This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 38.7.5

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876 Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS.

TOME XIX.

LYON.
IMPRIMERIE DE L. BOITEL,
QUAI ST-ANTOINE, 36,

1844.

Digitized by Google

Fr 38.1.5

HARVARD COLLEGE
JUL 28 1914
LIBRARY.
F. C. LOWELL FUND

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS.

Poésie.

LA CIGALE[1].

L'air pèse et brûle ; il n'est dans l'herbe et les épis
Bruit d'ailes ni murmures ;
Même les froids lézards se cachent assoupis
Au fond des gerbes mûres.

La feuille au loin se tait dans l'immobilité,
Pas un oiseau ne vole ;
La terre a vu tarir dans les bras de l'été
Sa sève et sa parole.

De la plaine embrasée où sont les habitants ?
La vie est-elle encore ?...
Oui, la nature veille, et, joyeux, je t'entends,
O cigale sonore !

(1) Nous empruntons les deux pièces de vers qui suivent à un volume intitulé : *Odes et Poëmes*, que vient de publier, à Paris, M. Victor de Laprade, notre collaborateur. Nous rendrons prochainement compte de cette œuvre nouvelle, qui assure à l'auteur de *Psyché* une place à côté de nos poètes les plus originaux. Ce volume est en vente chez Gourdon et Midan, libraires à Lyon, et au bureau de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

Ton cri sort des sillons brûlants et crevassés,
De l'orme aux branches sèches,
Parmi les chauds rayons qu'un ciel rouge a lancés
Aigus comme des flèches.

C'est toi qu'un doux vieillard, des voluptés épris,
Disait aux dieux pareille;
Et l'homme de nos jours te ferme avec mépris
Son cœur et son oreille!

En cercle les héros t'écoutaient autrefois
Comme une hymne dorique.
Qui donc s'est transformé de l'homme ou de ta voix,
O chanteuse homérique?

Non, tu n'as rien changé, nature, à tes accents,
Ta musique est la même;
Mais pour trouver la clef de tes accords puissants,
Il faut d'abord qu'on t'aime.

Poète, je le sais, nul n'est vil à mes yeux
Des mille aspects de l'être;
Tout cri révèle une âme, et mon cœur sérieux
L'accueille et s'en pénètre.

Viens, cigale ma sœur, et chante près de moi;
Nul homme sacrilége
N'oserait, où je suis, porter la main sur toi,
La muse te protége.

Moi, je me dis impur, si dans l'ombre en marchant
J'écrase un frêle insecte;
Au chœur universel tout ce qui prête un chant,
Il faut qu'on le respecte.

Digitized by Google

Car la terre gémit, car Dieu même est chagrin
D'une note étouffée,
Et d'une voix qui manque à l'hymne souverain
Dont l'homme est coryphée.

Assis au bord du lac, à l'ombre, sur la mousse,
La soirée est si belle et la vie est si douce,
Cette forêt de pins murmure un chant si pur,
Cette prairie exhale une odeur si calmante,
En tons si délicats de cette onde dormante
Les roses du couchant ont nuancé l'azur ;

D'un air si transparent la montagne est baignée;
Mon ame de ta paix est si bien imprégnée,
Que je ne songe plus, Nature, à t'admirer;
C'est un desir plus doux qu'avec l'air je respire;
Je cherche autour de moi des yeux à qui sourire,
Ma main cherche des mains que je voudrais serrer.

Que ne puis-je, ô Nature! à tes autels en flammes,
Convier avec moi toutes les saintes ames,
Avec elles goûter cette extase à genoux !
Seul ainsi, s'enivrer de la beauté d'un monde,
C'est un bonheur impie où l'amertume abonde,
Et tout cet infini laisse du vide en nous.

Digitized by Google

Cette ivresse, pourtant, je la puise en Dieu même;
Mais, pour y prendre part, où sont tous ceux que j'aime?
Mon cœur ici les nomme et parle à chacun d'eux;
Jamais tant qu'à cette heure, à travers mes nuages,
Si douce leur parole, et si doux leurs visages,
N'ont échauffé mon cœur, et lui devant mes yeux.

La pensée a peut-être, affrontant la distance,
Des ailes pour voler vers ceux à qui l'on pense,
Sans se perdre à travers le monde aérien!
Vous tous, absents chéris, qui manquez à ma joie,
Des effluves d'amour que mon cœur vous envoie,
Ce vent et ce soleil ne vous portent-ils rien?

Où va donc, où va donc, si nul ne le devine,
Ce qu'exhale mon sein d'émotion divine?
Pourquoi ce doux concert, s'il n'est pas entendu?
Des plantes du désert qui respire la feuille?
Que deviennent ces fruits que nulle main ne cueille!...
Donne tous tes parfums, mon cœur, rien n'est perdu!

Vois, chaque goutte d'eau, que la terre la boive,
Que le vent sur son aile en vapeurs la reçoive,
Retourne à l'Océan, et s'y mêle à son jour;
Ainsi chaque soupir, chaque extase cachée,
Chaque larme pieuse au coin de l'œil séchée,
Vont enrichir au ciel les sources de l'amour.

Victor de LAPRADE.

Digitized by Google

SÉJOUR

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

A BOURGOIN,

DURANT LES ANNÉES 1768, 1769 ET 1770.

La vie de la plupart des personnages illustres a été étudiée avec attention par les historiens de tous les temps : on a recueilli soigneusement leurs pensées, leurs paroles, leurs actions, soit que par leur importance elles puissent servir de leçon ou d'exemple, soit qu'on les destine simplement à faire apprécier le caractère, les habitudes et la nature particulière du sujet.

Il est peu d'hommes, sous ces différents rapports, qui aient donné lieu à autant d'écrits que J.-J. Rousseau. Sa vie a été reproduite presque aussi souvent que ses travaux littéraires ou philosophiques ont été discutés. Il a laissé lui-même sa

Digitized by Google

biographie dans laquelle, dévoilant avec audace toutes ses pensées, tous ses actes, il ose révéler à la postérité les nombreuses vicissitudes de son existence. Mais ses *Confessions* ne vont que jusqu'au mois d'octobre 1765; il a vécu treize ans encore au milieu des agitations suscitées à chaque instant par ses envieux, par les contradicteurs de ses doctrines, et plus ordinairement par les mauvaises dispositions de son esprit inquiet et méfiant qui lui montrait, partout, constamment, des hommes jaloux de son génie ou attachés à sa perte.

Ainsi, au mois de juin 1768, il quitta le château de Trye en Normandie, où le généreux prince de Conti lui avait offert un asile, à son retour d'Angleterre. « Je ne puis habiter plus longtemps, écrivait-il à son protecteur, un lieu où la gloire et l'opprobre se partagent mon séjour. »

Pour se consoler de tous ses chagrins et faire diversion aux tristes souvenirs qui le poursuivaient, qui, à force d'affecter son cœur, altéraient sa raison, il se décida à chercher de nouveau dans les voyages, dans la botanique, les amusements, les distractions dont il avait besoin. Ayant avec lui, pour tout bagage, une faible partie de son herbier et quelques livres, voyageant seul, il arriva à Lyon, le 18 juillet 1768. Il dut s'y arrêter pour se remettre des fatigues de la route, vint loger, suivant sa coutume, à l'hôtel de Notre-Dame-de-Pitié, situé rue Syrène. Une inscription consacre la mémoire de son passage: ce fut la maison où il descendit toujours de préférence; en 1732, il y était venu pour la première fois.

Rousseau profita de son séjour à Lyon pour herboriser dans les campagnes environnantes. Dans une visite à Roche-Cardon, à la propriété de Mme Bois de la Tour, il trouva l'Aristoloche, *(Aristolochia clematitis)* qu'il n'avait jamais vue; cette découverte le combla de joie: au premier coup-d'œil, dit-il à son ami Dupérou, je la reconnus avec transport.

Quoiqu'il parut en général détester et fuir la société, Rous-

Digitized by Google

seau, dans un pays, se créait immédiatement des relations avec les hommes instruits qui s'y rencontraient.

Déjà, quelques jours après son arrivée, il avait établi des rapports avec quelques anciennes connaissances ; il en avait fait de nouvelles : il s'était lié avec l'illustre La Tourrette, qu'il appelait un botaniste aussi savant qu'aimable, avec le célèbre abbé Rozier, avec le docteur Gilibert, avec l'abbé de Grangeblanche, qu'il ne plaçait point sur la même ligne que les premiers, puisqu'il était, à son avis, plus zélé pour la science que véritablement instruit. Ensemble, ils firent une excursion à la Grande-Chartreuse en Dauphiné, « et c'était là, écrivait-il encore, une belle et bonne compagnie botaniste. » Cette compagnie, après quelques jours d'étude, revint à Lyon, tandis que lui, il se dirigea sur Grenoble, voulant aller à Chambéry, visiter le tombeau de sa mère (c'est ainsi qu'il appelait Mme de Warens), pleurer sur sa cendre de lui avoir survécu. Mais, suivant ses propres expressions, il ne put tromper l'œil vigilant de la malveillance, il fut arrêté à la frontière, ne passa point en Savoie comme l'avance la *Biographie universelle* de Michaud ; il revint sur ses pas, et pour se soustraire aux *satellites flagorneurs et fourbes dont on l'entourait*, ayant, depuis quelque temps, quitté le nom de Rousseau pour celui de Renou, il s'établit provisoirement entre Lyon et Grenoble, dans la petite ville de Bourgoin. Le 8 août 1768, il descendit à l'auberge de la *Fontaine d'Or*.

J'ai visité souvent, dans mon enfance, l'asile plus que modeste qu'il avait choisi, la chambre où il habita, où furent crayonnées sur la muraille ces maximes devenues pour lui la source de tant de persécutions ; elles étaient intitulées : « *Sentiments du public sur mon compte, dans les divers états qui le composent ;* la modestie de l'auteur n'est point la vertu qui frappe à leur lecture, on peut en juger par les citations suivantes :

Digitized by Google

« Les rois et les grands ne disent pas ce qu'ils pensent de moi ; mais ils me traiteront toujours généreusement.

« La vraie noblesse qui aime la gloire et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait.

« Les magistrats me haïssent à cause du tort qu'ils m'ont fait.

« Les évêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre, et s'honorent en me marquant des égards.

« Les prêtres, vendus aux philosophes, aboient après moi pour me faire leur cour.

« Les chefs du peuple, élevés sur mes épaules, voudraient me cacher si bien qu'on ne vit qu'eux.

« Les beaux esprits se vengent en m'insultant de ma supériorité qu'ils sentent.

« Les auteurs me blâment et me pillent, les fripons me maudissent, la canaille me hue.

« Les gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas de mon sort, et moi je le bénis, s'il peut un jour instruire les mortels. »

Ces singulières inscriptions que Rousseau avait tracées dans sa chambre, furent inexactement copiées par quelques visiteurs indiscrets ou mal intentionnés. Bientôt dénaturées, tronquées dans leur composition et dans leur sens, elles coururent l'Europe entière ; publiées, commentées par les journaux, par les feuilles des Encyclopédistes, elles servirent leur vengeance, excitèrent des haines implacables, donnant lieu à des interprétations erronées, à des personnalités injurieuses.

Plusieurs de mes compatriotes, admirateurs de J.-Jacques, avec lequel ils avaient vécu, s'étaient posés en quelque sorte, comme les conservateurs de tous les souvenirs qui pouvaient rappeler le séjour de Rousseau dans nos contrées, aussi plus d'une fois il m'a été donné d'entendre de leur bouche quel-

Digitized by Google

ques-uns des faits que je vais rapporter : l'exactitude de leur récit est constatée par la correspondance de cette époque, dont j'ai produit de nombreux extraits comme pièces justificatives.

L'auberge de la *Fontaine d'Or*, à Bourgoin, n'a été détruite que depuis peu, à la mort du propriétaire. Jusque là, on avait conservé, respecté le réduit où avait logé le grand homme. — Ces diverses circonstances expliqueront sans doute l'intérêt que j'ai attaché à ces notes. C'est un journal et non une histoire que je transcris ; qu'on ne s'étonne donc pas de la minutie de certains détails.

A Bourgoin, Rousseau comptait plusieurs amis : il avait autrefois connu M. de Champagneux père ; le fils, qui habitait alors cette ville, avait conservé des relations suivies avec lui ; les protecteurs puissants qu'il avait à Grenoble, étaient à même de le soutenir ; il se trouvait à proximité de Lyon, où plusieurs familles honorables lui donnaient des marques de bienveillance. Résolu de se livrer à son étude favorite, à la botanique qu'il cultivait avec passion, le pays le plaçait à cet égard dans les conditions les plus favorables. Aussi, à peine installé dans le cabaret du nommé Lavigne, il le fit savoir à Thérèse Levasseur, pour qu'elle vînt le rejoindre apportant les livres, la collection de plantes qui lui restaient, composant alors toute leur fortune.

Les papiers, les lettres, les manuscrits furent déposés par son ordre, chez des amis ; cette confiance devint, plus tard, l'origine de récriminations nombreuses et de plaintes amères. Plusieurs de ses dépositaires, en effet, se montrèrent infidèles, et abusèrent du dépôt qui avait été remis en leurs mains.

Plus Rousseau se voyait malheureux, plus il croyait avoir à se plaindre des hommes, et limitait le nombre de ses relations intimes, plus son affection semblait augmenter pour la femme à laquelle il s'était attaché depuis vingt-cinq ans,

Digitized by Google

pour Thérèse Levasseur qu'il avait élevée jusqu'à lui, quoique si peu susceptible de le comprendre. C'est ainsi qu'avant de fuir Grenoble, où de nouveaux chagrins l'accablaient; il reportait vers elle son souvenir et lui exprimait, en ces termes, ses sentiments d'amitié; c'était à la fin de juillet 1768 : « Ennuyé, dégoûté de la vie, je n'y ai cherché, et je n'y ai trouvé d'autre plaisir que de chercher à vous la rendre agréable et douce; dans ce qui peut m'en rester encore, je ne changerai ni d'occupations, ni de goût. »

C'est en vain que le comte de Clermont-Tonnerre, lieutenant-général des armées du roi, commandant en Dauphiné, voulut le retenir à Grenoble auprès de lui. Rousseau qui abandonnait le prince de Conti et sa demeure, qui n'avait été sensible ni à l'amitié, ni aux attentions délicates de Mme d'Épinay, ni aux prévenances, ni aux bienfaits du maréchal de Luxembourg, rejeta ses offres, aussi bien que celles de quelques généreux Grenoblois qui essayèrent inutilement de le garder parmi eux. Une longue et difficile négociation, conduite avec bonté par M. de Clermont-Tonnerre, s'engagea entre M. Faure de Grenoble, et le pauvre J.-Jacques, qui ne voulait pas devenir son obligé, ni accepter un logement dans sa maison de campagne, sans connaître à fond les motifs véritables d'un tel empressement à le servir, sans savoir au juste, à quoi, *lui Rousseau*, s'engageait en y entrant. Son esprit soupçonneux trouva sur ces entrefaites, non pas un sujet, mais un prétexte de refus; il naquit de l'histoire qu'on va lire.

Il y avait, à Grenoble, un misérable nommé Thevenin, ouvrier corroyeur, perdu de réputation, condamné déjà par un jugement public comme imposteur. Cet homme annonçait publiquement que J.-Jacques était son débiteur, lui ayant emprunté, à la manière des escrocs, dans un instant de pénurie, la somme de neuf francs, qu'il réclamait en vain depuis plus de dix années. Cette ridicule calomnie, que des ennemis

Digitized by Google

firent circuler dans le monde, en la commentant de mille façons, aurait été méprisée par tout autre que par Rousseau, mais il se trouva incapable de la supporter. Dans son trouble, dans son désespoir, il ne sut point déjouer les perfides manœuvres de ses adversaires ; au lieu de faire face à l'orage, il se sauva à Bourgoin. Sa fuite, l'animosité, le scandale donnèrent à cette bagatelle de grandes proportions, un véritable éclat. Bientôt Rousseau vit dans ce Thevenin un émissaire des philosophes, il songea à se justifier publiquement; il écrivit de Bourgoin, à ce sujet, de nombreuses lettres à MM. de Clermont-Tonnerre, Bovier, Faure, Dupérou, etc. ; il composa des mémoires, poursuivit une procédure, sollicita un arrêt de la justice. Tous ses amis l'assistèrent, et cependant J.-Jacques trouva le moyen de leur savoir mauvais gré de leurs peines et de leurs démarches. Il vit dans leurs efforts une comédie arrangée à l'avance, plutôt que l'intention de confondre le calomniateur. M. Faure était gagné, M. Bovier vendu, un troisième dans l'erreur, le gouverneur qui offrait de punir Thèvenin, de l'emprisonner, n'accordait pas, à ses yeux, une satisfaction suffisante, il l'outrageait en ne proclamant pas avec éclat le résultat de l'enquête. M. de Clermont-Tonnerre, en effet, reconnut et fit reconnaître la fausseté des assertions de Thevenin, mais elles lui parurent indignes d'occuper le public d'une manière officielle. Dès cet instant, malgré tout ce qu'il put faire, les sentiments de Rousseau pour lui furent moins affectueux. Après des récriminations injustes, des plaintes exagérées, il cessa ses rapports avec ses amis grenoblois. Pour lui, ils étaient tous coupables au même chef que Thevenin ; ils avaient failli, disait-il, le perdre complètement par leurs mauvais procédés. Durant plus de trois mois, cette affaire fut la seule qui occupa son esprit; elle avait pris dans sa pensée une importance immense que ne lui accordèrent jamais les hommes raisonnables, c'est

Digitized by Google

dire assez qu'elle l'affligea profondément. C'est au milieu de cette triste polémique, au milieu de ces craintes absurdes, de ces chagrins cuisants, quoique imaginaires, qu'il passait sa vie, qu'il usait son intelligence, lorsque Thérèse Levasseur, qu'il avait mandée, qui seule pouvait le consoler, arriva à Bourgoin, au mois d'août 1768. Elle s'établit avec lui à l'auberge de la *Fontaine d'Or*.

Une petite chambre, ne contenant qu'un seul lit, choisie de la sorte pour diminuer les frais du loyer, meublée de quatre chaises, d'une table à tiroir qui servait de bureau et de pupitre, garnie d'une cheminée sur laquelle étaient fixés une glace et un trumeau, fut le réduit dans lequel ils s'installèrent tous les deux. Leurs ressources pécuniaires étaient si limitées à cette époque critique, que Rousseau, répondant à M. de Clermont-Tonnerre, qui le pressait de revenir à Grenoble pour confondre Thevenin, s'exprimait ainsi : « Je persiste dans la résolution de ne point retourner dans les lieux où cette histoire a été fabriquée, jusqu'à ce qu'elle soit bien éclaircie, pour ôter aux fabricateurs, quels qu'ils soient, la fantaisie d'en forger de rechef de semblables; je trouve ici *un logement trop cher, à la vérité,* pour pouvoir *le garder longtemps;* mais, où j'aurai le temps d'en chercher un plus à ma portée, où je puisse me croire à l'abri des imposteurs. Je n'y suis pas moins sous votre protection qu'à Grenoble, et si le mensonge et la calomnie m'y poursuivent, j'éviterai du moins le désavantage d'être précisément à leur foyer. »

Sa position si déplorable à tous égards, sur laquelle il s'efforçait parfois de s'étourdir, lui fit accomplir alors un dessein dont il avait depuis longtemps formé le projet; ce fut pour faire diversion à ses ennuis qu'il l'exécuta. Sous le nom de Renou qu'il avait adopté, ainsi qu'on l'a vu plus haut, il épousa, à Bourgoin, la compagne de ses infortunes. « Voyant qu'à tout prix elle voulait suivre ma destinée, — écrivait-il à

Digitized by Google

son ami Lalliaud, le 31 août 1768, quelques jours après son mariage, et pour le lui annoncer, —j'ai fait en sorte au moins qu'elle pût la suivre avec honneur, j'ai cru ne rien risquer de rendre indissoluble un attachement de vingt-cinq ans, que l'estime mutuelle, sans laquelle il n'est point d'amitié durable, n'a fait qu'augmenter incessamment; la tendre et pure fraternité, dans laquelle nous vivons depuis treize ans, n'a point changé de nature par le nœud conjugal, elle est, et sera, jusqu'à la mort, ma femme par la force de nos liens, et ma sœur par leur pureté. »

Comment concilier ces tendres, ces affectueuses paroles avec les suivantes citées dans la *Biographie universelle* de Michaud, comme tirées d'une lettre de reproches écrite à Thérèse, sitôt que J.-Jacques se fut retiré à Bourgoin : « Je n'aurai jamais songé à me séparer de vous, si vous n'aviez été la première à m'en faire la proposition. » Cette lettre, comme on le verra plus tard, ne date point de cette époque; au contraire, Rousseau regrettait alors très vivement l'absence de sa compagne, que des circonstances impérieuses, des devoirs à remplir, avaient séparés de lui. Aucune brouille sérieuse ne s'était produite : on ne trouve dans toute sa volumineuse correspondance aucune lettre de reproches avant l'année 1769. Depuis peu de temps même, il avait exigé que Thérèse fût traitée, en tout et partout, par ses bienfaiteurs, ses hôtes, ses amis, avec une déférence extrême, et comme son épouse légitime. Ce n'est que plus tard que les discussions commencèrent : nous le prouverons, en faisant connaître leur cause et leur date précise. Cette erreur, commise dans la *Biographie* de Michaud, est peu importante ; j'ai dû la relever néanmoins, parce qu'elle établit une espèce de contradiction entre la conduite de Rousseau et ses paroles. Ses sentiments, lorsqu'il s'est agi de sa femme, ont été ou du moins m'ont paru jusque-là toujours les mêmes. Il y a dans la vie de ce philo-

Digitized by Google

sophe assez de bizarreries, assez de manque de logique ou de preuves de faiblesse, sans qu'il soit nécessaire de lui en prêter encore.

Une autre inexactitude de la part de l'historien, est d'affirmer que le mariage fut célébré à Montquin. C'est à Bourgoin même qu'il eut lieu; j'ai connu dans mon enfance plusieurs personnes qui s'en souvenaient, se plaisaient à rappeler les détails de cette cérémonie qui se fit sans éclat, mais non pas en secret, non pas furtivement, ainsi que plusieurs auteurs l'ont répété.

Les deux témoins officiels qui assistèrent Rousseau, furent, suivant son expression, *deux hommes de mérite et d'honneur*, officiers d'artillerie. L'un était M. Donin de Rosières, maire et châtelain de la ville de Bourgoin, — dont les fils, actuellement, habitent Lyon; — l'autre son cousin, M. Champagneux : (ses fils, qui ont hérité de ses vertus et de ses talents, existent encore; tous ceux qui les connaissent savent qu'ils ne sont pas déchus, et portent sur leurs personnes le jugement dont J.-Jacques a honoré le père.) « Durant cet acte si court et si simple, dit le philosophe racontant son union, j'ai vu fondre en larmes ces deux dignes hommes, et je ne puis vous dire combien cette marque de bonté de leurs cœurs m'a attaché à l'un et à l'autre. »

Pour retrouver un acte authentique de ce mariage, j'ai fait de vaines recherches à la municipalité de Bourgoin; les registres publics de l'époque, remplis de lacunes, n'en font aucune mention. S'il faut en croire même certaines lettres de la correspondance qui, à mes yeux, je dois le déclarer, ne sont pas très authentiques, ce mariage n'aurait pas été consigné dans les registres de la commune; le changement de nom, sans doute aurait été un obstacle. Rousseau, comme je l'ai dit, se faisait alors appeler Renou.

Voulant justifier sa conduite vis-à-vis de M. Dupérou qui

Digitized by Google

lui reprochait de ne pas s'être marié sous le nom de Rousseau, d'avoir, dans l'acte public, solennel, remplacé celui-ci par un autre de son propre choix; il expliquait ainsi les motifs de cette détermination. « Ce ne sont pas les noms qui se marient, ce sont les personnes; et quand, dans cette simple et sainte cérémonie, les noms entreraient comme partie constituante, celui que je porte aurait suffi, puisque je n'en reconnais plus d'autre. S'il s'agissait de fortune et de bien qu'il fallut assurer, ce serait autre chose; mais vous savez très bien que nous ne sommes, ni elle ni moi, dans ce cas-là; chacun des deux est à l'autre avec tout son être et son avoir, voilà tout. »

L'intention de Rousseau, dans le principe, n'avait point été de faire un très long séjour à Bourgoin, il voulait seulement y attendre la solution de l'affaire Thevenin, et choisir, en dehors de toutes les influences, de toutes les considérations extérieures, une demeure définitive; mais le manque d'argent, des raisons de prudence, de santé, l'y retinrent dès le début. « Les voyages me font peur, surtout à l'entrée de la mauvaise saison; tant de cabarets et de courses ne facilitent pas un bon établissement. « Je prends le parti de m'arrêter volontairement ici, avant que je me trouve par ma situation dans l'impossibilité d'y rester, et dans celle d'aller plus loin. »

Telles étaient ses réponses habituelles aux hommes qui l'engageaient à partir, à prendre une détermination.

Déjà âgé (il avait plus de 56 ans), atteint d'une cruelle affection, ses souffrances anciennes prirent un caractère plus aigu. Peu de temps après son mariage, forcé de garder la chambre durant plusieurs jours, il fut contraint aussi par la maladie de prendre un plus grand appartement, pouvant au moins recevoir deux lits, il quitta sa première chambrette, se logea plus à l'aise, mais toujours dans le même cabaret.

Il faisait par fois des excursions passagères à Grenoble, à

Digitized by Google

Lyon, dans quelques châteaux du Dauphiné; il s'embarquait rarement seul, et il fallait, de la part de ses compagnons de voyage, beaucoup d'habileté pour ne pas lui faire apercevoir ou sentir que les frais de la route n'étaient jamais à sa charge.

Les tracasseries de toute nature qu'il subit à cette époque, l'avaient momentanément détourné de la botanique; il ne laissait pas toutefois de s'y livrer par intervalle. Il éprouva, comme il le raconte lui-même, un très vif plaisir à cueillir, dans ses promenades, quelques plantes sinon jolies, du moins nouvelles pour lui, telles que l'*osyris* et le *térébinthe*, le *cenchrus-racemosus*, gramen maritime qu'il fut très surpris de rencontrer en ces parages, l'*hypopitis*, plante parasite qui tient de l'*orobanche*, le *crespis* fétide qui sent l'amande amère à pleine gorge.

M. Lalliaud, qui connaissait la position précaire de J.-Jacques, voulut le faire revenir chez le prince de Conti qui le comblait de prévenances; voici la réponse qu'il reçut, c'était au mois d'octobre: « Quoique ma position devienne plus cruelle de jour en jour, que je me vois réduit à passer dans un cabaret l'hiver dont je sens déjà les atteintes, et qu'il ne me reste pas une pierre pour y poser ma tête, il n'y a point d'extrêmité que je n'endure plutôt que de retourner à Trye..... Egalement tourmenté, quelque parti que je prenne, je n'ai la liberté ni de rester où je suis, ni d'aller où je veux, je ne puis pas même obtenir de savoir où l'on veut que je sois, ni ce qu'on veut faire de moi. Il m'est venu cent fois dans l'esprit de proposer mon transport en Amérique; j'aurais fait cette tentative, si nous étions plus en état, ma femme et moi, d'en supporter le voyage et l'air..... Je voudrais trouver quelque moyen d'aller finir ma vie dans les îles de l'Archipel, dans celles de Chypre, ou dans quelqu'autre coin de la Grèce; malheureusement pour y aller, pour y vivre avec ma femme, j'ai besoin d'aide et de protection. Je ne serais pas sans espoir

Digitized by Google

d'y rendre mon séjour de quelque utilité aux progrès de la botanique; je ne suis pas un Tournefort ni un Jussieu, mais je me livrerais tout entier à ce travail, par plaisir, et jusqu'à la mort..... »

Avec des sentiments d'orgueil, d'amour-propre exagéré comme ceux de Rousseau, de tels aveux qu'il se voyait à chaque instant obligé de renouveler, devaient coûter immensément; on le voit, du reste, par cette phrase qui revient presque dans chacune de ses lettres écrites de Bourgoin : « Dans l'état où l'on m'a réduit, je puis être franc impunément, je n'en deviendrai pas plus misérable...»

Pressé de se retirer dans le midi, dont le climat serait favorable à sa santé, ayant à sa disposition le château de Lavagnac, où il pourra vivre seul, tranquille, d'où il lui sera facile de venir à son gré à Montpellier, visiter les professeur Venel et Gouan qu'il estime et dont il est aimé, il refuse opiniâtrement, croyant voir dans ces propositions généreuses de nouveaux piéges tendus par ses persécuteurs, ou de nouvelles occasions d'insulte.

Cependant il arrêta de repasser en Angleterre, de se rendre à Wootton, son ancienne habitation, pour y finir ses jours dans la solitude. Au mois de novembre, il reçut du duc de Choiseul, alors premier ministre, le passeport qu'il avait demandé pour retourner dans cet exil volontaire ; mais la misère, la rigueur de la saison, des difficultés auxquelles il ne s'étai pas attendu, les retards mis par l'ambassadeur d'Angleterre dans sa réponse, firent encore abandonner ce projet, comme tant d'autres. Il s'adressa de rechefau prince de Conti pour rentrer chez lui ; il n'obtint pas d'autorisation immédiate ; dès lors, il se figura que toutes ses lettres étaient interceptées, décachetées et lues aussi bien que celles qu'on lui adressait ; il recommanda à tous ceux qui lui écrivaient de ne le faire que par duplicata ou d'une façon détournée, d'employer l'in-

Digitized by Google

termédiaire de noms étrangers; il inventa mille procédés, prit des mesures inouïes pour tromper la haine de ses ennemis ou de ses envieux, qui cherchaient à surprendre ses secrets et une occasion de le perdre à tout jamais.

Je dois le déclarer, ces persécutions, ces embûches, ces indiscrétions dont on se rendait coupable envers lui, n'existaient d'une manière réelle que dans son imagination. C'était chez lui une véritable manie, une maladie. C'est ainsi, du reste, que le comprenaient les quelques hommes intelligents qui lui étaient sincèrement attachés, qui conservaient des relations avec lui, pardonnant tous les écarts, toutes les bizarreries de son esprit tourmenté sans cesse par des craintes le plus souvent chimériques. En vain son ami Dupérou essayait de le calmer, lui démontrant la futilité de ses griefs, lui conseillant le mépris, sinon l'oubli des injures, vantant le calme de l'ame qui réagit si heureusement sur l'état physique. « Vos maximes, répondait Rousseau, sont très stoïques et très belles, quoique un peu outrées, comme sont celles de Sénèque, et généralement celles de tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet, sur les malheurs dont ils sont loin. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut, et je crois savoir, du moins aussi bien que vous, de combien de choses la paix de l'ame dédommage; mais que seule elle tient lieu de tout, et rende heureux les infortunés, voilà ce que j'avoue ne pouvoir admettre, ne pouvant, tant que je suis homme, compter totalement pour rien la voix de la nature pâtissante, et le cri de l'innocence avilie. Certaines découvertes amplifiées, peut-être par mon imagination, m'ont jeté durant plusieurs jours dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal, et qui, tant qu'elle a duré, m'a empêché de vous répondre. Tout est calmé, je suis content de moi, et j'espère ne plus cesser de l'être, puisqu'il ne peut plus rien m'arriver de la part des

Digitized by Google

hommes, à quoi je n'ai appris à m'attendre et à quoi je ne sois préparé. »

Les heures de calme ou de loisir que les chagrins réels, ou que les mauvaises dispositions de son esprit laissaient à Rousseau, étaient passées par lui dans la compagnie de quelques hommes instruits de Bourgoin ou des environs : c'étaient entr'autres Messieurs de Champagneux et de Rosières, M. de Menon (J.-Jacques eut plus tard, à Paris, des relations fréquentes avec le commandeur, parent de celui-ci); M. de Saint-Germain (dont Rousseau fait un très grand éloge dans ses lettres), était en quelque sorte devenu son confident; il parle, dans plusieurs endroits, de la fermeté, de la prudence, du courage de ce gentilhomme.

Des herborisations dans les campagnes environnantes lui facilitaient les moyens d'augmenter, sans frais, ses collections. Tantôt sur les collines, sur les plateaux de Champagneux, de Maubec, dans les bois de Rosières, tantôt sur les rivages de la petite rivière de Bourbre, dans les plaines marécageuses de Jailleux et de St. Marcel, il demandait à l'étude de la nature un adoucissement à ses peines. Au retour, son bonheur était de classer son herbier, de dessécher ses plantes. Si le mauvais temps ne permettait pas ses promenades, s'il était seul, il s'adonnait à la lecture des ouvrages des philosophes ou des grands maîtres; le Tasse était son poète favori, il l'apprenait par cœur, le mettait en musique. Les visiteurs le trouvèrent plus d'une fois chantant, d'une voix cassée et tremblotante, l'épisode d'Olinde et de Sophronie.

Le jeu d'échecs, pour lequel il eut toute sa vie une passion malheureuse, était encore un de ses délassements favoris. Dans son intérieur, il abandonnait entièrement sa direction, sa conduite à Thérèse Levasseur, son épouse, qui exerçait sur lui un très grand empire. C'est dans ces moments de tranquillité et de plaisir qu'il s'écriait avec insouciance : « Il est

Digitized by Google

ridicule de donner tant d'importance à une existence aussi fugitive que la nôtre ; j'attends sans impatience que la mienne soit fixée; le reste, qui devient tous les jours moindre, est à la merci de la nature et des hommes, ce n'est plus la peine de le leur disputer : j'aimerais assez à passer ce reste dans la grotte de la Balme, si les chauves-souris ne l'empuantissaient pas. »

Mais ce calme, ce repos apparent ne furent pas de longue durée ; dans le courant de décembre 1768, J.-Jacques tomba gravement malade. On commençait le desséchement des marais de Bourgoin ; la saison n'était pas très froide, mais très humide ; la fièvre intermittente régnait dans le pays d'une manière épidémique, elle frappa Rousseau ; il fut pris d'un gonflement considérable du ventre, surtout vers les organes digestifs supérieurs, les membres s'engorgèrent ; il lui fut, dès lors, impossible de se baisser, de se chausser, et même de tenir une plume ; une gêne extrême dans la respiration survint, l'amaigrissement fut rapide, la faiblesse très marquée. Le malade, impassible au milieu de ses douleurs, crut qu'il allait être, avant peu, délivré des misères de la vie ; il sentit approcher la mort avec sang-froid. Plein de résignation, il indiqua à ses amis les dispositions qu'ils devaient prendre relativement à ses ouvrages et à ses papiers. « Si j'avais eu plus de forces et de moyens, faisait-il écrire, le 12 janvier 1769, à M. Dupérou; que ma santé fût moins désespérée, je tâcherais d'aller travailler à la rétablir dans quelqu'habitation plus convenable à mon tempérament ; mais le mal me paraît sans remède, je suis très faible, c'est une grande fatigue pour moi de me transplanter.....» Une autre fois, il répondait à une lettre dans laquelle son ami s'efforçait de relever son espérance et son énergie : « Je commence d'entrevoir le repos que vous m'annoncez et que j'ai pressenti même avant vous ; un grand mal d'estomac accompagné d'enflure, d'étouffement et de fièvre m'en montre la route, autre que celle que vous avez pré-

Digitized by Google

vue, mais la seule par laquelle j'y puis parvenir ; cette bizarre maladie a des relâches que je paie par des retours cruels. Je crois que l'air et l'eau de ce pays marécageux sont la cause de mon mal, je ne m'en suis pas senti tout seul, et ma femme, qui vient d'être aussi malade, en a éprouvé sa part.....»

Rousseau avait raison pour le germe de sa maladie, c'est bien aux émanations marécageuses qu'il en était redevable, mais, il prenait le change, il se trompait sur la gravité et sur la terminaison que devaient avoir ses souffrances. L'art triompha de cette affection qu'il se plaisait à considérer comme incurable. Un jeune médecin de la localité, le docteur Ménier, avait été appelé ; ses conseils furent suivis ; Rousseau, malgré cette répugnance pour la médecine qu'il a exprimée dans plusieurs passages de ses œuvres, se vit contraint de se soumettre au traitement indiqué : l'affection fut entravée dans sa marche. Pour se venger, il médit de son médecin, le poursuivit de sarcasmes et de plaisanteries de toute nature. Il en parle, dans deux de ses lettres, en termes très peu flatteurs; il semble ne plus se souvenir des services qu'il en a reçus.

Le docteur Ménier, mort il y a seulement quelques années, dans un âge très avancé, n'avait point gardé rancune à Jean-Jacques du jugement sévère et peut-être injuste, exprimé sur sa personne, il ne parlait jamais du philosophe qu'avec la plus grande considération. Mais, le public, sans doute à tort, s'est toujours rappelé la première opinion, le premier sentiment de Rousseau sur son jeune médecin.

D'autres conditions hygiéniques devenant indispensables, un air plus vif, plus pur, étant jugé nécessaire, le docteur Ménier fit transporter Jean-Jacques à la campagne. Il choisit pour sa nouvelle demeure, une gentilhommière portant le nom de Montquin, située sur la hauteur, exposée au midi et au levant. Elle dépendait du château de Sezarge, éloignée de Bourgoin d'une demi-lieue environ ; le propriétaire s'é-

Digitized by Google

tait fait un plaisir de l'offrir pour y recevoir le pauvre malade. Au premier février 1769, l'installation était complète.—

Cette maison propre, isolée, pleinement dans les goûts de Rousseau, fut exclusivement consacrée à son habitation. Une servante qui paraisssait n'être établie en ces lieux que pour les garder, fut laissée à son service. Il avait fallu vaincre une répugnance très grande, lever des difficultés nombreuses pour décider Rousseau à ce changement de domicile. Son caractère inquiet, susceptible, restait le même au milieu des souffrances. Il n'éprouva pas immédiatement une amélioration dans son état, la convalescence se fit attendre. Dans la dernière quinzaine de février 1769, répondant à son ami Dupérou, tourmenté de ne pas recevoir de ses nouvelles, il lui disait : « Je suis sur ma montagne, où mon nouvel établissement et mon estomac me rendent pénible d'écrire; mon état n'est pas empiré depuis que je suis ici, mais je souffre toujours beaucoup..... »

Les pensées de mort l'assiégeaient sans cesse, on peut s'en convaincre par ces paroles : « Ma situation, la nécessité, mon goût, tout me porte à borner mes désirs et mes soins à finir dans cette solitude, des jours, dont, grâce au ciel, je ne crois pas le terme éloigné. Accablé des maux de la vie et de l'injustice des hommes, j'approche avec joie d'un séjour où tout cela ne pénètre point; en attendant, je ne veux plus m'occuper, si je puis, qu'à me rapprocher de moi-même, et à goûter ici, entre la compagne de mes infortunes et mon cœur et Dieu qui le voit, quelques heures de douceur et de paix, en attendant la dernière. Qu'on ne me parle plus de projets, il n'en est plus pour moi d'autre en ce monde que celui d'en sortir..... »

Une crainte venait de temps en temps l'agiter au milieu de ses sentiments religieux et de résignation, celle de voir ses ennemis s'attacher à sa mémoire pour la flétrir, *comme de*

Digitized by Google

vils corbeaux s'attachent à des cadavres pour les dévorer. Si ses amis, pour relever son moral, essayaient de le distraire de ses préoccupations, l'accusaient de voir les choses toujours sous leur aspect le plus fâcheux : « Non, je ne fais pas du noir comme vous prétendez, s'écriait-il, mais, c'est moi qu'on en barbouille.... » Puis, revenant en lui-même, laissant de côté ces tristes pensées, il ajoutait : « Quoiqu'il en soit, en quittant Bourgoin, j'ai quitté tous les soucis qui m'en ont rendu le séjour aussi déplaisant que nuisible. L'état où je suis a plus fait pour ma tranquillité que les leçons de la philosophie et de la raison. J'ai vécu, je suis content de l'emploi de ma vie, et, du même œil que j'en vois les restes, je vois aussi les évènements qui les peuvent remplir... »

A cette époque cependant, quelque soulagement existait déjà dans ses souffrances, il pouvait faire quelques pas, il se promenait dans les bosquets environnaants; une lettre à son cher Moultou, de la fin du mois de février 1769, en est la preuve. « Quoique je ne puisse plus me baisser pour herboriser, je ne puis renoncer aux plantes, je les observe avec plus de plaisir que jamais.... » Plus bas, il ajoutait : « J'herboriserai jusqu'à la mort et au-delà; car s'il y a des fleurs aux Champs Elysées, j'en formerai des couronnes pour les hommes vrais, francs, droits, et tels qu'assurément j'aurais mérité d'en trouver sur la terre. »

Il semblait, en quelque sorte, devenu insensible à la passion de la gloire, de la renommée qu'il avait recherchée avec tant d'ardeur; ainsi son ami Beau-Château, dont il avait, jusque-là, convoité les louanges, les marques d'estime avec tant d'empressement, lui proposant de faire frapper une médaille en son honneur, reçut la réponse suivante : « J'approche d'un séjour où les injustices des hommes ne pénètrent pas. La seule chose que je desire en les quittant, est de les laisser tous heureux et en paix. Vous vous moquez de moi

Digitized by Google

avec votre médaille. Allez, je ne veux point d'autre médaille que celle qui restera dans les cœurs des honnêtes gens qui me survivront, et qui connaîtront mes sentiments et ma destinée. »

C'est dans ces dispositions morales, c'est au milieu de ces douleurs physiques que Rousseau composa ces pages admirables dans lesquelles il s'applique par le raisonnement à démontrer l'existence de Dieu à un jeune homme qui le questionnait sur ses convictions à cet égard, et lui annonçait que le résultat de ses propres recherches, de ses réflexions personnelles sur *l'Auteur de toutes choses* l'avait conduit à un état de doute. Cette leçon de philosophie que Rousseau a tracée en douze ou treize pages, est, à notre avis, une de ses plus brillantes, de ses plus logiques compositions : elle se distingue par la puissance, par la précision des arguments; les preuves s'enchaînent et se succèdent avec méthode et rapidité; cet écrit, dans plus d'un endroit, peu orthodoxe, à la vérité, pour un catholique pur, renferme la plupart des qualités éminentes qui caractérisent les autres œuvres de l'auteur. —

Un fait singulier que je ne saurais passer sous silence, donnera peut-être un mérite, une valeur de plus à ce discours aux yeux de quelques hommes : il a été écrit par Jean-Jacques placé dans des conditions extérieures qui devaient naturellement donner à son esprit une tendance, une impulsion opposées à la thèse, aux principes qu'il y soutient. Il avait sous les yeux un spectacle, des éléments qui semblaient lui prêcher l'athéïsme et l'incrédulité. La chambre qui lui servait de retraite, les appartements que M. Sezarge avait eu soin de faire décorer exprès pour lui, dans les idées du jour, étaient ornés de fresques du goût de l'époque, style Louis XV, dans lesquelles des images plus ou moins libres invitaient aux plaisirs des sens; des représentations grotesques de sujets bibli-

Digitized by Google

ques ou religieux tournaient en ridicule l'Histoire sainte, et Dieu lui-même. Aujourd'hui encore, on voit assez bien conservée la reproduction de l'orgie de Loth et de ses filles, et, en regard, la peinture burlesque du Sacrifice d'Abraham. Le père, armé d'un long fusil, ajuste Isaac d'un air terrible, mais, un ange, pour l'arrêter dans son dessein, vole, et, planant au dessus de l'arme à feu, humecte la poudre, en employant un *procédé très simple*, qui ne suffirait plus à cette heure, depuis l'invention des capsules et des fusils à piston.

C'est un fermier de M. le comte de Meffray, héritier de la famille Sezarge qui occupe aujourd'hui l'ancienne maison de Rousseau; il fait lui-même avec simplicité et bonhommie l'explication des peintures qui existent encore, il rappelle aussi quelques-unes de celles que le temps a détruites.

Le souvenir de cet hôte illustre est resté très vif dans le pays: il y a quelques années à peine, plusieurs vieillards disaient l'avoir connu. Des anecdotes sur sa vie y sont conservées par tradition. Si Rousseau était parfois emporté et haineux, son cœur avait aussi des élans de générosité capables de lui faire pardonner ses défauts : le trait suivant qui est authentique, en est la preuve. A proximité de la retraite de Montquin, toujours sur la hauteur, dans le petit village de Maubec, la cabane d'un pauvre paysan devint la proie des flammes. Ce malheureux, en un instant, fut réduit à la plus profonde détresse. Rousseau, témoin de ce désastre et du désespoir d'une famille ruinée, donna sur le champ la somme nécessaire pour relever l'habitation, pour acheter de nouveaux instruments de travail. On m'a montré la bicoque couverte de chaume, reconstruite par ses bienfaits; elle est occupée encore par de pauvres cultivateurs descendants de celui qu'il secourut; la mémoire de Rousseau vit dans leur cœur, ils ne connaissent de lui que sa générosité. Leur demeure est désignée à Maubec sous le nom de *maison du bon Jean-Jacques*.

Digitized by Google

Lorsque Rousseau, suivant l'impulsion de son cœur, accomplit cet acte de libéralité, ses ressources financières étaient cependant loin d'être brillantes. La copie, les épreuves de plusieurs de ses ouvrages, entr'autres de sa dissertation : *Quelle est la première vertu du héros?* lui avaient été dérobées. La vente à un éditeur était devenue impossible; pour subvenir à ses dépenses journalières, il venait de se défaire des livres qui lui restaient composant sa bibliothèque rapportée d'Angleterre. M. Lalliaud, qu'il avait chargé de la commission, lui avait fait remettre le produit de cette vente depuis peu de temps seulement.

Ce ne fut, à dire vrai, qu'au milieu du mois de mars, que Rousseau renaquit à l'espérance, que sa guérison apparut probable; on le voit dans une lettre datée du 17 : « Je me trouve beaucoup mieux, je respire et j'agis beaucoup plus librement, quoique l'estomac ne soit pas désenflé; outre l'effet de l'air et de l'eau marécageuse, je crois devoir en grande partie mon incommodité au vin du cabaret dont j'ai apporté avec moi une vingtaine de bouteilles, et dont j'ai senti le mauvais effet toutes les fois que j'en ai bu. Tous les cabaretiers de Bourgoin falsifient et frélatent leurs vins avec de l'alun, et rien n'est plus pernicieux surtout pour moi, »

A mesure que la santé revenait, les travers, les instincts naturels de Rousseau se manifestaient de rechef, on peut en juger par ces lignes écrites le 17 mai 1769 : « La nature qui se ranime me ranime aussi, je reprends des forces et j'herborise; le pays où je suis serait très agréable, s'il avait d'autres habitants; j'avais semé quelques plantes dans le jardin, on les a détruites ; cela m'a déterminé à n'avoir plus d'autres jardins que les prés et les bois.... » Il attribuait ainsi à la malveillance, à des ennemis cachés, un simple fait du hasard. Déjà, mécontent, il songeait à abandonner ce paisible séjour ; il en prévenait le prince de Conti, le 31 mai 1769; ne pou-

Digitized by Google

vant rester volontairement en ces lieux, il ne voulait pas non plus permettre à ses protecteurs de lui choisir un autre refuge. Il fit, au mois de juin, une absence de Montquin durant trois semaines environ, il se rendit à Lyon, et de là à Nevers pour y présenter ses devoirs à son ancien hôte de Trye. La chaleur, la poussière, la marche, le fatiguèrent extrêmement; mais il supporta toutes ces peines, soutenu par le plaisir que lui firent éprouver les jolies fleurs qu'il cueillit sur sa route. Il trouva, chemin faisant, plusieurs plantes nouvelles pour lui. Le Nivernais était, à cette époque, peu fréquenté, et, par conséquent, peu connu des botanistes amateurs. C'est au retour de cette expédition, qu'éclata la première rupture sérieuse de Jean-Jacqnes avec Thérèse Levasseur. Cette vie monotome du philosophe, isolé dans son hermitage, ne pouvait être comprise par elle, ne pouvait lui plaire, elle s'enfuit brusquement de Montquin, après une violente altercation. C'est de cette époque que date la première brouille de quelque durée, et les reproches amers faits par écrit. C'est alors que Rousseau abandonné, traça cette lettre, pleine de sensibilité, dans laquelle il tâche de ramener sa chère compagne, en rappelant tout ce qu'il a fait pour elle; il lui exprime les sentiments les plus affectueux, lui pose des règles de conduite pleines de sagesse. Cette lecture peut donner une idée de l'amitié profonde que Jean-Jacques portait à sa femme, et de l'empire que Thérèse, sans s'en douter peut-être, exerçait sur l'esprit de son époux. Cette lettre est une des plus curieuse de la volumineuse correspondance. C'est des plaintes qu'elle renferme qu'il est question dans la *Biographie universelle* de Michaud, mais elles sont, comme on le voit à présent, bien postérieures au temps qu'on leur assigne dans cet ouvrage.

Le rapprochement entre les deux époux, ne tarda pas toutefois à s'opérer, Thérèse reparut à Montquin. Après

Digitized by Google

quelques jours de calme, passés sans reproches, sans discussions. Rousseau, heureux du changement qui semblait s'être produit dans les sentiments, dans les manières de sa femme, organisa une partie de plaisir, avec quelques amis, une herborisation au Mont-Pilat. Il partit avec le gouverneur de Bourgoin, MM. de Rosières, ses compagnons habituels, avec le docteur Ménier. Le voyage se fit à pied; la première journée de marche fut longue et pénible, ils allèrent coucher à Vienne. Cette excursion par ses résultats ne répondit pas aux espérances conçues; loin de là, une pluie continuelle vint les contrarier dans leurs recherches ; ils n'avaient pas de guide pour leur indiquer les bonnes localités; la saison était trop avancée pour les fleurs, les graines ne se trouvaient pas encore en maturité, c'était au milieu du mois d'août. La montagne, par un temps affreux, leur parut nécessairement triste, inculte et déserte. — Au reste, elle n'a rien du pittoresque et de la variété des montagnes de la Suisse. — C'est à peine s'il leur fut possible de collectionner quelques plantes, telles que le *meum*, le *raisin d'ours*, le *doronic*, la *bistorte*, le *napel*, la *thymélie*. L'*onogra*, le *sonchus alpinus*, le *lichen islandicus* furent les plus précieuses richesses qu'ils récoltèrent.

En vain Rousseau, sortant de son caractère habituel, s'efforça-t-il d'être gai, jovial, pour exciter la verve de ses camarades, ses peines furent perdues. Il fit des frais inutiles, composant et fredonnant des chansons, les mettant en musique ou bien racontant des anecdotes, des histoires plaisantes, il n'y eut ni aisance, ni joie, ni familiarité entr'eux; la conversation resta froide, l'étiquette fut ridiculement respectée, le cérémonial ordinaire de la société mal à propos maintenu.

Les trois compagnons qui, par politesse, feignaient d'aimer la botanique, n'étaient que très médiocrement enthousiastes des œuvres de la nature, ils se laissaient, en quelque sorte, diriger, ils s'extasiaient parfois, mais par complaisance; une

Digitized by Google

pluie d'averse qui se prolongea aussi longtemps que la promenade, refroidit singulièrement leur admiration. Contrariés en route par l'orage, ils se trouvèrent encore plus désappointés en arrivant au terme de leur course, sur les hauteurs du Mont-Pilat : pour se remettre, ils n'eurent qu'un mauvais gîte, le souper fut maigre et détestable; du foin ressuant et tout mouillé leur servit de lit; Rousseau auquel on fit les honneurs, eut un matelas, mais *rembourré de puces*. Seul, il ne manqua pas de philosophie en cette circonstance; habitué aux coups du sort, il sut prendre son parti en brave. La patience ne l'abandonna qu'au retour, chemin faisant, voici à quel sujet: il était contrarié dans ses études, distrait de ses recherches par les demandes, par les observations incessantes du docteur Ménier qui se regardait comme son élève en botanique, et voulait, sous sa direction, commencer un herbier : tantôt ce médecin l'accablait de questions inopportunes, tantôt abordant Jean-Jacques en triomphe, et d'un air de connaisseur, il lui montrait une plante, dont il ignorait les caractères, c'était par exemple le napel qu'il prenait pour l'ancolie, en voulant le déterminer.

Pour mettre le comble aux contrarietés du voyage et à la mauvaise humeur qu'elles réveillaient, un dogue énorme vint attaquer et massacra à demi Sultan, le chien favori de Jean-Jacques; le pauvre animal blessé, épouvanté, s'égara dans sa fuite, on le crut perdu, mais quel ne fut pas l'étonnement de Rousseau, lorsqu'après six jours d'absence, retournant à Montquin, Sultan se précipita à sa rencontre; il était guéri, avait traversé le Rhône à la nage, fait plus de douze lieues à travers des pays inconnus, pour rentrer dans l'habitation de son maître. Ce dernier jura et tint parole de ne plus entreprendre d'excursions scientifiques en pareilles conditions. L'histoire de ce malencontreux pélerinage au Mont-Pilat courut le monde, fit grand bruit, on rit des tribulations du philo-

Digitized by Google

sophe, mais on ne songea pas à le plaindre : il les a décrites lui-même en style très animé, dans plusieurs passages de ses livres. Arrivé à une extrême vieillesse, le docteur Ménier, l'un des héros de l'épopée, se plaisait à raconter leur voyage; ses impressions étaient alors bien différentes de celles exprimées par son compagnon.

A peine remis de ses ennuis et de ses fatigues, Roussseau fit une chute violente, se blessa gravement le poignet de la main droite; à la fin d'octobre, il était à peine guéri, qu'il devint garde-malade : Thérèse Levasseur se mit au lit pour une affection sérieuse, un rhumatisme général. Dès lors, les visites du docteur Ménier recommencèrent plus assidues; une correspondance sinon intime, du moins suivie, s'établit entre Jean-Jacques et lui. Des lettres fort intéressantes, entièrement inédites, inconnues, sont entre les mains de son fils, qui, de chirurgien militaire, employé dans l'armée d'Afrique, s'est fait industriel et habite Paris.

L'hiver, au mois de décembre 1769, apparut avec toutes ses rigueurs : la glace, la neige rendirent les communications très difficiles, les chemins presqu'impraticables; Rousseau à Montquin, éloigné de tout secours, de toute société, cloîtré dans une chambre disposée pour la belle saison et où il était impossible de se préserver du froid, où, suivant ses propres paroles, il gelait auprès d'un grand feu en se rôtissant, songea par force à chercher une autre demeure. « Je ne veux pas m'éloigner de ce pays, marque-t-il à M. Moulton, en janvier 1770, sans vous en donner avis : la campagne ici n'est plus tenable, il y fait presqu'aussi froid que dans ma chambre; l'onglée, quand je veux écrire, me fait tomber la plume des doigts. » Mais les préparatifs de ce départ durèrent toute la mauvaise saison qui fut rude pour lui. Les plaintes, la maladie de sa femme, ses souffrances personnelles, l'isolement absolu, les privations de toute espèce, l'indécision de son

Digitized by Google

ame, les contrariétés, l'incertitude du départ, la crainte de s'exposer de rechef aux sarcasmes, à la vengeance de ses ennemis, ramenaient dans son esprit toutes les noires pensées qui le tourmentaient à Bourgoin; elles l'accablèrent, plus sombres, plus cruelles que jamais. Cependant, la nécessité le pressait, il se mit en devoir de vendre cette collection de plantes qui lui avait coûté tant de peines, sa bibliothèque spéciale de botanique. Avec cet argent, il avait à payer la pension accordée par lui, depuis trois années, à Mme Gonceru, née Rousseau, sa tante; malgré sa misère, il s'acquittait toujours d'avance; il devait, d'autre part, faire face à ses dépenses, à ses besoins domestiques.

Dans cette position précaire, il lui arrivait encore de temps en temps d'oublier tous ses embarras, toutes ses inquiétudes, et, ses forces le permettant, il essayait de percer la neige, il bravait les frimats pour rechercher les lichens, récolter les mousses des bois d'alentour. Dans ses heures de solitude, il trouvait pour sa correspondance, pour les lettres, une activité plus grande.

Il communiqua son prochain départ à toutes ses connaissances, j'allais dire à tous ses amis, il leur fit savoir et même il annonça publiquement qu'il reprenait son nom de famille, celui de Rousseau; il composa plusieurs épîtres, plusieurs dissertations philosophiques pour le poète du Belloy, pour M. de Saint-Germain, pour une jeune dame qui lui demandait des conseils. Toutes ces pièces sont très curieuses; il revient, dans quelques-unes, sur sa vie toute entière, examinant, scrutant le passé; il juge sa propre conduite, ses principes, aussi bien que les actions, que les pensées de la plupart des personnages illustres avec lesquels il a vécu. Ces pages, empreintes parfois d'un sentiment de rancune et de haine contre les hommes en général, contre les grands, contre les Encyclopédistes en particulier, sont en quelque sorte une suite aux *Confessions* : sans doute, on ne peut admettre comme justes, comme

Digitized by Google

exacts tous les portraits qu'elles contiennent, mais, elles intéressent au plus haut degré par la franchise, par la vigueur et même par l'amertume avec lesquelles elles sont tracées.

La Savoie, l'Angleterre, la Provence, la Normandie, Paris, Lyon, etc., etc., furent les points principaux que Jean-Jacques indécis choisit et rejeta tour-à-tour comme lieux de refuge, sans rien fixer. La fin du mois d'avril 1770, le trouva dans ses mêmes dispositions; malheureux, irrésolu, agité, habitant toujours Sezarges que sa pensée avait fui depuis longtemps. Le départ ne s'exécuta qu'à la fin du mois de mai. Thérèse Levasseur en fut la cause déterminante; c'est elle qui amena une rupture brutale entre Rousseau et M. de Sezarges. Cette femme que Jean-Jacques avait connue servante, dans une mauvaise auberge de la rue des Cordiers, à Paris, qu'il avait élevée jusqu'à lui, sans pouvoir, malgré ses soins assidus, changer sa nature grossière, avait quelques-uns des défauts de son mari, sans que rien en elle put les faire excuser ou pardonner.

Oubliant sa condition première, impérieuse, exigeante vis-à-vis des personnes laissées à son service par ses hôtes bienveillants, elle maltraita une des domestiques du château de Maubec, qu'elle prétendait lui avoir manqué de respect. La servante outragée se fit justice à elle-même, de ses propres mains, avant de porter plainte à ses maîtres, qui reconnurent son bon droit dans la dispute, et ne purent lui donner tort d'une manière éclatante, sans se montrer injustes et ingrats. Rousseau, absent au moment de cette querelle, n'eut et ne consulta que le témoignage de sa femme, ne l'apprit que de sa bouche : *ab irato*, sans rechercher la vérité, il écrivit à M. de Sezarges : « Je vous avoue que vous connaissant pour un gentilhomme plein d'honneur et de probité, je n'apprends pas sans surprise la tranquillité avec laquelle vous avez souffert, en mon absence, les outrages atroces que ma femme a

Digitized by Google

reçu du bandit en cotillon auquel Mme Sezarges a jugé à propos de nous livrer.... Je sais bien qu'on vous taxe d'avoir peu d'autorité chez vous, mais je ne vous aurais pas cru dénué de crédit dans votre propre maison au point de n'y pouvoir procurer la sûreté aux hôtes que vous y avez placés vous-même. Puisqu'en cela, toutefois, je me suis trompé, et, puisque Mme Sézarges ne voit d'autre remède aux mauvais traitements que je puis recevoir des gens qui dépendent d'elle que d'en être désolée, ne trouvez pas mauvais, jusqu'à ce que je puisse me procurer une autre demeure, que réduit à moi seul pour toute ressource, je tâche de me faire la justice que je ne puis obtenir, en pourvoyant de mon mieux à ma propre défense et à la protection que je dois à ma femme. »

Leur déménagement s'opéra avec promptitude, et à peu de frais, il était facile : une charrette, louée à Montquin, conduisait à Lyon, chez Mme Bois de Latour, quelques hardes, l'herbier, et les livres composant les restes de sa bibliothèque déjà bien diminuée. M. Dupérou qui s'était proposé pour acquéreur, pouvait de là recevoir l'expédition à son gré; les moyens de transport étaient commodes et certains, mais il mit, pour condition première au marché, la clause délicate que le vendeur garderait la jouissance de ses livres et de sa collection, durant toute sa vie.

A près de soixante ans, pauvre valétudinaire, Rousseau reprit le bâton du voyageur, il dit adieu pour jamais aux campagnes de Bourgoin, pour recommencer son existence nomade. Suivant sa fortune, il s'arrêta quelques jours à Lyon pour y revoir ses amis; Mme Bois de Latour, lui offrit l'hospitalité, mais ne le retint pas longtemps; de Lyon, il se rendit à Paris, où il fit une plus longue station. Mais, dans l'intervalle, il visita, sans s'y fixer, différentes contrées où on lui offrait des retraites tranquilles. Enfin, après huit années de courses et de tribulations diverses, il vint mourir subitement à

Digitized by Google

Ermenonville, chez le comte de Girardin, ce fut le 3 juillet 1778.

Sa veuve, comme on le sait, se remaria peu de temps après, quoiqu'âgée de plus de cinquante ans, avec un jeune garçon jardinier.

Dr A. Potton.

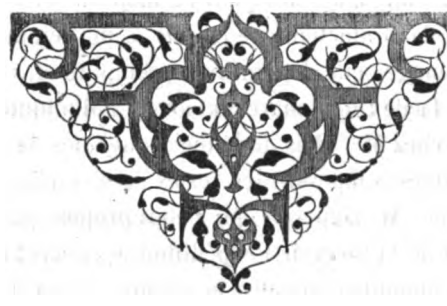

Digitized by Google

COURS
DE
LITTÉRATURE DRAMATIQUE,
OU
DES PASSIONS DANS LE DRAME,

PAR

M. SAINT-MARC GIRARDIN.

Ce livre est une œuvre de critique.

D'après le sens fastueux prêté à ce dernier mot depuis quelques années et le nom élevé de l'auteur, on pourrait s'attendre à trouver dans cet ouvrage les règles du beau, quelques-unes des lois de l'esthétique et surtout la solution des questions si vivement débattues sur l'avenir de l'art.

On serait trompé, — et il y a à cela deux causes selon nous : la première, c'est que la critique ne saurait produire ce que beaucoup de gens en attendent; la seconde, c'est que

Digitized by Google

M. Saint-Marc Girardin ne lui a pas fait rendre tout ce qu'elle pouvait donner.

La critique ne mérite point les triomphes qu'elle s'est décernée avec une incontestable générosité. Cette puissance, si fort accrue depuis la révolution littéraire de 1830, a profité habilement des circonstances que les temps lui ont faites : entre l'ancienne école ébranlée et la nouvelle à peine assise, plus de ces gloires incontestables que la durée a rendu saintes. Quel beau moment pour dogmatiser à l'aise et trancher de l'aristarque ! C'est une justice à rendre à la critique qu'elle en a amplement profité, non pour louer et féconder, mais pour blâmer et détruire. Découvrir le beau même altéré par quelques tâches, le populariser en en communiquant l'intelligence au public, c'est là une œuvre plus difficile que de prendre trois phrases dans une grande composition pour les déchiqueter à coups d'épingles ou d'en détacher un sentiment exagéré peut-être pour railler non seulement l'exagération, mais le sentiment lui-même. C'est à cela, cependant, que s'est borné le rôle de la critique : accueillant tout ce que le présent produisait avec un magnifique dédain, elle a passé son temps à écrire des épitaphes et à élever des tombeaux, sur lesquels elle mettait sa statue. Du reste, ne se faisant pas faute de réhabiliter le lendemain l'œuvre proscrite la veille, s'il en était besoin pour écraser l'œuvre du jour.

Enfin, la critique criait si souvent et si fort que le génie avait disparu, elle s'affligeait si bruyamment sur les avortements littéraires de chaque jour, que le public, pour qui l'effronterie remplace souvent la science, s'y est laissé prendre; il a cru que ces juges altiers avaient une loi au nom de laquelle ils jugeaient, ces maîtres de l'art un type parfait auquel ils comparaient les productions infailliblement condamnées, et il s'est mis, de bonne foi, à les prier de révéler ce mystérieux idéal qui leur sert de guide. — Les ennemis de la

Digitized by Google

critique lui avaient déjà demandé, avec ironie, de produire un chef-d'œuvre, un seul, en musique, en poésie, en peinture, pour qu'on ne pût l'accuser de ressembler au renard qui a la queue coupée. Ceci n'était qu'une raillerie. Mais à ce public confiant qui lui disait : « Vous proclamez chaque jour l'impuissance de notre époque, nos auteurs ne peuvent cependant se contenter d'être des scribes exacts et attentifs, copiant éternellement le passé, comment doivent-ils faire pour créer des choses belles et neuves, dites-le nous une bonne fois, pour que nous ne nous laissions pas aller à nos impressions, comme il nous est arrivé trop souvent, pour que nous n'admirions pas naïvement une œuvre que vous nous apprenez le lendemain être monstrueuse et absurde. » A ce public-là, plein de bonnes intentions, la critique pouvait-elle répondre ? Est-elle en état d'enseigner la voie où il faut passer pour arriver à la perfection ? Peut-elle poser les bases de l'art moderne? C'est demander si la rhétorique peut créer l'éloquence. La règle s'abstrait des chefs-d'œuvre qui la contiennent et l'appliquent à la fois ; elle, aussi, est l'œuvre du génie qui la devine en s'élevant jusqu'à l'invisible beauté. Le génie n'est pas plus un calcul que la vertu. C'est une inspiration. La vertu qui spécule sur la récompense n'est plus de la vertu; le génie qui procède seulement d'après des règles n'est plus du génie. On ne lui indique pas le chemin ; on le retrouve en suivant la trace de ses pas. Ainsi, que ceux qui attendent de la critique un code de règles où l'art futur sera assis et défini, que ceux-là se détrompent. La critique est impuissante à rien créer. Il n'y a rien à espérer d'elle pour l'avenir.

Il y a dix ou quinze ans, cependant, que les hardiesses d'un grand poète l'avaient portée dans ces régions, où les questions de l'art, touchant à tous les autres côtés du génie humain, les aperçus larges, les considérations profondes se

Digitized by Google

trouvaient à l'aise et semblaient promettre des fruits merveilleux. Mais une époque achève rarement l'édifice dont elle a posé la première pierre, et il semble que ce soit le sort de la nôtre de soulever les plus graves problèmes pour défaillir aussitôt sous leur poids. Des hauteurs où les recherches avaient été portées, elles ont semé peu de germes féconds, et, comme il est plus facile d'inventer une théorie du beau que d'avoir appris à le connaître dans une longue étude des chefs-d'œuvre où il brille, chaque matin vit éclore bientôt une nouvelle utopie, plus absurde, mais non moins dogmatique que la précédente. Les idées meurent par leurs excès comme les gouvernements. Le public, sentant que la question ne marchait pas, ferma l'oreille à de stériles redites. Malheureusement, de l'idolâtrie à l'oubli, il n'y a point de transition. Les novateurs et la critique *transcendentale* sont maintenant dans les modes de l'année dernière, je veux dire dans tout ce qu'il y a de plus délaissé et de plus impossible au monde.

Aussi, aujourd'hui on semble vouloir en revenir à l'analyse verbale de Laharpe, au rapprochement des phrases, des mots et des syllabes, et renoncer complètement aux vues d'ensemble. Et cela, pour se conformer au goût d'un public mal éclairé, auquel on n'a rappelé que les erreurs ou les ridicules de l'école dont nous parlions tout à l'heure. Nous savons qu'il est dangereux de ne pas railler ce que tout le monde raille. C'est avoir des airs de province qui font sourire les gens bien appris. Cependant nous oserons dire que la critique de texte n'est que le début, le rudiment, si nous pouvons ainsi parler de la vraie critique; bien plus, que s'il fallait se prononcer entre les tendances anciennes et les tendances nouvelles (nous disons les tendances et non les œuvres), nous n'aurions pas un instant d'hésitation.

Du reste, la vérité est sans doute dans l'union de la science

Digitized by Google

qui recueille les germes, et de la pensée philosophique qui les féconde. Il faut avoir l'une et l'autre pour arriver à d'heureux résultats. C'est à cette condition que s'élèveront ces travaux dont les auteurs, étudiant les chefs-d'œuvre du passé, cherchent à en dégager les infaillibles préceptes du beau et du vrai. Si, de plus, cette critique, en revanche de l'amour qu'elle prodigue aux anciens, accordait seulement aux modernes l'impartialité, elle serait d'une utilité incontestable, et sa dignité et son influence s'accroîtraient avec justice. Car si le génie n'emprunte à personne les ailes qui le transportent au séjour de la beauté, il prend son essor en s'appuyant sur ces monuments antiques dont on ne peut trop approfondir la perfection. Mais, pour être impartial, il faut avoir une vue large des choses ; il faut s'adresser moins aux hommes qu'aux systèmes, moins aux textes qu'aux idées, et posséder une vive intelligence des temps, des hommes, des opinions. C'est là cette philosophie à laquelle l'érudition doit servir de base. Or, l'esprit philosophique, uni à la science, est chose plus rare qu'on ne l'imagine.

Dans le livre de M. St-Marc Girardin, c'est ce côté destiné à la spéculation qui nous semble tout-à-fait absent, et c'est à cette omission que nous attribuons la sévérité de ses jugements sur l'école moderne.

Mais, avant tout, faisons à l'auteur une large part d'éloges : des aperçus fins et délicats, une analyse ingénieuse, un style charmant qui semble avoir retenu l'aimable aisance de la parole, même après les épreuves de la correction, telles sont les qualités qui rendent ce livre d'une lecture pleine de charme et d'intérêt. Nous n'étendrons pas davantage ces louanges qui ne sont que justes. Assez d'autres relèveront ces qualités pour que nous puissions aborder la critique en toute sûreté de conscience.

En faisant le plan de son ouvrage, M. St-Marc Girardin

Digitized by Google

est parti de cette idée : les passions, qui constituent le fond de toute espèce de drame, sont toujours les mêmes ; donc, il suffit, pour étudier les divers théâtres, de prendre celles d'entre ses passions dont la scène a le plus fait usage et de comparer les diverses expressions données au même sentiment par des littératures d'époques différentes. Le but de l'auteur, c'est de chercher lesquels, des anciens ou des modernes, se sont le plus rapprochés de la vérité dramatique ; son procédé pour y arriver, c'est de comparer les œuvres contemporaines avec celles du passé. Mais, comme chaque sentiment, chaque passion donne lieu à un examen séparé, ce ne sont pas des œuvres complètes qui sont rapprochées, mais quelques pages, quelques scènes, quelques lignes.

Ce procédé, qui au premier coup d'œil semble mettre beaucoup d'ordre et de netteté dans les études, est bientôt reconnu pour funeste, quand on a lu le livre de M. St-Marc Girardin. Il conduit à des rapprochements impossibles entre des créations de genres complètement différents, à d'éternels et choquants parallèles. Si le parallèle semble paradoxal en s'exerçant sur des œuvres antiques ou d'imitation antique, que sera-ce quand il s'agira des créations du théâtre moderne ? quand nous aurons deux systèmes opposés, deux écoles rivales ! c'est sur cette idée que nous comptons nous arrêter. Mais, d'abord, constatons par un exemple la singularité de certains rapprochements choisis par M. St-Marc Girardin : le sentiment de la vie, la lutte de l'homme contre ce qui la menace, est un des côtés de la vie humaine qui appartiennent au drame. L'un des plus beaux exemples des combats de l'homme contre la nature, se trouve au cinquième livre de l'Odyssée, dans cette fameuse tempête que Neptune suscite contre Ulysse. M. St-Marc Girardin a relevé avec infiniment de tact et de goût l'art dont a usé Homère pour nous intéresser aux efforts d'Ulysse, à son courage et à ses dangers. Puis, à côté de

Digitized by Google

cette description, il fait arriver celle de la tempête qui assaille les Apôtres, dans le XXVIIe livre des *Actes*. En vérité, je cherche pourquoi M. St-Marc Girardin est allé prendre cette tempête des *Actes*, qui ne me semble rien offrir de remarquable, et reste, de toutes façons, à une distance énorme de celle d'Homère. Peut-être était-ce pour écrire ces phrases? « Remarquons d'abord que, dans cette tempête, comme dans celle d'Ulysse, l'homme aussi est toujours en scène. Mais entre Ulysse et saint Paul, quelle différence! l'un qui ne désespère jamais, quoiqu'il ne se résigne jamais non plus, et qui n'est soutenu dans sa lutte contre le danger que par l'amour de la vie, sentiment qui donne plus de patience que de dignité; l'autre qui, dans un vaisseau battu par les flots, n'a pas l'air de s'occuper de l'orage, sinon pour s'occuper de ses compagnons, et qui leur dit d'un ton assuré qu'ils ne perdront pas un cheveu de leur tête. L'ange de Dieu le lui a dit, et son Dieu ne trompe pas. Ulysse hésite, quand Leucothoë lui conseille de quitter son vaisseau et de se jeter dans les flots: peut-être est-ce une ruse d'un Dieu ennemi? Mais le Dieu que sert saint Paul n'a point de ruses, et ses paroles n'inspirent point l'hésitation; elles affermissent le cœur de l'homme, elles lui donnent l'oubli de l'orage et de ses fureurs.» Ces réflexions sont respectables et il est bien d'avoir célébré la supériorité du Dieu de saint Paul sur la déesse Leucothoë: cependant on pourrait faire remarquer à M. Girardin que Leucothoë, s'étant présentée sous la forme d'un oiseau, Ulysse ne l'a point reconnue, tandis que saint Paul est bien sûr d'avoir vu en songe un ange de Dieu. Ulysse craint que ce ne soit une divinité infernale ou, comme nous dirions, un démon qui lui a parlé. Ce n'est point par un scepticisme voltairien qu'il hésite à croire Leucothoë, mais seulement parce qu'il n'est pas assuré de sa qualité de déesse.

Après cette réhabilitation de la piété d'Ulysse, continuons,

Digitized by Google

sans nous arrêter à une observation dont nous ne nous exagérons pas la valeur littéraire. Tant que M. Girardin s'en est tenu à l'art antique ou aux imitations qui en ont été faites, le parallèle a dû sembler quelquefois forcé ou étrange ; cependant on n'osait encore se refuser tout-à-fait aux conclusions de l'auteur. Mais il n'en est plus de même quand V. Hugo se trouve rapproché de Racine, de Shakespear, de Sophocle, comme s'ils avaient tous suivi la même règle, appartenu au même système. Ici il y avait plus à faire, il ne fallait pas avoir l'air de n'avoir jamais entendu parler de la querelle entre le théâtre ancien et le théâtre moderne, et, si la division adoptée d'une étude séparée de chaque sentiment s'opposait à l'introduction de cette question, il fallait changer son plan ; car, en dépit de tout, le problême subsiste, la cause du drame et de la tragédie est encore pendante, et qui la fera gagner ou perdre, si les hommes comme M. Girardin dédaignent d'en parler ?

Mais quoi ! me dira-t-on, la nature de l'homme n'est-elle pas la même en tous temps et en tous lieux, et, un sentiment étant donné, ne devons-nous pas accorder la supériorité à l'auteur qui l'aura peint avec le plus de vérité, sans distinction d'époques ni de systèmes ? Sans doute, l'homme moral ne change point avec les systèmes, c'est un axiôme dont je ne veux pas m'éloigner. Mais il est également vrai que le visage de l'homme, sa conformation, sa nature extérieure enfin, ont toujours été les mêmes ; pourtant, si, exaltant le dessin pur et irréprochable de l'école de Rome, je rapprochais de ses productions les œuvres de l'école vénitenne pour les condamner comme fort inférieures, je serais accusé de ne pas tenir compte de l'admirable coloris de cette dernière. C'est à ce genre d'erreur qu'on est exposé, en comparant sans préambule une scène d'un drame moderne avec une scène d'une tragédie antique ; c'est ne regarder qu'un coin d'une œuvre ;

Digitized by Google

c'est prendre un bras du Laocoon et un bras de l'Antinoüs, et vouloir prouver que l'un est plus parfait que l'autre d'une manière absolue, sans se rappeler les chefs-d'œuvre très dissemblables auxquels ils appartenaient. Entre le drame et la tragédie, surtout celle du XVIIe siècle, il y a un espace immense, et l'on ne peut arriver à des résultats sérieux sans l'avoir mesuré.

Nous venons de mettre en question la légitimité des procédés employés par M. Saint-Marc Girardin. Si nous avions réellement démontré que sa méthode est vicieuse, nous pourrions en conclure que les résultats sont incomplets ou erronés. Mais M. Girardin a trop de poids, en pareille matière, pour qu'on puisse s'en tenir, avec lui, à cette hautaine déduction. Poursuivons donc notre examen.

L'idée générale qui a présidé à ce travail, la solution philosophique pressentie dès les premières pages, et résumée dans les dernières, est celle-ci : le théâtre grec, au milieu d'une société matérialiste, tend à spiritualiser les sentiments; le théâtre de Louis XIV réalise complètement cette spiritualisation; le théâtre moderne, au contraire, tend à ramener sur la scène l'expression grossière, matérialisée, des émotions de l'ame. Cette opinion est spécieuse, elle contient même une portion de vérité. M. St-Marc Girardin a fort habilement choisi ses exemples, et, au premier coup d'œil, on est tenté d'être avec lui. Cependant, examinons encore une fois si le parallèle, ce frère aîné de l'antithèse, ne produit pas, comme elle, des résultats plus apparents que réels, plus éclatants que solides.

M. St-Marc Girardin a rapproché trois scènes d'Euripide, de Racine et de V. Hugo, dans lesquelles une femme, prête à périr, demande grâce de la vie. La situation étant à peu près la même dans Euripide et Racine, le parallèle se réduit réellement à deux termes : l'Iphigénie d'Euripide ou de Ra-

Digitized by Google

cine, et Catarina de M. V. Hugo. Or, je le demande, est-il deux figures moins ressemblantes, deux créations plus diverses qu'Iphigénie et Catarina. Se trouve-t-il seulement dans les deux drames le moindre rapport de situation hors celui-ci : que ces deux femmes sont également destinées à périr? Dans Iphigénie à Aulis, Calchas, au nom des dieux, au nom du fatal destin, demande une victime humaine; cette victime, Diane elle-même l'a désignée, c'est la fille d'Agamemnon. Après avoir tout fait pour empêcher l'arrivée de la fille qui vient d'Argos, le roi ne peut plus échapper à la volonté des dieux et de tous les grecs animés par Calchas. Sa fille doit mourir. Mais elle ne l'apprendra point de sa bouche, il ne pourait lui porter un coup si douloureux. Un esclave en instruit Clytemnestre. Quand Iphigénie adresse à Agamemnon ses plaintes si touchantes, elle connaît donc son sort depuis quelque temps déjà ; le couteau sacré n'est pas levé sur sa tête, prêt à la frapper. Il n'y a là ni cet effroi, ni cette horreur que cause une mort imminente. Agamemnon lui-même est la victime des destins. Son infortune ne le cède point à celle de sa fille : à peine peut-elle lui en vouloir de sa cruelle soumission aux dieux. Pour le fléchir, elle ne craint pas de descendre aux plus humbles prières. L'enfant sait qu'un père ne résiste point aux larmes. Aussi les plaintes d'Iphigénie sont vraies et elles inspirent la plus douce pitié.

Dans le drame de M. V. Hugo, rien de tout cela ; mais une femme mariée à un monstre qui ne l'a jamais aimée, qui la condamne à mourir à l'instant où il la soupçonne, qui se fait à la fois son juge et son bourreau et ne lui dit que cette parole : L'épée ou le poison. Quelles pensées autres que l'horreur de cette mort terrible, inévitable, peuvent animer l'infortunée Catarina ! Comment fléchir cet homme qui va la frapper, quand il n'y a rien entre elle et lui que de la haine? Si elle avait essayé d'attendrir le féroce Angelo par

Digitized by Google

de longs discours, l'auriez-vous trouvée naturelle? Iphigénie plaide devant un juge, et ce juge est un père. Catarina se débat entre les mains de la mort. Les situations différentes, les sentiments doivent l'être et le parallèle est impossible.

Mais, peut-être, on m'objectera que le poète fait ses situations, qu'il doit repousser celles qui sont horribles. Il y aurait beaucoup à répondre à cette observation : d'ailleurs, elle ne justifie point le parallèle. Cependant, passons sur tout cela. Qu'importe le chemin suivi, si l'on est arrivé à la vérité ! Pénétrons donc plus au fond. Je l'accorde, ce qui se révèle dans le personnage de Catarina, c'est l'instinct de la vie, l'horreur matérielle, si je puis ainsi parler, de la mort..... En faut-il conclure, avec M. St. Marc Girardin, que notre théâtre, que notre littérature sont frappés de décadence? Oui, si nous nous tenons à la surface, si nous jugeons de toute une école par trois ou quatre scènes d'un drame ; mais, si avant de conclure aussi hardiment, nous nous arrêtons un peu à étudier les tendances générales du théâtre et de la littérature, peut-être arriverons-nous à un résultat précisément tout opposé.

C'est ici que la lacune, laissée par M. Girardin, se fait sentir ; c'est ici que sans doute il aurait changé d'opinion, s'il avait considéré d'un peu plus haut les voies nouvelles du théâtre.

Il y a deux choses que l'art poursuit incessamment : la vérité et la beauté. L'art au théâtre, c'est la vérité et la beauté dans la nature humaine. Or, les artistes peuvent songer à atteindre l'une ou l'autre, rechercher dans leurs œuvres le vrai ou le beau, non pas exclusivement mais principalement. La philosophie, les arts, furent pleins, à Athènes, de cet amour de la beauté devenu une idolâtrie. La beauté fut donc le but du théâtre comme de tout le reste. Ce sentiment du beau que Platon appelait un saint délire, échu seu-

Digitized by Google

lement aux ames consacrées aux muses et à l'amour, et qui ont contemplé les pures essences, est l'ame du poète, c'est la poésie elle-même, mais il faut que l'auteur dramatique soit quelque chose de plus que poète, il faut qu'il soit philosophe, qu'il ait l'intelligence de la vérité : or, la poésie fut surtout le don de cette terre bénie du ciel qui vit naître Homère et Platon. Et, si au sublime point de vue du philosophe athénien, on peut dire, peut-être justement, que le vrai et le beau sont identiques, il n'en est pas de même dans les choses qui se passent autour de nous ; il n'en est pas ainsi dans le drame. Un sentiment peut être très vrai et n'être pas beau, il peut être très beau et n'être pas vrai. C'est comme un mauvais portrait ressemblant et un chef-d'œuvre auquel il ne manque que d'avoir un peu l'air du modèle.

Est-ce à dire qu'il n'y a point de vérité dans le théâtre grec? je me garde bien d'avancer un tel paradoxe. Mais ce peuple, amoureux du grand, de l'héroïque, a souvent, dans ses drames, transformé l'homme en héros ou en demi-dieu. Agamemnon, Achille, Ajax sont bien vivants sans doute, mais ils tendent parfois à une grandeur un peu surhumaine. — Ce qui fait leur réalité, c'est qu'ils sont grecs, c'est qu'ils sont animés des mêmes sentiments, de la même vie que les spectateurs qui les écoutent. Mais ils se montrent déjà, pour l'antiquité, comme des types auxquels l'abstraction n'a pas encore ôté complètement l'existence, il est vrai, mais qui sont déjà tout près de sortir de la réalité vivante.

Le théâtre du XVIIe siècle accomplit ce changement. Il prend au théâtre grec ses règles et son système d'exclusion à l'égard de certains sentiments, non plus seulement par un culte idolâtre de la beauté, mais par le respect des convenances de cour. Il lui prend aussi ses personnages. Mais le modèle était vivant et la copie est morte. Le modèle s'agitait, se mouvait, offrant au regard mille expressions diverses;

Digitized by Google

la copie n'a plus qu'un regard et qu'une attitude. Cependant, le théâtre du XVIIe siècle renferme d'incontestables beautés, mais pas de celles qui émeuvent sur la scène. En effet, la vérité dans l'étude de l'homme peut se présenter sous deux faces. On peut la chercher, soit dans l'homme en général, soit dans tel homme en particulier; on peut faire de la philosophie ou des études de mœurs, de la psychologie ou du roman, du drame; on peut étudier l'espèce *homme*, objet abstrait et sans réalité, ou un homme quelconque, vivant de sa vie propre et de plus de la vie de l'humanité. Que faisait la tragédie? Elle faisait de la psychologie sur le théâtre. Aussi, jamais la délicatesse de l'analyse n'alla plus loin, jamais le cœur humain ne fut plus disséqué avec plus de science et de profondeur; mais, effacez les noms des personnages, lisez ces vers de Corneille et de Racine, quel est le héros qui ne pourra déclamer les uns, quel est l'homme qui ne pourra dire les autres? Voyez Oreste, voyez Achille, voyez Titus; ce n'est ni Achille, ni Oreste, ni Titus, c'est l'homme sous une de ses faces; et si, par hasard, l'abstraction s'oublie, si le personnage parle et non l'homme, le grec Oreste, le romain Titus ne parle pas, mais l'amoureux du siècle de Louis XIV. C'est que ces gens-là ne vivent pas de la vie qui leur est propre; ce ne sont pas des hommes, ce sont des sentiments qui portent un nom grec ou romain. L'homme avec ses grandeurs et ses misères, fort aujourd'hui, faible demain, ne s'y trouve pas.

C'est le drame moderne qui retourne réellement vers l'antiquité, par une imitation légitime, en choisissant, comme elle, des personnages sympathiques au spectateur, parce qu'ils vivent de la même vie que lui, en essayant de reproduire l'homme, non pas seulement selon l'immobile vérité de l'abstraction philosophique, mais aussi tel que nous le voyons par les sens et l'imagination; mais, plus libre que la tragédie grecque, ne devant point se borner à des figures consacrées

Digitized by Google

par la religion ou la tradition, il peut approcher bien plus de la vérité. La préoccupation du drame, ce n'est pas de donner une analyse délicate d'une faculté, mais de créer un personnage : quand le poète a tracé, par l'imagination, les lignes qui figurent les traits, la taille, alors il tâche de le faire marcher, non pas seulement selon la taille et la force qu'il lui a données, mais aussi selon la nature humaine à laquelle il appartient. Notre théâtre classique, renfermé dans ses règles d'unité, ne mettait qu'un fait sur la scène ; chaque personnage s'y présentait avec sa passion, et, à vrai dire, il ne songeait guère à être un homme, mais cette passion d'un bout à l'autre du drame.

Le théâtre moderne, ayant élargi le cadre où se meuvent ses créations, ayant embrassé plusieurs années de l'existence et même toute l'existence d'un homme, a pu répandre dans ses œuvres la variété et la diversité de la vie elle-même. Or, dans ce système, l'individualité se développe avec tous ses attributs, dont l'instinct est un des plus puissants. L'école classique, choisissant les sentiments qu'elle voulait peindre, et songeant seulement à les élever au maximum de l'héroïsme, repoussait ce qui tenait à l'instinct, comme indigne de la scène ; le théâtre moderne, cherchant seulement à peindre l'homme tel qu'il vit, n'a rien rejeté des parties qui le composent ; il a idéalisé l'individu tout entier au lieu d'abstraire quelques sentiments héroïques, grandis jusqu'à cette immuable vertu qui ne sait plus émouvoir.

Si le côté de l'homme, qui appartient à l'organisation, reparaît dans le monde avec l'école moderne, d'une autre part, le sentiment lui-même reprend ses justes proportions. Ce système, qui grandit sous les sentiments jusqu'à la vertu, détruit, à vrai dire, le drame et la tragédie dont *les véritables effets sont la compassion et la terreur* (1). Les sentiments ré-

(1) Racine. Préface d'*Iphigénie en Aulide*.

Digitized by Google

sident pour une bonne moitié dans l'organisation, c'est-à-dire qu'ils sont d'abord des instincts. En le disant, le théâtre moderne a chassé de la scène le stoïcisme sculptural en même temps que le christianisme de Thébaïde, qui détruisaient chacun la moitié de l'homme. Il a pris le sentiment en lui-même et il l'a trouvé sublime: l'amour irraisonné de la mère pour son enfant, de l'amant pour sa bien-aimée, du fils pour pour son père, ce quelque chose qui sort des entrailles, puissance divine, irrésistible, il l'a pris tel qu'il est. C'est qu'en effet ces sentiments sont beaux, en dépit de la raison et du choix. Mais quoi ! me dit-on, vous abaissez l'homme ! vous le réduisez à la condition des brutes ! Les bêtes aussi aiment leurs petits avec fureur ! Ah ! je préférerais bien n'en point parler. Je ne sais trop ce qui se passe chez les bêtes, et je ne m'explique point comment tant de gens paraissent le savoir ; mais il y a, je crois, une réponse toute prête pour cette objection qui doit être bien forte, si j'en juge par le nombre de fois dont on s'en est servi ; la réponse, elle est dans cette idée de Pascal : « Quand l'univers écraserait l'homme, l'homme serait encore plus grand que l'univers, car il sait qu'il meurt. » Eh ! bien, le père sait qu'il aime, la mère sait qu'elle aime, ils savent qu'ils sont vaincus par une passion toute-puissante, et ils se complaisent dans cette défaite, voilà pourquoi ils m'attendrissent. N'en déplaise à M. Saint-Marc Girardin, ces vers de V. Hugo qu'il a cités :

Il est si beau l'enfant avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite apaisés ;
Laissant errer sa vue étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts sa jeune ame à la vie
Et sa bouche aux baisers.

Digitized by Google

Seigneur! préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
Frères, parents, amis et mes ennemis même
Dans le mal triomphants,
De jamais voir, Seigneur! l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants.

Ces vers me causent aussi un attendrissement singulier, et c'est tout ce que je demande à la tragédie, ne voulant pas être plus exigeant que Racine. On a coutume d'attribuer au christianisme seul ce retour aux vrais sentiments de l'homme, je crois qu'on s'est un peu égaré ici sur les pas de M. de Châteaubriant. Cet illustre écrivain, en glorifiant le christianisme des progrès accomplis depuis dix-huit siècles, a oublié la part d'une autre puissance, divine aussi, qui marchait à côté de la première : le temps. C'est pourquoi notre littérature n'est pas seulement fille du christianisme, mais aussi du XVIIIe siècle, et, dans le XVIIIe siècle, de Rousseau et de la révolution. Rousseau ne semble pas plaire à M. St-Marc Girardin. Je le plains (Rousseau). M. Girardin dit que ses récits d'amour sont à la fois exaltés et brutaux. S'il nous était permis, à nous chétifs, de changer un peu les paroles de l'ingénieux professeur, nous dirions qu'ils sont à la fois sublimes et passionnés, et que c'est là le véritable amour, tout l'homme, dieu et démon tour-à-tour.

Mais, à Dieu ne plaise, que je m'aille jeter dans un excès contraire, en disant que dans cette voie qui restituait à l'art l'homme tout entier, nul n'a chancelé, nul n'a exagéré les principes : je suis si loin de le penser que je crois tout le contraire. Mais le système en lui-même est-il un progrès ou une chûte, une vérité ou une erreur? voilà une discussion que l'on aurait voulu trouver dans un livre consacré aux passions

Digitized by Google

du drame, et dont l'absence nous paraît si grave, qu'elle ôte toute valeur aux conclusions. Mais, me dira-t-on, M. St-Marc Girardin n'a-t-il pas jugé le système en jugeant les œuvres? Non, vraiment. Si le XVIIe siècle avait apprécié le *novum organum* de Bâcon sur les applications qu'il en a faites, le nom de ce grand homme fut-il devenu si vîte immortel? Et, sans nous arrêter ici sur l'incertitude des jugements contemporains, toute la littérature dramatique de nos jours est-elle bien représentée dans le livre de M. Girardin pour qu'il ait pu tirer cette conclusion que l'art moderne allait en décadence? « N'a-t-il pas fait plutôt le procès, sommairement instruit, d'un seul homme? » S'il y a le lyrisme et le drame de Hugo, il y a aussi le lyrisme de Lamartine et le roman de G. Sand. Or, sur G. Sand M. Girardin a dit un mot seulement, et je ne le trouve pas heureux. Cette observation est grave: c'est la moitié de notre littérature dramatique oubliée. Voilà deux péchés d'omission qui doivent peser un peu sur la conscience d'un critique.

Oui, il y a eu un excès dans les tentatives de l'école moderne, le drame a souvent dégénéré en mélodrame et en mauvais mélodrame. La cause en est aux choses humaines : les réactions sont toujours violentes. Mais de nouveaux éléments, ignorés du théâtre classique, ont été introduits dans le drame moderne. Cette source nouvelle d'émotions vives et vraies a peut-être été exploitée avec une ardeur imprudente, nous le voulons, mais sa découverte est un progrès, un immense progrès qui rend impossible le succès des imitations de nos grands classiques. Ce sont des discussions sur ces choses que nous aurions desiré trouver dans le livre de M. Girardin ; il les aurait certainement éclairées, en les abordant. Il ne l'a pas fait et le cercle de ses observations ayant été insuffisant, le reste ne suffit pas pour nous amener

Digitized by Google

à partager ses sentiments sur l'avenir de la littérature moderne.

Je l'avoue, un livre qui arrive avec ces paroles : L'art s'en va; la vérité n'est plus; la beauté n'a plus d'ames dont elle fasse ses asiles; dès l'abord, ce livre ne m'est point sympathique. N'essayez pas de nous enlever notre dernière religion, la seule des gens de conscience qui en ont encore une : la foi au progrès. Pour moi, c'est un axiôme contre lequel se brisent les théories qui le nient. M. Girardin a trop conscience des tendances de son temps, pour n'avoir pas compris cela; aussi voyez, pour ne pas heurter l'opinion à cet égard, voyez à quel étrange paradoxe il est arrivé : vous savez que s'il est une vérité banale, s'il est une métaphore, c'est celle-ci : la littérature est le miroir de la société. Eh! bien, M. Girardin, dans quelques pages, à la fin de son livre, entreprend de renverser ce vieil adage. Est-ce amour du paradoxe? non, mais il ne pouvait échapper autrement à la plus désolante conclusion. En effet, depuis Athènes jusqu'à nous, la littérature dramatique a été explorée et nous sommes condamnés, non pas à une de ces infériorités qui portent sur le détail, sur la forme, mais à une infériorité radicale, qui tient à une véritable dépravation des ames. Ce résultat est inacceptable, vous le concevez; M. Saint-Marc Girardin le sent, alors, que fait-il? Il nie que cette littérature représente l'état des esprits. Et quelles preuves en donne-t-il, je vous prie? c'est que les hommes de nos jours ne mettent pas sur le champ à exécution tout ce qu'ils trouvent dans les drames et les romans. Est-ce bien M. Girardin qui se contente de semblables raisons? Si on trouvait cela dans un de ces feuilletons mort-nés, jetés au bas des journaux pour aider à la digestion des Premiers-Paris, on ne s'en étonnerait point. *Parvos parva decent*, mais ici, dans un livre, c'est autre chose. Quoi! M. Saint-Marc Girardin ne sait-il pas que les livres représentent bien moins les actions que

Digitized by Google

les idées de la société, parce qu'ils devancent le monde où ils s'écrivent. Le sort de toutes les idées n'est-il pas celui-ci? Prêchées avec exaltation et souvent avec excès, adoptées avec enthousiame, repoussées avec fureur, elles ne restent guère sous la forme que leur avaient imprimée leurs inventeurs, mais elles tombent dans le monde, dans les esprits préparés pour les recevoir, qui les modifient, les élargissent et les perfectionnent : les systèmes sont renversés, il est vrai ; on croit avoir triomphé de novateurs insensés, et on est nourri de leurs idées, on a l'ame imprégnée de leurs doctrines. En faut-il un exemple? Les Saint-simoniens et un grand romancier ont prêché, les uns en apôtres, l'autre en victime, contre l'institution du mariage, telle que nous l'avons aujourd'hui. Cependant, l'institution du mariage est restée debout, et, heureusement, et il devait en être ainsi ; mais, pour cela, la cause de ses adversaires a-t-elle été tout-à-fait perdue? Pas davantage. Un principe, qui servait de base à toutes les attaques, s'est développé ; je veux parler de l'égalité de la femme; sa dignité comme épouse, sa sublimité comme mère, ont été relevées, et aujourd'hui ces pensées sont devenues banales et porteront leurs fruits, soyez-en sûrs.

C'est ainsi que le progrès s'avance par des voies différentes de celles où l'homme, manœuvre aveugle, voulait le diriger ; nouveau Protée, *nos variis eludit formis*, mais il subsiste en se transformant, et l'œil attentif découvre aisément la retraite où il se cache.

Quoi! parce que le drame moderne tue ses personnages sur la scène, au lieu de les tuer dans la coulisse, et que l'on ne se suicide pas encore souvent en place publique, le drame ne représente pas notre société? On s'est toujours tué sur le théâtre. Pourquoi? Mon Dieu, parce que la mort nous touche comme la haine, l'amour, la colère, et puis parce que c'est un dénoûment après lequel on ne peut rien de-

Digitized by Google

mander de plus. Cessons donc de faire ce reproche banal au drame moderne. Au point de vue de l'art, et non de la morale, il est bien vrai que le drame a abusé du coup de poignard. Mais l'innocent dramaturge qui inonde la scène de sang, ne mérite que le sourire des gens de goût; c'est assez pour ses puériles fureurs, l'anathême est de trop. Selon nous, ce qui se trouve dans nos drames, ce n'est pas l'altération et la destruction des beaux sentiments, mais au contraire leur exagération, leur apologie enthousiaste; on a fait de l'amour, sous toutes ses formes, tour à tour une sorte d'élection, une purification, une réhabilitation, une expiation. Cela n'est pas de l'immoralité, loin de là; ces idées convenaient fort bien à notre temps. Dans une société sans foi on ne peut s'adresser à la volonté impuissante parce qu'elle est sans guide, il faut donc réveiller les sentiments capables de produire le bien sans qu'il en coûte un effort quelconque de vertu. Quand la volonté de l'homme défaille, Dieu lui laisse, pour le consoler, l'inspiration vertueuse au fond du cœur. Par là il se relève. Si le théâtre avait prêché la force morale, personne n'aurait compris, car aujourd'hui il n'en reste à personne. En idéalisant la puissance du sentiment, la littérature fécondait la seule source d'où puisse encore jaillir quelque bien.

Ne dites donc pas que notre littérature ne représente pas notre société. Rien n'est moins démontré. Pour nous en tenir au drame, il a étendu, nous l'avons dit, la matière dramatique restreinte dans des limites arbitraires, or, ce drame est né en 1830, et même un peu avant; ce drame, c'était l'avènement de toute une portion de l'homme, de la vie humaine, bannie jusqu'alors du théâtre; la révolution de 1830, c'était, on le croyait du moins, l'avènement d'une partie de la nation à la liberté et à l'égalité vraie: une hiérarchie arbitraire, détruite dans les deux mondes. Je sais bien que

Digitized by Google

la révolution de 1830 n'a pas été tout ce qu'elle devait être, que la littérature n'a pas tenu toutes ses gigantesques promesses, mais voilà bien la preuve qu'elles se tenaient étroitement, puisque l'une n'a pu déchoir sans l'autre. Mais, dit M. Girardin, la société agit tout autrement que les personnages dont nos livres sont pleins; elle rit du mariage et se marie. Si quelqu'un trouvait l'argument banal, je n'en prends pas la responsabilité, mais enfin que vaut-il en lui-même? Autant que celui-ci: la comédie de Molière ne représentait point la société du XVIIe siècle, car on se mariait malgré ses pièces. La morale n'est guère plus violée qu'autrefois dans le monde, et notre littérature est pleine d'immoralité. Mais où donc toute cette immoralité? Est-ce parce que tel auteur soutient que le génie affamé est une tache pour la société qui ne lui tend pas la main, ou parce que tel autre s'élève contre la spéculation dans le mariage? M. Girardin assure que cette littérature-là ne représente pas notre société? Tant pis vraiment, s'il disait vrai. Mais nous croyons qu'il s'est trompé. Eh oui! il y a encore des auteurs qui vivent de scandale, comme ces abbés journalistes du XVIIIe siècle, si maltraités par Voltaire. Mais laissons cela et voyons plus haut: les œuvres qui dureront méritent-elles ce reproche d'immoralité? Non, si ce mot signifie autre chose que de plaider la cause de ce qui devrait être contre ce qui est.

Mais comment donc cette littérature a-t-elle fait pour vivre? Comment a-t-elle excité tant d'enthousiasme? Quoi! elle avait des instincts tout différents du monde qu'elle agitait? Elle ne trouvait d'écho nulle part? Si fait, dit M. Girardin, dans l'imagination, les caprices, les fantaisies de cette société. Nons l'avouons, nous n'avons pas compris cette distinction: une littérature caduque détruit la vérité dans les sentiments, la moralité dans les actions, et tout un peuple

Digitized by Google

applaudit, parce que cela plaît aux caprices de son imagination ! Mais qu'est-ce donc que l'imagination d'une société? L'état de cette imagination ne tient-il pas à l'état même de cette société, comme dans l'individu il tient à l'organisation ? Et pourquoi donc cette imagination a-t-elle été tout-à-coup telle qu'on ne la vit point dans les siècles passés? Il en est des nations comme des individus (ceci n'est pas nouveau) ; or, dans un homme, l'imagination ne prend pas tout à coup des gouts et des besoins inaccoutumés, sans qu'un changement profond se soit fait en lui.

La littérature moderne est une révolution dans l'art, elle marque l'ère d'un nouveau règne, comme notre révolution fut l'aurore d'une société nouvelle. Ni l'une ni l'autre n'a été tout ce qu'elle aurait pu être, mais elles ont apporté l'une et l'autre dans le monde des idées immortelles ; et toute œuvre littéraire ou politique où on ne les retrouvera pas, est condamnée à un succès de coterie ou de réaction, ce qui est bien plus triste qu'une chûte.

Pascal disait au début de ses *Pensées* : « Le respect que l'on porte à l'antiquité est aujourd'hui à tel point dans les matières où il devrait avoir le moins de force, que l'on se fait des oracles de toutes ses pensées, et que l'on ne peut plus avancer de nouveautés sans péril. » Le péril n'est plus aussi grand qu'au temps de Pascal. Aristote n'est plus, et les Jésuites ne sont pas encore aussi puissants qu'ils l'étaient au XVIIe siècle. Mais, pour de pieux admirateurs de l'antiquité (et ici mon intention n'est point de corriger un vice par un autre, et de ne faire nulle estime des anciens, parcequ'on en fait trop), pour de pieux admirateurs de l'antiquité, tout ce qui n'est pas elle ou ne lui ressemble pas, leur cause le dégoût d'un mets étranger auquel leur palais n'est pas accoutumé ; ils rejettent avec répugnance et dédain toute création nouvelle. Peut-être M. Saint-Marc

Digitized by Google

Girardin professe-t-il aussi pour les anciens le respect exagéré que condamnait Pascal. Quand on a lié, comme lui, avec ces immortels génies de profondes amitiés, on admet difficilement de nouveaux visages dans cette douce intimité. On a élevé un temple à ces divinités jalouses et on se décide difficilement à en faire un Panthéon. Peut-être ce sentiment a-t-il influencé M. Girardin, quand il a lu les ouvrages modernes, et autant il avait approfondi les uns, autant il a effleuré les autres. Il y a quelques jours, M. Saint-Marc Girardin écrivait avec ironie : *Ne soyons injustes qu'envers nos contemporains.* Cette phrase est peut-être sévère, mais M. Girardin me la pardonnera à cause du nom de l'auteur.

Quoiqu'il en soit, ce que nous reprochons à l'auteur, c'est sa méthode qui ne pouvait le conduire à des conséquences légitimes, et ne lui a guère permis d'embrasser que le côté le moins grave et le moins élevé de la question, ce sont ses conclusions contraires à des opinions devenues presque des axiômes, c'est en outre une absence d'aperçus philosophiques, de notions sur l'art que semblait promettre le titre de son livre. Ce n'est pas assez qu'un critique me dise ce qui est, il faut encore qu'il m'explique pourquoi cela est. D'ailleurs son tact, son goût sont-ils tellement sûrs qu'ils ne puissent jamais l'égarer ? Si l'observation est la base de la spéculation, la spéculation confirme et souvent rectifie l'observation. Si M. Girardin ne s'en était pas tenu à des rapprochements de textes écourtés, nous en sommes convaincu, son jugement n'aurait pas été le même.

M. Saint-Marc Girardin est un homme de beaucoup d'esprit, or l'esprit est sceptique. Les gens d'esprit son peu amateurs de réformes et de nouveautés, parce qu'ils ont peu de confiance dans l'avenir. Les beautés nouvelles ont toujours un certain air d'étrangeté qui prête au ridicule, et si l'en-

Digitized by Google

thousiasme sérieux ne remplit l'ame, le besoin de railler s'en empare; on s'abandonne à ce jeu toujours dangereux, même quand on y a du bonheur, et l'on devient un ennemi au lieu d'un juge.

Paul Rochery.

Digitized by Google

DE LA PHRÉNOLOGIE,

D'APRÈS LES DEUX OUVRAGES RÉCEMMENT PUBLIÉS

PAR M. FLOURENS, DE L'INSTITUT,

ET M. LÉLUT, MÉDECIN EN CHEF DE LA SALPÊTRIÈRE.

Les ouvrages qui traitent des sciences naturelles restent ordinairement, pour les profanes, murés dans la spécialité à laquelle ils appartiennent : applaudis ou censurés par les habiles dans cette science, ils sont généralement reçus de confiance, avec ce baptême, par le vulgaire instruit, qui n'a ni la capacité ni le temps requis pour reviser ce premier jugement. Ainsi se forme pour eux leur public, et l'on ne verrait pas pourquoi ce mode d'appréciation déplairait à leurs auteurs; car, s'ils ont d'une part à redouter parfois une partialité, qui a sa source dans la jalousie, ils ont aussi pour eux l'intérêt de la science particulière à laquelle se sont consacrés leurs juges ; cet intérêt qui, chez les ames honnêtes, développe un zèle et un amour de son progrès, supérieur aux

Digitized by Google

injustices de l'envie : enfin, plus que tous autres, ils ne sont justiciables que de leurs pairs.

Mais lorsque ces sciences spéciales sortent des catégories distinctes, où l'abstraction philosophique les a placées dans le but d'une plus scrupuleuse étude des phénomènes, et qu'elles tendent, en s'élevant dans la sphère métaphysique, à s'unir ou à lutter avec une idée reçue dans cet ordre, alors elles échappent à leur prison scientifique pour entrer dans le domaine public de l'intelligence, et ne peuvent aspirer au véritable succès qu'après avoir subi la seconde épreuve, et réuni l'approbation des philosophes à celle que leur avaient donnée leurs *experts* : cet accord entre ces deux jurys de jugement doit être une condition de rigueur; car s'il était indifférent, la vérité ne serait pas une, c'est-à-dire que la vérité ne serait pas la vérité. Mais, si ce double assentiment est le plus incontestable signe du mérite de ces sortes d'ouvrages, il est malheureusement vrai également que rien n'est plus difficile à obtenir. L'esprit d'exclusion domine les savants spéciaux et influe sur les décisions qu'ils *s'infligent* réciproquement. Rien alors n'est plus triste que la situation d'esprit de ces hommes qui, sans appartenir à ces deux aristocraties de la pensée, constituent cependant avec elles la grande masse intelligente, et recherchent le vrai avec non moins d'ardeur et de bonne foi. D'une part, en effet, le naturaliste les presse avec sa logique d'observations et de faits qu'ils ne peuvent contrôler, grâce à la mystérieuse terminologie dans laquelle il se drape : d'autre part, aussi, le philosophe, plein d'un insultant dédain pour les méthodes expérimentales, les entraîne avec lui dans ses spéculations nuageuses, souvent tout aussi inaccessibles à ces infortunés. Que faire alors, surtout lorsque la question les intéresse et qu'elle touche, par exemple, au grand problème de leur nature ? Ils seraient condamnés au doute éternel, s'il ne survenait

Digitized by Google

pas toujours un homme capable de poser avec une intelligence doublement spéciale les deux termes de la formidable équation, et de les conduire à la solution desirée, à la clarté des deux flambeaux réunis du syllogisme et de l'induction.

A aucune doctrine, plus qu'à celle du docteur Gall, ne pouvaient s'appliquer les précédentes réflexions : à aucun autre homme, mieux qu'à M. Flourens, ne pouvait faire allusion l'hypothèse qui les termine.

La *Phrénologie* est, en effet, une science qui a sa base dans l'étude des organes; par là, elle tient à la famille des sciences naturelles. Elle a, en second lieu, la prétention implicite ou exprimée, mais du moins rigoureusement logique, de modifier profondément le monde intellectuel et moral; par là elle fait irruption dans les régions de la raison pure. Sous ces deux points de vue son étude était difficile autant que grande son importance. D'une part, elle nous présentait en forme d'un *credo* absolu et impérieux le bizarre échiquier qu'elle a tracé sur le crâne humain; de l'autre, elle se donnait à peine le soin de cacher les atteintes violentes qu'elle projetait contre le libre arbitre. Son étrange originalité, ses résultats d'application piquants et pleins d'attraits, sa consanguinité incontestable avec le matérialisme de l'époque de sa naissance qui se mourait alors, et tressaillait à son lit de mort de se voir ainsi formuler et ressusciter, tout se réunissait pour créer à cette nouveauté un règne de mode incontestable. Né sous le ciel froid de l'Allemagne, elle accourut en toute hâte prendre son droit de bourgeoisie en France, dans cette ville unique dans l'univers, où toutes les opinions, bonnes ou mauvaises, viennent mendier leurs lettres de créance pour se produire plus avantageusement dans le reste du monde. Malgré les précoces hérésies qui éclatèrent entre les deux pères de la doctrine, son succès fut immense. Les physiologistes acceptèrent des observations dont la jus-

Digitized by Google

tesse n'était que virtuellement déduite de la capacité spéciale et du mérite incontestable de leur auteur; le vulgaire demi-savant, avide de nouveau, suivit en vrai mouton de Panurge et jura sur la foi du maître. On conçoit d'ailleurs la séduction que dut exercer cet ingénieux système. Les invincibles excuses qu'il préparait aux passions les plus chéries comme aux plus honteuses, durent lui valoir bien des adeptes, bien des complices. Et puis quel charme ce serait de pouvoir lire tout l'homme sur son front comme sur un écriteau, et pénétrer sans erreur possible l'abîme jadis impénétrable de son cœur! En fallait-il davantage pour aveugler sur la valeur des preuves données pour base à cette théorie? Elles furent donc incontestées et déclarées incontestables; et tandis que Spurzheim, que plus tard devait imiter M. Vimont, ruinait tout l'avenir du symbole phrénologique en bouleversant les localisations primitives du maître, on se hâtait déjà d'appliquer des règles qui s'annulaient en se contredisant, et le langage lui-même subissait l'influence de cette disposition fâcheuse des esprits. Ce qu'on appelait jadis *passion*, *sentiment*, prit le nom plastique de *sens*. Une haute *intelligence*, un beau *génie* se transformèrent en une *riche organisation* : enfin le barbare vocabulaire dogmatique de ces créateurs vint mettre le comble à cet outrage fait à notre belle langue, réputée jusqu'alors la plus métaphysique et la plus philosophique du monde. En vain les psycologistes réfléchis gémissaient-ils de cet entraînement. Ils avaient beau dire, avec le bon sens, qu'un système, dont les extrêmes conséquences étaient de détruire l'*unité* du *moi*, et la liberté de l'être intelligent, ne pouvait être qu'une erreur imprudente ou coupable. Impuissantes à démontrer la fausseté des faits, leurs protestations se brisaient contre l'acier du scalpel et les investigations, prétendues infaillibles de l'index professoral : les disciples se multipliaient et se groupaient en académies, et ces belles rêveries devenaient

Digitized by Google

une science avant d'avoir été même une étude. Tout cela dut nous scandaliser, nous autres profanes ; car il ne s'agissait, pour nous, de rien moins que de renoncer à des vérités de sens intime pour subir des vérités de foi. Il nous fallait rétrograder au *magister dixit* de l'école, et cela pour donner un démenti aux notions les plus élémentaires de la plus saine ontologie. Toutefois le désespoir n'était pas à craindre, car cet antagonisme qu'on a nié, mais qui est de rigueur, éclairait déjà suffisamment la question et devait faire pressentir une réaction infaillible. Ce n'est pas, en effet, quoiqu'en ait dit Bacon, la physique qui domine la philosophie; il vaut mieux croire avec de Maistre « qu'il n'y a pas de science qui ne doive rendre compte à la métaphysique et répondre à ses questions. »

Nous étions dans cet état d'esprit, lorsqu'après de nombreux efforts de part et d'autre, s'est présenté dans la lice un homme remarquable, qui, plus que tout autre, avait le droit de résumer et de conclure. Physiologiste habile et renommé autant que métaphysicien exact et profond, il pouvait revendiquer le privilége assez rare d'une double autorité. Son livre aurait justifié ce juste amour-propre. Court et pourtant complet, spécial et cependant accessible à tous les esprits, il a jeté tant de lumière sur ce système trop célèbre et néanmoins si mal connu, qu'après l'avoir lu, tout esprit bien fait, malgré son ignorance au regard des sciences organologiques, peut discuter, et même affirmer et croire, sans avoir à redouter le reproche de présomption. Pour juger si nous avons tort ou raison nous-même dans ce jugement, l'épreuve n'est ni longue ni pénible. On peut lire cet excellent petit livre et s'assurer si nous en imposons, lorsque nous osons dire que cette lecture est aussi attrayante qu'instructive. Cependant, comme il est des hommes que la robe doctorale effraye, et pour qui toute lecture, qui excède les bornes

Digitized by Google

de quelques feuilletons, est un travail décourageant, nous pensons bien faire, nonobstant notre indignité, en mettant ici en relief les points les plus saillants de cette remarquable discussion. Nous ne croyons même pas être astreint à une sorte de justification préalable à l'égard de notre incompétence partielle; car, s'il faut des études profondes pour scruter l'organisme, il ne faut qu'une intelligence saine pour induire des phénomènes les théories rationnelles; une fois donc, ces phénomènes rendus compréhensibles par la lucidité de l'exposition faite par le savant spécial, tout le reste de l'examen ressortit des sciences logique et ontologique qui, nous osons du moins le croire, ne nous sont pas aussi complètement étrangères.

Nous allons donc commencer cette difficile analyse, en tête de laquelle nous ne craignons pas d'inscrire la conclusion à laquelle nous avons été irrésistiblement amené. Cette conclusion, la voici : Admis une fois les faits physiologiques, affirmés par la science moderne à laquelle nous en abandonnons, comme il est juste, l'entière responsabilité, il est impossible de justifier la doctrine phrénologique aux yeux d'un homme de bons sens non prévenu.

M. Flourens commence à mettre son ouvrage sous le *vocable* de Descartes, et il s'écrie avec Bossuet : *J'ai un sentiment clair de ma liberté.* C'est le cri du bon sens et du génie.

Comme son but est de faire avant tout une bonne action, il dédaigne le verbiage des longues préfaces. Le sot amour-propre seul est bavard, quand il parle de lui-même : l'homme utile et modeste signale le danger d'une fausse doctrine; il emploie, dans l'accomplissement de ce devoir social, tout ce qu'il a de lumière et d'énergie dans l'intelligence, et puis après, sans se préoccuper si ridiculement de ce qui doit lui revenir de gloire personnelle pour prix de ses efforts, il s'ar-

Digitized by Google

rête calme, et trouve en lui-meme la plus précieuse des rémunérations, la satisfaction de la conscience et le sentiment du service rendu.

Voici cette préface, modèle de concision et chef-d'œuvre de logique :

« J'ai vu les progrès de la phrénologie et j'ai écrit ce livre.

« Chaque siècle relève de sa philosophie:

« Le XVIIe siècle relève de la philosophie de Descartes;

« Le XVIIIe relève de Locke et de Condillac;

« Le XIXe doit-il relever de Gall?

« Cette question a bien quelqu'importance. J'examine successivement ici la phrénologie dans Gall, dans Spurzheim et dans M. Broussais.

« J'ai voulu être court. Il y a un grand secret pour être court : c'est d'être clair.

« Je cite souvent Descartes; je fais plus, je lui dédie mon livre. J'écris contre une mauvaise philosophie, et je rappelle la bonne. »

Oui, M. Flourens a raison; les philosophies font les siècles et n'en sont pas l'expression, comme on le dit trop souvent; elles sont causes et non effet, et par conséquent tout ce qui tend à les modifier, à les transformer est grave. Que des esprits superficiels nient, ou ne s'aperçoivent pas que la théorie de Gall tende à déprimer la nôtre dans l'*immoralisme* (qu'on me passe ce mot) le plus désespérant; qu'ils n'y voient qu'une nouveauté piquante, cela se peut; il est si facile de se laisser abuser par des rêveries ingénieuses : mais que le savant sérieux, que même l'homme simplement réfléchi, ne voie pas la portée de ce système, c'est ce qui ne peut lui arriver, surtout après avoir lu l'excellent travail de M. Flourens. En effet, Gall supprime l'unité de la substance

Digitized by Google

intelligente ; il la remplace par des facultés indépendantes, isolées, contingentes et représentées par des organes spéciaux ; qu'est-ce donc alors que la volonté, si ce n'est un instinct purement nominal, quand lesdits organes existent ? qu'est-elle et peut-elle être, quand les organes n'existent pas ? Oui, la volonté est un instinct passif, quand les organes existent. Qui pourrait, en effet, combattre l'exigence de la faculté ainsi représentée ? seraient-ce les autres facultés, fortuitement représentées à des degrés égaux ou inégaux ? mais ce ne serait toujours là qu'une tyrannie complexe exercée sur la volonté et non une libre détermination. Oui, la volonté est nulle, quand les organes représentatifs des facultés n'existent pas. Où serait, en effet, son mobile ? nulle part : la notion même de cette faculté serait impossible, aussi impossible que la notion de la vision et de la couleur pour l'aveugle-né, et celle du son pour le sourd. Le moi, un et indivisible, serait seul capable, dans le premier cas, de lutter et de réagir contre l'organe ; dans le second cas, de le suppléer ; or, Gall l'a anéanti, et a dû l'anéantir, car s'il l'eût laissé survivre, son invention n'avait aucune signification. Si donc la volonté est passive ou nulle, il n'y a point de liberté ; s'il n'y a point de liberté, il n'y a point d'imputabilité ; s'il n'y a point d'imputabilité, il n'y a point d'ordre moral : voilà le fond de l'abîme dont Gall est le point de départ. Après cela, l'importance de la question est-elle assez démontrée ?

I.

M. Flourens examine, d'abord, la doctrine de Gall en général, et la résume en ces deux propositions : 1° L'intelligence réside exclusivement dans le cerveau ; 2° Chaque fa-

Digitized by Google

culté particulière de l'intelligence a, dans le cerveau, un organe propre.

La première, dit-il, n'a rien de neuf; la seconde, peut-être, rien de vrai.

Pour justifier sa première affirmation, M. Flourens jette un coup d'œil rapide et plein d'intérêt sur tous les travaux antérieurs dont le cerveau a été l'objet, soit de la part des métaphysiciens, soit de celle des naturalistes. Descartes plaçait l'ame dans la *glande pinéale*; Willis, dans les corps cannelés; la Peyronie, dans les corps *calleux*, etc... Enfin, tous les plus grands noms et les moins suspects des deux sciences : Sœmmerring, Haller, Cabanis, Cuvier, Bichat, Condillac, Helvétius viennent donner à cette assertion l'appui de leur autorité : enfin Gall lui-même s'y réunit, puisque sa localisation même n'est faite par lui que dans la masse de l'encéphale, dans laquelle jusqu'à lui on avait circonscrit le principe immatériel, mais en respectant son indivisibilité.

A ce point de la discussion, M. Flourens, avec ce sentiment profond des convenances, qui est le trait distinctif des véritables savants paye un juste tribut d'éloges aux éminentes qualités de son adversaire, à la sagacité de son esprit observateur, et au mérite incontestable qui lui revient pour avoir fait prévaloir cette localisation générale de l'ame dans le cerveau. « Cette notion, dit-il, était dans la science avant Gall; on peut dire que depuis Gall elle y règne. » Gall, en effet, a démontré victorieusement qu'aucun sens ne pouvait prétendre à une participation immédiate aux fonctions de l'intelligence. Suivant lui, ils sont toujours développés en raison inverse de cette dernière, et seul, le cerveau suit une loi contraire. La perte d'un sens n'affecte pas l'intelligence; mieux que cela, l'intelligence rend une vie fictive aux sens et aux organes

Digitized by Google

détruits ; au contraire, la seule compression du cerveau, qui abolit l'intelligence, les abolit tous.

Cette loi de relation est donc admise par tous dans la science, et la première proposition, dont M. Flourens s'est imposé l'examen, serait complétement justifiée; il aurait démontré, en d'autres termes, que Gall n'a rien dit de neuf quand il a fait du cerveau le siége de l'ame, s'il n'avait voulu, en même temps, indiquer ses erreurs sur cette question incontestée, et par conséquent, réduire, par avance, de quelque chose, l'infallibilité, si légèrement acceptée, de cet habile observateur.

Gall et ses disciples, en effet, ont cru que le cerveau pris en masse était l'organe de l'ame, sauf à diviser après. Il paraît, d'après les affirmations positives de la physiologie actuelle, qu'il n'en n'est rien; puisqu'il est admis, sans contradiction possible en face des faits, que, « si l'on enlève le cervelet à un animal, il ne perd que ses mouvements de locomotion; si l'on enlève ses tubercules quadrijumeaux, il ne perd que la vue; si l'on détruit sa moëlle allongée, il perd ses mouvements de respiration, et, par suite, la vie. » Le savant docteur en conclut légitimement qu'aucune de ces parties n'est organe de l'intelligence.

Les hémisphères cérébraux sont seuls représentatifs de l'intelligence, parce que l'intelligence n'est affectée que par eux, et qu'alors même, tout reste sauf dans l'homme, hormis l'intelligence. Ainsi en a décidé l'observation, depuis Gall ; et, moins que tout autre, le novateur pourrait-il contester ses oracles? Il a fait appel à l'observation, et l'observation a ruiné ses rêves. Elle a dit souverainement que l'encéphale était un organe multiple, qu'il se composait: 1° du cervelet qui est le siége du principe de locomotion; 2° les tubercules quadrijumeaux, siége du principe qui anime le sens de la vue; 3° la moëlle allongée, siége du principe de la respi-

Digitized by Google

ration ; et, enfin, 4° les hémisphères cérébraux proprement dits, siége et siége exclusif de l'intelligence. Ces articles de foi de la science sont basés sur les observations les plus concluantes, justificatives de cette loi du monde physiologique, à savoir, que le développement des organes est corrélatif à celui du principe dont ils sont le siége. Ainsi, dans les divers genres d'animaux, à la plus grande intelligence, toute proportion gardée, correspond toujours le plus grand développement des hémisphères ; à la plus grande motilité le plus grand cervelet, etc., etc...

La division du cerveau entre les instincts physiques, ou plutôt les fonctions vitales, et l'intelligence s'est donc parfaitement opérée depuis Gall ; nous savons pourtant qu'à toutes les parties du cerveau, indistinctement, Gall a imposé et ses continuateurs ont maintenu des attributions purement intellectuelles ou morales. Que penser de cette contradiction, et que répondront ces derniers qui ont tant exalté la logique des faits? la géographie cranioscopique est donc au moins à refaire quant à présent. Mais poursuivons ou plutôt suivons M. Flourens dans l'étude de la seconde proposition de Gall.

Le cerveau est-il indivisiblement l'organe de toutes les facultés ou bien chacune de ses parties est-elle affectée à chacune de ces dernières ?

Cette question a son côté physiologique et son côté métaphysique ou purement rationnel.

Au premier point de vue elle me paraît tranchée par les récentes expériences dont M. Flourens nous donne le résultat. « On peut, dit-il, retrancher, soit par devant, soit par derrière, soit par en haut, soit par côté, une portion assez étendue des hémisphères cérébraux, sans que l'intelligence soit perdue; une portion restreinte de ces hémisphères suffit donc à l'exercice de l'intelligence.

Digitized by Google

« D'un autre côté, à mesure que ce retranchement s'opère, l'intelligence s'affaiblit et s'éteint graduellement, et, passé certaine limite, elle est tout-à-fait éteinte. »

Pour moi, je ne sais, mais je trouve ces conquêtes de la science si décisives que je ne voudrais que cela pour ne plus douter. Quoi ! l'intelligence dans ces opérations, s'en va proportionnellement et en masse, et non pas pièce à pièce, facultés par facultés, et le système de Gall pourrait être vrai ! Qui ne voit donc ici l'essentielle corrélation de tous les hémisphères avec toute l'intelligence, et l'unité, l'indivisibilité de l'organe aussi complètes que l'unité et l'indivisibilité de l'intelligence ? M. Flourens n'en est encore qu'aux considérations générales ; à quel degré d'évidence ne nous feront donc pas arriver ses preuves spéciales !

Il ébauche aussi brillamment sa revue générale de la psychologie de Gall.

L'unité de l'intelligence est la vérité de sens intime la plus invinciblement crue. Gall, au contraire, fait autant d'entités distinctes qu'il énumère de facultés également distinctes. « Chaque faculté, selon Gall, a sa perception, sa mémoire, son jugement, sa volonté, etc... c'est-à-dire tous les attributs de l'intelligence proprement dite. Ce qui revient à dire que chaque faculté a des facultés, que chaque faculté est une intelligence tout entière. Et qu'on ne croit pas que ces non-sens psychologiques soient prêtés à Gall par voie de déduction : il dit, en effet, positivement : « Toutes les facultés intellectuelles sont douées de la faculté perceptive, d'attention, de mémoire, etc.... » Ailleurs, il parle de chaque intelligence individuelle.

Il en compte jusqu'à 27, et l'ame n'est que l'expression collective de tout cela, ou si l'on aime mieux, le résultat de leur action commune et simultanée. L'ame un résultat ! Telle est la théorie de l'ame, suivant Gall.

Digitized by Google

Ce savant, à l'esprit myope, avait voulu se rendre compte de certains phénomènes inexpliqués, soit les aptitudes, les passions dominantes ; pour les loger convenablement dans le cerveau, il a usurpé le palais de l'ame, et le leur a distribué en chambres, et le digne homme ne s'est point aperçu qu'il chassait l'hôte céleste de sa demeure, et que, pour nommer des phénomènes (il n'a fait que cela), il a outragé le dogme de l'unité de l'intelligence, ou du moi : dogme plus fort que toutes les philosophies, dit M. Flourens ; il aurait pu dire aussi plus fort que toutes les physiologies et surtout la physiologie de Gall.

Que si du domaine philosophique on passe dans le domaine moral de la phrénologie, on apprend à avoir horreur de son système comme jusqu'ici on a appris à le nier. Une déplorable harmonie existe dans ses diverses conclusions. Cet accord logique entre toutes les parties d'une doctrine qui a le point de départ faux n'est autre chose que l'involontaire, mais nécessaire hommage que l'erreur rend à la vérité.

La raison était pour lui « le résultat de l'action simultanée de toutes les facultés intellectuelles. » La volonté sera donc « le résultat de l'action simultanée des facultés intellectuelles supérieures. »

A côté de ce mot étrange de *résultat*, M. Flourens place le mot *force;* la raison et la volonté sont des forces ; c'est d'elles que partent les impulsions, les actions; elles ne les subissent pas. *Forces ! résultats !* ces deux mots résument les deux systèmes au point de vue moral : qu'on choisisse entre les deux, l'option prouvera le cas que l'on fait de la liberté, ce mode essentiel de la vitalité de l'ame, ce premier et indestructible attribut de l'être intelligent.

Mais que parlons-nous de la liberté ? Ce mot a-t-il une signification dans la pensée de Gall, et ne le conserve-t-il

Digitized by Google

pas par prudence, et dans la crainte du scandale qu'en causerait la suppression? Si l'on doutait de ces assertions, il suffirait de lire la définition qu'il en donne: « La liberté morale, dit-il, n'est autre chose que la faculté d'être déterminé et de se déterminer par des motifs. » Quelle définition! On peut dire de cette liberté qu'elle est faite par Gall pour le besoin de sa cause, comme disent les praticiens. Il lui fallait, pour parler son inintelligible langage, un ministre docile de ses facultés déterminantes; je m'étonne même qu'il ne l'ait pas appellé le résultat de l'action simultanée des facultés morales. Quoiqu'il en soit de l'obscurité de son explication, on y voit pourtant assez clair pour comprendre que pour lui la liberté n'est plus cette manière d'être essentielle de l'être spirituel, ce plein et noble exercice de la causalité, ce principe primitif et dominateur de toutes les volontés et de toutes les actions: ce ne sera plus qu'un instrument passif dont il sera possible de calculer l'emploi à la seule inspection des organes qui lui impriment le mouvement. Or, s'il arrive, par hasard, qu'un organe indispensable vienne à manquer, et cela est possible, que deviendra la précieuse faculté? Elle ne sera plus: que si, au contraire, elle se trouve sous l'influence fatale de l'organe d'une mauvaise faculté, la destructivité, par exemple, voilà que tous les crimes qui en seront le résultat, seront des actes normaux, qu'il serait cruel de punir, parce qu'ils sont forcés. On s'arrête effrayé devant ces conséquences, et l'on se demande si c'est de sang-froid et en les apercevant que l'auteur de la phrénologie a osé poser les principes scientifiques qui les engendrent rigoureusement. Non, il est pénible de croire à l'immoralité systématique; il vaut mieux penser que Gall s'entendait moins en métaphysique qu'en anatomie: et qu'il n'avait même jamais réfléchi à l'exercice de la liberté, puisque cette faculté se développe également, avec des motifs, comme sans mo-

Digitized by Google

tifs, et surtout souvent contre des motifs reconnus déterminants, et pourtant dédaignés. Ce que nous venons de dire de la suppression de la liberté par Gall est si vrai, que par une confusion de langage et une contradiction qui me paraît inexplicable quoiqu'il cherche à l'expliquer, il appelle la liberté une faculté, et lui refuse un organe particulier, après avoir dit que toutes les facultés doivent en avoir un. Reconnaissons l'embarras du maître, il sentait bien qu'en la conservant générale avec un organe, elle absorbait tout; qu'en la fractionnant entre tous ses autres organes, il l'annihilait. Dans le premier cas, il tuait son système; dans le second, il offensait et révoltait la conscience publique; pour échapper à cette fatale disjonctive, il s'est jeté dans le vague et a conservé le mot. Si, par là, on donne le change au vulgaire, on n'échappe pas aux justes et perspicaces sévérités des grands esprits: aussi le grand homme est-il bien heureux de n'avoir pas vécu du temps de Descartes. Il est, pour le moins, curieux de savoir comment cet illustre philosophe parlait du système dont l'idée-mère semblait déjà poindre. Ecoutons-le :

« On veut qu'il y ait en nous autant de facultés qu'il y a de vérités à connaître, mais je ne crois point qu'on puisse tirer aucune utilité de cette façon de penser; et il me semble plutôt qu'elle peut nuire, en donnant sujet aux IGNORANTS D'IMAGINER AUTANT DE DIVERSES PETITES ENTITÉS EN NOTRE AME. » Ce texte mis en lumière par M. Flourens est précieux; c'était tout à la fois de la part du pontife de la raison, du plus pénétrant observateur des vérités ontologiques, c'était, dis-je, une prophétie piquante, et un arrêt de mort que le bon sens et la conscience confirmeront.

Digitized by Google

II.

Après le coup d'œil d'ensemble vient l'étude consciencieuse des détails. Nous n'entreprendrons pas d'en rendre un compte complet, parce que, condamné par la nature de notre travail à résumer l'œuvre qui fait l'objet de notre analyse, en résumant des détails, nous rentrerions infailliblement dans ce qui précède. Qu'il nous suffise de dire que M. Flourens est aussi précis dans ses discussions spéciales, qu'il est large et rigoureux dans ses considérations générales. Toute cette seconde partie de son travail est consacrée à l'examen des 27 facultés de Gall, et à la réfutation de l'hérésie métaphysique de la divisibilité de l'ame. D'après lui, l'innovation de ce savant n'est qu'un bouleversement opéré avec des mots. Cette idée est juste : en effet, avant lui, il existait un être indivisible dans sa substance, le principe pensant. L'abstraction, mode d'étude imposé par sa faiblesse à l'intelligence humaine, y avait opéré une division fictive, qui n'était qu'une simple dénomination distincte de chacun de ses principaux actes. Cette terminologie introduite dans le langage psychologique et dans le langage ordinaire, pour la facilité de l'expression et de l'étude des phénomènes de l'ame, respectait l'unité essentielle de l'esprit. Ce dernier agissait sous l'influence d'aptitudes et de penchants dont il était reconnu pour le premier modérateur ; et le sens intime lui attribuait pour cela le franc arbitre le plus incontestable. Enfin, si le philosophe était obligé de constater quelquefois la prédominance vincible pourtant de ces aptitudes et de ces penchants, il lui semblait plus facile, comme nous le dirons plus bas, de trouver la solution de cette modification du libre arbitre ailleurs que

Digitized by Google

dans de certaines conformations causales, que nous verrons, tout-à-l'heure, également rejetées par l'anatomie et surtout par la physiologie.

A cela Gall a substitué ses sens ou aptitudes isolées et contingentes, et leur a donné à chacune pour attribut, ce qui aux yeux de l'ancienne ontologie s'était jusques-là appelé les facultés de l'ame, à savoir : la perception, la mémoire, le jugement, etc..... Chaque penchant ou aptitude a dû former d'après lui un être distinct, et doué d'une intelligence particulière complète. Ce sont bien là les petites entités de Descartes; Gall n'aurait-il pas lieu de craindre l'épithète que ce grand homme inflige à leur inventeur? Ainsi la question a été retournée par Gall, et son grand mérite est d'avoir supprimé dans l'homme, le maître, le chef, puis de l'avoir multiplié pour en faire l'esclave des penchants de l'organisation contingente. En termes clairs, on appellerait cela la dégradation de l'esprit et sa sujétion à la matière. Mais, sans aller à cette extrême conclusion dès à présent, n'est-il pas permis de demander si c'est là vraiment et sérieusement avoir simplifié la question et fait une substitution heureuse de doctrine.

Toutefois, si cette prétention est singulière, combien l'est encore davantage celle de maintenir les conséquences rigoureuses de la philosophie ordinaire qu'il renverse. Ainsi, il veut, et il est forcé de le vouloir, que ses petites entités morales ou intellectuelles soient contingentes, soient distinctes et isolées, soient invincibles, et il prononce les mots de conscience, d'ame, de liberté. Que seront donc cependant les devoirs de l'homme, la morale, si les actes de l'homme dépendent de son organisation? L'homme ne pourra évidemment pas plus en répondre que de cette dernière elle-même. Allons, soyez donc franc, pensez haut; écrivez plutôt un livre sur le fatalisme organique, vous serez alors

Digitized by Google

conséquent, mais vous ne serez pas dangereux. Dans ce livre trouveraient parfaitement sa place, ces phrases déplorables que nous ne transcrivons qu'à regret :

« S'il existait un peuple dont l'organisation fut tout-à-fait défectueuse sous ce rapport (la théosophie), il serait aussi peu susceptible d'idée et de sentiment religieux que tout autre animal. » ..... « Il n'existe point de Dieu pour les êtres dont l'organisation n'est pas originellement empreinte de facultés déterminées. »

Voilà pour la grande idée, l'idée archétype. Et ailleurs : « Imaginons une femme dans laquelle l'amour de la progéniture soit peu développé.... si malheureusement l'organe du meurtre est développé en elle, faudra-t-il s'étonner que de sa main, etc..... »

Le phrénologue en dit tant que M. Flourens, le discoureur parlementaire par excellence, ne peut plus résister à sa généreuse indignation, cette sainte colère lui fait trop d'honneur pour que nous ne fassions pas juger à nos lecteurs à quelle source pure il en puise l'inspiration.

Gall apostrophe les guerriers injustes et sanguinaires : « Que ces hommes si glorieux, qui font égorger les nations par milliers, sachent qu'ils n'agissent point de leur propre chef ; que c'est la nature qui a placé dans leur cœur la rage de la destruction. »

La nature ! M. de Maistre dit fort spirituellement, quelque part, qu'il ne connaît pas cette femme-là : c'est que Gall n'aurait ni pu, ni voulu se servir du mot de *providence*. La providence ne place rien de semblable dans les cœurs. Elle tolère les écarts de la liberté, les fait converger à leur insu vers son but, et voilà tout.

« Eh non ! répond noblement M. Flourens, ce n'est pas là ce qu'il faut qu'ils sachent ; car, grâce à Dieu, cela n'est pas. Ce qu'il faut qu'ils sachent, ce qu'il faut leur dire, c'est

Digitized by Google

que, si la providence a laissé à l'homme la possibilité de faire le mal, elle lui a donné aussi la force de faire le bien. Ce qu'il faut que l'homme sache, ce qu'il faut lui dire, c'est qu'il a une force libre ; c'est que cette force ne doit point fléchir ; et que l'être en qui elle fléchit, sous quelque philosophie qu'il s'abrite, est un être qui se dégrade. »

Nous doutons que Gall eut résisté à une correction aussi énergique. L'honnête homme chez lui n'était pas d'accord avec le savant, et l'indécision de son esprit, que M. Flourens fait si bien ressortir, n'était peut-être que l'effet de la décision contraire de son cœur. Le reproche de matérialisme l'effraie ; il prétend y répondre par une assimilation de ses facultés avec celles de la philosophie ordinaire. La philosophie ordinaire, dit-il, divise également en facultés, et pourtant soutient l'unité essentielle de la substance pensante, qui m'empêcherait d'en faire autant ? Il cherche donc à reconstruire une unité dans son système : mais c'est une reconnaissance forcée de la vérité, plus encore qu'une mauvaise réplique, qu'un parallèle irraisonné. En effet, outre que c'est un démenti solennel donné à sa théorie première dans laquelle il divise et isole tout, cette ingénieuse subtilité ne ferait pas disparaître la subordination de la pensée à l'organisation matérielle, essentiellement contingente, la suppression du libre arbitre, c'est-à-dire, la fatalité dans l'ordre moral.

III.

Jusqu'ici nous avons pu parler avec une certaine assurance, nous marchions sur le terrain commun des doctrines métaphysiques; mais, arrivé sur celui des doctrines physi-

Digitized by Google

ques, soit physiologique, soit anatomique, nous devons nous imposer une grande réserve et nous borner, en quelque sorte, à enregistrer les faits certains, les expériences décisives, en renvoyant et réservant toute l'autorité des témoignages aux maîtres de la science, de qui ils émanent.

D'après eux, Gall, qui faisait des semblants d'observation, n'a fait qu'affirmer gratuitement toute sa vie. Ainsi son système exigeait une anatomie spéciale. Eh bien ! le rapport que fit Cuvier en 1808, sur les travaux de Gall, constate l'absence complète de rapports entre lesdits travaux et le système ; ce savant s'exprime ainsi :

« Il est essentiel de répéter, ne fût-ce que pour l'instruction du public que les questions anatomiques dont nous venons de nous occuper N'ONT POINT DE LIAISON IMMÉDIATE ET NÉCESSAIRE AVEC LA DOCTRINE PHYSIOLOGIQUE ENSEIGNÉE PAR M. GALL SUR LES FONCTIONS ET SUR LE VOLUME DES DIVERSES PARTIES DU CERVEAU, et que tout ce que nous avons examiné touchant la structure de l'encéphale pourrait également être vrai ou faux, sans qu'il y eût la moindre chose à en conclure, pour ou contre cette doctrine. »

Le jugement est mémorable et rendu par un assez bon juge.

Gall aurait dû indiquer l'organe cérébral, distinct, isolé, correspondant à chacune de ses facultés distinctes, isolées : point. Il palpe et dessine sur le crâne, et tout est dit. Ses successeurs, d'après M. Flourens, n'ont rien fait de plus. L'anatomie de ce système est donc nulle : il serait difficile de conclure autrement.

Touché de cette inanité de preuve, M. Flourens cherche à se rendre compte de l'idée première de Gall, et croit avec raison la trouver *dans l'analogie qu'il suppose entre les fonctions des sens et les facultés de l'ame.*

En d'autres termes, Gall, de la division des sens extérieurs, qu'il supposait exister sans un centre unique de perception,

Digitized by Google

conclut à une division analogue d'appareils organiques particuliers, affectés à ses diverses facultés.

Gall confondait deux choses distinctes : la perception et l'impression. Une expérience très sûre, et que le novateur ne prévoyait pas, a ruiné le principe sur lequel il établissait son analogie. En effet, l'œil restant le même, tout aussi sensible, tout aussi irritable, si l'on enlève les lobes cérébraux, l'animal ne voit plus; il en est de même de tous les autres sens. Donc, l'analogie de Gall manque de son premier terme, et cependant c'est sur elle, et à défaut d'anatomie spéciale, qu'il a échafaudé toutes ses inventions.

Que reste-t-il donc de tout cela, si ce n'est l'empirisme des opérations externes et leur généralisation, en un mot, la *cranioscopie?* Jugée, réduite à néant par l'exposition précédente, elle va tomber au dessous même de tout le reste du système. Dans l'examen direct qu'en va faire M. Flourens, les raisons, par lui données, sont des faits, et des faits tellement concluants, qu'il est permis à tous les esprits, même les moins initiés, d'apprécier leurs rapports avec la démonstration.

La cranioscopie est cette partie de la doctrine qui traite de la révélation des organes intérieurs du cerveau par des renflements ou bosses sur la paroi externe de la boîte osseuse du crâne. On conçoit que, pour que cette révélation fût possible, il faudrait, d'une part, que les organes internes fussent situés à la surface de la masse cérébrale, et, d'autre part, que le relief crânien fut l'identique reproduction de ladite masse. Ces exigeances sont de rigueur.

Or, la réponse à la première, c'est que les organes ne sont pas situés à la surface: la preuve, c'est qu'on peut enlever à un animal, soit par devant, soit par derrière, soit par côté, soit par en haut, une portion assez étendue de son cerveau, sans qu'il perde aucune de ses facultés.

Digitized by Google

La réponse à la seconde, c'est que Gall dit lui-même quelque part, avec (le mot nous échappe) une étourderie inouïe: « Qu'il nous est impossible de déterminer avec exactitude le développement de certaines circonvolutions par l'inspection de la face externe du crâne... Dans certains cas, la *lame externe* du crâne N'EST PAS PARALLÈLE A LA LAME INTERNE. »

Qu'opposer à ceci, quand on sait surtout que Gall, au lieu de loger ses organes dans les *circonvolutions*, c'est-à-dire les petites divisions extérieures et renflées du cerveau, les place dans les fibres, isolées ou en faisceaux, il est vrai; ce qui rend la chose très claire? Ces fibres, en effet, sont situées, de l'aveu même de Gall, assez intérieurement dans la masse cérébrale pour ne pouvoir se manifester à l'extérieur de ce même cerveau, et, à plus forte raison, de la partie même interne du crâne. Croyons, après cela, à la valeur de cette bizarre carte géographique de facultés, tracée par le maître sur le crâne humain, avec une outre-cuidance si inqualifiable. Laissons-nous séduire à ces romanesques illusions, et livrons, à la merci d'un rêveur ingénieux, les plus invincibles affirmations du sens intime, les plus indestructibles notions de la métaphysique. Il valait bien la peine vraiment de vanter la supériorité de l'induction sur le syllogisme, quand on ne peut pas faire une induction. Se prévaudra-t-on de l'expérience ou de l'observation comparée des crânes animaux?

A cet égard, on se ferait difficilement une juste idée de l'ingénuité d'audace du docteur Gall, et il faut, en vérité, qu'il connaisse bien les hommes pour oser ce qu'il ose. Il serait trop long de détailler ici et l'insuffisance et l'*inconcluance*, mieux que cela même, l'opposition des faits par lui appréciés. Qu'il suffise de dire que le *cervelet*, dont il fait l'organe de la reproduction et qu'il donne pour la localisation la plus sûre de son livre, est reconnu, depuis lui, par les expériences les plus catégoriques, pour être le siége exclusif du principe de

Digitized by Google

locomotion, et que l'organe de l'attachement dont le docteur va chercher le type dans le chien, existe au même degré chez le loup et le renard, très susceptibles d'attachement, comme chacun le sait. Vraiment, ces intéressants quadrupèdes ont été jusqu'à présent bien incompris !... On pourra rire 26 fois autant, si on lit l'excellent ouvrage que le savant M. Lélut, médecin de la Salpétrière, a composé sur l'oganologie de Gall. Dans ce travail précieux, prenant corps à corps chaque organe prétendu, il démontre son *irrélation* complète avec la faculté que les phrénologistes lui font représenter; on peut même dire que, dans presque tous les cas, la prétendue faculté est en raison inverse du prétendu organe. C'est un livre à lire, en entier, après celui de M. Flourens : il porte si loin l'évidence, qu'il autoriserait le lecteur indigné à traiter le vénérable fondateur, comme un imposteur indigne, si l'on ne savait pas jusqu'où l'amour-propre de novateur et le faux esprit de système peuvent pousser une ame d'ailleurs honnête et un esprit d'ailleurs judicieux. Cette dissertation est, en outre, écrite parfaitement et présente les faits sous la forme la plus amusante et la plus instructive à la fois. Elle fait le plus grand honneur à son auteur, et couronne dignement les beaux travaux métaphysiques qu'il avait précédemment publiés sur cette intéressante question. On se plaît à y reconnaître la précision rigoureuse que cet habile observateur s'impose dans la vérification des faits avancés par Gall. De l'aveu de tous les praticiens, on ne pouvait traiter plus dignement un adversaire si peu digne. On est allé même jusqu'à plaindre l'auteur de s'être cru obligé, en conscience, de contrôler si sérieusement tant de pompeuses niaiseries; du reste, c'est simplement de la compâtissance et non pas du reproche, car M. Lélut a rendu un immense service à la science, en donnant ainsi le coup de grâce à l'anatomie comparée et à l'empirisme des phrénologues, et l'on doit même lui en savoir gré en raison

Digitized by Google

précisément du dégoût inséparable d'une semblable tâche. C'est sans doute pour se délasser, lui et ses lecteurs, qu'il a terminé son savant travail par l'histoire des bévues du système. Le défilé des crânes célèbres est véritablement fort amusant : ainsi, à Champollion manque l'organe de la linguistique; à Vito Mangiamele celui du calcul ; à Napoléon, l'ampleur générale d'abord, puis tous les organes ensuite et surtout celui du génie de la guerre ou de la combativité et destructivité ; en sorte que, d'après Gall, ce géant de la gloire n'avait en lui, comme l'a dit je ne sais plus quel sot, que l'étoffe d'un sous-lieutenant hargneux, devenu l'enfant gâté des circonstances : il est vrai qu'il cherche à s'en tirer à l'aide d'un certain *rayonnement* magnétique qui agrandit et illumine les petits cerveaux des grands hommes et qu'il les couronne des deux cornes lumineuses de Moïse, partant des organes de l'idéalité et de la merveillosité !! Vous riez, lecteurs, de ces contradictions du mysticisme improvisé de Gall. Que sera-ce donc pour l'inqualifiable mystification que lui a valu le célèbre pseudo-crane de Raphaël d'Urbin ? Richement doté par lui, comme de raison, de toutes les plus éminentes facultés esthétiques, il fut hélas ! forcé, lors de l'exhumation récente du grand peintre, de céder les fleurons de cette royale couronne du génie au crâne authentique et très ordinaire, phrénologiquement parlant, du célèbre italien : il n'était autre que celui d'un bon chanoine de Rome, fort peu artiste de son métier, mais qui aurait pu le devenir !..... Rien n'égale le charme des récits de M. Lélut, si ce n'est le sérieux des démonstrations auxquelles ils conduisent invinciblement; son travail d'anecdotes et d'observations, réuni aux dissertations générales de M. Flourens, forme le plus bel ensemble de réfutation dont puisse être honorée une erreur.

Mais, revenons à ce dernier qui l'emporte, ce me semble, sur l'autre, parce que, par un rare bonheur, il a su réunir en

Digitized by Google

lui l'intérêt de détails suffisants et la manière sobre d'un rigoureux résumé. Aussi, tout passe-t-il en revue. Après Gall, vient Spurzheim; Spurzheim, premier apôtre du nouvel Évangile qui, le premier, aussi, déchire la tunique sans couture de son maître, et, sous prétexte d'introduire une nomenclature plus logique, bouleverse les augustes découpures, porte à trente-cinq au lieu de vingt-sept les facultés primitives, classifie, divise, subdivise, subit l'anathême du père et s'en va, hérétique impénitent, planter sa doctrine dans le Nouveau-Monde plus disposé à la foi que l'ancien. Après Spurzheim, vient enfin Broussais : Broussais, l'homme de la localisation, l'homme qui, méprisant le *moi* de Descartes, s'étonne que les philosophes raisonnent d'après le témoignage de leur conscience ! l'homme, enfin, qui en vient jusqu'à réhabiliter la dégoûtante absurdité de Cabanis, qui veut que la pensée soit *sécrétée* par son organe, le cerveau, comme l'estomac opère la digestion, et le foie filtre la bile.

Parmi tant d'autres, il y a bien eu encore un M. Vimont, qui a broché sur le tout et qui a voulu départager ses deux chefs, à la façon de Perrin Dandin: car il pourrait condamner un chien aux galères, comme on va le voir. Il prend un *mezzo-termine* charmant entr'eux deux et n'admet que ving-neuf facultés ; mais, chose admirable ! il est parvenu à les inscrire sur le crâne... d'une oie : heureuse bête ! On cite des maîtres d'écriture qui écrivent tout le *Pater* sur leur ongle ; vraiment M. Vimont est leur maître à tous...

Tels sont cette doctrine et ces docteurs si vantés, réduits, il nous semble, à leur valeur réelle.

Que restera-t-il de tout ce mouvement scientifique ? une meilleure anatomie générale du cerveau, l'attribution à l'intelligence, des lobes ou hémisphères cérébraux, pour organe exclusif et indivisible ; voilà tout. Gall aura provoqué et hâté le progrès de ces vérités contre ses théories. Le cerveau réa-

Digitized by Google

gira en maître sur l'organe son esclave : l'organe subira cette réaction plus ou moins bien, suivant le plus ou moins de perfection morale dans la race ou dans l'individu, et rien n'empêchera d'admettre que, suivant les lois générales de la *dynamique* physique et métaphysique, qu'on nous passe ce mot, son développement matériel soit en raison directe de l'exercice. Toujours l'intelligence, une, sera maîtresse; elle pourra l'être d'un mauvais serviteur, un, qui lui opposera plutôt la force d'inertie qu'une résistance positive, mais elle n'en sera pas moins toujours une cause plus ou moins efficiente, elle n'en aura pas moins cet attribut exclusif de l'être immatériel. Se plaindrait-on que dans cette théorie les penchants restent inexpliqués? on répondrait d'abord que si Gall les croit expliquer, il rend, à son tour, inexpliquables l'ame et le sens intime, ce qui est, il est vrai, un moindre inconvénient : que, d'ailleurs, il est un moyen de les analyser plus commode et plus sûr que la cranioscopie, c'est, comme nous le disions plus haut, l'étude des déchéances et des régénérations, soit dans la race, soit dans les individus, au risque même de nous perdre dans le fait mystérieux mais incontestable des transmissions. L'excès, l'abus de la liberté rend tout possible : la volonté développe ou annihile les aptitudes diverses, *labor omnia vincit improbus;* comme et quand elle l'ordonne, commence ce travail sous l'action duquel on voit poindre et croître une aptitude nouvelle, qui, elle-même, doit réagir heureusement sur l'organe cérébral, leur instrument et leur révélateur ; mais cette réaction sera plus efficace dans la jeunesse, parce que c'est l'époque du développement général et de l'énergie du vouloir. Les penchants, qui sont dans l'ordre négatif ce que les aptitudes sont dans l'ordre positif de la liberté, suivent la même règle dans leur développement. Toujours des efforts de l'homme ou de sa paresse, résulte un autre homme, tout différent du premier. Ainsi des

Digitized by Google

races, ainsi des peuples, ainsi également et par une loi d'harmonie, des formes de ces races, de ces peuples; les plus belles appartenant toujours aux plus éclairés et aux plus moraux, les plus ignobles aux plus barbares et aux plus dégradés. Comment expliquer toutes ces transformations incontestables avec la tyrannie de l'organisation? Le concile de Trente, d'accord en cela avec Cicéron, entendait mieux la question, quand il ne faisait de toutes ces tendances, les mauvaises surtout, que des modifications, réparables pourtant, de la liberté : *Libertas fracta ac debilitata.* Cela vaut mieux que de l'anéantir et de dire que ces tendances sont l'ordre fatal et normal. De ces idées au système de la localisation, il y a l'infini de distance. Indépendamment des réfutations physiologiques, il nous semble qu'elle n'a rien de sérieux à répondre à ce dilemme : où l'organe est pure matière distincte de l'ame, et alors il ne peut être *cause*, *moteur;* la matière étant inerte radicalement. L'ame règne sur lui librement, il n'est rien par lui-même et ne peut être à l'ame que ce que la main, l'œil, etc., sont à la volonté ; en un mot, il n'a aucun sens comme substance déterminante : ou il n'est pas pure matière, mais, au contraire, un être spirituel et matériel tout à la fois, et doué d'une sorte de causalité libre et spontanée, et alors l'intelligence est démembrée, l'anarchie règne dans le royaume de la pensée et de la volonté, le sens intime est aboli. Si l'on ajoute à cela la *contingence* des organes et la possibilité de l'absence des sens moraux, on se demande ce que deviennent les notions de devoir, de vertu, de société, de Dieu. Tout se transforme nécessairement en fatalités normales, qui ne sont que les rigoureux corollaires de ce dangereux système.

Il est vraiment étrange que ce soit dans un siècle où l'on a, avec raison, si fort exalté le sentiment de la dignité de l'homme, où on l'a même exagéré peut-être, qu'on ait été chercher l'explication des mystères de sa nature dans la brute, son

Digitized by Google

inférieure, son esclave, et cela en invoquant la singulière loi d'une analogie avilissante. C'était vouloir expliquer le mystère par le mystère et, dans tous les cas, résoudre l'inconnu par l'inconnu. Quelles sont, en effet, les relations qui existent entre cet ordre de la création et nous? Qui a pu pénétrer et franchir les profondeurs qui nous séparent de ces humbles êtres, courbés sous des lois presque fatales, comme celles qui régissent la pure matière, et privés de ce sublime privilége de la parole, *incommunicable* pour eux? Quand bien même l'anatomie n'aurait pas formellement dit à Gall et à ses suivants, que tout défend de conclure de la bête à l'homme, n'aurait-il pas dû, s'il avait eu le sentiment de l'excellence de l'esprit, comprendre cette inconvenante impossibilité à la simple observation des deux termes de sa comparaison. Qu'a donc de commun l'instinct borné, fatal, improgressible, muet de l'animal, avec l'intelligence, expansible, indéterminée, presqu'infinie, *parlante* de l'homme? que si l'instinct se développe au delà de ses bornes ordinaires, que n'a-t-il remarqué que l'animal le doit à son rapprochement de l'homme; c'est plutôt alors, comme le rayonnement efficace de l'intelligence de ce dernier que la manifestation normale de cette modeste faculté, créée et établie pour conserver immuablement. L'instinct ne peut sortir de son ornière, quand il est livré à lui-même : sous sa loi dominatrice, l'animal ne peut ni vivre, ni se tuer librement. L'homme seul éprouve et perçoit, communique, et, si l'on peut dire ainsi, jouit en toute sa plénitude de la vie et de la mort. Il marche incessamment dans le champ infini du vrai, du bien et du beau ; la loi de sa nature s'appelle *devoir*, celle de la brute s'appelle *ordre*. Il y a l'abîme entre ces deux notions. Si Gall avait lu les livres saints plus souvent, il y aurait trouvé, dès l'abord, cette défense de les confondre, dans cette phrase si simple et si philosophique: *Nolite fieri sicut equus et mulus* QUIBUS NON EST INTELLECTUS. *Ne vous assimi-*

Digitized by Google

*lez point au cheval et au mulet auxquels l'*INTELLIGENCE *n'a pas été départie.* A ce bon conseil, il a préféré les sévères remontrances de l'anatomie. Il est juste d'être puni par où on a péché.

Mais, s'il est également aussi quelque chose d'étrange et d'inconcevable, c'est de voir que ce soit dans un siècle où tout aspire à la liberté et en exagère même la notion, que se soit produit et ait autant réussi, temporairement du moins, un système qui l'anéantit en lui substituant le matérialisme le plus exclusif. Serait-ce que toutes les fois que les hommes exagèrent une idée au point d'en faire un mal au lieu d'un bien, une loi de providence les condamne à sortir honteusement du temple de la vérité par la porte la plus surbaissée de l'erreur. On le croirait : l'on vit l'audacieux et inconséquent Luther, qui pourrait, à cet égard, avouer Gall pour son disciple, écrire le livre scandaleux du *serf arbitre* de la même plume qui avait buriné ses première révoltes contre l'autorité. Ainsi, l'hérésiarque se mentait à lui-même et expiait, par ce déshonneur mérité, l'abus qu'il avait fait de cette faculté divine et dénaturée en lui. Cette loi, qui régit les doctrines, régit aussi les actions ; à la licence anarchique des peuples, succède toujours le despotisme brutal ; à l'indépendance rationnelle et morale absolue des individus, succède plus infailliblement encore la tyrannie des sens et la prédominance presque invincible de la matière. Toutefois, toutes ces exagérations, quoique dégradantes, ont leur influence heureuse dans le travail d'une réhabilitation : de l'excès de l'erreur et de l'impression que produit sa laideur sans voile, naît une inévitable réaction, un retour empressé vers la vérité qui, malgré les passions mauvaises, a un irrésistible attrait pour le cœur de l'homme.

Espérons qu'il en sera ainsi du matérialisme dont la doctrine de Gall n'a été que la rigoureuse application ; tant que les philosophes seuls avaient lutté avec les généralités du sen-

Digitized by Google

sualisme, leurs arguments s'étaient perdus dans le vague des dissertations métaphysiques. Depuis que la phrénologie a voulu naturaliser le matérialisme dans la physiologie, la science impartiale a ri de l'énormité de ses efforts, et les bons esprits, comme les nobles cœurs, se sont sentis naturellement refoulés vers les principes éternels de la saine raison, que ces coupables innovations faisaient, par l'opposition, resplendir d'un plus vif éclat. Le temps enfante laborieusement la vérité. Attendons donc patiemment: elle a toujours le dernier mot.

Honneur à M. Flourens pour en avoir avancé l'heure par sa lumineuse démonstration. Chef-d'œuvre de raisonnement, de style et de convenance, son ouvrage mérite une place de choix dans toutes les bibliothèques sérieuses. Si nous nous sommes laissé aller au plaisir d'en reproduire si complètetement la substance, c'est que nous avons été jaloux d'en étendre, par ce compte-rendu, la salutaire influence sur les esprits qui n'abordent pas, d'ordinaire, les traités scientifiques spéciaux, et dont les convictions se forment et s'alimentent exclusivement dans les publications périodiques. Heureux de participer ainsi, malgré notre ignorance spéciale à une telle œuvre; heureux, dans tous les cas, du moins, de prouver par là, à ce savant estimable, que nous ne connaissons que par l'utilité de ses remarquables travaux et sa juste réputation, que, s'il a voulu mettre la réfutation raisonnée de Gall au niveau des esprits les plus étrangers à ces sortes d'études, il a, nous croyons pouvoir le dire, atteint son but et acquis des droits incontestables à leur profonde reconnaissance, comme à celle de tous les amis de la religion, de la morale et de la saine philosophie.

Antoine Mollière.

Digitized by Google

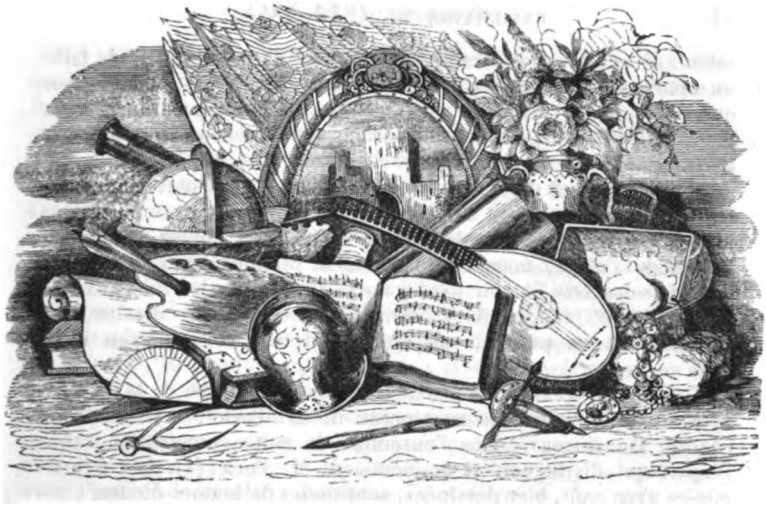

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

EXPOSITION DE 1843-1844.

Il est un fait déplorable et qu'il faut constater, c'est que nul écrit en matière d'art ne peut être ici rigoureusement impartial ; que ce soit ignorance chez les uns, esprit de coterie chez les autres, considérations personnelles chez tous, la compétence des journaux est malheureusement très contestable ; il est vrai que dans une ville où tous les intérêts, tous les amours propres sont étroitement liés, il faudrait bien du courage pour oser être tout-à-fait sincère. Ne pouvant hasarder la plus légère critique sur telles réputations acceptées par la foule, ou un mot d'encouragement à tels artistes qu'elle rejette ; forcé de nous renfermer dans des limites un peu restreintes, nous ne prétendons pas offrir à nos lecteurs un examen détaillé de tous les ouvrages qui figurent au

Digitized by Google

salon ; il entre, au contraire, dans le plan de notre travail de faire un choix peu nombreux parmi les œuvres principales ; mais, pour qu'on ne puisse pas nous accuser d'un oubli systématique, nous mentionnerons toutes les compositions dont nous ne pourrons pas nous occuper.

Nous donnerons d'abord une place d'honneur aux œuvres des artistes que la mort vient de nous enlever. Sans vouloir tomber dans le ridicule de louer un talent pour lequel on a épuisé toutes les formes de l'éloge, nous remercierons la Commission de la Société des Amis-des-Arts d'avoir livré à notre admiration les tableaux dus à l'inimitable pinceau de M. Berjon, et surtout ses dessins, ses aquarelles et ses pastels, qui surpassent tout ce que Lyon a vu dans ce genre.

Nous avons revu avec plaisir la bonne traduction de la dixième églogue de Virgile, due au pinceau de M. Perlet, mort si jeune encore. On retrouve dans l'ensemble de cette composition, tout l'esprit qui distinguait si éminemment M. Perlet (1). Les figures posées avec goût, bien dessinées, sont toutes de bonnes études.

Venons au tableau de M. Dubuisson, dont le talent grandit tous les jours. Cet ouvrage est traité d'un pinceau si franc, si vrai, qu'on ne songe pas à le trouver savant, tant il est naturel. C'est une justesse de vue, une naïveté de détails, une vérité d'observations qui séduisent et étonnent à la fois. Cet artiste est vrai d'abord, il est fin et spirituel ensuite. Ses chevaux sont vigoureux, bien modelés, touchés d'une main hardie, largement colorés. Le cheval blanc et celui qui le suit, sont des morceaux de grands maîtres. Quelle étude dans le jeu des articulations des muscles et des vaisseaux! Tout cet attelage vit, respire, marche; il n'y a pas jusqu'à ces mariniers dont la nature énergique ne soit rendue avec une vérité parfaite. Dans ce tableau, on ne sait ce qu'il faut le plus louer, le ciel fin, léger; les fonds lumineux et pleins d'air, le savant arrangement des lignes ou la couleur riche et vraie de l'ensemble. On dit cette belle page destinée à Paris. M. Dubuisson a aussi un Intérieur d'écurie, digne des plus grands éloges.

Au premier rang des portraits, nous retrouvons toujours ceux de M. Blanchard; celui qu'il a exposé est d'une touche où la finesse n'exclut pas la vigueur. Le dessin est vrai, le modelé fin, étudié, cherché, et possède cette assurance magistrale qui caractérise les œuvres des maîtres; la pose est heureuse, les ajustements parfaitement exécutés, et la critique ne trouve à s'exercer que sur l'arrangement des cheveux; arrangement sans doute du choix du modèle, et non de celui du peintre. En résumé, ce portrait ferait la réputation d'un homme qui en aurait moins que M. Blanchard.

(1) MM. Lavergne et Etienne Blanc viennent de donner à notre Musée le *Réfectoire de la Trape*, un des bons tableaux de M. Petrus Perlet, leur ami.

Digitized by Google

Les portraits de M. Dupré ne sont ni meilleurs, ni plus mauvais que les années précédentes; son coloris est toujours sombre et faux. Dans le portrait de Mme C. les chairs sont moins violacées que dans celui de Mlle L. mais elles ont un ton sale presqu'aussi désagréable. Nous avons vainement cherché l'expression spirituelle de la physionomie de Mme C. dans cette tête mal dessinée, dont le côté qui devrait être le plus petit se trouve malheureusement le plus grand; ce qui, il faut en convenir, peut bien nuire un peu à la ressemblance. Les bras et les mains peints d'une manière fort négligée, sont hors de toutes proportions. La guipure, qui serre la poitrine d'une façon peu gracieuse, est touchée aussi durement que si M. Dupré eût eu à rendre les reliefs d'une armure. Tous les défauts que nous venons de signaler, disparaîtraient bien vîte, si M. Dupré, dont on ne peut mettre en doute l'adresse pratique, avait moins de disposition à contenter promptement ses amis, qu'à satisfaire sa propre conscience. Nous sommes loin de blâmer un penchant qui fait honneur à la bonté de son caractère, mais nous voudrions qu'il le conciliât avec l'intérêt de sa gloire à venir.

M. Vibert qui expose pour la première fois, a deux portraits au crayon dont le moindre mérite est celui d'une excessive ressemblance. Un travail précieux sans sécheresse, égal sans monotonie, une touche franche et fine à la fois, s'y font remarquer à un haut degré. Dans le portrait de Mlle D., l'exécution de la partie principale, la tête, est irréprochable; on ne peut rien trouver de plus finement modelé, ni de plus élégamment dessiné. L'expression de la physionomie parfaitement sentie est rendue sans affectation et avec infiniment d'esprit. Les portraits de M. Vibert nous ont appris que le crayon pouvait avoir un coloris que le pinceau n'atteint pas toujours, et que nous pouvions compter un talent de plus parmi nos talents d'élite.

Mlle Chirat, que nous regardons comme une des nôtres, nous a envoyé des miniatures à l'huile qui attestent de ses progrès éminents, et un portrait de Delsarte aussi ressemblant que bien peint.

L'on peut considérer comme portrait l'*Amour maternel* de Mlle Dabry, la pureté des lignes de cette charmante étude, annonce qu'elle a été faite d'après le modèle; les mains, quoique bien étudiées, sont d'un type vulgaire qui n'appartient pas à la tête. Mlle Dabry est appelée à prendre une place distinguée parmi nos portraitistes; elle joint à l'élégance du dessin une vérité de coloris et une adresse de brosse fort remarquables.

Les portraits de M. Lavergne n'ont peut-être pas une couleur bien solide, mais sont estimables par plus d'un côté. Ce peintre sait beaucoup, mais n'exprime pas toujours aussi bien qu'il sent.

Joindre l'élégance et la fraîcheur du pinceau de Redouté à l'harmonie de Van Huysum, à la vigueur d'effet du Titien, qui excellait à rendre la nature morte, telle est la fusion savante que M. St-Jean a réalisée. Il était impossible de grouper des fruits avec plus

Digitized by Google

de grâce et de goût. Le gouvernement vient de donner à la ville de Lyon la *Madone* de M. St-Jean, qui fait pendant à son tableau du *Christ* que notre Musée possède déjà.

M. Berger, qui nous fournit trop rarement l'occasion de le louer, a exposé de charmantes fleurs que nous avons entendu comparer à de vieux tableaux, éloge « qui en dit plus qu'il n'est gros. »

Nous aurions desiré, dans le Cinq-Mars de M. Laurasse, un parti de lumière plus décidé, qui aurait mis dans un clair obscur bien articulé les figures de femmes, de moines (trop éclairées dans l'intérêt du reste), et aurait rejeté toute la lumière sur les deux héros du drame qui n'ont pas, ce nous semble, assez d'importance dans cette composition; on y remarque pourtant quelques têtes bien étudiées et une couleur générale fort satisfaisante. M. Laurasse sait faire des portraits d'une ressemblance aimable et franche, d'une exécution facile, qualités d'autant plus goûtées qu'elles sont rares; le portrait de M. Duplan se placera parmi les meilleurs du salon.

Ceux-là seuls qui n'ont pas vu l'Orient, reprochent à M. Bonirote d'avoir exagéré la couleur locale dans ses deux vues d'Athènes, mais ceux qui connaissent les brûlantes clartés de cette atmosphère, admireront au contraire la vérité du ton laqueux et carminé des monuments, l'aspect brûlé des terrains, et surtout l'énergie savante de l'opposition des tons dorés du soleil, avec les teintes bleuâtres des jours du nord; cet ensemble est d'une richesse qui peut frapper de surprise l'œil habitué à la froide lumière de nos climats, mais qu'on retrouve avec bonheur dans les tableaux de M. Bonirote. Les ruines de Pandrose et d'Erecthé surtout, qui annonçent un talent véritable, présagent pour l'avenir de beaux succès à M. Bonirote.

Comme à l'ordinaire, M. Chavanne a peu à se louer de la manière dont on a placé ses tableaux; ils sont à une telle élévation, qu'ils échappent presque à la vue. Le n° 96 nous offre une tête de vieillard qui est une bonne étude.

Nous avons remarqué une charmante tête d'enfant, de Laure, à laquelle il n'y a rien à reprocher que la négligence impardonnable avec laquelle il a traité les mains.

On serait bien embarrassé de dire si M. Baron est espagnol, vénitien, flamand ou français; cependant il a son caractère qui réside dans son habileté pratique à s'approprier dans une certaine mesure toutes les qualités qui lui plaisent chez d'autres; et néanmoins M. Baron met à composer ce difficile ensemble une merveilleuse adresse, une grande sûreté de coup d'œil, et un goût plein de mille ressources ingénieuses; c'est là ce qui constitue cette originalité de talent qu'on loue dans tous les tableaux de M. Baron, et qu'on retrouve dans les *Condottieri*.

M. Oscar Gué, qui se complaisait dans les sujets tumultueux, dans les effets extravagants de la lumière et de la couleur, nous a envoyé un petit tableau bien supérieur à son ancienne manière.

Digitized by Google

L'éducation de saint Louis par Blanche de Castille est une composition pleine de goût et d'élégance et sans effets cherchés; il y a de la dignité dans les attitudes des personnages; les têtes sont expressives, les accessoires sont fort bien rendus, et la couleur générale est très harmonieuse.

Les productions de l'art, qu'on est convenu de classer sous la dénomination de genre, supportent moins que les autres la médiocrité, par cela même qu'elles représentent des qualités individuelles, une manière de voir et d'interpréter la nature avec plus de liberté et d'indépendance; elles exigent une franche et puissante originalité, un goût d'autant plus sûr, qu'on lui impose des limites peu restreintes; une liberté pratique d'autant plus consommée, qu'elle doit relever souvent la vulgarité du sujet, ou la familiarité du style. Parmi les artistes qui réunissent au plus haut degré les qualités qu'exige la peinture de genre, nommons M. Saint-Eve, qui a peint, avec tant de goût, de finesse et d'esprit, ce joli tableau des *Musiciens ambulants*. Ce sujet, plein d'un charme naïf, exécuté franchement et simplement, d'un effet juste et bien entendu, est une des jolies pages du salon.

Mlle Journet, l'auteur applaudi de *Lesueur chez les Chartreux*, nous a envoyé une petite toile qui a eu les honneurs de la gravure et de la lithographie : *Les derniers moments du chimiste Lavoisier*. La tête de Lavoisier est reproduite avec une exactitude historique; les accessoires sont traités avec toute l'habileté qu'on connaît à Mlle Journet, qui s'est placée comme peintre de genre et de nature morte au premier rang parmi les femmes qui se sont distinguées dans l'école française.

C'est un véritable rêve de poète que cette charmante toile de M. Guérin, intitulée : *Les plaisirs de l'automne;* aux lueurs d'un soleil qui s'éteint dans de chaudes et molles vapeurs, aux bords d'un fleuve aux rives parfumées, quelques femmes jeunes et belles se livrent aux plaisirs de la danse. Quels jolis airs de tête, quelles tournures gracieuses! Richesse de couleur, magnifique ordonnance, rien ne manque à cette esquisse qui a pour nous tout le mérite du meilleur tableau.

Le premier coup d'œil est peu favorable à la composition de M. Guignet; la partie élevée de la composition écrase l'autre, elle vient trop en avant; ce défaut et la monotonie de la couleur en rendent l'aspect confus; cependant la beauté des sites, la sévérité des fonds et l'effet général méritent d'être loués.

Nous connaissons de M. Jacquand des tableaux préférables à l'*Angelus à la Trappe*. La composition n'en est pas heureuse; ces trois portes forment trois gaînes où l'œil va s'égarer; les figures ne sont pas bonnes, les corps manquent aux vêtements, ou développent des formes un peu plus amples qu'on en trouve ordinairement sous le froc. Il y aurait bien aussi quelque chose à dire sur la singulière perspective qui donne une profondeur de cinquante

Digitized by Google

pas au moins à ce corridor, tandis que le mur et l'escalier, le long desquels il règne, n'ont pas la moitié de cette longueur.

M. Guillemin a fait de la jolie peinture dans son *Baume de fier à bras*, mais n'a pas compris son Don Quichotte. Sa petite toile : *Gueux comme un peintre*, est une charmante chose.

La vue d'Amsterdam, de M. Wild, est un bon tableau dont le coloris est calme, l'effet sans recherche. Les eaux du canal, si difficiles à bien rendre dans leur couleur et leur transparence, sont parfaites ; les figures sont justes de pantomime et d'expression ; il n'est guère que les fabriques qui nous paraissent manquer de solidité et d'aplomb.

Le Chasseur perdu, de M. Duval Lecamus fils, est une œuvre estimable sous le double rapport du dessin et de la couleur ; les figures sont bien posées et bien dessinées. La couleur du ciel, des lignes et du chien a bien l'aspect plombé et terne que donne la neige.

La *Partie d'échecs* de Mlle Colin est une jolie petite toile où l'on retrouve le faire maniéré de l'auteur.

Rien de plus simple que la composition de M. Scheffer. Dans un beau site, sur les bords de la mer, un jeune homme serre avec une vive expression de tendresse les mains d'une jeune fille, droite devant lui. Ce sujet, sous le pinceau de M. Scheffer, devient une scène pleine d'intérêt, et l'on s'y complaît comme avec un souvenir de notre belle jeunesse.

Toujours spirituelle, toujours gracieuse, la peinture de M. Duval Lecamus fait beaucoup d'envieux dans un certain monde. On y trouve une adresse de main incroyable, et l'on ne peut s'empêcher de sourire et de s'amuser devant ses toiles.

M. Bafcop marche à côté de M. Duval Lecamus. C'est encore un peintre facile qui a l'art de dérider les visages les plus sombres. C'est le Paul de Koch de la peinture. Allez donc rire devant la *Cérémonie du maire et du curé de campagne*, devant le *Mardi gras* et le *Toast aux arts*.

Le tableau de M. Lepoitevin est peut-être moins une marine qu'un paysage maritime, mais, à coup sûr, c'est un délicieux tableau. Le ciel est fin et bien composé, l'eau d'une transparence extraordinaire, les vagues d'une bonne forme, les figures spirituellement touchées, l'effet piquant et vrai, que voudrait-on de plus ?

M. Bary, lui, fait de véritables marines ; il sait le gréement et c'est beaucoup ; il a de la couleur, de la vérité, mais n'entend pas encore l'arrangement ; M. Bary n'en est qu'à ses débuts.

L'école française peut à bon droit se glorifier d'avoir surpassé toutes les autres écoles dans la représentation de la nature champêtre ; Poussin, Guaspre et Claude Lorrain ont produit les plus admirables chefs d'œuvre du paysage historique, si l'on veut appeler ainsi le plus noble style que la main de l'homme puisse donner

Digitized by Google

à la nature; de nos jours encore on peut citer MM. Aligny, Cabat, Bertin et plusieurs autres qui, dès leurs débuts, se sont montrés avec honneur; parmi ceux-ci nous sommes fier de nommer M. P. Flandrin. Il sait mettre du style dans ses ouvrages; ce qu'il y a de conventionnel dans sa manière est toujours marqué au coin d'un d'un goût simple et sévère; son paysage composé rappelle les idylles de Virgile, et sa *Vue* prise aux bords du Tibre, dans ce lieu classique qu'on appelle *la Promenade du Poussin*, est une étude très intelligente et toute empreinte d'un sentiment religieux pour la nature: la couleur seule, qui est un parti pris chez M. Flandrin, dépare ses œuvres.

La belle et splendide nature du Bugey a toujours, dans M. Leymarie, un fidèle et spirituel interprète sous le double rapport de l'arrangement et de l'exécution. La partie élevée du second plan, éclairée par les derniers rayons du couchant, est traitée avec une rare habileté de pinceau, et l'on y retrouve cette main si exercée à reproduire l'architecture. Ce tableau fait comprendre, plus que tout autre, le danger des expositions et le sort qui est réservé à la peinture sage et consciencieuse, quand elle est entourée de ces toiles clinquantes et brillantées qui attirent d'abord les regards de la foule, mais l'amateur trouvera à étudier dans cette œuvre de beaux effets de demi-teinte dans la partie basse de la vallée, déjà privée de lumière.

Le paysage de M. Lavie atteste des progrès de ce jeune artiste; la couleur gagne en puissance et en justesse. Nous lui conseillerons seulement d'étudier un peu plus les premiers plans. Sa marine, qui est jolie d'effet, annonce un peu d'inexpérience dans le genre; les vagues qui se brisent sur les rochers des premiers plans ne sont pas assez vraies de forme, et les rochers manquent de cet aspect métallique que la mer donne à tout ce qu'elle frappe incessamment. M. Lavie est dans une bonne voie; qu'il n'imite pas M. Cinier qui, après avoir fait naître de grandes espérances à son début, a si vite donné un démenti à ses prôneurs.

M. Fonville se continue dans ses vues du Jura, de Nantua, etc. Pour sa vue de Janina, il a, dit-on, prêté son pinceau à M. Garneray qui, depuis sa *Bataille de Navarin*, abuse de la Grèce avec presqu'autant d'indiscrétion que M. Biard en agit avec les contrées polaires et les ours blancs; mais il est plus facile de faire des contes sur le Spitzberg que sur le Levant, que tout le monde connaît aujourd'hui. Tout a pris de mesquines proportions, ou a disparu complètement dans le tableau de M. Garneray; on n'y retrouve qu'une couleur locale assez vraie, et une grande expression des effets de la mer.

Du style, de la simplicité, un bon choix de nature, une exécution facile, telles sont les qualités que l'on distingue dans les deux paysages exposés par M. Peysonneau, et qui les font sortir de la ligne ordinaire.

Digitized by Google

Un travail qui semble en relief, des masses de brun, de jaune, de vert jetées pêle-mêle dans le tableau de M. Desombrages, fatigue l'œil et l'empêche peut-être de rendre justice à quelques-unes des qualités de ce paysage. M. Servan est plus sage d'effet, plus sobre de couleur, et se fait remarquer par un certain goût dans l'arrangement des sites qui sont toujours bien choisis; mais son paysage manque un peu d'air; le travail trop fini des arrière-plans ôte de la profondeur à son tableau qui est loin d'être sans mérite.

Nous avons quelque sympathie pour la peinture de M. Sutter; ses compositions ne sont pas ambitieuses, mais tout y est calme, tranquille, sans effets forcés; il pourrait se faire que M. Sutter fût un de ces hommes qui n'osent pas assez, parce qu'ils voient auprès d'eux qu'on ose trop. Du nombre de ces derniers est M. Hostein qui nous montre, cette année, le paysage descendu au rang de la peinture d'éventail.

Thuillier a, au salon, trois petits tableaux fort distingués par leur exécution et par la vérité de la nature qu'il a représentée; nous avons remarqué surtout sa *Voie des tombeaux*. Peut-être le ciel est-il un peu plat et d'une couleur équivoque, peut-être le ton général laisse-t-il à desirer un peu plus de solidité, et simule-t-il trop les tons de l'aquarelle; mais ce chemin qui descend, cette lumière qui circule avec liberté sous ce massif d'arbres, sont d'assez bonnes choses pour effacer quelques défauts.

Voilà une vue prise aux environs de Nice, par Robert, dont l'aspect est charmant. Les seconds plans et les fonds y sont pleins d'air et de transparence; les eaux remplissent ce lieu d'une fraîcheur humide fort habilement exprimée. Le même pays a fourni un joli motif à M. Léon Fleury, qui a bien rendu cette végétation sèche et rabougrie, ces liéges tortueux, ces rochers où le thym et la mousse peuvent seuls croître; il y a, dans les collines à gauche, certains passages de couleur exécutés avec une grande adresse; au total, c'est un des jolis paysages du salon.

Nous avons hâte d'arriver au tableau de M. Diday qui, contre son habitude, nous a représenté cette fois la nature en habits de deuil; des nuées orageuses parcourent un ciel qui se montre lumineux à travers l'orage; des chênes à la chevelure sauvage, tourmentés, brisés par la tempête, des eaux endormies sous des roseaux, voilà avec quoi M. Diday a fait un tableau, où, selon nous, le fini du travail a un peu nui à l'inspiration; sans doute, ces mousses, ces lichens sur l'écorce des arbres sont parfaitement exécutés, mais ils se montrent partout dans la même perfection; quelques parties un peu lâchées auraient mieux fait valoir les qualités incontestables de ce tableau très supérieur, du reste, à tout ce que nous connaissions de son auteur. Il y a un coin du ciel et du fond qui rappelle les plus beaux Ruysdaël. Si, au lieu de leur teinte uniforme, quelques-unes des masses de feuillage avaient pris les riches teintes de l'automne, l'aspect général du tableau y aurait gagné. Quoiqu'il

Digitized by Google

en soit, c'est une œuvre capitale qui classe M. Diday d'une manière fort honorable.

L'école genevoise est encore représentée chez nous par MM. Lugardon et Coindet. M. Lugardon a fait de la métaphysique en peinture. Son Christ n'a rien d'humain ni dans sa pose, ni dans son expression, ni dans sa couleur. C'est là, on le sent bien, l'œuvre d'un homme de talent ; mais conçue d'après une idée systématique, cette composition échappe au domaine de la critique ordinaire. M. Coindet semble vouloir sortir des errements de la peinture genevoise, qui se complaît beaucoup trop dans les effets de théâtre, dans la reproduction impossible de ses gigantesques glaciers. Son paysage a de la simplicité, ses fonds ont de la profondeur et de la lumière. Un tel début promet.

M. Gaspard Lacroix ne cherche pas à faire mieux que la nature, il ne l'arrange pas, il la rend telle qu'elle est, sans artifice aucun. Il peint le paysage comme Holbein peignait la figure. Aussi le tableau qu'il a exposé est-il un admirable modèle à offrir aux paysagistes.

M. Blanchard, lui, est le classique des paysagistes vivants ; personne ne sait aussi bien que lui l'art d'agrandir la toile ; l'harmonie des formes, le grandiose des lignes, la sagesse dans l'arrangement lui sont familiers ; mais cette majesté de composition demanderait un peu plus de vigueur dans la manière d'accuser les formes et de les faire valoir les unes par les autres. Il y aurait peu de chose à faire pour rendre ce paysage irréprochable. Son mérite cependant ne pourrait, selon nous, balancer celui de M. Vanderburch ; c'est une élégance de style, un savoir de disposition, une grâce d'ensemble, une harmonie de plans et de mouvements qui enchantent. Cet artiste a trouvé le secret de la poésie dans l'imitation de la belle nature ; rien de pittoresque comme ce paysage et de mieux rendu que les eaux, les arbres, et tous les accidents de terrain ; les pics neigeux qui atteignent aux nuages se détachent bien sur le ciel d'un ton extrêmement fin ; le seul reproche que nous osions faire à l'auteur, c'est de ne pas avoir animé cette belle toile par quelques figures ou quelques animaux.

Tous ces tableaux et bien d'autres encore d'un mérite plus ou moins reconnu, auraient dû être l'objet d'une étude consciencieuse, mais, à notre grand regret, nous sommes contraint de ne constater que leur succès ; ainsi des études de M. Landelle ; des petites marines de M. Cotelle, les jolies toiles de Mlle Cholet. Nous mentionnerons les compositions religieuses de Mme Calamatta qui sont faites un peu trop de souvenir et participent à la fois du centon et du pastiche ; les intérieurs de M. Lafaye, dont l'un surtout *Metzu*, est d'un effet ravissant ; les jolis paysages de M. Lapito ; ceux bien plus consciencieux de M. Justin Ouvrié ; une jolie vue de Suisse, de M. Garbot, artiste qui ambitionne toutes les gloires ; une ravis-

Digitized by Google

sante aquarelle de Baron, et celles pleines de verve et d'esprit de M. Henri Monnier.

Les circonstances sont peu favorables à la sculpture; nous sommes à l'époque la moins monumentale qui ait jamais existé en France. Phidias et Praxitèle n'ont rien à voir dans les chemins de fer et les fortifications, et nos hommes du jour ne feront pas renchérir le marbre. La sculpture religieuse seule semble vouloir renaître en même temps qu'on prend à cœur de restaurer nos vieilles églises. Nous avons, au salon, le marbre de la Vierge que M. Fabisch a exposé l'année dernière, une Madelaine de M. Cubisole, un bas-relief de M. Cabuchet, représentant Adam et Eve, une tête de vierge de Foyatier, dont nous n'osons pas dire ce que nous pensons, et deux statues de M. Robert, la Foi et l'Espérance; c'est un travail traité avec soin, mais qui s'éloigne un peu du style religieux; il rappellerait plutôt les formes amples et sveltes de la statuaire florentine. Ces deux statues, surtout la Foi, sont exécutées avec goût et d'une certaine expérience de l'art pratique. Dans le buste de M. Berjon, exécuté d'après un moule, M. Robert a évité avec bonheur tout ce que le plâtre, pris sur nature, donne ordinairement de disgracieux et est arrivé à une ressemblance fort satisfaisante.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SCIENCE DES DROITS OU IDÉOLOGIE POLITIQUE, PAR M. RITTIEZ.

Sous ce titre, M. Rittiez vient de publier un ouvrage dans lequel il traite de la nature de nos droits politiques, et remonte à leur principe en les rattachant aux tendances et aux facultés de la nature de l'homme. Félicitons d'abord M. Rittiez d'avoir si bien compris qu'il faut chercher dans l'étude de la nature humaine et dans la philosophie les vrais fondements de la politique et du droit, en un temps où la plupart des jurisconsultes et des publicistes, absorbés par la discussion des faits et des textes, s'inquiètent fort peu des principes et encore moins de la philosophie. Cependant, il est évident que les droits et les devoirs, que la légitimité des institutions politiques sont subordonnées à la nature de l'homme. L'homme est-il un être purement sensible, ou bien un être intelligent et moral? L'homme a-t-il ou n'a-t-il pas telle ou telle tendance naturelle, telle ou telle faculté? Selon la réponse à ces questions, le droit et la politique changent, les lois sont bonnes ou mauvaises, justes ou injustes. Aussi M. Rittiez commence-t-il par établir les faits fondamentaux de la nature humaine et du monde moral, tels que la distinction de l'esprit et de la matière, l'activité, la liberté, la volonté, la moralité, la perfectibilité, et il déduit ensuite de ces faits, comme de leurs principes, tous les droits politiques essentiels dont il fait reposer la légitimité et l'inviolabilité sur la constitution même de notre nature.

Il y a donc dans ce livre de la métaphysique et de la politique. En général, M. Rittiez nous a paru suivre, dans sa métaphysique, les traces des philosophes écossais et surtout de Dugald Steward dont il fait de nombreuses citations. A leur exemple, il constate toutes les grandes vérités que le sens com-

Digitized by Google

mun proclame, mais il les constate plutôt qu'il ne les explique et ne les prouve. Ainsi, il pose la distinction de la matière et de l'esprit, sans chercher à approfondir la nature de la substance matérielle et de la substance pensante; il admet la liberté sans déterminer précisément en quoi elle consiste, sans s'efforcer de la concilier avec l'ordre universel des choses, il reconnaît l'existence d'une règle naturelle de distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste, mais il ne recherche pas quel est le principe et le fondement de cette règle, ni en quel rapport elle se trouve avec la nature et les attributs de Dieu, ni d'où lui vient son caractère absolu et obligatoire. M. Rittiez ne nous semble pas non plus avoir une idée bien nette de la faculté par laquelle nous connaissons le juste et l'injuste, car il pense que cette notion étant primitive et universelle ne peut nous venir que de l'instinct et non de la raison. Mais l'instinct est une tendance naturelle qui n'engendre que plaisir ou douleur. Nulle connaissance, nulle idée ne dérive de l'instinct. Parmi nos idées, il en est qui, particulières et contingentes, sont le produit ultérieur de notre activité intellectuelle et de la réflexion, il en est d'autres qui, primitives, universelles et absolues viennent de la raison, c'est-à-dire de cette faculté par laquelle notre intelligence aperçoit ce qui est nécessaire, absolu et infini. Or, telle est précisément l'origine de l'idée du bien absolu, du bien en soi et en conséquence de la règle par laquelle nous discernons le juste de l'injuste. Au reste, dans toutes les questions métaphysiques que traite M. Rittiez, on ne peut lui reprocher que n'être pas allé assez loin, que de n'être pas remonté assez haut, et non de s'être égaré. Au milieu de cette métaphysique si réservée et si sage, nous avons été étonné de rencontrer une violente déclamation contre la philosophie éclectique. A en croire M. Rittiez, la philosophie éclectique s'en irait par lambeaux, marcherait dans le vide et dans l'isolement, ce serait un système bâtard engendré par des idées le plus souvent contradictoires (Introduction, pag. 39). Nous craignons qu'ici l'auteur, à son insu, ne se soit laissé égarer par l'esprit de parti. Placé au point de vue de la philosophie écossaise, lui convient-il d'attaquer de la sorte la philosophie éclectique? Il est vrai que M. Rittiez fait le plus grand éloge de M. Pierre Leroux. Mais, si je ne me trompe, il ne s'inspire aucunement de sa métaphysique, et je ne trouve pas dans son livre une seule trace des idées philosophiques développées par le rédacteur de l'*Encyclopédie moderne*. Encore une fois, la métaphysique contenue dans l'*Idéologie politique* relève entièrement de la philosophie écossaise, et nous pensons qu'elle n'aurait rien perdu à s'élever à un point de vue supérieur et à s'inspirer un peu de cette philosophie éclectique pour laquelle on se croit obligé de professer tant de mépris et de haine.

De sa métaphysique, M. Rittiez déduit sa politique. Sa métaphysique est sage, sa politique ne l'est pas moins. Il donne une grande part à la liberté mais il reconnaît comme légitimes toutes les bornes imposées à la liberté au nom de l'ordre, au nom de l'intérêt général, au nom de l'unité sociale. Il admet l'égalité, mais l'égalité restreinte aux choses communes, aux choses publiques, et il proteste contre l'absorption des unités individuelles dans l'intérêt d'une égalité fausse, impossible, contraire à la nature. Il considère avec raison les progrès comme la loi des sociétés, mais il ne rêve pas un progrès sans règle et sans mesure. « Le progrès social, dit-il, a sa marche logique, claire, déterminée, et il souffre autant de retards par les efforts de ceux qui le nient que par les efforts de ceux qui veulent se précipiter sans réflexion dans les voies de l'inconnu (pag. 218). » Néanmoins, il est un point, celui de la souveraineté, sur lequel nous ne sommes pas d'accord avec M. Rittiez. Il définit la souveraineté, la volonté active et libre d'une notion. Il approuve cette phrase de Sièyes : La volonté nationale est l'origine de toute

Digitized by Google

légalité. » Puis, après avoir posé ce principe, il recule devant ses conséquences, il le modifie, il le subordonne à un autre principe. En effet, il reconnait ailleurs (pag. 120), que cette volonté nationale, dans laquelle il place le principe de la souveraineté, est néanmoins liée par les principes de moralité qui nous sont naturels. Il avoue que la volonté nationale peut errer, qu'elle peut avoir besoin d'être redressée. Si la volonté nationale peut errer, si elle est liée par quelque chose de supérieur, s'il y a au-dessus d'elle quelque chose qui la juge, et qui l'approuve et la condamne, n'est il pas évident que la souveraineté ne réside pas dans la volonté nationale, mais dans ce quelque chose qui lui est supérieur, qui la lie et la juge? Or quel est ce quelque chose qui décrète avec tant de force et d'autorité la légitimité ou l'illégitimité des actes de la volonté nationale, même alors qu'ils sont accomplis d'un consentement unanime? Ce quelque chose est la raison, car c'est la raison qui décide souverainement de ce qui est bien et de ce qui est mal, comme de ce qui est vrai et de ce qui est faux. Chez un peuple comme chez un individu, la raison doit être le souverain, et la volonté le ministre. La souveraineté n'est donc pas dans la volonté, mais dans la raison, comme l'avoue implicitement M. Rittiez par les restrictions qu'il fait à son principe. Pourquoi donc au lieu de la souveraineté de la volonté nationale, n'a-t-il pas proclamé la souveraineté de la raison? Aurait-il été empêché par les abus réels ou imaginaires que de nos jours les partis politiques ont pu faire de ce principe, mais, quoi! n'a-t-on donc jamais abusé du principe de la souveraineté de la volonté nationale?

Telles sont les principales critiques que l'on peut adresser au livre de M. Rittiez. Considéré dans son ensemble, ce livre est remarquable par les longues et sérieuses études qu'il suppose, par un esprit de bon sens, de sagesse et de modération. La forme en est claire, vive et précise, et nous croyons que l'auteur est réellement parvenu, comme il se l'est proposé, à mettre à la portée de tous les questions qu'il traite. *La science des droits ou l'Idéologie politique* est donc un livre de science et non un livre inspiré par l'esprit de parti et la polémique du jour, c'est un livre qui doit valoir à son auteur l'estime et la considération de tous les hommes qui pensent et qui étudient.

BOUILLIER.

CHRONIQUE.

Les journaux nous ont appris qu'on allait porter la destruction dans le vallon de Roche-Cardon; que la route de Lyon à Saint-Cyr allait y prendre son passage, et que bientôt des remblais et des travaux de maçonnerie considérables feraient disparaitre les gazons et les bois de cette vallée si solitaire, quoique située aux portes de notre ville. C'est ainsi que tous les jours on abat le peu d'arbres qui nous reste, et cependant, de tous cotés, on se plaint de ce que le sol en est par trop dépouillé. Encore si la destruction dont nous parlons était indispensable, mais pas du tout, puisqu'avec quelques milliers de francs on rendrait l'ancienne route excellente, car il n'est pas nécessaire d'adoucir tellement la montée de Lyon à Saint-Cyr qu'elle soit presque supprimée. En effet, comme on l'a fait remarquer, les voitures de pierres de cette commune descendent chargées, mais remontent toujours vides.

Heureusement, la décision prise sur le vallon de Roche-Cardon n'est point irrévocable, et nous avons trop de confiance dans la sagesse de l'administration, pour ne pas croire, qu'avertie par la presse, elle reviendra sur un projet si désastreux; la renommée de ces beaux lieux et le souvenir de Jean-Jacques obtiendront grâce pour les derniers bois de nos environs. Roche-Cardon est notre Vaucluse, et des lieux pareils sont les richesses d'un pays aussi bien que les monuments et des routes.

Digitized by Google

LA

FONTAINE DE SAINT-MAIEUL,

A TERNAY.

—

CHRONIQUE DAUPHINOISE.

A l'un des angles du cimetière de Ternay, au milieu d'un amas de cailloux roulés, se trouve une statue de la Vierge, à laquelle manquent la tête et les bras; l'enfant qu'elle tenait sur son sein est également privé de ces mêmes parties du corps. La chronique suivante, qui se rattache à l'origine de cette statue, a été conservée par une tradition presque oubliée, et dont j'ai eu beaucoup de peine à rassembler les fils dispersés.

Dans le XIIIe siècle, au temps où l'illustre archevêque Jean de Bournin faisait reconstruire une partie de St Maurice, Bérilon, jeune Viennois, était le sculpteur le plus habile des confréries de bâtisseurs d'églises, employés à cette œuvre. C'est lui qui a fouillé avec tant de délicatesse les consoles des chapelles termi-

Digitized by Google

nales des petites nefs, qui a élancé les tiges des colonnettes de l'apside, et qui plus tard, devait, à Romans, épanouir en fusées la colonne dont les arceaux rayonnent à la voûte de la chapelle adjacente de St-Barnard. Bournin le chérissait entre tous les nombreux artistes qui l'entouraient; il aimait à lui dicter des projets dont il suivait complaisamment l'exécution.

Quelquefois il lui disait : — Courage ! représente aux hommes, avec de la pierre, pour qu'elles ne les éblouissent pas, les images que ton imagination t'a porté à contempler dans le ciel. Toi, tu crois parceque tu as vu : le génie, c'est la foi. Donner les formes de l'ange et de la divinité à la matière, la créer à la vie, c'est chanter, pour le regard, un hymne sans fin à Dieu ; c'est faire ruisseler du haut des temples les flots d'une intarissable harmonie. Les siècles viendront, et tous auront de l'admiration et de l'amour pour tes œuvres, pour tes pensées, pour toi. Tous peut-être! car il pourra s'élever du sein de l'avenir des races égarées, comme aujourd'hui celle des enfants de Vaud ; elles insulteront, elles mutileront, elles détruiront les monuments produits par tes mains. Mais ceux qui échapperont à la ruine, et qui, glorifiés par l'art, n'étaient que des chefs-d'œuvre, consacrés par la religion ; ils deviendront des reliques saintes. Dieu ne voudra pas que la barbarie puisse éteindre tous les souvenirs dont nous aurons étoilé notre obscure vie!

Heureux de cette amitié protectrice, heureux du culte que sa piété filiale prodiguait à la vieillesse adorée de sa mère, Bérilon jouissait en paix des triomphes obtenus par son art. Cet art, il en était idolâtre, et les saintes émotions de la gloire avaient seules ému son cœur jusque-là fermé à tout autre impression. Il osait dire qu'il possédait le bonheur! Mais ce mot menteur, cette ardente et amère déception ne tarda pas à se briser dans sa bouche, à la remplir d'amertume et de souffrance. Sa mère fut subitement atteinte d'une maladie qui alla en s'empirant de jour en jour ; tous les soins ne purent en atténuer les terribles effets ; elle allait mourir. Bérilon, pour épargner à ses derniers moments la vue de son désespoir, précipite ses pas hors de Vienne, dans les champs désolés, par un hiver cruel ; il touche aux bords du Rhône,

Digitized by Google

se penche sur ses flots impétueux; une pensée, rapide comme l'éclair qui annonce la foudre, traverse son esprit, et tandis qu'elle porte à sa tête et y fait bouillonner tout son sang, elle revêt une forme au sein de l'abîme où son œil est fixé; c'est une figure indéfinissable; c'est un démon qui l'appelle et qui l'attire avec un charme infernal..... Soudain il recule épouvanté de l'apparition et de lui-même; la religion a crié au fond de son âme, elle le rend à l'existence et au malheur.

Alors il ressent toute la violence de l'air; l'agitation morale ne soutient plus la nature épuisée. Il entre dans la maison de la vieille Magdeleine, où il avait l'habitude de diriger, pendant les beaux jours, les pas de sa mère, et s'approche de son foyer. Mais à peine a-t-il éprouvé l'influence de la chaleur que la douleur se réveille, le serpent réchauffé recommence à déchirer son sein. — Magdeleine, raconte-moi les malheurs causés par l'hiver : l'enfant qu'on a trouvé mort au milieu de la forêt où il ramassait quelques branches tombées pour chauffer sa famille, le vieillard que le froid des nuits, plus que le froid des ans, a glacé dans sa couche. Répète-moi ces récits lamentables; tout ce qui pleure, tout ce qui souffre, tout ce qui meurt est uni avec moi par les liens de fer d'une invincible simpathie. — Eh quoi! s'écria Magdeleine, votre mère est donc morte? — Elle se meurt; tout espoir de la conserver m'est ravi, et ce soir je serai orphelin. Mes frères des corporations entourent inutilement les autels de Saint-Maurice et de Saint-Pierre; depuis deux jours l'archevêque lui-même a fait couler le sang sacré pour la rédemption temporelle de ma mère. Le ciel est resté sourd; aucun bienheureux n'a voulu y faire accepter nos prières. — Aucun bienheureux, reprit vivement Magdeleine; avez-vous invoqué saint Maïeul de Ternay, avez-vous eu recours à sa fontaine miraculeuse? — Non. — Cette onde salutaire, puisée par la main de la foi, n'a jamais mouillé en vain les lèvres des mourants : elle a sauvé mon fils Eolde, ma nièce Bertérique. Ne perdez pas un instant, Bérilon; courez à la source de Saint Maïeul, ajouta-t-elle en lui donnant un flacon, vous me retrouverez auprès du lit de votre mère. Bérilon s'élance hors de la maison de Magdeleine, retourne à Vienne, pénètre dans le

Digitized by Google

palais du prélat, monte sur l'un de ses chevaux, part au galop pour Ternay. Il aperçoit bientôt son clocher; il suivait les bords planes du Rhône, où existait encore l'ancienne route établie de Vienne à Lyon par les Romains, avant que le plus déplorable des tracés l'eût conduite par monts et par vaux à St-Symphorien-d'Ozon. En approchant de la fontaine, il voit une jeune femme d'une beauté parfaite, qui faisait boire de cette eau à l'enfant qu'elle tenait entre ses bras. — De l'eau de Saint-Maïeul pour ma mère qui se meurt! cria-t-il sans descendre de cheval. La jeune femme plonge sa coupe dans le bassin de la fontaine, et la verse dans son flacon en lui disant : — Puisse cette onde sainte rendre ta mère à ton amour! — Merci! merci! dit Bérilon.—Il repart chargé du précieux flacon, presse les flancs de son coursier et rentre à Vienne. En sera-t-il encore temps? Les fantômes du délire assiègent la couche de sa mère; une sueur glacée ruisselle sur son front où la mort jette ses ombres; le dernier verset de la prière des agonisants vient d'être répété par les vierges agenouillées. — Arrivez! arrivez! dit Magdeleine à la vue de Bérilon, ou il faudra que l'eau de Saint-Maïeul ressuscite un cadavre. — Il soulève la tête de la mourante, entr'ouvre sa bouche et lui fait avaler quelques gouttes d'eau. Il se prosterne ensuite aux pieds du lit pour attendre, avec l'assurance de la foi et les angoisses de la nature, l'effet du liquide tout-puissant. O bonheur! le prodige s'opère, le combat de la vie et de la mort cesse; la malade, paraissant sortir d'un sommeil agité, reprend ses sens, appelle et reconnaît son fils; l'agonie a été changée en une crise salutaire.

La convalescence de la mère de Bérilon commençait à peine, qu'il retourna à Ternay porter ses prières et ses offrandes à l'autel de St Maïeul. Il demanda la demeure de la jeune femme qui lui avait donné l'eau libératrice, il voulait lui exprimer aussi les témoignages de sa reconnaissance; mais personne ne la connaissait, et ne l'avait même vue le jour qu'elle était venue à Ternay. Il lui fut impossible de découvrir ses traces. Alors son imagination, exaltée par la guérison surnaturelle qu'il avait obtenue, vit dans cette femme la Reine des Mères, Marie, qui aurait abandonné un instant les cieux pour devenir l'instrument glorieux d'un miracle.

Digitized by Google

De retour à Vienne, il saisit son ciseau trop longtemps inoccupé, se mit à tailler, en l'honneur de la Vierge, en copiant dans sa mémoire les traits qui l'avaient frappé à la fontaine, la statue dont le cimetière de Ternay conserve les restes.

Il destinait cette statue à la chapelle de la Vierge de l'église du prieuré. Lorsqu'elle fut terminée, l'Archevêque la bénit avec solennité dans l'église de St-Sévère. Une procession, composée de fidèles de Vienne et d'une partie de son nombreux clergé, la transporta triomphalement à Ternay. On y voyait les confréries des constructeurs d'églises; ils s'avançaient silencieusement, dirigés par les signes mystérieux de leurs grands maîtres, et revêtus des insignes de leurs différentes professions : les maçons avaient sur leurs vêtements l'image d'une truelle; les charpentiers, celle d'un compas; les tailleurs de pierre et les sculpteurs, celles d'un maillet et d'un ciseau. A ces instruments étaient joints des triangles, des étoiles et d'autres figures dont le sens emblématique nous est inconnu. Tous étaient parés d'un tablier de peau d'une blancheur éclatante. Quelques-uns tenaient à la main un long bâton d'ébène, et d'autres des bouquets de fleurs d'où tombaient jusqu'à terrre de légères bandelettes de diverses couleurs. Bérilon marchait avec sa mère derrière le brancard qui portait la statue; Magdeleine les suivait à quelques pas. La procession fut grossie en route par le peuple et les religieux de Ternay, les prêtres de St-Symphorien-d'Ozon, de Communay et les frères de Notre-Dame-de-Limon. Les cloches de Grigny répondaient aux joyeuses volées de celles de Ternay. Les populations de Vernaison, d'Irigny, de Feysin, descendant sur le Rhône, faisaient retentir ses bords de chants religieux. Les seigneurs voisins avaient placé en bataille leurs hommes d'armes dans la rue qui conduit à l'église. A l'entrée de cette rue, Bérilon s'arrêta en poussant un cri : il venait de reconnaître, au milieu d'un groupe de fidèles, la jeune femme de la fontaine St-Maïeul; elle tenait encore un enfant entre ses bras. — Ma mère! la voici.... — Et, toujours sous le prestige du miracle, il allait se prosterner devant elle. Lorsque l'inconnue lui dit : — Je suis Irmengarde de Lyon, qui habite depuis quelque temps à Feysin la maison d'Eynard, marié à ma sœur Ju-

Digitized by Google

liette. J'étais venue avec son enfant malade à la source de St-Maïeul, le jour que je t'y ai vu, et aujoud'hui je le rapporte à son autel pour lui rendre grâce de sa guérison. — Bérilon fit placer Irmengarde entre lui et sa mère; ce fut alors qu'on admira sa ressemblancc avec la statue de la Vierge. Après l'inauguration de ce monument, il s'entretint de la jeune fille, et l'accompagna longtemps hors de Ternay.

On le vit ensuite venir fréquemment prier devant l'autel de St-Maïeul; apres avoir jeté un long regard sur la statue de la Vierge, il se dirigeait vers le village de Feysin. Quelques mois s'écoulèrent, et un jour Jean de Bournin, dans l'église de Ternay, en présence des bâtisseurs d'église, de Magdeleine et de la mère de son plus grand statuaire, donnait la bénédiction nuptiale à deux jeunes époux.

VITAL BERTHIN.

Digitized by Google

Voyages.

COME,

LE LAC ET SES BORDS.

Il y a des lacs consacrés qu'il faut respecter. Ainsi le Bourget, depuis que Lamartine y a laissé son brillant sillage.

Ainsi les lacs mélancoliques qui ont fait école, qui ont de grands poètes appelés *Lakistes* assis tout rêveurs sur leurs rives. Écoutons les chants des cygnes et ne troublons pas leurs eaux.

Mais le bon *Lario*, vulgarisé sous le nom de lac de Côme, admet de plus humbles voiles; ses ondes familières portent toute barque, souffrent toute rame, toute prose, toute poésie. Tout y glisse sans laisser trace, les batelets et les élégies!

Avant d'y perdre aussi ma prose, je veux parler de la cité de Côme, honnête et laborieuse, dont on parle si peu qu'on la croirait noyée dans son lac comme ces villes mal famées

Digitized by Google

que recouvre la mer morte. Pourtant elle est d'antique race, cette cité; si antique que son origine *se perd dans la nuit des temps*, selon la phrase commode dont usent et abusent les historiens. A les entendre, elle a été fondée, si je ne me trompe, par les Arabes, alliée avec les Insubres, subjuguée par le consul Marcellus et ravagée par les Rhètes. Ce sont de vieilles racines poussées dans un vieux sol! Jules César, qu'on rencontre partout, a mis aussi son nom dans cette histoire.

Voilà pour ses plus anciens jours.

Au moyen-âge, elle eut à soutenir, contre les Milanais, une grande guerre, qui dura autant qu'un procès de famille et finit de même: dix ans et la ruine au bout! Elle fut aussi ensanglantée par les fureurs religieuses; elle fut visitée par toutes sortes de fléaux: la peste et l'inquisition y passèrent. C'est encore sur cette antique terre que se heurtent, comme deux glaives, les noms des Torriani et des Visconti, grands bataillards! On montre, au sommet du coteau de Baradello, la tour où, selon la tradition, fut renfermé Napo Torriani, qui s'y brisa la tête contre les barreaux de sa cage de fer.

Ces sanglantes querelles ont été dites avec éclat dans des récits bien connus; d'ailleurs, l'histoire veut aujourd'hui de plus grands horizons; ce sont les annales des peuples et non des familles qu'on veut connaître. Ces grandes colères des petits princes ressemblent aux tempêtes du lac, violentes et bornées.

Enfin, pour rattacher encore un grand nom à ce coin de terre, c'est Frédéric Barberousse qui a bâti les murs de la ville de Côme, lesquels ne la préservèrent point de toutes sortes d'invasions, en attendant la grande invasion française, ce déluge universel!

Dans cette étroite enceinte, on trouve à chaque instant, sous ses pas, des noms et des souvenirs qui appartiennent à tous les âges. Je considérais un jour la cathédrale, bâtie à

Digitized by Google

diverses époques et dans divers styles, et je m'approchais pour examiner, à la façade, la statue d'un saint représenté assis, dans une sorte de tribune, un livre à la main. Je voulus voir à quel apôtre ou à quel évangéliste j'avais affaire, et je trouvai là Pline l'ancien, Pline le naturaliste, Pline l'athée, qui a découvert les secrets de la nature et n'a pas découvert *Dieu* dans la création! On lui a donné pour pendant son neveu, Pline-le-Jeune, l'*épistolier*, qui déversa sur la mémoire de Trajan les flots onctueux de l'éloquence laudative. Ce sont là deux grandes célébrités antiques revendiquées, à juste titre, par Côme, au très amer déplaisir de Vérone qui croyait avoir des droits sur ces illustres et qui a eu peine à s'en départir. Il y a de plus, à cette façade, un buste du secrétaire de Sforze, François Simonetta, qui fut un assez habile homme, mais qui ne fut pas un trop grand saint non plus.

Je vous ferai grâce d'autres célébrités antiques, de Caninius Rufus, auteur d'un poème sur la guerre des Daces, et de Caïus Cecilius, qui *chanta Cybèle*. De ces livres on garde à peine un vague souvenir, et il ne serait pas même bien facile de retrouver aujourd'hui *les Daces* entre le Danube et le Pont-Euxin, les monts Krapaths et le Dniester. Reste *Cybèle*, plus connue sous le nom de la *Terre*, qu'on *chante* un peu moins et qu'on laboure un peu mieux avec toutes sortes de charrues savantes.

Laissons donc ces célébrités oblitérées; mais le passé moins reculé de la ville de Côme, présente des noms qui ont laissé des traces durables. Parmi eux, Paul Jove, historien habile et suspect, protégé par Léon X et pensionné par Francois Ier; le pape Innocent XI, Benoît Odeleaschi, qui avait été soldat et sembla s'en souvenir dans ses débats avec Louis XIV; Rezzenico, autre souverain Pontife, qui soutint les jésuites et perdit le comtat d'Avignon. Enfin la science moderne a illustré, dans la ville de Côme, Alexandre Volta, l'ingénieux et

Digitized by Google

grand physicien, l'inventeur de l'*électrophore* et du *condensateur électrique*, esprit perspicace qui alla loin dans la déduction des faits à l'aide de l'expérimentation. Ses grandes découvertes lui valurent de grands honneurs européens; sa patrie lui a élevé un tardif et modeste monument.

Les marbres et les inscriptions antiques ne font pas défaut à Côme, malgré toutes les déprédations. On trouve, dans des maisons particulières, des tableaux de pinceaux illustres, des gravures d'Albert Durer, des portraits précieux, des éditions Aldines. L'Itàlie est toujours et partout pleine des nobles restes d'un passé savant et glorieux.

L'hiver, la ville s'abrite et se tait au pied des montagnes qui l'entourent, au bord du lac qui l'inonde quelquefois. C'est la morte saison pour elle; elle se fait alors ménagère; elle veille à son commerce; elle fait mouvoir ses métiers à tisser la soie; elle vaque à ses besognes d'intérieur; mais vient enfin la belle saison, et la *villegiatura* en fait une ville pleine d'animation et de doux nonchaloir. Les étrangers envahissent ses hôtels jusque sous les toits; son joli théâtre se remplit de femmes élégantes; dans ses rues se croisent des équipages aristocratiques, et on voit, amarrées au port, des barques joyeuses et parées, avec leurs rameurs, véritables *lakistes*, ceux-là, toujours prompts à la rame.

Il y avait jadis un bateau à vapeur, qui se promenait en roi sur ces ondes, qui s'appelait le *Véloce* et justifiait peu son nom. Un autre est venu troubler son domaine : avec un salon plus vaste et plus élégant, avec une machine plus puissante, il part après, arrive avant, choisit parmi les voyageurs et jette en passant sa fumée à son rival. Mais l'autre se défend; il hausse son pavillon et baisse ses prix, le traître! il se fait bateau-*omnibus* et laisse à son brillant adversaire les Anglais et tous les touristes cosmopolites, qui paient cher en été, mais disparaissent en hiver. Lequel des deux est le plus sage? lequel

Digitized by Google

fait le meilleur calcul? lequel amènera son pavillon humilié? Je ne le sais; la lutte sera longue et véhémente; peut-être finira-t-elle par la ruine de tous deux; peut-être par une alliance; peut-être conserveront-ils chacun une existence indépendante et sans profit; peut-être l'un venant à succomber, l'autre restera maître absolu; à lui le lac, à lui l'empire!.... jusqu'à ce qu'un vengeur se présente avec une machine plus forte encore, avec les séductions de la nouveauté, cette autre puissance. C'est l'éternelle histoire de la rivalité des entreprises qui se prennent corps à corps, qui veulent chacune, en particulier, que l'autre sorte de devant son soleil.

Côme est, surtout le dimanche, durant la belle saison, la promenade favorite des Milanais, bien qu'un peu lointaine. Toutes les classes de la société s'y trouvent et y passent des heures de voluptueuse paresse, caressées par de fraîches brises sur les flots onduleux. J'y ai aperçu, non sans quelque surprise et sans reculer de quelques pas, un homme qu'on m'avait montré à Milan, et sur qui a lui, un jour, une lueur sinistre de hideuse célébrité.

Ce jour-là, — c'était vers la fin de la domination française, et le vice-roi, Eugène Beauharnais, était assiégé dans Mantoue, — ce jour-là donc, la ville de Milan vit un affreux spectacle. Dès le matin, de sombres rumeurs circulaient. De la porte *Ticinese* à la porte *Comasine*, on voyait grossir l'orage parmi le peuple. Des menaces et des cris de mort sortaient des groupes. Les honnêtes citoyens étaient saisis de cette inerte stupeur qui présage les funestes événements publics et les laisse s'accomplir. La garnison demeurait immobile et traîtreusement casernée au château.

Tout-à-coup l'orage populaire crève sur un palais au centre de la ville. On enfonce les portes; les plus avancés, les plus acharnés se ruent dans l'intérieur, et déjà la foule crie de tous côtés: *L'avez-vous trouvé?* — Non, répondent quel-

Digitized by Google

ques voix du premier étage. — Et on entend la perquisition furieuse; les glaces et les meubles sont brisés, les portes arrachées, bruit de dévastation et de pillage qui alléchait la populace sans la satisfaire. La terrible question : *L'avez-vous trouvé?* revint bien vite. — Non, répondit-on encore cette fois, du second étage. — Mais on ne désespérait point; mais l'œuvre était ardemment poursuivie; la populace charmait son attente par des propos atroces, par des rires bruyants, et répondait par des clameurs furibondes aux bruits intérieurs qui entretenaient l'espoir de la découverte. Enfin, du troisième étage, des combles et des lucarnes partit à la fois ce cri de triomphe : *Nous l'avons trouvé !!!* — *Jetez-le! jetez-le !* répondit la populace. — En même temps, il se fit un grand vide et un grand silence sous les croisées, et... un homme précipité des combles du palais tomba sur le pavé.

Cet homme était le ministre Prina qui, sanglant et brisé, vivait encore. Ce fut un grand sujet de joie : la fête était complète et n'était pas finie ! On le saisit par les cheveux, on le traîna par les pieds, respirant encore, sur le pavé; la populace hurlante suivit la trace du sang jusqu'à ce que, au détour d'une rue, une grosse pierre écrasa la tête de l'infortuné, jusqu'à ce que son corps tomba en lambeaux, de sorte qu'il resta à peine un cadavre à ensevelir !

Le ministre Prina n'avait ni femme, ni enfant; mais il avait un palais. On fondit de nouveau sur le palais déjà dévasté : en quelques heures, l'édifice fut anéanti, rasé jusqu'à sa base, avec un emportement féroce.

Ainsi se fit, à Milan, une place nouvelle, dont le voyer n'avait pas réglé la forme et l'alignement. Après quoi la populace rentra dans son repos, laissant le vide et l'horreur après elle. Il ne resta plus qu'à nommer cette place imprévue. Sans doute on ne voulut pas lui donner un nom signifi-

Digitized by Google

catif : on emprunta, à une église voisine, un nom de paix et d'oubli, le doux nom de *St-Fidèle*.

Et, maintenant, comment fut suscitée l'action ; qui souffla l'orage ; qui répandit l'argent corrupteur parmi les basses classes du peuple ; qui fit venir, des lieux voisins, des hommes dévoués jusqu'à la servilité féroce ; comment et par qui fut enchaînée la garnison dans ses casernes, afin de laisser passer *la justice du peuple* ? je le sais bien et je pourrais le dire ; mais je ferai comme le philosophe : je n'ouvrirai pas *la main pleine de vérités*. Plus d'un nom contemporain, honoré depuis, pourrait se mêler fâcheusement au récit. C'est justice d'ailleurs de reconnaître que le fait trompa l'attente. On voulait, sans doute, moins de férocité et plus de suite et de portée politique dans l'action. On ne voulait pas un meurtre isolé et inutile ; on voulait une révolution et un établissement nouveau. On voulait se faire pouvoir sur les ruines de la domination expirante. On rêvait enfin une sorte de république patricienne, comme jadis à Gênes et à Venise. La tentative se décorait d'un sentiment de nationalité qui s'égara dans une explosion atroce, pour se taire et s'affaisser ensuite sous une domination nouvelle qui s'établit bientôt comme une simple prise de possession. Après la France, l'Autriche. La Lombardie n'eut qu'un seul jour, et ce jour fut taché de sang.

Quant à la populace, elle n'avait été, — c'est son lot fatal, — qu'un mandataire violent qui dépasse son mandat, un instrument furieux qui tranche dans le vif et opère mal. Peu après, la déception amena la réflexion : on se prit à songer que ce ministre Prina était une victime inutile et regrettable ; qu'après tout, c'était un homme habile et honnête, et on pardonna à sa mémoire jusqu'à l'impôt sur le timbre qui avait servi de prétexte à l'insurrection.

Aujourd'hui, les plus sages et les plus éclairés détournent la vue de ce fait ; ils songent tristement que la Lombardie a

Digitized by Google

agi, cette fois, par les deux extrémités de sa population ; que cette vie convulsive d'un instant fut meurtrière et stérile ; qu'elle n'a féri que ce seul coup pour passer, en définitive, de la domination brillante de l'empire français sous la domination terne de l'Autriche, du joug d'acier au joug de plomb.

Le pouvoir nouveau ne crut pas devoir venger le pouvoir ancien. Le meurtre échappait à ses juges naturels. Les nouveaux ne voulurent ni l'innocenter, ni le punir. Il y eut amnistie tacite.

On passe aujourd'hui sur la place *St-Fidèle* sans plus songer au fait vieilli. Les Milanais, en général, n'aiment pas trop à en évoquer le funeste souvenir, et, par une singulière contradiction, ils aiment encore à en lire le récit dans un poème familier, incisif et poignant, écrit de verve dans leur dialecte.

Or, l'homme que j'avais devant les yeux, dont la présence à Côme m'avait surpris désagréablement et remis en mémoire ce drame lamentable, en avait été l'un des plus ardents acteurs : c'était un des meurtriers de Prina. Cet homme, obscur aujourd'hui, paraît avoir oublié lui-même son forfait. C'est un morceau de lave refroidie. Il était loin de soupçonner qu'il y avait là un étranger qui l'observait en songeant à *sa gloire passée* et aux farouches emportements populaires. A le voir aujourd'hui, vieux, joufflu, ventru, avec un air paterne, on se demande comment a pu, tel jour, à telle heure, entrer tant de fureur dans ce vieillard débonnaire, qui vient, lui aussi, se promener le dimanche sur le doux lac, avec sa femelle et ses petits, et vend des pommes cuites, la semaine, dans les rues de Milan ! Sans doute cet homme a cru avoir sauvé sa patrie en assassinant un ministre, et s'il s'en souvient quelquefois, c'est probablement pour se plaindre de l'*ingratitude* de ses concitoyens !

Mais, après avoir considéré un moment, sur ces bords ra-

Digitized by Google

vissants, au milieu de jeunes femmes parées et rieuses, ce vieux serpent caché parmi les fleurs, je reposai ma vue sur les belles rives émaillées de villa. Voici la *Pliniane*, séjour des deux Pline, qui n'a plus rien d'antique que le nom, la cascade sans doute et la fontaine haletante décrite par ces anciens auteurs. Parmi toutes ces maisons de campagne, éternellement *riantes*, j'aime la *Pliniane*, parce qu'elle ne *rit* pas comme les autres ; je l'aime pour ses sombres ombrages et sa grave majesté. Le vieux château a, dit-on, été bâti par Jean Anguissola, un des assassins de Pierre-Louis Farnèse, tyran de Plaisance. Ce souvenir de meurtre, les grandes ombres de l'antiquité, le torrent écumeux qui tombe dans le lac, la sombre verdure des bois de hêtres et de cyprès: tout tourne dans ce lieu à la mélancolique rêverie. Toutefois le prince italien, qui en est le propriétaire actuel, n'en fait pas, dit-on, un séjour trop austère....

Une autre villa qui porte, celle-là, un nom tout moderne, cher encore au public et à l'art, c'est celle de madame Pasta. Lasse, de bonne heure, des horizons scéniques, des lacs en toile peinte, de l'atmosphère huileuse et fumeuse des théâtres, cette artiste est venue chercher là un horizon pur, des eaux réelles et l'oubli des intrigues de coulisse. Elle a été prise de bonne heure d'un dégoût philosophique; et après avoir chanté à peine *tout l'été*, elle a su se faire une douce retraite, avant que la *bise* fut venue. Cette chanteuse, c'est *un sage !*

Eh ! mais, à vrai dire, ces lieux donneraient des idées de retraite et de fixité aux plus légères, aux plus fugaces artistes de ce monde ! Ne voilà-t-il pas que Mlle Taglioni va encore s'abattre sur ces bords ! Elle vient d'y choisir une bonne villa, bien abritée contre les vents, de peur sans doute qu'un souffle ne l'emporte de nouveau. Elle veut prendre terre, celle-là aussi, qui dédaignait si profondément la terre qu'elle ne la

Digitized by Google

touchait que le moins possible et du bout de l'orteil ! Encore quelques ballets, quelques couronnes, quelques recettes.... — passez-moi le mot — et, au moment où vous croirez surprendre la danseuse, bondissant de Lisbonne à St-Pétersbourg, vous apprendrez qu'une douce brise vient de la déposer sur ces rives, légère et blanche comme une plume tombée d'un cygne. Quelle est donc cette femme gracieuse et court-vêtue qui glisse si légèrement là-bas sur l'azur des flots ? C'est la *Sylphide* qui va visiter la *Norma*. — « Sonnez, cors et musettes ! »

Et, tenez, tandis que je vous parle, voilà Mlle Essler qui part à tire-d'aile pour Milan, où elle doit danser cet hiver. Elle sera là tout près de la tentation. Qui sait si elle ne sera pas bientôt prise d'un grand ennui du théâtre et d'un irrésistible desir de fixité ? Elle a encore, je le sais, toute souplesse, toute énergie et toute grâce ; un sourire infini sur les lèvres et mille tourbillons charmants dans toute sa belle et gracieuse personne ; mais enfin il vient un moment où les planches se dérobent sous les pieds les plus légers et les plus sûrs ; où l'on éprouve le besoin du repos, l'envie de se croiser les bras.... et les jambes ; et alors, au moment où vous vous y attendrez le moins, au moment où vous croirez votre belle et ferme danseuse, occupée à recueillir les applaudissements et les dollars du nouveau monde, vous entendrez dire tout-à-coup qu'elle a dételé de son char les sénateurs Américains, et qu'elle s'en vient enfin prendre retraite sur les bords du *lac des fées*, c'est-à-dire du lac de Côme.

Une chose à remarquer, c'est que, de nos jours, les artistes ont de ces pensées, de ces prévoyants calculs d'ordre et d'économie, qu'on appelle *vulgaires*, et qui n'étaient pas du tout communs autrefois parmi eux. Ils finissaient jadis par quelque obscure et pauvre retraite, par quelque infime emploi de théâtre ; ils finissent aujourd'hui par la *villa* ! ce sont les

Digitized by Google

directeurs de spectacles qui prennent leur place et occupent leur lit fabuleux à l'hôpital.

Mais la plus somptueuse, la plus belle, la plus parée du moins de toutes ces demeures, est triste et solitaire. Mollement assise à l'ombre, au bord du lac bien-aimé, elle pleure encore son seigneur et maître, le marquis de Sommariva, mort sans testament et sans progéniture, si bien que la désolée villa est à vendre, avec tous ses meubles, ses tableaux, ses plantes exotiques, ses marbres célèbres, toutes ses curiosités, toutes ses merveilles! Qui veut acheter à l'amiable (*asta amichevole*, dit l'affiche) la villa du marquis de Sommariva, avec l'Amour et Psyché, ce charmant groupe de Canova, avec le Palamède, de ce statuaire fameux, et toute cette grande épopée en relief des triomphes d'Alexandre, que Thorwaldsen avait faite à l'usage particulier de l'empereur Napoléon? Il se complaisait, celui-là, aux souvenirs d'Alexandre: un simple goût de conquérant. Il commanda, un peu tardivement, l'œuvre au grand artiste danois, et ne lui laissa pas le temps de l'achever. — Il faut se hâter quand on travaille pour les conquérants...

De sorte que la belle villa soupire après un maître qui tarde à venir. Ses arbres l'ombragent toujours; ses sources entretiennent sa fraîcheur; le lac apporte à ses pieds ses flots caressants, ses fins zéphirs et ses plus folles brises; mais il ne lui apporte point d'acquéreurs! Les Anglais eux-mêmes vont la visiter, l'admirent et passent outre. Elle est courtisée et délaissée; ses grilles sont béantes, ses jets d'eau vont à perdre haleine; les tableaux pâlissent dans leurs cadres; le Palamède se lasse sur ses pieds de marbre; l'Amour donne à Psyché un baiser sans fin, et le concierge *ne voit rien venir!*

Ne sortira-t-il donc personne du sein des brouillards de la Tamise ou de la Seine, qui se laisse aller aux séductions et aux sourires de ce lac enchanté et de cette princière demeure?

Digitized by Google

Si, par hasard, il reste encore en France un vieux seigneur de cette race perdue qui comprenait si bien *le château*, la vie grande et généreuse, l'hospitalité magnifique, qu'il entende l'appel, qu'il vienne rassurer cette belle villa en peine d'un prince, et qui a peur d'un maître indigne !

Oui, la villa Sommariva est belle et charmante; mais vis-à-vis est Bellagio, et le lac de Lecco, dont le nom seul fait rêver à *Renzo*, à *Lucia Mondella*, ces images que Manzoni a gravées au vif dans le souvenir de ces bienheureux qui ont quelque poésie et quelque jeunesse d'esprit et de cœur. En gravissant ce beau promontoire qu'on appelle la *villa Serbeloni*, qui se baigne à la fois dans les deux lacs, je me demandais si je n'apercevrais pas, du sommet, la noire dentelure du *Resegone*, sur le fond bleu du ciel, et si, au détour du bois, sous quelque gigantesque cyprès, je ne ferais pas lever l'ombre chaste de Lucie, sous la forme usitée d'une colombe, comme l'ombre amoureuse de Françoise de Rimini. Quelle puissance y a-t-il donc dans ces créations du génie, qui restent au fond de la pensée et s'en dégagent mystérieusement, comme un parfum, au moment même où les puissantes réalités de la nature semblent tenir toute l'imagination oppressée et captive ? Quoi ! donc, au milieu des plus belles œuvres de la création, un caprice de poète, un rêve, un vague profil qu'a vu seul *l'œil de l'esprit*, vous suit partout, et ce rien sublime parle aussi haut que le pompeux spectacle !

Et, poursuivant ma route sur le lac de Côme, dans une barque solitaire, je m'en allais rêvant à ces choses, à la grandeur de l'homme et de la nature. C'était le soir, et sur l'eau miroitée ondulait le son d'une cloche lointaine. Ce son partait du village de Bellano. Il y avait là, pour moi, un souvenir triste et doux : j'y avais trouvé, deux ans avant, une hospitalité cordiale, dans une famille heureuse alors, et qui venait, depuis peu, d'être grandement affligée.

Digitized by Google

Il y avait un mois environ que deux jeunes gens avaient fait l'essai d'une barque nouvelle avec une voile latine. L'un m'était connu : c'était le plus jeune fils de mon hôte.

L'autre était l'unique enfant d'une riche veuve. Il avait fait de longues études à l'université de Pavie, et, pour ne pas le quitter, sa mère avait voulu habiter aussi Pavie tant que durèrent ses études.

Le jour qu'ils avaient choisi pour faire l'essai de leur barque, le lac était agité, le vent violent, le ciel sombre.

Quand ils partirent, ils rencontrèrent des pêcheurs qui se hâtaient de regagner le bord, en luttant contre les flots, qui les reconnurent et leur crièrent : Messieurs, prenez garde, le lac est bien *mauvais* !

C'était ce qu'ils voulaient pour éprouver leur barque. Ils continuèrent à s'avancer avec leurs deux rameurs. Il n'y avait pas un autre bateau sur les ondes.

Ils allèrent quelque temps poussés dans la même direction par un vent orageux, mais constant : ils étaient abrités, d'un côté, par une colline qui s'avance dans les flots. Tout-à-coup une rafale furieuse sort, comme d'une embuscade, de derrière la colline, prend en flanc le bateau qui tournoie et plonge...

L'un des jeunes gens — c'était le fils de la veuve — tomba évanoui dans le lac et ne reparut plus.

L'autre (ainsi l'ont raconté les rameurs, les seuls témoins de la catastrophe), se débattit un peu et reparut deux fois. L'un des rameurs, qui s'était accroché à la barque, lui cria de nager vers elle; mais il était poussé en sens contraire; il n'entendit pas; il était d'ailleurs aveuglé par sa longue et épaisse chevelure que l'eau ramenait et collait sur ses yeux.

Le rameur, qui s'était accroché à la barque, avec la puissante étreinte de l'homme qui se noie, fut bientôt rejoint par son compagnon qui se sauva à l'aide de sa rame qu'il n'avait pas lâchée.

Digitized by Google

Ils revinrent tous deux seuls.

Le récit courut aussitôt sur tous les bords du lac avec la rapidité des funestes nouvelles. Ce fut une grande tristesse par tout le pays. Deux jeunes gens si regrettables!

La pauvre mère était accourue. Six mille francs à qui lui ramènerait son fils mort, car on ne pouvait plus espérer le sauver! Et elle s'assit sur la rive pour recevoir le corps de son enfant.

Le lac fut, pendant longtemps, couvert de barques de pêcheurs; jamais il ne fut battu de plus de rames; jamais recherche plus ardente, plus persévérante et plus vaine.

Le lac garda ses deux cadavres.

Je ne voulus point aborder à Bellano. J'étais informé du douloureux évènement. Il ne faut pas se présenter à l'improviste, dans une famille, après deux ans d'absence. Le deuil était trop récent, la douleur trop amère. Ma présence aurait peut-être amené un rapprochement tacite qui aurait mis des larmes dans tous les yeux.

Je retournai à Bellagio pour y coucher. Là est le plus beau point du lac. J'avais devant moi la *Tremezzina;* à ma gauche, la villa Melzi, l'une des plus belles de la contrée; vis-à-vis, la villa Sommariva. Je considérais ce beau spectacle, et les eaux limpides, et le soleil couchant; mais j'entendais toujours la cloche de Bellano!

Aimé Royet.

Digitized by Google

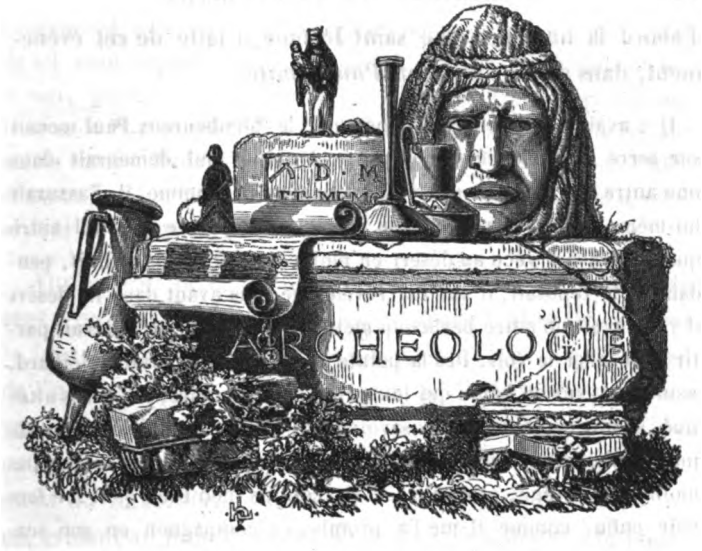

OBSERVATIONS

SUR UN BAS-RELIEF ET SUR UNE INSCRIPTION DE L'ÉGLISE DE SAINT-PAUL DE VARAX,

QUI SE RAPPORTENT AU SÉJOUR DE SAINT ANTOINE DANS LA THÉBAÏDE.

Parmi les faits intéressants de la vie de saint Antoine ermite, il s'en trouve un qui figure avec un certain éclat dans une des plus remarquables basiliques romanes de notre diocèse. Il s'agit du voyage qu'Antoine entreprit à travers le désert pour aller trouver le vénérable Paul, solitaire comme lui. Voici

Digitized by Google

d'abord la narration que saint Jérôme a faite de cet évènement, dans sa *Vie de saint Paul ermite.*

Il y avait déjà cent treize ans, que le bienheureux Paul menait sur terre une vie céleste, lorsque Antoine, qui demeurait dans une autre solitude, et qui était nonagénaire, comme il l'assurait lui-même, sentit venir en son esprit cette pensée que nul autre que lui n'avait vécu au désert en moine parfait ; mais la nuit, pendant qu'il reposait, il lui fut révélé que plus avant dans le désert il y en avait un autre beaucoup meilleur que lui, et qu'il devait partir pour aller le voir. Dès la pointe du jour, le vénérable vieillard, soutenant, sur un bâton qui lui servait à se conduire, son corps atténué, se mit en chemin sans savoir où il allait. Et déjà le milieu du jour brûlait d'un soleil dévorant, mais Antoine n'en poursuivait pas moins son voyage, et disait : « J'espère en mon Dieu qu'il me fera voir enfin, comme il me l'a promis, ce compagnon en son service. » A peine avait-il parlé qu'il aperçut un homme uni à un cheval, et qui était de ceux que les poètes appellent hippocentaures. A cet aspect, il arme son front de l'impression du signe salutaire, et alors : « Holà, toi ! en quel endroit demeure ce serviteur de Dieu. » Mais le monstre, marmotant je ne sais quoi de barbare, et brisant plutôt ses paroles qu'il ne les proférait, s'efforça de faire sortir de ses lèvres hérissées de poils une voix un peu douce ; puis, étendant la main droite, lui montra le chemin desiré, et, traversant avec une rapide fuite des plaines immenses, s'évanouit aux yeux d'Antoine étonné. Or, si le démon feignit cela pour l'épouvanter, ou bien si le désert, toujours fertile en monstrueux animaux, avait aussi produit cette bête, c'est ce que nous ne savons.

Antoine donc tout étonné, et pensant en lui-même à ce qu'il avait vu, continuait d'avancer. Aussitôt il aperçoit dans un vallon pierreux un fort petit homme aux narines crochues, au front garni de cornes, et dont le corps, à l'extrême partie, se terminait par des pieds de chèvre. Sans être déconcerté à ce nouveau spectacle, Antoine saisit, comme un bon soldat, le bouclier de la foi et la cuirasse de l'espérance ; mais le monstre apparu lui offrait, comme gages de paix, des fruits de palmier pour son viatique. Antoine, le

Digitized by Google

connaissant, pressa le pas, et lui ayant demandé qui il était, reçut de lui cette réponse : « Je suis mortel, et l'un des habitants du dé« sert, que la Gentilité, abusée par diverses erreurs, honore sous le nom de Faunes, de Satyres et d'Incubes. Je suis ici ambassadeur de ma troupe. Nous te conjurons de supplier pour nous notre Dieu commun, qui, nous le savons, est naguère venu sauver le monde, et dont le nom a retenti par toute la terre.

Après avoir lu ce passage, on comprendra facilement le sens d'un bas-relief que nous allons décrire. Il se trouve dans la face sud de l'église de Saint-Paul de Varax, département de l'Ain, et occupe tout le tympan de l'archivolte qui surmonte à l'extérieur la porte latérale. Il est inutile de discuter ici l'âge de ce bas-relief. Il appartient au commencement du XIIe siècle, ainsi que l'église entière, c'est ce qui est évident au premier coup-d'œil pour quiconque a la moindre notion d'archéologie.

Trois arbres ou plutôt trois rinceaux d'un goût tout-à-fait bysantin partagent la scène en deux compartiments. Si l'on cherchait dans ces branches fantastiques quelque intention d'imitation matérielle, on tomberait dans une grave erreur. Dans toute l'antiquité païenne, et ensuite dans la première période de l'art chrétien qui lui emprunta un grand nombre de symboles, la peinture ni la sculpture ne se préoccupèrent jamais du rendu matériel dans les choses accessoires. Le lieu de la scène, par exemple, était ordinairement figuré par un seul signe représentatif, souvent même on le symbolisait par une figure ou un objet qui ne se rattachait qu'indirectement à l'idée que l'on voulait exprimer. Ainsi, la belle statue de femme attribuée à Cléomènes, et, désignée sous le nom de Vénus de Médicis, a été connue unanimement pour une Aphrodite sortant de la mer, à cause du dauphin sculpté sur le rocher qui la supporte ; bien que d'ailleurs l'idée de l'eau n'ait point été rendue par l'artiste.

Digitized by Google

De même, au commencement de l'ère chrétienne, le ciel, idée vague et abstraite, s'il en fut, était presque toujours représenté par une figure de femme vue à mi-corps, et couvrant sa tête d'un voile, à l'aide de ses bras élevés.

Les limites d'une simple note ne permettent pas d'apporter de nouvelles preuves à l'appui de cette assertion qui soulèvera peut-être, quelques doutes parmi les personnes étrangères à l'histoire de l'art ancien. Mais, il doit nous suffire d'ajouter que nous avons pris ces exemples au hasard parmi une foule d'autres également concluants, que l'on peut trouver dans différents traités d'iconographie antique, profane ou chrétienne (1).

Les trois rinceaux élégants mais inqualifiables de notre bas-relief ne sont donc point de simples ornements de fantaisie, comme leur forme et leur dimension exigue pourraient le faire supposer. Ils sont, suivant nous, l'hiéroglyphe ou l'emblême d'une forêt épaisse; et la forêt elle-même est ici le symbole du désert; soit que les artistes du XIIe siècle, auteurs de cette sculpture, n'eussent aucune notion de l'horrible sécheresse, de la morne âpreté qui caractérisent la Thébaïde, soit que les types intelligibles et admis leur manquassent pour traduire aux esprits peu éclairés de l'Occident ce qu'ils savaient sur la Haute-Egypte, soit enfin qu'un bois touffu leur parut le seul signe propre à exprimer l'idée du désert. Nous sommes donc au milieu du désert, et par une singulière rotation d'idées, des arbres figurent l'absence de toute végétation.

A gauche du spectateur, une figure de moine revêtu du froc est représentée dans l'attitude de la marche. Sa main gauche, aujourd'hui mutilée, devait tenir un bâton que l'on

(1) Voyez le *Tableau des Catacombes de Rome* par Raoul Rochette. 1837.

Digitized by Google

aperçoit encore : *Infirmos artus baculo regente sustentans.* La droite est levée dans le geste de l'étonnement ; la face est entièrement fruste. On ne peut méconnaître ici l'ermite Antoine égaré dans le désert, comme on va le voir par ce qui suit.

Une autre figure occupe la droite du tympan relativement au spectateur, et se lie par ses gestes avec la précédente. Elle est entièrement nue ; une énorme barbe raide et pointue pend au bas de sa face malheureusement mutilée ; une main est tournée vers le religieux, l'autre est tendue du côté opposé, comme pour désigner un objet qu'on n'aperçoit pas : *dexteræ protensione manus cupitum indicat iter.* Enfin, une petite queue et des pieds de chèvre complètent le signalement de ce monstre qui est évidemment un satyre, mais qui paraît n'avoir été placé ici que par méprise au lieu de l'Hippocentaure dont parle saint Jérôme, et qui montra le chemin de la caverne de Paul à saint Antoine son visiteur. Le vers léonin gravé en grands et beaux caractères du XIIe siècle autour du tympan, et en guise d'archivolte, emploie, il est vrai, le mot *faunus* que l'on peut prendre pour l'équivalent de *satyrus*, nous n'en persistons pas moins à voir là la scène de l'Hippocentaure ; soit d'après la signification bien intelligible du bas-relief, soit d'après la légende même qui l'entoure ; il nous semble qu'après un instant d'examen, il ne peut pas y avoir le moindre doute à cet égard.

ABBAS QVEREBAT (*sic*) PAVLVM FAVNVSQVE DOCEBAT.

L'abbé cherchait Paul, et le faune lui enseignait (sa demeure).

C'est là l'explication métrée et complète du bas-relief, explication qu'on ne pourrait faire plus juste et en moins de mots. Il n'y a nul curieux, quelles que soient ses préventions ou son ignorance, qui, sans même chercher à se rendre compte du sens de notre bas-relief, ne convienne que le geste

Digitized by Google

du faune ou satyre est bien celui d'un personnage qui indique à un autre son chemin.

Quelques personnes essayant d'expliquer cette scène y ont vu la deuxième entrevue du saint avec les habitants merveilleux du désert; et cette fois, en effet, ce n'était plus, comme la veille, un Hippocentaure, mais un satyre que le vénérable Antoine trouva dans sa route. Ces archéologues ont vu dans l'animal monstrueux un emblême du paganisme mis en fuite par la croix, et, en conséquence, ils ont lu dans l'inscription de l'archivolte de notre portail : DOLEBAT, au lieu de DOCEBAT; le faune se *plaignait*, au lieu de *enseignait*. Cette version est insoutenable et tombe d'elle-même par plusieurs raisons.

D'abord, il n'est point question, dans la *Vie de saint Paul*, des plaintes qu'Antoine arracha au satyre. Au contraire, celui-ci offrit au saint des fruits comme gage de paix, *quasi pacis obsides*, il avouait l'erreur ou la Gentilité était tombée en honorant les faunes et satyres, *vario delusa errore gentilitas*; et il était venu au devant du saint, comme député de ses semblables, le conjurant de supplier pour eux leur *dieu commun* qui, ils le savaient, était venu naguère sauver le monde, etc.

Il y a loin de ces paroles au désespoir d'un faux dieu déchu ; notre faune prend bravement son parti de la perte d'honneurs qu'il avoue n'avoir pas mérités, et il cherche à se faire agréer, lui et les siens, parmi les sectateurs de la nouvelle foi. Disons, en passant, que l'Afrique ou plutôt l'Ethiopie, a été, de tout temps, regardée comme la terre classique des monstres; outre saint Jérôme, tous les naturalistes, depuis les temps les plus anciens jusqu'au XVIe siècle, admettaient la présence des satyres, des hippocentaures, etc. Parmi les déserts tropicaux des bords du Nil et du Niger ; sans attacher toutefois aucune idée religieuse ni surnaturelle à leur existence. Ils les regardaient tout simplement comme des habitants

Digitized by Google

d'une forme différente de la race humaine, et ne leur attribuaient nullement cette immortalité qui semble être le premier et le plus précieux apanage des dieux (1).

Le faune ou satyre de notre bas-relief ne représente donc point, nous le répétons, le paganisme pleurant sa défaite. Ses gestes ne sont point ceux de la désolation, mais d'une attention bienveillante; sa taille aussi élevée que celle d'Antoine, prouve que le sculpteur n'a point cherché à reproduire spécialement le monstre de la seconde entrevue qui était d'une petite stature; *haud grandem homunculum.*

Enfin, il faut bien se résoudre à lire dans notre inscription DOCEBAT et non DOLEBAT; quoique la forme singulière de la lettre *C* ait pu faire tomber dans cette erreur des personnes étrangères à la paléographie. Ce *C* est en effet carré, ainsi qu'on le faisait souvent avant le XIIIe siècle; et l'on s'en serait aperçu tout de suite, si l'on s'était donné la peine de déchiffrer les inscriptions de la façade de la même église, où cette lettre a toujours la même forme.

Maintenant, on ne manquera pas, sans doute, de nous faire cette objection : Si la scène choisie pour orner la petite porte de l'église de Saint-Paul de Varax est bien la rencontre d'Antoine avec l'Hippocentaure, pourquoi le sculpteur du bas-relief et le graveur de l'inscription qui l'accompagne, ont-ils représenté un faune ou satyre qui semble devoir se rapporter à la seconde entrevue?

On ne doit pas l'oublier, le sens du bas-relief et de l'inscription appuyé l'un par l'autre n'est susceptible d'aucune autre interprétation que celle que nous avons donnée; il importe donc peu qu'il se soit glissé une exactitude dans

(1) PLINE. liv. V, ch. 8.
Le *livre des Chroniques*. Nuremberg, pag. 12.

Digitized by Google

l'exécution de chacun de ses monuments, puisque l'idée ne saurait en être altérée.

D'ailleurs, le clerc qui dut faire entrer dans un seul vers léonin un des faits intéressants de la vie de Saint-Antoine, pouvait bien n'avoir pas très présente à l'imagination la narration de saint Jérôme. Il put bien confondre les deux rencontres singulières de cet ascète dans une seule, et prendre un satyre pour un hippocentaure. Quant à l'artiste, il est évident qu'il n'eut qu'à suivre les ordres du poète. Enfin, et ceci nous semble plus concluant encore, les exigences de la prosodie latine sont cruelles et sans réplique. Le personnage rencontré dans le désert ne pouvait être désigné que par deux syllabes dans ce vers si concis. Le moyen d'admettre HIPPOCENTAVRVS, un mot de deux pieds et demi! Quand il n'y avait pas place pour le nom d'ANTONIVS lui-même, le héros du sujet, et qu'on était forcé de le remplacer par ABBAS, l'abbé! Ainsi la vérité devait nécessairement être sacrifiée à la *rime* et à la *quantité*.

Pour terminer, nous ferons remarquer que saint Antoine se trouve placé là, sans que rien motive à nos yeux sa présence. L'église, ainsi que le constate l'inscription de la façade, est dédiée à saint Paul apôtre, à la Vierge et à tous les Saints de Dieu. Est-il possible que le maître de l'œuvre ait confondu l'apôtre et l'anachorète du même nom? Ou bien le fondateur avait-il pour protecteur dans le ciel l'ermite Paul ou son confrère Antoine? Nous l'ignorons, et nous ne faisons mention de nos doutes que par un pur scrupule d'exactitude; le moyen-âge se souciait en général assez peu de mettre de la corrélation dans ses idées; Antoine pourrait bien n'avoir été adopté dans le cas présent, que comme un membre de la cour céleste pris au hasard parmi *tous les saints du paradis*. Et ce qui viendrait à l'appui de cette dernière supposition, c'est

Digitized by Google

la formule même de la dédicace de Saint-Paul de Varax ainsi gravée sur le grand portail de la façade.

IN NOMINE DNI NOSTRI ISV XPI ET IN ONORE
BEATE SB VIRGINIS MARIE ET SCI PAVLI
APT ET OMIV SCM DEI.

In nomine domini nostri Jesu Christi et in honore beatæ semper beatæ ou *sanctæ Virginis Mariæ et sancti Pauli apostoli et omnium sanctorum Dei.*

Digitized by Google

PREMIERS ESSAIS D'AÉROSTAT.

PILATRE DE ROZIER

A LYON (1).

Malgré de brillants succès, obtenus en qualité de voyageur aérien, M. de Rozier n'oubliait point qu'il avait fait des tentatives heureuses sur les gaz méphytiques, et que le procédé qu'il avait découvert pourrait un jour être utile; ce fut vers ce temps qu'il obtint du gouvernement, des hommes qui furent confiés à ses soins, pour qu'il les instruisit comment il faut se comporter dans les cloaques, et comment on peut y pénétrer sans danger. Les premiers essais furent très satisfaisants, et, à l'aide du masque anti-méphytique, l'on vit alors ses élèves agir librement dans les lieux les plus infects,

(1) Nous empruntons ces détails à un petit in-8° très rare aujourd'hui, *la Vie et les Mémoires de Pilatre de Rozier, écrits par lui-même et publiés par M. T.**** (Alex. Tournon). Paris, 1786, pag. 38-45.

Digitized by Google

et l'un d'eux y rester une heure et demie sans en être incommodé. Mais une circonstance inattendue vint tout-à-coup interrompre ces utiles essais; M. de Mongolfier l'aîné, frère de celui qui était à Paris, construisait déjà une mongolfière dans la ville de Lyon. Quelques spéculations de commerce avaient d'abord été le principal but de cette entreprise; mais bientôt l'on changea d'avis et l'on manda M. Pilatre, afin qu'il donnât le plan d'une galerie et qu'il la fit exécuter; il se rendit aux intentions des citoyens de cette ville et partit pour Lyon. Cependant il quittait son Musée où il était désiré et nécessaire; il y professait la physique, et ses souscripteurs le virent s'éloigner avec peine. A son arrivée à Lyon, il fut obligé de faire des changements à la mongolfière, après quoi l'on tenta une première expérience le 10 janvier 1784. Mais l'affluence du peuple fut telle, qu'il fut impossible de rien exécuter et l'on remit l'expérience aux jours suivants. Le 15, la mongolfière étant parfaitement en état, on fit une tentative qui réussit. Mais il était alors presque nuit, et conséquemment impossible de commencer un voyage. M. Pilatre, avec cette aménité, cette douceur qui lui étaient naturelles, se conciliait les suffrages; on le voyait publiquement dans les moments où la mongolfière exigeait des travaux et des soins, courir, voler presque, donner des ordres, et travailler lui-même avec une activité incroyable; il était aimé en public et accueilli dans les maisons particulières.

Dans la nuit qui suivit cette dernière expérience, il tomba de la pluie et de la neige, la terre en fut couverte et la mongolfière très mouillée; M. de Rozier commença à s'impatienter, il voulait revenir à Paris, où il était attendu, mais il espérait y revenir dans la mongolfière par un vent favorable, tel avait d'abord été son projet. Chaque jour on faisait des gageures pour et contre, non seulement à Lyon, mais aussi à Paris et presque par tout le royaume; en outre le Musée re-

Digitized by Google

demandait vivement son chef. Enfin l'on résolut, malgré le mauvais temps, de recommencer l'expérience le lendemain. Les toiles de la mongolfière étaient imbibées d'eau, l'on voulut accélérer l'ascension à force de feu, mais la partie supérieure de la mongolfière s'enflamma, et il fallut, avant tout, réparer ce danger. Alors les habitants de Lyon commençaient à railler; les saillies, les épigrammes étaient décochées de toutes parts, M. de Rozier voulait revenir à Paris, nos physiciens étaient dans le désordre; cependant le zèle se ranima, et la mongolfière se réparait avec la plus grande célérité, et pendant que les ardents Coopérateurs travaillaient, les brocarts et les pointes venaient les assaillir. Parmi ces plaisanteries, on distingua quatre vers adressés à M. le comte de Laurencin, l'un de ceux qui devaient monter dans la galerie, il faut se ressouvenir ici que la terre était couverte de neige :

Fiers assiégeants du séjour du tonnerre,
Calmez votre colère;
Eh! ne voyez-vous pas que Jupiter tremblant,
Vous demande la paix par son pavillon blanc?

M. de Laurencin répondit que lui et ses compagnons s'étaient chargés d'aller prendre les articles de la capitulation. Enfin, la mongolfière fut réparée le 10, et l'expérience eut lieu le même jour. Au moment de partir, le nombre des voyageurs se trouva plus considérable que ne l'eût desiré M. Pilatre; il voulait se procurer une forte ascension, afin que l'expérience fut plus imposante et plus belle; en conséquence il proposa de faire tirer au sort; et trois personnes seulement fussent restées dans la galerie; cependant aucune de celles qui s'y trouvaient ne pouvait se résoudre à quitter sa place : alors il s'adressa à M. de Flesselles, intendant de Lyon, qui décida nettement que le nombre des voyageurs ne pouvait

Digitized by Google

être diminué. Ils étaient au nombre de huit, M. le prince Charles, fils aîné du prince de Ligne, M. de Mongolfier l'aîné, MM. les comtes de la Porte, de Laurencin, Dampierre, M. d'Anglefort, M. Pilatre et le sieur Fontaine. Ils s'élevèrent lentement au milieu des acclamations d'une foule innombrable; l'ascension fut de 500 toises environ : mais la mongolfière, fatiguée par les intempéries de la saison et par les essais précédents, se déchira verticalement et fit craindre un instant pour leur vie ; la chûte fut rapide ; néanmoins, ils n'éprouvèrent aucun accident. La durée de ce voyage fut de dix minutes, et l'espace parcouru de six cents pieds environ.

Les voyageurs rentrèrent ensuite dans la ville, pour ainsi dire en triomphe, et se rendirent à la comédie. On donnait ce jour-là, *Iphigénie en Aulide*, opéra. La pièce était déjà commencée, lorsque Madame l'intendante parut dans sa loge, accompagnée de M. Pilatre, et de M. et de Madame de Montgolfier; le public applaudit avec transport et fit recommencer la pièce. Agamemnon, c'est-à-dire l'acteur qui jouait ce rôle, parut une seconde fois, portant plusieurs couronnes qu'il présenta à Madame de Flesselles; elle offrit la première à M. Pilatre, qui la reçut pour la déposer sur la tête de M. de Mongolfier, et celle qui appartenait à ce savant, fut l'ornement du front de son épouse. Agamemnon chanta un couplet analogue à la circonstance, et la pièce fut recommencée. Après la comédie, Messieurs les voyageurs aériens eurent un brillant souper chez M. le commandant de la ville. Les jours suivants, on leur donna des fêtes ; et, le 22 janvier, M. Pilatre partit pour Paris, et fut conduit, presqu'en triomphe, par une foule de jeunes gens distingués, formant une cavalcade agréable, jusqu'au dehors de la ville.

Digitized by Google

Un Fils !

STROPHES

Je puis revoir encor l'asile tutélaire
Qui d'un fils bien-aimé recela le berceau,
Et la sainte colline, et le champ funéraire
Où dix ans de souffrance ont creusé son tombeau;
Je puis voir s'élever, près d'une croix grossière,
De lugubres cyprès, dont les rameaux touffus
Prêteront leur ombrage à sa froide poussière;
Mais, lui, mon Dieu ! mais, lui, je ne le verrai plus !

De la fatalité victime infortunée,
Bien jeune, il a subi l'affreuse destinée

Digitized by Google

Qui voulut égaler ses maux à ses vertus.
Lentement du malheur il but la coupe amère;
Et je n'étais pas là, moi, son ami, son père,
Quand, glacé sur le sein qui lui donna le jour,
Et la bouche collée aux lèvres de sa mère,
Il exhala la vie en un baiser d'amour !

Pauvre enfant ! sa candeur, sa naïve innocence,
En ses longues douleurs sa sainte patience,
Le regard si touchant qui tombait de ses yeux,
Son sourire charmant, si fin, si gracieux,
Sa précoce raison, sa vive intelligence,
Son cœur si pur, ses traits si doux,
Du sort, longtemps armé contre son existence,
Rien n'a pu détourner les coups !...

Oh ! qu'en retour de ma tendresse
Il me donnait d'affection !
Et que sur les ennuis de ma triste vieillesse
Il eut versé de consolation !
Mais, hélas ! pour ce lieu d'exil et de misère,
Pour ce monde, où du ciel il était descendu,
Il était trop parfait, et Dieu n'a pas voulu
Laisser un ange sur la terre !

CASTELLAN.

Digitized by Google

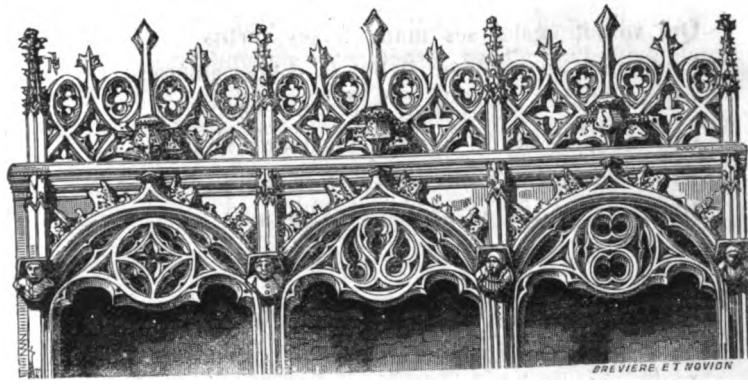

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DES BASILIQUES ET DU CULTE

DANS LA VILLE DE LYON,

PAR

M. Joseph Bard.

Bard a décrit les monuments religieux de Lyon, non pas avec l'exactitude scientifique du monumentaliste, mais avec l'émotion passionnée du poëte, et la sagacité de l'homme de goût.

Il juge très bien les restaurations faites et les restaurations à faire. Il a perdu patience en voyant que ses conseils ne pouvaient arracher quelques artistes lyonnais à l'ornière de la routine ; il prononce l'excommunication artistique sur leur tête, et les déclare indignes d'entrer dans une église, si ce n'est pour y prier comme chrétiens. En effet, que

Digitized by Google

ces architectes stationnaires aillent faire du grec et du latin avec des façades de boutiques, et qu'ils ne viennent pas troubler l'harmonie des monuments chrétiens, dont ils ignorent le sens. Mais, quand il a fallu envelopper dans cette réprobation la restauration de St-Paul, une inexplicable indulgence est venue éteindre, dans sa main, la foudre anathématique. Le *continuateur d'une faute, qui a enseveli sous le plâtre les chapiteaux de marbre, l'architecte, qui a dû être bureaucrate d'abord*, a vu tomber des paroles approbatives sur son œuvre. L'ombre de Pollet en a tressailli de surprise.

La chaire de Saint-Jean choque surtout M. Bard. Une chaire monumentale est inadmissible dans une ancienne église, où l'on ne doit se servir que de chaires roulantes. De plus la chaire de Saint-Jean ne se rallie nullement par son style à celui de l'édifice. J'ajouterai que les tableaux font un aussi mauvais effet dans les églises, dont ils rompent les lignes et masquent les profils. Les chapelles seules peuvent recevoir cette espèce de décoration. Une immense toile couvrait une partie de la magnifique apside de Saint-Maurice. Son enlèvement a été nécessité par les réparations qui s'exécutent aux voûtes. Je répète ici le vœu souvent exprimé que ce tableau disparaisse pour toujours de la place qu'il occupait aux dépens du monument.

M. Bard est un écrivain pénétré profondément du sentiment religieux. Ce sentiment, aidé par l'étude, l'a initié aux connaissances de la liturgie, à ces mystères du culte catholique qui cachent sous leurs voiles tant de vérité et de poésie. Il s'intitule, une seconde fois, l'opposant des innovations récentes, qui tendent à altérer, à Saint-Jean, l'ordre antique des cérémonies et des rites sacrés. M. Bard a raison : la forme consacrée par la tradition, le culte primitif est le vêtement de la foi, on ne doit pas le laisser déchirer.

Un orgue a été placé au fond du rond-point de l'église de Saint-Jean. Vous figurez-vous l'effet que produirait l'orgue de Saint-Maurice, à Vienne, dans la même situation, c'est-

Digitized by Google

à-dire au point où le rayonnement des lignes concentre le regard qui viendrait se heurter contre ce coffre immense. L'instrument couvre les restes de la chaire archiépiscopale et les gradins où siégeait le chapitre de Saint-Jean. Plus tard le trône du primat des Gaules occupait cette place, et l'on se rappelle combien cette disposition ajoutait aux prestiges du culte.

Les pierres élevées par plusieurs siècles pour édifier Saint-Jean ont aussi leurs secrets. L'auteur n'a fait que les effleurer. Il a manqué, lui, de patience pour lire les dates monumentaires écrites, dans leurs formes expressives, par le ciseau de quatre styles. Mais s'il décrit imparfaitement cette basilique, comme il la chante bien ! Vous connaissez la religieuse obscurité qui l'enveloppe comme un voile sur lequel scintillent les diamants de ses verrières ; vous connaissez l'inclinaison symbolique de sa grande nef, le penchement mystique de l'axe de sa voûte, le prolongement majestueux de son apside, ses fenêtres, souvenir gracieux de l'architecture mauresque qui couronnent cette apside, la forme liturgique de son autel ; vous avez respiré tout ce parfum oriental que l'esprit des traditions qui unissait comme des sœurs l'église de Lyon et les églises d'Asie a soufflé dans ce temple ; eh bien ! M. Bard a trouvé de dignes expressions pour rendre l'effet produit sur son ame par cette manifestation des forces de la religion et des grâces de l'art. Son style présente, il est vrai, quelques luxuriantes saillies de poésie qu'un goût sévère aurait émondées. Fille d'une imagination opulente, la phrase de l'auteur est souvent un vêtement trop ample pour la pensée dont il accuse mal les formes sous ces plis abondants.

Ainay est une curieuse église. Que de choses à voir, depuis sa crypte creusée sous l'antique annexe de Sainte-Blandine, jusqu'à sa chapelle ogivale construite à la fin du XVe siècle ! dans les divers étages de son clocher, dans les reprises de sa coupole et de son rond-point, que de traces à reconnaître en suivant la marche de l'architecture à travers les siècles !

Digitized by Google

tout cela est encore une étude à faire. Saint-Nizier, type brillant du style en pointe dans le XVe siècle, gloire monumentale la moins contestée de Lyon, a inspiré de belles pages à M. Bard.

Il dit, à plusieurs reprises, que la façade et le portail de l'église Saint-Pierre appartiennent à *l'architectonique du VIIIe siècle*. La façade proprement dite, qui se compose du bas du clocher où s'ouvrent, au levant et au couchant, des lancettes à plein cintre, présente une ressemblance complète avec la façade de Notre-Dame de Grenoble. Cette dernière façade, bâtie aussi en grand appareil, est tout ce qui reste de l'église que l'évêque Isarne édifia en 976, après avoir chassé les Maures de son diocèse.

La construction du portail et du narthex de Saint-Pierre date d'une époque bien postérieure à celle de la façade. Elle est empreinte du caractère de la renaissance architecturale qui se produisit à la fin du XIe siècle, et qui se développa avec tant de puissance dans le siècle suivant, depuis la Bourgogne jusqu'à la Méditerranée. C'est bien là l'œuvre de la transition du XIe au XIIe siècle, ainsi que la jolie fenêtre bouchée que l'on voit, de l'escalier d'une maison voisine, sur le côté septentrional du clocher, et qui paraît avoir échappé à l'examen de l'auteur. Ainay nous offre un autre exemple d'une porte et d'un vestibule établis sous une tour primaire, et l'on remarque que le style et l'ornement de cette restauration ont été évidemment copiés dans le porche intérieur de Saint-Pierre. Ce porche, apprécié avec justesse par M. Leymarie, dans *Lyon ancien et moderne*, n'appartient pas plus à l'ère fabuleuse, si je puis m'exprimer ainsi, de l'architecture du moyen-âge, que le célèbre porche de la cathédrale d'Avignon, qui a été le sujet, pour les *archéolophiles*, de tant de fantastiques conjectures.

Les apsides romanes de l'église de Vaise et de Saint-Pierre, anciennes annexes de Saint-Martin d'Ainay, et la porte de l'église de Saint-Rambert-sur-l'Ile, à peu près semblable à la

Digitized by Google

porte latérale de Saint-Paul, auraient dû être mentionnées dans la statistique générale des monuments lyonnais.

On lit, page 97 : « Saint-Ennemond naquit à Lyon, vers la fin du VIe siècle, de l'illustre famille des Delphins, seigneurs de la Tour-du-Pin, Bourgoin et les lieux voisins, qui ont donné le nom à la province du Dauphiné et aux fils aînés de nos rois. » Nous desirerions, sans doute, pouvoir donner une aussi belle origine aux Dauphins. Malheureusement, l'histoire n'a pu suivre le fil de leur généalogie au-delà du comte Guigues Ier, dit le Vieux, qui vivait dans le XIe siècle. Malheureusement, la famille de la Tour-du-Pin qui, par l'alliance d'Humbert Ier avec Anne, fille de Guigues VII, le 13 mars 1236, a formé la troisième et dernière dynastie delphinale, dérive de la maison de la Tour-d'Auvergne. Malheureusement, ces anciens souverains n'ont pris le titre de *Dauphin* que dans le XIIe siècle. Ce fut Guigues IV, mort en 1142, qui le premier s'en avisa par un motif qui est resté entièrement inconnu.

L'auteur s'explique ainsi sur Saint-André-le-Bas, de Vienne : « Cette basilique fut reconstruite dans le Xe siècle. Elle eut pour architecte Martin, qui fit graver son nom sur la base d'un pilastre de la nef. » Et il dit cela sur la parole de Vietty, qu'il n'hésite pas à placer à la tête des *monumentalistes-analystes français*. Tout le monde sait que les deux travées construites par Martin offrent un type du style architectonique au XIIe siècle, et que ce grand artiste a inscrit sur la plinthe d'un pilastre le millésime de 1152.

Dans une introduction intitulée : *Introduction préparatoire sur l'architecture chrétienne, à l'usage du monumentaliste dans le sud-est de la France,* M. Bard donne une classification des monuments bysantins et ogiviques. Il divise ainsi les premiers : « phase primaire ou orientale (du Ve au VIIIe siècle inclusivement) ; rétrograde (du IXe au XIe); progressive (au XIe siècle) ; transitionnelle (de la fin du XIIe siècle à la deuxième moitié du XIIIe. »

Digitized by Google

Classant ensuite quelques-uns de nos monuments dauphinois, il place la construction de Saint-André de Grenoble du IXe au XIe siècle. Or, Saint André de Grenoble est une église à la date historique certaine; elle a été fondée en 1220, par le dauphin Guigues André. Il place l'âge de Saint-Apollinaire, de Valence, partie dans la phase du IXe et Xe siècle, partie dans la phase du XIe. Or, ce monument, élevé d'un seul jet, et consacré par Urbain II, en 1095, appartient en entier au XIe siècle, moins les parties rétablies après les ravages des Réformés. Il place dans la phase rétrogade ou dégénérée de l'architecture bysantine, l'église de Saint-Paul-trois-Châteaux, dont les ornements atteignent la perfection d'exécution de la sculpture romaine. Nous trouvons dans cette nomenclature les restes, ou plutôt l'église inachevée de Notre-Dame-de-l'Isle, près de Vienne, remontée au XIe siècle; mais nous trouvons aussi dans l'histoire que cette église fut établie en 1150, pour des chanoines réguliers, et qu'en 1202 l'archevêque Aynard de Moirenc la céda à l'ordre de Saint-Ruf. Nous voyons, en effet, dans ce monument, le bysantin pur, la transition du bysantin à l'ogival et l'ogival primitif complet. L'auteur donne Saint-Barnard, de Romans, à la période du IXe au XIe siècle, et tout ceux qui ont vu Saint-Barnard ont reconnu qu'une grande reconstruction a été greffée, dans le XIIIe siècle, sur une église de la belle époque bysantine, ruinée en 1133 par le dauphin Guigues IV. Il se trompe encore en attribuant à la phase progressive du XIe siècle l'église de Saint-Antoine, qui est le produit exclusif de l'école ogivale.

Arrivé à l'école de la Renaissance, il la divise en deux catégories : la phase primaire et la phase secondaire. Cette division est très-acceptable, et l'on s'étonne de lire ensuite à la page 315: « qu'il convient de repousser ces froides subdivisions d'école, comme phase primaire, secondaire, tertiaire et de les remplacer par des dénominations pittoresques et historiques.

Digitized by Google

La statistique des basiliques de Lyon est suivie de notices intéressantes sur la situation monumentaire du grand Hôtel-Dieu de Beaune, et sur diverses églises de la Bourgogne, de la Franche-Comté et de la Bresse. Ces études révèlent l'importance de plusieurs monuments ignorés.

Tel est cet ouvrage, inspiré par les meilleures intentions, et que je considère comme un nouveau service rendu à l'art religieux par l'auteur de la *Statistique monumentaire de la ville de Ravennes*. Je félicite surtout M. Bard de se montrer franchement catholique en parlant des monuments catholiques. Car ce n'est pas tout que de voir le ciseau qui a produit les œuvres monumentales, il faut encore y sentir vivre la pensée qui l'a dirigé.

Lyon, la Rome des Gaules, ainsi que l'appelle l'auteur, est véritablement la capitale religieuse de la France. La propagation de la foi, cette œuvre digne des plus beaux jours du christianisme, cette pensée sublime est une pensée lyonnaise. On a aussi appelé Lyon la Ville des Aumônes, tant la charité, fécondée par la foi, y enfante de miracles. Je dois le dire en terminant cet article, M. Bard a su heureusement aborder ce grand côté de son sujet, et le faire resplendir dans tout son jour. Sous ce rapport, il est l'interprête fidèle de l'esprit de l'école artistique, dont il fut toujours l'un des propagateurs les plus dévoués ; esprit qui consiste à spiritualiser et à moraliser l'art, à le tirer au dehors des inspirations sensualistes, qui le font considérer comme un moyen exclusif de satisfaction et de jouissance, et non comme un instrument appliqué à l'ame pour la soulever vers ses destinées immortelles.

VITAL BERTHIN.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE SAINT IRÉNÉE, SECOND ÉVÊQUE DE LYON,

DOCTEUR DE L'ÉGLISE ET MARTYR,

PAR M. L'ABBÉ J.-M. PRAT ; LYON, PERISSE, 1 VOL. IN-8°, 1783.

Nous plaçons ici, à côté l'un de l'autre, deux écrivains qui ont publié : l'un, une *Histoire de saint Irénée* ; l'autre, une Dissertation latine sur les sources, le caractère, la doctrine et la valeur de l'ouvrage d'Irénée *contre les Hérésies* (1). La thèse de M. Stieren éclaire heureusement, en plus d'un endroit, et pour plusieurs données, ce que M. l'abbé Prat ne pouvait que laisser dans l'ombre ; ces deux ouvrages sont d'ailleurs ce que nous avons de plus moderne sur le saint

(1) *De Irenæi adversus hæreses operis fontibus, indole, doctrina et dignitate, Commentatio historico-critica, auct. Adolph. Stieren ; Gottingæ*, 1836, in-4° de 60 pages.

Digitized by Google

évêque et martyr, qui illustra doublement notre Eglise de Lyon.

Les grandes voies militaires que Rome avait tracées du pied du Capitole aux diverses extrémités de l'Italie, et celles que ses conquérants ouvrirent à travers le monde subjugué, semblaient attendre l'avènement de l'Evangile, qui devait précipiter de hardis missionnaires sur toutes ces routes ouvertes pour d'autres soldats que pour ceux du Christ. Notre Gaule, sillonnée par les fières légions de César, avait reçu d'Auguste une organisation plus forte; la langue des vainqueurs prenait insensiblement la place de l'idiôme celtique; les cités perdaient parfois leur premier nom, pour flatter le nouveau dominateur; après le tumulte des guerres, venaient les pacifiques débats du négoce, et quelques industrieux enfants de la Grèce remontant le cours des fleuves, pénétraient dans l'intérieur des terres. Massilie la Phocéenne leur ouvrait depuis longtemps son large port, et de cette opulente ville, ils étendaient leurs comptoirs jusqu'à Lyon, par toutes ces opulentes rives d'un fleuve qui, au temps de saint Irénée, faisait donner à ce littoral le nom de *Rhodanusie*.

Il est certain que, dès les temps d'Auguste et de Tibère, Lugdunum était un centre important, qui voyait affluer ici et Grecs et Romains. Parmi les noms que les monuments épigraphiques nous ont conservés, il en est un grand nombre qui attestent une origine grecque. Tels sont ceux d'Agapetus, d'Eutychès, d'Hélias, d'Helpis, de Polytimus, de Syntiché, de Tyché, de Zosimus, etc. Les inscriptions grecques sont rares, il est vrai, mais notre Musée lapidaire possède cependant quelques fragments dans ce genre. C'est le paganisme qui s'offre presque partout avec son cortége de prêtres augustaux, de souvenirs tauroboliques, de dieux mânes et de douleurs sans espérances. La communauté chrétienne n'avait pas laissé de prendre racine au milieu de cette idolâtrie fortement enracinée, et se révéla tout à-coup à la fin du 1er siècle, par le sublime trépas de son évêque, et celui d'environ quarante

Digitized by Google

généreux néophytes. Au milieu des coups redoublés de la persécution, Tertullien disait d'une voix triomphale que le sang des martyrs était la semence d'autres martyrs, *semen est sanguis martyrum;* cela fut profondément vrai pour la jeune communauté de Lugdunum. La doctrine de Jésus-Christ allait prendre au sein du paganisme ces ames d'élite qui devaient trouver la vérité, parce qu'elles en avaient l'amour au fond du cœur. Nous avons au Musée lapidaire de notre ville un précieux monument qui peut dater de la fin du second siècle, ou du commencement du troisième, et qui constate le phénomène religieux dont nous parlons. Il s'agit d'une jeune femme morte à vingt-cinq ans, quatre mois et cinq jours. Cerialius Callistio, époux de Sulhia Anthis, lui élevant un cippe funéraire, écrivait sur sa tombe que, pour avoir été trop pieuse, elle était devenue impie, *(que dum nimia pia fuit, facta est inpia).* Deux antiquaires auxquels on peut bien s'en rapporter, le P. de Colonia et M. l'abbé H. Greppo, ne doutent point qu'il ne s'agisse d'une chrétienne; M. Greppo en a même fait l'objet d'une dissertation spéciale (1), dans laquelle il le prouve avec toute évidence. Nous regrettons que l'auteur de l'*Histoire de saint Irénée*, en citant le P. de Colonia, dans les pièces additionnelles, ne se soit pas souvenu du savant opuscule de M. l'abbé Greppo.

Il n'est guère d'église au monde qui ait pu avoir un annaliste aussi touchant que celui auquel nous devons l'histoire de nos premiers martyrs. Toujours cette admirable lettre qu'Eusèbe de Césarée nous a transmise, et qui raconte avec une si religieuse franchise, une ardeur si pénétrée, les combats par lesquels passèrent les héros chrétiens de Lyon, a eu le privilége d'émouvoir profondément ceux qui ont pu la lire. C'est par ce vénérable et sublime monument

(1) *Lettre à M. le docteur Labus, sur une inscription funéraire du Musée de Lyon, qui paraît avoir appartenu à une femme chrétienne*; Lyon, Barret, 1838, in-8° de 48 p., avec une lithographie reproduisant l'inscription.

Digitized by Google

que s'ouvre notre histoire ecclésiastique. M. l'abbé Prat l'a insérée tout entière dans son livre, et il ne pouvait s'abstenir de le faire. Il y a trop à apprendre là, trop à recueillir d'édification et d'encouragement, pour qu'on ne nous mît pas sous les yeux nos titres de noblesse, nous qui sommes la descendance spirituelle de ces saints aïeux dans l'Evangile.

Lorsque Pothin gouvernait encore l'Eglise de Lyon, il lui vint de l'Orient, d'où lui-même était venu, un coopérateur plein de zèle et de science. Pothin arrivait à la vieillesse, Irénée était jeune; celui-là allait être emporté par la tourmente, celui-ci devait remplacer le vénérable Pontife, et quand on l'avait envoyé dans les Gaules, c'est que l'on savait tout ce que valait ce missionnaire. Il avait été formé par saint Polycarpe, disciple de saint Jean, l'apôtre bien-aimé, qui reposa sa tête sur la poitrine du Fils de Dieu. Dans ses ouvrages, Irénée rappelle souvent, sans le nommer, un saint vieillard qui lui avait donné l'explication de quelques difficiles passages des Ecritures. Il fait aussi mention de plusieurs disciples des apôtres, lesquels lui avaient parlé de Jésus-Christ et de la gloire de ses élus après la résurrection. Les jours de son heureuse enfance étaient fidèlement gravés dans sa mémoire. Quand le compagnon de ses premières années et de ses études, Florinus, devenu prêtre de l'Eglise romaine, osa faire Dieu l'auteur du mal, hideuse erreur que les coryphées de la Réforme renouvelèrent au XVIe siècle, Irénée lui écrivit une lettre pour le confondre.

« Ces dogmes, lui disait-il, ne sont pas d'une saine doctrine; ces dogmes ne s'accordent point avec les sentiments de l'Eglise, et engagent dans de grandes impiétés ceux qui les soutiennent; ces dogmes, les hérétiques même chassés de l'Eglise, n'ont jamais osé les enseigner; ces dogmes, nos prédécesseurs, qui avaient été les disciples des Apôtres, ne te les ont pas transmis; car, lorsque j'étais encore enfant, je te vis dans l'Asie-Inférieure auprès de Polycarpe; tu tâchais de mériter son approbation, quoique tu fusses en grand hon-

Digitized by Google

neur à la cour impériale. Je me rappelle mieux ce qui se passait alors que les choses récemment arrivées, les connaissances que nous avons acquises dans l'enfance croissant avec l'âge, et s'unissant plus étroitement à l'ame. Il me semble donc voir encore l'endroit où s'asseyait le bienheureux Polycarpe pour nous parler; le voir entrer et sortir; voir ses manières, son air, sa figure; il me semble entendre les discours qu'il faisait au peuple, entendre comment il racontait qu'il avait vécu avec Jean et avec les autres qui avaient vu le Seigneur; entendre ce qu'il rapportait avoir ouï raconter des discours du Christ, de ses vertus, de ses miracles, à ceux qui avaient vu de leurs yeux le Verbe de vie. Ces choses merveilleuses, la grâce de Dieu me donna alors de les écouter attentivement, de les consigner, non pas sur le papier, mais dans mon cœur, et toujours, Dieu aidant, j'en conserverai précieusement le souvenir. Je puis rendre témoignage devant le Seigneur que si ce saint vieillard, cet homme apostolique, avait entendu ce que tu enseignes, il se fût bouché les oreilles, et se fût écrié, selon sa coutume: *O bon Dieu, à quels temps m'avez-vous réservé* (1)! »

Voilà ce qu'ils étaient pour la doctrine de leur Maître, ces nobles Apôtres; ils veillaient avec amour et crainte sur le dépôt sacré, étendant par leurs prédications le règne de Dieu, et combattant de toutes leurs forces les systèmes philosophiques, ou les rêves creux qui venaient en troubler la paix et l'harmonie. Ils unissaient à ce zèle pour la doctrine une charité dont on a un touchant exemple dans l'apôtre saint Jean. Déjà sur le déclin de l'âge, il avait confié à un évêque d'une cité voisine d'Ephèse, un jeune homme qui échappa à son gardien, s'enrôla dans une bande de voleurs et se mit avec eux à arrêter, à dépouiller les pélerins. Quand le vieillard apprit cette lamentable nouvelle, il éclata en plaintes et en reproches sur le peu de soin donné à son cher dépôt,

(1) D. Massuet, *S. Irenæi Opp.*, pag. 339.

Digitized by Google

s'enquit du lieu où pouvait être son ami d'autrefois, d'aujourd'hui encore ; courut à la recherche de l'infortuné, et le rendit bientôt à la vie disciplinée des chrétiens. Clément d'Alexandrie, qui nous a conservé ce trait, le raconte avec ce charme antique dont les Pères de l'Eglise grecque possédaient si bien le secret.

On a pensé, avec quelque raison certainement, que la lettre qui annonçait aux communautés d'Asie la mort de saint Pothin et de ses compagnons, avait été écrite par saint Irénée. Lorsqu'en l'année 166, saint Polycarpe eut consommé son glorieux martyre, l'église de Smyrne en informa les autres églises qui gardèrent ensuite précieusement le récit des disciples de Polycarpe. Nous voyons qu'Irénée en avait fait une copie ; elle fut transcrite par Gaïus qui avait vécu avec Irénée, et l'exemplaire de Gaïus fut copié à son tour par Socrate de Corinthe et par Pionius. Une pareille attestation, soigneusement apposée au bas de la lettre, nous montre quel soin religieux l'on mettait à conserver les actes des martyrs ; ces actes si utiles à la piété, si curieux pour l'histoire des mœurs antiques et des croyances chrétiennes.

Dans la lettre de l'église de Smyrne, unie à celle de Lyon par les liens de la plus étroite fraternité, on peut remarquer le pieux empressement des chrétiens à soustraire aux persécuteurs les dépouilles mortelles du martyr, pour leur rendre un culte religieux, et célébrer l'anniversaire de leur mort. Il est aisé de faire la même observation dans les actes de nos martyrs lyonnais, et les païens n'ignoraient pas ce culte filial des chrétiens pour leurs nobles défunts.

L'Eglise de Jésus-Christ avait alors, comme elle aura toujours, un double ennemi à combattre, celui du dedans, celui du dehors, et l'on ne saurait dire lequel est le plus dangereux, non point pour son existence à elle qui a des promesses d'immortalité et qui s'y fie, mais pour la paix et le bonheur des hommes qu'elle est chargée de conduire à Dieu. Les ennemis du dedans, c'étaient les cœurs lâches, les néo-

Digitized by Google

phytes qui regardaient en arrière, suivant le langage de l'Evangile, après avoir mis la main à la charrue. Les ennemis du dehors, c'étaient les édits et les glaives des proconsuls, les déclamations des rhéteurs et des sophistes. Contre les accusations et les préjugés, on eut les apologies du pape Soter, de saint Justin, conquis à une meilleure philosophie et défendant le christianisme sous le manteau d'autrefois ; Miltiades, Apollonius ; Méliton, évêque de Sardes ; Gaïus ou Caïus et saint Hippolyte, qui figurèrent dans les rangs de ces défenseurs éloquents, dont la chaîne se continua par Tertullien, Arnobe, Maternus Firmicus, Minucius Félix, Lactance, Gélase, etc. Le musée du Vatican possède, parmi ses trésors religieux, un curieux débris de ces temps-là et un vivant témoignage de la science d'un de nos apologistes chrétiens. C'est un siége en marbre, dans lequel saint Hippolyte, disciple d'Irénée, est assis avec le costume antique ; on lit autour du siége un Cycle Paschal écrit en grec et rédigé par Hippolyte, à qui rien de la science d'alors n'était étranger. Le vénérable monument dont nous parlons fut retrouvé en 1551, près de l'église de Saint-Laurent, sur la route de Tivoli ; il a fourni à M. l'abbé Greppo le sujet d'une excellente dissertation (1), et M. l'abbé Prat y renvoie. J'observerai, en passant, que l'imprimeur de l'*Histoire de saint Irénée* a fâcheusement lu *Rivoli* pour *Tivoli*, et que cette méprise a échappé à l'*errata* de l'historien.

En arrivant dans nos régions, le prêtre Irénée y apportait une grande érudition et profane et religieuse. Il connaissait le génie grec et savait de quoi il était capable. Quand donc l'Eglise fut troublée par les visions de Montan et l'illuminisme des Gnostiques, il fut prêt et éminemment apte à poursuivre jusque dans leurs derniers recoins les fastueux prédicants de la *gnôsis* ou *connaissance* supérieure. Le Gnosticisme, sorti des sanctuaires philosophiques de l'Orient, avait

(1) Elle se trouve dans le tome VIIIe de nos *Œuvres choisies de saint Jérôme*.

Digitized by Google

ramassé sur son chemin tout ce qu'avaient enfanté de monstrueux la magie chaldéenne, la cabale juive, la théurgie hellénique et l'école païenne d'Alexandrie. C'était avec un imposant cortége de mots bizarres et nouveaux, de généalogies fabuleuses qu'il se présentait, pour refaire à sa mode la Trinité chrétienne, confondre les divers points de la doctrine, répudier les œuvres de la foi, nier la résurrection des corps. Dans ce pêle mêle d'assertions qui allaient toujours renchérissant les unes sur les autres, à mesure que les disciples s'éloignaient des sentiments du maître, et flottaient à tout vent de doctrine, comme a fait le Protestantisme dès qu'il a eu brisé le lien solennel de l'autorité, pour ne s'attacher qu'à la frêle sauve-garde du sens individuel, de la raison privée, les Gnostiques devenaient très dangereux pour l'orthodoxie, s'ils n'eussent pris soin de s'affaiblir eux-mêmes par leurs contradictions et la fécondité de leurs systèmes.

Il y a, en effet, cela de providentiel dans le châtiment infligé à l'erreur, qu'elle n'est forte que pour détruire. Qu'on la regarde bien à l'œuvre, et qu'on cherche de l'œil ce qu'elle met à la place des ruines qu'elle se plaît à accumuler. Sauf la différence des machines de guerre, les hérétiques des temps anciens visaient au même but et avaient les mêmes desseins que les hérétiques ou philosophes d'aujourd'hui. De part et d'autre, même assurance dans le langage, même fatuité dans le ton absolu et tranchant, même inanité dans le résultat moral et pratique. Les progressistes, les panthéistes, sont-ils autre chose que les Gnostiques du second siècle? ne se présentent-ils pas aussi comme ayant la vraie *gnôsis*, la *connaissance* supérieure? n'ont-ils pas en réserve on ne sait quel messie qui abolira tout ce qui est, et devra tout renouveler? Ce démenti violent que l'on donne aux paroles de Jésus-Christ, comme si son œuvre n'était pas destinée à voir passer le ciel et la terre, diffère-t-il beaucoup du système des Gnostiques en ce qui est de porter atteinte au Christianisme? Le projet

Digitized by Google

véritable peut-il assez se déguiser sous de belles apparences de mots sonores et vides ?

Irénée donc, en attaquant les uns, répondait d'avance aux autres sur beaucoup de questions fondamentales. Et comme ils étaient nombreux, ceux-là ! combien féconds en expédients ? Pourtant, où sont-ils ? où sont leurs écrits ? à peine s'il en reste quelques débris, dans lesquels l'œil exercé du savant et du philosophe cherche à deviner les systèmes combattus par saint Irénée. Dans les cinq livres qu'il publia contre eux, et qu'il écrivit en grec, dans un pays où il avait un grand nombre de nationaux, mais où se parlait aussi, comme il nous l'apprend, la dure langue des Celtes, le docte et pénétrant apologiste se montre fort instruit des dogmes de ses adversaires. Il cite les écrits des Valentiniens, et l'on sent assez généralement à cette formule : φασκουσι, λεγουσι, θελουσι (ils disent, ils prétendent), que saint Irénée se sert de leurs propres paroles. Un écrivain allemand, auteur d'une thèse latine sur saint Irénée, veut toutefois qu'il n'ait pas eu les écrits de Valentin, car d'après quelques fragments de lui qui sont venus jusqu'à nous, il est visible qu'il avait des opinions qui ne furent pas toutes maintenues par ses adeptes, et saint Irénée n'eût pas manqué de les mettre en contradiction les uns avec les autres, s'il eût eu en main les livres de Valentin. Cette raison ne nous semble pas absolument concluante. Au surplus, Irénée pouvait bien n'avoir pas tous les écrits des divers hérétiques dont il exposait et combattait la doctrine ; quelle n'eût pas été la dimension de son livre, s'il se fût condamné à ne rien omettre ? M. l'abbé Prat n'a pas oublié de signaler cette confusion de systèmes, et il observe expressément que Colorbase et Ptolémée altérèrent l'essence de la doctrine de Valentin sur les *œons*. M. Stieren ajoute qu'Irénée n'a pas connu la Lettre de Ptolémée à Flora, sur la loi Judaïque, non plus que le livre d'Epiphanès sur la Justice, et les Commentaires d'Héracléon sur l'évangile de saint Luc et celui de saint Jean. Il se peut,

Digitized by Google

mais d'autre part nous n'avons pas en entier l'ouvrage de saint Irénée.

Ce qui nous en est parvenu, soit en grec, soit seulement dans une version que l'on regarde comme très ancienne et très fidèle, à raison même de sa rusticité, suffit bien pour nous donner la plus haute idée du savoir, de la piété et de l'éloquence du saint évêque. Un savant théologien catholique de la moderne Allemagne, l'illustre Mœlher, l'apprécie en ces termes : « Il surpassait en crédit tous ceux qui, avant lui, avaient pris la défense de l'Eglise. Quant à la clarté du jugement, à l'habileté et à la supériorité de l'esprit, il peut être placé à côté d'Origènes; tandis que, pour la manière de concevoir et de traiter les dogmes, surtout contre les hérétiques, il n'a été surpassé par aucun Père des siècles suivants. Certains dogmes même qui jusqu'à lui n'avaient pas encore été expliqués, ou du moins ne l'avaient pas été avec autant d'étendue, non seulement sont exposés par lui avec une sûreté parfaite, mais encore ont vu leur importance pour la liaison organique de la doctrine chrétienne être développée dans toute sa sévérité. Son style simple et sans art se change en une dialectique vigoureuse par l'effet de la vivacité et de la finesse de son esprit..... Ces dons firent d'Irénée un des astres les plus brillants de l'Eglise d'Occident (1). »

S'il était besoin du suffrage d'un écrivain protestant et philosophe, nous rappellerions ce que M. Matter a dit de saint Irénée, dans une *Histoire du Gnosticisme*, où, du reste, les erreurs de doctrines et les préjugés de secte ont dénaturé tant de choses. On doit rendre cette justice à M. Matter, que ce n'est point avec la passion de ses coreligionnaires qu'il a jugé saint Irénée. Il termine ses observations et ses éloges par les lignes que voici : « Tertullien avait donc raison de l'appeler un *avide explorateur de toutes les doctrines ;* il les suivait toutes avec attention, malgré l'éloignement où

(1) Mœlher, *Patrologie*, trad de Cohen, t. I, pag. 367.

Digitized by Google

le tenait son diocèse. Il joignait à ces qualités une grande modération dans les jugements.... Son grand ouvrage tout entier le fait connaître comme un homme aussi sage qu'instruit; ce n'est point pour briller qu'il l'a écrit; rien n'y décèle la passion, et tout y inspire la confiance (1). »

Saint Irénée est d'autant plus digne d'attention qu'il touche de plus près aux âges apostoliques, et ce qui le rend précieux pour l'Eglise, c'est qu'il est aussi explicite et aussi formel sur les questions vitales, que s'il eût écrit à une époque où l'édifice extérieur avait eu l'occasion de se mettre plus en saillie, de se dessiner plus rigoureusement à l'œil. Le symbole de foi qu'il produit est presque mot à mot celui que l'Eglise chante dans ses offices. On sait avec quelle force Irénée s'attache au siége de Pierre, centre de l'unité catholique, et garantie assurée de la pureté de la foi. C'est à elle qu'il faut aller, à cause de sa prééminence; il accorde à cette église un privilége que nulle autre ne partage avec elle, et en déroulant une imposante liste des évêques qui ont occupé la chaire de saint Pierre jusqu'au pontificat d'Eleuthère, il presse contre les églises particulières la vigoureuse argumentation que Tertullien vint reprendre un peu plus tard, dans son livre des *Prescriptions*. La nouveauté de l'hérésie, voilà ce qui la convainc d'erreur et la tue, « car les hérétiques sont beaucoup plus récents que les évêques auxquels les Apôtres ont confié les Eglises..... Avant Valentin, il n'y avait point de Valentiniens; avant Marcion, point de Marcionites. Il en est de même de tous les autres hérétiques qui n'existaient point avant ceux qui ont inventé et qui leur ont communiqué leurs erreurs (2). » Or, où sont les lettres de créance de ces apôtres qui ne peuvent alléguer d'autre mission que celle qu'ils se sont donnée à eux-mêmes?

Le docte évêque de Lyon les poursuit avec une égale

(1) *Hist. du Gnost.*. t. I, Introd., pag. 28.

(2) Liv. V, 20; III, 4.

Digitized by Google

justesse de logique sur l'interprétation des Ecritures et sur la tradition. « Les hérétiques, dit-il, quand on les convainc par l'Ecriture, accusent l'Ecriture de n'être pas juste ou de ne pas être une autorité, parce qu'elle renferme plusieurs décisions différentes sur le même point, et parce que ceux qui ne connaissent pas la tradition n'y peuvent pas trouver la vérité..... Si, après cela, nous les renvoyons à la tradition qui nous vient des Apôtres, et qui a été conservée dans l'Eglise par la succession des évêques, alors ils contredisent la tradition et soutiennent qu'ils sont plus sages non seulement que les évêques, mais encore que les Apôtres, et que ce sont eux qui ont trouvé la pure vérité.... ; d'où il suit qu'ils ne sont d'accord ni avec l'Ecriture, ni avec la tradition (1). Tous ceux qui veulent connaître à fond la vérité peuvent trouver, dans chaque église, la tradition des Apôtres telle qu'elle a été révélée au monde entier, et nous pouvons énumérer ceux qui ont été placés par les Apôtres comme évêques sur les églises, et jusqu'à nos jours leurs successeurs, aucun desquels n'a jamais connu ni enseigné aucune des choses que ces hérétiques nous racontent. Car si les Apôtres avaient connu encore quelques mystères cachés dans lesquels ils auraient instruit en particulier, et sans la connaissance des autres, les personnes qui tendaient à une haute perfection, ils auraient, à plus forte raison, enseigné ces mystères à ceux à qui ils confiaient le soin des Eglises (2). » Pour enseigner, il faut un mandat, tout ainsi que, pour représenter un prince, il faut une lettre de délégation. Où sont les mandats des Hérétiques, des Réformés, proscrits par l'Eglise à laquelle ils appartenaient? Le raisonnement de saint Irénée sera toujours celui de l'Eglise catholique ou universelle.

Au 18e chapitre du IVe livre, saint Irénée parle admira-

(1) III, 2.
(2) III, 3.

Digitized by Google

blement de l'oblation eucharistique, et le docte Mœlher, dans sa *Patrologie*, a fait une magnifique et profonde exposition de la doctrine d'Irénée sur la corrélation du corps et du sang de Jésus-Christ à la divinité du Verbe, et réciproquement. Ici, nous serons amené à dire un mot d'un monument chrétien, découvert à Autun, il y a quelques années, et auquel on assigne pour date le IIIe siècle, si encore il n'est pas plus ancien. La ville d'Augustodunum (*Autun*, par contraction), appartenait à la Gaule lyonnaise. Dans le temps de la persécution endurée à Lyon par les chrétiens, il ne se trouvait peut-être pas beaucoup de disciples de Jésus-Christ à Augustodunum, ou bien ils s'y tenaient alors plus cachés ; mais, après cet évènement, il y exista quelques familles chrétiennes, ce qui résulte assez des Actes de saint Symphorien. L'inscription trouvée à Autun présente toute la simplicité antique de ce récit, et vient confirmer la doctrine de saint Irénée sur l'Eucharistie. C'était la coutume des Chrétiens de célébrer la mémoire des trépassés, au jour anniversaire de leur mort ; on communiait ce jour-là ; on portait en leur nom une offrande à l'autel, comme s'ils eussent été encore membres de l'Eglise, et l'on faisait entrer dans l'oraison une prière pour l'ame du défunt ; la mémoire de ceux qui avaient enduré le martyre était également célébrée ; le jour de leur trépas était considéré comme un jour de naissance à une glorieuse et immortelle vie ; on s'assemblait sur leurs tombeaux, et l'on y offrait le saint Sacrifice dans le sentiment d'une perpétuelle communion avec eux.

Voilà ce que nous semble rappeler l'inscription découverte à Autun ; elle est en vers hexamètres et pentamètres ; les cinq premiers donnent en acrostiche le mot ιχθυς (poisson) qui, dans ses cinq lettres grecques, renferme les initiales des mots Ιησους (Jésus), Χριστος (Christ), Θεου (de Dieu), υἱος (Fils), Σωτηρ (Sauveur). Les premiers chrétiens s'appelaient Sauveur *fils du poisson*, à cause de l'adoption de ce symbole mystérieux, par lequel ils se désignaient, eux, enfants de

Digitized by Google

Jésus-Christ, qui est le grand pêcheur d'hommes, et se cachaient à l'inquiète curiosité des païens. Il existe d'excellents détails là-dessus, dans un ouvrage de feu M. Belloc, *la Vierge au Poisson*, par Raphaël.

L'inscription d'Autun semble donc se rapporter à un sacrifice du genre de ceux dont nous venons de parler. La Commune d'Augustodunum, en célébrant une pareille fête, éleva un monument à Pectorius, qui était sans doute un martyr tel que saint Symphorien, et c'est par le *presbys*, ou préposé de la Commune chrétienne, que l'inscription fait porter la parole :

« Divine race du céleste Ichthys, immortelle parmi les mortels, pleine d'une sainte ardeur, il faut que tu boives d'autres eaux divines. Rafraichis, frère, ton âme avec les eaux éternelles de la sagesse prodigue en trésors. Du Sauveur des fidèles prends l'aliment doux comme du miel ; mange, bois, tenant dans tes mains le divin Ichthys. Que la terre verse du sang, je t'en supplie, maître Sauveur ! car tu es l'auteur du repos, tu es la lumière des morts. O souverain et Sauveur cher à mon cœur, si un commartyr te peut être agréable, sois propice aussi aux miens ; souviens-toi de l'âme de Pectorius. »

Nous devons déclarer toutefois que, malgré des recherches actives et habiles (1), la science n'a pas encore donné, sur ce poème, des explications qui ne laissent rien à désirer ; mais c'est que la pierre a été trouvée dans un triste état de mutilation.

Irénée, qui posait un pied si ferme sur le sol du dogme chrétien, et qui était si instruit des systèmes philosophiques, avait aussi une grande érudition profane. Il cite l'*Iliade* et l'*Odysée* d'Homère, les *Œuvres et les Jours* d'Hésiode ; nomme le poète Empédocles d'Agrigente, Stésichore, Pindare et Ménandre ; fait allusion à une fable d'Esope, à un passage de

(1) Voir dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, un article de M. l'abbé Pitrat; et Jean Franz, *Monument chrétien trouvé à Autun* ; Berlin, 1841, in-8°.

Digitized by Google

Sophocle, loue la *Théogonie* d'un ancien comique du nom d'Antiphanes. Il parle, chemin faisant, des opinions de quelques philosopes, de Thalès de Milet, d'Anaximandre, de Pythagore, de Démocrite, d'Epicure, de Platon, d'Aristote, des Stoïciens, des Cyniques, etc. On voit que rien ne lui est étranger sur le terrain où il est amené par la défense de la cause chrétienne.

Quand il combat les hérétiques, ce n'est qu'avec une charité éminemment épiscopale, et il dit ne désirer qu'une chose, leur prompt retour à la saine doctrine. Le 25e chapitre de son IIIe livre renferme surtout les plus touchantes expressions de tendre sollicitude pour les esprits égarés des chemins de la vérité. En toute rencontre, il sut allier la douceur à la fermeté de l'homme qui est convaincu de ce qu'il dit; il ne cessa d'être *pacifique* et de remplir ainsi la signification de son nom. C'est bien à tort qu'un perfide gallicanisme en a fait un des siens, en se fondant sur la querelle d'Irénée avec le pape Victor, au sujet de la Pâque. Les écrivains Jansénistes ont pris plaisir à voir dans saint Irénée une sorte d'*appellant*, et les philosophes sont venus brocher sur le tout. L'auteur de cette *Histoire* devait donc apporter un soin tout particulier à l'éclaircissement d'une question qui a fait débiter tant de mensonges et de balourdises, et il y est arrivé de façon à ce que la mauvaise foi ou l'ignorance ne puisse plus s'abriter derrière notre docte et saint évêque.

Au fond, qu'était-ce que la question de la Pâque. Une affaire de discipline, que l'entêtement transforma bientôt en affaire de doctrine. Les fidèles de l'Asie-Mineure célébraient l'anniversaire de la résurrection de J.-C. le troisième jour après le quatorzième de la lune, quelque jour de la semaine que ce fût, en sorte que très-souvent leur fête de la résurrection ne tombait pas un dimanche. L'église latine, au contraire, célébrait la fête de la résurrection, le premier dimanche après le quatorzième jour de la lune de l'équinoxe du printemps, pour honorer tout à la fois et le mystère de la résurrection et

Digitized by Google

le jour auquel il s'était opéré. Les vicaires de Jésus-Christ laissèrent subsister la coutume des Asiatiques, tant qu'elle fut à l'état de coutume disciplinaire ; mais il advint que Montan prétendit imposer à ses adhérents l'usage de célébrer la Pâque le quatorzième jour de la lune de mars, et déclara hétérodoxe et coupable la pratique contraire. Dès lors, la question changeait totalement de face, et touchait au dogme. Polycrate, évêque d'Ephèse, patronait cette hérésie, en soutenant que la pratique de son Eglise était obligatoire pour tout le reste de la Chrétienté. Le Pape ne pouvait rester indifférent ; il assembla un concile à Rome, on discuta sérieusement la question, et il fut décidé qu'on rejetterait l'usage des Eglises asiatiques, parce qu'il favorisait le Montanisme et le Judaïsme, et qu'il ne convenait pas que, dans une vaste famille comme la Chrétienté, les uns honorassent par les larmes et le jeûne les souffrances du Sauveur, tandis que les autres célébraient avec joie son triomphe sur la mort (1). Le pape Victor approuva la décision des Pères du Concile, et l'envoya à toutes les églises du monde, en ordonnant aux évêques de se réunir en concile, dans leurs provinces respectives, sous la présidence d'un des principaux d'entre eux. Irénée obéit à la voix du Pontife, et protesta que la décision de Rome deviendrait la règle de sa conduite. Polycrate, moins bien inspiré, s'éleva contre le siége de saint Pierre, assembla dans la ville épiscopale les prélats de sa province, et les anima à la résistance. Il adressa même au pape Victor une lettre hautaine, que l'on pourrait dire éloquente, n'était qu'elle est consacrée à défendre une mauvaise cause, et que l'éloquence gît surtout dans la vérité. Polycrate évoque d'une façon grandiose les noms de tous ces pontifes d'Asie qui furent d'éclatantes lumières, et qui dorment aujourd'hui en attendant le jour du Seigneur. Eh ! bien, tous ils célébrèrent la Pâque le quatorzième jour de la lune, et lui, Polycrate, lui

(1) Mansi, *Collect. Concil*, t. II, pag. 710.

Digitized by Google

qui est le huitième évêque de sa famille, lui qui a vécu soixante-cinq ans dans le service de Dieu, ce ne sera pas lui qui cédera, non plus que les pontifes que Victor *avait jugé à propos de faire convoquer par lui* (1).

Polycrate et ses adhérents se séparaient donc eux-mêmes de la communion de l'Eglise, qu'ils accusaient indirectement d'hérésie.

Le pape Victor convoqua à Rome un nouveau synode, où il fut décidé que l'évêque d'Ephèse et ses comprovinciaux étaient indignes de la communion de l'Eglise. Néanmoins, Victor usa de ménagement, et se borna à les menacer de l'excommunication, s'ils ne venaient à résipiscence. Plusieurs d'entre eux, pensant que cette dispute roulait simplement sur un point de discipline, lui firent des observations plus ou moins énergiques, mais dont on s'est plû à exagérer la portée, dans un sentiment hostile au pouvoir de la papauté. Saint Irénée se porta comme conciliateur, et, « dans la lettre qu'il écrivit au nom des frères qu'il présidait en Gaule, embrassa ce sentiment que le mystère de la résurrection de Notre-Seigneur devait être célébré au jour du dimanche. Toutefois, il avertit Victor avec décence (*decenter*, προσηκοντως) de ne pas retrancher de sa communion des églises entières, pour cela seul qu'elles voulaient conserver une coutume reçue de leurs aïeux (2). »

Voilà ce que dit en toutes lettres Eusèbe de Césarée : ce qui n'a pas empêché des écrivains prévenus, ou systématiquement injustes, — nous ne savons lequel dire, — de prétendre, comme M. Ampère, dans son *Histoire de la Littérature française avant le XIIe siècle*, qu'Irénée *écrivit à Victor une lettre très-vive*, et qu'il *flagellait très-rudement son adversaire*. Belle manière d'écrire l'histoire! M. Ampère ajoute qu'*il pouvait bien, après Bossuet, dire que saint Irénée montre déjà dans une*

(1) Euseb., *Hist. eccl.*, V, 24.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

certaine mesure l'indépendance gallicane. C'est de mieux en mieux. Pourtant M. Ampère n'a pas le mérite de la nouveauté. Clerjon, auteur d'une *Histoire de Lyon*, qu'il eut le malheur d'écrire très-rapidement, sous l'influence de préjugés libéraux dont, à la mort, il se repentit, avait déjà représenté saint Irénée comme *défendant en quelque sorte les libertés de l'Eglise gallicane.* Quelles libertés, s'il vous plaît, puisque l'évêque de Lyon était du sentiment de l'Eglise romaine? Admirez la profondeur des ennemis de la papauté! ils vont chercher et défendre les *libertés de l'Eglise gallicane...* en Asie! Voilà où mène la passion ; voilà dans quelles absurdités elle égare les esprits. Ne nous en étonnons pas trop, et soyons fiers de voir par combien de mensonges on dénature l'histoire, pour nier la suprématie du souverain Pontife.

M. l'abbé Prat consacre une longue note philologique à discuter le passage d'Eusèbe, si indignement faussé par beaucoup d'écrivains, et assez mal traduit par H. de Valois, à qui ne manquait pas la science, mais qui cédait, dans cette occasion, aux petits calculs jansénistes de son siècle. C'est avec la même sagesse et la même opportunité que M. l'abbé Prat met dans tout son jour deux autres passages d'Eusèbe, infidèlement rendus par le même traducteur. Quand Polycrate disait à Victor : « Je pourrais citer les noms des évêques que vous « avez jugé à propos de faire convoquer par moi, » lequel des deux demandait et priait? A s'en tenir à la version de Fleury, de Tillemont et des jansénistes, c'était Victor qui *priait* Polycrate de réunir les évêques. Une fois le mot changé, il se trouve que la chose est changée aussi, et que le Pape devient le très-humble serviteur de Polycrate, qui *convoque les évêques à sa prière* (1).

La vie de saint Irénée ne fut qu'un long combat, dans lequel il eut en face de lui et les païens et les hérétiques. On le voit apparaître dans les Gaules ; il entre à Lyon, assiste

(1) Fleury, IV, 44.

Digitized by Google

au martyre de saint Pothin, pour y apprendre à mourir de la même mort. Dans son glorieux épiscopat, il écrit un beau livre, qui est un des plus riches trésors de l'Eglise, mais où l'on trouve toutefois à reprendre l'erreur du Millénarisme, c'est-à-dire d'un règne temporel de Jésus-Christ sur terre, après la résurrection, lequel règne durerait mille ans, ce qui n'est en définitive qu'une opinion singulière, et non pas une hérésie. Enfin, après un pénible apostolat, il tombe martyr dans la persécution suscitée par l'empereur Sévère, en l'année 202 ou 203. Lorsque Albin et Sévère se disputaient l'empire aux portes de Lyon, les habitants de cette ville prirent parti pour le guerrier qui allait succomber, et auquel le *génie de Lugdunum* (1) devait être infidèle. Ils eurent donc à éprouver la colère du vainqueur. Dix ans après, ils avaient une belle occasion de rentrer dans ses bonnes grâces, et ils le firent en n'épargnant pas les chrétiens. Une inscription en vers latins, qui se lisait autrefois à l'église de Saint-Irénée, mais qui date du IXe siècle, ou environ, porte à dix-neuf mille le nombre de ceux qui furent martyrisés dans cette circonstance. Il est sûr, par Grégoire de Tours, que le sang coula abondamment, et qu'il y eut bien des victimes de la foi chrétienne; mais on n'est pas tenu de s'en rapporter à un témoignage du IXe siècle sur un évènement du IIIe, et il est inutile de gâter par des exagérations ce qui est assez beau, assez touchant de soi-même.

L'Histoire de saint Irénée n'avait jamais été convenablement écrite; le livre de M. l'Abbé Prat comble donc une lacune, et fait bien apprécier le saint docteur dont l'Eglise de Lyon s'énorgueillit. Voilà ce que c'est qu'un évêque chrétien! voilà ce que c'est que les saints dont nous vénérons la mémoire, et dont nous implorons le suffrage auprès de Dieu.

(1) Voir dans J. Spon, *Recherche des antiquités de la ville de Lyon*, page 14, une médaille d'Albin portant au revers: GEN. LVGD; ce qui prouve que Lyon avait épousé la cause de cet empereur éphémère, auquel on trancha la tête sous les murs de la ville.

Digitized by Google

M. l'abbé Prat puise constamment aux sources ; il raconte avec netteté, sans emphase, sans ambition ; son livre respire un ton calme et doux, qui est en harmonie avec le caractère du prêtre chrétien, et nous entendons par là faire un véritable éloge de cette *Histoire de saint Irénée*. Nous ajouterons que l'évêque de Lyon fournissant de curieuses données sur les doctrines des sectes religieuses de son siècle, cet ouvrage-ci peut-être considéré comme un appendice de l'*Histoire de l'Eclectisme alexandrin*, publiée précédemment par le même auteur, en 2 volumes in-8°. C'est au clergé surtout qu'il convient de traiter de pareilles questions, qui sont trop souvent souvent gâtées par des plumes voltairiennes, et l'on ne saurait trop applaudir quand on le trouve sur ce noble chemin de la science religieuse.

F.-Z. Collombet.

NOUVEAUX DOCUMENTS SUR L'ÉGLISE DE BROU.

Les questions qui intéressent l'histoire de la belle église de Brou s'éclaircissent tous les jours, et bientôt nous connaîtrons avec exactitude tout ce qui se rattache à cette magnifique architecture de la fin du XVe siècle.

Une notice vient d'être publiée à Bourg à l'occasion de sept nouveaux documents trouvés dans les archives de Flandre, à Lille, pour servir à l'histoire de cette église et à celle du couvent, par M. Dufay, secrétaire de l'intendance militaire de Lille (1).

Cette brochure contient d'abord les sept documents authentiques dont M. Dufay avait envoyé une copie certifiée à la Société d'Emulation de l'Ain. La plus importante de ces pièces est, sans contredit, le marché passé à Malines le 25 avril 1526, entre Marguerite

(1) Brochure in-8°, imprimée à Bourg, chez M. Milliet Bottier.

Digitized by Google

d'Autriche et Conrard Meyt, pour la sculpture des mausolées, sous la direction de Van Boghem, chargé de la conduite des travaux de l'édifice de Brou.

Cette pièce fixe avec certitude la date de la construction des mausolées, le nom de l'artiste qui a produit ces chefs-d'œuvre, celui de l'architecte qui dirigeait les travaux de cette église, qui est, comme on l'a dit, le dernier soupir de l'art gothique.

Les autres pièces témoignent de toute la sollicitude de Marguerite pour son église, et nous révélent, en outre, des particularités curieuses sur ces habiles sculpteurs du moyen-âge qui s'appelaient modestement des *tailleurs d'imaiges*.

M. Dufay s'est attaché à réunir, à faire ressortir tous ces petits détails, à les encadrer dans sa notice qui accompagne le texte des pièces authentiques. Il suit pas à pas les dates de construction et la marche des travaux. L'on voit, par exemple, que ce n'est qu'en 1526 que l'on a placé le jubé « qui sera *triumphant et fort riche pour les beaulx ouvraiges et foliages qui y sont* »

Ainsi, suivant M. Dufay, de 1511 a 1521, dans l'espace de dix ans, les murs seuls sont élevés; les approvisionnements de matériaux se font lentement; mais de 1521 à 1527 on achève de couvrir le temple, les voûtes, les galeries, les chapelles. — De 1527 à 1530 l'on s'occupe de l'embellissement intérieur, des mausolées; enfin, en 1536, le monument est terminé : en tout 25 années. N'est-ce pas prodigieux encore que l'on ait fait de si magnifiques choses dans un quart de siècle?

On voit dans la correspondance des religieux de Brou avec Marguerite quelle était la situation des finances qui se *raccourcissaient* fort; et les *artistes* du moyen-âge étant parfois aussi comme ceux de nos jours, Maistre Loys Van-Boghem allait passer l'hiver dans sa maison; on voit aussi quelles furent les sommes accordées pour les mausolées à Conrard Meyt qui exigeait quelquefois des paiements d'avance. Il y a dans toutes ces pièces du temps un parfum de naïveté et de vieux langage qui plaît infiniment.

Une autre particularité ressort encore de la correspondance des religieux de Brou avec Marguerite, c'est la destitution de Guillemin de Maxins, châtelain, parce qu'il s'était laissé battre impunément par *un*

Digitized by Google

Monsieur de Chiloup. La brochure est terminée par une analyse de l'acte de donation des divers biens que Marguerite céda au couvent de Brou pour assurer l'existence des religieux. M. Dufay a envoyé une copie exacte de cette pièce qui est toute en latin et qui renferme des renseignements curieux sur les précautions prises par Marguerite d'Autriche pour l'entretien du couvent et de l'église. On y lit aussi avec intérêt les détails de la cérémonie solennelle qui eut lieu au couvent de Brou pour l'acceptation des lettres-patentes.

Dans tous les documents les plus certains recueillis jusqu'à ce jour, on ne trouve nulle part le nom d'André Colomban, si précieusement conservé par la chronique. Après les noms de Van-Boghem, conducteur des travaux, et de Conrard Meyt, auteur des mausolées, on voit apparaître celui de Michel Coulombe, fameux statuaire du temps et qui avait fait en petit le modèle des *sépultures*. Tels sont, jusqu'à présent du moins, les faits les mieux établis à l'aide des documents trouvés à Lille, grâce au zèle de M. Leglay, archiviste du département du Nord.

Cette brochure, étant destinée à former la partie historique de l'Annuaire de l'Ain pour 1844, n'a été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires et pour satisfaire au desir de quelques admirateurs du beau monument que nous devons au vœu de piété et d'amour d'une princesse de Savoie.

En recueillant avec ces documents et ceux qui se préparent, les beaux dessins que le roi Charles-Albert a fait exécuter à Milan par des artistes italiens, ainsi que l'ouvrage commencé par M. l'architecte Dupasquier, de Lyon, on aura la représentation fidèle de tout ce qui se rattache à un monument, l'orgueil de notre pays, e que les artistes d'Europe visitent toujours avec une nouvelle admiration.

La Société d'Emulation de l'Ain a reçu M. Dufay parmi ses membres correspondants pour le remercier du zèle qu'il a mis à rechercher dans les archives de Lille, tout ce qui peut être utile à la Bresse, son pays d'adoption.

Nous espérons pouvoir donner bientôt des détails plus étendus et nouveaux sur cet intéressant monument. Ils compléteront ceux que forment déjà la notice de M. Dufay, et seront un résumé fidèle

Digitized by Google

de l'important travail que va publier M. Baux, archiviste de Bourg, qui le premier a découvert le nom du véritable architecte de l'église de Brou.

M. le maire de Lyon a livré au public son *Rapport sur les eaux potables à distribuer, pour l'usage des particuliers et le service public*. Nous rendrons compte dans notre prochaine livraison de ce volumineux travail, appelé à éclairer une question depuis longtemps soumise à la discussion du Conseil municipal et de la presse de notre ville. Une fort belle carte du plateau bressan, qui fait honneur aux presses lithographiques de M. Louis Perrin, ajoute à l'intérêt de ce rapport et vous permet d'en suivre mieux tous les développements.

—*Considérations sur la liberté de la Chasse, développées dans un examen critique du projet de loi présenté aux chambres en* 1843; tel est le titre d'une brochure que vient de faire paraître M. Antonin Monmartin, ancien officier du génie. Cet écrit jette de vives lumières sur une grave question, et il est à desirer que la Chambre prenne en considération les raisons qu'apporte notre compatriote contre le projet de loi tel qu'il a été présenté. Nous reviendrons sur cette publication qui a bien son importance.

— M. J. B. M. N. vient d'ajouter à ses *Soirées de Rothaval* un troisième volume qui complète ses études sur les ouvrages de M. le comte de Maistre. Ce troisième volume porte le titre de : *Nouvelles Soirées de Rothaval* ou *Réflexions sur les intempérances théologiques de Joseph de Maistre* (1).

On peut regretter le mot d'*intempérances*, en regard des œuvres et des pensées d'un homme ardent, sans doute, mais loyal et sincère. Il est sûr, après cela, que les *Réflexions* de M. Nolhac font apercevoir, dans le livre du *Pape*, plusieurs théories fondées sur de frêles raisons, souvent même privées de base. La principale méprise de Joseph de Maistre, ce fut d'assimiler en tout le pouvoir des princes au pouvoir théocratique de l'Église, et d'oublier le caractère tout spécial de l'*infaillibilité* spirituelle opposée à l'*infaillibilité* temporelle des gouvernants.

— M. le docteur Trolliet vient de donner au public un intéressant travail sur l'Algérie. Il a pour titre *Statistique médicale de la province d'Alger, mêlée d'observations agricoles*. Nous ferons, dans notre prochain numéro, une appréciation spéciale de cette publication qui est en vente chez Savy.

(1) Chez MM. Périsse, grande rue Mercière, et chez M. Allard, Port-du-Roi.—Prix : 3 fr.

Digitized by Google

— M. Collombet a publié, dans cette quinzaine, un petit volume in-8°, qui a pour titre : M. Villemain. *De ses Opinions religieuses et de ses Variations politiques;* Lyon, Allard, librairie, quai des Célestins.

La première partie est consacrée à l'étude des doctrines religieuses que M. Villemain a professées dans ses divers écrits; — la seconde, à l'examen de ses variations politiques. Autant il y a peu de consistance dans les idées religieuses de M. Villemain, autant il y a de versatilité dans les affections politiques d'un homme qui, en 1814, et en pleine Académie, encensa le *patriotisme européen* des alliés; épuisa ensuite son éloquence à flétrir le *génie de l'usurpation* dans Napoléon, l'*usurpateur des trônes et de la liberté*, et célébra tour à tour Louis XVIII, Charles X, les vertus militaires du duc d'Angoulême, et la famille d'Orléans.

— *L'ancienne Auvergne et le Velay*, cette magnifique publication de M. Desrosiers, se poursuit avec un succès qui va croissant. La 7e livraison a paru, et nous n'avons que des éloges à accorder au texte dû à la plume exercée de M. Adolphe Michel, et aux planches lithographiques de MM. Sagot, Tudot et Hostein. L'ancienne Auvergne formera 3 volumes de texte sur grand raisin in-folio, et un volume de planches, même format. Chaque livraison se compose de sept à huit feuilles et de quatre planches gravées ou lithographiées.

Le prix de la livraison est de cinq francs. L'ouvrage aura 40 livraisons qui paraissent de mois en mois. On souscrit au bureau de la *Revue du Lyonnais*.

— M. Jules Canonge, de Nîmes, membre correspondant de l'Académie de Lyon, publiera cet hiver, à Paris, un petit ouvrage : *La Reine des Fées*, qui, sous le voile du merveilleux et malgré l'allure frivole du conte, sera le développement d'une pensée poétique. *La dernière Sibylle*, nouvelle italienne, dédiée à M. de Châteaubriand; *Les Ames en peine*, *l'Expiatrice*, poèmes dédiés à M. Ballanche, et une préface en vers complèteront ce recueil.

—M. Jules Pautet, sous le titre de : *Le Coin de l'Atre* (1), a réuni, en un volume in-8°, plusieurs de ses productions en prose et en vers; elles avaient déjà paru isolément dans la presse bourguignonne, et y avaient trouvé un bienveillant accueil. Le nom de M. Jules Paulet est connu depuis longtemps dans le monde littéraire, et il est de ceux chez lesquels l'honnêteté s'allie au talent.

(1) Chez Allard, libraire, quai des Célestins.

Digitized by Google

HENRI MONDEUX.

Le jeune et déjà célèbre pâtre de la Touraine, après avoir parcouru la Belgique, une grande partie de la France, de la Hollande et de l'Allemagne, vient enfin d'arriver à Lyon. Répèterons-nous avec ses biographes, avec ses admirateurs, les diverses épisodes de sa vie de berger, de sa course à travers le monde, redirons-nous ce que chacun sait déjà, qu'il a eu partout des succès et souvent de véritables triomphes.

Qui ne se rappelle encore aujourd'hui ce que les journaux de Paris nous ont raconté, il y a trois ans, de la merveilleuse organisation de ce jeune homme, ce que les journaux des départements voisins viennent de redire encore. Que nous servirait de peindre le petit vagabond de Mont-Louis, de le suivre à la maraude, dans ses campagnes périlleuses où il savait toujours se défendre avec sa renommée de petit sorcier, de le voir courant les chemins et les grandes routes, arrêtant les passants pour leur offrir des petits calculs, des petits problèmes pour un sou ou pour un morceau de pain (1). Laissons donc, laissons-là le pauvre enfant du bûcheron, orphelin avant d'avoir perdu son père et sa mère, laissons-le errant et vagabond avec ses vices et ses défauts, et suivons-le plutôt dans la carrière qui a rendu son nom célèbre et dans laquelle, sans doute, il acquerra encore une plus grande illustration.

Si nous étions disciples de Pierre Leroux, ou de Fourier, nous dirions que

(1) Voir sa biographie dans les Dimanches des Enfants, la Galerie des Enfants célèbres, et sa Vie, par Hippolyte Barbier et Emile Jacoby.

Digitized by Google

l'ame d'un Descartes est venue se revêtir du corps d'un pâtre de la Touraine ; mais nous croyons qu'il est plus vrai de dire que la vie contemplative, la vie de liberté convient au développement du génie, et que tel individu qui est devenu un homme célèbre, serait reste nul s'il avait vécu dans une condition de dépendance. Et voyez, d'ailleurs, les bergers de la Chaldée, fesant la science de l'astronomie et du calcul. Voyez les Giotto et les de Keyser dessinant leurs chèvres sur le sable, et fesant plus tard de leurs toiles, de sublimes miroirs où la nature venait se daguéréotyper avec ses accidents, ses mouvements et ses couleurs si belles et si variées. Voyez le *Spartacus* sorti du ciseau d'un berger forézien, voyez le domaine de la science élargi par les Monge, les Condorcet, les Poisson ; et, dans un autre ordre, Jasmin, Reboul, Magu, Beuzeville, Lebreton, tous poètes ouvriers qui, comme le roi des chansonniers et des philosophes modernes, trouvèrent la lyre de Pindare dans leur sombre et étroite mansarde. Comme eux, Henri Mondeux vécut dans l'isolement, l'indépendance et la misère ; comme eux, il vit son génie naître et grandir dans l'obscurité, sans se jamais douter que le génie est un don du ciel.

C'est à cinq ans que le jeune berger commença à assembler de petits cailloux dans un coin de son champ et à s'initier aux mystères de la science des nombres ; c'est à cinq ans qu'il commença, comme la science a commencé (1). Et, chose extraordinaire, son génie suivit absolument la route frayée par la marche de l'intelligence humaine.

Il abandonne bientôt ses cailloux et ne se sert plus que de ses doigts. Il apprend ainsi le calcul décimal, puis il n'a plus besoin d'auxiliaire, sa mémoire lui suffit. C'est alors qu'il traduit un jour l'âge de ses petits camarades, qu'il fait les calculs de tous les fermiers du canton. La multiplication est son exercice favori, il fait des progressions géométriques, des élévations aux puissances, deuxièmes et troisièmes, sans savoir ce que c'est qu'une puissance, sans connaître les signes représentatifs des nombres.

Chaque passant lui donnait un petit conseil, une petite leçon et un petit sou. C'était pour lui un encouragement puissant, et il sut bientôt traduire un nombre considérable d'années en minutes et en secondes.

Il en était là, gardant encore son troupeau de vaches aux environs de Tours, quand il fut rencontré, ainsi que le racontent ses biographes, par M. Emile Jacoby, maître de pension, ex-directeur d'un journal à Tours. Ici commença pour le jeune berger une ère nouvelle. Son génie avait été

(1) CALCULI, cailloux d'où vient calcul.

Digitized by Google

enfermé dans un cercle étroit, il pouvait être étouffé ou l'étouffer lui-même. Le professeur étudia et comprit son élève, il montra à son intelligence un vaste champ, une vaste carrière à parcourir, l'enfant s'y élança, et marcha à pas de géant. En peu de mois il avait vu l'arithmétique et les éléments de l'algèbre.

Mais là devait se borner momentanément ses études mathématiques. L'instruction et l'éducation du petit sauvage, du petit sorcier de la vallée ne marchait pas aussi vite que ses calculs. L'instruction publique ne convenait ni à son caractère, ni à ses habitudes, ni à son génie. Cependant il avait près de 14 ans, il fallait lui créer une autre position.

C'est alors que M. Jacoby se décida à présenter son élève à l'Institut de France, et à appeler l'attention du gouvernement sur un enfant si prodigieux.

On sait quel fut le résultat des démarches de M. Jacoby. M. Arago présenta Mondeux à l'Académie des sciences: une commission composée de MM. Arago, Sturm, Lionville et Cauchy, et de laquelle M. Corialis, directeur des études de l'École polytechniques, que la science pleure aujourd'hui, demanda à en faire partie, et examina Henri Mondeux. Un rapport favorable (1) fut adressé au ministère de l'instruction publique qui ne trouva pas dans ses économies une modique pension pour faire élever un enfant aussi extraordinaire, et pourtant, dit Emile Deschamps, dans la biographie de Mondeux : Vous nourrissez à grands frais des singes et des tigres qui meurent tout jeunes.

Mais si le gouvernement a dédaigné Mondeux, la nation l'a bien dédommagé de cette coupable insouciance. Nos savants les plus illustres, nos littérateurs les plus distingués, nos peintres les plus célèbres, nos artistes les plus renommés lui ont prouvé toute leur sympathie, et il en reste des preuves bien touchantes dans l'Album de voyage du jeune calculateur. Les noms

(1) Voici la conclusion de ce rapport inséré aux Bulletins de l'Institut de décembre 1840 : « L'éducation, l'instruction de l'enfant sont-elles aujourd'hui assez avancées pour pouvoir être continuées et complétées en la présence et la compagnie d'autres élèves ! M. Jacoby ne le pense pas et les Membres de la Commission ne le pensent pas non plus. Nous croyons, d'ailleurs, que l'Académie doit reconnaître le zèle et le noble dévouement que M. Jacoby a déployés dans le double intérêt de la sience et de son élève, encourager ses efforts, le remercier de l'avoir mis à portée d'apprécier la merveilleuse aptitude du jeune Henri Mondeux pour les calculs ; enfin, émettre le vœu que le gouvernement fournisse à M. Jacoby les moyens de continuer sa bonne œuvre, et de développer de plus en plus les rares facultés qui peuvent faire espérer que cet enfant extraordinaire se distinguera un jour dans la carrière des sciences. »

Digitized by Google

de Châteaubriand, de Georges Sand, Alfred de Vigny, Ballanche, Emile Souvestre, viennent se joindre à ceux de Bouffé, de Rachel, Litz, Vieuxtemps, Artot, et ceux d'Horace Vernet, Foyatier, à ceux de nos spirituels peintres Duval-Lecamus, Traviès, etc.

Maintenant Henri Mondeux a parcouru le monde, il a grandi et son talent a grandi avec lui. L'équilibre de ses facultés commence à s'établir, les différents genres de mémoire s'harmonisent, et on a tout lieu d'espérer que l'enfant célèbre deviendra homme illustre.

E. Kiln.

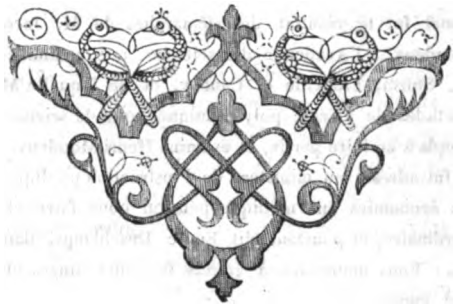

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Le Maire de Lyon a publié la statistique suivante de l'état-civil pendant l'année 1843 :

Naissances.

Enfants légitimes	Garçons	1,956
	Filles	1,820
Enfants naturels reconnus	Garçons	73
	Filles	64
Enfants naturels non reconnus	Garçons	889
	Filles	835
	Total	5,637
Récapitulation des naissances	Garçons	2,918
	Filles	2,719
Différence en faveur des garçons		199

Mariages.

Entre	Garçons et filles	1,111
	Garçons et veuves	103
	Veufs et filles	175
	Veufs et veuves	40
	Total	1,429

Décès.

Sexe masculin	Garçons	1,418
	Hommes mariés	691
	Veufs	273
Sexe féminin	Filles	1,308
	Femmes mariées	623
	Veuves	475
	Total	4,788
Récapitulation	Naissances	5,637
	Décès	4,788
Différence en faveur des naissances		849

Exercice de 1842.

Naissances	5,760
Mariages	1,553
Décès	5,279

— L'Académie a, dans sa séance du 8 février, procédé à l'élection des deux membres qui doivent occuper les fauteuils demeurés vides par suite des

Digitized by Google

décès de MM. Campenon et Casimir Delavigne. M. Saint-Marc Girardin ayant obtenu 18 voix sur 35 votants a été élu pour occuper le fauteuil de Campenon. Huit tours de scrutin ont eu lieu sans résultat pour le fauteuil de Casimir Delavigne. M. Sainte-Beuve a eu 17 voix, M. Vatout 16 et notre petit Alfred de Vigny 7 seulement.

A une époque où les hommes *bien pensant* obtiennent la préférence sur les écrivains de talent, où Béranger, Lamennais et Cormenin attendent encore que l'Académie aille jusqu'à eux, il ne sera pas sans opportunité de mettre en regard des noms qui ont appartenu à cette assemblée ceux de nos grands écrivains qui n'ont pu y trouver place. Cette statistique porte avec elle son intérêt et sa leçon.

Depuis sa fondation, l'Académie française a compté 373 membres, parmi lesquels un prince du sang, treize cardinaux, quatre archevêques de Paris, six maréchaux de France, vingt ministres d'état, quinze précepteurs de princes et une foule d'autres dignitaires. Sur ce nombre de 373, 30 tout au plus furent de grands poètes, de grands écrivains, des hommes éminents.

Nous citerons par exemple Corneille, Racine, Lafontaine, Bossuet, Boileau, Quinault, Fénélon, Fléchier, Massillon, Voltaire, Montesquieu, La Bruyère, Fontenelle, Crébillon, Destouches, Buffon, Gresset, Marivaux, d'Alembert, Duclos, La Harpe, Delille, Chénier, Bernardin de Saint-Pierre, Sedaine, Colin d'Harleville, Picard, Cuvier, Casimir Delavigne et quelques noms encore; cinquante autres environ furent des gens de talent, des auteurs de mérite, des hommes du second rang; deux cent quatre-ving-treize, c'est-à-dire l'immense majorité, ne présente qu'une masse de médiocrités protégées ou protectrices.

Cette composition explique parfaitement l'inutilité de l'Académie française, inutilité si bien démontrée par Champfort dans le discours qu'il composa pour Mirabeau à l'époque de l'assemblée constituante.

Au nombre des écrivains célèbres qui ne purent entrer à l'Académie, nous citerons encore pour exemple Descartes, Rotrou, Scarron, Pascal, Molière, le cardinal de Retz, Larochefoucault, Ménage, Saint-Réal, Arnault, Nicole, Bourdaloue, Bayle, Regnard, Mallebranche, Chaulieu, Brueys, Palaprat, Dufresny, Dancourt, Vertot, Rollin, J.-B. Rousseau, Lesage, Vauvenargues, d'Aguesseau, Saint-Simon, L. Racine, l'abbé Prévost, Malfilâtre, Helvétius, Piron, Bernard, J.-J. Rousseau, Gilbert, Diderot, Bertin, Raynal, Beaumarchais, Rivarol, Palissot, Mercier, Millevoye, et beaucoup d'autres formant au moins une liste de quatre-vingts excommuniés littéraires.

Ces exclusions ne sont pas moins éloquentes encore contre l'utilité de l'Académie et la justice de ses arrêts.

Digitized by Google

Quand j'avais quinze ans.

—

Quand vous suiviez ma trace
J'allais avoir quinze ans,
Et la fleur et la grace,
Et le feu du printemps.

J'étais blonde et pliante
Comme l'épi mouvant,
Et sur tout moins savante
Que le plus jeune enfant.

Digitized by Google

J'avais ma douce mère,
Me gardant au chemin,
Recueillie et sévère,
Quand vous touchiez ma main.

C'est beau la jeune fille
Laissant aller son cœur
Dans son regard qui brille
Et se lève au bonheur!

Vous me vouliez pour femme;
J'y consentais tout bas;
Vous mentiez à votre ame:
Moi, je ne mentais pas!

Si la fleur virginale
D'un brûlant avenir,
Si sa plus fraîche annale,
N'ont pu vous retenir,

Pourquoi chercher ma trace
Quand je n'ai plus quinze ans,
Ni la fleur, ni la grace,
Ni le feu du printemps?

Mme VALMORE.

Digitized by Google

Un Souvenir.

—

Il est un souvenir que je garde en mon ame,
Comme fait un avare amoureux d'un trésor;
Il se peut que bientôt s'éteigne cette flamme,
Mais je sens qu'elle brûle encor.

Que je la trouvais fière, oh! comme elle était belle
Quand les flots courroucés déferlaient à grand bruit!
Hélas! de loin en loin une étoile étincelle
Dans l'obscurité de ma nuit!

La Sardaigne fuyait loin de notre navire,
La Corse nous offrait ses sommets argentés;
Je m'approchai timide; elle daigna sourire,
Et je m'assis à ses côtés.

Je lui montrai le ciel, l'océan, la tempête,
Les flots échevelés courant de toutes parts,
Le navire en péril.... elle baissa la tête
Et m'énivra de ses regards.

Je lui dis sur les flots mon pénible voyage;
Je lui dis le désert tremblant sous nos canons;
Dans Alger, Bone, Oran je contai mon passage,
Des tribus je lui dis les noms.

Digitized by Google

Je dis de Mustapha les hordes belliqueuses
Combattant dans nos rangs ainsi que des amis;
Je dis des Corresas les peuplades heureuses,
Moitié vaincus, moitié soumis.

Je dis Mers-el-Kébit aux armes Espagnoles,
Mazagran soutenant un combat inégal,
Arzew se souvenant des brunes Espingoles
Que conduisait un cardinal.

Puis je contai la Corse à la longue vengeance,
Ile pauvre et sauvage, heureuse d'un grand nom,
Rocher qui d'un héros vit la débile enfance,
Enfant qui fut Napoléon.

Puis je dis la Sardaigne, île presque africaine,
Où l'amour n'est jamais sans haine et sans danger,
Où le peuple est ardent à rompre toute chaîne
De son prince ou de l'étranger.

Et pendant que la nuit descendait sur nos voiles
Que le vaisseau battu se couchait sur les flots,
L'ouragan éclipsait la lueur des étoiles
A l'œil inquiet des matelots.

Elle toujours tranquille écoutait mon histoire
Disant: Toujours, encore; ainsi que les enfants.
Et, lorsque son regard énivrait ma mémoire,
Elle souriait à mes chants.

Digitized by Google

Je la quittai. L'aurore oh ! fut bien longue à naître.
L'ouragan mugissait dans toute sa fureur.
Tout à coup dans les flots Gènes vint à paraître
Comme aux beaux jours de sa splendeur.

C'est Gènes ! criait-on. — Voici Gènes la belle,
C'est Gènes la superbe aux orgueilleuses tours ! —
Elle accourut soudain : — Oh ! voyez, disait-elle,
On la croirait aux anciens jours !

Combien de ses palais elle est encor jolie !
Que de mats élancés se cachent dans les airs !
On voit qu'elle est toujours l'orgueil de l'Italie,
C'est encor la perle des mers ! —

— Le soir, j'admirais seul ces grands palais d'albâtre,
Où tout me paraissait sans vie et sans éclat.
J'entrai nonchalament dans un brillant théâtre ;
Oh ! quel bonheur ! elle était là.

Puis, son père, elle et moi, nous revîmes la France,
Elle presque pensive, et moi presque joyeux.
Puis il fallut se fuir hélas ! sans espérance.
Je la suivis longtemps des yeux.

Longtemps je refléchis à ce destin bizarre
Qui nous prend, qui nous lie, étrangers, inconnus,
Qui nous fait presque aimer ; et puis qui nous sépare
Pour, hélas ! ne se revoir plus.

Digitized by Google

Aujourd'hui ma pensée est bien loin de son ame,
Et vers d'autres amours penche mon avenir.
Un autre feu bientôt éteindra cette flamme,
Mais non du moins son souvenir.

A. V.

Digitized by Google

Illustrations lyonnaises.

I.

LOUISE LABÉ,

DITE

LA BELLE CORDIÈRE[1].

SES ÉCRITS.

— —

UNE des prétentions de ce siècle et qu'il est le moins permis de méconnaître, c'est celle de ne s'attacher qu'aux grandes figures qui ont marqué une époque dans les lettres, les arts, la poésie, la guerre, les sciences, la politique, n'importe.

Il est pourtant telle existence littéraire, renfermée en ap-

(1) Le Directeur de cette *Revue* se propose de publier à un très petit nombre d'exemplaires les œuvres de Louise Labé, dans un format élégant et commode, le portatif in-12, avec de belles marges. Il s'appliquera surtout à

Digitized by Google

parence dans les limites d'une province qui résume précisément, sans qu'on s'en doute, les qualités que l'on recherche aujourd'hui dans une renommée hors de ligne. C'est là, sans contredit, une raison suffisante pour qu'il soit permis de soumettre à un nouvel examen les œuvres qu'elle représente, afin d'engager le public à lui accorder le tribut d'hommages qui a pu manquer à son passé et à sa gloire. C'est en nous retranchant sous le manteau complaisant de la critique, et en nous aidant surtout des travaux de nos devanciers que nous essaierons de faire passer sous les yeux du lecteur quelques réflexions sur la vie et les écrits de la Belle Cordière.

A l'époque où Louise Labé, surnommée la Belle Cordière, laissa percer ses inspirations sur le papier, un livre était encore une *œuvre de bonne foi*, ce que comprit si bien Montaigne. Or, ces livres deviennent, le lecteur le croira comme nous, de plus en plus rares. Les Saumaises futurs auront à fureter longtemps avant d'en trouver un qui puisse véritablement porter ce titre. Pour nous, nous aimons cette poésie de terroir qui s'offre à l'esprit et à l'imagination telle que la nature l'a produite, avec sa saveur originelle, son parfum de sol natal et ses nuances indigènes dont le temps n'a point terni la vivacité. La grande difficulté n'est pas de la savourer telle dans les écrits d'un poète choisi entre mille, c'est de faire passer dans l'ame du lecteur les impressions qui vous ont maîtrisé pendant cette étude, entreprise aussi de bonne foi pour rendre trait pour trait une physionomie d'ailleurs recommandable à toute espèce de titres. D'après une moderne édition (celle de notre Jean de Tournes, Louis Perrin),

imiter, dans cette réimpression, le bon goût et la sobriété du premier éditeur, Jean de Tournes. Une courte notice sur Louise Labé ouvrira le volume. On souscrit à l'avance chez Léon Boitel, quai Saint-Antoine, 36. Prix : 5 fr.

Digitized by Google

partagée entre le petit nombre d'amateurs éclairés qui en ont fait les frais en 1824, la Belle Cordière se présente sous le patronage des noms les plus importants de Lyon ; et cette protection accordée à une femme qui en était digne par ses écrits et sa renommée, n'honore pas moins celle qui l'a reçue que ceux qui l'ont généreusement accordée.

S'il nous est permis de dire aussi pourquoi nous insistons sur ce nom reconnu, contrôlé, heureusement apprécié aujourd'hui à un titre plus légitime que par le passé, nous ajouterons que Louise Labé a joui longtemps, même à Lyon, parmi le peuple au moins, d'une renommée douteuse ; elle a appartenu à un type un peu suspect de la femme poète. Ce type, heureusement, n'était pas le sien. Mais, à cette époque où la poésie n'était qu'un germe, où le génie de la femme jetait seulement ses premiers rayons, où la controverse n'était établie sur aucun point du rôle assigné dans les sociétés modernes à la femme qui s'aventure à s'en constituer l'expression, il suffisait d'un méprisable et ignorant folliculaire pour ternir après coup le blason d'une muse modeste. Ce malheur devait arriver à Louise Labé, qu'un compilateur sans science et sans esprit, du Verdier de Vauprivas, ravale au rang des courtisanes, dix ans après la mort de cette femme que ses contemporains avaient illustrée. Cette opinion, que son auteur ne s'est pas donné la peine d'établir sur des faits, n'a laissé aujourd'hui de traces nulle part ; mais c'est encore trop qu'elle ait pu être émise par un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui, de son vivant, fit beaucoup de livres que personne ne consulte aujourd'hui. On peut, en effet, avoir beaucoup écrit et se montrer très peu scrupuleux comme historien ; on peut être gentilhomme, et ne rien entendre à la noblesse du cœur.

L'émancipation intellectuelle de la femme date seulement de quelques années. Un droit que les femmes ont conquis,

Digitized by Google

c'est celui de cultiver leur esprit, non aux dépens de leurs autres qualités morales, mais en les perfectionnant encore. Qui a donné le premier signal de ce progrès moral? Qui la première a osé prier « les vertueuses dames d'esleuer un peu leurs esprits par-dessus leurs quenoilles et fuseaus? » Certes, le conseil était hardi, formulé en termes si nets et si précis; cet acte de haute indépendance, ce manifeste d'un droit incontestable dut retentir à travers les siècles. Il s'appuie sur des *considérants* légitimes et éminemment respectables. Ce n'est ni le goût des parures et des ajustements, ni la folle envie de plaire et de se répandre au dehors, de faire parler de soi, ni l'appât dangereux d'une rétribution qui n'existait pas encore pour les travaux de l'esprit, qui furent les premiers mobiles de cette détermination toute spontanée, puisée dans un besoin du moment, dans l'accomplissement d'un progrès nécessaire à l'éducation de la femme. Aussi Louise Labé vivra-t-elle tout entière dans cet écrit de quelques pages, qui la place à côté des grands noms qui ont illustré le siècle suivant: les Rochechouart et les Lafayette, les Longueville, les Simiane, et même les Sévigné. Car ce qu'il faut voir avant tout dans une femme qui a laissé quelques ouvrages, c'est la trempe de son esprit. Celui de Louise Labé fut éminemment français, grand, poétique, noblement inspiré, modeste surtout. Gardons-nous de compter les lignes qu'elle a laissées, si elle a su renfermer toute son ame en quelques pages, en deux ou trois élégies, en quelques sonnets précédés d'une préface où il semble que l'inspiration, la moralité d'une mission littéraire soit contenue tout entière.

Au milieu de ce XVIe siècle, qui fut la belle époque de Lyon érudit, savant et lettré, notre ville posséda une femme qui eut autant de gaîté, de sel dans l'esprit, de joyeuse humeur dans le caractère, de grâces dans toute sa personne que jamais femme ait eu de tout cela; qui n'usa d'aucune de ces

Digitized by Google

qualités qu'elle tenait autant de la nature que de l'éducation, cette seconde nature, parée, embellie, cultivée de la femme ; qui ne s'en servit point, disons-nous, pour porter le trouble dans sa ville, la désunion entre amis, voisins ou rivaux, dont le talent ne fut préjudiciable à personne, pas même à celle qui en fut si largement douée.

Je ne suis point (dit-elle) sous ces planètes nee
Qui m'eussent pu tant faire infortunee.
Oncques ne fut mon œil marri, de voir
Chez mon voisin mieux que chez moy pleuuoir.

Et elle vit dans un milieu social, comme on dirait aujourd'hui, où cette faiblesse est celle de tout le monde, où les caquetages, la médisance, un peu d'envie peut-être, des jalousies asssurément très vives, sont le péché mignon du premier venu.

Voilà donc un travers de la vie de province mis à nu. On est forcé de voir là l'avide marchand épiant avec inquiétude ce qui se passe chez le voisin, toujours craignant d'être pénétré dans ses calculs, devancé dans ses expéditions, forcé de baser un peu sa fortune sur la déconfiture d'un concurrent, acceptant cette nécessité vulgaire du commerce et de l'industrie, et faisant tout son possible pour attirer l'eau à son moulin. Louise Labé n'eut aucune de ces conditions prosaïques de notre vie quotidienne. Elle était faite autrement. Aussi, nous ne voyons point qu'elle ait augmenté d'une obole sa fortune patrimoniale ; heureuse était-elle d'en avoir une, car, du caractère dont Dieu l'avait faite, il est douteux qu'elle eut jamais songé à en acquérir :

Onq ne mis noise ou discord entre amis :
A faire gain iamais ne me soumis.

Voilà qui est fier en vérité, mais cette fierté se pardonne, parce qu'elle a sa source, non dans le dédain de ce qui

Digitized by Google

produit, non dans un refus de concourir soi-même à une œuvre utile, mais dans un parfait désintéressement de l'esprit, dans cette complète abnégation qui sied à une femme poète.

Cette profession de foi, d'ailleurs, devrait, s'il en était encore besoin, absoudre la Belle Cordière, de cette vénalité à elle reprochée en si mauvais termes par les commentateurs à la suite, traduisant on ne sait quelle opinion, reconnue fausse un peu plus tard.

Ainsi l'on pourrait raconter, vers par vers, toute la vie de cette femme avec la certitude de n'y trouver ni un sentiment repréhensible, ni une pensée hostile à qui que ce fût. Elle comprit toute la mission d'une femme et d'un poète. Elle est dans ce mot de Jean Paul Richter : — « Moi, dit le poète, j'adoucis. » Et les passions étaient alors fort vives, les guerres de religion étaient allumées, et il fallait beaucoup d'esprit, beaucoup de savoir pour tenir le sceptre entre deux partis toujours aux prises, deux croyances toujours prêtes à s'entre-déchirer. — Elle, pendant qu'on se querellait au nom de mille questions dont elle ignora toujours le premier mot, faisait contraster l'*Amour* et la *Folie*, mettait ces deux rivaux aux prises, les faisait se livrer à des luttes sanglantes, à un combat acharné, et finissait par les accorder à condition que la Folie servirait de guide à l'Amour, et depuis, dans le monde, il n'en fut jamais autrement.

Nous qui saisissons la lettre morte de son génie, nous ne pouvons dire avoir connu tout à fait cette femme assurément fort spirituelle, et douée, avant tout, d'un heureux génie, celui de la gaîté folâtre, d'un badinage élégant et fin, caustique et ingénieux, celui de Marot; ne pouvons-nous pas nous écrier à l'imitation du poète grec : Que serait-ce, si vous l'aviez vue elle-même!

Entrons, en effet, dans son salon ; il est vaste, il est splen-

Digitized by Google

dide, il s'ouvre pour tout le monde et pour un petit nombre d'amis intimes ; catholiques et huguenots se rencontrent volontiers sur ce terrain neutre, mais nullement déplaisant. La maîtresse de maison en fait les honneurs avec une grâce charmante. Notez qu'aucune femme *aussi riche*, aussi bien posée dans le monde, n'a jamais osé faire appel à tant d'invités, grouper autour de son nom et de sa personne tant de sympathies, des éléments si contraires et si opposés. La Belle Cordière est plus sociable que sa ville, que son siècle et que sa religion qu'elle conserve cependant, en dépit de tout et de tous.

Elle y tint le sceptre de l'esprit et de la causerie, comme Marion de l'Orme (1) à la place Royale. Mais Marion de l'Orme finit par faire de l'espionnage politique au profit du cardinal de Richelieu qui avait assez mal payé ses charmes. Il n'y a donc aucune espèce d'analogie à établir entre notre héroïne et la maîtresse des brillants seigneurs de la cour de Louis XIII. La Belle Cordière lui est, certes, bien supérieure par l'esprit, la morale, cette haute intelligence poétique qui recommande la Sappho lyonnaise à la postérité. Ce fut un rare bonheur et une preuve singulière de la justesse de son esprit d'avoir su s'enfermer dans le cercle modeste et précieux de la vie de province. Là, elle put se nourrir des belles études de l'antiquité et les faire revivre sous sa plume, avec le moyen-âge lui même, avec la teinte chevaleresque des héros qu'elle avait produits.

Louise Labé marche en tête de cette pléïade de femmes auteurs qui eurent pour muse inspiratrice la plus haute expression du sentiment féminin, le jet vigoureux d'une ame aimante et sympathique. Elle ouvre son siècle et elle le de-

(1) Cette orthographe est celle de Tallemant des Reaux qui avait sans doute des raisons pour croire que Marion de l'Orme fut de bonne souche.

Digitized by Google

vance. Elle a son génie propre et elle crée un type qui n'eut pas d'autre expression en France. Elle ose beaucoup dans un siècle où les femmes n'avaient encore rien osé ; son vers est timide cependant et son inspiration comme voilée. Elle comprit qu'à son époque le seul genre de littérature permis aux femmes, était celui qui ajoute aux grâces de l'esprit et de la personne. Loin de faire un métier des lettres, il faut en quelque sorte lui soustraire ses manuscrits comme pour qu'elle consente à les livrer à l'impression. Nous voyons que l'usage d'en tirer un autre parti ne date que bien longtemps après ; ni Molière, ni Rousseau, ni aucun auteur qui ait tenu à la bonne compagnie de son temps, ne songe au prix qu'il pourra retirer d'un manuscrit. La littérature devenue commerce et industrie est-elle un progrès? Louise Labé ouvre la marche, et elle sent elle-même, elle exprime avec une grâce infinie qu'elle ne peut aller bien loin dans cette entreprise ; c'est un desir qu'elle manifeste et rien davantage.

En effet, les artistes émérites de la grande production littéraire d'aujourd'hui trouveront son faire bien timide et ses conceptions un peu écourtées. Car aujourd'hui cette production ayant suivi la route ouverte par la consommation même, les procédés se sont infiniment perfectionnés. La littérature a cru de sa dignité et de son devoir de suivre la voie large ouverte par l'industrialisme moderne. Il en résulte seulement que l'habitude semble avoir manqué aux premiers écrivains qui se sont inspirés de leur propre cœur pour tracer quelques lignes à l'adresse de leurs contemporains, et que la postérité a bien voulu contresigner depuis. A des esprits moins prévenus qu'on ne l'est aujourd'hui sur certains points, cette sobriété de style, ce défaut absolu d'invention et de mouvement paraîtrait peut-être de la sagesse, l'étude scrupuleuse et attentive des véritables impulsions du cœur humain. Mais il est des esprits supérieurs pour

Digitized by Google

lesquels l'auteur de don Quichotte est un producteur de second ordre, qui a écrit un roman grossier et ennuyeux. Nous avons déjà progressé immensément sur le siècle dernier, et *Manon l'Escaut* par exemple, ou *Paul et Virginie*, œuvres beaucoup trop simples, trop peu mêlées d'incidents, tiendraient à peine un feuilleton. On nous permettra, sans récuser l'immense autorité des dramaturges contemporains, de rester un peu renfermé dans les limites de notre sujet. Sans chercher à raisonner nos impressions ni à les imposer à qui que ce soit, nous ajouterons que certaines productions nous plaisent parce qu'elles tiennent à une certaine ville, à une époque, à une méthode de composition que nous aimons. Osons le dire, l'homme qu'un goût tant soit peu épuré, un desir vague d'imitation des beaux mouvements de la nature porte à exprimer sa pensée, doit se condamner à un mutisme absolu, et consentir à se réfugier dans l'étude solitaire du passé. Mais que de motifs de se consoler de ce sacrifice! Il en est surtout des productions d'un siècle reculé, comme de ces parfums qui viennent de loin et que la nature a néanmoins élaborés longuement dans les plus chauds climats. Un atome suffit pour embaumer longtemps toute une atmosphère de délicieuses émanations.

Louise Labé ne doit pas être isolée de son siècle; mais, si nous la voyons répandue en Italie et à la cour de France, immobile dans son élégante sphère, mais participant à ce mouvement qui s'opérait de la capitale du royaume de France à celle du monde chrétien; et, au duché de Milan, dans le cours des guerres d'Italie, nous verrons qu'elle a dû participer des deux civilisations et de toute la célébrité des personnages qui y concoururent. Nous verrons de quelle nature pouvaient être ses rapports en quelques vers adressés à un ami au-delà des Alpes, — ce sera l'objet d'un nouveau rapprochement; — c'est un peu de jalousie qui dicte ces vers.

Digitized by Google

Rarement cette passion fut-elle plus ingénieusement exprimée !

« Si say ie bien que t'amie nouuelle
A peine aura le renom d'estre telle,
Soit en beauté, vertu, grâce et faconde,
Comme plusieurs gens sauans par le monde
M'ont fait à tort, ce croy ie, estre estimee.
Mais qui pourra garder la renommee?
Non seulement en France suis flatee
Et beaucoup plus, que ne veus, exaltee.
La terre aussi que Calpe et Pyrenee
Auec la mer tiennent enuironnee,
Du large Rhin les roulantes areines,
Le beau païs auquel or'te promeines (l'Italie)
Ont entendu (tu me l'as fait à croire)
Que gens d'esprit me donnent quelque gloire (1). »

La Belle Cordière eut son entrée dans la noblesse, la philosophie et la galanterie de son siècle, par les grâces de sa personne et son goût pour la poésie ; elle tient dans les let-

(1) Nous croyons trouver quelque analogie entre ces vers et ceux qui suivent, qu'une femme de la même condition que Louise Labé, laisse échapper, un siècle plus tard, dans une situation sans doute pareille. On pourra juger, par là, que l'inspiration est une dans la même condition sociale, et apprécier en même temps la différence du langage d'un siècle à un autre.

Il s'en va, le cruel vainqueur,
Il s'en va plein de gloire,
Il s'en va méprisant mon cœur,
Sa plus belle victoire,
Et, malgré toute sa rigueur,
J'en garde la mémoire.
Je m'imagine qu'il prendra
Quelque nouvelle amante ;
Mais, qu'il fasse ce qu'il voudra,
Je suis la plus galante,
Mon cœur me dit qu'il reviendra,
C'est ce qui me contente.

Le langage de Louise Labé, plus contenu, plus décent, laisse assurément une plus douce impression dans l'esprit.

Digitized by Google

tres une place à part à cause de sa position, à cause de son génie. Elle est le reflet d'une individualité littéraire qui n'exista qu'une seule fois dans la Grèce antique et qui vraisemblablement n'aura pas d'autre type parmi nous. Sans souci réel de ce qu'une grande dame appellerait de la considération, elle sut unir au goût des lettres cette dose de galanterie qui effleure une réputation sans la percer à jour. C'était le seul rôle qu'il fut possible de revêtir à cette époque et celui qui sied le mieux dans tous les temps à la femme poète.

Si donc Louise Labé se laissa devancer de quelques pas dans la voie de la sagesse par la gentille et vertueuse Pernette du Guillet, elle prit un essor bien plus élevé dans la carrière de la poésie.

Son entourage ne la valut pas. Les hommes de cour qui venaient lui rendre hommage en se rendant soit à l'armée de l'Italie, soit à la cour de Jules III, apportaient, avec les flagorneries obligées de leur talent poétique, un peu de ce dénigrement qu'on croit être une monnaie courante à l'usage d'un monde supposé placé au dessous de soi. Nul ne s'attendait sans doute à trouver dans un milieu un peu bourgeois une femme qui, par la délicatesse de ses sentiments, la trempe de son esprit et l'élévation de sa pensée, n'avait peut-être pas de rivale en Europe. Or, si la Belle-Cordière était adorée comme elle méritait de l'être, les brocards se répandaient sur ce que sa situation avait de vulnérable, c'est-à-dire que la majeure partie de ces épigrammes revenaient à sire Aymon. Il reste à cet égard une pièce fort peu gracieuse d'Olivier de Magny, laquelle semble avoir échappé aux éditeurs de 1824.

Un poète qui avait été goûté à la cour de Henri II, et dont la muse louangeuse salua le berceau de la trop célèbre Marguerite de Valois, le secrétaire d'un ambassadeur à Rome, plus tard intendant des finances, un homme enfin, qui, à son dire, aurait été, dans le cercle de Louise Labé, fort bien venu alors,

Digitized by Google

aurait dû reconnaître en Louise Labé une supériorité de talent que n'égalait aucun des beaux esprits de son siècle. Mais on est forcé de voir, dans ce poète lui-même, une ame vulgaire courant après les bénéfices et les fortes rétributions de son mince talent bien plus qu'après les hautes inspirations de la poésie et les bonnes fortunes qu'elles pouvaient entraîner.

Toutefois, ce qui peint le mieux la position d'Ennemond Perrin, c'est précisément cette pièce d'Olivier de Magny, que les bibliographes joignent à l'édition de 1824 pour la compléter. C'est ainsi que nous l'avons pu voir, dans l'exemplaire que possède M. de Montmerqué. Sans apporter un témoignage décisif contre la réputation de celle que son *amant* veut célébrer, cette pièce ébranle au moins les convictions à cet égard. Telle est aujourd'hui la position d'une critique consciencieuse qu'elle a au moins autant à réagir contre certains hommages dont la Belle Cordière fut l'objet que contre les attaques passionnées dont les premiers sembleraient établir la preuve. Nous ne citerons qu'une strophe de cette ode libellée principalement contre un homme dont le mérite modeste, le dévouement naïf, méritaient beaucoup mieux. Les détails circonstanciés qui y sont consignés sur les rapports de Louise et de son mari, en les acceptant comme vrais, sont les seuls motifs qui puissent nous engager à citer les vers qui suivent, adressés à Ennemond Perrin :

Tu peux bien cent fois en un jour
Voir cette bouche faite au tour,
Mais de fleurer jamais l'aleine
Et l'ambre gris dont elle est pleine,
Alléché de sa douce voix,
En un an ce n'est qu'une fois.

Selon ce témoignage, le rôle d'Ennemond se serait borné à une admiration muette et passionnée des charmes de l'esprit, de

Digitized by Google

la supériorité de sa femme. Les mêmes faveurs auraient été réglées selon l'usage des ménages les plus bourgeois ; un baiser solennel, au jour de l'an peut-être. Ennemond se serait effacé modestement pour laisser briller cette femme, objet de tant de recherches et de hauts empressements. Quoiqu'il en soit, aujourd'hui qu'on est un peu revenu des hautes prétentions des hommes de cour, et même des hyperboles fabriquées au nom du génie, on ne s'intéresse que plus vivement à cet artisan modeste, sans prétentions personnelles, occupé à mettre en relief un objet vénéré, placé au dessus de toutes ses conceptions et qui lui rend en estime, en soins affectueux le prix d'une admiration aveugle et d'un naïf enthousiasme. Y avait-il place pour un autre sentiment entre ces deux ames d'une trempe si différente et pourtant si bien faites pour se comprendre ? Aujourd'hui ce serait sur lui que roulerait le principal intérêt dans l'étude de ce type d'un ménage platonique. C'est un négociant fortuné qui veut que sa femme soit honorée pour son génie, comme il l'est lui pour sa position sociale. La comédie de Molière ne trouve aucune place dans l'intérieur de deux époux, dont l'un traça d'une main savante et ingénieuse les premiers linéaments du programme assigné aux femmes savantes des siècles futurs, tandisque l'autre ne cherchait pas même à s'élever aux colères burlesques du bonhomme Chrysale. L'art doit certainement de la reconnaissance à Ennemond Perrin qui créa de doux loisirs à son poète, c'est-à-dire à sa femme, et les *Bas-Bleu*, d'aujourd'hui surtout, porteront au troisième ciel ce type de l'honnête homme et du bon mari.

N'oublions pas que la Belle Cordière a su se produire sur un théâtre secondaire et que c'est là justement ce qui fait sa gloire. Si le langage des louangeurs qui l'entourèrent ne fut pas toujours décent et convenable, elle l'ignora sans aucun doute, et la honte d'avoir profané ce culte revient, sans contredit, à

Digitized by Google

ceux qui en furent indignes. Quand nous voyons par exemple Olivier de Magny rechercher toute espèce de faveur, courtiser autant de grandes dames que de grands seigneurs, dans l'espoir d'atteindre à quelque place ou à quelque riche aumône, que de raisons n'avons-nous pas d'admirer la Belle Cordière, elle si noble, si désintéressée, qui ne fit métier ni de son corps, ni de son esprit, qui exprima les sentiments de son ame, parce que la poésie était en elle une vocation et une seconde vertu ! Olivier de Magny se ressentit de la protection que les Valois accordaient aux lettres. La Belle Cordière n'eut aucune part aux faveurs de la cour; et le monarque qu'elle honorait en silence (comme tout bon Lyonnais alors pénétré de l'amour de son roy), auquel nous voyons, dans des vers à sa louange, qu'elle avait consacré un souvenir dans son jardin, Henri II, disons-nous, ignora peut-être le nom de Louise Labé. Cet oubli n'ôte rien à la couronne poétique de la Belle Cordière. Magny, au contraire, après avoir fait l'éloge du *parler doré* du surintendant des finances, de son seigneur d'Avanson, se plaignant toujours, toujours maugréant contre sa destinée, accusant l'*infâme pauvreté* de son métier d'auteur et comblé par plus d'une main des faveurs du sort, finit par mourir secrétaire du monarque.

Il y avait bien à l'époque de Louise Labé des femmes non moins savantes qui cultivaient les lettres à l'ombre d'un cloître, mais le monde ne devait rien savoir de leur mérite et de leur érudition pieuse. La Belle Cordière introduit, au contraire, les lettres dans le monde de la dissipation et des plaisirs futils, et elle sut lui dérober assez de loisirs pour se recommander encore à la postérité.

L'espace nous manquera pour parler longuement du *Débat de Folie et d'Amour*. Nous avons dit un mot des élégies en citant quelques vers de la troisième, plus remarquable et plus pleine de détails que les deux autres sur la vie de l'auteur.

Digitized by Google

Les sonnets formeraient peut-être le plus beau fleuron de la couronne poétique de Louise Labé, s'ils avaient tous la même valeur. Mais on y remarque une progression de talent, indice presque certain des époques différentes auxquelles ils ont dû être composées. De sorte que si l'on avait à hasarder une conjecture à cet égard il faudrait placer chacune de ces productions dans le même ordre où elles ont été imprimées, sans date, comme appartenant au temps même de l'impression. Il est presque évident, au contraire, que leur auteur, par cela même qu'elle ne faisait pas une occupation de cet exercice, les aura laissé tomber de sa plume, dans des moments perdus assez éloignés les uns des autres. C'est ainsi que les sept ou huit premières de ces petites pièces n'appartiennent presque pas à l'art et pourraient être retranchées du recueil, sans que le mérite de l'auteur eût beaucoup à s'en plaindre. Nous ne disons pas qu'il faille suivre ce conseil, car tout est à respecter dans la trop courte collection de ces œuvres, et il n'est pas sans intérêt surtout de remarquer la progression d'un talent qui n'est lui-même que le prélude de la poésie française. On en pourrait dire autant des trois quarts des auteurs de la Pleïade qu'on loue sur parole et dont les écrits sont devenus plutôt une étude d'amateur que le véritable répertoire de la langue d'aujourd'hui. Mais ces premiers essais de la poésie ont un grand intérêt pour nous, non parce qu'ils sont réellement, mais par ce qui doit les suivre. En ce sens, ils sont moins frivoles qu'au moment même où ils parurent. Le poète est chose légère ; le contraire pourrait se soutenir, et, à un certain point de vue, il serait facile de prouver qu'il n'y a rien de frivole dans le domaine de l'art. Avant qu'un siècle se soit écoulé, Corneille aura suivi Jodelle, et les critiques de nos jours n'hésiteront pas à remonter de Victor Hugo jusqu'à Ronsard. Or, Jodelle, poète tragique, n'était rien alors qu'un ami de ces petits messieurs qui fai-

Digitized by Google

saient des vers à leurs heures de loisirs et se donnaient tout le relief et le mérite de la grande poésie. Leurs œuvres occupent encore des volumes que l'on consulte quelquefois, que l'on ne lit jamais en entier.

Ainsi l'art se prépare et suit des évolutions successives souvent dans le même auteur, et nulle part ce progrès n'est plus manifesté que dans les sonnets de notre poète. Aussi espérons-nous que le lecteur nous pardonnera d'étudier ainsi à la loupe ses productions. Peut-être, nous le sentons nous-mêmes, y a-t-il quelque inconvénient à accuser jusqu'aux moindres nuances dans un sujet, qui veut être pris d'ensemble. L'analyse flétrit et dissipe certaines beautés délicates, qui sont avant tout une affaire d'impression et de sentiment. Une tête qui s'élève aux proportions de la statuaire doit se passer des frivoles embellissements du pastel. Mais par cela même qu'il s'agit ici d'un nom qui a conquis sa place, qui a reçu la consécration de plusieurs siècles, il est permis peut-être d'insister sur les moindres détails propres à motiver un jugement sur sa valeur littéraire; et ce qui cesse d'être intéressant comme critique littéraire, conserve encore un genre d'utilité comme recherche bibliographique.

Aussi, dès le huitième ou neuvième sonnet de notre auteur, la phrase poétique commence à être plus large, la science du vers plus étendue, l'analyse de la passion plus subtile et le mouvement plus marqué à chaque vers. Le treizième a été loué avec raison comme un chef-d'œuvre de sentiment et d'expression. C'est dans les sonnets qu'elle a essayé les divers tons de sa lyre, interrogé le clavier d'une ame expansive et tendre, et varié le rhythme de son inspiration. On aime à suivre toutes les modulations du poétique instrument. Un souffle plus plein, un son plus développé, une phrase plus accentuée, accuse la pénitude de ce sentiment qui, arrivé à sa plus haute expression, ne peut que décroître pour s'ex-

Digitized by Google

haler encore en plaintes touchantes et en soupirs mélodieux. Il faudrait citer beaucoup et louer peu, pour être suivi dans l'exposition de cette marche passionnée d'un sentiment exquis ; une scène peut-elle s'en détacher sans rien perdre des grâces de l'ensemble ? Nous tentons l'expérience pour un sonnet, le treizième du recueil :

Oh ! si j'estois en ce beau sein rauie
De celui-là par lequel vois mourant.
Si avec lui viure le demeurant
De mes cours jours ne m'empeschoit l'enuie,

Si m'accolant me disoit, chere amie,
Contentons-nous l'un l'autre, s'asseurant
Que ia tempeste, Euripe, ne Courant
Ne nous pourra desioindre en notre vie :

Si de mes bras le tenant acollé,
Comme du lierre est l'arbre encercelé,
La mort venoit, de mon aise enuieuse :

Lorsque souef (1) plus il me baiseroit,
Et mon esprit sur ses leures fuiroit,
Bien je mourrois, plus que vivante, heureuse.

La compréhension des beautés de la nature, les harmonies éveillées dans l'ame par les images qui les rappellent sont répandues à profusion dans les écrits de Louise Labé; nouvelle preuve que cette émotion n'a rien de factice et ne tient point à un enthousiasme de cabinet. Que la peinture des beaux aspects d'une riante nature puisse se mêler aux autres émotions de l'ame, c'est ce que l'examen du *Cantique des Cantiques* prouverait suffisamment. Le même sens agit en nous dans l'un

(1) Doucement, *suaviter*.

Digitized by Google

et l'autre cas. L'ame qui s'émeut en présence d'un objet aimé, comprendra la magie d'un paysage, d'un grand aspect, d'une beauté vive et saillante dans un site où elle est transportée. Les images que son inspiration lui souffle sont alors d'autant plus frappantes et plus vraies, que sa passion est plus vive et se trouve montée sur un ton plus élevé.

D'autres fois, le poète fera revivre dans un de ses sonnets, comme dans le dix-neuvième, le moule attique de l'inspiration d'une femme, et ce sera la dernière fois peut-être qu'il sera possible de le retrouver ; nous aurons alors une création tout entière, un fond neuf sous une forme qui ne doit plus reparaître, tant il est dificile de la rajeunir ou plutôt de l'atteindre. Car cette forme ne comporte dans son atticisme aucun genre d'imperfection ; la poésie n'en avait pas encore qui lui appartînt en propre, elle était grecque ou latine, elle osait à peine être française.

Nous avons dit que la poésie de Louise Labé cueillait çà et là une image, une inspiration.

Quand elle revêt une teinte de religiosité, elle n'en paraît que plus touchante; on en pourra juger par ce seul trait. Elle a prié pour son ami

Celui qui tient au haut Ciel son Empire.

. . . . . .

I'ay de tout temps vescu en son seruice
Sans me sentir coulpable d'autre vice,
Que de t'auoir bien souuent en son lieu
D'amour forcé, adoré comme Dieu.

Ne semble-t-il pas qu'il y ait là une nuance de sentiment qui doive rapprocher singulièrement cette femme de la tendre Héloïse soupirant ses remords à l'ombre du Paraclet? Ainsi, du sein de la société surgissent, de siècle en siècle, quelques ames plus sensibles, plus passionnées que d'autres peut-être

Digitized by Google

et qui osent écrire ce que tout le monde est plus ou moins exposé à éprouver.

Cette dernière remarque nous ramène au dernier sonnet de Louise Labé. Ce sonnet à une teinte épigrammatique, ou, si l'on veut, il se trouve empreint d'une plus forte touche mélancolique que les autres. Le poète est au bout de sa course. Elle ne se sent pas tout-à-fait exempte de ces reproches qu'elle a voulu atténuer par sa constance à les exprimer et elle s'écrie ;

« Ne reprenez, Dames, si i'ay aymé :
Si i'ay senti mile torches ardentes,
Mile trauaus, mile douleurs mordantes :
Si en pleurant i'ay mon tems consumé,

Las que mon nom n'en soit par vous blamé.
Si i'ay failli, les peines sont présentes,
N'aigrissez point leurs pointes violentes :
Mais estimez qu'Amour, à point nommé,

Sans votre ardeur d'un Vulcan excuser,
Sans la beauté d'Adonis accuser,
Pourra, s'il veut, plus vous rendre amoureuses ;

En ayant moins que moi d'occasion,
Et plus d'estrange et forte passion.
Et gardez vous d'estre plus malheureuses.

Cet art est d'accuser les circonstances de deux positions assurément différentes, celle des vertueuses dames de son temps et la sienne, sans éveiller chez les premières des susceptibilités trop vives et trop tranchées, de faire la critique de la société sans en sortir, de plaider les droits de la liberté d'un sexe sans porter trop ample préjudice à l'autre, n'a été bien connu que de Louise Labé, et la conclusion se trouve

Digitized by Google

dans ce vers qui n'est pas assurément le moins intentionné de tout le recueil :

Et gardez-vous d'estre plus malheureuses.

Quand la vie s'use dans un cercle qui menace de devenir monotone, en province par exemple, quand les loisirs qui la parent peuvent être embellis par les exercices d'un esprit ingénieux, le sentiment public s'y associe de grand cœur ; il en résulte toujours un peu de gloire pour le siècle et pour le pays auxquels ces productions se rattachent. Ici, comme partout, l'abus touche de près à la jouissance d'un droit légitime, sacré, d'un exercice riant, facile, plein de séductions énivrantes. C'est ici qu'il importe de s'expliquer. Il y a une morale artistique et littéraire comme il y a une morale individuelle et sociale. Nous ne conseillerions à aucune muse, placée dans des conditions sociales moins heureuses que Louise Labé, de se livrer aux distractions poétiques qui font avec raison les délices d'une société élégante et civilisée.

Avec la Belle Cordière, la poésie descend des rangs de la noblesse et du clergé dans la bourgeoisie, et nous croyons que Louise Labé est un des premiers exemples en France de cette dérogation aux lois qui présidaient alors au culte de la pensée, à l'exercice de l'intelligence. Il n'y avait pas un poète de la renaissance qui ne fut gentilhomme; il y a plus, jusqu'au XIXe siècle, on trouverait peu d'exemples de poètes sortis des rangs du peuple, Gilbert est un des premiers.

Avec Louise Labé, nous touchons au temps primitif de la poésie, à l'âge d'or de la pensée. Certes, Louise Labé fut noblement inspirée en écrivant ce vers qui est d'un philosophe plus encore que d'un poète :

A faire gain jamais ne me soumis.

Digitized by Google

Puisque sa vie était tracée dans une sphère riante et fortunée et qu'aujourd'hui ce vers est une partie de sa justification devant la postérité, elle fit mieux encore en donnant, même sans rétribution, à ses risques et périls, aux frais de ses amis, un chef-d'œuvre à son pays. Elle légua ainsi son ame au public, et sa gloire à sa patrie. La préface de ses œuvres restera éternellement un chef-d'œuvre de bon sens, de style et de philosophie, et c'est même ce qui s'est rencontré de plus parfait sous sa plume. Elle créa, sans s'en douter peut-être et sans avoir l'air de viser à ce but, une occupation honnête pour son sexe; elle comprit parfaitement toute la portée de cet instrument qu'elle s'étudiait à perfectionner à leur usage. Le progrès naturel de l'esprit humain n'a fait qu'ajouter à sa découverte.

On doit s'étonner que Bayle, esprit judicieux qui a souvent le mérite de l'exactitude, ait pu corroborer l'opinion de ceux qui se sont plu à flétrir la réputation de Louise Labé. Le moyen d'y ajouter foi et de concilier une pareille version avec les intimes relations que Louise Labé possédait dans notre ville, parmi tout ce qu'on y comptait alors d'hommes distingués et haut placés : un président, Nicolas de Langes ; un des grands dignitaires de notre église, le doyen du chapitre de St-Jean, Gabriel de Saconay; Clémence de Bourges, cette belle et chaste personne qu'on avait surnommée la *Perle des damoiselles* ; Maurice Scève et du Peyrat, les premiers noms de la cité !

C'est beaucoup que Louise Labé ait eu l'heureuse inspiration d'inscrire la première, en tête de ses maximes : « Pouvreté n'est pas vice » dans une ville où la pauvreté est assez souvent quelque chose de pis : *illud deforme malum ;* c'est beaucoup que les lettres, les arts soient intervenus dans cette existence sans la troubler; un des plus beaux priviléges des lettres doit être, avant tout, de contribuer au bonheur de

Digitized by Google

ceux qui s'y adonnent; sous ce rapport, l'existence fleurie, semée de fêtes, de plaisirs, d'agréables correspondances et de travaux artistiques et littéraires du *Patriarche de Ferney*, sera toujours préférée à l'existence misanthropique de son compétiteur en gloire et en génie.

Ces esprits d'élite ont un degré de parenté avec notre muse lyonnaise. Elle se rapproche du premier beaucoup plus que du second. Pour la Belle Cordière il est probable que la poésie ne fut que l'accessoire obligé d'une vie douce et facile.

Louise, après avoir fait preuve de courage et d'adresse au siége de Perpignan, déguisée en paladin, où un auteur contemporain nous la représente ainsi:

Là sa force elle desploye,
Là de sa lance elle ploye
Le plus hardi assaillant :
Et braue dessus la selle
Ne démontroit rien en elle
Que d'un chevalier vaillant.

Louise, après cette équipée galante et chevaleresque, entreprise à quinze ans et demi, eut le bon esprit de se retirer dans sa terre natale. Elle put rentrer avec convenance dans cette retraite, car à peine en était-elle sortie de son plein gré, ce n'avait pas été en brisant des liens de famille, de société de pays qu'elle avait tenté de s'affranchir. Son père avait voulu qu'elle figurât en héroïne auprès du dauphin; elle montra plus de sagesse et de modération que son entourage, en revenant à Lyon. La fortune et les agréments qui s'y rattachent l'attendaient dans son pays. Une maison et un jardin entre le Rhône et la Saône, situés dans le voisinage de l'emplacement de la rue qui porte aujourd'hui son nom, lui assuraient une belle et poétique retraite. Elle prit soin de l'orner avec cet art qui *ayde la nature*, ainsi qu'elle l'ex-

Digitized by Google

prime elle-même, et cette nature est déjà bien riche et bien poétique sous le ciel de la place Bellecour. Lyon fut en effet la Parthénope de cette muse modeste, et elle n'eut pas besoin des faveurs d'un Auguste pour s'y créer un palais phéacien et des jardins d'Alcinoüs. Ni la vigne, ni l'olivier n'y faisaient défaut. Les lys y florissaient dans toute leur splendeur, car de même que Louise Labé était bonne catholique, elle honorait le roi de France. Quoique cette remarque ait aujourd'hui beaucoup perdu de sa valeur, elle en reçoit une nouvelle de l'ensemble de la religion et des croyances de cette femme ; il se trouve qu'elle a respecté toutes celles qu'elle trouva établies. Sa vie est un poème à part, et, pour elle, la liberté d'écrire n'est pas celle de discuter un dogme, ou de créer une religion, mais de traduire les sentiments de son ame. C'est même cette pureté de forme, cette exclusion savante de tout mouvement étranger au domaine d'un esprit féminin qui la classe et qui la maintient parmi les poètes. Si elle eut écrit pour ou contre la réforme, ses pamphlets seraient oubliés avec ceux de l'atrabilaire Calvin qui l'attaqua avec emportement, sans doute à cause de ses rapports avec Gabriel de Saconay. Elle conserva le génie de son sexe dans ses écrits, et ce genre de supériorité est celui qui consacre aujourd'hui sa mémoire et son nom.

Le sort l'avait mise dans une position à souhait pour une femme poète, elle s'y arrangea une vie toute de délices. Elle eut beaucoup de beaux livres, mais sans s'y enterrer complètement ; elle sut beaucoup de langues, mais sans être pour cela une femme savante. De pédantisme dans ses écrits, on n'en rencontre pas l'ombre. Le luxe non plus ne l'éblouit point. Les fêtes qu'on lui donne, elle les accepte parce qu'elle était née pour y briller, parce que sa beauté, sa grâce, son esprit la rendaient l'ame de ces joustes et de ces tournois et devises des grands seigneurs du temps.

Digitized by Google

Maints grans seigneurs à mon amour prétendent,
Et à me plaire et seruir prets se rendent,
Ioutes et jeux, maintes belles deuises
En ma faveur sont par eus entreprises ;
Et néanmoins tant peu ie m'en soucie,
Que seulement ne les en remercie.

A la suite de ces fêtes et de ces hommages si éclatants et si distingués, elle rentrait sans doute dans son cabinet se distraire par l'étude des plaisirs si vides de la société d'alors.

On se plaisait à rendre visite à une femme qui, dans une vie toute de loisirs studieux, donnait l'idée d'une dixième muse, qui recevait les humbles avec beaucoup de bonté et de prévenance, et les grands avec une noble indifférence. C'était aussi une manière de formuler et de comprendre les lois de l'égalité, dont le génie sera toujours le premier interprête. Cette femme n'a pas aujourd'hui de plus grand peintre qu'elle-même, de plus grand historien de sa vie. Ses vers sont aussi ses confessions. Elle se trouva en harmonie avec le monde où elle vivait, elle sut s'y tenir et s'en faire aimer.

Louise Labé comprit surtout cette oppression qui pèse sur la femme. Le cas était bien tentant pour s'exhaler en soupirs incompris et en strophes désespérées ; elle s'inspire d'abord de ses plus beaux vers et ajoute :

Permets m'Amour penser quelque folie :
Tousiours suis mal viuant discrettement,
Et ne me puis donner contentement
Si hors de moy ne fay quelque saillie.

Elle préfèra les fortes et solides amitiés de son voisinage, comme celle du lyonnais Maurice Sceve, aux protections douteuses qui l'eussent pu introduire dans un monde encore plus brillant, elle vécut toujours sous le patronage de cette haute indépendance qui est l'essence même de la poésie. Ces

Digitized by Google

bords enchantés du Rhône et de la Saône semblaient faits pour elle et s'harmonisaient parfaitement avec son imagination riante et calme. L'été venu, elle se confiait à ces eaux de la Saône, que le bateau à vapeur sillonne aujourd'hui vingt fois le jour, et une frêle embarcation la déposait à Parcieux, dans sa maison de campagne où s'ouvrait la villegiature de la Belle Cordière. Ainsi sa vie s'écoula dans un cercle riant, animé, plein des douces émotions de la vie de province, et elle n'eut même pas le désagrément de vieillir, car la Belle-Cordière ne dépassa pas quarante ans.

D'où vient donc que Louise Labé a survécu, quel est le secret de cette admiration qui renaît après plusieurs siècles? Le temps n'a rien ôté à la renommée de la Belle Cordière, parce que ses inspirations se trouvent puisées aux véritables sources du beau, de l'idéal, dans l'étude des sentiments du cœur humain. Elle marqua le premier pas dans la carrière de l'émancipation de son sexe; elle créa en France une vocation, une profession qui n'a nulle part été aussi parfaitement comprise et embrassée; elle sut se renfermer dans l'ordre de sentiments et d'impressions assignés à son sexe par les immuables lois de la nature, pour le fond, et, pour la forme, par les convenances sociales de son époque. Dans le genre de mérite qui la recommande à la postérité, aucune renommée n'a rivalisé la sienne.

LOUIS ROUX.

Digitized by Google

BARTHÉLEMY TISSEUR

ET

VICTOR DE LA PRADE [1].

PEUT-ÊTRE ne m'auriez-vous pas permis d'inscrire votre nom sur ce livre; peut-être votre amitié, qui s'entourait d'une sorte de pudeur exquise, se fût alarmée de ce témoignage public. Vous mettiez, d'ailleurs, à rester inconnu, autant de persistance que les hommes en mettent d'ordinaire à poursuivre les jouissan-

(1) Sous ce titre, nous reproduisons la dédicace du nouveau volume de M. de Laprade, les *Odes et Poèmes*. C'est un hommage à la mémoire de l'un de nos compatriotes, jeune philosophe, enlevé trop tôt et si fatalement à l'étude et à l'amitié. C'est en même temps une appréciation de ses facultés éminentes qui n'étaient encore connues que d'un petit nombre d'intimes. Nul, mieux que M. Victor de Laprade, ne pouvait nous révéler toute la portée de cet esprit où il lui avait été permis de lire si avant. Ce portrait, d'ailleurs, en reflète un autre, celui de l'auteur des *Odes et Poèmes*, et il nous intéresse doublement. (*Le directeur de la Revue*).

Digitized by Google

ces de la vanité. Mais maintenant, ô mon ami, vous n'êtes plus ici-bas le maître de votre nom ; c'est à nous qu'appartient désormais le soin de cette part de vous-même ; c'est notre devoir et notre consolation de l'environner aux yeux de tous de la respectueuse tendresse que vous nous inspiriez.

Vous le savez, mon ami, je contenais à peine devant vous le besoin de révéler les merveilleuses profondeurs de votre ame, où Dieu m'accorda de lire plus avant que personne, et qui ne tarissait pas pour moi de douce affection et de graves enseignements. Aujourd'hui, ces poésies, animées de votre souffle, vont se produire dans un monde où vous n'êtes plus ; à tous ceux qui leur feront accueil, je veux qu'elles rendent témoignage de l'abondance de vie que mon esprit a reçue du vôtre. Pendant ces années fraternelles de notre jeunesse, tourmenté de la soif commune, j'ai puisé à bien des sources de savoir ; j'ai ouvert bien des livres, j'ai interrogé bien des hommes, et jamais je n'obtins des paroles si fécondes que les vôtres sur les choses de l'ame et sur celles de Dieu.

Vous possédiez quelque chose de mieux que toutes les sciences acquises par l'étude froide et bornée ; ce rayon qui illumine tout homme venant en ce monde, vous le portiez en vous plus large et plus ardent, plus pur de toutes les ombres qu'y mêlent chez nous les égarements de la volonté. Vous regardiez tout à cette lumière, et vous jugiez plus sagement, avec votre instinct rapide, que tout autre avec le lent appareil de la réflexion. Votre cœur, riche de l'élément divin, retrouvait et reconnaissait partout la Divinité. Vous aviez le don de sentir sans hésitation ce que chaque objet renferme en soi de l'éternel et de l'absolu. De là chez vous cette indulgence qui nous étonnait, pour des choses dont nous ne connaissions que la surface, mais au fond desquelles vous aviez découvert une seule étincelle de l'idéal ; de là aussi votre sévérité pour tant d'œuvres sanctionnées par la foule, mais qui manquaient

Digitized by Google

du principe vivifiant. C'était vous qui rameniez notre pensée à ce qui est immuable dans la morale et dans l'art; vous nous défendiez de toute concession aux caprices éphémères. Le présent ne pouvait vous enchaîner; vous regardiez l'avenir, car c'est dans l'avenir qu'est le royaume de l'amour.

Vous saviez choisir, pour me parler, une langue si bien appropriée à mon esprit, que je croyais avoir entendu déjà au-dedans de moi-même chacune de vos paroles murmurées par ces voix profondes qui ne trompent jamais. Dieu vous avait fait mon maître, et vous vous étiez fait mon frère : un frère aîné, mon guide dans la voie difficile où nous marchions tous les deux. J'avançais à la lueur de votre inaltérable raison; je comprenais de loin vos moindres signes. Votre intelligence s'était si bien confondue avec la mienne, que nous semblions avoir le même regard et le même sentiment. Les impressions de tous deux étaient semblables, les vôtres plus complètes sans doute, et suivies d'un jugement plus pénétrant; mais, sans aller aussi avant, mon esprit s'élançait dans la même direction. Quand vous m'expliquiez ce que nous voyions ensemble, vos idées me paraissaient n'être que ma pensée éclairée et agrandie. Aussi je cherche en vain dans mon cœur une croyance, une admiration, un espoir qui n'aient été les vôtres; je n'y trouve que mes faiblesses qui soient bien à moi.

Si j'ai puisé quelques gouttes aux sources de la vraie sagesse, c'est que vous m'avez aidé à soulever la pierre qui recouvre les puits sacrés. Nous nous sommes rencontrés dans les mêmes solitudes, conduits par les mêmes aspirations; notre amitié s'est fortifiée dans des combats semblables et dans une commune tristesse; elle s'est nourrie du même aliment, la sainte, l'éternelle poésie; avec vous, c'est la poésie que Dieu retire de moi.

Digitized by Google

Cette œuvre que je vous offre, épanouie dans mes larmes, elle est née sous votre sourire, elle a reçu le baptême de vos conseils ; c'est votre esprit que j'interroge en l'achevant, car il portait en lui la règle du beau. Une parole de vous suffisait pour condamner ou pour absoudre mes actions et mes pensées. Seule au monde avec vous et sans autre écho que votre cœur, ma poésie aurait vécu aussi heureuse d'elle-même qu'avec les suffrages de tout un peuple. En vous, le rayon impersonnel et surhumain avait dissipé tout égoïsme de l'intelligence et du cœur; et, comme votre esprit s'abdiquait par l'amour en Dieu et dans les hommes, ce n'était plus un seul esprit, mais c'était l'esprit universel et divin qui partait en vous. Avec vous, j'avais deux consciences; j'ai perdu la plus vigilante et la plus infaillible.

Cette force qui centuplait la mienne, elle m'est retirée à l'heure même où j'aborde les luttes les plus sérieuses de la vie. Et vous ! pour la première fois, vous aviez senti la sainte joie de l'artiste maître enfin de son temps et de son œuvre; vous grandissiez par la liberté ; nous fixions sur vous les yeux avec orgueil, nous tous qui avions rêvé près de vous une si noble existence de travail et d'amitié, et voilà que vous êtes arraché violemment à tous nos projets d'avenir. Ame altérée de Dieu, cette mort vient combler votre soif infinie, mais à nous elle ôte ici-bas nos plus chères espérances de poésie et de vertu. Peut-être avons-nous mérité cette épreuve; mais elle est affreuse, elle ébranlerait notre foi dans l'éternelle bonté ! Ne craignez pas cependant, ô mon ami ; nous avons appris de vous la patience et le respect aux décrets d'en haut ; nous vous avons vu souffrir ; nous avons vu votre inaltérable douceur aux prises avec ces misères qui aigrissent et rapetissent les cœurs faibles, avec ces tentations qui induisent à la révolte les natures énergiques, avec ces déceptions qui inspirent à tous les caractères la haine et l'ironie; et jamais ne

Digitized by Google

se sont démenties votre mansuétude envers les hommes et votre confiance en Dieu.

Esprit éminent, fait pour marcher de pair avec les plus grands esprits, nous vous avons vu, obscur et méconnu, porter avec joie votre obscurité, à notre époque d'ambitions révoltées, toujours prêtes à accuser la terre entière de leur impuissance et de leurs avortements. Nous avons vu la médiocrité insolente fouler aux pieds votre modestie pleine de candeur et d'abnégation, sans vous arracher même l'amertume d'un sourire. Cœur généreux et dévoué, longtemps enchaîné dans une sphère où l'égoïsme des sentiments n'a d'égal que la stérilité des idées; où tout ce qui perçait de votre haute pensée vous attira plus d'une fois la dérision; où vos saintes préoccupations du beau et du vrai, si elles venaient à se trahir, étaient taxées de démence; jamais vous n'avez rendu le mépris pour l'ironie et la haine pour le dédain. Car vous aviez cette vraie bonté qui n'existe qu'avec des conceptions étendues et des passions réprimées. Que vous importait à vous, amoureux de l'infini, le jugement des ames vulgaires? Entre vous et leur dédain, vous aviez votre conscience, vos amis et Dieu. Aussi comme vous étiez calme et doux pour chacun! Comme vous saviez apprécier dans les autres la moindre intention de vertu! Comme vous pardonniez vite les faiblesses de la volonté et l'impuissance de l'esprit, quand vous aperceviez quelques nobles sentiments dans le cœur! Si bien que de toutes vos richesses intérieures, votre mansuétude et votre universelle sympathie sont encore à mes yeux le miracle de votre grande ame.

J'ai marché à côté de vous durant les années les plus tristes de votre vie si abreuvée de tristesse, et je n'ai jamais entendu sortir de votre bouche une parole malveillante, un jugement sévère, même contre les plus méchants. Quand mon esprit facile à s'indigner, car il ne voyait pas aussi profon-

Digitized by Google

dément que vous, s'emportait en anathèmes contre les hommes et les choses de ce temps; quand je répandais ma colère et mon mépris, c'était vous toujours qui me rappeliez à la sainte loi de charité, à notre commun idéal de paix et d'amour, dont ne s'écartèrent jamais une seule de vos actions, une seule de vos pensées.

Nul ne fut plus que vous animé de la croyance au Dieu bon; nul n'affirma plus fortement le bien, commencement et fin de toutes choses; nul n'oublia mieux les misères de la vie présente dans l'universelle contemplation de l'être et des inépuisables félicités de la vie absolue. La notion divine de l'amour éclairait toutes vos conceptions; à sa lumière infaillible vous regardiez toute œuvre et toute action de l'homme, toutes vos doctrines en jaillissaient. Cette révélation du principe de toute science vous ne l'aviez reçue de personne; elle vous venait directement de Dieu. Et moi je me réjouissais de sentir la puissance de votre inspiration supérieure; j'y trouvais un guide pour mon esprit, un soutien pour ma volonté.

Je vous ai rencontré à l'heure où commence la jeunesse, vous êtes parti à l'heure où la jeunesse s'en va; notre amitié représente pour moi tout ce que le matin de la vie a de nobles aspirations, de saintes croyances, d'ardents dévoûments. C'est vous qui, durant ces trop courtes années, avez pénétré le plus profondément dans les replis de ma conscience; j'aimais à vous en faire toucher les palpitations les plus secrètes, car vous sondiez avec une clairvoyance égale les plus petites plaies du cœur et les plus grands problèmes de l'esprit; vous saviez nous conduire dans les sentiers étroits de la vie pratique et dans les vastes régions de la pensée.

Vous jugiez sainement des choses du monde, parce que vous aviez la science d'un monde supérieur. Vous habitiez par avance cette sphère plus pure; votre ame, dirigée tout entière vers les idées éternelles, donnait si peu de son attention

Digitized by Google

à cette terre mauvaise, que vous l'avez traversée sans jamais lui appartenir : de telle sorte qu'au jour où Dieu vous a rappelé dans son sein, le passage d'un monde à l'autre a dû se faire pour vous sans étonnement. Vous êtes entré dans l'idéal comme dans une demeure bien connue; c'était pour vous le foyer paternel, et vous le quittiez rarement; maintenant sa chaleur et sa lumière vous enveloppent à jamais.

Vous êtes parvenu avant l'âge au terme de l'initiation. Qu'auriez-vous fait plus longtemps de la vie? Vous aviez étouffé en vous toute ambition terrestre. Vous aviez si bien dompté l'égoïsme et la personnalité, que Dieu seul vivait en vous. Vous ne participiez aux émotions de ce monde qu'à travers l'ame de vos amis; nos peines étaient vos peines, nos joies étaient vos seules joies. Je le sais, moi dont vous adoptiez toutes les souffrances; moi qui vous empruntais à chaque instant les forces de votre esprit et de votre cœur pour accomplir mes douleurs et mes travaux, et qui vous trouvais toujours prêt à vous dépouiller de votre sérénité et de votre puissance pour en revêtir ma faiblesse et mon ennui.

Mais nous pouvons la continuer encore, à travers l'invisible, cette intime communion, ô mon ami! car votre pensée vit en moi; elle m'est aussi présente qu'aux heures où vous répandiez sur nous la lumineuse chaleur de votre inspiration. Chaque idée qui s'élève dans mon sein contient quelque chose de vous; la meilleure part de mon intelligence, c'est votre enseignement toujours vivant. Dieu n'envoie pas des esprits tels que le vôtre pour traverser le monde sans laisser de traces. Les grandes semences de vérité qui furent déposées en vous, ne se perdront pas tant que nous aurons la force de labourer le champ de la parole. Et vous, vous rayonnerez sans cesse sur nous de là-haut; par l'intermédiaire de votre ame, nous communiquerons avec la vie divine; le calme et la force

Digitized by Google

nous viendront toujours de vous. Chaque fois que les bruits de la terre feront silence dans notre cœur, et que le soleil intérieur s'y lèvera; quand nous serons tous réunis dans une même pensée de poésie et de vertu, alors votre douce image nous sera présente et viendra sourire au milieu de nous comme autrefois.

Recevez donc ce livre; il a été écrit sous vos yeux ou en face de votre souvenir. Sans doute ces vers ne renferment que de pâles ébauches de la poésie que vous portiez en vous; tels qu'ils sont vous les auriez aimés pourtant, car nos croyances communes les animent, et le saint amour de la nature vit en eux; vous les aimerez encore de là-haut : ils vous apprendront que je suis resté fidèle au culte que vous m'avez enseigné.

Ami, la triste consolation de fermer vos yeux et de mener votre deuil ne nous a pas été accordée. Une terre étrangère vous recouvrait déjà, quand l'affreuse nouvelle nous est parvenue. Vous êtes mort loin de nous, en nous appelant sans doute! La pensée de vos derniers instants déchire mon cœur. Votre tombe est lointaine, mes genoux ne s'y sont pas encore posés, peut-être ne la toucherai-je jamais. Vous n'avez pas dans votre patrie une pierre qui garde votre nom; je veux l'écrire dans ce livre, à défaut d'un monument plus solide. Une main plus puissante vous aurait sculpté une image indélébile, moi je ne puis vous dresser qu'une croix rustique, taillée dans ces forêts où nous adorions ensemble l'Invisible. Autour d'elle, ceux qui vous ont connu se réuniront parfois dans votre pensée, jusqu'au jour où nous pourrons vous retrouver ailleurs que dans nos souvenirs. Alors, dans l'aurore de la vie nouvelle, nous irons tous deux, aux clartés du soleil idéal, nous abreuver à ces sources d'inépuisable poésie que nous cherchions en vain au pied des plus grands chênes et des plus hautes montagnes. Jusqu'à cette heure nous reste-

Digitized by Google

rons unis en vous, nous tous qui vous avons aimé; ce frère qui mérita d'être votre ami, et ce philosophe de la charité dont vous avez salué la parole avec tant de joie, et tous ceux dont vous savez les noms et qui vous parlent ici par mes lèvres.

Recevez donc cette offrande faite de tout ce qui vous fut le plus précieux en ce monde, de poésie et d'amitié; et, plus dignes de vous que ce livre, recevez les aspirations muettes de mon cœur, qui montent incessamment vers vous, et qui vous diront mieux que ces froides paroles tout ce que votre pensée nourrit en moi de douleur et aussi d'espérance.

VICTOR DE LAPRADE.

Digitized by Google

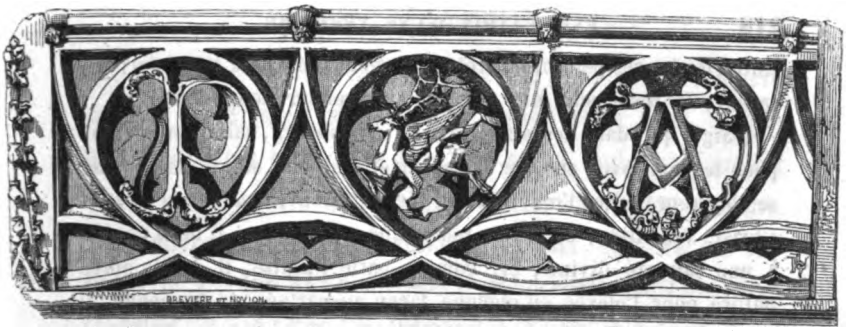

EXPLICATION

D'UNE VERRIÈRE

DE

L'APSIDE DE SAINT-JEAN

DE LYON.

—

Nous trouvons, dans une remarquable *Monographie de la cathédrale de Bourges*, par MM. Arth. Martin et Ch. Cahier, un chapitre fort intéressant sur un vitrail de St-Jean. Voici l'explication qu'en donnent les auteurs que nous venons de citer :

« Le centre, consacré aux principaux mystères de la vie de notre Seigneur, représente de bas en haut : 1° l'Annonciation, 2° Bethléem, 3° le Calvaire, 4° la Résurrection, 5° l'Ascension dont les détails occupent trois médaillons superposés. Les bordures accompagnent chacune des grandes scènes de deux petits médaillons parallèles qui sont à droite et à gauche : 1° le Buisson ardent et la Toison de Gédéon ; 2° Une jeune femme portée par une lionne qui lui sert de monture, et le prophète Isaïe annonçant l'enfantement de la Vierge ; 3° le Serpent d'airain et le sacrifice d'Abraham ; 4° le Lion et Jonas ; 5° l'Aigle et la Calandre ; 6° un Ange congédiant les disciples après l'Ascension et l'un des Apôtres.

Digitized by Google

Entre toutes ces peintures, trois seulement réclament une interprétation ; le reste peut être compris au premier coup d'œil (1).

L'aigle qui, dans les sculptures de Strasbourg, saisit ses aiglons pour les éprouver en leur faisant fixer les yeux sur le soleil, me semble représenter l'œuvre de la régénération humaine par Jésus-Christ. Vrai Dieu, en même temps que vrai homme, il nous convie à une sainteté divine ; et, comme parle l'Église, il a pris notre nature pour l'élever en quelque façon au partage de la sienne. Il veut des cœurs qui placent leurs affections et attachent leurs regards en haut. C'est là surtout le fruit qu'il nous faut recueillir de sa résurrection ; et c'est, si je ne me trompe, pourquoi cet emblême se trouve à Strasbourg près du Phénix, du Pélican et de Jonas. Mais, à Lyon, au lieu de ne recourir qu'à l'histoire fabuleuse de l'aigle, le peintre s'est inspiré de l'Écriture sainte. Près de Jésus-Christ montant au ciel, il place l'aigle emportant ses petits au haut des airs, et les formant à ce vol hardi qui doit caractériser leur mâle origine. C'est le fils de Dieu nous montrant le terme où doivent aspirer nos desirs, nous précédant au ciel pour y préparer notre place et gérer nos intérêts près de son père.

En face de l'aigle, le vitrail de Lyon représente une personne assise, dont la pose annonce le malaise et l'affaiblissement. Près d'elle un oiseau blanc à long cou avance la tête comme s'il voulait la poser sur ses genoux, et dans les airs plane un oiseau tout semblable qui tourne ses regards vers cette scène. L'inscription porte *Cladrius* ou *Glabrius*, qui doit être la *Chaladrius* ou *Charadrius*, comme on va s'en convaincre. Consultons d'abord le *Bestiaire* de l'Arsenal sur l'histoire naturelle de cet animal singulier.

Uns oiseau qui est apelés Caladres (2)... Phisiologes dit de cest oisel qu'il est tot blans, et... nule noireté y a en

(1) Il est évident que le buisson ardent et la toison de Gédéon revêtent ici le mysticisme exposé par l'office de la sainte Vierge.

(2) Nous employons le mot calandre, parcequ'il est employé par Brunetto Latini, dans son *Trésor*. Et son traducteur italien conserve exactement

Digitized by Google

lui... se uns est enfermeté, por li caladre est conens s'il morra ou s'il vivra. Se l'enfermetés de l'home est à mort, si tost que li caladres le voit, il oste ses ex del malade; dont est conen qu'il morra. Et se l'enfermetés n'apartient à mort, li caladres esgarde l'enferme sor la face, et totes les enfermetés de lui aune en soi...; et pervole en l'air vers le soleil, et art totes les enfermetés de lui et espart. Ensi est sanes li malades.

Cist caladre porte la samblance de nostre segnor Jhesu Crist qui tot est blans, et nule noireté n'a en lui; si que il meismes témoigne en l'Evangile, qui dist (Joan. XIV, 20): A moi vient li princes de cest monde; et si ne trova en moi nul mal.

Cil qui ne fist onques pécié, ne en qui bouche nule voisdie ne fut trovée (I Petr. II, 22), vint de ses sains ciels à l'enferme pople des Juifs; il torna d'els sa face par la mescréance et torna ses ex à nos gens (ad nos, gentes), et osta totes nos enfermetés et nos péchiés quand il fut levé es croix, et quand il monta es ciels qu'il mena nostre chaitiveté (en chaitivoison), et si nos dona dons (Eph. IV, 8). Car celo qui le créirent ne le rechurent mie; dont il vit en l'Evangile (Joan, I, 12): a tos cels qui le rechurent donra il poesté d'estre fil de Dex.

Saint Pierre Damien est, sans contredit, la source où puisait l'auteur latin traduit ici en *roman*; et si l'on veut comparer le

cette forme, en écrivant *Calandra*. Le Bestiaire français rimé se sert de l'expression Caladrius qui n'est ni latine, ni grecque, ni française. Du reste, il faut convenir qu'au dire d'anciens auteurs *Calandre* (ou *Calendre*) et *Caladre* (ou *Chaladre*) ne désigneraient pas une même chose.

Digitized by Google

travail du compilateur secondaire avec le texte primitif que rédigeait le docteur du XIIe siècle, on reconnaîtra que celui-ci n'a pas gagné au changement. Quant au guide suivi par saint Pierre Damien, il semble que ce soit saint Eustache plutôt que saint Epiphane. Mais ces divers auteurs paraissent croire que le précieux oiseau a pouvoir sur toutes les maladies imaginables. Exagération : saint Ambroise pense, avec la majeure partie de l'antiquité classique, que la jaunisse seule est soumise à cette puissance de transfusion. Mais il ne faut point restreindre davantage le pouvoir de cet intéressant animal, si l'on veut conserver quelque respect pour l'empirisme ancien. Glycas a beau vouloir atténuer le merveilleux de cette histoire, il faut s'y ranger ou rompre avec la science grœco-romaine, transmise dans les écoles depuis Aristophane ou ses commentateurs, jusqu'à Suidas et Philé.

Qu'est-ce, en somme, que le Charadrius dans sa subsistance réelle la plus réduite ? Un pluvier ? un cormoran ? un rollier ou un loriot? Grand débat depuis Belon jusqu'à Temminck, et où l'on s'attend bien, je pense, que je ne me mêlerai pas. La discussion se compliquerait bien davantage encore si l'on pesait les titres que la civette ou la martre pourrait avoir à se mettre sur les rangs. Mais cette fois nous serions trop loin du moyen âge. Laissons ces recherches accessoires pour ne songer qu'au symbolisme. On a vu comment la calandre était interprêtée par des écrivains à peu près contemporains de la verrière de Lyon. C'est Jésus-Christ prenant nos misères pour nous élever à la qualité d'enfants de Dieu, nous donnant la vie par la mort qu'il accepte pour nous; et, par ses abaissements, rendant à notre nature une dignité plus grande que celle qu'elle avait perdue. Ici reviendraient toutes les pensées que nous exprimions au sujet de l'aigle; mais l'emblême de la calandre y ajoute quelque chose de plus touchant, en joignant au triomphe de notre humanité avec celle du fils de Dieu, le souvenir de ce que lui a couté notre réhabilitation.

Il n'est pas besoin de dire que les deux calandres figurées dans le même médaillon sont deux circonstances d'un même fait, comme l'Enfant de la Veuve est répété deux fois à Bourges et au Mans, pour présenter à l'esprit deux scènes d'une seule histoire.

Digitized by Google

Le sens de la licorne est moins inattendu, on le retrouve partout. Cependant ayant rencontré des antiquaires qui ne l'avaient pas suffisamment saisi, nous avons cru devoir quelque place à cet emblème avant d'arrêter notre marche. Voici premièrement le texte du *Bestiaire* de l'Arsenal, qui, cette fois, s'écarte un peu plus qu'à l'ordinaire du texte latin où nous l'avons vu puiser jusqu'à présent :

Une beste qui est apelée en grieu monoceros : c'est en latin unicorne. — Phisiologes nos dist de sa nature qu'il est mult bel de cors, et si n'est mie grant beste : ha cors de cheval et piés d'olifant et teste de cerf, et halte vois et clère, et coe torte comme porcel ; et une corne en mi le front, qui de longor à 1111 piés, droite et aigue. Et de cèle corne.... depece... quant qu'èle ataint... quant èle est irée. Et cèle beste ne puet estre en nule manière prise fors par une vierge bien parée. Li veneors amainent une vierge mechine (pucelle) bel et bien parée, là où èle converse, et la laissent là séant en une chaière seule ou bos. Si tost come li unicornes le voit, il vient à lui ; et la mescine et met son cief en son giron tout simplement et si s'endort. Fors sont les veneor près qui le gaitent, etc.

Cette histoire singulière, empruntée du reste en bonne partie à l'antiquité, a revêtu parfois une forme naïve, malgré un certain air de recherche. On trouve, vers le XVIe siècle, des représentations du mystère de l'Incarnation sous l'allégorie d'une chasse. La bête est lancée par deux paires de limiers accouplés que suit un ange sonnant du cor, et la licorne se jette dans le sein de la vierge qui l'attend assise. Les deux paires de chiens sont la miséricorde et la vérité (ou le droit), la justice et la paix (Ps. LXXXIV, 11) ; le piqueur ailé est l'archange chargé de l'*annonciation* ; le reste s'explique assez par la citation que nous venons d'emprunter au moyen-âge lui-même.

La licorne de Lyon, au lieu de reposer sa tête sur le sein de la vierge, lui sert de monture. C'est le triomphe de la virginité de Marie dans le mystère de l'Incarnation. La fleur que la vierge tient élevée se retrouve dans une autre verrière de la même cathédrale comme symbole de la chasteté.

Digitized by Google

LA

CROIX DE MARBRE.

—

Souvenirs de Nice.

—

Les premiers regards du voyageur qui arrive à Nice, par la route de France, s'arrêtent sur une croix de marbre, assez grossièrement sculptée, dépourvue de tout ornement remarquable, mais à laquelle se rattachent quelques souvenirs historiques qui la recommandent à l'intérêt de l'observateur et du curieux.

Cette croix de marbre, élevée vers le milieu du faubourg occidental de Nice, auquel elle donne son nom, date de 1568. Elle fut érigée aux frais de la ville, en remplacement d'une croix de bois construite par les PP. Récollets de Nice, pour perpétuer le souvenir du séjour que fit, en 1358, dans les murs de leur couvent, le pape Farnèse, Paul III. Il faut dire en quelles circonstances ce séjour eut lieu.

C'était l'époque où les différends qui divisaient François Ier et Charles-Quint avaient atteint leur plus haut degré d'hostilité. Alarmé de la position critique de Charles III, duc de

Digitized by Google

de Savoie, allié de l'empereur, à qui le roi de France venait de déclarer la guerre, le pape Paul III entreprit de venir à son secours. Usant de ce reste d'influence de l'autorité pontificale sur le pouvoir temporel, qui avait survécu à l'humiliation récente de Boniface III, il amena les deux rivaux à une suspension d'armes que suivit bientôt la promesse d'une entrevue à Nice. C'était la seule place du Piémont dont l'empereur ne se fut point encore emparé. François Ier arriva le premier à Villeneuve, et vint habiter une petite maison dans le quartier des Baumettes. Charles-Quint quitta Barcelone avec la flotte d'André Doria, mais il refusa de débarquer à Nice et se tint dans la rade de Villefranche, sans vouloir communiquer avec cette ville autrement que par un pont de bois établi à cet effet. Paul III vint occuper le couvent des Récollets, situé hors de la ville de Nice, sur le point même où s'élève aujourd'hui le monument qui fait l'objet de cette notice.

Quelque mémorable qu'elle soit, la circonstance que nous venons de rappeler n'est point la seule qui se rattache à l'érection de ce monument. Au séjour du pape Paul III à Nice se lie un évènement d'un caractère bien autrement historique, un de ces faits glorieux que les peuples retrouvent avec intérêt dans leurs annales, et qu'ils livrent avec orgueil aux hommages et à l'imitation de leurs successeurs. Hâtons-nous d'en reproduire, sur la foi des historiens du temps, les particularités les plus remarquables.

En sa double qualité de souverain temporel et de chef de la chrétienté, Paul III avait prétendu n'occuper la ville de Nice qu'à titre de seigneur et maître. Cette prétention, débattue avant son arrivée entre le duc de Savoie et l'empereur Charles-Quint, avait été sanctionnée par la remise qui lui fut faite de la ville et du château, libres de gens de guerre, et comme un dépôt qu'il devait conserver jusqu'après

Digitized by Google

l'issue des négociations ouvertes entre les parties belligérantes.

Cet excès de condescendance ne tarda pas à porter ses fruits. Les bourgeois préposés à la garde du château s'aperçurent que les gens du Saint-Père mêlait furtivement des armes aux effets nécessaires à son service. On apprit, d'autre part, que deux cents hommes d'armes, sous la conduite du prince Louis Farnèse, neveu du pontifie, se disposaient à occuper la forteresse. Ces bruits répandus dans le peuple y propagent l'inquiétude et l'effroi: les mots de surprise et de trahison circulent sur tous les points. On blâme hautement le duc de Savoie d'un acte d'imprudence qui, dans le cas où les négociations viendront à se rompre, ne tend rien moins qu'à livrer à l'empereur et la ville et le château. Bientôt à la crainte et au blâme succède une indignation générale. Les habitants de Nice se lèvent et s'arment de toutes parts, ils s'unissent aux troupes piémontaises et savoyardes, font retentir l'air des cris mille fois répétés de *Vive Savoie!* et, retranchés dans la citadelle qu'ils avaient mise en état de défense, tous jurent de périr sous ses débris plutôt que de donner passage aux bandes étrangères.

Il fallait un chef à cette troupe héroïque. Le jeune prince Emmanuel-Philibert, qu'avait attiré à Nice la présence du Saint-Père, est désigné d'une voix unanime. Il est jeune, inexpérimenté, mais il est brave, et n'est-ce pas dans l'intérêt de sa couronne et de sa famille que se produit cette énergique manifestation! Introduit, moitié de gré, moitié de force, dans le donjon du château, il met bientôt son cœur au niveau de sa fortune nouvelle. Ses yeux découvrent un modèle en bois de la forteresse appendu à l'un des murs. « Mes amis, s'écrie-t-il, donnons cette forteresse à ceux qui veulent entrer céans, et gardons celle où nous sommes. « Cette allocution, à la fois naïve et martiale, achève d'électriser les esprits. Etonnés, in-

Digitized by Google

terdits, les étrangers n'osent plus rien entreprendre, et leur inaction fournit le plus éclatant témoignage de l'hostilité des intentions qui leur sont imputées.

L'évènement prouva bientôt qu'il était entré autant de prévoyance que de courage dans cette audacieuse résolution. Les négociations ouvertes entre le roi de France et l'empereur n'aboutirent à aucun résultat, et, par la rupture de la trève, la position de Charles de Savoie demeura aussi équivoque, aussi précaire qu'auparavant. Ce prince ne recouvra aucun des forts dont les deux adversaires s'étaient emparés sous divers prétextes, et l'on peut établir sans témérité que ce fut à l'héroïque désobéissance de ses sujets qu'il dût la conservation de la ville et du château de Nice. Lui-même eut la sagesse de le comprendre, et, ajoute-t-on, le mérite plus grand encore d'en convenir après la bataille de Saint-Quentin. Tels sont les faits glorieux dont la mémoire est inséparablement liée à l'érection de la Croix de marbre.

La simplicité de ce monument, les souvenirs patriotiques qu'il rappelle, ne le sauvèrent pas des fureurs du vandalisme révolutionnaire. La Croix de marbre fut abattue en 1796; mais une dame française qui portait avec honneur deux noms illustres, Mme de Villeneuve-Ségur, conduite à Nice en 1810 pour le soin de sa santé, la fit restaurer à ses frais, telle qu'on la voit aujourd'hui.

Un autre monument beaucoup plus moderne se fait remarquer en face de celui dont nous venons de parler. C'est une colonne d'ordre étrusque, en marbre blanc. Elle aussi est destinée à rappeler le passage d'un pontife dans les murs de Nice. Mais ce pontife fut le pieux et infortuné Pie VII, délivré par la chûte du gouvernement impérial, en 1814, de l'indigne captivité dans laquelle il était depuis longtemps retenu. Toutes les classes de la population se portèrent avec enthousiasme à la rencontre de ce vénérable vieillard. On dé-

Digitized by Google

tela sa voiture, et ce fut au milieu des témoignages les moins équivoques de l'amour et de la sympathie des habitants qu'il fut conduit jusqu'à la cathédrale, d'où sa bénédiction se répandit sur la ville entière.

Le faubourg de la Croix de marbre, surnommée la *Cité Anglaise*, à cause du grand nombre de familles anglaises qui s'y concentrent pendant les mois d'hiver, est généralement bâti avec élégance et régularité. On y remarque particulièrement la maison Saisi qui, à plusieurs époques, a servi de demeure à S. M. la reine douairière de Sardaigne, Marie-Christine, en 1833 à Mme la duchesse de Leuchtenberg, épouse du prince de Beauharnais, et en 1841 à Mme la duchesse Stéphanie de Bade. La jolie villa Avigdor a été habitée en 1813 et en 1814 par la princesse Borghèse, sœur de Napoléon. Il existe, depuis 1822, dans le même faubourg, un petit temple anglican, auquel est contigu un cimetière qui appartient également à ce culte.

Au commencement de l'hiver de 1844, une jeune calviniste, également comblée des dons de la nature et des avantages de la fortune, Mlle Hubert Saladin, de Genève, fut ravie à l'affection de sa famille éplorée. Il est pénible de le dire : l'entrée du cimetière anglican lui fut refusée à raison de l'exiguité de ce triste local. Et comme la sépulture catholique lui était également interdite, d'après les lois de l'église, ses parents durent faire embaumer ses restes et les conserver auprès d'eux jusqu'au moment où il leur serait permis de les déposer dans sa terre natale. Espérons qu'un tel acte d'égoïsme funéraire qui n'a pas même eu, comme on le voit, l'excuse de l'intolérance, aura affligé pour la dernière fois la population au sein de laquelle il a eu lieu.

Un chemin pratiqué sur les bords de la mer, parallèlement au faubourg de la Croix de marbre et à la route de France est connu à Nice sous le nom de *Chemin des Anglais*, en mé-

Digitized by Google

moire de la colonie qui l'a établi en 1823 et 1824. C'est l'une des promenades les plus fréquentées de la ville de Nice, et l'une de celles où l'on jouit le mieux de la douceur de son admirable climat. Parmi les élégants manoirs dont elle est bordée, on distingue les villas Laurencin, Masclet, Gilly, Sue, Castellane, et la gracieuse maison Régis, demeure actuelle de M. le marquis de Châteaugiron, consul de France.

A. Boullée.

Digitized by Google

Nécrologie.

L'ABBÉ PERRIN,

AUMÔNIER DES PRISONS DE LYON.

Les premiers jours de mars ont vu les funérailles d'un bon vieux prêtre, fort connu dans Lyon pour sa bienfaisance et son évangélique simplicité.

M. l'abbé Perrin est mort à l'âge de 90 ans, après une vie pleine de dévouement. Elle se peut résumer dans un mot qui a servi à caractériser le souverain modèle du prêtre, Jésus-Christ même; et quand on aura dit que l'abbé Perrin *a passé en faisant du bien*, on aura embrassé dans cette expression toute une longue histoire de charités chrétiennes, sans cesse renaissantes. L'abbé Perrin avait traversé comme prêtre les jours difficiles de la Révolution; il était aumônier des prisons depuis bien long temps, et s'était dévoué à son rude et ingrat ministère avec une ardeur aussi constante que désintéressée.

Il y a dans la mémoire de tout le monde quelques anecdotes, quelques mots qui peignent au naturel la candeur de ce bon vieillard. Il aimait à parler de sa *paroisse* et de ceux qu'il appelait ses *paroissiens*, c'est-à-dire les prisonniers. Il était tout dévoué à leurs misères physiques et morales, et, à son dernier jour, en cherchant au fond de son humble bourse, il trouva une somme de trois cents francs

Digitized by Google

et songea à ses amis de toute sa vie, assignant un petit écu à chacun des cent pauvres qui l'accompagneraient au cimetière.

Le nom de l'abbé Perrin était et restera longtemps populaire dans notre ville. Ce ne fut ni par l'élévation de son esprit, ni par des facultés brillantes qu'il mérita cette honorable popularité; il ne la devait qu'au génie de son cœur, et ce lot est assez beau pour le prêtre, c'est faire un assez bel éloge d'un ministre de Jésus-Christ, que de proclamer son inépuisable charité sur la pierre qui le couvre à jamais.

L'anecdote suivante, que nous fournit le *Journal de Saint-Etienne*, témoigne de la simplicité de cœur de notre vénérable abbé. Voici comment nous la raconte M. Béliard :

Le principal héros de cette aventure, est un dragon, un gaillard de cinq pieds neuf pouces; il s'en allait grave et rêveur, portant les doigts sur le poil de sa moustache blonde, et comme s'il se fut amusé à écouter le bruit de son sabre qui tombait avec monotonie sur les pavés pointus des rues de Lyon. Ainsi rêvant, le dragon heurta les marches usées d'une gothique église; je ne sais si c'était Saint-Jean ou Saint-Nizier, ou quelque autre vénérable relique de la piété de nos pères; toujours est-il qu'après avoir, à la manière d'un membre du comité des recherches historiques, promené avec amour ses yeux le long de toutes ces dentelles de pierres qui couronnent et accompagnent si gracieusement les vieilles ogives.... Il entra.

Dans l'église, il y avait une dévote personne disant son chapelet, puis un bon vieillard, revêtu d'une soutane usée, qui lisait saintement les Heures de son bréviaire. La bonne figure du prêtre révélait une ame pure et candide comme celle d'un enfant, et sa pauvre soutane, dont les fils avaient blanchi comme ses cheveux, semblait dire tout ce qu'il y avait de simplicité et de charité chrétienne dans celui qui la portait.

— Comment appelle-t-on ce prêtre? ma bonne dame, dit le dragon à la dévote?

— L'abbé Perrin, répond celle-ci ; un saint homme qui aime les pauvres comme un père ses enfants, et qui donne aux malheureux tout ce qu'il a

Digitized by Google

— Vraiment ! fit le dragon, en caressant sa moustache.

— C'est comme un ange du bon Dieu, poursuit la bonne femme contente d'avoir trouvé à qui parler ; il va chercher le pauvre monde dans sa mansarde et le prisonnier dans sa prison ; toujours charitable, toujours humain... Savez-vous ce qui lui est arrivé un jour dans la prison de Roannne?

— Non, contez-moi ça, ma brave femme.

— Un dimanche, selon sa coutume, après avoir dit sa messe, il avait donné un sou à chaque prisonnier pour le tabac. Il pense, ce pauvre cher homme, que le tabac console un peu les malheureux de tous les ennuis de la prison.... Il avait adressé aux prisonniers, ses paroissiens, de saintes exhortations, mais pendant qu'il parlait un garnement lui enleva sa tabatière.

— Pas possible ! dit le dragon, c'est bien mal.

— Si c'est mal ! je crois bien ; c'est abominable ! car l'abbé Perrin aime la petite prise, et les prisonniers savaient cela. A sa place, d'autres se seraient mis en colère, eh ! bien, lui, il les a appelés, s'est placé au milieu d'eux, et leur a dit avec douceur : Que celui d'entre vous qui m'a emprunté ma tabatière la remette dans cette main, voilà cinq sous en échange. Je ne veux pas le connaître, » et il ferma les yeux et plaça sa main derrière son dos, avec la somme promise. On lui remit sa tabatière. — Je vous remercie, dit-il, car j'y tenais beaucoup, elle n'est pas belle, mais elle me vient d'un vieil ami....

— Voilà qui m'attendrit, s'écrie le dragon ; le digne homme ! et il passa sa large main sur un œil, comme pour essuyer une larme.

— Vous pleurez dragon, vous êtes un brave jeune homme, je vois ça.... Vous avez bien raison de dire que cet abbé est un digne homme ; c'est la consolation des condamnés, il les accompagne et les soutient jusque sur l'échafaud ; c'est un saint, c'est un ange.

— Diable ! dit le dragon, prenant des airs orthodoxes ; et vous appellez ce vénérable prêtre ?

— L'abbé Perrin, je vous l'ai déjà dit.

Là-dessus le dragon, composant sa marche et son visage, prit congé de la bonne femme et s'avança auprès du vieil abbé.

Digitized by Google

— Monsieur l'abbé, commença-t-il, vous ferez excuse, mais je voudrais.... me confesser.

L'abbé Perrin regarde au nez du soldat, à ses épaisses moustaches d'un blond ardent, et puis il dit :

On n'en voit pas tous les jours de cette tournure. La frêle escabelle où se pose la jeune fille ne se brisera-t-elle point sous le poids de ce colosse?... Qu'importe! c'est un pêcheur qui revient à Dieu... Je suis à vous, mon fils, bénissez le Seigneur qui vous ramène dans la voie du bien.

Et ils s'en allèrent en compagnie, le dragon et le prêtre au lieu où l'on confesse.

M. l'abbé Perrin fit sur le front du soldat toutes les bénidictions d'usage et quand il eût fini.

— Mon père lui dit le dragon, en laissant sortir de sa poitrine un long soupir, donnez-moi l'absolution, parce que demain je ne serai plus.

— Comment? que voulez-vous dire?

Mon père, je dois me battre en duel ce soir, et je connais trop mes devoirs de chrétien pour attenter à la vie de mon semblable... Je suis plus fort et plus habile aux armes que mon adversaire, je pourrais le tuer, j'aime mieux qu'il me tue.... Mon père, votre bénédiction et l'absolution, s'il vous plaît?

— Et quoi, y songez-vous, mon enfant?

— Oui mon père; voilà le fait : j'ai toujours eu de grands sentiments de religion. Je suis le neveu de l'abbé Chopin.

— L'abbé Chopin? Je ne connais pas.

— Ce n'est pas étonnant, il demeure à Carcassonne. Mais peu importe la demeure de mon oncle, l'abbé Chopin.... Je me promenais donc hier à Perrache, avec des soldats de la garnison. On parla de religion, je la défendis... Un grenadier m'appela cagot, capucin, jésuite. Je répliquai ;... il tira son sabre... Moi, dans le premier mouvement de colère, je le saisis, et le cassai. Il me faut aujourd'hui payer le sabre ou me battre. J'aurais besoin de 25 francs, et je n'ai que trente sous.... Je me battrai. Je vais vous remettre mes trente sous, vous les donnerez à un pauvre après ma mort et vous

Digitized by Google

prierez pour moi... Puis, le dragon, d'une voix brisée par la douleur, reprit : Votre absolution, s'il vous plaît, mon père.

— Vous ne vous battrez pas, mon ami, vous ne mourrez pas, dit le bon prêtre, on vous prêtera ce qui vous manque.

— Jamais, mon père, j'ai trop d'honneur pour emprunter ce que je ne pourrais pas rendre... Votre bénédiction, mon père.

Le bon abbé Perrin était ému jusqu'aux larmes. Dans sa longue carrière d'aumônier des prisons et de prêtre, il n'avait jamais trouvé tant de délicatesse et de sentiments chrétiens, et puis la sainte résignation de ce brave et beau jeune homme qui demandait une bénédiction pour mourir en paix le soir lui faisait mal : Il fouilla son escarcelle, et comme il venait par hasard de recevoir son trimestre, il en détacha cinq pièces de cent sous et il les donna au pénitent. Le front du dragon rougit comme un homard.

— Grand merci, mon père, dit-il, mais un soldat ne reçoit pas l'aumône.

Et ce ne fut qu'après de longues et vives résistances, que l'abbé Perrin parvint à faire accepter ses vingt-cinq francs au fier dragon, qui ne les prit toutefois qu'à la condition de les rendre au premier jour. Il allait, d'ailleurs, écrire de suite à son oncle de Carcassonne, M. l'abbé Chopin, qui lui enverrait par la malle-poste de quoi remplir son engagement... Cela dit, le prêtre reprit ses Heures interrompues, et l'honnête dragon s'en alla en paix. L'abbé Perrin se sentit tout ce jour-là la joie au cœur, car il comptait une bonne action de plus à ajouter à toutes les autres. Quant au cœur du dragon et à sa conscience, l'histoire n'en dit rien.

Seulement, à quelque temps de là, dans l'église d'Ainay, il y avait encore un soldat qui avait cassé son sabre comme le dragon de l'abbé Perrin, un soldat qui se confessait, et puis un curé qui donnait 15 fr.

Dans une autre commune, encore un curé qui donnait 10 francs.

Enfin, dans une troisième commune des environs de Givors, un vieux curé qui disait au soldat pénitent :

— Mon enfant, si vous devez vous battre en duel, faites aiguiser votre sabre, et puis que Dieu soit avec vous !

C'était un rusé matois que ce curé-là, un homme d'expérience,

Digitized by Google

se méfiant de son siècle, et ne croyant pas au repentir de tous les pénitents, n'en aimant pas moins son prochain, et bon viveur, chantant bien au lutrin, à table sachant boire et rire.

Or, à quelques jours de là, il y avait dîner chez un confrère, dîner sobre mais assaisonné de franchise et de gaîté, réminiscence du bon temps.

Sur la fin du dîner au moment où les fronts s'illuminent, où l'ame nage entre deux vins; notre vieux curé, qui racontait comme un héros d'Homère, se mit à raconter son histoire et à dire comment il avait évincé certain dragon de l'espèce de ceux qui ne se font pas scrupule d'extirper des *carottes aux péquins*... Là dessus, le bon abbé Perrin, qui faisait partie des convives, se sent le rouge monter à l'oreille ; ainsi son voisin, le voisin de son voisin, et tous trois de s'écrier : « C'est notre homme; cinq pieds neuf pouces, grosses moustaches, figure candide et modeste.... c'est notre dragon!

— Il faut nous plaindre à la justice, dit l'un.

— Il faut donner à M. le Procureur du roi le signalement de cet effronté coquin, dit l'autre.

— Nous le ferons arrêter, condamner.

— Oui, il faut une leçon sévère aux méchants et aux hypocrites qui prennent le masque de la religion.

— Bien dit, mes amis, reprit le bon abbé Perrin; mais cela regarde M. le Procureur du roi et la gendarmerie royale. A chacun ses devoirs : le nôtre est de prier pour tout le monde et de pardonner. Il est écrit :

« *Mon royaume sera le partage de ceux qui souffrent, et non de ceux qui se vengent.* »

Et le petit cénacle applaudit et pardonna.

Digitized by Google

CL. M. BOCHARD,

GRAND VICAIRE DU DIOCÈSE DE LYON.

LA *Biographie universelle de Michaud*, l'un des plus remarquables monuments de notre littérature contemporaine, se réimprime en grand format in-8o, à deux colonnes. Malgré les omissions nombreuses qu'il serait aisé de signaler dans cet ouvrage, malgré d'inévitables erreurs, la pensée et l'achèvement de la *Biographie* n'en seront pas moins un immense service rendu aux lettres. La réimpression qui compte déjà quatre volumes n'a pas encore atteint la fin de la

Digitized by Google

lettre B ; parmi les hommes qui auraient pu y figurer, et qui ont été oubliés, nous signalerons seulement le nom d'un ancien grand-vicaire du diocèse de Lyon.

Claude-Marie Bochard, — c'est de lui qu'il s'agit, — était né le 24 avril 1759, à Poncin, petite ville du Bugey, département de l'Ain. Il fit ses premières études à Bourg en Bresse, et, au sortir de rhétorique, fut envoyé en philosophie au séminaire de Saint-Irénée de Lyon, tenu par des Sulpiciens. Au mois de novembre 1776, Bochard se rendit au séminaire que la même Congrégation dirigeait dans cette ville, et fut obligé, suivant l'usage, d'y recommencer la Logique, bien qu'il eût soutenu à Lyon une thèse générale de philosophie. Ce fut au collége Louis-le-Grand qu'il suivit le cours de l'Université, et il eut pour condisciple Robespierre. Pendant ce même temps, il suivait les leçons de Delille, et quelquefois celles de l'abbé Aubert, au Collége de France, allait régulièrement entendre les prédicateurs les plus renommés, les Lenfant, les Beauregard, les Maury, les Boulogne. Il put voir le triomphe de Linguet, plaidant sa cause contre le duc d'Aiguillon.

Après trois ans de Théologie, Bochard, promu au diaconat, se présenta pour la maison de Sorbonne, et fut reçu à une grande majorité de voix. Bientôt, Mgr. Montazet, archevêque de Lyon, exigea qu'il se rendît à Saint-Joseph, dans cette ville, et qu'il s'y préparât au sacerdoce par la diaconale accoutumée. Bochard fut ordonné prêtre le 23 septembre 1783, et, au bout de quelques mois, retourna en Sorbonne, où il commença sa licence, au 1er janvier 1784. Quand elle fut terminée, l'évêque de Séez s'attacha comme grand-vicaire le jeune prêtre, qui passa cinq ans avec lui. Vers la fin de 1790, Bochard était venu prendre quelques moments de vacances au sein de sa famille ; les orages s'amoncelèrent si vite qu'il ne put revoir Séez qu'incognito, à la fin de 1792. Mis en demeure de prêter serment à la constitution civile du clergé, Bochard s'y refusa noblement, et parvint à s'évader de sa prison de Saint-Rambert en Bugey. Il gagna la Suisse à travers mille incidents, et se reprit avec plus d'activité encore à ses études aimées, préparant dès lors sur l'*Apocalypse* un livre qui cependant ne parut que beaucoup plus tard, le *Cinquième Age de l'Eglise*. Il était si per-

Digitized by Google

suadé de la vérité de ses calculs prophétiques, que, plusieurs mois à l'avance, il avait annoncé le grand évènement du 9 thermidor, et se rendit exprès à Lausanne pour voir les papiers français qui devaient l'annoncer.

Dès qu'il put remettre le pied sur le sol de la France, son premier asyle fut aux forges de Vevay (Côte-d'Or), dans la famille de sa belle-sœur. Il s'exerça ensuite à des missions dans le diocèse de Saint-Claude et dans celui de Lyon. Ce fut alors qu'il composa pour l'instruction des fidèles la première partie des Dialogues qui parurent plus tard sous le titre de *Jules chrétien*. La première édition fut tirée à 3,000 exemplaires. La 2e, qui parut à Lyon, en 1802, comprenait *Fatime*, la première partie des dialogues, et *Eugène*, la seconde. Quant à la troisième édition elle parut à Bourg, avec le titre de *Jules chrétien*; la quatrième parut en 1815, revue et corrigée. De missionnaire qu'il était, Bochard devint curé de la ville de Bourg, et, en 1808, une lettre qu'il reçut du cardinal Fesch, le 1er janvier, l'appelait à occuper une place de grand-vicaire du diocèse de Lyon. Bochard exposa à l'abbé Courbon, vicaire général de Mgr. Fesch, que dans un temps il avait fait un vœu très réfléchi de n'accepter aucune place qui lui donnerait autorité sur d'autres prêtres, de ne pas l'accepter du moins sans avoir préalablement fait juger son indignité par le prélat compétent, et reçu de lui injonction d'obéir (1). Le cardinal exigea l'obéissance, et bientôt l'abbé Bochard se rendit à sa demande. Lorsque Napoléon tomba, le cardinal Fesch tomba avec lui, se retira à Rome, et laissa aux mains de trois grands vicaires, MM. Courbon, Renaud et Bochard l'administration du diocèse de Lyon. Le gouvernement de la Restauration aimait peu ce triumvirat, émané du neveu de l'empereur, et l'on voulut enfin s'en débarrasser par un administrateur apostolique. Le pape Léon XII se prêta aux sollicitations, aux exigences des ministres de la Restauration, et Mgr. de Pins, évêque de Limoges, vint occuper la place du cardinal Fesch, à qui la papauté avait défendu de s'immiscer désormais dans les affaires d'un diocèse où il ne pourrait plus rentrer, d'a-

(1) Lettre autographe en date du 2 juin 1808. Nous l'avons sous les yeux.

Digitized by Google

près la loi de bannissement (2 janvier 1816). Feu Mgr. Besson, évêque de Metz, prit possession du siège de Lyon, au nom de l'archevêque-administrateur, le 17 février 1824. Il se fit quelques rumeurs dans le diocèse, il parut quelques pamphlets contre ce qui venait de s'accomplir, et l'on a soupçonné plus d'une fois l'abbé Bochard de n'avoir pas été étranger à certaines menées. Cependant, il s'était retiré à Ménestruel, dans le département de l'Ain, et il y fonda un établissement de Frères pour l'éducation de la jeunesse. L'abbé Bochard avait été chargé des séminaires et des communautés religieuses, pendant son grand-vicariat, et il sut déployer une activité éclairée, une ardeur constante. Ce fut à Ménestruel qu'il mourut, le 22 juin 1834. Un des disciples de l'ex-grand vicaire (M. l'abbé Corsain) a écrit une *Notice historique sur M. Bochard;* Lyon, 1834, in-8° de 80 p.

Indépendamment de *Jules chrétien*, dont nous avons parlé, on a de l'abbé Bochard : 1° *Logique française, avec un Appendix sur les certitudes, à l'usage de nos séminaires;* Lyon, Rusand, 1822, in 8° ; 2° *Manuel à l'usage des séminaires ;* ibid., 1815, in-8° de 150 pages. Ces deux opuscules publiés sans nom d'auteur, sont très médiocrement pensés, très médiocrement écrits. L'auteur rappelle surtout, dans le *Manuel*, ce qui se faisait aux cours de Sorbonne, et met en latin, à la fin du livre, des exemples de thèses soutenues à Lyon *pro Actu publico*. L'abbé Bochard était un homme d'action, plutôt qu'un homme de style ; on le jugerait mal, si on ne le jugeait que par ce qui est sorti de sa plume. On l'a violemment soupçonné, accusé même de résistance et d'insoumission, passives, il est vrai, aux volontés du Saint-Siège, à l'occasion du remplacement de S. E. le cardinal Fesch ; mais nous croyons que les mécontentements de l'abbé Bochard furent toujours refoulés en son ame, et contenus dans des bornes décentes. La sagesse de Mgr. Devie, évêque de Belley, dans le diocèse duquel l'abbé Bochard passa le reste de ses jours, lui donna plus de calme sur les questions pour lesquelles l'ex-grand-vicaire avait pu se passionner trop vivement, et provoquer des murmures injurieux pour la docilité de sa foi et sa soumission aux mesures du Saint-Siége.

F.-Z. C.

Digitized by Google

HISTOIRE DE FRANCE,

PAR M. MICHELET.

LOUIS XI ET CHARLES LE TÉMÉRAIRE [1].

TOME VI.

—

Pour juger une époque comme la dernière partie du XVe siècle et un homme tel que Louis XI, il faut d'autres qualités que de l'érudition et de la poésie ; il faut toute la profondeur politique et l'intelligence des affaires que Machiavel, Montesquieu et M. Guizot, ont portées dans l'appréciation des faits historiques. Aussi avions-nous entendu souvent, de très sincères admirateurs du talent de M. Michelet, douter qu'il captivât assez sa belle imagination pour

(1) L'*Histoire de France*, par M. Michelet, formera 12 vol. in-8°.—Les six premiers ont paru chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12. — Paris.

Digitized by Google

juger froidement une époque peu poétique par elle-même, toute occupée de faire manœuvrer les ressorts nouveaux, et, par cela même, si compliqués de la diplomatie naissante. L'historien, on oserait presque dire le chantre, de la France féodale, de Saint-Louis, de Jeanne d'Arc, saurait-il employer un autre style que cette langue brillante d'images et de couleurs que l'on admire dans ses premiers volumes? M. Michelet a levé tous les doutes de ses amis, déjoué toutes les espérances de ses adversaires. Autant le style des premiers volumes de son Histoire de France est animé, poétique, abondant de figures, autant la langue du sixième volume est précise, correcte, serrée, sobre d'images; c'est la langue des affaires, celle de l'époque et des hommes qu'il veut faire connaître. Il faut, pour se plier ainsi au caractère des évènements, une merveilleuse souplesse d'esprit et un esprit sympathique que personne n'a peut-être possédés au même degré que M. Michelet.

La crainte que nous venons d'indiquer n'a donc pas été justifiée ; nous croyons qu'il en est ainsi d'un reproche que nous avons entendu adresser, plus d'une fois, non seulement à M. Michelet, mais à la plupart des historiens. Pourquoi, dit-on, faire toujours l'histoire des rois, s'occuper des détails, non seulement de leur vie politique, mais même de leur vie intime? Pourquoi, au lieu de faire l'histoire de quelques hommes, ne pas faire l'histoire des nations? A ces questions, les réponses se présentent nombreuses et concluantes. Cette vaste synthèse, cette généralisation philosophique dans laquelle on fait consister toute l'histoire, à quelles conditions est-elle possible? A la condition assurément qu'elle soit précédée d'une analyse exacte, minutieuse et complète de tous les faits de l'ordre politique, religieux, administratif, littéraire, qui composent la vie de chaque société et de chaque époque. Les moindres faits acquièrent ainsi de l'importance, et le travail patient des Bénédictins, les dissertations des érudits, peuvent, par le changement d'une date ou la constatation d'un fait, en apparence secondaire, modifier le point de vue sous lequel avaient été envisagés jusqu'alors des évènements plus généraux. L'histoire philosophique exige l'histoire politique, et l'histoire politique, à son tour, n'est possible que par l'histoire érudite. M. Guizot n'a pu

Digitized by Google

écrire qu'après M. de Sismondi, et M. de Sismondi lui-même n'aurait pu classer tous les faits politiques de notre histoire sans la savante collection de D. Bouquet, les dissertations d'Adrien de Valois, et l'*Art de vérifier les dates*. Montrer pour les recherches de pure érudition un superbe dédain, c'est donc faire preuve d'une présomptueuse ignorance.

D'un autre côté, sait-on bien ce qu'on demande par l'histoire des peuples, au lieu de l'histoire des rois ? Les nations n'agissent pas par elles-mêmes ; leurs progrès s'accomplissent par l'intermédiaire des hommes qui leur servent de guides et dans lesquels elles se personnifient. Seulement les chefs des peuples ne sont pas toujours les rois ; les savants, les artistes, les poètes, les hommes d'état, agissent souvent d'une manière plus efficace que ceux qui possèdent le pouvoir en apparence, sans l'avoir en réalité. Par conséquent, l'histoire à la façon de Velly ou d'Anquetil est réellement absurde, puisqu'elle suppose à tous les rois une autorité et une puissance qu'ils ont été souvent très éloignés et très incapables d'exercer. C'est de l'histoire monarchique, à la bonne heure ; mais de l'histoire fausse et conventionnelle. L'histoire, telle que l'ont comprise Machiavel et Montesquieu, est assurément bien plus profonde et bien plus vraie. Mais elle ne convient qu'aux rares esprits déjà préparés à saisir les résultats par la connaissance des détails. L'histoire réelle se tient dans un milieu entre ces deux excès en sens contraire ; elle n'explique pas seulement les grandes révolutions des états et les bouleversements dans la vie des sociétés par une intervention permanente de quelque force mystérieuse et surhumaine, méthode qui aboutit, en dernier résultat, à la justification de tous les faits ; mais elle saisit l'action de la Providence se personnifiant dans de grands esprits qui lui servent d'agents et d'intermédiaires pour guider l'humanité. A ce point de vue, la biographie acquiert de l'importance. Mais, d'un autre côté, ce n'est plus la biographie des rois que l'histoire entreprend d'écrire ; elle remet les choses et les hommes à leur place. Les architectes qui ont élevé la cathédrale de Strasbourg ont une tout autre importance que les fiers *Bürgmeisters* qui purent gouverner Strasbourg au XIIIe et au XIVe siècles ; Michel-Ange est supérieur

Digitized by Google

Mistère joue en présence de Charles VIII. Représentant la conversion du roy Clovis, et le changement des trois crapaulx en trois fleurs de lis.

Lith. Steinl. Lyon

Sœurs de Charles VIII et Loys XII à Lyon. page 24.

Digitized by Google

Digitized by Google

à Pierre II de Médicis; Erasme et Luther aux souverains de leur temps, sans en excepter Charles-Quint; Richelieu à Louis XIII; Voltaire à Louis XV. L'histoire est devenue démocratique comme la société, et les statues de nos grands écrivains et de nos grands artistes s'élèvent sur les places publiques réservées aux rois, il y a moins de vingt ans encore. Mais, lorsqu'un roi personnifie toute une époque; lorsqu'au lieu de recevoir l'impulsion, il la donne lui-même; lorsqu'il est le premier entre tous ses contemporains, non seulement par la dignité, mais par l'intelligence politique; c'est à lui que l'histoire doit s'attacher pour être vraie. En faisant connaître un homme, elle fait connaître l'état et la situation de la société qu'il dirigea dans une voie nouvelle. Tels furent Charlemagne, Saint-Louis, Philippe-le-Bel; tel fut aussi Louis XI.

En jugeant la politique perfide, tortueuse, souvent sanglante de Louis XI, du point de vue où la morale est heureusement arrivée de nos jours, on ne peut assurément trop la condamner ni la flétrir. Mais, je l'ai dit ailleurs, le point de vue de l'historien et celui du moraliste ne doivent pas être les mêmes. L'historien doit se placer toujours à un point de vue relatif, comme le philosophe et le moraliste au point de vue absolu. Or, en agissant ainsi, en consentant à oublier l'immoralité des moyens pour tenir compte seulement des résultats, l'on voit bientôt que les vingt-deux années du règne de Louis XI sont une des périodes les plus actives et les plus fécondes de notre histoire. Les derniers grands vassaux ont disparu; l'unité nationale a fait un nouveau pas, l'égalité un progrès; la France a reculé ses limites vers le midi par l'acquisition du Roussillon et la réunion de la Provence; conquis la Bourgogne; assuré sa défense par la prise de possession des villes de la Somme. L'imprimerie a été introduite dans le royaume; les postes ont été organisées; des écoles fondées à Paris et à Bourges; l'esprit aventureux tué à la bataille de Nancy avec son dernier représentant, et remplacé par l'esprit positif qui doit dominer désormais. Sans doute, Louis XI n'a pas opéré à lui seul toutes ces transformations; mais il les a, ou exploités, ou secondés. Aussi, est-il déplorable d'entendre, même aujourd'hui, les déclamateurs s'acharner contre cette grande époque et l'homme qui la représenta. Jusqu'ici, Pasquier seul nous semble,

Digitized by Google

avec son admirable bon sens, avoir jugé sainement Louis XI : « Je trouve en ce roy un esprit prompt, remuant et versatil, fin et feint en ses entreprises, léger à faire des fautes qu'il réparoit tout à loisir au poids de l'or, prince qui savoit par belles promesses donner la muse à ses ennemis, et rompre tout d'une suite et leurs cholères et leurs desseins, impatient de repos, ambitieux le possible, etc, (1). »

Les autres historiens, sans en excepter MM. de Barante, Walter-Scott, C. Delavigne, nous l'avaient représenté dans la vie intime, surtout à Plessis-lès-Tours, assailli de terreurs; faisant trembler la France et tremblant devant Coictier; se livrant à de ridicules et souvent odieuses supestitions; mais ils ne nous avaient pas montré en lui cet esprit actif, cette grande intelligence des hommes, cette foi dans le succès et cette merveilleuse patience d'un homme sûr de lui et de la réussite, plus ou moins prochaine, des projets qu'il a conçus. M. Michelet n'a pas négligé le point de vue intime; il ne le pouvait pas sans être incomplet; mais il a fait prédominer le point de vue politique, et par conséquent montré l'unité du système sous ses variations apparentes.

Ce n'est pas à dire cependant que M. Michelet ait formulé nettement ce système lui-même. Comme tous les grands artistes, M. Michelet raconte plus qu'il ne juge. Mais les jugements ressortent nets, clairs, formels, des mille faits de détails qui composent le récit. En puisant, d'ailleurs, à des sources nouvelles et nombreuses, les Archives du royaume, les Bibliothèques de Lille, de Bruxelles, de Nancy, de Besançon; dans les dissertations auxquelles a donné lieu l'histoire locale, à Liège, à Dinant, à Bruxelles, en Suisse (2); en s'inspirant de la vue et de l'étude des champs de bataille de Granson et de Morat, M. Michelet est parvenu à réformer bien des jugements erronés, à rétablir un grand nombre de faits oubliés ou mal compris; à rendre à beaucoup d'autres leur véritable carac-

(1) Pasquier. Lettre VIII (à M. de Tiard) — Œuvres, t. II, p, 66.

(1) M. Michelet s'est beaucoup servi, principalement, d'une édition belge de M. de Barante, avec des notes et des documents de M. Gachard. La contrefaçon aurait-elle, une fois, racheté ses méfaits par quelques services?

Digitized by Google

tère (1). Nous nous contenterons de citer quelques exemples. Presque tous les historiens glissent rapidement sur les quatre premières années du règne de Louis XI (1461-1465). M. Michelet a montré leur importance et fait connaître la prodigieuse activité du roi. dans cette première période de son règne. Non seulement, et c'était là presque tout ce qu'on nous en avait fait connaître, Louis XI bouleverse l'administration établie par son père, et donne lieu par ses innovations, à la Ligue du bien public; mais, ce qui est autrement grave, il intervient dans toutes les grandes questions qui agitent les états voisins; se transporte en personne sur chacune des frontières pour étudier ces agitations intestines et les exploiter à son profit. De là, son intervention dans la sanglante boucherie, connue sous le nom de guerre des Deux-Roses; dans la lutte de Jean II d'Aragon, contre son fils D. Carlos de Viane, sa fille et son gendre le comte de Foix; dans les querelles des Sforza contre les prétendants qui leur disputaient le duché de Milan. Ainsi, encore, M. Michelet nous a mieux fait comprendre l'histoire de ce *faiseur de rois* dans lequel se personnifie l'aristocratie anglaise; le but unique qu'il se proposa au milieu de ses apparentes tergiversations; l'habileté avec laquelle Louis XI sut exploiter les passions, les ressentiments, les haines de Warwick, et pour et contre la *Rose blanche*. Les perfidies d'Armagnac; l'ingratitude du duc de Nemours; l'astucieuse politique du comte de St-Pol, sont également présentées d'une manière neuve et sous un point de vue complètement différent de celui sous lequel on les étudie d'habitude. Mais la partie la plus originale, la plus complétement satisfaisante peut-être, de tout ce volume, est indépendamment du portrait profondément compris de Charles-le-Téméraire, l'histoire de ces turbulentes communes de Flandre dont M. Michelet avait déjà indiqué le caractère dans son troisième volume; et surtout le récit pathétique del'insurrection, du siége et de la ruine

(1) Parmi les coincidences curieuses que l'on peut signaler dans ce volume, celle-ci nous a frappé. Louis XI, furieux de la trahison d'Arras, résolut de détruire cette ville, et de bâtir sur ses ruines une ville appelée *Franchise*. Collot d'Herbois et Fouché ne se doutaient guère de copier Louis XI en remplaçant le nom de Lyon par celui de *Commune affranchie*.

Digitized by Google

des deux villes de Liège et de Dinant, françaises de cœur, et froidement sacrifiées à l'impitoyable politique du roi. Cet épisode tient une grande place dans ce volume ; mais il se rattache trop intimement à l'histoire de France ; il est traité avec une verve et une érudition trop remarquables pour que nous puissions songer à en faire un reproche à M. Michelet.

Nos critiques, s'il nous était permis d'en adresser à M. Michelet, porteraient sur d'autres points. D'abord, sur une erreur matérielle, peu grave, si l'exactitude n'était pas la première condition de l'historien. En parlant de la bataille de Guinegate, livrée contre l'archiduc Maximilien, en 1479, M. Michelet l'appelle la *Journée des Eperons*. Il y a ici une confusion. Deux batailles ont été livrées à Guinegate, l'une par Louis XI contre Maximilien, alors archiduc; l'autre par Louis XII, en 1513, contre les Anglais et Maximilien, alors empereur. C'est à cette dernière que l'on a donné le nom de *Journée des Eperons*. — Un autre reproche serait d'avoir cédé encore à cet amour des rapprochements qu'on a tant, et quelquefois justement, blâmé dans le beau chapitre qui ouvre le second volume de l'histoire de France. Jusqu'à quel point l'esprit d'une province se reflète-t-il dans le caractère des hommes qu'elle a produits? Les Liégeois sont-ils nécessairement légistes? Quels rapports si profonds y a-t-il entre Rousseau et Grétry? Est-ce comme Francs-Comtois qu'on peut saisir quelques traits communs, et encore très contestables, entre MM. Nodier, Droz, Jouffroy? Ce peuvent être là d'ingénieux rapprochements; mais, en les supposant vrais, n'aboutiraient-ils pas à ce fatalisme des climats si justement reproché à Montesquieu? — Nous avouons, en outre, n'avoir pas été entièrement convaincu de l'authenticité de deux discours, brefs et saccadés, que M. Michelet met dans la bouche de Charles-le-Téméraire. Les idées peuvent lui appartenir; mais la forme, le style, le langage, nous en paraissent bien modernes. En reviendrions-nous déjà à ces discours de convention que l'on trouve si fréquemment dans Tite-Live et Tacite, et dont on a abusé et dans l'antiquité et de nos jours? Ce serait faire reculer l'histoire jusqu'à Denys d'Halicarnasse, et la faire tomber, par les exagérations inévitables des imitateurs, au niveau de cet historien d'Etienne Marcel qui a rempli son volume presque entier

Digitized by Google

d'un long discours, dans toutes les règles, sur la situation du royaume en 1357 et l'excellence du gouvernement représentatif qu'il était alors urgent d'établir. — Une dernière observation, et nous aurons terminé le rôle pénible de critique. En rendant compte, il y a quelques mois, de l'apparition de ce volume, un journal de Paris félicitait M. Michelet d'avoir redressé cette erreur vulgaire que Louis XI avait été l'ennemi et le destructeur de la féodalité. Ce point de vue bouleversait, en effet, toutes les idées reçues, et nous pouvons dire, toutes les idées vraies. Aussi, nous paraissait-il impossible que l'intelligence et l'érudition de M. Michelet n'eussent abouti qu'à développer un paradoxe insoutenable. Fort heureusement, il n'en est rien ; et de tous les textes recueillis par M. Michelet, de tous les faits qu'il a patiemment exposés, il ressort plus clairement que jamais, que Louis XI fut novateur en politique et porta un coup décisif au régime féodal. Toutefois le critique dont nous parlons n'a pas tout-à-fait tort ; et, en racontant les luttes de Louis XI contre St-Pol, Armagnac, Nemours (p. 361), M. Michelet déclare que ce serait *errer profondément* que de voir dans ces luttes la résistance du vieux pouvoir féodal contre la royauté ; et la raison qu'il en donne c'est que *ces grands seigneurs étaient des fortunes récentes, puisqu'ils devaient tout à Louis XI*. Nous avouons franchement persister dans cette *profonde erreur*. Peu importe, suivant nous, l'ancienneté des titres. Si le comte de St-Pol se considérait comme inviolable dans les dignités qu'il tenait du roi ; si le comte d'Armagnac et le duc de Nemours se croyaient souverains dans les terres que Louis XI leur avait accordées, n'est-ce pas parce qu'ils les regardaient comme des *fiefs*? C'était donc le vieil esprit féodal que Louis XI combattait en eux, comme plus tard, le fit Richelieu, qui détruisit les idées féodales plutôt que la puissance féodale. Terres ou dignités, peu importe ; c'étaient également des *fiefs*. M. Guizot a démontré, en effet, que la féodalité n'avait pas eu une autre origine que la concentration, entre les mêmes mains, des terres indépendantes et héréditaires, et des charges ou fonctions publiques devenues également, par l'incurie des rois et par la force des choses, héréditaires et indépendantes. La puissance de St-Pol et des Armagnacs commençait donc une féodalité nouvelle absolument par les mêmes moyens qui

Digitized by Google

avaient formé l'ancienne. La gloire de Louis XI est d'en avoir prévenu les développements.

« Le malheur, et c'est par ces belles réflexions de M. Michelet, que nous terminerons cet article, « Le malheur, c'est que la féodalité périssant sous une telle main, eut l'air de périr victime d'un guet-à-pens. Le dernier de chaque maison resta le *bon* duc, le *bon* comte. La féodalité, ce vieux tyran caduc, gagna fort à mourir de la main d'un tyran.... Une autre chose restait et fort mauvaise. C'est que Louis XI, sans être pire que la plupart des rois de cette triste époque, avait porté une grave atteinte à la moralité.... Pourquoi ? *Il réussit*. On oublia ses longues humiliations ; on se souvint des succès; on confondit l'astuce et la sagesse. Il en resta pour longtemps l'admiration de la ruse, et la religion du succès. » — Ces belles paroles suffisent pour faire connaître, et l'esprit moral et le style du volume dont nous avions entrepris de rendre compte.

Antonin Macé.

Digitized by Google

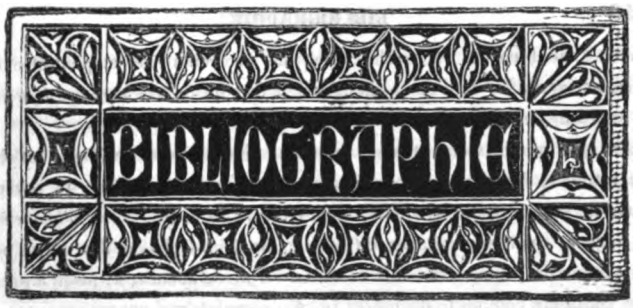

La tres curieuse et chevaleresque Hystoire de la Conqueste de Naples, par Charles VIII. comment le tres chrestien et tres victorieux roy Charles huictiesme de ce nom, a banniere deployee, passa et repassa de jourrnee en jourrnee de Lyon jusques a Naples et de Naples jusques a Lyon, publiée par P. M. Gonon. Lyon MDCCCXLII, chez Savy, libraire.

Voici en quels termes la *Revue de bibliographie analytique* rend compte de cet ouvrage dans sa livraison de mars 1843, pag. 270 et suivantes. Nous donnerons à la suite la réponse qu'a cru devoir faire à cet article l'Éditeur de *la très curieuse et chevaleresque hystoire.*

Nous transcrivons avec la dernière exactitude le titre de ce volume, parce que l'éditeur, homme d'esprit et de jugement, a, d'ailleurs, mis un soin particulier à nous cacher tout ce qui pouvait nous éclairer sur la destinée antérieure de l'ouvrage qu'il renferme. Avait-il été déjà imprimé ? S'il ne l'a pas été, où reposent les manuscrits ? quelle est la garantie de leur authenticité ? l'auteur en est-il connu ? est-il anonyme, est-il contemporain, a-t-il été témoin des choses qu'il raconte ? Un petit bout de préface n'aurait pas été de trop pour nous édifier sur toutes ces questions, et M. Gonon s'est fait un malin plaisir de se taire. Peut-être nous répondra-t-il avec M. Victor Hugo : « L'auteur n'est pas de ceux qui reconnaissent à la critique le droit de lui demander compte de ce qu'il n'a pas fait et de ce qu'il n'a pas prétendu faire..... » Mais les poètes ont toujours eu la liberté de dire bien des extravagances, et les éditeurs doivent, en général, affecter plus de considération pour des lecteurs qui ne se moquent jamais d'eux. Nous le répétons donc, nous sommes fâchés que M. Gonon ne nous ait pas fait l'histoire de son *Hystoire :* il nous

Digitized by Google

aurait évité bien des recherches, bien des confrontations et peut-être quelques inexactitudes dans ce qui nous reste à dire de *la tres curieuse hystoire de la conqueste de Naples*.

On sait que le vieux et assez mauvais poëte André de la Vigne fut chargé de retracer, dans une composition mêlée de prose et de vers, le voyage de Charles VIII en Italie. Il donna à son livre le titre de *Vergier d'honneur*, en y joignant quelques ballades d'Octavien de Saint-Gelais et des autres poëtes contemporains, qui suivaient la cour. Le *Vergier d'honneur* a, jusqu'à présent, été considéré comme le document le plus complet que nous ayons sur cette fameuse expédition de Charles VIII. Cependant, il paraît aujourd'hui certain qu'il ne contient pas le travail authentique d'André de la Vigne. Soit que pour faire un livre d'apparat, l'imprimeur ait exigé dans cette circonstance le concours de plusieurs beaux esprits ; soit qu'André de la Vigne ne lui ait alors livré que la partie la plus fleurie, la plus poétique de sa relation, on chercherait en vain dans le *Vergier* un grand nombre de récits qui se retrouvent dans la chronique publiée sous le règne de Louis XII, par Pierre Desrès. D'un autre côté, comme ce Pierre Desrès copie effrontément vers la fin de son livre ce qu'on avait déjà lu dans les précédentes éditions du *Vergier d'honneur*, on pourrait supposer qu'il n'a pas un seul instant cessé d'être le plagiaire de la relation manuscrite d'André de la Vigne. Et cette conjecture, le volume que nous avons sous les yeux la justifie complètement. En effet, si l'on veut bien passer sur quelques modifications insignifiantes de phrases, on reconnaîtra, dans la précieuse publication de M. Gonon, et la prose du *Vergier d'honneur* et la prose de Pierre Desrès que Godefroi avait publiée dans son volume des *Histoires de Charles VIII* à la suite d'un *Extrait du Voyage de Naples*..., mise en écrit par André de la Vigne. Mais, enfin, pourquoi n'avait-on, jusqu'à présent, donné ce voyage que par extraits? Sans doute parce que le manuscrit consulté de la Bibliothèque royale ne contenait que cet extrait, Et si nous reconnaissons, pour ainsi dire, mot à mot, dans l'édition de Godefroi, une partie de la relation aujourd'hui mise au jour par M. Gonon, nous en devons tirer la conséquence nécessaire que M. Gonon nous a gratifié de la véritable Histoire de la Conqueste de Naples, telle que l'avait rédigée André de la Vigne, sans interpolations et surtout sans suppression. Ce monument, nous ne craignons pas de le dire, est de la plus grande curiosité. Le voyage des Français en Italie, sous Charles VIII, est, à proprement parler, la première des expéditions modernes de nos compatriotes dans cette patrie des arts. Avec quel intérêt ne doit-on pas lire le récit des impressions produites sur l'esprit des Français à l'aspect de Naples, de Rome, de Florence, de Pise et de Gênes ! Ces impressions précisément sont ce que Godefroi et les

Digitized by Google

autres éditeurs avaient estimées vaines, frivoles, inutiles, indignes du burin de l'histoire, comme on disait au XVIIIe siècle. André de la Vigne est cependant meilleur poète en prose qu'il ne le fut jamais en vers. Il ne voit rien en Italie qu'il ne le décrive ou qu'il ne le peigne, les costumes guerriers, les armes, les instruments de musique, les engins d'artillerie, les fêtes, les processions, les entrées solennelles, les belles messes, les gracieuses danses, les représentations de mystères, etc., etc.

Si l'on doutait encore d'un fait dernièrement reconnu par M. Louis Paris, dans son ouvrage sur les tapisseries de la ville de Rheims, c'est-à-dire du lien qui existe entre le sujet des peintures sur toile et la mise en scène des mystères; il faudrait lire ce que dit notre auteur à l'occasion de l'entrée du roi dans la ville de Quiers : « Tout estoit tendu de tapisserie, et autres dras de soye, de layne et linge; a grant nombre de mysteres sur eschaufaulx : et en especial fut l'histoire de la victoire du roy Clovis et le changement des trois crapaulx à trois fleurs de lis. » La tapisserie de ce mystère existe encore aujourd'hui dans la cathédrale de Rheims. Comme la première partie de la publication de M. Gonon est entièrement inédite, on nous permettra d'en citer encore quelques lignes, relatives au fameux Campo Sancto de Pise. C'est le premier effet de l'impression causée par cet admirable monument sur l'imagination française : « En cette ville antique a une tres belle eglise et ung des beaulx cimetieres qui soit au monde, long et carre, tout couvert de riches peintures, c'est à scavoir depuis la création du monde, du Viel Testament et du Nouveau, de l'Incarnation du Fils de Dieu jusques à sa mort, et de Nostre-Dame et d'autres histoires et Vies des Saints, et ne furent jamais les painctures faites pour trente mille ducats. Et toute la terre, estant audict cimetiere, a ete apportee de Hierusalem, et auprès de la croix où fut crucifié Jesus-Crist, par le commandement de l'empereur Constantin. » Les notes de M. Gonon et ses rapprochements historiques annoncent un bon et judicieux esprit, il nous est seulement permis de regretter qu'il a pris en dédain non seulement les préfaces, mais encore la ponctuation, l'accentuation et tous ces procédés modernes de la typographie, inventés dans un but assez excusable, celui de rendre la lecture et l'intelligence de la lecture plus facile et pour ainsi dire plus palpable. Son respect pour la lettre manuscrite ne l'a-t-il pas entraîné trop loin dans certains endroits qui semblaient révéler la distraction ou la bévue du copiste? Ainsi, page 8 : au lieu de Pierre de Bellefrontière, ne faut-il pas entendre Bellefourrière, nom bien autrement connu; page 11, au lieu d'Audrivin Urcoi, je crains bien qu'on ne dut lire Andrivin; page 14, au lieu d'Avancourt en Bretagne, j'aimerais mieux Avangourt; page 20, au lieu de la Prevosté dorée, ne faudrait-il pas

Digitized by Google

la Prevosté d'Ouce ou d'Ousche ; la rivière de Pise nommée Arne au lieu de Arve ; page 42, les bendes des Alemans et non des Alençons ; enfin, page 58, et c'est la plus grosse étourderie de l'ancien scribe, au lieu de cette phrase : « Et joignant celle place » (la place du cirque à Rome) « estoient les tretres où se jouoient les jeux des gladiateurs olympics, le temps passé, ne pouvoit-on pas lire : estoient les teatres où se jouoient les jeux des gladiateurs olympics, le temps passé ? Tels sont les doutes que nous adresserons, en finissant, à M. Gonon, non sans le remercier encore une fois de cette belle et curieuse publication que nous recommandons à tous les nombreux amis de l'histoire de France.

MONSIEUR,

Vous me reprochez *d'avoir mis un soin particulier à vous cacher tout ce qui pouvait vous éclairer*, et, ce grief ne vous paraissant pas assez grave, vous ajoutez avec finesse : *L'Éditeur s'est fait un malin plaisir de se taire.* Eh ! bien, Monsieur, permettez-moi de vous le dire, c'est un sentiment tout opposé qui m'a engagé à être sobre de paroles et de détails ; c'est la crainte, et la crainte seule de répéter ce que je croyais être à la connaissance de tout le monde. Grand a été mon étonnement, lorsque des questions multipliées sur tous les tons et sous toutes les formes, m'ont révélé que je m'étais trompé dans ma manière de voir.

La lecture de l'Histoire de la Conquête de Naples a-t-elle pu seule vous inspirer une opinion aussi défavorable à mon égard, et vous engager à m'attribuer des intentions quelque peu malignes ? Vous me reprochez d'abord mon silence, et, après avoir lu, page 169 et en toutes lettres : *Ce présent livre fut imprimé l'an mil cinq cent et six*, vous me demandez si c'est un manuscrit. Quant à moi, pour ne rien cacher, et craignant que ce passage n'échappât au lecteur, j'ai eu soin de le répéter à la page 192, et d'indiquer positivement que cette publication était faite sur l'imprimé de MDVI.

Je vous avouerai, monsieur le Rédacteur, que je ne suis pas aussi mal noté en province, quoique le *Moniteur de la librairie*, emporté sans doute par des sentiments aussi bienveillants que les vôtres, soit allé jusqu'à m'attribuer d'avoir composé ce livre : « Le style de la Conquête de Naples, dit le rédacteur de cette feuille, est trop coulant, trop clair, en un mot, ce n'est pas ainsi qu'on écrivait en 1506, etc., etc. »

Digitized by Google

La vérité est que je ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité, et pour mettre fin à tous ces doutes et à toutes ces suppositions, j'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements que vous me demandez sur l'ouvrage d'où j'ai extrait la *tres curieuse et chevaleresque Hystoire de la Conqueste de Naples par Charles VIII.* Ces précieux documents sont tirés du deuxième volume de la *Mer des Hystoires*, édition de François Regnault, fol. CLIII à CLXXXI. Les écrivains lyonnais, par un oubli sans excuse ou par une négligence inconcevable, ou bien encore parce qu'ils ont ignoré, pour la plupart, cette partie d'un grand ouvrage, en citent à peine quelques phrases ; ils avaient là cependant une des belles pages de notre histoire nationale à reproduire, en répétant mot à mot ces détails si naïfs, si pleins d'intérêt et si précieux, sur l'organisation, le départ et le retour dans notre ville de cette glorieuse expédition. Et pourtant ils n'ont pas même l'excuse de la rareté, car la *Mer des Hystoires* se trouve dans presque toutes les bibliothèques, entre autres dans celle de notre ville où l'on en conserve un magnifique exemplaire de 1506. Delandine, dans son précieux et utile catalogue de la Bibliothèque de Lyon, nous en a donné la description suivante, tom. VII, pag. 279, nº 1134 :

« La *Mer des Hystoires*, avec les faits et gestes de Charles VIII et le martyrologe des saints ; Lyon, Claude d'Aoust, dit de Troye, 1506, deux vol. in-folio, édition gothique à deux colonnes, avec lettres grises et des estampes en bois, gravées au simple trait. L'ouvrage fut imprimé à Lyon, par Claude d'Aoust, dit de Troye, pour Jean Diamantier, libraire, demeurant rue du Puys Pelu. « Cette édition, bien supérieure d'exécution typographique à celle de François Regnault, contient en entier l'histoire de la conquête de Naples, autant qu'une inspection sommaire m'a permis d'en juger. Malheureusement, ce beau volume a été mutilé depuis la description de Delandine ; une main barbare et stupide en a lacéré deux folios, les deux derniers relatifs à la fin du règne de Charles VIII.

Revenons à notre publication : m'étant proposé de la rattacher à l'histoire de notre ville, j'ai essayé de lui donner un cachet de localité, par le titre sous lequel je l'ai fait paraître ; c'est dans le même but que j'ai cru devoir emprunter le monogramme d'un imprimeur lyonnais de cette époque pour clore le volume.

Voici la description et le titre exactement reproduits de l'édition de François Regnault.

« LE PREMIER VOLUME DE LA MER DES HYSTOIRES,

« augmentée en la fin du dernier volume de plusieurs belles hystoires, et pre-
« mièrement des faicts, gestes et victoires des roys Charles VIII et Loys XII,

Digitized by Google

« avecques aucunes vaillances, triumphantes conquestes et œuvres chevalereu-
« ses faictes au temps du tres chrestien roy François, premier de ce nom. »

Au dessous le monogramme de François Regnault, et plus bas :

« Ils se vendent à Paris, à la rue Saint-Jacques, à l'enseigne Saint-Claude. »

Deux volumes in-folio gothiques imprimés sur deux colonnes, et ornés d'un grand nombre de gravures sur bois dont quelques unes sont en pleine page. Le premier vol. de CCXXVII fol. chiffrés, le prologue et la table placés en tête de ce volume, forment 10 fol. non chiffrés. Le second volume de CCXII fol. chiffrés et de 15 non chiffrés, plus cinq fol. de table. A la fin de la table on lit :

« Cy fine le second volume de la *Mer des Hystoires* nouvellement imprimé à Paris pour Maistre Anguilbert de Marnef et pour Françoys Regnault, libraires.

Ces deux volumes ne portent point de date sur les titres ni à la fin, mais elle se trouve au verso du folio CLXXIX du second volume, ligne 3e; l'auteur parlant d'une pucelle de Venise, nommée Cassandre, *laquelle vivait encore l'an mil cinq cens et six, que ce présent livre fut imprimé.*

A la fin du dernier volume on lit : *Le samedy Ve jour du moys d'octobre mil cinq cens et seize arriva le roy en sa bonne ville de Paris, etc.* Ce passage fait naître trois questions ; à cette édition de 1506, l'imprimeur a-t-il ajouté des folios pour la continuer ?

A-t-il oublié de supprimer la date de 1506 dans une édition postérieure ?

Enfin cette date de 1506, imprimée en toutes lettres, serait-elle une erreur ?

Par respect pour la lettre imprimée, j'ai cru devoir l'adopter.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

Discours sur la réduction de la ville de Lyon a l'obéissance de Henri IV ; par A. Du Verdier. Nouvelle édition, suivie d'une Lettre adressée a l'auteur du Discours, d'une Réponse et de cinq lettres de Henri IV adressées aux Lyonnais ; publiés par P.-M. Gonon (1843). In-8° de 38 pages, avec un portrait lith. Lyon, imp. de Dumoulin, Ronet et Sibuet.

Le seul avertissement de l'éditeur se compose d'une note placée au bas des deux premières pages, et qui est ainsi conçu :

« Le goût de la génération actuelle pour les études historiques et l'ardeur avec laquelle elle recherche les pièces inédites ou peu connues de notre histoire nationale, nous ont déterminé à publier ce discours en entier, espérant de le voir agréé avec le même empressement et la même bienveillance que

Digitized by Google

quelques précédentes réimpressions ; la fin seule de ce discours avait paru dans *les Barricades de 1594, à Lyon*. Lyon, 1842, in-8°. Le savant éditeur de la *Bibliographie de la France*, M. Beuchot, signale en ces termes la rareté de ces documents historiques :

« Ces pièces ne sont pas citées dans la *Bibliothèque historique de la France*.

« Le discours de Du Verdier, postérieur de neuf ans à l'impression de sa Bibliothèque, n'a pas été connu de La Monnoye, ni de ses autres annotateurs, ni de l'éditeur de 1772 ; je n'en ai trouvé la mention dans aucun bibliographe, Moreri, Nicéron, Chaudon, Delandine, Feller, etc., etc. ; je l'ai donc aussi passé sous silence dans l'article que j'ai donné sur Du Verdier à la *Biographie universelle*. » *Bibliographie de la France*, ou *Journal de la Librairie*, du 19 novembre 1842.

Le titre très petit de cette édition est relevé par l'encadrement d'une vignette imprimée en rouge. Entre les pages 18 et 19 est un second titre, ainsi conçu : *Response de Pierre la Coignée à vne lettre escripte par Iean de la Souche à l'Autheur du discours faict sur la reduction de la ville de Lyon soubs l'obéissance du Roy, auec la coppie de la dicte lettre*. A Lyon, par Roland le fendant, M.D.XCIIII. Avec permission. Ce dernier titre est lithographié et tiré en rouge et noir. Des exemplaires de cette réimpression n'ont que 28 pages. A ces derniers exemplaires manquent un sonnet *à Jean de la Souche*, et les cinq lettres de Henri IV.

STATISTIQUE MÉDICALE DE LA PROVINCE D'ALGER, MÊLÉE D'OBSERVATIONS AGRICOLES ; par L. J. TROLLIET.

Le travail dont nous allons donner une rapide analyse est l'œuvre d'un de nos compatriotes qui s'est résolument déterminé à abandonner une position honorable, lucrative et assurée, qu'il s'était faite dans notre ville, pour aller partager les vicissitudes et les destinées de nos nouvelles conquêtes sur la terre d'Afrique, et porter à cette colonie naissante le tribut de son expérience et de ses lumières.

Le docteur Trolliet a laissé parmi nous d'honorables souvenirs, de nombreuses sympathies et d'unanimes regrets chez tous ceux qui ont pu apprécier son caractère et son savoir. Loin de la mère-patrie, sa première pensée, en commençant son livre, est d'en offrir la dédicace à la médecine lyonnaise et à ses collègues des hôpitaux de Lyon ; en se séparant de lui, il répète ces paroles d'Ovide : « Pars, petit livre, et vois ma patrie, puisqu'il t'est permis de

Digitized by Google

la voir; annonce-toi modestement pour qu'on te lise; fasse le ciel que tu sois bien accueilli. »

Nous n'en doutons pas, les vœux de l'auteur seront exaucés; son œuvre sera bien accueillie, car elle touche aux intérêts les plus chers d'une contrée vers laquelle se dirigent tant de regards et sur laquelle se fondent, à juste titre, tant d'espérances. Dans le travail du docteur Trolliet sont consignées des observations agricoles qui ne peuvent manquer d'offrir un haut intérêt aux hommes spéciaux. Etant peu compétent pour les apprécier à leur juste valeur, nous nous bornerons à analyser la partie médicale de l'ouvrage.

Nos armées et nos colons ont trouvé sur le sol africain deux ennemis à combattre; le moins redoutable est à peu près vaincu. Mais il en est un contre lequel ne peuvent rien, ni le courage de nos soldats, ni l'habileté stratégique des chefs qui les dirigent, et sur lequel doivent se concentrer aujourd'hui tous les efforts des colons et de la métropole; ce terrible ennemi, c'est la maladie.

Il est donc urgent d'apporter le plus grand empressement et la plus vive sollicitude à étudier avec soin tout ce qui se rattache aux causes des maladies qui sévissent sur les populations européennes de notre colonie, et aux moyens d'en diminuer la gravité et la fréquence. A cet important sujet se rapportent toutes les questions relatives aux influences exercées sur la santé par le climat, les saisons, la température, la constitution géologique et topographique du sol conquis, et, comme corollaires, toutes les considérations relatives à l'hygiène publique et aux travaux d'assainissement.

Nul, mieux que M. Trolliet, ne se trouvait dans des conditions plus favorables pour entreprendre une pareille tâche et l'accomplir avec succès. Médecin en chef de l'hôpital civil d'Alger, il a pu, dans l'espace de six ans, observer plus de quinze mille malades venus de tous les points de la colonie. On comprend toute l'importance et toute la valeur d'observations pathologiques faites sur une aussi grande échelle; c'est le résultat de sa vaste expérience qu'il vient exposer dans la *Statistique médicale*.

Les saisons et les influences que les phénomènes climatériques et météoréologiques de l'Algérie exercent sur la santé de ses habitants ont été observés par le docteur Trolliet avec un soin tout spécial.

La température de l'Algérie diffère peu de celle des contrées méridionales de l'Europe, seulement les chaleurs y ont plus de continuité, ce qui les rend plus difficiles à supporter. L'élévation de sa température dans la saison chaude n'est pas en raison de sa latitude, ce qui s'explique facilement par sa situation sur le versant septentrional de l'Atlas, par le voisinage de la mer et par les vents du nord qui règnent habituellement. A Alger, et dans les environs, les deux limites extrêmes de la température de l'année sont en moyenne 9°

Digitized by Google

et 28 degrés centigrades; la différence, qui n'est que de 19°, est bien moindre que celle qu'on observe dans les régions centrales de la France.

L'année, en Algérie, peut être divisée en deux grandes saisons, la saison des pluies et la saison sèche. La première commence au mois d'octobre et finit dans le mois de février. L'abondance des pluies s'oppose à l'exhalation des miasmes marécageux qui produisent la fièvre intermittente, et permet ainsi d'habiter la plaine et de s'y livrer à des travaux agricoles. La saison sèche commence au mois de mai et se prolonge jusqu'à la fin de septembre.

L'atmosphère de l'Algérie est constamment imprégnée de vapeurs humides, et l'hygromètre indique habituellement le plus haut degré d'humidité. Lorsque la température vient à s'abaisser, cette vapeur se condense sous forme de brouillards ou de rosée, et, dans les soirées d'été, après le coucher du soleil, le serein est quelquefois assez abondant pour mouiller les vêtements et devenir une cause de maladie.

Les brouillards agissent sur l'économie à la manière du froid humide; les rhumatismes et les catarrhes sont leurs effets ordinaires. Dans la saison où les miasmes paludéens se dégagent, ils peuvent leur servir de véhicule, les transporter à d'assez grandes distances, et développer des fièvres intermittentes chez ceux qui les respirent.

A l'hôpital civil d'Alger, le docteur Trolliet a observé que le nombre des malades s'est accru en raison de l'accroissement de la population, de la durée et de l'abondance des pluies, de l'élévation de la température et de l'occupation d'une plus grande étendue de la plaine.

Les chaleurs de l'été donnent naissance aux inflammations des voies digestives et du cerveau. Avec l'automne apparaissent les dyssenteries et les fièvres intermittentes, dont un grand nombre présente le caractère pernicieux; sous l'influence de l'humidité et des pluies de l'hiver se développent les maladies des voies aériennes, les catarrhes, les pneumonies, etc.

Etudiant l'influence des localités sur la production des maladies, l'auteur compare le nombre des malades de la ville à celui des collines et à celui de la plaine, afin d'établir les degrés de salubrité de chacune de ces parties. D'après un calcul approximatif fait pendant la saison des fièvres, du 1er juillet au 31 décembre, la ville d'Alger donne 1 malade sur 30 habitants, les collines, 1 sur 15, et la plaine, à peu près 2 sur 3.

L'auteur consacrant un chapitre spécial à l'étude des conditions hygiéniques dans lesquelles se trouve Alger, indique quelques réformes sanitaires à y introduire, et termine par la conclusion suivante : Alger est l'une des villes les plus saines que nous connaissons; nous doutons qu'il y ait en France une ville qui remplisse des conditions plus favorables sous le rapport des lieux, de l'air et des eaux.

Digitized by Google

Le Sahel consiste en un massif de collines placées entre la mer et la plaine de la Mitidja. Les villages du Sahel les moins élevés et les plus rapprochés de la plaine, étant plus exposés à l'influence des miasmes marécageux qui s'en exhalent, sont les plus maltraités par les maladies, et en particulier par les fièvres intermittentes. La source du mal est donc dans la plaine, c'est là qu'il faut l'attaquer.

L'avenir agricole de l'Algérie repose en grande partie sur la culture des plaines, et en particulier sur celle de la Mitidja. Dans ces plaines, d'une admirable fertilité, sont dispersés irrégulièrement des marais d'où s'exhalent des miasmes qui nous ont été bien plus funestes que le fer des tribus arabes.

Nous ne pourrons songer à une organisation sérieuse et durable des travaux agricoles qu'après avoir détruit ces foyers d'infection. Le docteur Trolliet a pu constater que sur 1800 colons européens qui ont habité la Mitidja, plus de 1200 ont été atteints de fièvres intermittentes, dont un grand nombre présentait le caractère pernicieux. C'est donc sur cette cause sans cesse renaissante de dépopulation que doit se fixer toute la sollicitude du gouvernement.

Après des considérations pleines d'intérêt sur la nature des miasmes paludéens, le docteur Trolliet développe un projet d'assainissement et de desséchement des marais qui nous a paru supérieur à tous ceux proposés jusqu'à ce jour, et que nous croyons appeler à produire d'immenses résultats.

Les observations médicales consignées dans l'ouvrage du docteur Trolliet ont été faites sur les Européens et les indigènes. Il a étudié avec soin et comparé les effets produits par le climat de l'Algérie sur tous ces hommes de nations et de races si diverses.

Abordant ensuite l'importante question de l'acclimatement, l'auteur distingue soigneusement l'action du climat proprement dit de celle des miasmes. Les conditions topographiques de l'Algérie sont telles qu'au point de vue de la température seulement, les Européens peuvent facilement s'y acclimater; l'auteur indique les précautions à prendre et les moyens hygiéniques à mettre en usage pour arriver à ce résultat, et ne craint pas d'avancer qu'abstraction faite des miasmes, l'Algérie est une des contrées les plus salubres du globe.

Si l'on se fait au climat, ajoute l'auteur, il est impossible de s'accoutumer à l'action des miasmes; on n'en a pas le temps; on est saisi aussitôt qu'on s'y expose. Détruire les foyers d'où s'exhalent ces germes de maladie et de mort, tel est le *delenda carthago* du docteur Trolliet, et nous ne doutons pas que par l'autorité de son nom, de sa science et des services qu'il a rendus, il ne contribue puissamment à la réalisation de cette œuvre de haute philanthropie et de sage administration, à laquelle est attaché l'avenir tout à la fois politique, commercial et agricole de notre colonie africaine.

Dr P. Brun.

Digitized by Google

PREMIERS ESSAIS

DES BATEAUX A VAPEUR

A LYON.

Le premier essai du bateau à vapeur a été fait à Lyon, il y a près de soixante ans.

M. le marquis de Jouffroy, né dans la Franche-Comté, avait étudié avec soin, à Paris, en 1773, la fameuse machine à vapeur, dite Pompe à feu de Chaillot. Plein de génie pour la mécanique, ayant recueilli de grandes notions sur les galères à rames, il pensa que le nouveau moteur pouvait s'appliquer à la navigation, et il en développa l'idée devant les frères Périer eux-mêmes, fondateurs de la pompe à feu, et devant plusieurs personnes versées dans les sciences et dans les arts. L'assemblée embrassa cette conception avec ardeur ;

Digitized by Google

mais on se divisa sur le mode de mécanisme qu'il faudrait adopter et surtout sur la base des calculs à vaincre et de la force motrice à employer. Un des frères Périer fit, de son côté, des essais infructueux. Mais Jouffroy, à cent lieues de Paris, au milieu d'obstacles de tout genre, sans autre secours qu'un chaudronnier de village, parvint, en juin et juillet 1776, à faire naviguer un bateau à vapeur sur le Doubs. Ce premier bateau avait quarante pieds de long sur six de large. Tous les détails du mécanisme sont connus et ont été décrits. Ce résultat primitif, malgré son heureux succès, ne valut au marquis de Jouffroy que la dénomination de *Jouffroy-la-Pompe*; tant l'esprit dénigrant et dépréciateur est prompt à s'élever en France! tant la niaiserie s'y hâte d'employer gauchement l'arme du ridicule! Jouffroy ne se découragea point. Il corrigea les imperfections de son mécanisme, et, à force de soins, de travaux et de génie, il parvint à construire un pyroscaphe, d'une grande dimension, en état de fonctionner. Sa longueur allait à cent quarante pieds, sa largeur à quatorze. Les roues avaient quatorze pieds de diamètre, les aubes étaient de six pieds de longueur et plongeaient à deux pieds dans la rivière. Le tirant d'eau du pyroscaphe était de trois pieds, le poids total de trois cent vingt sept milliers, savoir : vingt-sept pour le navire même, trois cents de charge. Cet énorme bateau manœuvra pourtant à diverses reprises : il remonta de Lyon à l'Ile-Barbe la courant de la Saône en juillet 1783, en présence d'une foule innombrable de témoins, parmi lesquels étaient des académiciens de Lyon. Procès-verbal de la réussite fut dressé par ces derniers. C'est ce que rappelle M. Parisot, auquel nous empruntons ces détails, dans un article du tome 68e de la *Biographie universelle*. Rédigé ou non

Digitized by Google

par des académiciens, mais signé par eux, le procès-verbal de l'expérience constatée fut déposé dans l'étude du notaire Baraud, dont les minutes existent entre les mains de M. Michoud. Ce procès-verbal, dont j'ai recueilli copie par les soins obligeants de MM. Bruyn et Michoud, modifie une des assertions de la notice biographique. Le bateau remonta la Saône pendant un quart d'heure, et des contemporains m'ont assuré qu'il s'arrêta vers la maison Deschamps, à Serin. Voici, au surplus, le procès-verbal notarié :

« Par devant, etc.

« Furent présents : M. Laurent Basset, chevalier, ancien conseiller à la cour des monnaies, sénéchaussée et présidial de Lyon, lieutenant-général de ladite ville, M l'abbé Mongez, chevalier et historiographe de la ville de. Lyon, de l'Académie des sciences de ladite ville; M. Antoine-François Delandine, avocat au parlement, de l'Académie des sciences de Lyon, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, associé de celles de Dijon et de Villefranche; M. Charles-Joseph Mathon (1), chevalier, seigneur de la Cour et autres lieux, des Académies de Lyon, Villefranche; etc.; M. Claude-Antoine Roux, professeur d'éloquence, ci-devant professeur de physique et de mathématiques au collége royal dauphin de Grenoble, de l'Académie des sciences de Lyon; M. Gabriel-Etienne Lecamus, avocat au parlement, des académies de Lyon et de Dijon, correspondant de la société royale de Montpellier, et receveur des gabelles à Lyon; M. Jean-Baptiste Gallicis, curé de la paroisse

(1) M. Boucharlat a donné le portrait de cet académicien à l'Académie de Lyon.

Digitized by Google

de Vaise, un des faubourgs de cette ville, et M. Jean-Baptiste Gallicis, vicaire de ladite paroisse, tous demeurant à Lyon;

« Lesquels ont certifié et attesté que M. Claude-François Dorothée, comte de Jouffroy d'Albans, les ayant invités, le 15 du mois de juillet dernier, à être présents à l'essai qu'il se proposait, de faire remonter un bateau long de *cent trente pieds*, et de quatorze de largeur, tirant trois pieds d'eau, ce qui suppose un poids de *trois cent vingt-sept mille livres* contre le cours d'eau de la Saône, qui pour lors était au-dessus des moyennes eaux, M. de Jouffroy remonta, en effet, sans le secours d'aucune force animale, et *par l'effet seul de la pompe à feu*, pendant un quart d'heure environ; après quoi, M. de Jouffroy mit fin à son expérience.

« De laquelle attestation lesdits sieurs comparants ont requis le présent acte qui leur a été octroyé pas lesdits notaires, pour servir et valoir ce que de raison.

« Fait et passé en l'étude, l'an mil sept cent quatre-vingt trois, le dix-neuf août avant midi, et ont signé.

« Ainsi signé : Basset, Mongez, Gallicis, prieur, curé de Saint-Pierre de Vaise, Delandine, Mathon de la Cour, l'abbé Roux, Lecamus, et les notaires Devilliers et Baraud. »

Contrôlé à Lyon, le 1er septembre 1783. Reçu soixante-quinze centimes. Signé, Morin.

De nos jours, après un succès si incontestable, l'admirable découverte aurait été exploitée. On aurait aisément réuni par actions les capitaux nécessaires à l'entreprise. Hélas! on trouve tant d'actionnaires pour des succès moins certains. Alors l'idée d'une association ne se présenta même pas. M. de Jouffroy demanda au gouvernement un

Digitized by Google

privilége de trente ans. Le ministre français, M. de Calonne, léger et frivole comme d'usage, consulta l'Académie des Sciences, qui, pour ne pas se compromettre, ne voulut point se prononcer, et le ministère répondit à l'inventeur du premier pyroscaphe qui ait remonté les rivières, qu'on lui accordait un privilége de quinze ans, s'il réussissait à faire remonter sur la Seine, l'espace de quelques lieues, un bateau chargé de cent cinquante mille mètres, et si le succès de cette épreuve était constaté à Paris. Jouffroy, anéanti par cette décision et dépourvu de capitaux, refusa de porter son invention en Angleterre, où Wast et Wast Brough venaient de faire subir à la pompe à feu les changements qui en ont fait la machine à vapeur. La révolution arrive; le marquis ou le comte de Jouffroy émigre et ne revient qu'au bout de dix ans. Alors Desblanc et Fulton s'occupaient, l'un à Trévoux, l'autre à Paris, de réaliser la navigation à vapeur; le premier devait ne pas réussir, parce qu'il opérait sur des bases fausses et qu'il ne copiait personne; et Fulton reproduisait en grand le modèle de Jouffroy. Desblanc entama dans les feuilles publiques une polémique contre son rival, en réclamant la priorité de l'invention. L'ingénieur américain répondit en substance, non sans une dédaigneuse ironie, dit M. Parisot : « Que M. Desblanc se rassure? Est-ce d'exploitation de sucre qu'il est question? Je ne ferai point concurrence en Europe, ce n'est pas sur les ruisseaux de France, c'est sur les grandes rivières de mon pays que j'exécuterai ma navigation. Est-ce d'invention qu'il s'agit? Ni M. Desblanc, ni moi, n'imaginons le pyroscaphe. Si cette gloire appartient à quelqu'un, elle est à l'auteur de l'expérience de Lyon, des expériences faites en 1783 sur la Saône. »

Digitized by Google

Voilà donc un aveu formel et précieux qu'il importe de recueillir et de fixer. J'ai voulu ajouter, s'il était possible, quelques détails à l'authenticité de ces faits, en consultant avec soin les archives de la mairie et de la préfecture, qui ne m'ont pas offert la moindre trace d'un fait public si important. Je pensais être plus heureux dans les archives de l'Académie, dont les membres avaient eux-mêmes dressé le procès-verbal des expériences de M. le marquis de Jouffroy. Mais, à mon grand étonnement, j'ai eu la contrariété et le regret de ne trouver aucun indice de cette dernière opération, ni de l'innovation qui en a été l'objet. Les procès-verbaux des mois de juin, juillet, août et septembre 1783, rédigés alternativement par MM. Bory et de la Tourette, secrétaires en exercice, n'en font aucune mention. M. Collomb, professeur au collège de chirurgie, directeur de l'Académie, n'en parle pas non plus dans le compte-rendu des travaux de la compagnie, qu'il présenta dans l'assemblée publique du 2 décembre de la même année. Cet oubli prouve seulement combien il importe que les compte-rendus des corps savants, ne laissent échapper aucun détail, aucun document sur leurs travaux, qui peuvent avoir toujours un intérêt plus ou moins vif, plus ou moins présent, et plus ou moins réel pour l'avenir. Les expériences du pyroscaphe, dirigées par M. de Jouffroy, hors du sein de l'Académie, pouvaient, à la rigueur, se dérober à l'analyse des procès-verbaux; mais puisqu'elles avaient été constatées par des académiciens, elles ne devaient pas être négligées dans le rapport général du directeur ou président

Il faut bien se garder de rien conclure de cette omission, contre la priorité d'invention justement attribuée à M. de Jouffroy. Tous les titres authentiques de cette prio-

Digitized by Google

rité sont rappelés dans la notice biographique publiée par M. Parisot, dans une brochure de M. Achille de Jouffroy, fils de l'inventeur (Paris 1839), dans les pièces justificatives annexées à cet ouvrage. M. Warden, dans un article que contient la *Biographie universelle*, sur Robert Fulton, reconnaît aussi que le marquis de Jouffroy avait fait sur la Saône, à Lyon, de nombreuses expériences avec un bateau de 150 tonneaux, dont la pompe à feu était l'unique moteur et que la Révolution seule l'empêcha de poursuivre le privilége exclusif qu'il sollicitait. Enfin, M. Arago a fait imprimer dans l'Annuaire du Bureau des Longitudes pour 1829, un mémoire dans lequel il proclame lui-même les droits de l'inventeur français, « comme si, par l'organe de son savant sécrétaire, l'Académie des Sciences eût voulu réparer l'iniquité impolitique qu'elle avait commise, il y a un demi siècle. » Un extrait de la dissertation de M. Arago ne sera pas déplacé ici.

« M. Périer est le premier qui ait construit un bateau à vapeur, en 1775. Un voyage de M. Ducret, imprimé en 1777, renferme la discussion des expériences auxquelles cet ingénieur avait assisté ; leur date est ainsi constatée authentiquement. Des essais sur une plus grande échelle furent faits en 1778, à Baume-les-Dames, par M. de Jouffroy. En 1781 (il y a sans doute erreur dans cette date, c'est en 1783), M. de Jouffroy, passant de l'expérience à l'exécution, établit sur la Saône, à Lyon, un grand bateau à vapeur qui n'avait pas moins de quarante-six mètres de long, et de quatre mètres cinq centimètres de large. Le ministère d'alors adressa à l'Académie des sciences, en 1783, le procès-verbal des résultats favorables donnés par ce bateau, dans la vue de décider si M. de Jouffroy avait droit au privilége exclusif qu'il réclamait. MM. Borde

Digitized by Google

et Perier furent nommés commissaires. Le bateau essayé à Lyon renfermait deux machines à feu distinctes. »

Beaucoup d'entre nous se rappellent que, peu d'années après la Restauration, M. de Jouffroy a fait de nouvelles expériences et a rendu la ville de Lyon encore une fois témoin des manœuvres de son bateau, depuis Vaise jusqu'à l'Ile-Barbe, et depuis l'Ile-Barbe jusqu'au pont d'Ainay, soit en descendant, soit en remontant les ponts placés dans cet intervalle; et enfin par deux voyages de Lyon à Châlon, avec des eaux assez fortes pour convaincre de la puissance dont il disposait, ayant employé trente heures pour remonter de Lyon à Châlon, et quatorze pour en revenir, traversées qui se font de nos jours avec plus de rapidité encore.

M. de Jouffroy proposa alors de former, pour la navigation sur la Saône, une société composée de 200 actions de mille francs. Le prospectus de ce projet, rappelant ces circonstances de notoriété publique, fut livré à l'impression : il en existe des exemplaires. L'acte de société fut déposé chez Me Faripe, notaire, dont les minutes sont actuellement entre les mains de M. Hodieu. Mais l'association ne put pas se réaliser et précéder celles qui ont obtenu depuis de si grands succès, et dont la concurrence seule atténue les bénéfices.

Quoiqu'il en soit, des résultats actuels de l'invention des bateaux à vapeur, elle n'est due ni aux Anglais, ni aux Américains. Robert Fulton a bien pu se laisser donner, mais il n'a jamais osé prendre le titre de créateur du pyroscaphe, même dans l'ouvrage qu'il a publié sur le *steam-boat*, ou bateau à vapeur, et sur la frégate à vapeur, qui n'est que le développement du bateau. Dans un procès qu'il eut en son propre pays à l'occasion des *steam-boats*

Digitized by Google

semblables aux siens, établis sur les mêmes rivières où il devait avoir le privilége exclusif de cette entreprise, l'avocat de sa partie adverse lui contesta les droits à l'immortelle découverte. S'il n'est pas l'inventeur, il a su lever les difficultés qui, jusqu'alors, s'étaient opposées à l'exécution et il a réalisé un véhicule nouveau, qui se multiplie et se perfectionne de jour en jour, et qui donnera aux relations commerciales une activité incessante et infinie.

Mais le véritable inventeur est bien M. le marquis Claude-François-Dorothée Jouffroy d'Albans, qui, entravé par les circonstances, par les refus ministériels et par les embarras pécuniaires, n'a pu, dès le principe, donner à son invention tous les développements, toute l'application desirables. C'est bien lui qui a fourni les premiers instruments de l'un des plus beaux triomphes de l'homme sur les éléments; c'est à son nom qu'il est juste d'en rapporter la gloire. Il ne faut pas que les Français se laissent toujours dépouiller de la priorité de leurs conceptions immortelles; et pourquoi abandonnerions-nous à l'Amérique ou à l'Angleterre le mérite d'un grand bienfait social, le mérite de cette découverte de la science qui ne connait ni limites dans le temps, ni bornes dans l'espoir, ni obstacles dans les tempêtes, que les peuples s'approprient à l'envi, que l'humanité tout entière accepte avec amour, et qui pourrait bien un jour, au grand détriment de l'Angleterre, faire mentir ce vieil axiôme géographique :

Penitus toto divites orbe Britannos?

DUMAS.

Digitized by Google

Anciennes Institutions religieuses de Lyon.

III.

LE COUVENT DE LA DÉSERTE.

Un intérêt de curiosité se rattache à tous les monuments d'une ville, alors même qu'ils ne sont plus, et l'on aime à savoir ce qu'ils furent. L'abbaye de la Déserte, sur l'histoire de laquelle nous allons donner quelques pages, n'a presque pas été mentionnée par nos historiens de Lyon; si peu de valeur que puissent avoir les documents qui vont suivre, nous n'hésitons pas à les consigner ici. Pour les premiers temps, nous avons trouvé un petit nombre de dates dans un manuscrit provenant du monastère de la Déserte, et qui se trouve aux archives de la Préfecture (1).

(1) *Inventaire général et raisonné des titres et papiers de l'abbaye royale de*

Digitized by Google

Ce manuscrit, très insignifiant d'ailleurs, et très vide, nous montre à peu près en quelle année fut établi le couvent de la Déserte, appelé ainsi à cause de l'isolement du lieu. Voici donc ce que nous rencontrons d'abord de fondamental.

1296. Le samedi après l'octave de la Résurrection, l'an **1296**, Blanche de Châlon, dame de Belleville, acquiert une maison et un tènement situés au Portail-Neuf, et appelés la *Déserte*; plus une vigne, au-delà du tènement appelé la Porte-de-St-Paul; plus des étangs, pêcheries, cours d'eaux, fontaines, terres, prés paquiers, saussaies et autres fonds adhérents audit tènement, le tout pour la somme de **400** livres.

En **1297**, quittance des lots et investison desdits fonds, passée à ladite dame, par l'archevêque et comtes de Lyon.

En novembre **1304**, affranchissement fait par le seigneur de Montluel, de six deniers de servis qui lui étaient dus sur la maison et curtil de la Déserte, et dépendances, que furent des enfants de Bernard Mallen.

La même année, cession, par le Chapitre de St-Paul, des droits qu'il avait sur une portion du tènement de la Déserte. Echanges entre ledit chapitre et la dame Blanche de Châlon.

1304. Donation par forme de fondation faite aux abbesses, religieuses et couvent de la Déserte, par Blanche de Châlon, dame de Belleville. Elle faisait cession d'un bien appelé la *Déserte*, des maisons et autres possessions qu'elle y avait, bois, vignes, rentes, cens et servis ; soit le conquerrement qu'elle avait dans la paroisse de Saint Marcel-en-Bresse et dans celle de Pérouge, proche Glarens ; soit le sens et servis qu'elle avait sur des maisons situées à Lyon, rue de l'Herberie et d'Ecorche-Bœuf. En date des ides de janvier **1304**.

11 juin 1364. — Donation par Guillaume, archevêque de Lyon, consistant en six florins de pension ou rente, pour un anniversaire

la Déserte de Lyon, fait par sieur Joseph Batteney, archiviste et commissaire en droits seigneuriaux, à la réquisition de dame Claudine-Constance de Moyria de Châtillon, abbesse de ladite abbaye, en l'année **1754** (petit in-f°).

Digitized by Google

le jour de son obit, imposée sur sa Maison Rouge et jardin attenant à l'abbaye, et située au bourg du château de Pierre Scise, proche la maison de la Chanal.

15 juillet 1450. — Par ordre d'Amédée de Talaru, archevêque de Lyon, paiement de ladite pension par Benoît de la Chanal, notaire.

4 avril 1545. — Fondation d'un *salve* et autres prières dans l'église de la Déserte, par Benoît Desgoutes, habitué en l'église de Lyon.

Juin 1659. — Lettres patentes de Louis XIV, qui accorde à l'abbaye de la Déserte la quantité de six minots de sel, chacun an, à perpétuité, à prendre dans le grenier à sel de la ville de Lyon, lequel octroi avait déjà été fait par la reine mère dudit roi, et à la charge de faire dire annuellement une grande messe dans l'église de l'Abbaye, enregistrées au bureau des finances de la généralité de Lyon, le 19 octobre 1661.

Bulles du pape Boniface, par lesquelles il exempte l'abbaye de la Déserte des dîmes, tailles, péages et autres exactions, données à Avignon le 7 des nones de juillet, deuxième année de son pontificat.

1619. — Investison faite par l'abbaye, en faveur de Jean Dubois, de la maison et tènement de la Claire. — Reconnaissance passée par J.-B. Dubois du tènement de pierre et bois faisant partie du tènement de la Claire, sous le servis de trois bichets et trois coupons froment. Du 2 septembre 1659.

Le monastère de la Déserte fut réformé, au commencement du XVIIe siècle, par une Abbesse dans l'*oraison funèbre* de laquelle nous pouvons heureusement puiser quelques détails utiles à recueillir.

Marguerite de Quibly était née à Lyon, en 1593, d'un père florentin. Lorsque Zanobe de Quibly contracta, dans notre ville, un mariage qui le liait aux premières familles de Lyon, il n'y était établi que depuis trois jours : il fallait donc que sa naissance et son nom fussent à l'avance bien connus. Nery de Torveon, par les alliances de sa maison et par celles de Catherine de Chaponay, son épouse, tenait à une des plus nobles familles du royaume. Les lettres-patentes du 22 octobre 1555 l'élevèrent, en sa trente-

Digitized by Google

sixième année, à la dignité de lieutenant du roi, au gouvernement de la ville de Lyon, et du pays du Lyonnais, Forez et Beaujolais. Cette province, plus que nulle autre, avait besoin d'un homme de conseil et d'exécution, non seulement parce qu'elle était la plus exposée, mais encore parce que le maréchal de Saint-André, qui était gouverneur, se trouvait retenu dans les armées par ses emplois. Nery de Torveon gouverna donc en chef, et fut honoré des plus importantes missions de l'état sous Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Ce fut à Zanobe de Quibly qu'il donna en mariage Sibylle de Torvéon, sa fille (1); voilà comment Mlle de Quibly se trouvait être la nièce de Mme de Chaponay, abbesse avant elle du monastère de la Déserte.

A l'époque où Mme de Quibly devint abbesse de la Déserte, les voûtes de l'ancienne église étaient crevées, le vieux bâtiment n'offrait rien d'habitable ; les rentes, les fonds, les droits de l'abbaye étaient perdus. Quant au spirituel, nous apprenons d'une bulle d'Urbain VIII (2) qu'il ne paraissait en rien que les Dames de la Déserte eussent jamais vécu sous des règles approuvées dans l'Eglise, ni qu'on y eût été en communauté dans leur monastère, ni qu'on y eût gardé quelque espèce de clôture. Le vêtement que portaient ces Dames ne les distinguait pas des femmes du siècle ; on ne savait si elles étaient Religieuses ou non, puisque leur manière de vivre tenait plus de la congrégation séculière que du monastère. Tout ce que les Dames avaient d'observances consistait à se trouver dans l'église quand bon leur semblait, et sans y être séparées du peuple,

(1) Zanobe de Quibly avait composé douze volumes d'œuvres diverses, mais il n'en publia rien.

(2) Exponi nobis nuper fecerunt dilectæ in Christo filiæ, Abbatissa et moniales monasterii monialium Beatæ Mariæ *de la Déserte* nuncupatæ, Lugdunensis, quod licet ex antiqua traditione conjiciatur monasterium hujusmodi sub regula et instituto sancti Francisci fundatum extitisse ; nulla tamen ab immemoriali tempore certa in eodem monasterio regula, nec vita communis, neque etiam clausura observata fuerit ; immo ipsæ moniales nigro ac fere sæculari habitu usæ sunt, et ad formam potius Congregationis, quam conventus hactenus, etc. Romæ, 18 jan. ann. 1625.

Digitized by Google

puis à y chanter ce qu'elles voulaient de l'Office canonial (1); pleine et entière liberté dans les rapports du dedans et les relations extérieures.

Mlle Marguerite de Quibly était entrée au monastère de la Déserte, à l'âge de dix ans ; cette jeune enfant qui était appelée à lui rendre quelque lustre, s'efforça de prévenir les années par le mérite de ses actions (2). Le roi lui donna bientôt le brevet de Coadjutrice, et le pape Urbain VIII, accordant une bulle à une jeune fille de dix-sept ans, montrait assez qu'elle était digne d'être abbesse, à un âge où d'autres sont à peine en état, suivant les canons, d'être admises à la profession religieuse. On se loua vivement de ce choix, et Mme Guyonne de Chaponay, alors abbesse de la Déserte, se déchargea sur sa nièce de toutes les charges du monastère. Après l'avoir eue sept ans pour coadjutrice, Mme de Chaponay mourut, laissant à Mme de Quibly le gouvernement d'une maison que celle-ci prit à l'âge de vingt-quatre ans, et dirigea pendant cinquante-huit autres. Son premier soin fut de réparer l'église, et de former le plan d'un nouveau monastère qu'elle fit élever avec promptitude. Quand elle fut parvenue à réunir autour d'elle toutes ses Religieuses, elle leur persuada peu à peu de se mettre en Communauté. Le monastère avait perdu presque tous ses biens, et l'on pensait que la plupart des parents qui donnaient à leurs filles de quoi s'entretenir, ne le feraient plus quand ils sauraient qu'elles vivaient en commun. Mme de Quibly ne s'arrêta pas à ces objections, et sut inspirer aux Religieuses une telle confiance, que toutes signèrent l'établissement de la Communauté le 6 août 1623.

Une lettre de Mgr. de Marquemont, écrite de Rome, le 2 juin 1625, attestait que Mme de Quibly consulta de sages directeurs pour l'entière réforme de son monastère, et que, pendant deux ans, les Pères Spirituels n'avaient rien oublié de ce qui pouvait disposer les Religieuses de la Déserte à adopter la clôture. Il y eut de vives

(1) Le P. Polla, *Or. fun.* de Mme Marguerite de Quibly, abbesse de la Déserte, pag. 8.

(2) Moribus antiquare dies, prævenire tempora meritis, et quod deest ætati, virtutibus compensare. Saint Bernard, Épitre XLI.

Digitized by Google

résistances quand la digne abbesse eut fait poser des grilles à un parloir, et, parmi les sœurs les plus récalcitrantes, il s'en trouva une qui eut le dessein de la brûler toute vive ; mais cette infortunée, continuant le cours de ses aberrations, se rendit à Genève, où elle fit, en plein Consistoire, une double apostasie.

Mme de Quibly, en peu d'années, refit donc l'église, bâtit la maison de l'aumônier, les deux sacristies, les deux chœurs et tout le monastère, établit la Communauté et la pourvut de tout ; introduisit la clôture, déterra heureusement la plupart des anciens titres de son abbaye, rentra dans les biens qui avaient été usurpés sur son monastère pendant les troubles de la Réforme, en rétablit les droits, en répara les brêches, et parvint à y loger commodément environ quatre-vingt Religieuses, qui étaient entretenues avec les rentes sûres de la maison, qu'elle plaça ensuite sous la règle de saint Benoit. Elle était auparavant sous celle de sainte Claire.

Cela fait, Mme de Quibly rédigea, pour son monastère, un corps de *Constitutions* (1) et un *Directoire*, qui étaient remplis de la sagesse du grand législateur qu'on adoptait pour patron. Elle fut puissamment aidée, dans toutes ses réformes, par le P. Henri Alby, de la Société des Jésuites.

Quand la peste vint éprouver Lyon, en 1628 et 1629, elle n'épargna pas la Déserte. Mme de Quibly occupa dignement alors sa place d'honneur, et se prodigua pour secourir celles de ses Religieuses qui tombèrent malades. Mais le fléau croissant toujours, elle demanda à M. de Terreneuve, son beau-frère, une maison de campagne où elle les conduisit ; il n'en resta que cinq au monastère.

A mesure que la maison de la Déserte gagnait en dignité et en vertu, elle arrivait à obtenir la confiance du dehors. Beaucoup de jeunes demoiselles des provinces voisines furent confiées aux Religieuses de ce monastère. Le cardinal Alphonse de Richelieu,

(1) *Statuts et Constitution sur la Reigle du glorieux Père saint Benoit, pour le monastère royal de Notre-Dame de la Déserte de Lyon*, Sec. édit , Lyon, Vincent de Cœursillis, 1641, in-12 de 382 p. La bulle d'Urbain VIII se trouve en tête de ce volume.

Digitized by Google

cherchant quelqu'un pour mettre dans le Prieuré de Blie, récemment établi à Lyon, tout le bon ordre qu'il desirait voir, songea à l'abbesse de la Déserte, et il eut à s'applaudir du bon choix, car elle fit un immense bien dans ce nouveau Prieuré, et y mit en vigueur les sages réglements de la Déserte.

On pensa que son apparition dans l'abbaye des Dames de St-Andoche, en Bourgogne, serait d'un merveilleux effet, puisqu'elle avait à un haut degré ce don de la réforme, mais le cardinal de Lyon s'opposa à ce que Mme de Quibly sortît de son diocèse, car il voyait une perte dans l'absence de l'abbesse, quand même le voyage devait être assez court. Le roi envoya ses ordres et le voyage se fit.

Bientôt, Mme Louise, douairière de Polignac, baronne de Drugeanes de Saint-Martin, voulant fonder à Auzon, en Auvergne, une abbaye de filles, sous le titre de *Notre-Dame des Bénédictions*, demanda l'abbesse de la Déserte. Celle-ci se rendit au nouveau monastère avec quelques-unes de ses Religieuses, reçut les Prétendantes, y établit la règle de saint Benoît et les constitutions de l'abbaye de Lyon. Mais comme elle préférait le recueillement du cloître à cette vie active, elle borna là ses courses et ses fondations ou ses réformes, n'agissant plus que par des Religieuses de son monastère. Ainsi en fut-il pour l'abbaye des Dames de Saint-André de Vienne, pour celle de Saint-Césaire d'Arles, de Saint-Jean du Buix, près d'Aurillac, pour celle de Millaud et pour beaucoup d'autres abbayes ou prieurés. Ses conseils et sa prudence y produisirent des fruits abondants.

Mme de Quibly n'était qu'en sa vingt-neuvième année, lorsqu'elle fut honorée d'une des plus nobles et des plus saintes amitiés qu'il ait été possible d'avoir aux jours où elle vécut. L'évêque de Genève rencontra en elle de si rares dispositions pour tout ce que la grâce a de délicat et de fort, qu'il se fit un bonheur de lui enseigner les mystères les plus cachés de la vie dévote, et que ce grand pontife apprit de la jeune abbesse les plus grands secrets du réglement et de la conduite des monastères. Il faut ajouter que cet illustre maître de la perfection chrétienne, le bienheureux Père des Dames de la Visitation, conférait de l'économie, des institu-

Digitized by Google

tions, des observances de son Ordre avec l'abbesse de la Déserte. Mme de Quibly reçut, de François de Sales mourant, la dernière lettre qu'il ait écrite en ce monde: c'était assez montrer quelle place il lui avait donnée dans son estime et dans sa sainte amitié.

Mme de Quibly gouverna ainsi le monastère de la Déserte jusqu'à l'âge de 82 ans; elle mourut saintement, le 12 juin 1675. Le P. Pierre Polla, de la Compagnie de Jésus, prononça, le 15 juillet de la même année, dans l'église du monastère, l'*Oraison funèbre* de la digne abbesse (1), que remplaça aussitôt sa nièce, appelée comme elle Marguerite de Quibly, et élevée dès son bas âge dans la maison qu'elle allait diriger.

L'*Oraison funèbre* de Marguerite de Quibly rappelle quelques traits de sa prudence et de sa bonté, qui sont bien propres à faire comprendre ce que valait l'abbesse réformatrice. Si quelqu'une de ses Religieuses lui manquait de respect: « Doucement, ma fille, lui disait l'abbesse; souvenez-vous de la place que je tiens, quelque indigne que j'en sois. » Cela se disait avec un certain air qui ne manquait jamais de ramener celle qui s'était égarée, et d'édifier les autres. Si on rapportait à l'abbesse quelques murmures, même violents, qui s'étaient élevés contre elle: « N'y a-t-il que cela, disait l'excellente Supérieure? c'est peu de chose; de pauvres Religieuses ainsi renfermées que nous sommes, n'ont rien de libre que la langue. Si donc cette langue échappe quelquefois un peu, faut-il d'abord la mettre en cause? Je sais que la sœur dont vous parlez est bonne; si elle s'est un peu oubliée, ce soir, dans son examen, faisant réflexion à ce qu'elle a dit, elle en demandera pardon à Dieu, en sera plus sainte, et ensuite plus aimable. »

Un archevêque de cette ville, Mgr. Charles de Miron, fut frappé d'apoplexie au monastère des Religieuses de la Deserte (2), le 6 août 1628.

Nous apprenons de J. de Bombourg qu'il y avait, à la Déserte,

(1) Cette *Oraison funèbre* s'imprima la même année, à Lyon, chez Jean Grégoire, petit in-8°, 172 pag.

(2) Ant. Boissieu, *Vie de la mère Jeanne-Marie Chézard de Matel*, pag. 99.

Digitized by Google

une Bénédiction des cinq pains et des deux poissons, ainsi qu'un saint Benoît et une sainte Scholastique, par Adrien d'Acier (1).

Là où s'élevait l'abbaye de la Déserte, on a ouvert une petite place carrée sur laquelle s'est tenu quelque temps un marché. La place de la Déserte a pris le nom de place Sathonay, qui est celui d'un ancien Maire de Lyon. Sur cette même place s'élève une statue de Jacquard, statue coulée en bronze cet ouvrage de Foyatier, mais si pauvre qu'il est destiné à être refondu. Quant à l'enclos du monastère, il est devenu le Jardin des Plantes. Ce furent l'historien Cochard et M. Paul Cayre qui obtinrent du gouvernement la double cession du couvent et de son enclos (2).

(1) Voir la *Revue du Lyonnais, ou nos Historiens du Lyonnais*, tome I.

(2) J. B. Dumas, *Eloge hist. de F.-N. Cochard*, pag. 15.

Digitized by Google

DE L'IDENTITÉ

DU PRINCIPE PHILOSOPHIQUE

ACCUSÉ DE PANTHÉISME,

AVEC

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA THÉOLOGIE

CHRÉTIENNE (1).

La doctrine de la divinité de la raison et de la participation de l'homme avec Dieu, voilà ce qui semble avoir surtout scandalisé les théologiens catholiques qui nous ont déclaré la guerre. Ils ne peuvent l'entendre sans frémir d'horreur, ils déclarent panthéiste et impie quiconque la soutient. Peut-être ne nous eussent-ils pas aussi sévèrement condamnés, s'ils avaient mieux su qu'en cela nous suivions les plus grands et les plus pieux métaphysiciens du XVIIe siècle, tels que Malebranche, Bossuet, Fénelon. Cependant, en vain leur avons-nous opposé ces autorités; ils ne les ont pas

(1) Cet article est un chapitre détaché à l'avance d'un nouvel ouvrage de M. Bouillier qui doit incessamment être publié à Paris, chez Joubert, sous ce titre : *De la Nature de la Raison impersonnelle.*

Digitized by Google

niées, il est vrai, ils ne les ont pas discutées, mais ils ne se sont pas rétractés et plus que jamais ils persistent à donner à nos principes et à nos paroles un sens qu'ils n'osent pas donner à des principes et à des paroles identiques qu'à chaque page on rencontre dans la *Recherche de la Vérité*, dans le *Traité de l'Existence de Dieu*, et dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même*. Cependant, à la rigueur, on comprend que des théologiens ignorent la philosophie de Malebranche, de Descartes et de Fénelon, on comprend qu'en ce point, comme en d'autres, ils puissent y trouver à reprendre, et, en conséquence, légitimement refuser leur approbation à une opinion qui s'appuierait uniquement sur leur autorité. Mais, en faveur de cette doctrine, nous pouvons produire d'autres témoignages dont l'autorité, reconnue par eux comme sacrée, devait leur interdire, à tout jamais, d'attaquer comme panthéiste et impie l'opinion de la divinité de la raison et de la participation de l'homme avec Dieu. Quels sont ces témoignages sacrés ? Ils sont inscrits dans la théologie chrétienne tout entière, ils se trouvent à chaque page des grands docteurs qui en ont posé les fondements. Saint Jean, saint Paul, saint Clément d'Alexandrie, saint Augustin ont hautement et clairement professé cette doctrine que chez nous on condamne. Tous ont été unanimes à enseigner qu'il y a une participation substantielle continue du créateur avec la créature, que l'homme existe non seulement par Dieu, mais en Dieu.

Je pourrais le prouver par une analyse des dogmes fondamentaux du christianisme, par l'interprétation de ses sacrements et de ses symboles, mais, sans nul doute, on contesterait la valeur de mes interprétations, j'aime donc mieux m'en tenir aux faits, c'est-à-dire me borner à citer des textes dont il sera plus difficile de contester le sens et l'autorité. Loin de moi la pensée de chercher à appuyer sur l'autorité une doctrine philosophique qui ne doit avoir d'autre point d'appui que la raison. Je ne commets point de prévarication philosophique, je ne change point de méthode, mais je ne puis résister au desir de confondre au nom de l'autorité des adversaires qui nous attaquent au nom de l'autorité.

Je commence ces citations par saint Jean, qui passe pour le plus profond des Evangélistes. J'ouvre son Evangile, et je lis cet admi-

Digitized by Google

rable début, que tout le monde connaît, et que l'Église répète continuellement en ses prières :

« In principio erat verbum et verbum erat apud Deum et Deus erat verbum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso factum est nihil quod factum est. In ipso vita erat et vita erat lux hominum, et lux in tenebris lucet et tenebræ eam non comprehenderunt.... Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. In mundo erat et mundus per ipsum factus est et mundus eum non cognovit. »

Ainsi, d'après saint Jean, le verbe ou la raison est consubstantielle à Dieu, elle existe en Dieu dès le commencement, par elle tout a été fait et sans elle rien n'a été fait. Mais cette raison qui est Dieu même, est aussi dans l'homme et dans le monde, car, dans les versets suivants, saint Jean ajoute qu'elle est la vie, la source de la vie, la lumière des hommes, la vraie lumière qui éclaire tout homme venant dans ce monde. Il dit encore qu'elle est dans ce monde et que le monde ne l'a pas connue. Donc, selon saint Jean, la raison ou le verbe consubstantiel en Dieu est notre raison, notre lumière, elle est dans le monde, elle est en nous. Est-il possible d'exprimer plus fortement la divinité de la raison, et la participation de l'homme avec Dieu? Dans sa première Epître, saint Jean exprime encore d'une autre manière la même vérité. C'est au signe de la charité, dit-il, que nous reconnaissons que Dieu est en nous et que nous sommes en lui. « In hoc cognoscimus quoniam in eo manemus et ipse in nobis quoniam de spiritu suo dedit nobis (cap. 4, v. 13). » Ce verset a frappé Spinosa et il l'a pris pour épigraphe du *Tractatus theologico-politicus*. Cette grande vérité a été exprimée avec non moins de force et de précision par l'apôtre saint Paul. Saint Paul, comme saint Jean, affirme que nous sommes en Dieu et que Dieu est en nous. Tout est de lui, tout est par lui, tout est en lui, dit-il dans son *Epître aux Romains* : « Quoniam ex ipso et per ipsum et in ipso sunt omnia (chap. XI, v. 36). Si nous sommes en Dieu, Dieu est en nous, saint Paul ne l'affirme pas moins expressément dans la péroraison de son admirable Discours aux Athéniens. Pour trouver Dieu,

Digitized by Google

nous n'avons pas besoin, dit-il, de l'aller chercher loin de nous, car il est au dedans de chacun de nous, car nous vivons, nous agissons, et nous sommes en lui, car, comme quelques-uns de vos poètes l'ont dit, nous sommes issus de lui « non longe est ab unoquoque nostrum, in ipso enim vivimus, movemur et sumus, sicut et quidam vestrorum poetarum dixerunt, ipsius enim et genus sumus (*Actes des Apôtres*, ch. XVII, v. 28).

Cette phrase de saint Paul est l'épigraphe de la *Recherche de la Vérité*. Sans cesse dans tous ses ouvrages, Malebranche la commente et en développe l'esprit, souvent il la cite comme dans le passage suivant : « Demeurons donc dans ce sentiment que Dieu est le monde intelligible ou le lien des esprits de même que le monde matériel est le lien des corps, que c'est de sa puissance qu'ils reçoivent toutes leurs modifications et que c'est dans sa sagesse qu'ils trouvent toutes leurs idées et que c'est par son amour qu'ils sont agités dans tous leurs mouvements réglés. Et parce que son amour et sa puissance ne sont que lui, croyons, avec saint Paul, qu'il n'est pas loin de nous, que c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être. « Non longe est ab unoquoque nostrum, in ipso enim vivimus, movemur et sumus. » (*Recherche de la Vérité*, liv. 3, ch. 7). Saint Clément d'Alexandrie est peut-être encore plus explicite que saint Jean et saint Paul sur l'identité de la raison qui éclaire l'homme avec le verbe, sur l'union intime et substantielle de l'homme avec Dieu, et il ne jugeait pas aussi sévèrement la philosophie, même la philosophie des païens, que nos théologiens modernes la philosophie de Descartes. Loin de condamner toute philosophie, il pensait que toute philosophie, la philosophie grecque et barbare, contenait une part immortelle de vérité puisée, non dans la mythologie de Bacchus, mais dans la connaissance du verbe éternel (1). Loin de jeter sur elle l'anathême, il la croyait utile à la religion. « Avant la venue du Christ, la philosophie était indispensable aux Grecs pour connaître la justice, aujourd'hui elle est utile pour la religion. Elle est une sorte de préparation à ceux qui arrivent à la

(1) *Strom*, liv. 1, p. 298, éd. de Paris. 1841.

Digitized by Google

foi par la démonstration (1). Par une ingénieuse et forte comparaison il exprime la présence du verbe: « De même que le soleil n'éclaire pas seulement le ciel et l'ensemble du monde, ne brille pas seulement sur la terre et sur la mer, mais par de petites fentes et de petites ouvertures fait pénétrer ses rayons jusque dans les plus obscurs réduits, de même le verbe est partout répandu et aperçoit jusqu'aux plus petites actions de la vie(2). Saint Clément ne craint pas même de dire que Dieu est tout et que l'homme est Dieu, comme dans le passage suivant : « Le vrai Dieu est à la fois juste et bon, le vrai Dieu, le Dieu un, étant à la fois toutes choses, et toutes choses étant en lui, parce qu'il est le vrai Dieu, le Dieu un (3).

Dans un autre passage non moins remarquable, après avoir dit que l'homme en qui le verbe habite est semblable à Dieu, après avoir approuvé en un certain sens cette pensée d'Héraclite que les dieux sont hommes et que les hommes sont dieux, il ajoute : « Dieu est dans l'homme et l'homme en Dieu, et le médiateur accomplit la volonté du père, car il est la raison commune de l'un et de l'autre(4).

Saint Augustin, comme saint Jean, saint Paul, saint Clément d'Alexandrie, est pénétré de cette même pensée de l'union intime de l'homme avec Dieu. Tous les ouvrages de saint Augustin sont remplis du sentiment de la communication intime et permanente du créateur avec la créature, de la présence de Dieu en nous et de notre existence au sein de Dieu. Continuellement il s'inspire de la maxime de saint Paul : « In Deo vivimus, movemur et sumus, » il la répète (5), il la commente, il la justifie.

Il raconte dans ses Confessions que, jeune encore, il s'était préoccupé de cette grande question des rapports de l'infini avec le fini, de Dieu avec l'homme. Il nous apprend même sous quelle vive

(1) Id., p. 182.

(2) Id., liv. 7, p. 711.

(3) *Pædag.* liv. 1, p. 127.

(4) Id., liv. 111, p. 225.

(5) Hoc ergo bonum (summum bonum) non longe positum est ab unoquoque nostrum, in illo enim vivimus, movemur et sumus.

De Trinitate, liv. XVIII, 5.

Digitized by Google

image il se représentait ce rapport dans un chapitre intitulé : *Du rapport du créateur et de la créature.*

« Feci unam massam grandem distinctam generibus corporum, creaturam tuam, sive quæ revera corpora erant, sive quæ ipse pro spiritibus finxeram. Et eam feci grandem non quantum erat, quod scire non poteram, sed quantum libuit undique versum sane finitam. Te autem, Domine, ex omni parte ambientem et penetrantem eam, sed usque quaque infinitum, tanquam si mare esset ubique, et undique per immensum infinitum solum mare, et haberet infra se spongiam quamlibet magnam, sed finitam tamen; plena esset undique spongia illa ex omni parte ex immenso mari : sic creaturam tuam finitam, te infinito plenam putabam, et dicebam ecce Deus et quæ creavit Deus. »

Ainsi, saint Augustin concevait la création comme pénétrée de toute part par Dieu, de même qu'un corps spongieux immense plongé dans l'Océan est de toute part imbibé des eaux de la mer. Si j'ai reproduit cette vive et originale image, sous laquelle, dans sa jeunesse, saint Augustin se représentait les rapports de Dieu avec le monde, c'est qu'il ne la désavoue nullement comme une des erreurs de sa jeunesse, c'est qu'elle montre à quel point il avait le sentiment de la participation de Dieu avec le monde. Il exprime ce même sentiment sans voile et sans allégorie en tant d'autres passages que nous sommes embarrassé de choisir. Au second chapitre du Ier livre des Confessions, il s'écrie, dans une invocation à Dieu. Non ergo essem Deus meus, non omnino essem, nisi esses in me: An potius non essem in te, ex quo omnia, per quem omnia, in quo omnia ? » Mon Dieu, si vous n'étiez en moi, je n'existerais pas, je ne serais qu'un néant, ou plutôt je ne serais pas, si je n'étais en toi, de qui toutes choses dérivent, en qui et par qui sont toutes choses. Ailleurs, il dit : Deus supra quem nihil, extra quem nihil, sine quo nihil, ultra quem nihil, Deus sub quo totum, cum quo totum, in quo totum, Deus a quo omnia, per quem omnia, in quo omnia. » (*De speculo*, tractatus 6, cap. 33). On peut multiplier les passages analogues dans lesquels revient cette formule expres-

Digitized by Google

sive : Deus a quo omnia, per quem omnia, in quo omnia. » Deus supra quem nihil, extra quem nihil, sine quo nihil est, Deus sub quo totum est, in quo totum est, cum quo totum est, dit-il encore dans les *Soliloques* (livr. I, 4).

Toute vérité, toute vie, toute sagesse, tout bonheur dérivent, selon lui, de la participation de l'homme avec Dieu. Telle est la pensée exprimée dans l'invocation par laquelle commencent les *Soliloques* : « Te invoco Deus veritas, in quo et a quo et per quem vera sunt, que vera sunt omnia. Deus sapientia, in quo et a quo et per quem sapiunt quæ sapiunt omnia. Deus, vera et summa vita, in quo et a quo et per quem vivunt quæ vere summeque vivunt omnia. Deus beatitudo, in quo et a quo et per quem beata sunt quæ beata sunt omnia (lib. 1-3).

Il professe, en outre, que Dieu est substantiellement répandu partout, en s'efforçant toutefois de l'expliquer de telle manière qu'on ne puisse pas en induire que Dieu est étendu et matériel, comme dans le passage suivant des questions diverses où il traite la question du lieu de la nature divine : « Deus non alicubi est. Quod enim est continetur loco, quod continetur loco, corpus est. Deus autem non est corpus. Non igitur alicubi est et tamen quia est et in loco non est, in illo sunt potius omnia quam ipse alicubi. Nec tamen ita in illo ut ipse sit locus. Locus enim in spatio quod longitudine et altitudine corporis occupatur. Nec Deus tale aliquid est. Et omnia igitur in ipso sunt et locus non est. » (*Quæst. div.*, 20).

Le néant des créatures comparées à Dieu, en qui réside toute réalité, est encore une des pensées que saint Augustin se plaît à développer. « Creatura autem ei collata quasi non est, et idcirco quasi falsitas ad veritatem est.... Si ei comparatur nihil esse probatur (*De cognitione veræ vitæ*, tract. 5, cap. 7). De tous les ouvrages de saint Augustin on peut tirer en abondance de pareilles citations. On en pourrait tirer de tous les grands docteurs du christianisme. Mais il nous suffit de ces citations et de l'autorité de saint Jean, de saint Paul, de saint Augustin pour montrer que la croyance à la participation substantielle de l'homme avec Dieu, croyance si fortement exprimée dans la formule : A quo et in quo

Digitized by Google

sunt omnia, est un des principes fondamentaux de la théologie chrétienne. Comment donc quelques théologiens du jour s'acharnent-ils à attaquer en nous et à accuser de panthéisme ce que précisément nous avons de commun avec saint Jean, avec saint Paul, avec saint Augustin, avec la théologie chrétienne tout entière? La tradition de cette grande vérité si fortement empreinte dans les premiers monuments du christianisme se serait-elle, plus tard, perdue dans l'Eglise? Les théologiens qui sont venus plus tard l'auraient-ils condamnée ou du moins abandonnée, auraient-ils substitué à la croyance à la participation de l'homme avec Dieu, la croyance à la séparation absolue du créateur et de la créature? Il n'en est rien. Cette même vérité est encore partout empreinte dans les formules consacrées, dans les prières, dans les rites les plus solennels de l'Eglise. Chaque jour elle répète encore que par Dieu et en Dieu sont toutes choses, que Jésus-Christ est dans son père et que nous sommes en Jésus-Christ (1). Mais, sans nous arrêter à des formules d'une importance secondaire, allons droit au but, à ce qu'il y a de plus solennel et de plus décisif. Assurément une des plus imposantes cérémonies du culte catholique est celle du sacre d'un évêque. Consacrer un évêque, c'est instituer un gardien de la foi, un chef de la parole. Aussi, avant de lui mettre la crosse en main, on l'interroge sévèrement sur sa foi et sur les points fondamentaux de la doctrine qu'il doit conserver dans toute sa pureté. Les questions et les réponses de cet examen sont déterminées et consacrées, et nul doute qu'elles ne renferment ce qu'il y a de plus profond et de plus pur dans la foi chrétienne. Or, voici la première demande que, dans ce formulaire, on adresse à l'évêque pour les choses qui concernent la foi.

« Credis secundum intelligentiam et capacitatem sensus tui sanctam trinitatem patrem et filium et spiritum sanctum, unum Deum omnipotentem, totamque in sancta trinitate Deitatem coessentialem, consubstantialem, coæternam et omnipotentem, unius voluntatis, potesta-

(1) In illo die vos cognoscetis quia ego sum in patre meo et vos in me et ego in vobis.

Digitized by Google

tis et majestatis creatorem omnium creaturarum *a quo omnia et in quo omnia quæ sunt in cœlo et in terra visibilia et invisibilia, corporalia et spiritualia*. A cette demande, l'évêque répond : Credo. Ainsi tout évêque est tenu de croire qu'en Dieu, créateur de toutes les créatures, existent et en conséquence sont contenues toutes les créatures, toutes choses sans exception, non seulement les invisibles, mais les visibles, non seulement les spirituelles, mais les corporelles. Qu'on remarque combien cette proposition est précise et explicite. Il n'y est pas dit seulement d'une manière vague que Dieu est partout, qu'il est en nous, que nous sommes en lui, de telle sorte qu'à la rigueur on puisse l'entendre d'une manière morale dans le sens d'une action toute spirituelle sur les cœurs et sur les intelligences. Toute équivoque est enlevée, puisqu'il est dit expressément qu'il s'agit non seulement des intelligences, mais aussi des corps, non seulement des choses spirituelles, mais aussi des choses matérielles. Ou ces formules sont des formules mortes et vides, de vaines paroles auxquelles celui qui interroge et celui qui répond s'accordent à ne donner aucun sens, ou elles signifient qu'il y a une participation substantielle de Dieu avec le monde, que nous sommes en Dieu et que Dieu est en nous, ou elles signifient enfin précisément ce que quelques évêques, oublieux sans doute du symbole de foi qu'ils ont juré, condamnent aujourd'hui dans notre enseignement et dans nos livres comme un exécrable panthéisme destructeur de toute religion et de toute morale. Rapprochez de cette phrase sacramentelle toutes les pensées, toutes les expressions qui sont aujourd'hui le sujet d'attaques si violentes contre l'école éclectique, et vous reconnaîtrez que les plus significatives et les plus hardies demeurent encore bien au dessous de la force, de l'énergie, de la précision avec laquelle la vérité de la participation substantielle de Dieu avec le monde est exprimée dans le texte officiel qui contient l'essence même de la foi catholique. Parmi toutes ces prétendues formules d'impiété et de panthéisme, j'ai beau chercher, je n'en trouve pas une seule sur laquelle le texte sacré ne l'emporte.

Il ne faut pas croire que cette doctrine soit une doctrine ésotérique tenue en réserve par l'Eglise pour les évêques et les prêtres. Elle l'enseigne dans son enseignement le plus humble comme dans

Digitized by Google

son enseignement le plus élevé. La forme seule change, mais le fond est le même. En effet, si j'ouvre le Catéchisme, à cette question : où est Dieu? je trouve cette réponse : Dieu est au ciel, sur la terre et en tous lieux. Or, dire que Dieu est partout ou bien que tout est en Dieu, c'est dire une seule et même chose. L'ubiquité de Dieu enferme sa participation avec toutes les créatures. Si Dieu est en tous lieux, s'il remplit tout l'espace infini, n'est-il pas évident que rien ne peut être en dehors de lui, que tout est nécessairement en lui et qu'il est nécessairement en tout. Ainsi le catéchisme à sa manière rend aussi hommage à cette grande et profonde vérité.

Par des textes dont l'autorité est irrécusable, je viens de prouver que la participation substantielle du Créateur avec les créatures, de l'infini avec le fini est un des principes fondamentaux de la théologie chrétienne. Il faut le répéter, ou saint Jean, saint Paul, saint Clément d'Alexandrie et presque tous les grands docteurs du christianisme ont méconnu la portée de leurs expressions et non pas bien su ce qu'ils voulaient dire, ou ils ont dit précisément ce que nous-mêmes avons voulu dire et signifier. On ne peut l'entendre d'une autre manière sans faire à la fois violence au sens et à la lettre, sans prendre la charge de changer l'interprétation de la plupart des Evangélistes et des Pères de l'Eglise, et des formules consacrées de la foi et du culte chrétien. Qu'enseigne l'école éclectique en général, et nous-même quels principes avons-nous développé dans ce livre? Il y a identité entre la raison qui nous éclaire et le verbe de Dieu, l'essence de la raison, c'est à dire de cette faculté par laquelle nous apercevons l'absolu ou l'infini, est l'essence de Dieu même présent en nous d'une manière substantielle en vertu de son infinité; en vertu de cette même infinité, Dieu est dans le monde, comme il est dans la conscience; il n'est pas tout entier dans son ouvrage, mais son ouvrage tout entier est en lui; il est distinct de la création, mais il n'en est pas séparé. Or, dans tous ces principes, il n'y a rien qui ne se trouve de la manière la plus explicite dans les plus pieux et les plus profonds docteurs de l'Eglise, il n'y a rien qui n'entre dans le symbole de la foi chrétienne, il n'y a rien que l'Église ne répète chaque jour dans son enseignement et dans ses prières, il n'y a rien enfin que chaque évêque n'ait juré de

Digitized by Google

croire. Dans ces autorités, il y a de quoi rassurer les consciences les plus scrupuleuses et les plus intimidées par le fantôme du panthéisme sans cesse évoqué devant elles. A quel point faut-il que nos adversaires aient perdu la tradition ou l'intelligence de ce qu'il y a de plus profond dans la théologie chrétienne pour ne plus voir, en cette doctrine, suivant leurs expressions consacrées, qu'un exécrable panthéisme destructeur de toute religion et de toute morale? Par quel étrange renversement des idées et des choses, l'impiété et l'irréligion consisteraient-elles aujourd'hui à voir dans tous les etres particuliers la continuelle intervention de Dieu, tandisque la piété et et la religion consisteraient sans doute à croire par opposition que Dieu est placé en dehors de l'homme qui, à partir du jour de la création, continuerait à exister sans lui et indépendamment de lui ?

Si, emportés par leur haine contre la philosophie, nos adversaires, malgré toutes ces autorités, persistent à voir le panthéisme dans la doctrine de la divinité de la raison et de la participation substantielle de Dieu avec le monde, nous ne pouvons exiger d'eux qu'ils changent d'opinion, mais, au nom de la logique, nous pouvons au moins les sommer de condamner cette même doctrine comme pernicieuse et impie partout où elle se rencontre. Nous avons, au nom de la logique, le droit de leur dire : Condamnez, anathématisez ces principes non seulement dans Bossuet, dans Malebranche, dans Fénelon, mais dans saint Jean, dans saint Paul, dans saint Augustin, dans la théologie chrétienne tout entière, et alors vous n'aurez pas raison davantage, mais du moins vous ferez preuve de conséquence d'esprit et d'impartialité, et vous éviterez cette contradiction ridicule de condamner ici ce que là vous adorez.

BOUILLIER.

Digitized by Google

Etudes d'économie politique.

VI.

NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE DE SUITE LE CHEMIN DE FER DE CHALONS A LYON.

Le Ministre des Travaux publics vient de présenter à la Chambre des Députés un projet de loi relatif à la construction d'une partie du chemin de fer de Paris à la Méditerranée. Le texte de ce projet n'est pas en rapport avec son titre : bien loin de proposer l'exécution immédiate du chemin de fer de Paris à la Méditerranée, il propose seulement de pourvoir à l'exécution du tronçon entre Paris et Chalons-sur-Saône, et il laisse dans une complète incertitude l'époque à laquelle sera exécutée la continuation de ce chemin de Chalons à Lyon.

Cet ajournement implicite d'un chemin de fer dont la

Digitized by Google

prompte exécution intéresse puissamment, non seulement la ville de Lyon, mais encore le pays tout entier, est un fait extrêmement grave dont il importe de rechercher les causes et de faire ressortir les conséquences.

Cette investigation doit être faite avec une attention calme et sérieuse. Pour arriver à un résultat exact, il faut examiner d'abord quels sont les besoins de la circulation, en France, et quels moyens peuvent le mieux pourvoir à ses besoins; il faut se rendre compte ensuite des rapports que la solution de ces questions préliminaires peut avoir avec les intérêts généraux du pays et avec les intérêts spéciaux de la ville de Lyon.

I.

La situation géographique de la France, la multiplicité et la richesse de ses produits, la haute intelligence et l'activité de sa population, favorisent puissamment les développements de son commerce et de ses industries. Cependant, ces développements seraient plus prompts et plus énergiques, si des voies de communication, mieux réparties et surtout moins coûteuses et plus rapides, complétaient les avantages dont la nature et ses propres efforts lui ont donné la possession.

Le mouvement commercial de la France ne se compose pas seulement de l'oscillation des échanges, ses bénéfices ne reposent pas uniquement sur la balance finale du roulement annuel des exportations et des importations; elle possède encore un autre élément de richesse et de revenus, c'est le commerce de transit.

La France se présente dans la grande configuration européenne comme un vaste entrepôt qui donne et reçoit conti-

Digitized by Google

nuellement. Les avantages de sa situation géographique sont exceptionnels : elle est assise entre deux mers ; ses rivages forment les ports naturels de l'Europe sur l'Océan et sur la Méditerranée; ils offrent presque partout, aux vaisseaux, des eaux profondes et des abris sûrs.

Il résulte de ce concours de dispositions favorables, que les marchandises et les voyageurs qui, de l'extrémité des mers, veulent aller dans le centre de l'Europe, sont amenés naturellement à prendre terre en France et à traverser ce pays pour se rendre à leur destination. On peut donc considérer les rivages français comme un immense débarcadère, et la France comme un caravansérail universel, comme une grande route européenne par lesquels hommes et choses communiquent de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suisse et de la Sardaigne avec les pays d'outre-mer.

Cet immense mouvement de transit dont la France est à la fois le théâtre et l'instrument, lui donne des bénéfices considérables.

Cette importante branche du commerce général, procure du travail à une partie de la population, non seulement d'une manière directe par le service actif nécessaire pour diriger et pour surveiller les transports, mais encore d'une manière indirecte pour la construction, l'entretien et le renouvellement du matériel que ces transports emploient. Les profits, produits par le transit, ne s'arrêtent pas aux bénéfices spécialement obtenus par le transport des hommes et des choses, ils s'étendent aussi aux produits naturels et manufacturés du pays. Il arrive fréquemment, en effet, que les destinataires des marchandises qui transitent par la France, sont excités, par les convenances naissant de l'occasion, à faire joindre à ces marchandises quelques produits français. Les grandes villes de commerce placées sur les parcours des lignes de transit, deviennent des entrepôts où les marchandises étrangères

Digitized by Google

accourent se mettre à la disposition, et, pour ainsi dire, sous la main des acheteurs établis au delà des frontières. Les propriétaires des marchandises ainsi vendues en font souvent revenir la contre-valeur en produits français ; le commerce du pays s'enrichit ainsi d'une nouvelle branche de revenus et augmente ses débouchés. Il arrive inévitablement d'ailleurs que le transit des personnes cause un accroissement temporaire de consommateurs, et favorise la vente des produits nationaux. Cette heureuse complication augmente infiniment et décuple peut-être les profits bruts que l'action intrinsèque du transit donne au pays.

La France doit donc faire tous ses efforts pour se maintenir en possession de cette branche de commerce. Il faut qu'elle étudie les besoins et les exigences auxquels il est de son intérêt de satisfaire, si elle veut conserver cette riche exploitation.

En fait de circulation, il est un principe qui tend à devenir de plus en plus la loi suprême du monde civilisé. *Voyager le plus vite et au plus bas prix possible,* telle est la double condition généralement exigée aujourd'hui par tous ceux qui ont besoin de calculer le prix du temps. C'est à cette exigence que la France doit pourvoir.

Le grand mouvement du transit se fait en France par une ligne centrale, à peu près unique, courant directement de Marseille, grande porte européenne sur la Méditerranée, au Hâvre, grande porte européenne sur l'Océan. C'est par ces deux points extrêmes qu'ont lieu tous les départs et toutes les arrivées. Sur la ligne qui les réunit viennent se rattacher des embranchements au moyen desquels les services que cette ligne est appelée à rendre se répartissent entre les diverses subdivisions du centre et du nord de l'Europe.

Cependant, les avantages dont la nature a doté cette grande voie de communication qui court de Marseille au

Digitized by Google

Hâvre, ne suffisent pas seuls pour conserver à la France le monopole du transit. Une ligne rivale, celle d'Anvers à Trieste, fait tous ses efforts pour attirer sur le sol allemand cette riche branche de commerce, et cherche à suppléer par les ressources de l'art aux désavantages relatifs que la nature lui a imposés. Déjà ces efforts obtiennent succès. Trieste, il y a quatre-vingts années, recevait à peine quelques chétives barques ; en 1827, ce port a reçu 2,906 navires ; en 1832, ce nombre s'élevait à 4,338. Ce mouvement a dû s'augmenter beaucoup depuis cette époque, si l'on en juge par le développement des affaires commerciales de Trieste avec l'étranger, développement qui, dans la seule année 1839, s'est accru de plus d'un cinquième comparativement avec l'année 1838. La citation suivante, extraite du remarquable ouvrage de M. Jules Julliany sur le commerce de Marseille, complétera la démonstration du danger que la concurrence de Trieste peut causer au commerce de transit exploité par la France.

« La France, dit cet auteur, devrait être pour le commerce de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Allemagne occidentale, le grand chemin de l'Espagne, de l'Italie, de l'Orient, de Constantinople, d'Alexandrie et de Smyrne. Cela devrait et pourrait être ; cela n'est pas.

« Il en est de même pour le transit de Marseille au nord. La France pourrait approvisionner en denrées d'outre-mer la Suisse et l'Allemagne. Le Rhône et le Rhin, adossés l'un à l'autre, coulant en ligne droite l'un au midi l'autre au nord, unis déjà par un canal, bientôt reliés par un chemin de fer, représentent dans le continent une grande tranchée le long de laquelle devrait s'opérer un transit immense. Cependant le transit par cette ligne unique et toute française reste stationnaire ; c'est celui de nos rivaux qui grandit. Des 60,000 balles de coton que reçoit annuellement la Suisse, 20,000 s'y rendent par Trieste, parce que, *dans l'état actuel de nos voies de*

Digitized by Google

communication, le long voyage de Trieste à Zurich et Bâle, offre souvent une économie sur la voie fluviale. De même, le commerce du littoral de l'Espagne passe en grande partie devant Marseille pour aller à Gènes, et l'on a vu des esprits-de-vin de la Catalogne arriver par cette direction à Genève, sur les bords même du Rhône.

« Les frais d'Alexandrie en Suisse par Trieste, présentent une économie de 5 à 6 francs par 100 kilog. sur la voie de Marseille. Liverpool expédie par le Rhin une forte partie des cotons d'Amérique qu'emploie la Suisse, et pourtant la situation de cette ville ne devrait pas lui permettre de faire concurrence à Marseille sur les marchés helvétiques.

« Que sera-ce donc lorsque le gouvernement sarde et l'Autriche auront ouvert un chemin de fer de Genève à Turin, un autre de Venise à Milan et de là vers Turin encore, un autre de Vienne à Trieste? N'est-il pas évident qu'alors nous serons dépouillés du transit que la nature semblait nous avoir exclusivement réservé?... »

En présence de l'imminent danger que révèlent ces faits d'une saisissante gravité, la France doit s'efforcer, à son tour, de perfectionner ses voies de communication, de manière à ramener sur son sol le courant commercial qui commence à s'en détourner.

La citation qui précède fait connaître la cause du mal en même temps que le mal lui-même. L'emploi des voies fluviales est plus onéreux que l'emploi des routes ordinaires par terre; c'est par ce motif que le commerce de transit tend à quitter la France pour se donner à d'autres pays.

Cette préférence paraît inconcevable au premier coup-d'œil; elle se justifie lorsqu'on examine avec attention. Le transport par les voies fluviales est exposé, surtout pour les longs trajets, à des frais accessoires et à des retards forcés par l'effet desquels, presque toujours, non seulement toute l'économie compa-

Digitized by Google

rative entre le coût du transport par eau et le coût du transport par terre est absorbée, mais encore le coût général du voyage est démésurément augmenté. Les fontes de neiges, les grandes pluies, les sécheresses, les glaces, les brouillards imposent fréquemment à la navigation des retards et même de longues interruptions. Les obstacles matériels qui naissent de ces causes sont les résultats d'une force majeure à l'influence de laquelle aucune force, aucune science humaine ne peuvent soustraire les fleuves. L'homme essaie en vain de soumettre ces cours d'eau à sa volonté ; ses succès, dans cette lutte, sont incomplets et temporaires. Les digues, les barrages, les plantations, les draguages sont impuissants à régulariser le cours capricieux ou à niveler le lit des rivières ou des fleuves. Chaque crue vient combattre les entraves que l'on essaie d'imposer à l'impétuosité des eaux. Les digues, les plantations, les barrages sont entraînés, le thalweg creusé par la drague est comblé, des alluvions se forment, les rivages sont mutilés et dévorés, des bancs de sable ou de gravier s'élèvent sur les points où, la veille, étaient des eaux profondes ; des gouffres tournoyants mugissent sur d'autres points où naguères l'eau coulait tranquille sur un bas-fond. A ces moyens de combat contre la volonté et contre l'œuvre des hommes, viennent encore se joindre, comme auxiliaires, les brouillards et les glaces en hiver, les eaux basses en été, forces inertes qui ne détruisent pas les ouvrages d'art imposés aux fleuves pour faciliter la navigation, mais qui empêchent d'utiliser leurs effets.

Depuis longtemps on s'est efforcé d'annuler à force d'art et de persistance cette complication d'obstacles ; l'art et la persistance ont dévoré des sommes immenses sans avoir pu obtenir de durables succès. Il faut donc renoncer à se faire illusion sur les services que peuvent rendre les voies navigables. Sans doute, il faut les entretenir en bon état, les améliorer autant que possible ; mais il faut se résoudre à établir à leur

Digitized by Google

côté des chemins de fer. Ces voies nouvelles peuvent seules rendre des services au moyen desquels la France pourra réussir à conserver le commerce du transit qui menace de lui échapper. C'est par leur emploi que la France pourra favoriser le développement de ses industries de manière à se mettre en état de lutter avec succès contre ses concurrents.

Il importait à la bonne solution de la question qui nous occupe de poser d'abord les principes sous l'influence desquels cette solution doit être cherchée. Il est démontré que la ligne de circulation, courant de l'Océan à la Méditerranée par le Hâvre, Paris, Lyon et Marseille, est la plus importante qui existe en France ; il est démontré qu'une urgente nécessité commande de doter cette ligne d'un chemin de fer continu. Nous connaissons donc, maintenant, les besoins et les intérêts généraux du pays en ce qui concerne ses voies de circulation ; nous pouvons nous occuper de la ligne partielle de Lyon à Paris et des intérêts que la ville de Lyon peut avoir à l'exécution de cette ligne.

II.

Le chemin de Paris à Lyon forme une partie essentielle de la grande route européenne qui traverse la France. On propose de construire de suite un chemin de fer sur cette ligne, seulement de Paris à Chalons-sur-Saône, et d'ajourner à une époque indéfinie la continuation de ce chemin jusqu'à Lyon. Il faut examiner si cet ajournement ne compromet pas les grands intérêts que cette ligne est appelée à desservir.

Si l'on adoptait cette proposition, le chemin de fer viendrait de Paris jusques à Chalons-sur-Saône, puis, de cette der-

Digitized by Google

nière ville à Lyon, les transports se feraient concurremment par la voie de terre ou par la Saône.

Il est inutile de mettre en évidence les inconvénients inséparables de l'emploi de la voie de terre. Ces inconvénients ressortent de ce seul fait que la construction des chemins de fer a, surtout, pour cause l'urgente nécessité de remplacer par un meilleur mode ces insuffisantes voies de circulation. Reste donc seulement à rechercher si la navigation sur la Saône pourrait compenser l'absence d'un chemin de fer.

Les chemins de fer rendent des services incessants, réguliers et prompts. La navigation sur la Saône offre-t-elle les mêmes avantages? telle est d'abord la question.

La navigation sur la Saône se divise en ce moment en deux services distincts : celui des voyageurs et celui des marchandises. Cette division est motivée par l'exigence des faits. Le transport des hommes étant payé généralement plus cher que celui des choses, cette augmentation relative de prix permet et compense l'augmentation des frais que nécessite l'accélération de la vitesse. Il y a donc sur la Saône des bateaux à vapeur agiles et légers spécialement affectés au service des voyageurs, et des bateaux moins rapides pour le transport des marchandises.

Le tableau suivant présente le relevé du temps moyennement employé par chaque espèce de bateaux pour les trajets d'aller et de retour entre Lyon et Chalons-sur-Saône

DÉSIGNATION DES UNITÉS CIRCULANTES.	DISTANCE EN LIEUES MÉTRIQUES.	DURÉE DE CHAQUE TRAJET.	
		DE CHALONS A LYON.	DE LYON A CHALONS.
Voyageurs.	31 lieues.	7 à 8 heures.	11 à 13 heures.
Marchandises.	31 »	Un jour.	Deux jours et demi

Digitized by Google

Voici maintenant un autre tableau indiquant quel espace de temps exigerait le même trajet par le chemin de fer.

DÉSIGNATION DES UNITÉS CIRCULANTES.	DISTANCE EN LIEUES MÉTRIQUES.	VITESSE PAR HEURE.	DURÉE DU TRAJET.
Voyageurs.	31 lieues.	10 lieues.	3 heures 1/2.
Marchandises.	31 »	4 »	8 heures.

Les différences que présente la comparaison de ces deux tableaux sont importantes. Tandis que la navigation sur la Saône exigerait pour le transport des voyageurs un minimum de sept heures, le chemin de fer exigerait seulement un délai invariable de trois heures et demie. Le chemin de fer présenterait donc, pour le transport des voyageurs, une économie de temps de 50 pour °/₀, comparativement avec la navigation. Cette économie ne serait pas moins importante pour les marchandises. Tandis que la navigation emploie en minimum un jour pour le transport des marchandises entre Lyon et Chalons, le chemin de fer emploierait seulement 8 heures. Remarquons que cette comparaison a été établie seulement par rapport aux chiffres les moins élevés exprimés dans le tableau relatif à la navigation. Les résultats que cette comparaison a fait ressortir auraient été bien plus significatifs s'ils avaient été calculés sur les chiffres moyens.

Cependant ce désavantage prononcé de la navigation comparativement avec le chemin de fer, sous le rapport de la vitesse, serait pallié si le service de la voie navigable était régulier et incessant comme celui du rail-way. Malheureusement cela n'est pas. Trop souvent la marche des bateaux est ralentie par des hauteurs d'eau défavorables, trop souvent aussi elle est indéfiniment arrêtée par les crues, les basses eaux, les glaces, les brouillards. C'est rester dans des limites réservées, que d'évaluer à trois mois la durée to-

Digitized by Google

tale des chomages que la navigation sur la Saône subit forcément en moyenne chaque année. Trois mois d'interruption sur douze !... Il suffit d'énoncer cette énorme proportion pour en faire comprendre les funestes conséquences.

Il ne faut supposer aucune exagération dans cette estimation de la durée moyenne du chômage annuel de la navigation sur la Saône ; cette évaluation est plutôt au dessous qu'au dessus de la vérité.

Tout le monde sait que la navigation sur le Rhône est moins souvent et moins longuement interrompue que la navigation sur la Saône. Les crues du Rhône mettent deux jours à peu près à venir et deux jours à disparaître ; les eaux du Rhône gèlent seulement à 10 degrés Réaumur de froid ; enfin, par une exception bien rare, les eaux du Rhône sont alimentées pendant l'été par la fonte des neiges, tandis que les eaux des autres fleuves sont en général diminuées à la même époque par l'effet des grandes chaleurs. La Saône, au contraire, met neuf jours et parfois douze jours à croître, puis autant encore à décroître ; la Saône gèle à 5 degrés Réaumur de froid ; enfin , elle est souvent innavigable pendant l'été faute d'eau. Malgré cet avantage marqué sur la navigation de la Saône, et selon l'avis même de M. Bouvier, ingénieur dont le talent distingué mérite toute confiance, la navigation sur le Rhône chôme, *en moyenne*, pendant quatre-vingt-dix jours par année, sur quoi il faut compter :

Chômages dûs aux grandes eaux	30	jours.
— basses —	45	—
— glaces	5	—
— aux brouillards et autres causes atmosphériques. .	5	—
TOTAL	90	jours.

Cette nomenclature comporte seulement 5 jours de chô-

Digitized by Google

mage en moyenne par l'effet des glaces; or, il est arrivé que la Saône est restée prise par les glaces pendant vingt, et même pendant trente jours consécutifs. Si l'on ajoute à cette cause aggravante des chômages, celle dérivant de la plus longue durée des crues de la Saône, on reconnaît qu'il n'y a rien d'exagéré dans l'évaluation qui fixe à trois mois, *en moyenne*, la durée des chômages successifs éprouvés par la navigation sur cette rivière chaque année.

En l'état actuel des choses, les conséquences nuisibles que produisent ces chômages, sont moins vivement senties parce que l'on n'a pas encore contracté l'habitude, en France, des bons et rapides services que peuvent rendre les chemins de fer; mais elles deviendront intolérables quand on aura pu reconnaître quels immenses avantages produit l'utilisation de ces nouveaux moyens de circulation. Elles seraient plus intolérables encore quand l'ouverture du chemin de Paris à Chalons-sur-Saône aurait provoqué une augmentation considérable dans le mouvement général de la circulation entre Lyon et Paris. Si donc une économie malentendue arrêtait à Chalons-sur-Saône le chemin de fer de Paris à Lyon les lenteurs et les irrégularités de la navigation sur la Saône compromettraient le commerce de transit que la France exploite, et faciliteraient le succès des efforts tentés par nos rivaux pour nous enlever cette riche source de profits. Nos industries auraient aussi à souffrir de ce déplorable système. *Le commerce est un voiturage*, a dit M. Blanqui : cette définition est pleine de justesse et de vérité, car le commerce est l'intermédiaire obligé, par les soins et par l'activité duquel les industries reçoivent leurs matières premières, et réalisent la vente de leurs produits. Il résulte de là qu'en favorisant le voiturage, on arrive à favoriser le développement des industries, c'est-à-dire, en dernier effet, l'accroissement de la richesse nationale.

Digitized by Google

Vainement prétendrait-on que les transports par la voie de terre pourraient suppléer aux chômages forcés de la navigation. Il est évident que le roulage ne s'organiserait jamais d'une manière active et puissante sur une voie de terre que son voisinage immédiat d'une voie navigable condamnerait à être employée à des époques indécises, et par périodes fractionnelles seulement pendant trois mois par année. Si l'on se rappelle quels développements de circulation l'établissement des chemins de fer provoque, surtout pour les voyageurs, on est effrayé des encombrements que pourrait produire la brusque interruption à Chalons-sur-Saône du chemin de Paris à Lyon, dans les moments où la navigation sur la Saône ne serait pas praticable. Qu'on se figure le chemin de fer amenant chaque jour mille et peut-être même deux mille voyageurs, impatients de suivre leur route vers le midi, et retenus pourtant, comme dans une impasse, par l'innavigabilité de la Saône. Où trouverait-on assez de véhicules pour transporter par la voie de terre cette masse sans cesse renaissante pendant plusieurs jours, et souvent même pendant plusieurs semaines, car les grandes crues de la Saône mettent au moins neuf jours à venir et neuf jours à disparaître. En admettant seulement le nombre de mille voyageurs ainsi arrêtés chaque jour à Chalons-sur-Saône, il faudrait au moins, pour les transporter à Lyon, cent-dix diligences constamment en route soit pour aller, soit pour revenir. Ces cent-dix voitures exigeraient l'emploi de cinq cent cinquante chevaux. Cet immense et couteux matériel serait utilisé pendant huit ou quinze jours, puis il chomerait pendant un ou deux mois, pour reprendre encore deux ou trois semaines de service actif. Il suffit d'énoncer ces alternatives irrégulières d'inaction et de mouvement que devrait nécessairement subir le service des diligences, pour faire reconnaître qu'aucune entreprise ne voudrait et ne pourrait courir de telles chances. Cependant, lors même que cette

Digitized by Google

impossibilité n'existerait pas, lors même que les diligences par terre seraient assez nombreuses entre Chalons et Lyon pour suppléer facilement et à volonté à la cessation temporaire des services de la navigation, la lenteur de ces moyens de transport ferait davantage regretter encore l'absence d'un chemin de fer.

Pour parcourir les 31 lieues séparant Lyon de Chalons-sur-Saône, il faut :

Au roulage ordinaire,	3	jours.
» accéléré,	24	heures.
aux diligences,	12	»

Tandis que le même trajet par le chemin de fer se ferait :

pour les marchandises, en	8	heures.
pour les voyageurs,	3 h. et 1/2.	

Ainsi un voyageur partant de Chalons par le chemin de fer, le matin à 7 heures, arriverait à 10 heures et demie à Lyon. Si, après avoir séjourné à Lyon pendant 5 heures, ce voyageur en repartait à 3 heures et demie par un convoi qui le déposerait à Chalons à 7 heures du soir, il aurait pu aller à Lyon, y faire un séjour de 5 heures, et revenir chez lui dans le court espace de 12 heures, c'est-à-dire, sans dépenser plus de temps qu'il ne lui en aurait fallu pour faire par une diligence ordinaire le simple trajet de Chalons à Lyon.

Mais ce n'est pas seulement relativement au trajet entre Chalons et Lyon que l'ajournement du chemin de fer à établir entre ces deux villes serait regrettable et causerait de déplorables préjudices, c'est encore et surtout relativement au trajet entre Paris et Lyon que se manifesteraient les funestes effets de cet ajournement.

On s'est habitué généralement en France à considérer les chemins de fer comme devant servir surtout au transport des

Digitized by Google

voyageurs. Cette opinion s'est fondée sur l'exemple de ce qui a lieu sur les chemins de fer construits aux environs de Paris. Mais ces chemins, établis sur de courtes distances et destinés en quelque sorte à un service de luxe, forment une catégorie spéciale tout à fait distincte des chemins destinés au service général d'un voiturage circulant d'un bout à l'autre du pays. Ces derniers sont appelés à un service d'utilité publique ; ils favorisent le mouvement général du commerce et le développemunt des industries. Ils ne sont pas seulement animés par des curieux ou par des touristes traînant après eux leurs bagages ; ils transportent aussi les négociants courant visiter les marchés éloignés, ils conduisent les matières premières à la portée des centres manufacturiers, ils emportent et éparpillent les produits que les industries nationales livrent à la consommation ou exportent au loin. Ces chemins doivent donc à la fois pourvoir au transport des personnes et au transport des choses. Cette nécessité soumet l'organisation de leur service à des règles spéciales qu'il importe de prévoir et d'apprécier.

Les personnes veulent voyager plus vite que les marchandises; un accident, pendant un trajet sur chemin de fer, est infiniment plus dangereux par une plus grande vitesse que par une vitesse moindre; enfin, il est plus facile de prévenir un accident, ou d'y remédier pendant le jour que pendant la nuit. Ces vérités sont incontestables : il résulte de leur application que le transport des personnes devant courir à raison de 10 lieues à l'heure, peut être fait seulement pendant le jour, tandis que les marchandises qui circulent à une vitesse de quatre lieues seulement par heure, peuvent voyager pendant la nuit. Il est d'ailleurs évident que, sur un chemin animé par une nombreuse circulation, il serait imprudent d'intercaler des convois de marchandises entre des convois de voyageurs. Quelque fut le rapprochement

Digitized by Google

des gares d'évitement, on aurait toujours lieu de craindre des chocs ou tout au moins des retards causés par les différences de vitesse. Il y aurait là motifs à de graves inconvénients et même à des dangers. Il faut donc nécessairement, en un tel cas, établir le service de manière à faire exclusivement circuler les voyageurs pendant le jour, et les marchandises pendant la nuit.

De tous les chemins de fer de France, celui de Paris à Lyon serait certainement un de ceux transportant à la fois le plus de voyageurs et le plus de marchandises. Il devrait donc être organisé sur les bases qui viennent d'être indiquées. A ce compte, les voyageurs entre Paris et Lyon, transportés à raison de 10 lieues par heure, feraient le trajet en un jour. Mais si le chemin de fer s'arrêtait à Chalons, au lieu de venir directement jusques à Lyon, le voyage serait infiniment plus long. En temps ordinaire, c'est-à-dire lorsque la Saône serait navigable, les diligences par terre ne marcheraient pas, et le voyageur devrait coucher à Chalons pour attendre le départ des bateaux à vapeur qui ont besoin de la clarté du jour pour naviguer sans danger. En temps extraordinaire le voyageur devrait monter en diligence pour faire en douze heures le trajet entre Lyon et Chalons. Dans la première hypothèse, le voyage de Paris à Lyon durerait 30 à 36 heures; dans la seconde hypothèse, il durerait 28 à 30 heures. Par un chemin de fer continu, 13 à 14 heures suffiraient.

L'amélioration résultant de l'établissement d'un chemin de fer continu, aurait donc pour effet d'économiser au moins la moitié du temps nécessaire pour le trajet de Paris à Lyon, comparativement avec la durée de ce même voyage dans le cas où le chemin de fer s'arrêterait provisoirement à Chalons. Cette économie de temps produirait une économie d'argent indépendante du coût matériel du transport.

Digitized by Google

On comprend, en effet, que cette nécessité qui obligerait à employer deux jours au lieu d'un pour la route, soumettrait les voyageurs à une plus grande dépense, et les priverait en même temps du profit qu'aurait pu leur donner l'emploi productif d'une journée perdue dans les loisirs forcés du voyage. Cette complication accroîtrait inévitablement le coût général du trajet.

Le transport des marchandises ressentirait, comme le transport des personnes, les dommageables influences de l'ajournement de la construction du chemin de fer de Chalons à Lyon. Cette temporisation fâcheuse imposerait aux marchandises des retards fréquents et très-préjudiciables, et des augmentations considérables de frais.

Dans l'exposé des motifs du projet de la loi présenté le 8 mars 1844, pour l'amélioration du port de Marseille, M. le Ministre des Travaux publics, a dit : « ..... La moindre économie suffit pour changer subitement la direction des marchandises de transit ou d'entrepôt.....» Cette vérité, trop souvent oubliée ou méconnue, doit être prise en vive considération dans la question qui nous occupe.

On peut affirmer sans exagération que, sur cent tonnes de marchandises partant de Paris ou de Lyon, dans la direction de Chalons, quatre-vingt quinze tonnes au moins sont destinées à des localités situées au delà de cette ville. Si le chemin de fer continu de Lyon à Paris était construit, la majeure partie de ces marchandises courrait sans rompre charge jusqu'à destination finale. L'ajournement du chemin de fer de Chalons à Lyon soumettrait donc à l'obligation d'un transbordement à Chalons la majeure partie des marchandises allant plus loin que cette ville, et venant de Paris par le chemin de fer, ou de Lyon par les bateaux à vapeur. Ce transbordement nécessiterait des frais spéciaux; probablement, il entraînerait l'intervention obligée d'un commissionnaire afin de

Digitized by Google

surveiller et de diriger le déchargement et le rechargement de la marchandise ; et encore, malgré tous les soins, le bon conditionnement de la marchandise aurait bien souvent à souffrir par ces mouvements répétés. A ces causes exceptionnelles d'augmentation de la dépense relative au transport, il faudrait ajouter encore les préjudices produits par les retards que les circonstances pourraient imposer au voyage de la marchandise. Pris isolément, chacun de ces motifs de dépense paraît peu important ; réunis, ils forment un total dont le chiffre acquiert une gravité d'autant plus sensible qu'il se rapporte en général à des marchandises dont la nature exige plus de ménagements ou dont les chances de vente veulent une plus sévère économie de frais. L'ajournement de la construction du chemin de fer de Chalons à Lyon pourrait donc compromettre la prospérité du commerce général, en grévant le coût matériel du transport de frais onéreux qu'aurait épargné la construction immédiate de ce chemin.

Les raisonnements qui précèdent ont démontré combien il serait préjudiciable aux intérêts du commerce et du pays, de ne pas construire immédiatement un chemin de fer continu de Paris à Lyon. Examinons, maintenant, quelle influence cet ajournement exercerait sur les intérêts du trésor public et sur la prospérité de la ville de Lyon.

III.

Ceux qui soutiennent avec le plus d'ardeur que le chemin de fer de Chalons à Lyon n'est pas immédiatement nécessaire, ne peuvent ou n'osent nier que, dans un délai plus ou moins rapproché, il deviendra indispensable de construire cette partie vitale du chemin de Paris à Lyon. Que cet aveu

Digitized by Google

soit ou non une concession faite par tactique, peu importe, il n'en est pas moins un hommage forcément rendu à la vérité. Donc il faudra, tôt ou tard, construire le chemin de fer de Chalons à Lyon ; mais, en attendant, il faudra considérer Chalons comme tête de ligne, et comme tête d'une des plus importantes lignes de France. A ce titre, il deviendra nécessaire d'établir dans cette ville de vastes débarcadères, d'immenses magasins, des ateliers complets. Cependant, et bien plus tôt qu'on ne le pense, la seule force des choses obligera nécessairement de continuer jusqu'à Lyon le chemin de Paris temporairement interrompu à Chalons. Lyon, alors, deviendra naturellement la grande station intermédiaire entre le voyage du midi et le voyage du nord. C'est à Lyon qu'afflueront les marchandises pour se répartir ensuite dans les diverses directions correspondantes avec ce point central si admirablement placé pour rendre les services d'un immense et général entrepôt. Alors aussi c'est à Lyon qu'il faudra établir de vastes débarcadères et d'immenses magasins ; c'est à Lyon, au confluent du Rhône et de la Saône, à côté du riche bassin houillier de la Loire, qu'il faudra installer les ateliers. Dès ce moment, les débarcadères, les magasins, les ateliers provisoirement établis à Chalons deviendront inutiles ou tout au moins trop étendus et trop considérables. Il faudra en démolir la majeure partie, il faudra revendre les terrains sur lesquels ces parties forcément supprimées auront été coûteusement construites. Or, on sait combien les matériaux provenant de démolitions ont peu de valeur, on comprend combien on revendrait mal ces terrains que leur destination antérieure indique suffisamment devoir être situés en arrière du débarcadère principal, c'est-à-dire en dehors du cercle d'animation créé par le voisinage de l'entrée centrale d'un grand chemin de fer.

Les diverses causes qui viennent d'être indiquées, impose-

Digitized by Google

raient donc au trésor public des dépenses considérables et des pertes qu'éviterait la construction immédiate du chemin de fer de Chalons à Lyon. L'ajournement de cette construction utile aurait encore d'autres conséquences qu'il importe de mettre en relief.

Il est évident que l'interruption à Chalons du chemin de fer de Paris à Lyon, causerait, dans cette ville, une surexcitation de mouvement et de vitalité. Cette surexcitation serait nécessairement temporaire comme la cause qui l'aurait produite ; elle devrait cesser dès que le chemin serait prolongé jusqu'à Lyon. Or, on a vu que des motifs de force majeure détermineraient bientôt l'exécution de ce prolongement. La ville de Chalons éprouverait donc deux phases bien dissemblables par l'effet de la possession momentanée de la tête du chemin de fer de la vallée de la Saône à Paris. Il y aurait d'abord une période d'accroissement, pendant laquelle des imprudents, comptant sur la continuation indéfinie de cette ère nouvelle, engageraient des capitaux dans des entreprises dont le succès reposerait essentiellement sur cette continuation. Des maisons se construiraient, des hôtels nombreux s'ouvriraient, des établissements de toute sorte seraient formés, une prospérité jusqu'alors inconnue semblerait devoir enrichir la ville de Chalons transformée par l'exploitation dont elle serait momentanément dotée. Mais ces espérances devraient être bientôt déçues : à cette période de mouvement ascendant succéderait une période de mouvement rétrograde. Le prolongement du chemin de fer jusqu'à Lyon en serait la cause et en donnerait le signal. De cruels mécomptes viendraient alors remplacer les illusions trop légèrement formées. Les hôtels coûteusement construits, coûteusement meublés deviendraient déserts ; les établissements fondés à grands frais perdraient les occasions de vente ; le port naguères insuffisant et toujours encombré reprendrait son ancien mouvement ; la ville, enfin, perdant

Digitized by Google

l'animation factice qui l'aurait un instant agitée, reviendrait à son état normal, moins actif, il est vrai, mais plus régulier et plus sûr. Cet inévitable revirement causerait à beaucoup de fortunes des dommages d'autant plus onéreux et d'autant plus pénibles, qu'ils seraient le résultat d'un changement brusque dont les effets se manifesteraient sans transition.

Il serait imprudent d'exposer une ville intéressante à ces perturbations funestes; telle serait pourtant la conséquence de l'interruption momentanée à Chalons du chemin de Paris à Lyon.

L'exposé qui a été fait jusqu'ici des inconvénients et des dangers qu'entraînerait l'ajournement de l'exécution du chemin de fer de Chalons à Lyon est saisissant; pourtant, il n'est pas complet encore, il faut y ajouter le tableau des graves préjudices que cette mesure fatale causerait à la ville de Lyon.

En l'état actuel des choses, Lyon, assise au confluent de deux grands cours d'eau, se présente comme un centre général duquel rayonnent des routes dans toutes les directions. Cette heureuse situation appelle naturellement cette ville à remplir le rôle d'un immense entrepôt commercial. Lyon est pour la France ce que la France est pour l'Europe.

Indépendamment de ses riches manufactures de soieries qui ont fait sa célébrité et contribuent si puissamment à sa richesse, la ville de Lyon exploite un commerce considérable en vins, spiritueux, suifs, huiles, savons, sel, riz, coton en laine, denrées coloniales, droguerie, bois de toute espèce et fers. Ce commerce étend ses relations dans la majeure partie de la France et compte une nombreuse et importante clientèle dans la Suisse et dans quelques parties de l'Allemagne. Lyon ne borne pas son action commerciale à pourvoir par les ressources de son propre marché aux approvisionnements des

Digitized by Google

contrées qui viennent d'être citées, elle reçoit encore en transit et réexpédie dans le nord et l'est de la France, dans la Sardaigne, la Suisse et l'Allemagne, des masses considérables de marchandises qui lui arrivent de Marseille et du midi. Cette complication favorable de commerce spécial et de commerce de transit donne d'immenses profits à la ville de Lyon; elle a surtout le précieux avantage de fournir du travail à la population ouvrière si intéressante de cette grande cité.

L'interruption à Chalons-sur-Saône du chemin de fer de Paris, et l'ajournement de la continuation de ce chemin jusques à Lyon, causerait un déplorable changement dans l'organisation actuelle du commerce lyonnais.

L'établissement d'un chemin de fer a surtout pour but d'offrir avantage aux intérêts existant, considérés dans leurs rapports avec les intérêts généraux. Sauf de graves et impérieux motifs, une telle amélioration ne doit jamais négliger les droits acquis, ni laisser en souffrance d'importantes localités. Ce principe concorde trop évidemment avec les besoins et les intérêts de la prospérité générale, pour qu'il soit besoin d'insister sur son importance et sur la nécessité de son application. L'ajournement de la construction du chemin de Chalons à Lyon serait certainement la violation implicite de ce principe sacré.

Deux tracés, ou plutôt deux directions différentes se sont pendant longtemps disputés la préférence pour le chemin de fer de Lyon à Paris. L'un faisait passer ce chemin par les vallées de la Saône et de la Seine, c'est-à-dire, par Chalons et Montereau; l'autre par le bassin de la Loire, c'est-à-dire, par Saint-Etienne et Orléans. Après une lutte sourde, mais persistante et sérieuse, le tracé par la Saône et la Seine l'a emporté en principe. Mais le tracé rival ne s'est pas découragé; il a continué à combattre pour le succès de sa cause. son influence a contribué peut-être à l'ajournement de la

Digitized by Google

construction du chemin de Chalons à Lyon. Cet ajournement, en effet, donne un avantage réel au tracé par Saint-Etienne et Orléans. Déjà le prolongement du chemin de fer d'Orléans à Vierzon a été proposé par un récent projet de loi; déjà, si l'on en croit la rumeur publique, de puissantes sollicitations ont demandé que ce prolongement soit continué de suite jusques à Moulins. Or, vingt lieues à peine séparent Moulins de Roanne, et Roanne est reliée à Lyon par un chemin de fer. L'ajournement du chemin de Chalons à Lyon peut donc donner au chemin par Saint-Etienne, Roanne et Orléans le temps de s'exécuter complètement, et d'accaparer le mouvement de la circulation entre le nord et le midi de la France.

Si cette éventualité se réalisait, et l'on vient de voir combien elle a déjà progressé et combien elle progresse encore vers une prochaine réalisation, les intérêts et la prospérité de la ville de Lyon seraient gravement compromis. Le commerce de transit et d'entrepôt que Lyon exploite maintenant, au grand avantage de tous, se diviserait entre Givors et Chalons. Ces deux villes se trouveraient placées alors le plus favorablement possible pour intercepter et pour retenir à leur profit les marchandises qui naguères affluaient dans l'ancienne capitale des Gaules. Lyon verrait décroître son antique splendeur ; elle s'éteindrait peu à peu dans le découragement et le marasme, pendant que deux villes d'un ordre bien inférieur s'enrichiraient de ses dépouilles.

Ce ne serait pas seulement au commerce d'échange et de transit de la ville de Lyon que ces funestes conséquences de l'ajournement du chemin de fer de Lyon à Chalons porteraient dommage, les industries lyonnaises en ressentiraient aussi la nuisible influence. Il y a, en effet, dans le mouvement d'une circulation active, un principe de vie et d'énergie, il y a dans ce va et vient incessant des étrangers qui affluent dans une

Digitized by Google

grande ville un germe puissant d'animation et d'émulation industrielle. Le mouvement et la circulation suscitent la circulation et le mouvement, la foule attire la foule, la présence des étrangers active la consommation, favorise le développement des industries. Ce sont là de trop grands éléments de prospérité, pour qu'on puisse sans danger en perdre la possession.

La ville de Lyon ne serait pas seule à souffrir par l'effet de l'ajournement du chemin de fer de Chalons à Lyon ; toute la vallée de la Saône, au dessous de Chalons, partagerait ce triste sort. Dans cette belle vallée, les villes et les villages se touchent, pour ainsi dire ; une population nombreuse et riche s'agite ; d'importantes industries manufacturières et agricoles sont exploitées. Si on la déshéritait, même temporairement, du chemin de fer qui doit faciliter ses communications avec Lyon et Paris, on lui causerait les plus graves préjudices.

Si l'on compare les deux tracés qui se disputent la préférence pour le chemin de fer de Paris à Lyon, on est étonné qu'il puisse y avoir un seul instant d'hésitation entre le choix du tracé par la Loire et le choix de celui par la Saône. Le tracé par la Loire desservirait des intérêts de médiocre importance. C'est tout au plus si, de St-Etienne à Orléans, il toucherait à trois ou quatre villes dont l'industrie est sans valeur, dont l'activité commerciale est presque nulle. Le tracé par la vallée de la Saône, dessert, au contraire, une masse importante d'intérêts industriels et commerciaux, il doit donc être préféré.

Cette préférence est d'ailleurs motivée par une considération puissante. Le chemin de fer de Paris à Orléans est destiné à devenir la tête du chemin de fer de Paris à Nantes, à Bordeaux, à Toulouse et à St-Etienne. On comprend quels considérables mouvements de voyageurs et de marchandises viendront, dans un prochain avenir, animer et encombrer ce chemin.

Digitized by Google

Serait-il prudent d'y amener aussi l'immense mouvement des voyageurs et des marchandises qui circuleraient de Lyon à Paris et de Paris à Lyon ? N'est-ce pas assez pour un chemin de desservir tout le sud-ouest de la France, faut-il l'appeler encore à desservir simultanément tous les départements de l'est et du midi ? Est-il matériellement possible qu'un chemin de fer, eut-il même quatre voies continues, pût suffire à un service aussi compliqué et aussi important ? La réponse à ces questions ne saurait être un moment indécise ; elle doit exprimer une absolue et énergique négation.

Un auteur l'a récemment écrit : « La mission des chemins de fer est de rendre plus active et plus féconde la vie des peuples en la portant rapidement du centre à la circonférence et de la circonférence au centre ; mais il faut bien se garder d'en faire des instruments de concentration exclusive et des machines d'encombrement. La vie des nations, comme la vie des individus, s'éteint dans la pléthore et par l'engorgement, de même qu'elle périt par la dispersion et par l'éparpillement des forces. »

Ces paroles sont frappantes de vérité ; le sage principe qu'elles proclament serait violé si l'on acceptait le tracé par la vallée de la Loire pour le chemin de fer de Paris à Lyon. Il faut donc hautement proclamer que l'adoption de ce tracé doit être repoussée, soit parce qu'il s'écarte de la vallée de la Saône, dont il compromet ainsi les intérêts, soit parce qu'il concentrerait sur la vallée de la Loire un mouvement de circulation capable de causer des encombrements dommageables et dangereux.

De tout ce qui vient d'être exposé faut-il conclure que le chemin d'Orléans ne devrait jamais être prolongé jusques à Roanne ? Non certes, ce chemin peut rendre des services, il faut le faire ; mais il ne faut pas le faire au détriment du

Digitized by Google

chemin de Lyon à Chalons dont l'immédiate construction est réclamée par les plus précieux intérêts du pays.

On a vu quelles déplorables conséquences produirait l'ajournement du chemin de fer de Chalons à Lyon. Dans l'impossibilité où l'on se trouve de justifier par quelque motif plausible cette mesure funeste, on donne pour prétexte, d'abord l'insuffisance de fonds pour la dépense que cette construction nécessiterait, puis la possibilité de suppléer à l'absence du chemin par les bons services de la navigation sur la Sâone, puis enfin les égards que méritent les intérêts engagés dans l'exploitation de cette navigation. Ces allégations n'ont aucune valeur.

On ne peut dire que les fonds manquent pour un chemin de fer aussi important, et long seulement de trente lieues, lorsque l'on propose à l'instant même de consacrer tous les fonds nécessaires pour construire le chemin de fer d'Orléans à Vierzon et celui de Tours à Bordeaux. Le premier de ces prolongements a vingt lieues, il aboutit à une petite ville jusqu'alors ignorée, rien ne démontre la nécessité de le construire, pourtant on lui donne le pas sur celui de Lyon à Paris. Le second de ces prolongements a quatrevingt quinze lieues et il aboutit à Bordeaux. L'importance de ce chemin est plus réelle ; mais elle ne saurait primer sur l'importance de la grande ligne de communication de la Méditerranée à l'Océan. Cependant, puisque l'on trouve quatre-vingt millions pour construire ainsi des chemins au moins secondaires, ne pourait-on encore trouver les vingt millions constituant la participation de l'état dans le coût des trente lieues de chemin de fer à construire entre Châlons et Lyon ? Si l'on considère que cette somme de vingt millions serait à répartir sur trois ou quatre budjets, puisque la construction du chemin durerait trois ou quatre années, on s'étonne plus encore d'un ajournement basé sur un tel motif.

Digitized by Google

Quant à l'allégation tendant à présenter les bons services de la navigation comme pouvant suppléer à l'absence d'un chemin de fer, on a vu combien elle est mal fondée; il est inutile de revenir sur ce point.

Il reste donc la crainte du préjudice que la construction immédiate du chemin de fer de Chalons à Lyon pourrait causer aux intérêts engagés dans l'exploitation de la navigation sur la Saône. Cette objection n'a pas plus de valeur réelle que les autres. Cependant, comme, en aussi grave matière, il ne suffit pas de nier pour convaincre, nous appuyerons notre négation par des raisonnements et par des faits.

IV.

Toutes les fois qu'une nouvelle machine a été inventée, elle a été combattue par les exploiteurs des anciennes méthodes auxquels la préoccupation exclusive de leurs intérêts privés dérobait la vue des intérêts généraux. Cependant, par l'effet de cette force providentielle qui favorise l'application pratique et le développement des progrès, les inventions nouvelles se sont fait place, elles se sont intronisées, et, presque toujours, ceux-mêmes qui avaient été les plus opposés à leur adoption ont été forcés d'avouer que leurs intérêts, bien loin d'avoir souffert, avaient obtenu profit par ces heureuses révolutions. Un fait récent a donné la preuve que les classes industrielles commencent à revenir de ces déraisonnables préventions, malheureusement trop répandues encore, contre les perfectionnements mécaniques.

Un ouvrier était interrogé, dans une enquête officielle, sur la question de savoir s'il attribuait les chômages et les crises industrielles à la multiplication et aux perfectionnements inces-

Digitized by Google

sants des machines. Il répondit : « Nous savons bien que, sauf les dents et les ongles, tout est machines. Nous reconnaissons qu'il serait absurde et contraire à l'intérêt aussi bien qu'à la dignité de l'homme de dire aux perfectionnements mécaniques : *vous n'irez pas plus loin*. Les machines font d'ailleurs plutôt du bien que du mal : si elles multiplient la production, elles abaissent presque toujours le prix des produits. Il résulte de là que la consommation s'accroît et que l'ouvrier regagne, en augmentation d'occasions de travail, ce qu'il perd par l'intervention accélératrice des machines. »

Les sages paroles de cet ouvrier peuvent s'appliquer à l'établissement des chemins de fer, car ces chemins sont des machines, et d'admirables machines destinées à faire le bien de tous. De même que les machines, ils produisent, à bien meilleur marché que les anciens systèmes, des services d'une incontestable supériorité. Or, par application de ce grand principe économique, *plus une chose est à bas prix plus la consommation de cette chose augmente*, il arrive que les chemins de fer, comme en général tous les perfectionnements mécaniques, provoquent un immense accroissement de consommation en même temps, et par cette raison même, qu'ils abaissent le prix de la chose consommée. Le tableau suivant, dressé d'après des documents authentiques, donnera la mesure du développement que l'établissement des chemins de fer donne en général au mouvement de la circulation.

Digitized by Google

DÉSIGNATION DES CHEMINS.	NOMBRES DES VOYAGEURS PAR JOUR. AVANT L'OUVERTURE DU CHEMIN.	APRÈS L'OUVERTURE DU CHEMIN.	ÉPOQUES.	MULTIPLICATEUR REPRÉSENTANT L'ACCROISSEMENT
Liverpool à Manchester.	400	1620	1838	4. »
Stockton à Darlington.	110	1650	1838	16. 5
Newcastle à Carlisle.	90	500	1838	5. 5
North Midland.	400	2360	»	5. 9
Edimburgh à Glasgow.	360	1300	»	3. 6
Arbroath à Forfar.	20	2000	1839	10. »
—				
Cologne à Aix-la-Chapelle.	97	854	1835	8. 8
Leipzig à Dresde.	219	985	1838	4. 5
Vienne à Brunn.	219	766	1839	3. 5
Dusseldorf à Eberfeld.	170	1088	1837	6. 4
—				
Chemins de fer Belges.	1340	6164	1835	4. 6
Bruxelles à Anvers.	200	3000	1836	15. »
—				
Saint-Etienne à Lyon.	166	1500	1842	9. »
Paris à Saint-Germain.	900	3000	1840	3. 1
—				
MOYENNE.	»	»	»	7. 56

Il résulte de ce tableau que l'augmentation imprimée par l'établissement des chemins de fer au mouvement de la circulation, varie entre un multiplicateur *minimum* de 3. 1 et un maximum de 17. 5 par rapport à la circulation ancienne. Cependant, il faut bien remarquer que cette augmentatoin constate seulement le mouvement opéré sur les chemins de fer ; les anciens moyens de circulation ont continué à être utilisés presque tout autant et souvent même davantage encore que par le passé.

Il résulte d'une enquête faite en 1836 par la chambre des communes d'Angleterre que le nombre des voyageurs passant annuellement devant Blackwall, dans les steamers, n'a pas diminué, bien que des chemins de fer aient été établis dans la direction correspondante aux points de départ et aux points d'arrivée de ces bateaux à vapeur. Pendant les douze mois

Digitized by Google

qui avaient précédé l'ouverture des chemins de fer, les deux steamers desservant cette localité avaient porté 32,882 voyageurs ; dans les douze mois qui ont suivi cette ouverture, ce nombre s'est élevé à 62,105. Ainsi, tandis que le rail-way semblait attirer à lui toute la population mouvante, les bateaux à vapeur voyaient s'accroître le nombre de leurs passagers.

Les études préliminaires faites avant la construction du chemin de fer de Paris à Corbeil, dans le but d'apprécier la circulation probable de ce chemin, avaient évalué à 120,000 personnes le nombre des voyageurs circulant à cette époque même, par les bateaux à vapeur et à pleine distance, entre Paris et Corbeil. Ce chemin de fer compte maintenant deux années d'exploitation, et pourtant, le compte-rendu présenté aux actionnaires au commencement d'avril courant, constate que les bateaux à vapeur transportent encore actuellement ce même nombre de voyageurs entre Corbeil et Paris.

L'accroissement que l'amélioration et l'abaissement de prix des moyens de locomotion causent au mouvement de la circulation n'est pas seulement une conséquence spéciale de l'établissement des chemins de fer; il dérive d'un principe général qui produit toujours ce même effet.

Quand la navigation par bateaux à vapeur fut introduite sur le Rhin, les entrepreneurs de voitures et de transport adressèrent au gouvernement les plus vives réclamations contre une concurrence qui devait, disaient-ils, causer leur ruine. Les bateaux à vapeur commencèrent nonobstant leur service. En 1834, ils transportèrent 90,000 voyageurs; la fréquentation des routes resta pourtant aussi active qu'elle l'avait jamais été.

L'établissement de la navigation à la vapeur entre Anvers et Rotterdam, entre Londres et Margate, avait soulevé les mêmes réclamations; elle fut suivie des mêmes effets.

Digitized by Google

Il n'est pas difficile de reconnaître les motifs qui maintiennent ainsi une convenable alimentation aux anciens et aux nouveaux moyens de circulation. Tous les voyageurs ne sont pas surexcités par le désir de dévorer l'espace : il en est, et ils sont nombreux, qui tiennent à examiner le pays qu'ils traversent. Pour ceux-là, le vol rapide de la locomotive est plutôt un inconvénient qu'un avantage; ils préfèrent prendre une autre voie. Puis encore, sans parler des esprits arriérés qui redoutent les inventions nouvelles, il arrive bien souvent qu'un voyageur veut connaître les deux routes divergentes desservant les mêmes points extrêmes. Quand le pays intermédiaire est accidenté et intéressant, quand, de ces deux routes, l'une traverse de jolies villes, des vallons pittoresques, des bois, des prairies, et l'autre serpente sur un fleuve dont les rives sont riantes et animées, la plus grande partie des voyageurs fait un trajet par la route de terre et l'autre trajet par le bateau à vapeur.

Les marchandises se répartissent comme les voyageurs entre la route par terre et la voie navigable quand ces deux moyens de circulation courent parallèlement d'un point à un autre. Seulement, les motifs de cette répartition sont différents. La voie navigable reçoit les marchandises qui tiennent moins à la rapidité qu'à l'économie, puis aussi celles dont le conditionnement est plus solide, ou dont la nature exige moins de surveillance ou moins de soins. Les autres catégories de marchandises voyagent par le chemin de fer.

Ainsi, tout s'équilibre, tout se classe. Ainsi l'immense développement de circulation provoqué par l'établissement d'un chemin de fer, non seulement suffit pour alimenter la voie nouvelle sans rien enlever aux anciennes, mais encore, bien souvent, il augmente l'animation de ces dernières en leur fournissant de nouveaux éléments de transport.

Il faut donc écarter toute crainte sur le préjudice que la navigation à la vapeur sur la Saône pourrait éprouver par la con-

Digitized by Google

currence d'un chemin de fer parallèle. La navigation à la vapeur et le chemin de fer peuvent vivre et prospérer à coté l'un de l'autre; ils se prêteront appui réciproque au lieu de se nuire.

En résumé;

La grande ligne de circulation qui court de l'Océan à la Méditerranée en passant par Paris, Dijon et Lyon, est la plus importante de toutes celles qui traversent la France.

Les intérêts généraux du pays et les intérêts de la ville de Lyon exigent impérieusement que cette ligne soit desservie par un chemin de fer continu.

Ces précieux intérêts seraient gravement compromis si un chemin de fer continu n'était pas immédiatement construit au moins de Paris à Lyon.

Aucun motif plausible ne peut justifier l'ajournement de cette indispensable amélioration.

Espérons que cet ajournement n'aura pas lieu.

BARRILLON.

Digitized by Google

DE

LA MAUVAISE SANTÉ

ET

DE SES AVANTAGES.

—

Qu'un de ces êtres à carrure formidable, au teint frais, à l'œil brillant, qui ignore son estomac et n'a jamais senti sa poitrine, qui mange pendant le jour, dort pendant la nuit, et n'a d'autre occupation que l'effort qu'il fait pour velouter d'une indolence lisse et soyeuse la route unie de son existence ; qu'un de ces colosses tombe sous les atteintes d'une gastrite ou autre maladie de l'appareil digestif (ils ne connaissent guère que celles-là), il pleure son embonpoint, ses couleurs vermeilles, et ses jours si gras. Il se fait un ennemi du temps, et ne voit dans la durée de son mal que des heures perdues pour ses jouissances sensuelles. Bientôt à l'affaiblissement douloureux du corps vient se joindre l'engourdissement de l'esprit; machine sans force et sans volonté, la partie la plus noble de lui-même demeure captive et sans vie, tandis que celle qui agit encore redouble ses douleurs. Alors il tombera dans ce terrible abattement de l'ame, dans cette torpeur du cœur, dans cette indifférence

Digitized by Google

profonde et désespérée de tout ce qui est, dont tout mal frappe ces existences solides qui échappent au sentiment comme à la pensée, et sont étrangères à toutes consolations intellectuelles. Pour ces vulgaires égoïstes, pleins de la conviction qu'une santé ferme et inébranlable est le premier des biens, la maladie est un malheur. Il n'en est point ainsi pour ceux qu'une organisation d'un autre ordre soumet à des maux presque incessants. Pour le malade de choix, le valétudinaire fier de commander à la partie matérielle de son être, souffrir, c'est vivre; la mauvaise santé apporte un maintien à son existence; on n'a pas à lui demander ce qu'il fait de sa vie, il souffre, voilà sa tâche.

La mauvaise santé, expiation ou plutôt complément des natures d'élite, réserve à ses élus des trésors de jouissances; elle donne à l'ame un essor inaccoutumé; à l'étroit dans le corps, elle s'agite comme un papillon qui au premier rayon du soleil sort de sa chrysalide, secoue ses ailes humides et plissées, s'épanouit comme une fleur, et s'abandonne au vent. La mauvaise santé est une fée bienfaisante, une puissance placée entre Dieu et la créature pour élever l'homme aux joies du ciel, qu'il ne pourrait atteindre sans elle. Les Orientaux, dans leur langage poétique, disent que la maladie est un ange qui porte l'ame aux pieds d'Allah.

Les passions les plus délicates, les plus étherées dérivent souvent de l'organisation physique; ainsi, quand la machine se détend, que les forces s'éteignent, l'ame se replie sur elle-même, elle surabonde d'amour et de sensibilité; les sentiments intellectuels se développent, s'agrandissent; et, devenus insuffisants à nous-mêmes, nous nous appuyons doucement sur les liens qui attachent notre cœur; ils semblent le presser plus étroitement, et le moindre témoignage d'amitié, la plus légère marque d'intérêt donnée par ce qui nous entoure, nous fait découvrir en nous de nouvelles puis-

Digitized by Google

sances d'affection. C'est un des beaux côtés de la mauvaise santé, que de nous rendre plus susceptibles de toutes les émotions tendres, et de nous faire goûter un plaisir plus intime dans l'amour qu'on nous donne. C'est alors qu'on savoure à plein cœur cette volûpté si douce et si pure, que donne la certitude d'être aimé! alors on voudrait vivre toujours malade; alors nos maux sont des fêtes!

Le temps de la maladie est un temps propre aux méditations profondes; les ames auxquelles la terre ne suffit pas, rêvent alors cette autre vie dont elles ont un souvenir ou un pressentiment. Alors les passions dorment, et ne troublent plus de leurs voix orageuses les chastes souvenirs de la pensée. Nautonnier assis sur la rive où le vent jette encore autour de lui les vagues de la tempête, l'homme soustrait un instant à la tourmente terrible au milieu de laquelle le précipitent l'exigence de ses desirs et la faiblesse de son pouvoir, assiste à sa propre vie, à ses propres sensations comme à un spectacle. Il rétrograde par le souvenir vers les jours perdus, vers chacun des bonheurs qui ne sont plus; mais, au lieu de ces tristesses amères et sans plaintes qui venaient naguères empoisonner ses veilles, c'est un doux état d'inertie où il ne peut creuser une idée triste sans qu'elle lui échappe. Il se nourrit de jouissances paisibles, il songe à ceux qu'il aime, à une figure chérie dont la présence va lui apporter un instant de bonheur; il évoque les ombres aimées des premières affections de son cœur; et ces rêves aussi doux que la brise qui apporte au voyageur le parfum des fleurs de sa patrie, bercent doucement le malade comme une tendre mère endort sur son sein un enfant nouveau-né. Il y aurait une inintelligence et un prosaïsme déplorable à nier tout ce que renferme de bonheur et de poésie cet état de l'ame qui semble suspendue à un souvenir du ciel: de la terre et du monde l'on ne sait plus rien.

Digitized by Google

Quand on souffre, on devient meilleur; on se sent disposé à partager et à secourir des maux pour lesquels la santé n'eut inspiré qu'une stérile pitié. Il y a de la fraternité et presque de la sympthie entre ceux sur lesquels la douleur exerce sa puissance.

La maladie n'est-elle pas un bienfait du ciel, quand, dans ces affreux brisements de cœur où l'esprit s'use dans les exaltations d'un désespoir solitaire, où les forces manquent à la douleur et au courage, elle vient suspendre les tortures morales? Le plus sublime modèle de l'amour mystique, sainte Thérèse, qui a passé sa vie dans des émotions, dans des joies ineffables dont l'amour terrestre ne donne à ses privilégiés que quelques rares et fugitifs instants, ne s'est-elle pas écriée : Seigneur! souffrir ou mourir!

Après des avantages d'un ordre aussi élevé que ceux que nous venons d'indiquer, nous osons à peine en citer qui, pour rentrer dans la vie matérielle, n'en sont pas moins fort appréciables. Nous voulons parler du plaisir d'être délivré de cette foule d'oisifs qui n'a d'autre occupation que d'interrompre celle des autres, et de celui non moins grand d'être délié de ces puériles stupidités qu'on est convenu d'appeler devoirs de société.

Il faut ne plus souffrir pour savoir jusqu'où s'étendent les bienfaits de la souffrance. Lorsque aux pâles journées de la vie succède ce voluptueux bien-être qui réunit à la douce langueur du mal cessé, la mystérieuse sensation de la nature qui se régénère, il n'est peut-être pas d'instants plus délicieux dans toute notre existence; le calme, la paix filtre goutte à goutte dans l'ame; le passé se dérobe sous un voile épais et s'efface devant un avenir qui se pare de tout l'éclat dont il brillait dans nos premiers beaux jours; la pensée s'épure, l'esprit se dilate, et le cœur se gonfle d'une joie inconnue qui mêle quelque chose de divin aux sentiments que l'on éprouve; on se sent vivre par les côtés les plus élevés, les plus poétiques

Digitized by Google

de son être. Tout revêt des formes, des couleurs gracieuses; les idées riantes se pressent autour du cœur et s'épanouissent comme les fleurs aux rayons du soleil. Tout charme, tout enivre, tout semble renaître autour de nous; car, dans nos joies comme dans nos douleurs, nous croyons toujours que la nature est en harmonie avec les dispositions de notre ame. Il semble que le ciel se pare et que la terre refleurit pour soi seul. C'est seulement dans ces retours à la vie qu'on comprend tout ce qu'il y a de charmes et de puissance dans la fraîcheur élastique de l'air, chargé d'énivrantes senteurs; dans la gaze de lumière qui s'étend sur toute la création; dans les rayons de la lune, endormie sur les gazons ou jouant dans les clairières. Toutes ces magnificences recèlent un magnétisme embaumé qui pénètre jusqu'à l'ame comme une sympathie. C'est alors qu'on s'égare avec délices dans ce doux pays de fantaisie, dont parle Montaigne; c'est l'heure où l'on accueille toutes les chimères. Les regrets, les craintes s'effacent sous les couleurs brillantes dont l'Espérance, cette puissante enchanteresse que Dieu a laissée sur la terre pour nous faire croire au ciel, colore nos vagues et insoucieuses rêveries; sa douce magie rallume nos étoiles tombées, nos arcs-en-ciel éteints, et nous fait découvrir un dernier parfum dans nos bouquets fanés. A son appel se relèvent des trésors enfouis dans les secrets replis de notre cœur, et s'éveillent quelques-unes de ces fraîches émotions qui se flétrissent si vite au contact de l'Expérience, cette sœur jumelle du chagrin. C'est l'heure où l'on se surprend à croire encore le bonheur possible, où l'on reconstruit dans l'avenir le brillant édifice de ses songes déjà tant de fois écroulé. Un génie inconnu murmure à notre oreille de douces promesses..... On rêve, on est heureux!

Ne dites jamais de mal de la mauvaise santé! C'est le seul bonheur dont on puisse jouir ici-bas sans faire des envieux.

Mlle JANE DUBUISSON.

Digitized by Google

Poésie.

BOUTS-RIMÉS.

—

A Courdouan et Henri-Monnier (1).

—

Réunis tous les deux chez une noble femme,
De votre art ravissant vous prodiguez les fleurs.
Tous deux sur le velin pesignant avec votre ame
L'un fait sourire et l'autre a fait verser des pleurs.

L'un peint le grand désert, le palmier, la fontaine,
Sites pleins de terreur, et de grâce, et d' amour;
L'arbre qui voit passer sous sa cime hautaine,
L'arabe à son départ, l'arabe à son retour.

(1) Messieurs Courdouan et Henri-Monnier, assis à la même table, travaillaient chacun de leur côté ; l'un dessinait un désert d'orient, l'autre, quelques croquis. Cinq personnes de la société écrivirent vingt-quatre rimes. On les donna l'une après l'autre à M. Méry, qui improvisa la pièce ci-dessus.

Digitized by Google

L'autre, venu du nord sur notre tiède plage,
Tient le monde comique au bout de son crayon;
Sa plume est un pinceau, semant sur chaque page
L'esprit, ce don du ciel, brillant comme un rayon.

Vos doigts quand vous peignez voyagent sans faiblesse,
Vos crayons inspirés courent comme l' éclair:
L'un de nos fronts chagrins exile la tristesse,
L'autre peint l'orient et son horizon clair.

A vous les monts, les rocs, les océans, les plaines;
A vous tous les tableaux d'une joyeuse humeur,
Tout ce qui verse un baume aux ennuis comme aux peines,
La mer et son fracas, la ville et sa rumeur.

Tous deux portez au front une vive étincelle:
L'un aime la cité, l'autre le pied des monts;
Et l'on dit à tous deux à chaque œuvre nouvelle,
C'est la grace de l'ange et l'esprit des démons.

MÉRY.

Le 18 janvier 1844.

Digitized by Google

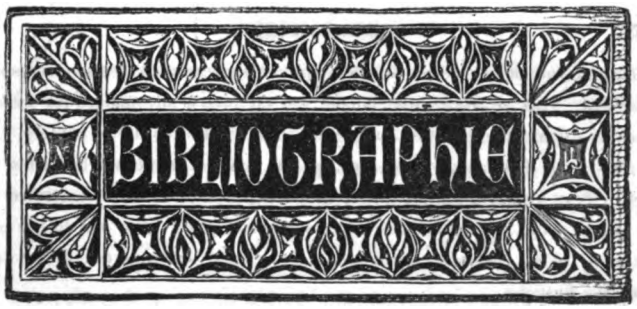

Le Ver a soie, poème en deux chants, de Marc-Jérôme Vida, traduit en vers français, avec le texte en regard, par MM. Matthieu Bonafous, de l'Institut de France. Paris, Bouchard-Huzard, 1844. in-8°, 2e édition.

Au VIe siècle, sous l'empereur Justinien, deux pauvres moines, revenant de leur longue odyssée, apportaient au monde occidental un faible animalcule, qui avait fait la richesse des vêtements asiatiques, et qui devait, après des siècles d'essai, orner aussi bien la jeune villageoise que la grande dame des cités, ou que la fille des rois. Le ver à soie, le bombyx venait du merveilleux pays des Sères, dont on ignore même aujourd'hui la position géographique. Les Sères ne vivent plus que dans les fictions des poètes, et leurs successeurs véritables, ce sont les Lyonnais, artisans industrieux de splendides étoffes qui voyagent dans le monde entier, et y vont porter la gloire de nos riches fabricants, la renommée de nos habiles ouvriers.

Quoique l'industrie des soies n'eût pas encore, au siècle de Léon X, la majeure partie de l'extension qu'elle a prise, le bombyx n'en était pas moins déjà chanté par les poètes, dans la langue de Tasse, comme dans celle de Virgile. Avant Jérôme Vida, Louis Lazzarelli, mort à la fin du XVe siècle, puis Giustolo, l'historiographe et le panégyriste de César Borgia, fit paraître un poème moins étendu, dans lequel, entre autres idées extraordinaires qui se mêlaient à d'utiles préceptes, l'auteur émet celle d'une grande influence que la musique instrumentale pourrait exercer sur le ver à soie. Jérôme Vida ne donne pas le même conseil, et prescrit, au contraire, l'éloignement de tout bruit. Il repousse « le son rauque du cor, les éclats perçants de la trompette, le retentissement du tambour et les cris de la folâtre jeunesse. »

Le poète de Crémone fut aisément vainqueur de ses devanciers; il avai une imagination riche et ornée, une mémoire fournie et savait son antiquité. Adorateur de Virgile, il le possédait à fond et l'imitait avec autant le bon eur et d'adresse qu'il puisse être donné à un homme d'en imite r . ître.

Digitized by Google

Et toutefois, au milieu de ces préoccupations virgiliennes et des souvenirs qui l'obsèdent, Vida se forme une langue qui est bien à lui, malgré les hémistiches visiblement empruntés, malgré des formes calquées sur le modèle. L'écrivain le plus distingué, à mon sens, parmi tous les modernes latinistes, le célèbre Père Vanière, imitait aussi, et avait pu néamoins se reconstruire un bel idiôme avec les débris des auteurs anciens. Mais Vida n'a pas le poli continuel, ni la constante harmonie, ni la richesse soutenue qui éclate dans la *Maison Rustique*.

Il allait trop vite, jetait et prodiguait les vers et les poèmes, mettant les *Echecs*, le *Bombyx*, l'*Art poétique*, et des *Hymnes*, et des *Eglogues*, et des *Odes* à côté de son grand poème sur Jésus-Christ, la *Christias*. On a cité de ce dernier ouvrage un fort beau vers qui représente le Christ inclinant la tête, et exhalant son dernier souffle :

Supremamque auram ponens caput, expiravit.

Le fait est que ce vers est admirable, mais quand Vida veut revenir à la charge, cela ne lui réussit pas toujours. Sa versification, toute splendide, tout opulente qu'elle est parfois, me rebute par le rocailleux et le heurté de sa manière. Ce sont de perpétuelles élisions, ou des vers infidèles à la prosodie, ou bien des enchevêtrements tels que celui-ci dans le Ver à soie, *in perque foratis*, pour *inque perforatis*. Et puis, c'est le défaut du siècle, le chantre de Jésus-Christ, l'évêque d'Albe, est païen d'imagination. Les souvenirs mythologiques viennent glacer les plus belles inspirations que lui donne le christianisme et le souffle religieux du monde moderne. Ainsi, pour ne pas même sortir du *Bombyx*, Vida, conseille-t-il de se mettre au travail avant l'heure où le prêtre célèbre le sacrifice, vous aurez les dieux, et Cérès et Bacchus,

Quum mane sacerdos,
Sinceram Cererem et Lenæum libat honorem ;

mot à mot, « lorsque, au matin, le prêtre sacrifie une pure Cérès et la liqueur de Bacchus, » tout cela pour désigner les espèces eucharistiques ! C'est une ridicule profanation.

Vida consigna fidèlement dans son *Bombyx* ce qu'il y avait alors de plus rigoureuses connaissances sur l'éducation du ver à soie, et nous ne sommes guère avancés depuis le XVIe siècle. Tous les minutieux détails dans lesquels il faut entrer ici, tous les soins attentifs qu'il faut y apporter, et l'active surveillance dont le frêle bombyx veut être entouré dans toute sa carrière, voilà autant de sujets qui défilent sous la plume de Vida, et qu'il exprime dans un langage élégant, imagé quelquefois, ingénieux assez souvent. Quoiqu'il se complaise trop dans ses descriptions, il rachète par des scènes originales et piquantes ce qu'elles peuvent avoir de monotone. Il a mis beau-

Digitized by Google

coup d'art, par exemple, à dire qu'il faut éloigner des claies où le ver à soie se nourrit et se transforme, tous les fléaux, tous les animaux nuisibles, et il désigne spécialement le rat.

Apprehende le rat : ce cruel parasite
Se tapit sourdement dans le creux qu'il habite,
Mais, vers l'heure où la cendre étale un voile épais
Sur le foyer mourant, quand tout sommeille en paix,
Le féroce animal, qui tombe sur sa proie,
Dans son antre profond la dévore avec joie.
Oppose à ses fureurs un satellite actif;
Qu'entraîné dans un piége il y tombe captif,
Ou, présentant l'amorce à son instinct vorace,
Qu'un trépas mérité frappe une indigne race.
Que la ronce à ton peuple offre de toutes parts
Son invincible glaive et ses fermes remparts;
L'ennemi, qui ne peut se soustraire aux épines,
Arrosera de sang ses nocturnes rapines.

M. Bonafous a rendu, par un nombre de vers à peu près égal, les quinze vers du texe, mais il est impossible de transporter en français tout le bonheur d'expressions et d'images, ces jolis riens qui font le mérite du passage dans Vida. Il y a encore un charmant tableau d'un genre gracieux, celui du bombyx, rompant sa prison soyeuse et s'élançant dans les airs, joyeux et gentil papillon tout ébahi de sa nouvelle existence. L'auteur et le traducteur ont fait usage là de toutes leurs forces.

Vida publia le *Bombyx* en 1527, cinq ans avant qu'il fût promu à l'évêché d'Albe, où il se fit remarquer par beaucoup de vertu et de charité jusque dans une vieillesse avancée. Son poème fut souvent réimprimé, et notamment à Lyon, chez notre Gryphe, en 1536, avec les autres œuvres de l'auteur. Vida, je l'ai déjà dit, savait presque tout ce que nous savons aujourd'hui sur l'éducation du ver à soie, et plus d'une prétendue nouveauté se trouve par lui indiquée. M. Bonafous désigne notamment l'emploi du crible adopté de nos jours par un grand nombre de cultivateurs, à l'exemple de M. Camille Beauvais, notre compatriote. On peut consulter les vers 83-90 du second chant. La même recette se trouve dans un livre chinois que cite M. Bonafous.

Le poète Vida exige avec instance que les divers ministères de l'éducation du bombyx soient confiés aux jeunes filles. Puisque c'est aux femmes qu'en définitive revient le plus bel honneur du ver à soie, il veut qu'elles prennent soin de son enfance et de ses laborieuses métamorphoses. Et d'abord, elles ne doivent pas rougir de réchauffer l'œuf du bombyx sur leur sein de rose :

. . . . . Tu conde sinu velamine tecta,
Nec pudeat roseas inter fovisse papillas,
Si te tangit honos et flavi gloria fili.

Digitized by Google

Que la jeune fille prépare au bombyx sa fraiche et tendre pâture ; c'est d'une observation utile :

> Sed prodest. nondum thalamos experta puella
> Prima manu tenera teneras si pascat alumnas.

Et Vida a l'honneur de s'accorder avec le livre des Rites, rédigé par Confucius, au Ve siècle, avant notre ère ; mais autant il montre de prédilection pour les jeunes filles,—et c'est le mot *puellæ* qui termine le dernier vers de chacun de ses livres,—autant il montre de répulsion pour les vieilles femmes. S'il faut cueillir, à défaut de la feuille du mûrier, la ronce ou l'ortie, « alors, dit-il, épargnez les tendres jeunes filles ; que leurs jambes et leurs mains soient armées, et ne permettez pas que la vierge nubile monte dans les bois sur de rudes ormeaux. Que la vieille femme patiente aux travaux, et à qui la peau est durcie par les années, — c'est une facile perte que celle d'une vieillesse incommode, — s'acquitte d'un pareil emploi, de peur que, échappé des hautes forêts, quelqu'un de a race effrontée des satyres, ne regarde en haut, et que la pudeur ne colore les joues de la tendre jeune fille. » Le crayon de Louis Boulanger a puisé dans le fond de ces quelques vers l'idée d'une charmante eau-forte, relevée par les costumes vénitiens de l'époque. Elle se trouve en tête du volume de M. Bonafous.

Le *Bombyx* n'avait encore été traduit qu'en prose, chez nous. La version de Levée (1819) est estimable, et celle de Rignon (1786), quoique inférieure, est encore citée. M. Bonafous a fait un travail plus abordable et plus neuf. Sa manière est celle de Delille, et c'est Delille qu'il cherche à imiter.

Ce fut en 1840 que M. Bonafous publia la première édition de ce poème ; on peut se convaincre que la seconde a été courageusement remaniée, que beaucoup de passages ont été traduits de nouveau, et que ce précieux petit volume se trouve aujourd'hui en état d'honorer tout à la fois l'habile traducteur, et l'illustre évêque dont il rafraichit la gloire poétique.

F.-Z. Collombet.

— L'*Annuaire départemental*, faisant suite à la collection séculaire des Almanachs de Lyon, commencée en 1711, a paru depuis un mois chez M. Mougin-Rusand.

Après les matériaux indispensables dans un livre de ce genre, l'éditeur a placé de longs et curieux documents sur *Lyon pendant la ligue*. Ils commencent à l'année 1589 et finissent à 1594. L'auteur de ces éphémérides, M. Ant. Péricaud, y a réuni un grand nombre de pièces inédites qui auront de l'intérêt et de l'utilité pour les futurs historiens de notre ville.

Digitized by Google

M. le docteur Chappeau continue, dans cet *Annuaire*, ses études sur les *Maladies régnantes à Lyon en* 1843.

—M. F.-Z. Collombet a réuni en un second volume ses nouvelles *Etudes sur les Historiens du Lyonnais*. Comme ces divers travaux, à une exception près, ont déja paru dans notre *Revue*, nous nous bornerons à grouper sous les yeux du lecteur les noms des écrivains dont il s'agit :

I. Historiens du Procès Cinq-Mars et de Thou. — II. J. Guerre. — III. Etienne Dagier. — IV. Dumas. — V. Nicolas Chorier. — VI. Passeron. — VII. Germain. — VIII. Auguste Bernard. — IX. H. de Saint-Didier et J. Journel. — X. Le poème *de Tristibus Franciæ*, publié par M. Cailhava. — XI. Gacon, le poète sans fard. — XII. Jacob Spon. — XIII. Artaud. — XIV. Isaac Lefebvre. — XV. Alléon-Dulac, Leymerie, Verninac de Saint-Maur, Ozanam, Foulques. — XVI. Mazade d'Avèze. — XVII. Cochard. — XVIII. Delandine. — XIX. L'abbé Prat. — XX. Deville. — XXI. Pailleu.

Cette 2e série d'*Etudes* se trouve, ainsi que la 1re, chez M. Rivoire, place Montazet.

A aucune époque peut-être nos archives locales n'ont été mieux fouillées, les documents qu'elles renferment, explorés par une érudition plus laborieuse, plus éclairée, plus avide de détails intéressants. Il semble qu'on se hâte de dérober aux ravages du temps tout ce qui a pu échapper à ses ouvrages et à la main des hommes.

M. Renaud, qui habite Ambronay, et qui occupe quelques instants de loisirs par des travaux littéraires et historiques, a fait hommage à la Société d'émulation de l'Ain d'un travail relatif à l'ancienne abbaye de ce Bas-Bugey. Il a recueilli dans le pays plusieurs documents relatifs à cette histoire, qui ont échappé à la destruction de ses archives, à l'époque de la révolution. Il les a encadrés dans un récit simple et parfois piquant, sur lequel M. Charles Jarrin a présenté à la Société un rapport semé de considérations générales, remarquables par leur élévation et leur justesse.

M. Leymarie, dont le public aime et apprécie depuis longtemps le double talent de peintre et d'écrivain, vient d'adresser à la même société une notice descriptive de la ville et de l'abbaye de St-Rambert-de-Joux, dont il faut chercher l'origine dans nos anciennes légendes. Personne ne pourrait mieux accomplir ce travail que M. Leymarie, qu'un séjour de neuf années a naturalisé à St-Rambert, et dont l'érudition patiente et ingénieuse sait à la fois explorer les sources historiques, et décrire aves exactitude les sites que son pinceau a excellé si souvent à reproduire sur la toile.

M. Paul Mantellier, substitut du procureur général près la cour royale d'Orléans, à qui l'importance de ses fonctions et l'éloignement ne font pas oublier les doux souvenirs de la patrie, vient de publier une notice fort intéressante sur la monnaie de Trévoux et de Dombes. Une grande partie de l'histoire de nos provinces est écrite sur les monnaies et médailles. Un compte-rendu de cette publication nous donnera occasion de jeter quelques nouvelles lumières sur l'histoire de cette principauté. M. Mantellier y a joint des planches très bien faites, offrant le tableau des monnaies frappées à Trévoux depuis 1414 jusqu'à 1675.

Digitized by Google

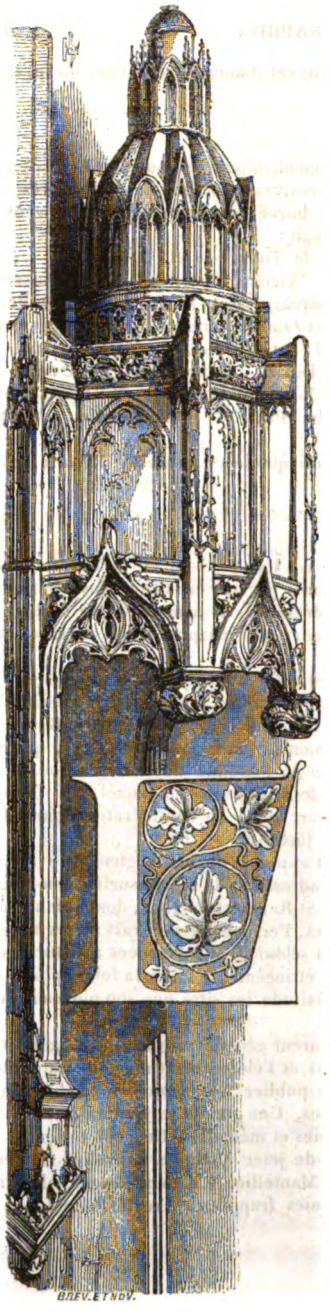

DES

NOUVELLES VERRIÈRES

DE

SAINT-JEAN.

—

Les verrières récemment placées dans la chapelle de Saint Louis à Saint-Jean, quoique très supérieures à tout ce qui s'est produit chez nous jusqu'à présent, ont pourtant le tort grave de ne se lier en aucune manière par leur style, ni au caractère de cet oratoire, ni même à celui de l'imposte de la fenêtre qu'elles sont venues compléter. On ne trouve, dans l'ensemble ni dans les détails, rien de cette grandeur austère qui est comme l'empreinte des idées chrétiennes et qui se montre à un si haut degré

Digitized by Google

dans toutes les productions de l'art au moyen-âge. L'inadmissible ambition des peintres verriers de notre époque de vouloir créer un art moderne, leur fait oublier trop souvent les idées d'ensemble et d'harmonie ; c'est dans cet oubli que se perd tout rapport dans l'effet général des compositions avec le monument dont elles font partie ; espèce de plante parasite qui charme l'œil peut-être, mais qui gâte l'arbre qui les porte.

Nous rendons toute justice à l'incontestable mérite de l'œuvre de M. Maréchal comme exécution, mais il ne s'ensuit pas que ce que nous admirerions volontiers à Notre-Dame-de-Lorette, soit à sa place dans l'église de Saint-Jean. L'erreur qui a nui à la perfection de ces vitraux nait de la prétention commune à la plupart des peintres verriers de notre époque de vouloir faire des tableaux sur verre. Or, pour qui voudra considérer attentivement la nature de la peinture sur verre, peinture toute exceptionnelle par la transparence obligée de toutes ses parties, il sera démontré que la vérité absolue de l'imitation de la nature doit être sacrifiée aux conditions bien autrement importantes de l'harmonie de la décoration. Les vitraux de Saint-Denis exécutés à Sèvres sont en ce sens un excellent modèle à suivre, le caractère allongé des figures, les plis minces des draperies, tout le caractère des anciens vitraux a été si scrupuleusement imité par les nouveaux qu'on a peine à reconnaître leur jeunesse.

Dans celle des deux verrières qui représente l'Adoration des Mages, les deux figures du milieu sont placées sur un fond à dessins vivement colorés, très beau sans doute, mais dont l'éclat nuit à l'effet des carnations. Les deux autres figures se détachent sur une draperie unie dont l'emploi est peu motivé peut être, mais qui fait ressortir les chairs avec avantage. Dans l'autre verrière, où l'on voit le cardinal de Bourbon, fondateur de la chapelle, le duc Pierre, son frère, et sa femme Anne, les têtes sont entourées d'une espèce de nimbe qui les isole du fond beaucoup trop brillant de tons dans l'intérêt du reste. Dans l'ancienne peinture sur verre, les chairs constituaient toujours la partie la plus claire du vitrail ; les figures occupaient presque toute la hauteur du tableau, et le champ se trouvait resserré de manière à ce que la masse de lumière

Digitized by Google

qui traverse les parties claires qui le composent ne puisse nuire à l'effet des parties teintées et ombrées.

On remarque, dans ces deux verrières, une grande intelligence des véritables ressources de la peinture sur verre dans le travail des chairs. C'est un fond brillant reservé pour les lumières sur lequel les ombres sont tracées au moyen de tailles plus ou moins épaisses, plus ou moins serrées, et non l'intention de modeler en couleur, dont nous voyons de si malheureux résultats dans nos verrières moderdernes. Tous les tons poussés à un haut degré de vigueur se lient et se font valoir par une harmonieuse opposition; l'emploi fort adroit des plombs, loin de blesser l'œil, concourt à la fermeté des ombres ; en résumé, ces deux verrières laissent peu à desirer sous le rapport de l'exécution. Espérons qu'on ne s'en tiendra pas à cette partie importante de la restauration de la chapelle de Saint-Louis, et que nous verrons enfin disparaître l'ignoble badigeon dont elle est salie, ainsi que la malencontreuse décoration qu'on a, en 1816, fait subir au maître-autel.

MÉDAILLE DE MOLIÈRE TROUVÉE A LYON.

A l'une des quêtes faites, le Jeudi-Saint, dans un de nos établissements de charité, il a été donné, comme un sou, une médaille en bronze représentant, d'un côté, le buste de Molière avec cette légende autour :

J. B. PO. DE MOLIÈRE,

et de l'autre un tombeau sur lequel on lit :

POÈTE ET COMÉDIEN
M. EN 1673.

Une Renommée est au pied de ce tumulus. D'une main elle tient une double trompette, et de l'autre elle s'appuye sur un globe terrestre.

Cette médaille, que nous croyons fort rare, nous semble appartenir par son exécution au siècle de Louis XIV. Nous ignorons à quelle occasion elle a pu être frappée, et nous appelons sur cette trouvaille l'attention des numismates.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

La *Revue* a évité jusqu'ici de s'immiscer aux débats qui s'agitent entre le Clergé et l'Université. Sans vouloir prendre fait et cause dans la querelle, nous donnerons pourtant place à la réponse que l'un de nos collaborateurs habituels a cru devoir faire à la brochure publiée par M. Alexandre Nicolas, à propos de l'écrit de M. F.-Z. Collombet ayant pour titre : *M. Villemain, de ses opinions religieuses et de ses variations*. On comprendra aisément le motif qui nous a fait accueillir ces pages, quoique la *Revue* n'en assume pas la solidarité.

Avant tout, nous devons rendre justice à l'honorable sentiment qui a empêché M. Nicolas de défendre M. Villemain sur l'un des points où l'attaque avait porté. C'est par une délicate pudeur que, supprimant le mot *politiques* à la suite de *variations*, M. Nicolas n'a rien dit de l'extrême inconsistance d'un homme qui louait le *patriotisme européen* du roi de Prusse et de l'empereur de Russie, quoique l'Université prétende avoir au suprême degré le secret du patriotisme véritable. Oui, M. Nicolas a bien et prudemment agi, dès qu'il voulait prononcer un tel panégyrique, de laisser dans l'ombre les *variations politiques* à l'aide desquelles M. le Grand-Maître a fait rapidement son chemin. Toutefois, il eût été bon de ne pas supprimer dans le titre de l'écrit de M. Collombet un mot pénible, à la vérité, pour les yeux de M. Villemain et de ses protégés universitaires, mais qui est si bien dû à M. le ministre de l'Instruction publique.

Suivant M. Nicolas, « il est peu vraisemblable que M. Collombet (ici des éloges...) se soit aventuré, sans quelque raison tout-à-fait personnelle, dans une polémique de cette nature. »

Nous devons rendre à M. Nicolas gracieuseté pour gracieuseté.

Or, dirons-nous, *il est peu vraisemblable que M. le professeur de rhétorique*, le subordonné de M. Villemain, *se soit aventuré, sans quelque raison personnelle, dans une polémique de cette nature*. Ce n'est pas pour rien que l'on est professeur ; on desire avancer et faire son chemin. M. Collombet n'y trouverait pas à redire, et encouragerait volontiers les espérances de son antagoniste. Mais on conviendra qu'un subordonné, qui emploie bravement son temps et son argent à défendre un supérieur, n'est pas à l'abri de tout soupçon, et que le zèle est vraisemblablement un peu intéressé, si peu que ce soit. Qu'en pense M. Nicolas ? Il suppose à M. Collombet quelque secret motif d'agir ; M. Collombet ne serait-il pas en droit de prêter quelque arrière-pensée à M. Nicolas, quelque idée de courtisannerie et de dévoûment qui peut devenir profitable ?

Digitized by Google

Maintenant, suivrons-nous M. le professeur dans ses louables efforts pour défendre l'entière orthodoxie de M. Villemain? Nous en avons dit assez dans notre opuscule. Il y a une chose très sûre, c'est que les partis ne se méprennent pas facilement sur les hommes qui leur appartiennent, sur leurs amis ou leurs ennemis. Un infaillible instinct nous avertit en général de ce qui marche avec nous, ou loin de nous. Quelques apparences trompeuses ne sauraient nous en imposer fort longtemps.

Or donc, les catholiques savent quels hommes sont les leurs, et sur qui ils peuvent compter, de même qu'un républicain sait à merveille et très vite s'il a en face un légitimiste ou un orléaniste. L'Église et les amis de l'Église ne demandent pas mieux que de voir dans la grande famille des membres nombreux et dévoués; mais autant le Catholicisme éprouve ce vif desir, autant il s'afflige de voir que certains hommes, certains écrivains prétendent, en dépit de leur conscience, prendre place dans des rangs qu'ils méprisent. Que vous méconnaissiez la religion, c'est un malheur dont on vous plaindra; mais que, malgré vos affections connues et vos allures assez significatives, il vous arrive de vous renouer à la foi chrétienne par mesure de prudence, voilà qui manque de noblesse et de sincérité. Il faut être pour ou contre, se placer hardiment dans un camp ou dans l'autre.

Assurément, ceux qui ont à cœur la divinité et la grandeur de la religion, laissent percer les accents de foi et d'amour; leur langage n'est pas équivoque, et leurs écrits ne vont pas honteusement arracher çà et là quelque pierre de l'édifice; signaler les défauts de l'œuvre, s'il en était; ni contrister par une guerre de saillies, de malignes censures, de détails disposés dans un but spécial, une religion qui doit faire l'orgueil de leur vie, l'espérance de tous les jours que Dieu leur a comptés.

Il n'est pas besoin d'une sagacité bien grande pour comprendre qu'il n'y a pas dans M. Villemain, dans ses écrits tout au moins, l'ensemble des convictions qui peuvent faire un Catholique. D'autres que nous le savent, et l'épigraphe du livre de M. Collombet, empruntée au *Courrier français*, très peu suspecte d'orthodoxie, aurait pu émouvoir, tout aussi bien que ce livre même, le zèle chevaleresque de M. le professeur.

M. Nicolas s'est tellement pris d'une belle passion pour M. le Grand-Maître, qu'il trouve que M. Collombet l'attaque avec un *emportement furieux*. Cependant, M. Collombet, à coup sûr, croyait avoir des mœurs plus douces que cela, mais que voulez-vous? C'est par modération de langage et par urbanité qu'on le traite d'emporté et de furieux.

Il a bien d'autres torts à se reprocher. Dès le début de cette *Réponse*, on le met en parallèle avec Mgr. de Bonald, dont on le désigne comme le précurseur dans les aggressions contre le monopole de l'Université. M. Collombet a fait *son mandement*, nous dit-on, avec une grâce charmante. M. Collombet est un *évêque laïc, il se pose*; mais on observe qu'*il n'a pas rencontré le rayon de miel sauvage qui nourrit l'ancien prophète au désert, et qui paraît avoir coulé sur les lèvres du Cardinal*. Il se peut que M. Collombet n'ait pas mangé de miel sauvage; nous ne pensons pas qu'il soit humilié de se voir mis au-dessous du chef spirituel de ce diocèse, et combattu par les mêmes armes qui veulent atteindre un Cardinal de la sainte Église romaine; M. Collombet se fait un honneur d'être assimilé, même de loin, dans cette croisade, à son supérieur et à son évêque, mais voilà tout. Il ne *se pose* nullement, et n'est pas homme à se draper en Spartacus.

Si l'on veut prendre dans son sens le plus large ce mot d'*évêque laïc*, M. Collombet aurait de quoi en être fier. *Veiller* aux intérêts de la seule chose, après tout, qui importe à l'homme, puisque c'est la seule qui doive le suivre

Digitized by Google

dans l'éternité, c'est un droit pour tout chrétien, et de grands génies l'ont exercé avant le modeste combattant dont il s'agit.

Il ne nous semble pas que M. Nicolas se fasse une idée bien juste des droits de l'évêque, puisqu'il lui interdit même de donner des conseils aux familles, ni qu'il soit très pénétré des prescriptions de saint Paul. Quant aux observations de Mgr. de Bonald, on ne veut pas qu'elles soient spontanées; elles ont, comme l'écrit de M. Collombet, une cause particulière. Il n'y a que M. Nicolas qui soit entièrement dégagé de toute considération et de toute influence.

M. Nicolas reproche à M. Collombet d'avoir logé dans son écrit beaucoup de noms propres, et d'avoir escarmouché contre tous, pour un motif ou pour l'autre. Eh! bon Dieu, que fait ici le nombre? Ce qui serait plus important, ce serait de ne pas supposer, en général, à M. Collombet d'autres motifs d'aggression que ceux qui apparaissent dans son opuscule. Ainsi, chemin faisant, et comme exemple de la légèreté ou de la malice avec laquelle on travestit le Catholicisme, M. Collombet cite M. Michelet qui se moque d'un fondateur d'Ordre religieux, parce que la Règle de l'illustre moine supposait qu'un moine ignorât que c'est un péché de faillir avec une femme. L'ignorance est ici pour le compte de l'historien, et M. Collombet la relève; mais que fait l'auteur de la *Réponse*? Il dit que M. Michelet est attaqué pour on *ne sait quelle médisance ou quelle erreur*. C'est une manière commode d'avoir raison d'un adversaire, et de lui parler de son *emportement furieux*. M. Collombet a de plus attaqué l'auteur de l'*Esprit des Lois*; autre crime, qu'il partage avec Crevier, religieux continuateur de Rollin, et qui écrivit un petit volume contre les erreurs de Montesquieu, contre ses prejugés en matière de foi. Quant à un M. *Balbi*, que M. Collombet aurait également combattu, il ne s'en trouve de trace dans sa brochure.

M. Nicolas met autant de zèle à élogier l'Université qu'à escrimer contre les Jésuites, ces *fanatiques ignorants* qui *se cachent dans l'ombre*, mais n'en sont pas moins découverts par l'œil perçant de M. le professeur, car *ils n'appartiennent pas à la patrie*. Oh! que voilà qui est profond! De quelle patrie il s'agit, on ne le dit pas; mais nous soupçonnons fort qu'il est question de la France. Reste à savoir comment des hommes nés à Paris ou dans toute autre de nos villes n'appartiennent pas à la patrie. MM. Villemain et Lacretelle qui jetaient leurs louanges serviles au visage de Leurs Majestés le roi de Prusse et l'empereur Alexandre appartenaient bien mieux à leur patrie. Nous savons trop ce qu'on veut nous dire, mais ce ne sont pas seulement les Jésuites qui, dans ce sens là, relèvent de Rome: ce sont aussi nos évêques et nos prêtres; ce sont tous les Catholiques. Oui, tous ces hommes appartiennent religieusement à une autre patrie, et croient cependant aimer leur pays autant que puisse l'aimer M. Nicolas.

Si M. le professeur se montre plein d'une respectueuse déférence pour Clément XIV, qui supprima la Société des Jésuites, nous pensons qu'il y aurait justice à ne pas séparer le bref de ce pape d'avec une vingtaine de bulles qui ont, les unes établi, les autres préconisé la Compagnie de Jésus. Il faudrait même ne pas remonter si loin, et lire un peu la bulle de Pie VII rétablissant un Ordre aussi utile à l'Eglise, qu'il est détesté des ennemis de la foi. M. Nicolas pourra-t-il songer, sans une sainte horripilation, que les Jésuites tiennent sous les yeux même d'un successeur de Clément XIV ce magnifique Collége romain, dans lequel va s'instruire la jeunesse romaine, et où il se trouve des professeurs aussi savants que vertueux? M. Nicolas ne veut pas que l'on défende les Jésuites contre Pascal. Cependant, sans compter d'autres témoignages, nous pourrions prouver que l'illustre écrivain n'était pas toujours

Digitized by Google

très ami de la vérité. M. Cousin reconnait formellement que « Pascal, dans ses *Provinciales*, a défendu contre les Jésuites et contre Rome elle-même, *une erreur manifeste*, la doctrine janséniste (*des Pensées de Pascal*, avant-propos, pag. 19). » Quand on a défendu dans tout un livre une erreur manifeste, on n'est guère admis à être cru sur parole.

Les bornes de la *Revue* ne nous permettent pas d'entrer dans de plus amples explications. Il nous reste un dernier mot à dire à M. Nicolas.

MM. Collombet et Grégoire ont publié une traduction des *Hymnes de Synésius*, évêque de Ptolémaïs au IVe siècle. Dans la première édition de ce livre, ces Messieurs placèrent en tête une courte notice empruntée aux *Mélanges* de M. Villemain, et adoptèrent la traduction d'*une hymne* traduite par le même auteur. Son nom figurait dans le titre pour la notice, et l'on y revenait encore dans la préface. A une seconde édition, la Notice sur Synésius fut remplacée par un long travail de M. Collombet. Maintenant, que fait M. Nicolas ? il suppose, ce qui est de toute fausseté, que M. Villemain *avait en partie* traduit Synésius, et là dessus, parce que MM. Grégoire et Collombet avaient mis en tête de leur livre *quinze pages* de M. Villemain, parce qu'ils avaient adopté la version de la *seule hymne* que M. Villemain eût traduite, voici un ami de la vérité qui vient prononcer les mots de *plagiaires* et de *pirates !*

Ou bien M. le professeur ignore la valeur des mots qu'il emploie, ou bien il calomnie brutalement.

Un *pirate*, un *plagiaire*, ce n'est pas celui qui s'approprie quelques pages d'un écrivain, et qui lui en renvoie la gloire et l'honneur. Comment un professeur de rhétorique ne sait-il pas ce que veut dire deux mots si vulgaires et si connus ?

Mais s'il le sait, mais s'il n'y a pas oubli et distraction, M. Nicolas songe-t-il bien à ce qu'il fait, à l'odieuse calomnie qu'il intente ? Pèse-t-il bien la conduite d'un instituteur de la jeunesse qui imprime et répand dans le public un pareil mensonge ?

M. Nicolas finit par nous rappeler les noms de Fréron, de Desfontaines, de Nonotte. Et après cela ? — Fréron eut le courage de tenir tête à l'impure idole du XVIIIe siècle ; il n'y a pas longtemps qu'un critique des *Débats* réhabilitait pompeusement Fréron dans la *Revue de Paris*. C'est bien quelque chose que d'avoir bravé les insultes et le courroux de Voltaire. Quant à l'abbé Desfontaines, il avait de la littérature. Nonotte fut loin d'être un homme de génie, mais peut-être vaut-il mieux, en morale, n'avoir pas reçu le nom sublime qui fut dévolu à Voltaire, que de s'être souillé par les infamies de la *Pucelle*.

M. Villemain est-il un puissant génie dont M. Collombet serait le Zoïle ou le Fréron ? C'est assurément ce que signifie l'appel fait à ces trois noms de critiques ? On veut dire aussi que l'opuscule dirigé contre M. Villemain n'est qu'un trait sans force qui est allé mourir contre la cuirasse du héros. M. Collombet se résigne bien d'avance à l'oubli qu'on lui présage par analogie ; mais si son opuscule est non avenue, que sera-ce, bon Dieu, de la réfutation d'une réfutation ?

Digitized by Google

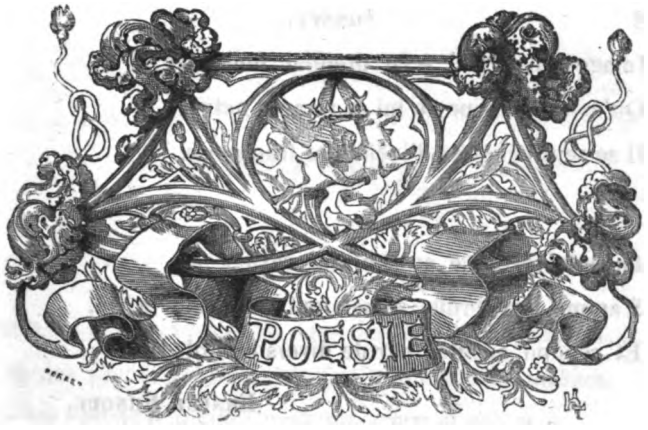

SONNET.

Vois ce grand marronnier, comme il est déjà vert !
Tandis qu'autour de lui la sève languissante
Ouvre à peine au bourgeon l'écorce rougissante
Qu'avait glacé longtemps le souffle de l'hiver,

Lui, se dresse, puissant, de feuillage couvert ;
Il répand à ses pieds une ombre bienfaisante,
Et la brise d'avril semble une voix qui chante,
En glissant dans ses bras qui frissonnent dans l'air.

Digitized by Google

Image du poète ! à ce premier murmure,
Qu'exhale autour de lui la vivante nature,
Il se sent pénétrer d'ineffables transports.

La lyre, réveillée en son ame ravie,
S'anime aux bruits secrets qui présagent la vie,
Et répond aussitôt par de divers accords !

ERNEST ERNOUL.

Digitized by Google

INNOCENCE.

Et nous allions tous deux dans des bois demi-sombres,
Où des rayons tremblants glissaient parmi les ombres.
Je lui parlais d'amour; mais son cœur et ses sens
Etaient encor fermés à ces nouveaux accents :
Aimez, disais-je, aimez, ici tout y convie,
Aimez, c'est le plus doux des plaisirs de la vie !
Vers ces jours écoulés où l'on connait l'amour,
Le sage bien souvent fait un triste retour,
Quand pour la vérité qui fuyait sa pensée,
La vigueur de son ame au combat s'est lassée !
Il recherche, aussi lui, les bois silencieux ;
Mais, poursuivi partout d'un murmure amoureux,
Il pleure, car son cœur n'a plus cette étincelle
Qui pouvail éclairer l'énigme universelle.
Aimez, l'homme est si grand quand il se sent aimer,
Et des bonheurs si purs le viennent enflammer !

Et je la regardais d'un regard de tendresse,
Je pressais dans ma main sa main avec ivresse,
Mais ses yeux conservaient leur sereine splendeur,

Digitized by Google

Et j'y cherchais en vain un signe de langueur.
J'étais heureux et triste à voir tant d'innocence,
Je n'osais profaner cette sainte ignorance,
Et, pensif, j'écoutais le bruit lent de nos pas.....
Silence douloureux, qu'elle ne comprit pas !

Alors, près d'un vieux if, que la mousse tapisse,
Un bluet s'essayait à rompre son calice,
Et, pâle, il languissait dans l'ombre sans chaleur ;
Enfant, dis-je, voyez cette humble et pauvre fleur,
Elle aspire à la vie, hélas ! et ne peut naître,
Et, sans s'épanouir, elle mourra peut-être ;
Amie, elle manqua pour apparaître au jour
D'un rayon de soleil, vous, d'un rayon d'amour.

ERNEST ERNOUL.

Digitized by Google

AMENDE HONORABLE

DE

DEUX OFFICIERS DU RÉGIMENT DE BOUILLON,

A LA SUITE

D'UN BAL DONNÉ A VILLEFRANCHE

EN 1757.

—

Il existait anciennement, dans plusieurs villes de France, des compagnies connues sous les noms de *Chevaliers de l'Arc* ou *Chevaliers de l'Arquebuse*. Les sociétaires, tous bons viveurs, joyeux convives, professaient les principes des chevaliers de la table ronde : entre eux point de marque de distinction, point de première ni de seconde place, tous étaient égaux. S'ils instituaient des officiers, c'était uniquement pour que ceux-ci présidassent aux jeux, à l'ordonnance des fêtes, à la bonne disposition du service, de manière que les personnes élevées en dignité n'étaient réellement que les serviteurs de chacun. Sans doute le but

Digitized by Google

primitif de ces sociétés était évidemment de se perfectionner dans l'art de tirer l'arc ou l'arquebuse. On disputait un prix, et le vainqueur était proclamé roi ; alors il recevait les hommages, les félicitations de chaque chevalier et devenait aussitôt le héros de la fête.

Quelques-unes de ces compagnies avaient été autorisées par lettres patentes de nos rois, et jouissaient d'assez beaux priviléges. Celles qui existaient à Villefranche, sous les noms de *Compagnie des Chevaliers du noble jeu de l'Arc* et *Compagnie des Chevaliers du noble jeu de l'Arquebuse*, étaient de ce nombre. Instituées dès le XVe siècle, elles furent successivement autorisées par diverses lettres patentes, toutes confirmées par celles données au mois de janvier 1730, lesquelles furent enrégistrées au Parlement de Paris et en la Cour des Aides, les 14 et 23 avril 1731.

Ces compagnies tiraient, chaque année, deux prix royaux, le premier et le second dimanche de mai. Messieurs les Maire et Echevins de Villefranche, capitaines nés de ces deux jeux, tiraient le coup d'honneur. Pour être proclamé vainqueur, il fallait atteindre et faire tomber un oiseau de fer ou de bois, placé dans les airs, au sommet d'une perche, et à une grande distance. Le roi, c'était le nom que prenait le chevalier gagnant le prix, outre les marques de distinction et de déférence que lui valait son titre de roi, jouissait, entre autres avantages, de celui de ne payer aucun impôt pendant l'année.

Le 25 avril 1757, on vit entrer à l'Hôtel-de-ville de Villefranche M. Dubost, roi du jeu de l'Arquebuse, M. de Chavanne de Servizay, chancelier du jeu, MM. Buiron, Ronjon, Cannard, Perrin, Destre, Macé, chevaliers. Ils venaient prier M. le Maire d'indiquer le jour où l'oiseau de fer serait placé sur la perche, et de vouloir bien ensuite tirer le coup d'honneur.

M. le Maire fixa le jour au 8 mai.

Digitized by Google

A cette époque Villefranche avait en cantonnement dans ses murs le régiment de Bouillon, infanterie, dans lequel MM. de Foudras et de Gressier servaient en qualité de capitaines.

Le 8 mai, jour indiqué pour le prix, fut favorisé d'un temps magnifique. La fête fut brillante; les dames de la ville, rivalisant de toilette et de graces, l'embellirent de leur présence, et contribuèrent ainsi à l'agrément d'une fête, où il semblait d'abord que les hommes seuls étaient appelés à faire tous les frais.

Assurément on ne pouvait laisser passer, sans les reconnaître, ces marques délicates d'un si gracieux concours. D'une commune voix, on décida donc que le lendemain, 9 mai, un bal serait donné à cette intention, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Quoique Villefranche possédât, à cette époque, murailles hautes, tours fortifiées, bastions et fossés, ce n'était, non plus qu'aujourd'hui, une ville de guerre. Partant les militaires, malgré l'éclat de leur nom et leur bravoure, n'y jouissaient pas de cette considération et de ces égards, dont ils sont toujours environnés dans les villes frontières. Là, une fête n'est belle qu'autant qu'ils y tiennent le premier rang; mais ceci n'a plus lieu dans une ville de commerce ou composée de simples bourgeois. Or, il est présumable que c'est à ces différentes manières de voir et d'agir, qu'il faut attribuer l'oubli inconcevable des chevaliers de l'Arquebuse, d'inviter à ce bal messieurs les officiers du régiment de Bouillon.

Quoiqu'il en soit, quelques-uns de ces officiers en furent piqués; il promirent de s'en venger, et, pour le faire, ils n'avisèrent rien de mieux que d'employer une espiéglerie dont malheureusement ils n'étaient point maîtres de calculer les résultats, ni de prévoir les conséquences.

Cependant le bal commence, la joie rayonne de toute part; jamais les femmes n'ont été plus vives, plus spirituelles; ja-

Digitized by Google

mais les hommes, plus attentifs, plus galants. C'est une confusion de soin, de prévenance; un entraînement général, qui mettent bientôt chacun dans un délire de volupté impossible à décrire. On est enivré de joie, de plaisir, de bonheur.

A ce moment suprême, quatorze soldats du régiment de Bouillon se glissent en tapinois, entrent dans la salle, et, s'étant placés sur une ligne, le dos tourné contre la muraille, ils se mettent à fumer. Aussitôt une fumée épaisse gagne toutes les parties de la salle, et en rend bientôt, par la force de son intensité, le séjour absolument impossible.

Les jeunes dames alors n'étaient point encore éprises de l'odeur du tabac; elles proscrivaient, au contraire, formellement, en leur présence, l'usage de la pipe. Au reste, celles qui formaient, à cette époque, la société de Villefranche, ne se distinguaient que par leurs graces natives et leur excessive urbanité. Le plus gracieux sourire répondait toujours à l'honêteté d'un salut; les marques de la plus touchante bonté, à l'expression d'un respectueux hommage. Chez elles ni fatuité, ni pruderie; rien, enfin, de ce qui indique le vernis d'une petite ville, ou l'ignorance du bon ton et des belles manières.

On conçoit que c'était encore un motif pour porter MM. les Chevaliers de l'Arquebuse à tirer une vengeance éclatante de l'insulte qu'elles recevaient. Ils se récrient, mais les soldats, la tête échauffée par la vapeur du vin, jurent et tempêtent. On veut les chasser, ils opposent de la résistance. Enfin, la confusion est partout; les Dames s'enfuient, le bal cesse.

Cependant l'on était parvenu, non sans coups donnés et reçus, à repousser ces insensés jusque dans le vestibule du rez de chaussée de l'Hôtel-de-ville, lorsque deux sergents, en ambuscade dans la rue pour attendre le résultat de cette équipée, entendant le bruit, viennent donner main forte à leurs gens. Malheureusement ils se servent, dans ce triste moment, des armes qu'ils ont sur eux. Ils frappent, dans la

Digitized by Google

mêlée, sans savoir où vont tomber les coups : ici c'est un bourgeois qui est atteint ; là, un militare. Les plaintes, les gémissements partent bientôt de tous les rangs, et les soins que demande, de part et d'autre, la position des blessés mettent forcément fin à cette déplorable rixe.

Chaque corps releva ses blessés : Les avocats emportèrent leur Doyen, M. Jacquet de Pont Bichet ; les procureurs, M. Perrin, leur confrère ; et les négociants, M. Gaillard, un des notables commerçants.

On sut bientôt que Messieurs de Foudras et de Gressier étaient les seuls instigateurs de ce désordre, et que les acteurs de cette déplorable scène n'étaient que leurs aveugles instruments.

Sans perdre un instant, les officiers du jeu dénoncent le lendemain, 10 mai, un fait aussi répréhensible, et rendent plainte contre leurs auteurs. Ils remettent leur plainte à MM. Benoit Jacquet de la Colonge, lieutenant-général, civil et criminel ; Jacques-André Deroche de Longchamp, lieutenant particulier ; Etienne Clerjon du Carry, conseiller ; Pierre Chatellain Dessertine, procureur du roi, tous juges de police.

L'affaire demandait une prompte solution, car le régiment de Bouillon, en cantonnement à Villefranche, partait pour Paris le 2. Aussi les juges de police, qui, au reste, étaient du nombre des offensés, puisqu'ils étaient tous chevaliers du jeu, mirent, dans cette circonstance, toute la célérité, toute l'attention qu'il est toujours permis d'attendre d'un juge, surtout quand il est intéressé dans une affaire.

En effet, le même jour, au même instant, le lieutenant général informe. Il entend douze témoins, gens de tout âge, de tout rang, de toute condition. Tous sont unanimes pour établir que ces militaires, dans un état complet d'ivresse, n'ont fait qu'obéir aux ordres donnés par leurs chefs immédiats sur l'instigation de MM. de Foudras et de Gressier.

Digitized by Google

Il n'en fallait pas tant pour faire perdre à nos deux gentilshommes ce ton d'assurance, et ces habitudes de fanfaronnade, qui trop souvent permettent de tout oser. Un peu de réflexion les rendit aussi humbles, aussi soumis qu'ils avaient été superbes et arrogants, et, le 11 au matin, piteux et repentant, ils confessent, à l'Hôtel-de-ville, en présence de 35 personnes assemblées, Maire, Echevins, Lieutenant général, Conseillers, etc. qu'ils ont envoyé eux-mêmes leurs soldats commettre l'insulte qui a amené un si grave désordre; qu'ils sont prêts à donner toute la satisfaction que désirera l'assemblée, *espérant cependant, de leur aveu et de leur soumission, l'indulgence des corps et des personnes.*

Une semblable démarche était bien faite pour calmer la plus légitime susceptibilité. Cependant l'assemblée reçoit cette déclaration, que MM. de Foudras et de Gressier signent à l'instant, avec la dignité qu'il convient à des personnes offensées, et, après réflexion, elle décide qu'elle s'en remettra à l'avis de M. le marquis de Rochebaron, commandant dans la province. C'est une marque de déférence qu'elle veut bien lui donner, et dont elle s'honore. Elle députe donc, à l'instant même, deux de ses membres à Lyon : l'un est porteur d'une missive du maire, contenant le procès verbal de l'aveu des officiers et de la détermination de l'assemblée; l'autre, du rapport du lieutenant général, auquel se trouve jointe l'enquête faite par ce magistrat.

M. de Rochebaron mit, dans sa réponse, le même empressement, la même célérité. Le même jour il répondit, et on eut lieu de se féliciter de l'avoir pris pour juge. Il donna pleine et entière satisfaction aux offensés : il décida que les excuses de MM. de Foudras et de Gressier seraient faites publiquement, à l'Hôtel-de-ville, devant les personnes insultées ; que les mêmes excuses seraient faites aux blessés : que ces officiers seraient tenus de se présenter auprès de chaque dame en

Digitized by Google

particulier, et de lui faire agréer l'expression de leur regret et de leur repentir (1).

On le voit, M. de Rochebaron ne pouvait être plus aimable. Les officiers punis n'avaient pas attendu sa réponse pour visiter les blessés, et leur témoigner la peine qu'ils ressentaient eux-mêmes de leur position. Le lendemain, 12, ils se présentent à l'Hôtel-de-Ville pour exécuter les ordres de M. le Marquis commandant la province, mais l'assemblée, suffisamment satisfaite de leur démarche, les en dispense; elle fait plus, elle se charge encore, à l'égard des dames, de leur faire agréer la dispense d'y satisfaire. Ce n'est point ce que désiraient MM. de Foudras et de Gressier; ils auraient voulu être admis à l'honneur de se présenter auprès d'elles. Mais ils méritaient une punition, et on ne pouvait leur en infliger une plus sensible.

P. Beuf.

(1) Voici l'ordonnance de M. le marquis de Rochebaron :

« Vu le présent procès verbal, et celui du 10 de ce mois, qui y a donné lieu, ensemble l'aveu que les sieurs de Foudras et de Gressier, capitaines en premier et en second du régiment de Bouillon, y font d'avoir donné ordre à leurs soldats d'aller insulter l'assemblée faite à l'Hôtel-de-Ville de Villefranche, ce qui a occasionné les insultes et disputes qui s'en sont ensuivies, et de l'offre qu'ils font d'en faire telles réparations qui seront jugées à propos ;

Nous ordonnons aux sieurs de Foudras et de Gressier de faire des excuses dans la mairie dudit Villefranche, où seront assemblés les principaux habitants qui ont été insultés, et les prier de vouloir bien oublier le passé, et notamment d'aller faire les mêmes excuses auprès de chaque dame en particulier ainsi qu'aux blessés, dont et du tout sera dressé procès verbal sur le registre de délibérations qu'ils signeront. Fait à Lyon le 11 mai 1757. Rochebaron. »

Digitized by Google

FUITE ET ARRESTATION

DE

PAUL DIDIER[1].

—

Nous avons laissé Didier au moment où, trois fois repoussé, il fuyait devant les soldats du colonel de Vautré; pendant quelque temps, les collines et les bois de St-Martin-d'Hères le dérobèrent aux poursuites et aux recherches des dragons de l'Hérault; puis il s'enfonça dans les montagnes qui se prolongent jusqu'à Tencin, sur la rive gauche de l'Isère, recevant

(1) Ce chapitre est emprunté à une *Histoire de la Conspiration de Paul Didier*, que M. Auguste Ducoin, de Grenoble, vient de publier à Lyon, en un volume in-8°, sorti des presses de la *Revue*. Nous rendrons un compte détaillé de ce livre qui renferme de curieuses révélations, groupées avec sagacité et présentées avec art. Il n'avait pas encore paru d'histoire un peu sérieuse de la conspiration de Grenoble, en 1816 ; celle-ci nous semble faite pour exciter l'intérêt du lecteur, et jeter un jour tout nouveau sur des évènements peu connus, ou le plus souvent dénaturés.

Digitized by Google

l'hospitalité de pauvres villageois dont un lui servit de guide pour franchir le col de la Coche, passage entre la Savoie et la vallée de l'Isère.

C'est dans ces montagnes que trois des compagnons de Didier, proscrits comme lui, Dussert, Durif et Cousseaux, vinrent le rejoindre.

La première entrevue de ces hommes fut douloureuse; le malheur rend injuste : Dussert et Durif reprochèrent à Didier de les avoir entraînés dans une affaire dont l'issue avait été si fatale ; Cousseaux exhalait, en maugréant, sa colère et ses imprécations.

Ils étaient tous quatre réunis dans une cabane de l'un de ces pauvres villages perdus sur les hauteurs des Alpes, le Rivier-d'Allemont, à peu de distance du col de la Coche. Cousseaux, Dussert et Durif étaient assis au coin d'une table; malgré ses soixante ans, malgré la blessure que lui avait faite à la jambe la chute de son cheval tué sous lui, Didier se promenait à grands pas dans la cabane.

—« Vous nous avez trompés, disait Cousseaux à Didier, vous nous avez trompés: Marie-Louise n'était pas à Eybens comme vous me l'aviez fait accroire ; personne dans la ville n'a répondu au nom de l'Empereur... Vous nous avez trompés. »

Didier, qu'une étrange préoccupation paraissait obséder, et qui, depuis la rencontre qu'il avait faite de ses compagnons d'infortune, subissait à chaque minute le supplice de leurs récriminations et de leurs plaintes amères, Didier se redressa tout à coup, et, se tournant vers Cousseaux : « Je vous ai « trompés, dites-vous ; mais la haine implacable que je porte « aux Bourbons, celle que vous leur portez aussi, vous qu'ils « ont chassé, vous qu'ils ont dégradé, vous à qui ils ont arra- « ché le pain de votre famille ; cette haine est-elle donc un « rêve, une illusion ?... Je vous ai trompés ! et quand bien « même Napoléon n'eût pas été le nom de la victoire, la cause

Digitized by Google

« pour laquelle nous avons combattu en serait-elle moins « sainte et moins vraie, l'indépendance nationale et la haine « du roi? »

A cette demi-révélation, Dussert, Durif et Cousseaux gardèrent le silence; mais, le lendemain, en traversant la Combe d'Olle, vallon au fond duquel coule le torrent d'Olle, Dussert le moins aigri des trois, s'approcha de Didier, le prit à part, et, pendant que Durif et Cousseaux marchaient en avant, il le supplia de lui expliquer le sens énigmatique de ses paroles de la veille, en lui demandant quel était le prince qu'on eût placé sur le trône si le complot eût réussi.

— « Le duc d'Orléans, répondit Didier! — « Le duc d'Orléans! sécria Dussert; la France ne l'aurait pas voulu. — « Cette hypothèse avait été prévue, répondit Didier, et peut-être alors eussions-nous déclaré une république. »

Le duc d'Orléans! le duc d'Orléans, répétait Dussert, le duc d'Orléans! — Bourbon pour Bourbon, j'aimais autant Louis XVIII (1).

Les aveux de Didier avaient fait une triste impression sur l'esprit de ses anciens complices : avoir été trahi par cet homme, c'était en quelque sorte autoriser les représailles à son égard. En fallait-il davantage pour faire germer les pensées mauvaises dans des ames sans élévation et des cœurs sans générosité, lorsque avec cela la misère et le malheur faisaient encore sentir leur terrible aiguillon.

De ce moment donc, la perte de Didier fut résolue : peut-être même l'était-elle déjà.

Après la scène d'imprécations dont nous venons de parler, Cousseaux s'était séparé de Didier, et c'est avec Dussert et Durif seulement qu'il arriva le soir du même jour à St-Sor-

(1) Cette importante déclaration a été faite en 1819 par Dussert lui-même à M. Joseph Rey, alors avocat à Grenoble.

Digitized by Google

lin-d'Arves, petit village de la Maurienne, où ils s'arrêtèrent tous trois chez un aubergiste nommé Balmain. Didier était harassé de fatigue; il souffrait beaucoup de la blessure qu'il s'était faite à la jambe; à peine entré chez Balmain, il se jeta sur un grabat et s'endormit. Plus habitués aux courses des montagnes, moins âgés que lui, Dussert et Durif restèrent au coin du feu avec l'aubergiste.

Ce fut alors que Dussert et Durif firent connaître à Balmain quel était le vieillard arrivé avec eux et qui reposait en ce moment. Ils dirent à Balmain qu'une forte somme d'argent avait été promise par la police française à celui qui livrerait Didier, ou ferait découvrir sa retraite. Que lui apprirent-ils après cela? quelle œuvre sans nom comme celle des sorcières de Macbeth fut accomplie entre ces trois hommes; quel pacte inconnu fut conclu entre eux, nous ne savons; mais, le lendemain, à l'aube du jour, Dussert, Durif et Balmain quittaient furtivement l'auberge de Saint-Sorlin-d'Arves pour se diriger du côté de Saint-Jean de Maurienne, où se trouvait le poste le plus voisin de la gendarmerie piémontaise, les carabiniers royaux.

Pendant que ces choses se passaient dans les montagnes de la Savoie, un habitant de l'Oisans, Jean-Baptiste Sert, beau-frère de Dussert, se présentait, le 9 mai, à la préfecture de Grenoble; là, après avoir déclaré que la retraite de Didier lui était parfaitement connue, cet homme s'offrit à livrer le proscrit, au prix de la grâce de Dussert, et de celle de son parent Durif. M. de Montlivault promit à l'instant même la grâce demandée, et remit à Sert un écrit, gage de sa parole; il s'engagea de plus à faire compter les vingt mille francs accordés par le ministre à celui qui livrerait Didier; mais Sert refusa; il ne voulait, disait-il, que la vie sauve pour ses parents: plus tard, cependant, le prix du sang de Didier lui fut compté; on saura à quelles conditions.

Digitized by Google

Après cette entrevue, Sert partit ; il gagna les montagnes de la Savoie, muni de la promesse du préfet Montlivault, et accompagné du brigadier de gendarmerie Tissot et de quatre gendarmes qui devaient l'aider dans ses recherches. — Cinq jours après, Tissot revint avec ses gendarmes. Ils n'avaient pu découvrir la retraite de Didier; Sert, qui voulait agir seul, ne leur avait donné aucune indication.

En quel lieu Sert rejoignit-il les fugitifs ? Quel accord existait-il entre eux ? il n'est pas besoin de le savoir; mais quand Dussert, Durif, et Balmain arrivèrent à Saint-Jean de Maurienne, Sert les y attendait déjà.

Lorsque, au lever du jour, Didier se réveilla, il ne trouva plus avec lui dans l'auberge ni Dussert, ni Durif, ni l'aubergiste lui-même. Etonné de cette disparition, il questionna la femme Balmain ; cette malheureuse balbutia quelques mots et finit par se jeter aux pieds de Didier : « Sauvez-vous, s'écria-t-elle, sauvez-vous; vous êtes trahi, il y va de votre vie. »

Didier comprit. Courbé par l'excès de la douleur physique et des peines morales, Didier aurait eu besoin de quelques jours de repos : ses pieds étaient enflés; les larmes du désespoir coulaient sur ses joues flétries ; son cœur se serrait en proie aux émotions les plus cruelles. Il partit cependant, ou plutôt il se traîna au milieu du bois voisin. Dès ce moment, perdu dans ces montagnes dont il ignorait les détours, dénué de toute ressource, Didier n'avait plus à attendre que la trahison, qui déjà le chassait de son dernier asile.

Un pâtre le conduisit jusqu'à l'entrée d'une gorge par laquelle il aurait pu rentrer en France (1). Arrivé au sommet de la montagne, au pied de laquelle son guide l'avait

(1) *Fuite et arrestation du conspirateur Didier*, épisode d'un voyage dans les Alpes par M. A.-D. (Albert du Boys), 1831.

Digitized by Google

laissé, Didier vit un brouillard épais lui dérober les traces du sentier qu'il avait à suivre ; les chalets n'étaient pas encore habités ; un effrayant silence régnait autour de lui ; aucun être vivant ne pouvait lui indiquer sa route ; égaré au milieu de rochers inconnus, livré à ce morne abandon qui a quelque chose de si accusateur pour une conscience troublée, Didier fut saisi d'une sorte de défaillance morale ; ses dernières forces l'abandonnèrent ; — *il se donna peur*, suivant l'énergique expression d'un paysan d'Arves qui racontait cette triste odyssée ; et, brisé de fatigue et d'émotions poignantes, il tomba sur la terre humide.

En ce moment, les jours qui venaient de passer présentèrent à son ame leur tableau de sang et de proscription. Il avait appris les désastres, la violente répression de la nuit du 4 mai ; dans ce pays où il marchait sans savoir, sans connaître, ne craignait-il pas de rencontrer encore quelques-uns de ses complices qui lui demanderaient compte du sang qu'il avait fait verser ? Nul bruit du monde ne venait à son esprit, si ce n'est le souvenir du passé, l'horreur du présent et l'effrayante pensée du lendemain.—Cette heure fut terrible.

A cette prostration des forces du corps et de l'intelligence succéda bientôt l'ivresse du désespoir qui pousse le malheureux au devant de l'échafaud ; après quelques instants d'un repos entremêlé de cruelles visions, Didier releva ses membres endoloris, et, résigné à la mort, il reprit fatalement la route de Saint-Sorlin. Cependant, par instinct, en redescendant la montagne qu'il avait gravie peu d'heures auparavant, il sut éviter les sentiers battus, le chemin qui conduisait à l'auberge de Balmain, et, après une longue marche, il arriva devant une maison solitaire de Saint-Jean d'Arves, petite commune voisine de Saint-Sorlin.

Une vieille femme était assise sur le seuil de cette maison. Didier lui demanda l'hospitalité.

Digitized by Google

— « Vous êtes celui qui a conspiré contre le roi de France et que l'on cherche dans tout le pays, lui répondit la vieille femme, en examinant les habits déchirés de Didier, l'affaissement de son corps, la pâleur de ses traits, dont le signalement était déjà connu. » Didier tressaillit, et après un moment de silence : « Eh! bien, oui, je suis Didier; livrez-moi à la justice, si vous le voulez, mais, de grâce, laissez-moi prendre quelque nourriture et un peu de repos. »

— « Vous livrer, nous! s'écria la pauvre femme : il n'y a dans tout le pays qu'un malheureux qui soit capable de vendre son hôte : c'est Balmain. Entrez, ce n'est pas nous qui vous trahirons jamais. »

La halte fut courte; il y avait à peine quelques instants que Didier s'était réfugié dans ce nouvel asile, lorsque le maître de la maison rentra. En apprenant quel était l'étranger assis à sa table, cet homme déclara qu'il ne pouvait pas le garder plus longtemps, sans s'exposer aux recherches de la police piémontaise, qui, depuis le matin, était sur pied et fouillait toutes les maisons de la vallée d'Arves.

« Un de mes fils, ajouta-t-il, vous conduira dans une grange isolée au milieu des bois, et là, on vous portera des vivres chaque nuit, jusqu'à ce que vous soyez en état de continuer votre voyage. »

Il fallut se résigner; Didier quitta donc la chaumière et suivit l'enfant qui le précédait.

Pendant ce temps là, Balmain poursuivait son œuvre. Revenu à Saint-Sorlin avec les carabiniers royaux de Saint-Jean de Maurienne, il se mit en fureur, lorsque sa femme lui eut appris le départ de Didier et avoué que c'était elle qui l'avait exhorté à fuir. Balmain tremblait d'avoir la honte de la délation sans en pouvoir escompter au moins les profits. Aussi l'inutilité des recherches auxquelles se livraient les carabiniers royaux, irritait-elle sa cupidité, excitée encore par

Digitized by Google

l'espèce de déshonneur qu'il attachait à échouer dans ses projets infâmes. Le soir approchait, et Balmain commençait à se décourager; il s'emportait en invectives contre sa femme; il interrogeait avec menace ses enfants. Enfin, l'un d'eux lui raconte qu'en revenant du pâturage, il avait vu de loin le *monsieur* se dirigeant, par un étroit sentier, vers une grange perdue au milieu des bois. Ce fut un trait de lumière pour le misérable, et sur le champ il se remit en marche avec les carabiniers.

Le soleil commençait à disparaître derrière les pitons élevés du mont Pacal; les forêts devenaient sombres et silencieuses, la nature entière se plongeait dans ce calme qui apaise les mouvements du cœur et le tumulte des passions. Balmain, dit-on, a raconté lui-même qu'à ce moment solennel, il sentit fléchir son audace et les remords s'éveiller dans son ame, lorsqu'il fut tiré de sa rêverie par l'officier du détachement qui, parvenu à une croisée de chemin, lui dit brusquement : « Eh! bien, monsieur l'aubergiste , à quoi pensez-vous donc? Quel chemin allons-nous prendre? — Je songeais, répondit en hésitant Balmain, à la manière dont nous pourrions entourer la grange avec sûreté.... Puis, ne serait-il pas mieux d'attendre le lever de la lune?—Non, reprit l'officier, il faut profiter des dernières lueurs du jour; marchons. »

Balmain ne répondit pas, mais, quelques minutes après, il arrivait sur le bord de la clairière où la grange était située. A la vue de ce toit de chaume, le génie du mal reprit tout son empire sur l'ame de Balmain; il fait entourer avec précaution la grange par le détachement, et s'avance avec l'officier et deux carabiniers; il entr'ouvre la porte, Didier était couché sur la paille : les carabiniers s'élançent sur lui; il est saisi, garotté et ramené à Saint-Sorlin-d'Arves (1).

Lorsqu'il marcha, entouré des carabiniers royaux, celui

(1) *Fuite et arrestation du conspirateur Didier*, etc.

Digitized by Google

qui s'était senti si faible quelques heures auparavant au milieu de la liberté des montagnes, Didier retrouva dans les fers toute sa présence d'esprit. Il traversa fièrement le village de Saint-Sorlin-d'Arves qu'il avait fui tout à l'heure, en proie à toutes les angoisses de la terreur, et chacun admira la noblesse de ses traits, la sérénité de son visage. Dans l'infamie de la trahison dont il était victime, dans l'activité des poursuites auxquelles il était en butte, dans le souvenir des destinées de la France qu'il avait un instant tenues entre ses mains, dans la gravité de la peine inévitable qui pesait sur sa tête, Didier trouvait assez de stimulants pour exciter son courage.

A Saint-Sorlin, la maison d'un notaire servit de prison à Didier pendant la nuit; de là, on le conduisit à Turin, où l'ambassadeur de France obtint peu de temps après son extradition (2).

Le lendemain, 18 mai, à deux heures de l'après-midi, Jean-Baptiste Sert se présenta à l'hôtel de la Préfecture de Grenoble et remit à M. de Montlivault un certificat du maréchal-des-logis des carabiniers royaux, attestant que c'était, sur la réquisition et d'après les indications de Sert, que Didier avait été fait prisonnier.

Sert et Balmain s'étaient partagé l'œuvre: Sert était resté à Saint-Jean de Maurienne avec Dussert et Durif, pendant que Balmain guidait les carabiniers jusqu'à son auberge de Saint-Sorlin-d'Arves. Ainsi fut accomplie la mission des traîtres qui devaient livrer au supplice le héros malheureux de la conspiration de 1816.

A. Ducoin.

(2) Au moment de son arrestation, Didier avait 68 francs sur lui, plus deux rouleaux de papier qui furent remis au commandant du duché de Savoie.

Digitized by Google

Anciennes institutions religieuses de Lyon.

IV.

LE MONASTÈRE DE L'ANTIQUAILLE [1].

En 1622, la Cour de Louis XIII se trouvait à Lyon. Il y avait dans l'entourage du roi une jeune personne qui, n'ayant plus de mère, avait été donnée pour élève à la maréchale de Souvray, gouvernante des enfants de France. Or, l'année que nous avons dite, Mlle de Quérard se jeta nuitamment dans le monastère de Sainte-Marie à Bellecour, et ce fut elle qui, le 18 décembre 1627, se vit appelée par

(1) Ce chapitre n'a pas la prétention d'offrir une histoire complète du couvent de l'Antiquaille ; nous laissons même de côté beaucoup de détails qui se trouvent partout, et nous nous bornons à quelques données bien moins connues.

Digitized by Google

Mme de Blonay à être supérieure d'un second monastère de l'Ordre. Elle eut pour compagnes Mlles de Saint-André de Fléchères, dont l'aînée, Marie-Catherine, avait été reçue au premier monastère de Bellecour, et la sœur Louise-Gasparde de Saint-Paul.

Les nouvelles fondatrices choisirent d'abord la montée du Gourguillon, où elles demeurèrent quelque temps. Pendant la peste de 1628, le P. Milieu, recteur du Collége de la Trinité, allait assidument visiter les pauvres Sœurs malades. Il les emmena du Gourguillon au couvent de Bellecour, à travers les cadavres gisant çà et là. Elles passèrent la Saône sur un bateau, n'ayant pas de voiture à elles. Parmi les malades du Gourguillon, il y eut la sœur Marie-Aimée de Bullioud, et une sœur alors novice, Louise-Catherine de Crochère, mère de Matthieu, conseiller et grand historiographe de France. Elle fut attaquée de la peste, en servant des malades dans une maison où bien peu de femmes eussent osé se risquer (1).

Mme de Crochère était petite nièce de Sixte-Quint. Son aïeul avait quitté Rome, parce que les deux princes qui avaient épousé les deux sœurs, voulurent l'empoisonner pour avoir ses richesses. Il s'en aperçut au milieu d'un grand festin qu'ils lui avaient préparé, abandonna son hoirie et se retira à Lucques, puis de là en France. Louise-Catherine vivait pieusement avec ses deux filles, pendant que son époux menait grand train à la Cour, ne quittant jamais Louis XIII. A la mort de Matthieu, elle se retira avec sa fille cadette, Catherine-Augustine, au monastère du Gourguillon, après que son aînée se fut faite religieuse à Sainte-Elisabeth de

(1) C'est ce que dit un Manuscrit de la Visitation. Cependant, le P. Alexandre, de Lyon, pag. 49 de la *Vie* de cette Religieuse, écrit qu'elle fut atteinte de la peste, en soignant une Sœur du Gourguillon.

Digitized by Google

Bellecour, où elle fut longtemps supérieure. Le desir de la pieuse femme eût été d'entrer à Sainte-Elisabeth, mais ses fréquentes maladies et son âge avancé déjà (54 ans) ne lui permettaient pas de soutenir les austérités et les jeûnes du Tiers-Ordre de Saint-François. Elle choisit donc l'Ordre de la Visitation de Sainte-Marie, parce que l'esprit de l'union à Dieu n'y suppose point tant de rigueurs pour le corps. L'unique enfant qui lui restât, ne voulant pas abandonner sa mère en sa vieillesse, sacrifia le dessein d'aller avec sa sœur, et suivit la vocation de leur mère. L'une et l'autre furent donc reçues dans le monastère du Gourguillon, et prirent l'habit, le 4 juin 1628.

Après avoir passé par divers offices du couvent et y avoir fait éclater une patience, une mortification remarquables, la mère sortit de ce monde le 12 janvier 1655, âgée de 81 ans. Quant à la fille, elle fut envoyée au monastère de son Ordre établi à Villefranche, le 2 novembre 1632, n'hésitant point à se séparer de sa mère pour accomplir le saint devoir de l'obéissance. On la rappella ensuite à l'Antiquaille, où elle continua ses exercices de piété avec une ferveur nouvelle. Ce fut là qu'elle termina, le 17 février 1682, une vie pleine de vertus modestes et ignorées du monde. Elle était âgée de 68 ans, et en avait passé cinquante en religion (1).

Une fois que la peste cessa d'exercer ses ravages, les Sœurs du Gourguillon passèrent à l'Antiquaille, le 3 avril 1630 (2). La maison qu'elles abandonnaient fut successivement occupée par les Bernardines, les Repenties et les Trinitaires.

(1) *Vie de la mère Magdeleine du Sauveur, surnommée Matthieu*, pag. 51-56.

(2) Messire de Sève, seigneur de Saint-André, Fromente et Flèchères, avait donné, en 1627, 30,000 livres pour la dot de deux de ses filles et de plusieurs de ses parentes. Cette somme avait été consacrée à acquérir la maison et le clos de l'Antiquaille alors en décret.

Digitized by Google

En 1636, un monastère de Bénédictines, à Deux Rieux, sur la paroisse de Châtillon d'Azergue, obtint l'autorisation de se réunir au couvent de l'Antiquaille. Il ne comptait plus que quatre Religieuses, qui, n'ayant pas de quoi vivre, passèrent à Lyon avec ce qu'il leur restait de biens.

Sur la fin de 1658, Anne d'Autriche passa six semaines à Lyon, et alla, avec Louis XIV, visiter le monastère de l'Antiquaille. Le roi y fit recueillir, en 1660, beaucoup d'inscriptions romaines qui, en 1695, se lisaient encore sur les murs du couvent. Il chargea de ce travail archéologique l'abbé le Camus, qui fut depuis cardinal et évêque de Grenoble. Une de ces pierres faisait mention d'une fille de l'empereur Claude, morte dans ce même lieu. Louis XIV visitait tout avec sa Cour, le chapeau toujours à la main : « Voici une belle prison, » disait-il.

On découvrit dans une balme, du côté de la ville, une grande salle pavée de carreaux de toute sorte de couleur, lesquels étaient luisants, agréables et larges comme des sous, dit la Religieuse qui a écrit l'histoire de la fondation du monastère.

Quand Louis XIV vint à Lyon, il voulait épouser Marguerite de Savoie. On fit de nombreuses réjouissances ; il y eut de ces ballets que Louis XIV aimait tant ; il y dansa à perdre haleine, tout pimpant sous un beau justaucorps de paillettes brodées sur un fond d'argent. On joua un intermède de Molière. Pendant ces réjouissances de la Cour, Mazarin et dom Antonio Pimantel arrêtèrent les grandes questions de paix.

Le Couvent de l'Antiquaille vit mourir fort jeune encore, mais riche de vertus, une religieuse qui sortait d'une des plus anciennes et des plus nobles familles de Lyon, la Mère Marie-Aimée de Bullioud. Son père, François de Bullioud, était gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, seigneur

Digitized by Google

de la Tour, Espinay et Celettes; sa mère, Marguerite de Sève, était sœur de de Sève, Président au Présidial et Parlement de Dombes.

Aussitôt les premières lueurs de raison, la jeune enfant porta ses desirs vers la vie religieuse. Après avoir été soigneusement examinée par ses parents et par un P. Jésuite, son oncle paternel, Aimée de Bullioud fut présentée le 14 juin 1627 à la Mère de Blonay, Supérieure de la Visitation de Bellecour. On lui donna l'habit religieux le 18 juillet de la même année.

Il y avait près de cinq mois qu'elle était au noviciat, lorsque la grande quantité d'aspirantes qui se présentaient au Chapitre, fit songer à la création d'un nouveau monastère. On en parla à Mgr Miron, qui ne le permit qu'après beaucoup de résistance. Aimée de Bullioud fut au nombre de celles qui furent jugées dignes d'aller commencer l'établissement projeté, et les Religieuses n'eurent pas à se repentir de ce choix, car la vertueuse jeune fille ne cessa pas d'être l'édification du Monastère. En 1628, le jour de l'Assomption, elle fit profession entre les mains du comte de la Fay, Père spirituel du Couvent.

La vie de la Sœur Marie-Aimée ne devait être ni longue, ni chargée d'évènements; ces quelques années furent néanmoins si pleines de vertus, qu'en lisant ce qui en a été écrit, l'on s'étonne de voir dans une si jeune femme une si grande et si intelligente perfection. Le 26 janvier 1632, après neuf à dix jours de maladie, elle mourut âgée d'environ dix-neuf ans et demi, ayant passé quatre ans et sept mois au Monastère de l'Antiquaille (1).

(2) Voir le *Recueil de la vie et vertus de sœur Marie Aymée de Builloud* (*lisez Bullioud*), *Religieuse de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie*, etc. *Recueillie par la Mère Supérieure et Chapitres du Monastère de l'Anticaille de Lyon.* Lyon, de Cœursillys, 1633, in-8° de 104 pages.

Digitized by Google

Cette maison reçut d'autres Religieuses des principales familles de Lyon ; elle eut des Grollier, des Pianello, des Thomé, des Charrier de la Barge, des La Tourette, etc. Elle fut visitée par d'illustres voyageurs : en 1684, par Anne-Marie d'Orléans, fille de Monsieur ; en 1692, par la reine douairière d'Angleterre; en 1696, par Marie-Adélaïde de Savoie, fille aînée du duc de Savoie et d'Anne-Marie d'Orléans ; en 1701, par le duc de Bourgogne et le duc de Berry.

Parmi les personnes qui furent inhumées à la Visitation de l'Antiquaille, l'historienne du Couvent mentionne Catherine-Aimée de Vauzelle, qui, de concert avec Antoine de Neufville, abbé de St-Just, avait fondé, en 1655, l'Ordre de Sainte-Magdeleine; — Brun, directeur des Religieuses, et précepteur de Camille de Neufville ; — Courbon, vicaire-général, Prieur de l'Ile-Barbe ; — Mlle d'Apchon de St-André (1680), et Marie-Anne de Wurtemberg, fille du prince Ulrich de Wurtemberg et de la princesse Isabelle d'Aramberg (28 décembre 1693). Ce fut pour cause de religion que la princesse Marie-Anne se réfugia dans notre cité ; elle était la seule de sa famille qui professât le Catholicisme.

En 1663, J.-B. Matthieu, en considération de sa mère et de sa sœur, fit bâtir dans l'église de l'Antiquaille la chapelle de Saint-François. Ses armes furent placées au dessus de la voûte, devant la chapelle.

Le P. Basile, Religieux de Saint-Antoine, fit l'infirmerie, les bains, l'apothicairerie et le four.

En 1656, le couvent de l'Antiquaille logeait cent Religieuses (1).

En 1695, le jardin de la Visitation fut enclos aux frais de la sœur Hélène de Lévi de Châteaumorand.

Ce fut sous le Supériorat de la Révérende Mère de Riantz,

(1) Chappuzeau, *Lyon dans son lustre*, pag. 72.

Digitized by Google

que la sœur Jeanne Marie Boton écrivit l'histoire de la *Fondation du IIe monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Lyon, avec un récit de ce qui s'y était passé de plus mémorable depuis son établissement, en* 1627, *jusqu'en* 1695. Elle raconta et ce qu'elle avait pu voir, et ce qu'elle avait appris de la Mère Louise-Gasparde de Saint-Paul, qui avait été envoyée du monastère de Bellecour à celui du Gourguillon, et qui avait survécu à toutes ses compagnes. Le manuscrit de la mère Boton renferme sur l'Antiquaille environ 145 pages ; la dédicace à Mme de Riantz date de 1693 ; c'est elle qui nous donne le nom de l'auteur.

Quant à Marie-Susanne de Riants de Villerey, elle naquit au château de la Chosse, près de Chartres, le 20 mars 1639. Son père, le marquis de Riants, descendait d'une famille illustrée par plusieurs emplois importants. La jeune Susanne, sa fille cadette, peu éblouie de l'éclat de sa naissance, quitta de bonne heure la maison paternelle pour venir auprès de ses tantes, les sœurs de Noblet Desprey, religieuses de la Visitation de l'Antiquaille. Elle reçut l'habit et le voile à l'âge de seize ans, des mains de l'abbé de Saint-Just, vicaire-général de Camille de Neufville, archevêque de Lyon. Ses parents s'opposaient à ce qu'elle abandonnât le monde pour le cloître ; mais elle fut inébranlable et se consola de leur indifférence momentanée, en répétant ces paroles qui se trouvèrent sur ses lèvres tout le reste de sa vie : *Mon Dieu et mon tout !*

Guy Patin écrivait à un de ses amis : « Dans le couvent de la Visitation, à Lyon, il y a une demoiselle, fille de M. de Riants, conseiller d'état. Sa mère est nièce de M. de Narbonne, et s'appelle Marie des Prez. Cette belle Religieuse, qui n'est pas encore professe, est considérable pour sa naissance, entre autres qualités qu'elle possède, étant descendue de notre grand Fernel, qui a été vraiment un incompara-

Digitized by Google

ble médecin. Il laissa deux filles, dont l'aînée fut mariée à M. Barjot, président au grand conseil et maître des requêtes, duquel est descendu aujourd'hui M. D. Armœnil, maître d'hôtel de chez le roi. Armœnil est une terre de douze mille livres de rentes, en notre pays de Picardie, près de Beauvais, à deux lieues de mon pays natal. L'autre fille de Fernel fut mariée à M. Gilles de Riants, président au mortier, qui mourut l'an 1597. Elle s'appelait Madeleine Fernel, et mourut l'an 1642, au mois de mars, âgée de 94 ans : *Et generatio rectorum benedicetur*. J'ai grand regret que je n'aie été autrefois tout exprès à Villerey en Perche, où elle est morte, pour avoir l'honneur de la voir, et de lui baiser les mains.... — Si bien que votre belle Religieuse se peut vanter d'être descendue du plus grand homme qui eût été dans notre profession, depuis Galien, puisque le grand Fernel est son trisaïeul (1). »

Elle devint bientôt supérieure du monastère. « Etant entrée dans le bercail par la bonne porte, dit son biographe, elle gouverna son troupeau avec toute la sagesse que l'on eût pu attendre d'une personne qui aurait vieilli dans le gouvernement; sa vertu, sa prudence, ses manières gracieuses et prévenantes, jointes avec un air de modestie et de majesté, la rendaient les délices et la consolation de la communauté (2). »

Elle fut la septième supérieure du monastère ; c'est à elle que sont dus ces trois pavillons carrés de l'Antiquaille, liés entre eux par des constructions inégales, et dont l'ensemble, quoique dépourvu de symétrie, décore si majestueusement la

(1) *Lettres choisies*, tom. I, pag. 263-4, édition de la Haye, 1707.

(2) *La Vie de la vénérable mère de Riantz de Villerey*, religieuse de l'ordre de la Visitation; dans la maison de l'Antiquaille de Lyon, pag. 81. Lyon, Pierre Valfray, 1726, in-12 de 192 pag., vi.

Digitized by Google

colline de Fourvière. « Elle en reçut compliment de bien des gens, et même des P. Religieux inconnus qui vinrent lui en faire des remercîments, lui disant qu'elle avait orné, non seulement son monastère, mais la ville, puisque toute la vue des personnes de Lyon et des étrangers était arrêtée sur notre montagne (1). »

Nous avons une *Vie* de Susanne de Riants ; je n'y ai rien trouvé qui soit de quelque importance, et le volume est assez vide sous tous les rapports. Susanne de Riants mourut le 25 septembre 1724, en odeur de sainteté, après avoir gouverné trente ans, comme supérieure, le monastère de l'Antiquaille. « On venait de toutes parts dans les parloirs, dit encore son biographe (pag. 172), pleurer la perte d'une telle consolatrice ; les enfants allaient criant par les rues : *La sainte de l'Antiquaille est morte.* »

A l'époque de la Révolution, il y avait à l'Antiquaille cinquante-deux Religieuses. On voulut élargir ces *victimes cloîtrées*, mais, une seule exceptée, et encore avait-elle 57 ans, toutes furent unanimes à ne vouloir pas de la liberté qu'on venait leur offrir.

Le 3 mars 1790, en conséquence du décret rendu par l'Assemblée nationale, le 13 février 1789, les Officiers municipaux se rendirent à la Salle du Parloir pour déclarer aux Religieuses quel bénéfice leur apportait la loi. Plus tard, le 9 juin 1790, trois officiers municipaux, Joseph-Ant. Fulchiron, Paul-Ant. Faure et Joseph Vidalin, furent chargés de procéder à l'inventaire des biens de la maison et à une reconnaissance de l'état des lieux.

C'était la mère Angélique Dumarest, qui était supérieure.

(1) *Histoire de la fondation du second monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Lyon, dit l'Antiquaille*, en manuscrit, aux archives des Dames de la Visitation, à la Croix-Rousse.

Digitized by Google

Les revenus du monastère s'élevaient à . . 23,317 fr.
Les charges, à 12,097

Restaient, pour l'entretien de 52 personnes, 11,220

L'église avait quatre autels, dont trois avec retable doré (1). Le quatrième était orné d'un tombeau. La sacristie présentait un Christ et six tableaux à cadre doré. Au chœur des Religieuses, on voyait huit grands tableaux, un petit autel et une statue de saint François de Sales en bois doré. Il y avait cinq tableaux au Réfectoire.

Les Religieuses, leurs biens, leurs tableaux disparurent dans le tourbillon révolutionnaire.

F.-Z. COLLOMBET.

(1) Nous avons dit, dans la *Revue du Lyonnais*, à l'article J. de Bombourg, que l'on voyait autrefois au grand autel un très beau tableau du lyonnais Stella, représentant la visitation de Marie à sainte Elisabeth. Le procès-verbal que nous avons eu sous les yeux ne désigne aucun tableau, ni sous le rapport du sujet ni pour le nom du peintre.

Digitized by Google

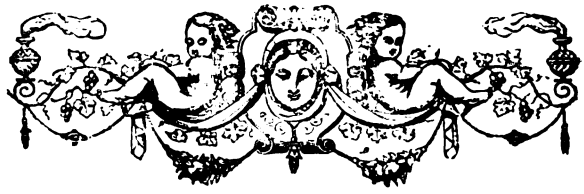

Critique littéraire.

ODES ET POÈMES,

PAR

M. VICTOR DE LAPRADE.

Il nous sera bien permis, en commençant cet article, de rappeler, non sans quelque orgueil, que cette Revue fut le modeste théâtre où M. de Laprade a fait ses premières armes. Depuis lors il a grandi, il a prouvé qu'il n'était pas indigne de s'asseoir à côté des individualités les plus illustres, sans redouter leur voisinage éblouissant. Le public, toujours si rebelle à apprendre un nom nouveau, a retenu le sien. Pour notre part, débarrassé des considérations qui imposent toujours une certaine mesure aux sympathies les mieux fondées, lorsqu'il s'agit d'un

Digitized by Google

inconnu, nous nous sentons plus à l'aise pour parler du dernier livre que notre compatriote vient de publier.

Nous sommes d'un siècle où les avortements n'ont pas manqué, où la précocité des vocations littéraires a été comme un signe de leur faiblesse; que d'astres se sont levés couronnés des plus riches espérances et qui n'ont eu qu'une aube et point de midi! Nous ne voulons nommer personne, mais nous constaterons seulement que M. de Laprade a fort heureusement échappé à cette loi de stérilité qui pèse sur la jeunesse de notre âge. Tandis que les uns ne pouvaient s'arracher aux séductions de l'imitation si puissante sur les natures débiles, tandis que d'autres s'éteignaient dans l'obscurité de récidives sans gloire, M. de Laprade a dirigé avec succès son originalité féconde dans les voies les plus diverses. C'est que pour peu qu'on ait lu avec attention soit le poème de *Psyché* soit le volume d'*Odes et Poésies*, on se convainct aisément qu'il n'est pas dans la même voie que la plupart de ses rivaux; on comprend la nouveauté de sa manière par la nouveauté de son inspiration.

Pour se rendre compte de l'originalité d'un poète et du rang qu'il est appelé à occuper dans la littérature de son pays, il est nécessaire de ne pas s'enfermer dans un horizon exclusif, de ne pas tenir les yeux constamment fixés sur l'œuvre qu'on étudie; car on risquerait de ne saisir ni les analogies ni la différence de cette œuvre avec celles qui l'ont devancée ou qui l'entourent.

Nous ne ferons que répéter une chose vraie, en affirmant que la poésie de notre siècle a été surtout subjective, voulant dire par là qu'elle est essentiellement personnelle, individuelle, élégiaque. Le poète subjectif est surtout attentif à l'émotion actuelle, il se dit : voilà ce que je sens. Il est d'autres poètes qui disent : voilà ce qui est. Ce sont les poètes objectifs. Nulle littérature au monde n'a peut-être été aussi profondément subjective que la littérature moderne. On peut dire sans exagé-

Digitized by Google

ration que le poète a arraché lui-même son cœur de sa poitrine, qu'il l'a jeté saignant sur la table de marbre, et que là, en face de tous, le scalpel en main, il l'a fouillé dans ses fibres les plus tenues. Tant que de nobles cœurs ont palpité sur la table de l'anatomiste, le spectacle a été saisissant, terrible ; mais le scalpel n'a pas tardé à s'exercer sur des cœurs moins dignes d'intérêt. A l'énergie primitive, aux grandeurs épiques des souffrances morales a succédé l'oisiveté des rêveries vulgaires, une mélancolie chronique, quelquefois suspecte de sincérité. La muse du XIXe siècle a pris le deuil ; elle a collé des larmes postiches où sa devancière en paniers avait posé des mouches.

A mesure que la douleur qui avait fait vibrer les grandes ames des maîtres s'amoindrissait chez les disciples, l'activité de ceux-ci s'égarait dans les tâtonnements d'une psychologie douteuse. Ils descendaient aux mesquineries de l'autobiographie. Quelques-uns se prirent à greffer la fantaisie sur la subjectivité ; et vous savez avec quelle profusion l'arbre donna pour fruits des phrases ciselées, découpées, étoilées, des métaphores de toute couleur et des rhythmes de tout dessin.

Nous n'avons pas cependant l'intention de jeter ici la pierre à l'ensemble de la littérature subjective. Nous nous souvenons trop que pas un des fils du siècle n'a détourné sa lèvre de la coupe enivrante que lui tendaient ces douloureux fantômes qui s'appellent Verther, Réné, Child-Harold ; que notre génération toute entière s'est trop souvent complue aux chants plaintifs de ces ombres pour avoir le droit de renier les heures d'amères jouissances passées à les écouter.

Toutefois il était temps d'en finir avec ces rêveries, ces plaintes maladives. Comme le pâle Narcisse de la fable antique, la poésie subjective, éprise de sa propre image, s'épuisait dans l'éternelle contemplation d'elle-même. Que l'on veuille aussi aller au fond des choses et l'on comprendra comment, par sa nature même, cette poésie était condamnée à une précoce et infail-

Digitized by Google

lible stérilité. La source de l'inspiration comme la source de la vérité, la source de la vie spirituelle ou terrestre, n'est pas dans l'homme, elle est hors de lui. Il doit se lever, chercher à l'entrevoir, s'avancer vers elle, la puiser partout; c'est la tâche qui lui a été imposée. Que s'il s'enferme tristement dans sa personnalité, si fleurie qu'elle soit à son matin, bientôt le vent de l'âge, le soleil plus ardent, sècheront la rosée sur les fleurs; la poussière des chars qui longent les murs de son enclos va blanchir ses gazons arides; alors il penchera la tête dans sa main, et se laissera aller au découragement; la plainte aura peine à arriver jusqu'à ses lèvres; le poète objectif, au contraire, obéissant aux vraies lois de la nature humaine, se lèvera pour aller embrasser l'objet de son culte, le Dieu d'où il tire sa poésie, il ira se renouveller ailleurs.

M. de Laprade a donc bien fait de se délivrer des chaînes de la subjectivité. Il ne nous a raconté ni ses malheurs, ni ses joies, ni ses amours, et nous l'en félicitons; tant d'autres ont essayé de se daguéréotyper dans un roman ou dans une élégie que nous avons été enfin charmé de nous retrouver face à face avec l'austère figure de la muse. Malheureusement le public a tellement été habitué à partager les confidences privées du poète, que lorsqu'il ouvre un livre où celui-ci ne chante ni ses regrets ni ses espérances, il est non seulement étonné, mais disposé à lui imputer à crime son désappointement. Aussi nous nous persuadons que l'absence de l'élément élégiaque dans les œuvres de M. de Laprade est l'unique cause du reproche qui lui a été adressé de ne pas émouvoir, de ne pas intéresser le cœur. Cet engouement pour la subjectivité a envahi jusqu'à l'esprit des critiques; on les voit s'efforcer aujourd'hui d'immobiliser ce courant de subjectivité qui a traversé notre siècle. Sans doute, ils proclameront la poésie classique sèche et insuffisante. Mais ils sont très près de se déclarer satisfaits de cette petite poésie élégiaque et sage qui a cours à pré-

Digitized by Google

sent. Une certaine dose de subjectivité humectant le moule rajeuni du vers, voilà de quoi contenter tout le monde. Mais ensuite ne tentez pas de pousser à l'innovation, ne cherchez pas à faire sortir le char de l'ornière étroite, pour courir à travers quelques larges plaines vers l'inconnu, car la critique est là qui vous crierait : le cœur humain, qu'en faites-vous? vous l'oubliez. C'est l'élément essentiel, sans lequel toute poésie est impossible. N'allez pas trop interroger la nature ou Dieu. Mais le cœur humain, tenez-vous y.

Le cœur humain de qui? le cœur humain de quoi?

a dit un fringant poète qui revendiquait pour son excentrique héros le droit d'avoir un *moi* et de le produire, dût-il effaroucher un peu les pruderies de ses contemporains.

L'auteur de *Psyché*, en se rangeant dans la famille des poètes objectifs, s'est donc par cela même franchement séparé de ses émules. En quoi, en effet, *Psyché* révèle-t-elle la personnalité du poète ? en quoi même le nouveau volume qui devrait plus particulièrement la refléter la fait-elle reconnaître? Le poète s'est abstrait de son œuvre qui se développe hors de lui et d'après un plan préconçu. Et c'est précisément parce que M. de Laprade ne se laisse pas dominer par ses impressions, emporter par un lyrisme vagabond que ses poésies sont admirables de proportions et d'ordonnance, qualités si rares de nos jours, que M. de Lamartine, ce Jupiter de la poésie moderne, n'a peut-être pas deux pièces qui ne pèchent dans leur plan et par l'exagération de leur développement.

La poésie objective est, d'ailleurs, la poésie normale des nations; l'antiquité n'en a pas connu d'autre. Elle suppose chez l'écrivain un certain ensemble de croyances ou d'idées en vertu desquelles il chante, tandis que la poésie subjective au contraire implique l'isolement, le doute, l'égoïsme aboutissant tantôt à la douleur, tantôt à l'épicuréisme. Ce qui fait

Digitized by Google

surtout le vide autour de l'homme, c'est le défaut de sentiment religieux. Quelques philosophes, pour expliquer l'union de l'ame et du corps, ont eu recours à un principe intermédiaire, à une seconde ame, par laquelle l'élément spirituel et l'élément matériel entrent en communication. La religion est, pour ainsi parler, ce principe intermédiaire qui établit les points de contact entre l'homme, le monde et Dieu, et les baigne dans une même atmosphère. Lorsqu'on lit les poètes subjectifs du commencement de ce siècle, on est surtout frappé de l'absence de tout symbole commun de vérité; ils ont rompu autour d'eux tous les liens mystiques qui font participer l'homme à la vie générale. Le vieux dogme ne leur suffit plus; ils l'ont rejeté; ils ont fait table rase dans leur esprit et dans leur cœur, et voilà pourquoi ils se lamentent si fort; voilà le secret des immortelles plaintes de Réné, des superbes révoltes de Manfred, des sourdes tristesses d'Oberman. Toutefois, le poète subjectif, tout entier à ses souffrances, s'en tenait à sa table rase, sans éprouver le besoin de rien édifier dessus, pas même un château de cartes. Or, le temps est venu pour tout le monde ou de reprendre la vieille orthodoxie, ou de la renouveler ou de formuler un nouveau symbole, mais, à coup sûr, il faut bâtir quelque chose sur la table rase; il faut dresser, ne fût-ce qu'une idole, dans le temple que le scepticisme a fait désert. La réaction religieuse qui nous déborde, les tentatives socialistes si multipliées et si explicites manifestent l'universel besoin d'affirmation qui tourmente les esprits. Il devient, ce nous semble, assez évident que d'harmonieux gémissements ne suffisent plus à notre génération.

Lève-toi, Dieu maudit les races accroupies
Des stagnantes cités respirant l'air mauvais,
Le doute et le repos aujourd'hui sont impies;
Homme, sache trouver ce qu'enfant tu rêvais!

Digitized by Google

L'apparition du poème de Psyché a eu pour premier résultat de prouver que l'ère de la poésie qui se borne à raconter ses angoisses était définitivement close ; Psyché, à la recherche d'Eros, allant conquérir l'immortel amant en qui réside toute beauté, dans le séjour de la vraie lumière, au sein même de Dieu, est non seulement le symbole de l'humanité, mais aussi de la muse moderne qui ne doit se laisser dépasser ni par la philosophie, ni par la politique, mais bien plutôt marcher en avant de son siècle.

Ce n'est pas sans une surprise mêlée de charme qu'en parcourant le livre de M. de Laprade, le lecteur rencontre comme une doctrine générale qui sert de support à l'imagination ; presque tous nos poètes ont à peu près le plus souvent renoncé à penser dans leurs vers. Ils se contentent de répandre, quand ils le peuvent, le sentiment, comme une goutte d'essence dans le cristal d'une métaphore ; les plus sérieux se penchent curieusement sur le cœur humain pour en surprendre les plus fugitives sensations ; mais ce n'est ni la grandeur des vues, ni l'élévation des idées qui peut accompagner un semblable travail. La poésie réduite à arranger des couleurs et à peindre des nuances sera bientôt un anachronisme ; si l'idéal des écrivains était, il y a quelques années encore, de reproduire l'état maladif de la société, les esprits étant aujourd'hui, sinon croyants, du moins tournés vers le pôle d'une vérité pressentie, l'idéal littéraire doit être de refléter cet état nouveau. L'aurore du dogmatisme commence à luire dans la poésie ; *Psyché*, *Hermia* sont les mélodieux Memnon qui ont été touchés par ses premiers rayons.

C'est ici le lieu d'expliquer brièvement comment nous entendons le dogmatisme des poètes. On se tromperait fort si l'on s'imaginait que nous exigons d'eux une synthèse assez compréhensive pour renfermer la solution de toutes les ques-

Digitized by Google

tions qui agitent le monde. Ce serait nous rendre solidaire de l'erreur de ces critiques qui s'en vont criant aux poètes: concluez, concluez!—Mon Dieu, patience! l'avenir s'en chargera. Ils n'ont mission que de répandre le grain; plus tard l'épi sortira de terre; mais encore faut-il qu'ils sèment le bon grain, celui de la moisson future et non de l'infertile poussière, même de la poussière d'or. Les idées forment dans la vie des sociétés comme une sorte de sève spirituelle qui circule partout, et qui, chez quelques intelligences privilégiées, s'épanouit au dehors en fleurs étincelantes; quand ces fleurs apparaissent, elles n'ont rien qui nous étonne, tant il semble que chacun de nous les recelait en lui et en avait deviné le parfum. Ce qui tressaille obscurément au fond de notre intelligence, le poète nous le fait toucher, il l'offre à nos doigts ravis sous la forme d'une belle fleur, et c'est en ce sens qu'il est révélateur. Mais vouloir de lui une formule exacte, c'est le contraindre à se faire l'organe d'une secte, c'est lui ôter sa spontanéité, c'est à dire toute sa force. N'exigeons qu'une chose, c'est qu'il ne s'isole en rien de la société, qu'il s'inspire de ses besoins, qu'il incarne en lui ce qui est en elle; si son chant est quelquefois vague, ne nous hâtons pas de le condamner et de fermer notre oreille, car les formules qui ont le plus puissamment influé sur le monde n'ont jamais, à leur origine, été dépouillées de tout nuage, à l'insu même de ceux qui les émettaient. Les grands poètes et les grands législateurs n'ont jamais fait autre chose, les uns de chanter, les autres de codifier des sentiments ou des vérités qui flottaient dans les esprits. Si les choses se passaient autrement, comment feraient-ils accepter leurs chartes ou leurs hymnes?

Nous ne disconvenons pas qu'il résulte de tout ce que nous venons de dire, que si le poète doit répudier toute prétention à un socialisme étroit et exclusif, il est de son devoir de mettre son intelligence en contact avec la chaîne

Digitized by Google

générale des destinées humaines, pour nous servir d'une expression de l'illustre philosophe lyonnais, M. Ballanche. M. de Laprade le sait; un des caractères de la plupart de ses poèmes est, en effet, de n'être individuel par aucun côté. Son héros ordinaire n'est pas l'ame humaine isolément prise, c'est le genre humain, témoin *Psyché, Eleusis, les Corybantes, les Argonautes,* et par là encore sa poésie a une physionomie particulière entre toutes ; par là il prouve qu'il y a en lui les qualités du maître qui fonde. Quand il prend le masque grec ce n'est pas pour monter sur la scène d'Athène et ne parler qu'aux Hellènes, c'est pour parler du monde, de l'humanité, et, derrière ce masque, il semble plus à son aise, et sa voix plus libre est plus forte. Il y a toujours chez lui une manière de considérer les choses sous leur aspect le plus général, c'est toujours l'intérêt universel et éternel qui est le point de départ de son inspiration.

Et pourrait-il en être autrement aujourd'hui? de toute part on répète ce mot humanité, il est dans la bouche des ignorants comme des savants, des écoles stationnaires comme des écoles progressives, et il n'aurait point d'écho dans l'ame des poètes, et la critique n'aurait que des railleries pour celui qui trouverait insuffisante la corde des passions individuelles? Nous le disons avec franchise, dût-on nous ranger dédaigneusement parmi les adeptes de la poésie appelée humanitaire, si la notion de l'humanité qui est aujourd'hui acceptée, si non comprise par tous les esprits, n'est pas une chimère; si, comme nous le croyons, le genre humain est un être collectif, un et divers, successif et identique, s'il y a une vie universelle et permanente qui agite ce grand corps dont, selon saint Paul, nous sommes tous les membres, un ordre nouveau de sentiment est révélé, *novus jam nascitur ordo* ; le poète est tenu, sous peine de n'être qu'une cymbale retentissante, de posséder ce sentiment jusqu'au fond de ses

Digitized by Google

entrailles, il faut qu'il sente comme l'Hébal de M. Ballanche, tressaillir en lui toutes les *sympathies de l'identité*.

Oui, aujourd'hui, à côté de l'individu se pose l'humanité ; ils ne s'excluent pas, car ils ne sont qu'un. L'individu ne sera pas sacrifié, mais agrandi. La poésie personnelle, au lieu de se retrancher du monde, de ramener tout à elle, de se complaire dans son égoïsme, devra donc se dilater, et vivre d'une vie plus générale.

Mais, ô forêts ! ô brise ! ô fleurs ! à votre tour
Recevez, recevez mon souffle et mon amour ;
De ma bouche reçois les rumeurs embaumées
En verbe intelligent dans mon sein transformées,
O nature ! et mêlés dans le Père commun
Que chacun vive en tous, comme tous en chacun !

Singulier poète humanitaire que M. de Laprade et qui justifie bien le titre de socialiste qu'une critique malveillante a voulu lui appliquer ? Non seulement il n'y a pas dans le volume qui nous occupe trace de socialisme, si l'on entend par là une théorie quelconque sur l'état actuel ou futur de la société, mais les mots humanité, société, liberté, ne sont pas même prononcés une seule fois dans les quatre ou cinq mille vers que renferment les *Odes et Poèmes*. Or, pour un poète humanitaire, c'est tout au moins une grande preuve de goût que de n'avoir pas agité de pareils grelots ; mais c'est le propre du vrai poète de se passer des mots sans lesquels un esprit ordinaire n'aurait pu rendre sa pensée, et de dire la même chose mieux que lui. Béranger n'a pas eu les mêmes scrupules à l'endroit de l'humanité, lui, le poète modèle du détail, du *contenu*, comme on dit aujourd'hui. Il a mis l'humanité en chansons, et a donné à ce sujet sa théorie en quatre couplets ;

Humanité, règne, voici ton âge !

Digitized by Google

nous ne lui en faisons certes pas un reproche, quoique, à vrai dire, au dessert, entre la poire et le fromage, l'humanité nous semble une rime beaucoup moins harmonieuse à l'oreille des convives que le nom charmant de la peu cruelle Lisette.

Nous ne savons pourquoi la critique qui s'est montrée si hostile à toute apparence de symbolisme et de socialisme n'a pas en même temps manifesté sa mauvaise humeur contre une faculté qui ne doit pas lui être chère et que M. de Laprade possède à un haut degré, nous voulons parler de la faculté métaphysique. Nous savons bien qu'il y a en France bon nombre d'esprits, même cultivés, auxquels on ne persuadera jamais qu'en poésie la métaphysique puisse être bonne à quelque chose. Il faut pourtant en prendre son parti. Les critiques protesteraient en vain contre cette muse nouvelle au front sérieux, qui regarde le ciel en feuilletant Platon. Elle a aujourd'hui droit de cité. Son influence même se fait sentir jusque dans les questions de forme poétique. Elle spiritualise la matière. Il y a tels vers des *Odes et Poèmes* qui sont intérieurement éclairés par son jour vague et pareil à celui que laisse passer l'albâtre dépoli; tels autres dont les contours sont agrandis par sa lumière étherée. Mêlée discrètement aux choses de pure imagination, elle leur donne une saveur singulière; relève comme un sel étrange, ici, les couleurs affadies d'une description, là, les grâces vieillissantes de la mythologie païenne. Nous ne sachions pas qu'aucun poète l'ait jusqu'à ce jour employée avec autant de bonheur et ait manié la langue philosophique avec autant d'habile clarté.

Mais la métaphysique tient surtout à l'essence même de la poésie. Qu'est-elle en définitive, sinon la faculté d'aller au fond des choses, au *substratum*, sans s'arrêter aux phénomènes. Elle est donc le but du poète tout comme celui du philosophe. Car philosophe et poète ont la prétention de tou-

Digitized by Google

cher ce fond des choses. Elle est une vision où, à une certaine hauteur, la philosophie rencontre la poésie. La poésie y monte d'un bond, la philosophie par échelons, l'une par la synthèse, l'autre par l'analyse. Mais la vision est commune à toutes deux. La poésie, en un mot, c'est de la métaphysique concrète, de la métaphysique resplendissante.

Que penser donc de ceux qui refusent aux poètes, à ceux qu'on a appelés les voyants par excellence, le droit d'avoir cette vision de l'inconnu, de pénétrer dans le sanctuaire de l'idéal par l'échappée de la métaphysique, de nos jours surtout où la poésie incline déjà visiblement au dogmatisme.

Si la métaphysique est jamais nécessaire aux poètes, c'est lorsqu'ils ne sont plus les interprètes d'une religion positive. Comment sans elle aborderont-ils l'infini, Dieu, l'éternel objet de l'émulation de l'homme? comment sans elle seront-ils religieux? N'est-ce pas avec les ailes de la métaphysique qu'ils pourront s'élever aux plus hautes régions de la pensée, allant de Dieu à l'homme et de l'homme à la nature; et remarquons en passant que la métaphysique ne se contente pas seulement d'aspiration mais qu'elle affirme.

Quand Platon chassait les poètes de sa république, c'est qu'il les considérait comme de simples imitateurs condamnés à rester éternellement au dessous de leurs modèles. S'il leur eût reconnu le droit de planer dans le monde des idées, il aurait rétracté son arrêt; ce droit, ils le possèdent. Personne ne peut plus aujourd'hui voir dans le poète seulement un artiste occupé de l'extérieur des choses, employant son imagination à revêtir d'une couche d'or la pensée d'autrui, comme par une sorte de galvanoplastie morale.

Accoutumé à percevoir l'idéal par la métaphysique, M. de Laprade en a imprégné sa poésie. L'infini transpire à travers son œuvre. Le spiritualisme moderne a sans doute été fertile en ardentes aspirations; bien souvent l'effusion lyrique a

Digitized by Google

monté, aîlée et fervente, à la source de de tous les êtres, vers Dieu. Mais jamais l'infini n'a pris, comme dans l'œuvre de M. de Laprade, aussi explicitement possession de la poésie. Est-il étonnant après cela que le reproche de panthéisme ait été vaguement murmuré ? Où donc ceux qui font profession de pourchasser le panthéisme ne l'ont-ils pas découvert ? Notre intention n'est pas de toucher, même en passant, cette question, qui est bien de celles qu'on nomme brûlantes, ce serait empiéter sur le domaine sacré de nos SS. les archevêques et évêques, et nous sommes trop respectueux pour nous rendre coupable d'une pareille usurpation. Il nous suffira de dire, qu'une fois admise la distinction de Dieu, de l'homme et du monde le panthéisme n'est plus possible. Les efforts de la pensée philosophique de notre siècle n'ont pas tant cherché à identifier ces trois termes dans un seul qu'à expliquer leur rapport et à se rendre compte de l'intervalle qui les sépare.

Or, les savants et les artistes ont, de tout temps, en France, professé la doctrine d'une séparation tellement profonde, tellement nette entre ces trois termes, que les liens entre l'homme, Dieu et le monde ont été très relâchés, et quelquefois presque supprimés. La poésie et la philosophie tendent aujourd'hui à resserrer ces rapports, et il est aisé de comprendre combien ce travail d'intime rapprochement entre le créateur et son œuvre est naturel à une époque où s'est produite la conception d'une unité vivante qui embrasse tous les individus sous le nom d'Humanité.

Le XVIIe et le XVIIIe siècle avaient adopté une comparaison qui exprimait clairement leur manière de comprendre Dieu et le monde. C'est la fameuse comparaison de l'horloge. La science démontrait avec beaucoup de sagacité, surtout au point de vue de l'utile, l'ingénieux mécanisme de l'univers et elle concluait de l'existence de l'horloge à l'existence de l'horloger. Mais, dans ce système, le monde était quelque

Digitized by Google

chose de parfaitement inanimé, sans relation immédiate avec son auteur. La machine ayant été montée à l'origine, avait l'air de marcher depuis lors toute seule. Nous avouons qu'après une lecture de *Psyché*, et des *Odes et Poèmes*, on se figure autrement l'horloge. Elle apparaît comme le magnifique symbole de l'infini ; autour de son cadran se déroule en légende le nom sacré de Dieu ; des torrents de sève universelle coulent dans tous les rouages. L'horloge vit; le souffle de Dieu qui traverse éternellement la machine met lui-même en mouvement tous les cylindres et tous les ressorts, et, au sommet, la voix de l'horloge qui est celle de l'homme, se dégageant mêlée à ce souffle et toutefois distincte, mais de siècle en siècle plus harmonieuse et plus haute, révèle sans fin et toujours avec plus de clarté l'invisible auteur des choses.

Nous parlions tout à l'heure du sentiment de l'infini si largement répandu dans la poésie de M. de Laprade, qu'on y ajoute le sentiment de la vie universelle de la nature et l'on aura la clef des deux principaux caractères de son œuvre. Il inaugure ainsi une manière toute nouvelle de comprendre la nature. La nature ne dit plus seulement à l'artiste : admire-moi, décris mes magnificences; si tu souffres, j'ai des secrets asiles où je te consolerai, j'ai des brises pour essuyer tes pleurs ; non, elle lui dit de plus : je suis le symbole de l'infini, comprends-moi; participe à ma vie, car la vie de Dieu me traverse aussi ; j'ai été créé à son image comme toi; pénètre-toi des rayons qui s'échappent de ma face.

Ce que la nature a surtout révélé à M. de Laprade, c'est l'affirmation du bien, c'est l'amour, principe et fin de tous les êtres. Cette affirmation est plus féconde qu'on ne le supposerait à première vue; M. de Laprade l'a pris pour fondement de sa poésie; c'est le dernier mot de *Psyché*, comme d'*Hermia*. Le poète ne se lasse pas d'y revenir; et partout il lit avec ivresse dans l'infini et dans la nature cette doctrine de

Digitized by Google

l'amour qui sera celle de l'avenir, et que notre siècle bégaye déjà par la bouche des penseurs des artistes. S il décrit la *Mort d'un chêne,* après avoir pleuré la chûte du géant des forêts, il fait un retour sur lui-même et sa rêverie s'agrandit comme une prophétie :

Ainsi tu gémissais, poète, ami des chênes,
Toi qui gardes encore le culte des vieux jours.
Tu vois l'homme altéré sans ombre et sans fontaines ;
Va ! l'antique Cybèle enfantera toujours !

Lève-toi ! c'est assez pleurer sur ce qui tombe ;
La lyre doit savoir prédire et consoler ;
Quand l'esprit te conduit sur le bord d'une tombe,
De vie et d'avenir c'est pour nous y parler.

Crains tu de voir tarir la sève universelle,
Parce qu'un chêne est mort et qu'il était géant ?
O poète ! ame ardente, en qui l'amour ruisselle,
Organe de la vie, as-tu peur du néant ?

Va ! l'œil qui nous réchauffe a plus d'un jour à luire,
Le grand semeur a bien des graînes à semer.
La nature n'est pas lasse encor de produire ;
Car, ton cœur le sait bien, Dieu n'est pas las d'aimer.

Tandis que tu gémis sur cet arbre en ruines,
Mille germes là-bas, déposés en secret,
Sous le regard de Dieu veillent dans ces collines,
Tout prêts à s'élancer en vivante forêt.

Nos fils pourront aimer et rêver sous leurs dômes,
Le poète adorer la nature et chanter ;

Digitized by Google

Dans l'ombreux labyrinthe où tu vois des fantômes,
Un idéal plus pur viendra les visiter.

Croissez sur nos débris, croissez, forêts nouvelles!
Sur vos jeunes bourgeons nous verserons nos pleurs ;
D'avance je vous vois, plus fortes et plus belles,
Faire un plus doux ombrage à des hôtes meilleurs.

Vous n'abriterez plus de sanglants sacrifices ;
L'âge emporte les dieux ennemis de la paix.
Aux chants, aux jeux sacrés, vos séjours sont propices ;
Votre mousse aux loisirs offre des lits épais.

Ne penche plus ton front sur les choses qui meurent ;
Tourne au levant tes yeux, ton cœur à l'avenir.
Les arbres sont tombés, mais les germes demeurent ;
Tends sur ceux qui naîtront tes bras pour les bénir.

Poète aux longs regards, vois les races futures,
Vois ces bois merveilleux à l'horizon éclos ;
Dans ton sein prophétique, écoute les murmures ;
Ecoute! au lieu d'un bruit de fer et de sanglots,

Sur des côteaux baignés par des clartés sereines,
Où des peuples joyeux semblent se reposer,
Sous les chênes émus, les hêtres, et les frênes,
On dirait qu'on entend un immense baiser!

Byron a dit : « Les astres, les montagnes n'ont-ils pas une vie? les vagues n'ont-elles pas une ame? leurs cavernes humides ne sont-elles pas douées d'un sentiment et ne l'expriment-elles pas dans leurs larmes silencieuses. » La vie de la nature fut ainsi entrevue par le chantre du Corsaire. Toute-

Digitized by Google

fois il n'eut pas, à proprement parler, le sentiment de la vie générale, mais celui de la vie individualisée dans tel ou tel objet de la création, et, ce sentiment, il le tenait des mythologies du Nord où abondent les génies, les esprits, les personnifications des éléments.

Il y a des poètes desquels on a dit qu'ils devaient s'inspirer, ceux-ci des pensives lueurs du soir, ceux-là des flamboyantes ardeurs du midi; les uns regardent le ciel, les autres les lacs; M. de Laprade aime surtout la terre, cette immense ouvrière, comme l'appelle Orphée, cette être unique adorée sous tant de noms, comme la nomme le vieil Eschyle.

Dans une de ses pièces, M. de Laprade compare le poète à Antée qui sent redoubler ses forces sitôt qu'il a touché la terre; cette image appliquée à lui-même est d'une justesse parfaite; qu'il veuille exprimer un sentiment ou une idée, c'est toujours à la nature qu'il a recours; veut-il bénir un berceau, comme dans *Horoscope*, il dote l'enfant de toutes les richesses que le globe étale; s'adresse-t-il à un ami, comme dans l'*Invocation sur la montagne*, il secoue vers lui et lui envoie à travers l'espace les parfums qu'il a aspirés. Pleure-t-il cet ami si tristement enlevé à ses affections, il encadre alors l'ombre chérie dans les splendeurs du monde et il la mêle à ses harmonies, afin, ce semble, de mieux communiquer avec elle. Rien ne lui apparaît qu'à travers la nature; pour parler ou pour agir, il a besoin de lui emprunter ses bruits, ses couleurs, ses voix, ses parfums, tout ce qui compose le langage de la création, et il n'est jamais plus à son aise que lorsque, enveloppé comme d'un nuage magnétique, évoquant autour de lui les forces du globe entier, il les remue avec la puissance du mage et en fait les agents de ses volontés.

Sa poésie est grave comme la parole du prêtre, sérieuse comme une oraison liturgique; presque toujours elle affecte l'impératif. C'est le verbe de l'hiérophante, le verbe du

Digitized by Google

prophète, le verbe qui conseille, exhorte, bénit, prêche et encourage, le verbe sybillin. De là, dans la forme une ampleur solennelle, et dans la marche du rhytme une allure majestueuse, mais aisée, égale, mais puissante.

Qui voudrait le croire? cette poésie, où règne un vaste sentiment de l'être, exhubérante des flots de la vie universelle qu'elle recueille, amoureuse de l'infini qu'elle a pour objet de s'assimiler et de traduire, cette poésie est cependant remarquable par la précision du contour, qualité qui n'est pas commune aux artistes de notre temps. Les modernes se sont, en effet, beaucoup plus préoccupés de la couleur que du dessin. Le vers de Lamartine est svelte, ondoyant, il monte comme un jet d'eau dont le panache de rosée étincelante se balance plein de grâce et prêt à s'évanouir dans l'azur et dans la lumière. M. de Lamartine n'a laissé aucun disciple de quelque valeur; car la forme chez lui n'était pas le fruit d'un système, mais le résultat immédiat de sa spontanéité lyrique, et nul n'a pu se flatter de retrouver les élans de cette intarrissable spontanéité. Le vers de M. Hugo, au contraire, a fait école; c'est le vers admiré des artistes, son éclat séduit, il est superbement barriolé comme un blason, solide comme une armure forgée sur l'enclume, ses arrêtes sont vives, mais l'arrête a chassé la ligne, cette gloire de l'art grec. M. de Laprade cherche moins le relief que la pureté des lignes, le contraste des couleurs que leur harmonie; il s'était donné pour tâche de pétrir les éléments les plus vagues, les plus rebelles à la plastique, les notions métaphysiques, le sentiment de l'infini et de la vie universelle, et à toute cette matière fluide et indisciplinable il a imprimé la ferme beauté de la statuaire athénienne.

Le vers de M. de Laprade est souple dans sa gravité; il se déroule librement et sans raideur. Nous insistons sur ce mérite, parce qu'il nous semble qu'aujourd'hui les poètes, à force

Digitized by Google

de viser à la solidité du vers et de vouloir serrer le tissu du style, tendent à lui ôter toute malléabilité, toute abondance. On arrange des phrases où les mots taillés s'agencent et se combinent comme dans un travail de mosaïste. Les effets du rhythme sont sacrifiés. Ce n'est pas ainsi que l'avait compris André Chénier, ce maître suprême de la forme. Son vers, où les articulations se multiplient, marche avec une aisance d'allures et de mouvements dont le secret semble perdu.

Nous venons de nommer André Chénier, et, à son sujet, il nous est impossible de ne pas signaler la méprise des critiques qui ont fait de l'auteur d'*Hermia* un disciple du chantre de l'*Aveugle*. André Chénier ramassa la flûte des bergers de Théocrite, la flûte à neuf tons, enduite de cire blanche. M. de Laprade a bien plutôt essayé de détacher la lyre sacerdotale qui pend aux colonnes du sanctuaire, cette lyre de laquelle, pour symboliser sa puissance, l'antiquité a raconté qu'elle remuait les pierres des cités. Chénier n'eut pas la prétention de voir autre chose dans la mythologie que la grâce, il considéra la nature avec l'œil du peintre et non du prêtre. La lourde abeille classique s'imaginait connaître la Grèce parce qu'elle avait sommeillé longtemps, dans la poussière, au fond d'une bibliothèque, derrière quelques traductions dépareillées d'Homère et d'Anacréon; l'abeille de Chénier, mieux apprise, s'en alla droit à l'Hymette. Ce fut merveille de voir comment le vers de Corneille et de Racine, qui était devenu entre les mains de leurs successeurs quelque chose d'assez semblable, dans sa sécheresse, à la canne historique de Voltaire, se prit tout-à-coup dans les mains de Chénier à reverdir comme un thyrse récemment coupé dans les forêts du Taygète.

Lorsque Chénier conduit sa muse près des sources, c'est pour qu'elle y mire ses fraîches couleurs et non pour qu'elle les interroge. Les nymphes, gracieuses filles de son imagination, ne sont pas de celles qu'un baiser tue comme Hermia, et

Digitized by Google

lorsque, pour se dérober aux poursuites des Sylvains, elles prennent l'*oblique sentier* d'une grotte, elles n'y vont pas chercher l'infini. Nous comparerions volontiers la poésie de Chénier à Europe *aux pieds d'argent* qu'emporte le taureau ravisseur. Celle de M. de Laprade serait le taureau qui cache le Dieu et traverse en mugissant l'océan des choses; cette poésie a, en effet, quelquefois, dans la majesté de ses allures, une certaine pesanteur qui n'exclut pas le caractère hellénique que nous avons signalé. Le taureau se rencontre souvent dans les fables grecques; la monnaie d'Athènes était marquée à l'effigie du bœuf.

Nous en avons dit assez, ce nous semble, sur la poésie de M. de Laprade pour que le lecteur puisse maintenant en saisir la physionomie générale. Si notre siècle n'était pas absorbé par les intérêts positifs, ébloui par les prodiges de l'industrie, si les choses de l'imagination et de l'esprit avaient encore quelque crédit, le nom de notre compatriote serait dans toutes les bouches. L'indifférence de notre temps n'a pourtant rien qui doive décourager les poètes qui surgissent, et les faire douter d'eux-mêmes. Quelle attention le public apporte-t-il à l'œuvre des Maîtres; il n'a pas même lu les *Recueillements* de M. de Lamartine; il a sifflé les *Burgraves*; toute philosophie et toute poésie sont suspectes d'anarchie, de communisme et de folie. Y a-t-il beaucoup d'esprits qui éprouvent ce que Montaigne appelait le besoin de se faire particulièrement la cour, en lisant à de certaines heures, avec recueillement et en secret, quelques vers noblement écrits?

L'homme croit avoir tout conquis parce qu'il aura comblé quelques vallées, creusé quelques tunnels, posé au front de Cybèle quelques bandelettes de fer. Mais celui qui considère la nature comme un sphinx et en devine les énigmes, celui-là aussi est conquérant. Comprendre quelqu'un, c'est s'égaler à lui. Nous serions Dieu, affirment les philosophes, si nous ar-

Digitized by Google

rivions à le concevoir parfaitement *sicuti est*. La pensée qui plonge par la poésie dans les abîmes mystérieux du monde ne fait pas un acte stérile. Que notre siècle le sache bien! La main qui soulève le voile qui recouvre l'invisible vaut le bras qui s'arme du marteau ou de la bêche ; l'homme ne s'enrichit pas seulement en défrichant le globe ; il ne prouve pas sa force seulement en le façonnant; il s'enrichit en l'étudiant comme symbole de vérité, comme livre d'enseignement.

La poésie toute religieuse de M. de Laprade vient donc à propos pour rapprocher les imaginations de l'infini et de la nature, double foyer où elles doivent perpétuellement s'alimenter. Heureux l'artiste qui, comme lui, accroît l'idéal poétique de son siècle, et, par son travail, élève le niveau de la pensée de ses contemporains.

JEAN STRUSIE.

Digitized by Google

DE LA RESTAURATION

DE

L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN.

La nouvelle administration diocésaine a fait, depuis déjà quelque temps, exécuter à notre belle église de Saint-Jean quelques réparations qui paraissent ne devoir être que le prélude d'une restauration générale, conçue sur des bases plus larges et plus vraies que celles sur lesquelles le plus souvent on

Digitized by Google

a malheureusement essayé jusqu'à ce jour de restaurer les monuments de l'art ogival.

Nous ne saurions trop applaudir à une résolution aussi généreuse. Toutefois, de pareils travaux ne sauraient être abordés sans les plus grandes précautions. Il faut se rappeler que toutes les modifications apportées à des œuvres sur lesquelles des siècles plus fervents ont laissé l'empreinte de leur foi et de leur poésie, par des hommes à qui, il est vrai, le sens de l'art chrétien était resté inintelligible, ne se sont trouvées, après tout, que des bévues d'une grossièreté plus ou moins monstrueuse.

Le premier changement que s'est hâtée de faire l'administration, a été appliqué à la grosse cloche, dont nous avons tous si longtemps admiré l'effet sublime. Ici, nous le croyons, comme dans toutes les réparations dirigées dans des vues d'économie et d'industrie, on a complètement échoué. La question qui se présenterait en premier lieu, ce serait de savoir s'il était réellement besoin d'une réparation quelconque. Il a été dit, à la vérité, que le battant avait fini, à la longue, par creuser assez profondément la paroi de la cloche, pour devoir être, sans plus tarder, placé dans un autre sens. Nous ne discuterons pas un fait dont nous ne nous sommes pas assuré. Il était, toutefois, certain que le battant, se trouvant maintenant en contact avec le métal, dans une étendue bien moins considérable, que lorsqu'il entrait en partie dans la paroi, le son devait être inévitablement diminué. Cependant, ce qu'il y a de fâcheux, c'est moins la diminution des sons, s'il y en a une, que leur inégalité et la précipitation avec laquelle les coups sont répétés. La vibration est arrêtée jusqu'à l'instant de sa formation, et il suit de là que le son de la cloche se trouve privé de la plus grande partie de son caractère de grandeur et de solennité.

Digitized by Google

On a été plus heureux dans la restauration générale des vitraux, entreprise depuis deux ans. Cette restauration était devenue absolument nécessaire, surtout pour les magnifiques verrières du chœur qui étaient tombées dans un état déplorable. Cet important travail a été confié à M. Thibaud, de Clermont, homme dont il serait injuste de ne pas reconnaître le talent, mais qui, à en juger par ses divers ouvrages, parait posséder à un degré incomparablement plus élevé l'entente de la peinture sur verre du XIVe siècle, que celle de la même peinture au XIIIe. Il en est tout le contraire de M. Thevenot, qui vient de restaurer avec beaucoup de succès les vitres peintes de Saint-Germain l'Auxerrois. C'est donc plutôt à ce dernier qu'aurait dû revenir, à St-Jean, la partie du XIIIe siècle, c'est-à-dire, tout l'abside.

M. Thibaud s'est cependant tiré de sa tâche avec assez de bonheur. Toutefois, nous ne savons si, dans la restauration, certains plombs n'ont pas été étrécis, ou, si, dans les parties renouvelées, on a fait un emploi trop considérable de verres à teintes claires, ou plutôt enfin, si ce n'est que la suite inévitable du nettoiement; il est certain, au total, que les vitraux des lancettes, ont perdu cet effet sombre et mystérieux qui en faisait la plus grande poésie. Dans tous les cas, le retour de cet effet ne serait probablement qu'une question de temps.

M. Thibaud doit aussi placer des vitres peintres dans les hautes fenêtres du chœur qui en sont maintenant dépourvues, les chanoines de la Primatiale les ayant fait défoncer au XVIIe siècle, sous prétexte que le chœur ne recevait pas suffisamment de jour.

C'est à M. Maréchal, de Metz, qui, plusieurs fois, a obtenu de grands succès, quand il s'est agi de la peinture sur verre telle qu'elle était comprise au XVIe siècle, que Mgr l'archevêque a confié la restauration de la partie su-

Digitized by Google

pèrieure des fenêtres de la chapelle Saint-Louis, et la partie moderne, qui a été ajoutée. Quelques critiques, d'ailleurs, qui aient été adressées à ces verrières, on ne peut leur contester la possession, au plus haut degré, d'un mérite qui est la condition essentielle de toute belle peinture sur verre, le mérite de la richesse et de l'harmonie des couleurs. Aussi rien ne contribue plus à l'effet magique de cette chapelle, merveilleux joyau de l'art gothique, sur le point de se perdre dans l'invasion de la Renaissance !

Nous avons ouï répéter que l'intention de l'administration diocésaine, était, dès que les fonds suffisants seraient réunis de poursuivre la restauration générale des anciens vitraux, et d'en faire placer de modernes dans toutes les chapelles qui malheureusement en sont privées. C'est là, nous le croyons une idée infiniment heureuse, et dont la réalisation augmenterait certainement beaucoup la puissance d'impression religieuse et poétique de ce monument. Nous recommandons surtout la restauration de la belle rose du transept méridional, qui, à moitié défoncée, tombe dans un état de plus en plus déplorable.

Les lancettes au dessous des roses des deux transepts paraissent exiger des vitraux à compartiments, dans le système de ceux de l'abside ; les chapelles, au contraire, sont disposées de manière à recevoir des verrières à peu près dans le goût de celles placées à la chapelle Bourbon.

Nous remercions Mgr d'avoir fait enlever les tableaux du chœur, quelques uns de ceux des nefs, le dais que, par négligence, sans doute, on avait laissé suspendu au dessus du maître-autel, et, surtout, trois des cinq morceaux architectoniques, en bois peint, simulant le marbre vert, et d'un style si exécrable, qui étaient adossés à divers piliers et au fond du chœur. Les deux derniers réclament instamment la même opération.

Digitized by Google

Cependant, malgré ces tentatives, qui témoignent au moins de la bonne volonté de l'administration, il reste encore à faire dans l'intérieur, seulement de Saint-Jean, une foule de réparations presque aussi urgentes que celles dont nous venons de parler, et qui pourraient s'exécuter à beaucoup moins de frais. C'est là ce à quoi personne encore n'a paru faire attention. En effet, pour restaurer complètement cette belle église, il n'y a presque absolument qu'à abattre les additions et les modifications absurdes qu'il a plu aux trois derniers siècles d'y apporter.

Nous établissons donc en fait, qu'avec très peu d'argent, avec moins de *trois mille* francs, peut-être, il serait possible de faire exécuter à Saint-Jean les améliorations les plus importantes, et que chacun réclame. Nous allons essayer de développer notre pensée.

Une des améliorations les plus simples et en même temps les plus utiles, sans contredit, serait de vendre immédiatement cette multitude de tableaux de toutes grandeurs et de toutes formes, véritable anomalie dans une église gothique, tableaux qui rompent les lignes architecturales, et dont la plupart, d'ailleurs, témoin la *Pentecôte*, au dessus de la grande sacristie, sont d'une médiocrité désespérante. Peut-être serait-il convenable de conserver jusqu'à nouvel ordre, les deux toiles qui surmontent les portes des deux basses nefs, et le tableau de Meynier, dans la chapelle St-Vincent de Paul; deux, au moins, de ces trois pages, peuvent passer pour assez précieuses.

Les deux morceaux de sculpture, placés dans le chœur, ne sont certainement pas à leur place. On devrait se défaire de ces statues, de celles, non moins médiocres, qui se trouvent dans les chapelles de la Vierge et du Sacré-Cœur, et avant tout, de la chaire en marbre d'un effet si mesquin, dut cette dernière être remplacée momentanément par quatre planches.

Digitized by Google

L'harmonie des lignes et du style demande le plus promptement possible la destruction des monstrueux fragments architectoniques qui obstruent si indignement la chapelle de la Vierge. Les architectes qui entreprennent des restaurations, ne comprendront-ils donc jamais que leur fonction est de restaurer et non de construire, de rétablir le plan primitif, et non de le modifier à leur guise? Cette chapelle est faite pour demeurer semblable à celle de la Croix qui lui sert de pendant. Il ne s'agirait plus ensuite que de replacer le vitrail du fond, qui en a été enlevé, et qui, dit-on, est encore heureusement dans les greniers de l'archevêché!

Enfin, pour relier les diverses parties de ce monument, lesquels ne concordent pas entre elles, la meilleure route à prendre est, ainsi que nous venons de le dire, de détruire les morceaux qui choquent, en attendant que les ressources pécuniaires permettent de les rétablir, en se rapprochant le plus possible du plan primitif. C'est pour cela que les retables des chapelles Saint-Joseph, Sainte-Anne, des fonds baptismaux, celui de la chapelle Saint-Vincent-de-Paul, surtout, doivent être abattus, ainsi que les autels y adjoints, et le grand autel lui-même, qui sont tous d'un goût inqualifiable. Il serait bien préférable, selon nous, de remplacer ces derniers par de simples pierres carrées, sans aucun ornement, et de laisser nus les murs qui doivent être recouverts par les retables. De cette manière ces parties ne seraient pas du moins en désaccord avec le reste de l'édifice, et la place resterait toute prête pour recevoir soit les fresques, soit les divers genres de décorations que l'on y ajouterait plus tard, à mesure que les fonds seraient rassemblés.

La chapelle Saint-Louis demande à elle seule une restauration particulière, et d'un coût plus considérable. Cependant, c'est quelque chose de si ravissant que cette chapelle avec ses ornements délicats, ses plantes qui grimpent jus-

Digitized by Google

qu'à la voûte, ou courent le long des balustrades, ses feuilles et ses fleurs qui s'épanouissent et se penchent de tous côtés avec une grâce infinie, qu'il semble impossible de résister à la tentation de l'achever, quelque effort que l'on soit obligé de faire, quelque gène que l'on doive s'imposer. Les niches élégantes sont encore veuves de leurs statues, et les nervures de la voûte de leurs écussons. Le pavé attend aussi d'être reconstruit, en reproduisant d'après les traces qui en subsistent encore le dessin des voûtes et de leurs décorations.

Le fond est disposé de manière à recevoir un retable en pierre, sculpté à jour, en rapport avec le reste de la chapelle, et dont on pourrait donner pour exemple le magnifique retable de la chapelle de la Princesse, à Notre-Dame de Brou, où se déroule si curieusement la légende de la Vierge dans une suite naïve de compositions. En attendant, il ne coûterait rien d'enlever les deux misérables tableaux qui obstruent, l'un le fond de la chapelle, l'autre la fenêtre où se trouve enchâssée la belle rosace, et de dégager adroitement la gracieuse galerie à colonettes, au dessous du vitrail de gauche, et qui est indignement encombrée de plâtre et de briques. Quelques fragments en ont même été brisés. Il serait urgent de les faire rétablir. Plus tard, on pourrait replacer la barrière en pierre sculptée; cette barrière n'était probablement que la répétition des ornements du pourtour, et, sur ceux des morceaux qui sont restés attachés aux piliers, il est aisé de suivre encore la trace des diverses zônes qui la composaient.

Le grand chœur a besoin d'être abaissé à son ancien niveau; on dégagerait ainsi les bases des colonnes de l'abside. Il serait peut-être également convenable de r'ouvrir, au moins par une barrière à jour, les communications qui existaient autrefois entre le chœur et les chapelles de la Vierge et de la Croix. La place primitivement destinée à l'autel parait être beaucoup plus reculée dans l'abside, entre ces ouvertures simulées, ca-

Digitized by Google

chées naguère par des tableaux. Cependant, cette question se rattache essentiellement à la question liturgique, et l'on ne saurait avoir trop de respect pour la vieille liturgie lyonnaise, qui a son caractère tout particulier, tout traditionnel, et qui, comme beauté et comme grandeur, est souvent bien supérieure à la liturgie romaine.

La question des orgues est une question souvent inextricable dans les églises gothiques. Il est évident que l'orgue ne doit pas être séparé du chœur, et que sa place n'est nullement, comme on l'a proposé, au dessus de la grande porte, où il interromprait, d'ailleurs, les lignes architecturales qui en sont le prolongement. Il serait cependant difficile de lui choisir une place plus fâcheuse que celle qu'il occupe maintenant dans le chœur, dont il cache le vitrail du fond presque tout entier. Sans décider si le simple et sublime vieux chant grégorien n'est pas au moins égal en beauté, au chant tel qu'il est actuellement organisé, il est certain que les artistes du moyen-âge n'avaient pas prévu la difficulté du placement des orgues. La place la moins malheureuse qu'on put leur donner, bien qu'assez éloignée du chœur, ce serait, sans contredit, un des transepts.

Nous rappellerons ici le vœu que nous avions déjà émis dans cette *Revue*, celui de voir relever, le long des murs de cette basilique, les pierres tumbales dont les inscriptions s'usent sous les pieds des fidèles. C'est là en quelque sorte une partie des archives du temple, et il serait bien, dans l'intérêt de l'histoire, de conserver à nos neveux les noms des divers personnages qui dorment depuis des siècles sous les parois de l'église.

Nous ne terminerons pas sans demander qu'on se hâte de laver l'ignoble peinture jaune qu'un architecte n'a pas craint de faire passer sur la bordure, autrefois blanche, du charmant vitrail enchâssé dans le quatre-feuilles de la chapelle de la Croix.

Digitized by Google

Voilà les réparations principales qui nous paraîtraient pouvoir être exécutées avec assez peu de frais. Nous ne disons rien des réparations extérieures qu'on n'est pas pressé d'aborder. Cependant le style des deux tours orientales, exige absolument des flèches ou des terrasses au lieu de ces horribles toits à chapeaux qui les surmontent actuellement. La façade attend qu'on la repeuple de statues; et on ne saurait surtout trop réclamer le remplacement des ignobles gouttières de pierre, par des gargouilles de forme gothique, telles qu'elles étaient avant que le vandalisme d'un architecte ne les eût fait enlever.

Digitized by Google

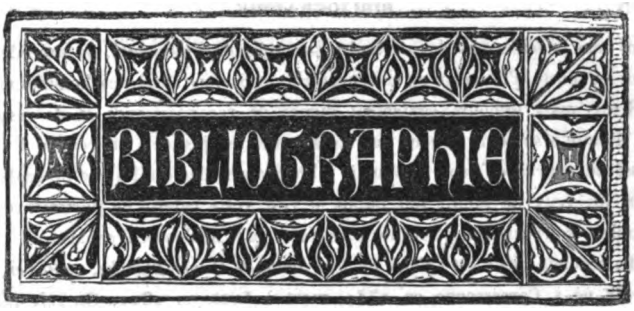

Loisirs médicaux et littéraires, par M. Pointe, docteur en médecine, etc.

Sous ce titre, l'historien de l'Hôtel-Dieu de Lyon a réuni plusieurs écrits publiés à diverses époques de sa vie littéraire ; deux motifs l'ont déterminé à faire cette nouvelle publication : d'abord, dit-il dans son Avertissement, le desir de répondre à l'obligeant accueil dont la plupart de ces écrits ont été l'objet de la part du public, en les rendant plus dignes de cet accueil, au moyen d'additions qui lui ont paru nécessaires, et de corrections que lui ont suggérées les observations de ses amis et même celles de ses ennemis ; ensuite le desir, non moins naturel sans doute, de donner plus de chances de durée et de succès à des opuscules que lui ont dictés ou des affections intimes ou des souvenirs de voyage.

Le premier et le plus ancien de ces écrits est une *Notice historique sur les médecins du grand Hôtel-Dieu de Lyon*. Médecin de cet établissement depuis longues années, il appartenait au docteur Pointe de se faire le biographe des hommes remarquables, pour la plupart, qui furent ses prédécesseurs. Rabelais, médecin tout-à-fait à part, occupe dans cette notice une place que lui assignait sa renommée littéraire, à meilleur titre, sans doute, que son dévouement et son zèle pour le soulagement des pauvres, puisque M. Pointe nous apprend que l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel* apporta, dans son service, des habitudes que ne pouvait tolérer l'ordre indispensable à une maison hospitalière ; et que, après s'être absenté deux fois, sans congé, il fut, en 1534, remplacé par décision des consuls.

Mais que pouvait-on raisonnablement attendre de celui qui avait dit : *La médecine est une farce à trois personnages, le malade, la maladie et le médecin?*

De vrais médecins, des hommes qui devaient laisser en même temps et un

Digitized by Google

nom dans la science et des souvenirs aux amis de l'humanité, se succédèrent dans ce poste d'honneur où se rencontrèrent parfois aussi des hommes moins brillants mais toujours également dignes de reconnaissance et de respect. M. Pointe a su louer chacun suivant son mérite ; justice a été rendue à tous; aussi ne saurait-on trop applaudir à l'heureuse idée qu'il a eue de replacer, sous les yeux du public qui oublie si vite, cette galerie de portraits remarquables, retraçant les gloires les plus pures de la médecine lyonnaise.

La seconde pièce est l'*Eloge de Jean Janin de Combe-Blanche, maître en chirurgie*, né à Carcassonne en 1731, mort à Lyon en 1811. On sait que ce chirurgien jouit d'une certaine réputation comme oculiste. Il publia divers écrits. En correspondance avec Voltaire, Buffon, Vicq d'Azyr, Van-Swieten et Cabanis, il vécut surtout dans l'intimité de Thomas, de l'Académie française, qui fit de jolis vers à sa louange. M. Pointe, possesseur des originaux d'une partie des lettres adressées à Janin, reproduit le billet suivant de Voltaire, écrit pour le remercier de l'envoi qu'il lui avait fait de son ouvrage sur *les Inhumations précipitées*.

7 juillet 1773.

« Le vieux malade de Ferney, qui sera bientôt enterré, et qui ne sera pas enterré vivant, puisqu'il est déjà à moitié mort, remercie Monsieur Janin du service qu'il a rendu au genre humain, et l'assure de l'estime la plus sincère et la mieux méritée. »

VOLTAIRE.

La troisième notice est consacrée à un homme dont le souvenir est encore bien cher à notre cité, Jean-Baptiste Desgranges, né à Mâcon en 1751, mort à Lyon, sa patrie adoptive, le 23 septembre 1831. Desgranges fut non seulement un habile médecin, un écrivain distingué, mais aussi un citoyen utile, un ami vrai de l'humanité. C'est lui, bien jeune encore, en 1785, qui obtint la suppression des *crieurs du réveil-matin*, dont l'existence, qui remontait *à la plus haute antiquité*, n'en était pas moins compromettante pour le repos et la santé des habitants, ainsi que pour le rétablissement des malades. C'est lui qui obtint aussi des améliorations importantes dans l'organisation des secours à donner aux noyés. Ce fut aussi à ses pressantes sollicitations que l'on dut l'interdiction, si nécessaire, de ces hideuses exhibitions sur la voie publique des affections épileptiques et de certaines difformités, infirmités, monstruosités même, de nature à impressionner dangereusement les femmes enceintes. Desgranges, homme de cabinet en même temps que l'un des praticiens les plus répandus de la ville, a laissé une foule d'écrits remarquables dont plusieurs furent couronnés par les sociétés savantes.

Digitized by Google

La dernière notice sur les médecins lyonnais est un simple et modeste monument élevé par un fils à la mémoire de son père. Heureux qui peut ainsi louer son père et trouver de l'écho dans le souvenir des contemporains ! Honoré-Joseph Pointe naquit à Grasse, en Provence, le 24 décembre 1738. Après avoir fait d'excellentes études, il se voua à l'art de guérir. Admis, en 1764, en qualité d'élève en chirurgie de l'hôpital général de Notre-Dame-de-Pitié du pont du Rhône et grand Hôtel-Dieu de la ville de Lyon, il fut appelé à remplacer, pendant les deux dernières années de son service, le chirurgien gagnant-maîtrise, aujourd'hui le chirurgien-major. L'un des premiers il pratiqua l'opération de la taille. A cette époque, Pointe pouvait prétendre à succéder à celui qu'il avait remplacé temporairement; mais il avait compris toute l'importance de ces fonctions et il proposa aux Recteurs de mettre la place au concours. Cette proposition portant atteinte aux prérogatives du rectorat, l'administration, pour échapper à sa prise en considération, devança de plus d'une année l'époque de la nomination et fit tomber son choix sur un collègue de Pointe. Ainsi s'évanouirent les espérances du candidat. Mais Pointe ne se laissa pas aller au découragement. Aimant la médecine qu'il étudiait avec goût et cultivait avec passion, il voulut joindre au titre de maître en chirurgie, dont on se contentait volontiers alors, celui de docteur en médecine. Bientôt sa clientelle s'étendit. Des élèves se pressaient autour de lui et se pénétraient de son savoir et de ses principes. Parmi ces élèves, se faisait remarquer M. A. Petit, qui devait, plus tard, faire tant d'honneur à ceux qui dirigèrent ses premiers pas dans la carrière. Petit devint chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu et ce dut être un grand triomphe pour le maître de voir parvenir à ce poste son élève de prédilection, précisément par cette voie du concours, refusée autrefois à ses instances et que la raison, aidée du temps, venait enfin de faire adopter. Mais cette vie si bien remplie devait se terminer fatalement : Pointe mourut assassiné, en 1797, laissant un fils, âgé de sept ans, qu'il destinait à l'art de guérir et qui devait retrouver plus tard, auprès de M. A. Petit, les conseils, les leçons et les bons offices que celui-ci avait reçus du père. Honoré Pointe a beaucoup écrit sur la médecine; de nombreux manuscrits sont restés aux mains de son fils. A l'époque où il vivait, les médecins avaient plus rarement que de nos jours recours à la publicité ; le seul ouvrage imprimé sous son nom est un *Essai sur la nature et les progrès de la gangrène humide, vulgairement dite pourriture d'hôpital.*

Si les médecins, dignes de mémoire, occupent à bon droit le premier rang dans le livre du docteur Pointe, on y rencontre aussi des notices intéressantes sur des Lyonnais recommandables à divers titres. L'éloge de C. Maléchard, chef d'escadron d'artillerie, mort en Afrique, mérite une mention toute par-

Digitized by Google

ti culière. L'auteur s'est entouré de tous les documents officiels et de tous les renseignements verbaux ou écrits qui devaient imprimer à son œuvre le cachet de l'authenticité. Aussi retrouve-t-on dans ces pages, à côté de la biographie, si remarquable d'intérêt, de C. Maléchard, l'histoire complète de la mémorable campagne à l'issue de laquelle ce digne fils de notre cité devait payer de sa vie son dévouement à la France. Cette notice a été lue de tous ceux qui lisent dans notre ville; aussi n'en essaierons-nous pas l'analyse. Mais nous rappellerons le fait suivant qui, à notre sens, honore Maléchard plus que n'auraient pu le faire les actions les plus éclatantes. Chargé du commandement d'une partie des batteries du 7e régiment d'artillerie, Maléchard se trouvait à Lyon au mois d'avril 1834. « Des ordres, dit M. Pointe, dont l'exécution aurait été désastreuse pour une partie des habitants, lui ayant été donnés, il prit sur lui de ne pas y déférer, sous prétexte qu'il ne les avait point reçus par écrit. « Y auriez-vous regardé de si près en pays étranger? » lui dit un jour un de ces hommes que l'exagération fiévreuse de l'esprit de parti fait paraître plus cruels qu'ils ne le sont en effet. « Assurément non, répondit vivement Maléchard; mais autre chose est de faire la guerre en pays ennemi ou de la faire dans son propre pays et contre ses concitoyens. »

Nos villes de province ne paient pas leur tribut d'hommes seulement à la mort. Souvent aussi elles ont à déplorer l'abandon volontaire de ceux de leurs enfants en qui elles plaçaient leurs plus chères espérances. La notice sur M. Legendre-Héral conduit à cette réflexion, en rappelant le départ de ce sculpteur que ses succès à Paris n'absoudront que difficilement du reproche d'avoir quitté une ville qui fut le berceau de son talent, une ville qui le fit, à vingt-trois ans, professeur de son école et prodigua à sa jeunesse plus d'encouragements que n'en reçut jamais aucun artiste lyonnais.

Dans sa *Lettre sur quelques hôpitaux de France*, l'auteur, au retour d'un voyage entrepris dans le but de visiter les établissements de bienfaisance, récapitule les observations qu'il a recueillies, chemin faisant : Nîmes, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Clermont ont fourni successivement matière à ses réflexions comparatives. Nulle part notre voyageur n'a rencontré la perfection. A Toulouse cependant l'hôpital de Saint-Joseph de la Grave, à Bordeaux l'hôpital Saint-André et l'hospice des Aliénés lui ont paru réunir à peu près toutes les conditions les plus favorables à ce genre d'établissements. Quant au régime intérieur, partout où le service des infirmeries est confié aux sœurs de Saint-Vincent de Paul règnent l'ordre et une extrême propreté. A Toulouse, l'administration très compliquée de l'hôpital de Saint-Joseph de la Grave est confiée à une sœur de cet ordre, la sœur Chagny, de Lyon, qui

Digitized by Google

est devenue en quelque sorte la déléguée des administrateurs et à laquelle on rapporte généralement, dans la ville, la prospérité toujours croissante de cet établissement. Cette remarque, qui ne pouvait échapper à l'historien de l'*Hôtel-Dieu de Lyon,* est une confirmation nouvelle de ce que savent tous ceux qui ont vu ces saintes filles à l'œuvre.

Homme littéraire aux heures de loisir, mais avant tout médecin, M. le docteur Pointe, qui connaît le prix du temps, sut toujours mettre à profit jusqu'aux distractions dont le soin de sa propre santé lui créait le besoin. C'est ainsi que la *Relation médicale d'un Voyage de Lyon à Alger* renferme des observations également intéressantes pour le médecin et pour les gens du monde. Partout l'auteur a recueilli des notes utiles, des renseignements précieux. Avignon lui a ouvert son hospice. L'hôpital des Invalides a surtout fixé son attention par le *comfortable* de la vie faite aux huit à neuf cents braves dont il est devenu l'asile. Arles et la petite ville d'Aix n'offrent que peu d'intérêt sous le rapport médical. Marseille et Toulon devaient, à meilleur titre, arrêter les pas du voyageur. La première de ces deux villes lui a paru ne pas renfermer des établissements de charité en rapport par leur nombre et leur importance avec la prospérité de la ville et les besoins de la population. A Toulon, les hôpitaux sont nombreux; celui de Saint-Mandrier, situé dans la campagne, est surtout remarquable, bien qu'il soit d'un abord difficile et parfois même impossible. Le lazaret a fourni à M. Pointe l'occasion d'exposer ses idées sur les *quarantaines* et de payer un juste tribut de regrets à la mémoire de notre compatriote, le docteur Chervin, qui sacrifia sa fortune et usa sa vie à préparer le triomphe de l'opinion de la *non-contagion*, presque généralement admise aujourd'hui. Embarqué pour l'Afrique sur un bâtiment à vapeur, il fut bientôt permis à M. Pointe de vérifier par lui-même la valeur des diverses hypothèses sur les causes probables du *mal de mer*. Suivant lui, cet accident serait plus fréquent sur les bâtiments à vapeur que sur les vaisseaux à voile, ce qui tiendrait à ce que les premiers, luttant directement contre le vent, sont bien plus que les autres exposés au roulis et au tangage. « De toutes les opinions, dit l'auteur, émises sur la nature du mal de mer, la moins invraisemblable, si j'en juge d'après la sensation que j'ai éprouvée pendant que j'étais atteint de ce mal, serait celle de Wollaston qui, comparant le mouvement du sang dans les artères à celui du mercure dans le tube du baromètre, suppose que, de même que le métal s'élève quand cet instrument est abaissé avec une certaine rapidité, de même, quand le navire descend avec la vague, il y a ascension des colonnes sanguines et pression de ce fluide sur le cerveau. » Un coup de vent ayant ramené à Mahon le bâtiment à bord duquel s'était embarqué notre

Digitized by Google

voyageur, cette ville intéressante, port de station et de relâche pour plusieurs puissances, devint le sujet de ses observations. Voici enfin Alger ! nous ne suivrons pas l'auteur dans la description qu'il donne de cette ville et de ses environs : la date, déjà un peu ancienne, de son voyage nous dispense de ce soin. Tant de changements, d'ailleurs, se sont opérés depuis l'époque à laquelle écrivait M. Pointe que la physionomie originale d'Alger a dû nécessairement en recevoir de graves atteintes.

Dans sa *Lettre sur l'enseignement des sciences médicales à Lyon*,— lettre portant la date de 1826 et amotée en 1843,—M. Pointe énumère les titres de notre cité à la conversion de son Ecole secondaire en Faculté de Médecine. Remontant aux époques les plus reculées de notre histoire, il évoque les glorieux souvenirs de la médecine lyonnaise. Il dit combien, de nos jours, sont nombreux les éléments d'instruction offerts par notre ville à une jeunesse studieuse. Que manque-t-il, en effet, à Lyon pour rivaliser avec Paris? Ne possédons-nous pas une Faculté des Lettres et une Faculté des Sciences, de grands hôpitaux, un Jardin-des-Plantes, un Cabinet d'Histoire naturelle, un riche Arsenal de chirurgie, deux Bibliothèques publiques ? Ne voyons-nous pas s'élever un édifice digne en tous points de recevoir une Faculté de Médecine? Espérons donc que le vœu du docteur Pointe se réalisera dans un avenir prochain. Les jours de calme sont venus et la crainte de *donner des chefs à l'émeute*, si cette crainte a jamais existé, a cessé d'être une objection sérieuse.

La *Notice sur l'Hôpital de Guy à Londres* est l'éloge des hôpitaux d'Angleterre. « La plupart des choses que j'ai observées à l'hôpital de Guy, dit l'auteur, peuvent être offertes pour modèles : position générale isolée de tout voisinage qui pourrait nuire à une suffisante aération; nombre de malades convenablement restreint; ceux-ci classés et répartis dans plusieurs corps de bâtiment séparés les uns des autres ; chacun de ces bâtiments composant une assez grande quantité de salles où les malades sont entourés de la plupart des conditions hygiéniques recommandées; enfin, un service d'infirmiers bien organisé et les secours de l'art administrés par des médecins et des chirurgiens dont le nombre est très suffisant comparativement à celui des malades. »

A son retour de Londres, M. Pointe voulut visiter l'hospice d'Aliénés d'Auxerre; la notice qu'il publia sur cet établissement, aujourd'hui dirigé par un jeune médecin lyonnais, fut vivement attaquée dans l'un des journaux de notre ville. L'auteur devait s'y attendre : il avait loué Auxerre et critiqué Lyon. Nous ne savons d'Auxerre autre chose que les faits racontés par l'auteur; l'hospice des Aliénés de notre ville nous est à peu près inconnu, sous le rapport de son organisation administrative. Nous ne saurions donc nous prononcer dans ce débat ; mais ce que nous dirons, c'est que, en supposant

Digitized by Google

même qu'un peu d'exagération se mêlât à certains éloges, on devrait savoir gré au médecin qui n'hésite devant aucun sacrifice de temps ni d'argent pour aller au loin étudier comparativement les établissements consacrés au soulagement des malades et rapporter à son pays le fruit de ses laborieuses recherches.

M. Pointe n'a pu lire sans indignation les pages consacrées par l'auteur des *Mystères de Paris* au docteur Griffon. Chacun sent à sa manière; et, si nous ne partageons pas cette honorable susceptibilité, du moins nous garderons-nous bien de la blâmer chez autrui. On a jugé bien diversement l'œuvre de M. Eugène Sue. Les uns ont crié à l'immoralité; les autres ont salué l'écrivain comme le défenseur de la vertu opprimée, peut-être même comme l'homme le plus vertueux de son temps. Mais les uns et les autres se sont accordé sur ce point, c'est que si le roman est, ainsi qu'on l'a dit, un miroir promené sur la société, les *Mystères de Paris* n'ont pas même le mérite d'un roman. Tout ce qui n'est pas faux y est exagéré. M. Sue, médecin lui-même, ce que paraît ignorer M. Pointe, M. Sue sait mieux que qui que ce soit qu'il n'existe pas plus de docteur Griffon que de notaire Ferrand; ces deux créations lui appartiennent en propre; à lui tout l'honneur de l'invention. Si *les Débats* n'ont pas accueilli la lettre du médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, c'est qu'aux *Débats* on sait bien ce qu'il faut penser du feuilleton-*monstre* et de la vérité des portraits qu'il renferme. Nous n'avons pas entendu dire, d'ailleurs, que la Chambre des Notaires de Paris ait protesté contre l'injure faite à ses membres en la personne du notaire Ferrand.

Sous le titre d'*Excursion médicale en Allemagne*, M. Pointe termine son livre par des considérations sur l'enseignement public en Allemagne, suivies d'une notice sur quelques hôpitaux de ce pays.

C. F.

RECHERCHES SUR L'EXERCICE DE LA MÉDECINE DANS LES TEMPS ANCIENS, par le docteur L.-P. AUGUSTE GAUTHIER.

Il était naturel que l'homme implorât le secours des dieux, pour le soulagement des maux que ceux-ci lui avaient envoyés dans leur colère; aussi les peuples de l'antiquité leur attribuèrent-ils l'invention de la médecine. Cette croyance porta les prêtres de ces divinités à s'arroger le droit de guérir, dans leurs temples. Cependant, chez la plupart des anciens peuples, la médecine fut dometique avant d'être sacerdotale. D'après Maxime de Tyr, son origine remonte à la coutume qu'avaient plusieurs nations d'exposer leurs malades sur la voie publique, et d'interroger les passants sur les remèdes à faire.

Digitized by Google

Dès que les Grecs (à peu près cinquante ans après la guerre de Troyes) eurent érigé des temples à Esculape, les prêtres de ce dieu devinrent les seuls médecins, sous le nom d'*Asclépiades* (nom tiré de celui des temples nommés *Asclépions*). Cet exercice de la médecine, par les prêtres, peut se diviser en deux époques. Dans la première, qui s'étend jusqu'à Hippocrate, quelques-uns, par leurs observations, rendirent d'utiles services à la science; dans la seconde, qui va jusqu'à l'établissement du Christianisme, ce ne fut plus qu'une jonglerie grossière. La situation des temples était favorable à la guérison des malades qui, avant d'être admis en présence du Dieu, étaient soumis à diverses pratiques. Après ces préliminaires, on les introduisait, de nuit, dans le temple, et il est probable que ces hommes, à moitié endormis, croyaient entendre réellement les Oracles d'Esculape, dans les paroles prononcées par les prêtres. Les songes ne se manifestaient pas seulement dans le temple; quelquefois aussi on en recevait chez soi; on voyait ou le Dieu lui-même, ou, ce qui a paru impossible, même au crédule Artémidore, les remèdes qu'on devait employer. Les prêtres connaissaient l'influence du changement de climat sur la santé, et en fesaient usage. Pendant que leurs malades dormaient, ils leur faisaient diverses applications sur le corps. Ceux qui avaient été guéris offraient au Dieu de riches présents; ou, laissaient, dans son temple, un simulacre du membre ou de l'organe malades, avec quelques paroles attestant la guérison.

Les *Asclépiades* formèrent des colléges, et les étrangers, qui voulaient en faire partie, se faisaient initier et prêtaient le serment de *Silence*. Ils tinrent aussi des écoles. Les plus célèbres étaient celles de Cnide, qui a produit les *Sentences Cnidiennes* et de *Cos*, d'où est sorti *Hippocrate*. Les prêtres n'exercèrent d'abord leur art que dans les temples; mais, plus tard, ils envoyèrent plusieurs d'entre eux parcourir la Grèce, sous le nom de *Periodentes* (ambulants).

Les philosophes, et, à leur tête, Pythagore, commençaient, au temps d'Hippocrate, à enlever aux prêtres le monopole de la médecine; bientôt ce ne fut plus un mystère, mais une science. Du reste, Esculape n'avait pas seul le privilége de rendre la santé; plusieurs autres dieux en jouissaient.

En Egypte, les malades couraient aux nombreux temples de Sérapis; ses prêtres avaient composé un code de médecine, duquel nul d'entre eux ne devait s'écarter. Chaque prêtre traitait un seul genre de maladie. Ils élevaient des serpents dans les temples, comme de vivantes images du Dieu de la santé. Chez les Juifs, la médecine fut longtemps sacerdotale; les prêtres des Indiens et des Perses, et les Druides des Gaulois exerçaient aussi cette science.

Digitized by Google

Les Romains reçurent des Grecs, en l'an 294, avant Jésus-Christ, le culte d'Esculape. Ils lui bâtirent, dans l'île du Tibre, un temple très accrédité. Lorsqu'ils eurent étendu leurs conquêtes, ils empruntèrent à l'Egypte ses dieux, et poussèrent la superstition jusqu'à adorer les maladies, dans le but de s'en préserver.

Après avoir tracé cet exposé rapide, M. le docteur Gauthier examine l'opinion de ceux qui soutiennent que les prêtres anciens exerçaient la médecine à l'aide du magnétisme et du somnambulisme.

Lors de la découverte du somnambulisme, par le marquis de Puységur, plusieurs écrivains prétendirent que cet état était connu des anciens, sous le nom d'*incubation*. C'est là l'opinion que M. Gauthier entreprend de réfuter. Les malades, qui passaient la nuit dans les temples, ne parlaient point, et n'étaient point interrogés pendant leur sommeil ; au contraire, c'est lorsqu'ils dorment qu'on interroge les somnambules. Ceux qui pratiquaient l'incubation se souvenaient fort bien de leurs songes, tandis que l'oubli au réveil est un caractère constant du somnambulisme. Les malades d'Esculape éprouvaient un *sommeil naturel*, seulement pendant la nuit ; le somnambulisme peut être provoqué à toute heure du jour. Les prêtres eux-mêmes n'étaient pas somnambules, puisqu'ils se rappelaient leurs rêves. On s'est appuyé sur l'orateur Aristide, qui, plusieurs fois, fut dans un état extatique ; mais un malade, atteint d'hypocondrie, ne peut-il pas avoir des hallucinations ? On veut que les prêtres païens aient soigneusement gardé le secret du somnambulisme, et l'on prétend aussi que les hérésiarques l'employaient ; que penser d'un secret qui serait connu des plus mortels ennemis de ceux qui l'exploitent ? On a dit que les prêtres faisaient usage des frictions pour exciter les songes chez leurs malades ; mais ces frictions n'étaient que des moyens de guérison nécessaires, et différaient beaucoup des passes magnétiques. Les auteurs qui ont écrit sur le magnétisme, avouent que, sur cent personnes, cinq, tout au plus, sont somnambules ; au contraire, presque tous les malades d'Esculape éprouvaient des songes. Si l'on voulait trouver dans l'antiquité quelques traces du magnétisme, elles se rencontreraient bien mieux dans les extases de la Pythie, qui rendait ses oracles à Delphes. Les partisans du somnambulisme ont aussi prétendu que les prêtres chrétiens avaient continué les cures magnétiques ; ils ont dit que les malades passaient la nuit dans les églises, pour y recevoir des songes. Mais cette assertion est dénuée de tout fondement : les malades allaient dans les églises dans le but d'obtenir leur guérison, mais c'était pour y prier et non pour y dormir.

D'après les faits qui précèdent, le docteur Gauthier se croit fondé à affirmer

Digitized by Google

que les prêtres des anciens temples n'employaient ni le magnétisme ni le somnambulisme pour guérir leurs malades. Il pense cependant que l'on peut trouver certain rapport entre ce qui se passait autrefois dans les temples et ce que l'on observe aujourd'hui dans la pratique des magnétiseurs. Ainsi, des deux côtés, on voit une confiance aveugle, une supériorité physique et morale de l'opérateur sur le malade, un effet puissant de l'excitation nerveuse et des remèdes bizarres; mais toutes ces circonstances sont loin de constituer l'analogie complète que certains auteurs ont voulu établir, bon gré malgré, entre l'*incubation* et le *somnambulisme*.

Les temples anciens étaient-ils des hôpitaux? Plusieurs écrivains, entre lesquels on remarque Bœtiger, le docteur Schneider et le professeur Choulant, ont cru pouvoir affirmer que les temples d'Esculape étaient de véritables hôpitaux. Telle n'est point l'opinion du docteur Gauthier : les hôpitaux sont des asiles pour les pauvres dans leurs maladies; or, les temples n'avaient pas une semblable destination; les malades recevaient seulement la réponse du Dieu, et ne restaient point dans le temple, où il ne leur était pas même permis de mourir. Les Asclépiades n'avaient point pour but de soulager la pauvreté souffrante, mais de s'attirer de la considération. Il n'y a donc aucun rapport entre les temples anciens et les hôpitaux, dont le premier fut créé, vers l'an 380, sous le nom de *Nosocomium* (νοσοκομειον, soin de la maladie), par une dame romaine fort opulente, *qui vendit tous ses biens* pour accomplir ce grand acte de charité chrétienne.

Telle est l'analyse de l'ouvrage du docteur Gauthier, ouvrage que recommandent une érudition choisie et d'intéressantes recherches. Ce livre sera lu avec fruit par tous les amis de la littérature sérieuse.

ARMAND.

CATHOLICISME ET PHILOSOPHIE, OU LETTRES A M. EDGAR QUINET, A PROPOS DE SON DISCOURS SUR LA SITUATION DU CATHOLICISME EN ESPAGNE; par C. CHATELET; Lyon, imp. de LÉON BOITEL, in-8° de 38 pages.

M. Quinet avait fait une excursion en Espagne, et, rentré à Paris, il prononça sur ce pays une brillante leçon au Collége de France. Le but de M. Châtelet a été de combattre les idées que présente le discours de l'auteur du *Génie des Religions*, et de montrer que les inductions tirées par M. Quinet contre l'influence du Catholicisme en Espagne, sont très exagérées. Il est sûr que l'Espagne

Digitized by Google

n'est pas dans un état fort éclatant ni fort prospère, mais est-ce bien au Catholicisme qu'il faut l'imputer ? Alors il resterait à dire pourquoi l'Espagne, ainsi que l'Italie si souvent confondue avec elle sous ce rapport, jeta un si grand éclat au siècle de Philippe II et de Cervantes ; il resterait à expliquer le génie de sainte Thérèse et de Murillo.

Beaucoup d'écrivains chaleureux et éloquents sont injustes pour l'Italie et pour l'Espagne catholiques. Il faut respecter la décadence des peuples qui furent grands, et qui le furent à une époque où la France n'était pas ce qu'elle a été sous Louis XIV et sous Napoléon.

C'était le Catholicisme républicain de Florence qui élevait le Dôme, l'admirable campanile de Giotto et le Baptistère, avec sa porte digne d'être placée au ciel. C'était le Catholicisme papal qui aidait au génie de Michel-Ange à élever dans les airs le Panthéon d'Agrippa.

Ne sommes-nous point trop infatués du peu que nous valons ? Ne sommes-nous point injustes pour des pays que nous ne voyons qu'au pas de course, avec nos idées, nos mœurs et nos préjugés?

Il y aurait beaucoup à dire sur cette question, que la brochure de M. Châtelet n'a pu qu'aborder à la hâte, et en des termes, du reste, convenables et dignes. L'estime que nous pouvons avoir pour le talent de M. Quinet, pour sa parole incisive et pittoresque, n'a pas dû nous empêcher de dire nettement ce que nous trouvons de partial et d'injuste, en quelque façon, dans ses appréciations de l'état et de l'influence du Catholicisme en Espagne.

Digitized by Google

LYON.—CHRONIQUE.

La *Médaille de Molière*, dont nous avons donné la description dans notre dernier numéro et sur laquelle nous avions appelé l'attention des numismates, nous a valu l'explication suivante de M. J. A. L., antiquaire lyonnais qui possède une des plus riches et des plus belles collections d'amateur :

« Cette médaille doit s'appeler un jeton; il y en a en argent et en bronze, et c'est ce que nous appelons une restitution; elle a été gravée par Jean Dassier, de Genève, un des graveurs les plus féconds, sinon les plus habiles du XVIIe siècle; il a gravé des médailles dans tous les modules, des collections de jetons, des sujets empruntés à l'histoire romaine, des portraits des grands hommes du règne de Louis XIV, parmi lesquels il a compris avec raison notre grand comique.

« Ces collections de jetons n'entrent point dans les grands cabinets, on les a par fantaisie, et on en garnit même des bourses de jeu. Je suis donc bien fâché de désabuser le possesseur de la médaille de Molière; mais elle n'est pas très rare; j'en ai vu en argent et en bronze. »

—M. Bonnassieux a été chargé par M. Terme d'exécuter le groupe qui doit orner la fontaine que M. Dardel termine à cette heure sur la place St-Jean. Ce groupe représentera le baptême de Jésus-Christ par saint Jean. Tout le monde applaudira au choix de cet artiste qui est presque notre compatriote et dont les œuvres ont obtenu un légitime succès à la dernière exposition de Paris.

— M. Francisque Bouillier vient de publier, sous le titre de *Théorie de la Raison impersonnelle*, un important travail dont nous avons donné un fragment dans notre dernier numéro. Cet ouvrage, dont nous rendrons compte prochainement, est en vente chez MM. Gibberton et Brun, libraires, rue Mercière.

— La vérité sur le lieu de la naissance de Boileau. Le *Moniteur de la Librairie* nous apprend qu'on lit dans une lettre de l'abbé Boileau que son frère était né à Paris et avait été baptisé dans la Sainte-Chapelle, le 1er novembre 1636, ce qui détruit le témoignage de Racine le fils, qui fait naître Boileau à Crôme, près de Montargis, erreur qui a été depuis adoptée par tous les biographes.

Digitized by Google

UN SOUVENIR.

SONNETS.

I.

C'était en août, un soir, par la danse animé,
Je vous vis, Catherine, et sitôt vous aimai :
Vous aviez l'œil rêveur et votre beau visage
Des séraphins du ciel me reflétait l'image.

Comme moi vous étiez un enfant du village;
Nous avions tous les deux à peu près le même âge;
Et le lien si pur qui tint mon cœur charmé
Fut bien vite entre nous espoir longtemps formé.

Digitized by Google

Et le destin jaloux me poussa vers les villes
Où l'on use son ame en des travaux serviles,
Et là, de nos vallons j'ai rêvé chaque jour.

Mais vous on m'a, depuis, dit que vous étiez morte,
Non de ce doux trépas qui vers Dieu nous emporte,
Mais morte à la vertu, morte pour mon amour.

II.

Car mon amour, à moi, c'était l'amour d'un frère;
J'aimais en vous votre ame et si douce et si fière;
Votre air un peu sauvage, et, rose de pudeur,
Ce front où du desir rien n'annonçait l'ardeur.

Comme du lys si blanc on savoure l'odeur,
Je respirais en vous la paix et la candeur:
Si parfois un transport, un espoir téméraire
Elevait en mon sein un orage éphémère,

Soudain vous me parliez: je lisais dans vos yeux:
Votre ame s'épanchant en flots harmonieux,
Goute à goute versait son calme dans mon ame.

Et, pourtant, on m'a dit, ô crime, ô trahison,
Qu'un soir, après la danse, un étrange abandon
Vous avait mise aux bras d'un ravisseur infâme.

Digitized by Google

III.

Quand j'appris votre erreur, quand on vint me conter
Ce qu'envers vous cet homme avait osé tenter,
Je voulais vous maudire et pour jamais éteindre
Tout souvenir de vous..... je ne fis que vous plaindre.

Comment avoir vingt ans et ne pas écouter
Le concert que l'amour en nos cœurs fait chanter?
Ce bonheur idéal que nous brûlons d'atteindre
Comment le repousser et pourquoi donc le craindre?

Et vous ne saviez pas qu'il est de faux amis,
Prodigues de sermens, quand leur ame est glacée...
Vous aimiez : je vous plains... mais non, je vous maudis;

Car on m'a dit aussi que bientôt délaissée,
Mais pour toujours au cœur par le vice blessée,
Vous vendiez vos baisers, hélas ! si purs jadis.

A. Genin.

Digitized by Google

Anciennes Institutions religieuses de Lyon.

V.-VI.

LES

URSULINES ET LE VERBE INCARNÉ.

I.

C'est à la Bienheureuse Angèle qu'on doit l'établissement des Ursulines, car ce fut elle qui réunit, en 1537, à Brescia, des filles et des femmes vertueuses, qu'elle mit sous la protection de sainte Ursule. Leur occupation principale était d'instruire les jeunes personnes, de visiter les malades, d'aller jusque dans les hôpitaux et les prisons consoler les affligés. Le pape Paul III approuva cette institution en 1544, et Grégoire XIII permit, en 1572, d'y introduire la clôture.

En 1587, Françoise de Bermon fit connaître les Ursulines en Provence, et obtint des Bulles de Clément VIII. Les Reli-

Digitized by Google

gieuses se répandirent de là en diverses provinces. Ce ne fut qu'en 1604 qu'elles s'établirent à Paris, au faubourg Saint-Jacques. On pensa alors à ériger la Congrégation en Ordre religieux, ce qui se fit en 1612, sous le pontificat de Paul V. Les Ursulines adoptèrent la règle de Saint-Augustin (1).

Huit ans après, elles voyaient une maison de leur Ordre s'établir dans notre ville.

La Mère Catherine de Jésus Ranquet était fille de Jean Ranquet, bourgeois de Lyon, et de Clémence du Soleil. Elle vint au monde le 14 mai 1602, et fut baptisée le lendemain à Saint-Nizier. Ce fut le père de cette digne Religieuse qui provoqua le premier établissement de la Congrégation des Filles de Sainte-Ursule, dans notre cité.

Une Religieuse Ursuline, Françoise de Bermon, qui se rendait dans le Midi pour y fonder quelques maisons de son Ordre, s'arrêta dans nos murs, et y vit le P. Coton, qui parla aux Magistrats de la ville du bien merveilleux qu'opéraient les filles de Sainte-Ursule, par l'instruction qu'elles donnaient aux jeunes personnes. Jean Ranquet, citoyen pieux et zélé pour la foi, chercha à voir la Mère de Bermon, s'entendit avec elle sur ce qu'il méditait, et s'occupa bientôt avec activité d'établir une maison d'Ursulines. Il donna sa maison pour loger la Mère de Bermon et ses compagnes, qui commencèrent dès lors toutes les fonctions de leur Institut, tinrent école pour les filles pauvres, dressèrent un oratoire pour leur faire publiquement le catéchisme. Au bout de quatre mois, elles acquirent un logement pour continuer leurs exercices; J. Ranquet leur donna six mille livres, et confia à leurs soins ses deux filles, Clémence-Marie et Catherine.

Mgr de Marquemont, archevêque de Lyon, témoigna aux Ursulines tout l'intérêt qu'il leur portait, et, dans un voyage

(1) D'Avrigny, *Mémoires chronol. et dogm.*, tom. 1, pag. 190, ann. 1612.

Digitized by Google

qu'il fit à Rome, en ce temps-là, s'aida à leur obtenir l'approbation du Saint-Siège. Le pape Paul V octroya une bulle qui les érigea en monastère, sous le titre de Sainte-Ursule, et la règle de Saint-Augustin. Quand Mgr de Marquemont fut de retour à Lyon, il reçut leurs vœux solennels de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, donna le voile blanc à Catherine Ranquet et à six autres novices, le 6 avril 1620. Deux ans après, le 22 du mois de mai, Catherine prononça à son tour les vœux solennels entre les mains de Mgr de Marquemont. L'abbé Ménard, vicaire général substitué du Diocèse de Lyon, fut un de leurs premiers directeurs ; c'était lui qui avait en général l'inspection des maisons religieuses.

Il y avait à Grenoble des Filles de Sainte-Ursule. Dès qu'elles apprirent ce qui se passait à Lyon, quelles faveurs avaient obtenues les Religieuses de leur Institut, elles desirèrent prendre part aux droits venus de la Bulle et faire ériger leur maison en monastère. L'évêque de Grenoble, Pierre Scarron, s'adressa à l'archevêque de Lyon pour lui demander quelques-unes des Religieuses de notre ville, afin qu'elles allassent établir à Grenoble la vie régulière dans la maison des Filles de la Congrégation. La mère Catherine de Jésus fut chargée de la mission importante dont il s'agissait, et se trouva à Grenoble le 6 septembre 1623.

Il n'entre pas dans notre sujet de la suivre hors de Lyon, ni de raconter les bonnes œuvres par lesquelles cette sainte Religieuse se distingua dans son Ordre. Elle mourut à Grenoble le 14 août 1651 (1).

Chappuzeau (2) nous apprend que, en 1656, les Ursulines

(1) Voyez *la Vie et Vertus de la vénérable mère Catherine de Jésus Ranquet, Religieuse Ursuline de la ville de Lyon, par Gaspard Augeri, prédicat. ord. de Sa Majesté*; Lyon, 1670, in-4°, avec portrait gravé par Cars, de Lyon.

(2) *Lyon dans son lustre*, pag. 71.

Digitized by Google

avaient trois couvents. Le premier, dans la rue de la Monnaie, paroisse de St-Pierre, comptait cent Religieuses, sous la conduite de Magdeleine de Pure. — Le deuxième, près de Saint-Just, sous le titre de Saint-Louis, comptait quatre-vingts Religieuses. — Le troisième, à la descente de Saint-Barthélemy, paroisse de Saint-Paul, comptait vingt-cinq à trente Religieuses.

Au commencement de ce siècle, les Ursulines étaient établies, rue des Farges, dans la maison appelée *Bains Romains*, à cause d'un ancien réservoir d'eau, qui se trouve dans le jardin (1).

De nos jours, il existe à Lyon, ou plutôt près de Lyon, sur le chemin de Saint-Irénée à Sainte-Foy une maison d'Ursulines; mais les temps ayant amené d'autres institutions, les filles de Sainte-Ursule, au lieu de se consacrer spécialement à élever des filles pauvres, reçoivent chez elles des jeunes personnes de familles aisées.

En 1639, on publia un volume qui est nécessaire à consulter pour l'histoire des établissements qui reconnaissent la même Régle; c'est *la manière de procéder à la réception et à la profession de Sainte-Ursule, de l'ordre de Saint-Augustin, dans les monastères de Sainte-Ursule de cette ville et du diocèse de Lyon*. Lyon, petit in-8°.

II.

Nous n'avons que très peu de notions sur le couvent du Verbe Incarné, qui possède aujourd'hui encore une petite maison, à Lyon, rue du Juge-de-Paix, sur le chemin de Loyasse.

Jeanne de Matel, fondatrice de l'Institut, naquit à Roanne

(1) L'abbé Aimé Guillon, *Lyon tel qu'il était, et tel qu'il est*, pag. 105, 2e édit.

Digitized by Google

en Forez, le 6 novembre 1596, de Jean Chezard, seigneur de Matel près de Roanne. Il était de Florence, et avait été gentilhomme de la Chambre de Henri IV et de Louis XIII. La mère de la jeune enfant appartenait à une riche et honnête famille de Roanne.

Lorsque la pensée vint à Jeanne-Marie de Matel de fonder l'Ordre du Verbe Incarné (1625), elle saisit l'occasion du Jubilé pour se rendre auprès de Mgr Charles de Miron, qui venait de prendre possession de l'archevêché de Lyon. Il s'agissait d'obtenir son assentiment. Toutes les instances furent vaines, et ni ce prélat, ni son successeur, le cardinal de Richelieu, malgré l'appui du P. Millieu, jésuite, ne voulurent entendre à la formation d'une nouvelle institution religieuse. Enfin, Mgr. Camille de Neufville, le 30 décembre 1655, approuva l'Ordre du Verbe Incarné, en faveur duquel Urbain VIII avait donné une bulle, dès le 12 juin 1633. On compta parmi les premières Religieuses, Marie-Hélène de Jésus du Villar, nièce d'un jésuite qui d'abord s'était prononcé contre cet Ordre, le R. P. Gibalin. Le grand mystère du christianisme, celui du Verbe fait chair, était la base de l'Institut. Les Religieuses portaient un habit blanc et un scapulaire rouge, sur lequel on voyait, au milieu d'une couronne d'épines, les caractères du nom de Jésus et ces mots : *Amor meus*.

La Mère de Matel avait laissé au Gourguillon les quelques Sœurs destinées à former le noyau de son Ordre. Elle fit dans l'intervalle un voyage à Paris, revint en cette ville, descendit à Avignon où elle fut bien accueillie du Vice-Légat, et réussit à établissait un couvent. Le 15 décembre 1639, cinq Prétendantes y reçurent même de la main de M. de Cohon, évêque de Nîmes, les livrées du Verbe Incarné.

Au mois d'avril 1640, elle était de retour à Lyon, et, en 1643, établissait un second monastère à Grenoble. Le 1er no-

Digitized by Google

vembre de l'année suivante, elle en fonda un troisième à Paris, tandis que s'avançaient les affaires de celui de Lyon.

La révérende Mère de Matel mourut à Paris le 11 septembre 1670. Son cœur fut déposé entre les mains de l'abbé Colombet, curé de Saint-Etienne-en-Forez, qui l'apporta aux Religieuses du Verbe Incarné, de Lyon. Cette pieuse femme avait rédigé, sur les ordres du cardinal de Richelieu, un abrégé de sa vie (1), à elle, et ce fut sur ces mémoires que le P. Antoine Boissieu écrivit un volume, dans lequel on ne trouve que peu de faits importants.

F-Z. COLLOMBET.

(1) *La Vie de la vénérable mère Jeanne-Marie Chezard de Matel, fondatrice des Religieuses de l'Ordre du Verbe Incarné*; Lyon, 1692, in-8°.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1588 [1].

Les seconds Etats de Blois, réunis le 16 octobre 1588, sont demeurés célèbres dans l'histoire, moins encore par l'importance de leurs résolutions législatives que par l'éclatante catastrophe qui en ensanglanta le cours.

(1) Ce morceau est extrait d'un travail complet sur les Etats-généraux de France, lequel vient d'obtenir une mention honorable au concours ouvert sur ce sujet par l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut, et que l'auteur se propose de livrer prochainement à l'impression.

Digitized by Google

Les événements avaient grandi. La Ligue avait pris une consistance séditieuse, et, par la victoire de Coutras, l'intrépide roi de Navarre venait d'ébranler puissamment le vieux trône des Valois. Enfin, la fameuse journée des Barricades avait eu lieu (1). Henri s'était vu contraint à céder sa propre capitale au chef de la Ligue et à ensevelir à Chartres l'humiliation de cette défaite sans combat. Des honteuses négociations du faible monarque avec un sujet rebelle, sortit ce mémorable édit d'Union (2) où le roi jurait de nouveau d'extirper à tout prix l'hérésie, et faisait jurer à tous les Français de ne jamais reconnaître un roi calviniste, promettait de n'admettre aux emplois publics que des sujets catholiques, et accordait une amnistie entière à tous ceux qui avaient pris part à la journée des Barricades. Un article secret promettait au duc de Guise le titre de lieutenant-général du royaume; mais, par un échange qui indiquait une sorte de retour sur des dispositions trop confiantes, le roi lui conféra celui de *généralissime*, emploi dont les prérogatives, moins clairement déterminées, étaient plus susceptibles de restriction. La promesse d'une convocation des Etats-généraux, antérieure à ce traité, fut renouvelée à son occasion; le prétexte de cette mesure était la nécessité de pourvoir le trône d'un monarque catholique et du sang royal, à défaut de successeurs directs du monarque régnant (3) : le motif réel, c'est que le duc de Guise espérait y voir consacrer ou même agrandir la portion de puissance qui lui avait été départie Le roi fit précéder cette convocation du renvoi des cinq ministres qui compo-

(1) 12 mai 1588.

(2) Juillet 1588.

(3) Le chancelier de Chiverny nous apprend, dans ses Mémoires (t. I, p. 169), qu'il n'avait cessé de s'opposer à cette convocation, qui lui paraissait éminemment périlleuse dans les conjonctures difficiles où l'on se trouvait.

Digitized by Google

saient son conseil intime. Quelques historiens attribuent cette détermination au regret qu'il éprouvait de la signature de cet édit d'Union, qui fut, en effet, une des lâchetés de son règne. Cette conjecture semble fortifiée par le choix que le roi fit de ministres dévoués et résolus pour remplacer les conseillers timides dont il se séparait.

Dans ses lettres-patentes de convocation, Henri s'étendait sur l'affection paternelle qu'il portait à ses sujets; il exprimait le chagrin qu'il avait ressenti de voir les événements si peu conformes à ses espérances, et de nouveaux troubles sortir d'une paix si bien affermie en apparence, et lorsque le royaume commençait à ressentir les heureux effets d'un esprit de réforme introduit par ses soins. Il traçait un tableau alarmant, mais fidèle de l'état des esprits, de ce désordre et de cette confusion au sein desquels semblaient disparaître tous les vestiges de la grandeur et de la force du royaume. Pressé dans sa sollicitude, disait-il, de trouver un remède à tant de maux, il n'en voyait pas de meilleur que de recourir à une tenue d'Etats, à l'exemple de ses prédécesseurs. Il invitait tous les députés qui seraient élus à se rendre à Blois le 15 septembre « pour, en pleine assemblée, faire leurs plaintes et doléances, proposer librement, sans entremêler aucune pratique pour favoriser les passions particulières de qui que ce fût, ce qui serait plus propre et convenable pour du tout éteindre et abolir les divisions entre ses sujets, même entre les catholiques, et parvenir à un bon et assuré repos. »

La Ligue, de son côté, n'épargnait aucun effort pour faire tourner à son profit les élections qui se préparaient. Ses agents déployaient une extrême activité dans l'envoi des instructions et la rédaction des cahiers (1). On s'efforçait de

(1) On peut juger de l'esprit de la Ligue, et même jusqu'à un certain point de l'esprit de la France d'alors, par les principales demandes consignées dans

Digitized by Google

persuader au tiers-état que le premier soin du duc de Guise, à son avènement au pouvoir, serait de diminuer les impôts. Ces démarches furent, comme on le verra bientôt, couronnées d'un plein succès.

L'église des Jacobins fut consacrée aux délibérations du clergé, qui se composait de cent trente-quatre députés, dont quatre archevêques et vingt-un évêques; la noblesse, qui comptait cent quatre-vingts élus, dut se réunir au Palais, et le tiers-état, composé de cent-quatre-vingt-onze représentants (1), reçut ordre de s'assembler à l'Hôtel-de-Ville.

L'ouverture des Etats fut retardée jusqu'au dimanche 16 octobre, soit à raison du peu d'empressement de quelques-uns des nouveaux élus, soit par suite de divers débats de préséance dont la solution consuma un temps précieux. Le roi employa cet intervalle à recevoir les députés à mesure de

les cahiers dont les trois ordres étaient porteurs. On y suppliait le roi de ne plus souffrir dans le royaume que la religion catholique, de déclarer incapables de toute charge et même de toute succession ceux qui seraient convaincus ou *soupçonnés* d'hérésie, *quelque repentir qu'ils témoignassent;* de publier les actes du concile de Trente et de révoquer le concordat de François Ier avec Léon X; de chasser de sa cour les astrologues judiciaires, les comédiens et les poètes lascifs; de décharger le clergé des décimes, à condition qu'il rachèterait les rentes créées sur son fonds; de rendre plus fréquents, dans l'intérêt de la réforme de cet ordre, les conciles provinciaux en usage sous les rois des deux premières races, etc. Les cahiers demandaient encore que le roi n'admît dans ses conseils que des hommes de *haute qualité* et de *rare suffisance;* qu'il fût créé une chambre de justice pour recevoir les plaintes portées contre les abus des juges, que le roi retranchât les pensions superflues et fît punir les partisans qui s'étaient enrichis outre mesure dans leurs traités avec l'Etat, que l'on corrigeât le luxe, et qu'aux princes seuls il fût désormais permis de porter de l'or et de l'argent sur leurs habits, etc.

(1) *Collection de documents sur les Etats-généraux*, par Lalource et Duval, 1789.

Digitized by Google

leur arrivée, à les entretenir de ses intentions et à s'assurer de leurs dispositions. Plusieurs d'entr'eux rapportaient de leurs provinces des inquiétudes sérieuses sur les projets de la cour. On parlait d'intimider les Etats par un grand appareil militaire. Ces rumeurs déterminèrent la plupart des députés présents à charger Regnaud de Beaune, archevêque de Bourges, de s'en expliquer avec le roi. Ce prélat se rendit auprès du prince à la tête d'une nombreuse députation des trois ordres, et, dans un langage respectueux, mais ferme et sincère, il lui rendit compte des bruits alarmants qui s'étaient répandus, soit au dedans, soit au dehors du royaume, et le supplia de se rappeler la promesse exprimée dans ses lettres-patentes de convocation, que les Etats seraient assemblés en toute sûreté et liberté; le prélat appela l'attention du roi sur le déshonneur qui rejaillirait sur sa couronne de toute voie de fait qui mettrait en péril la sécurité de l'assemblée, et le conjura de faire restreindre l'appareil militaire dont les princes étaient entourés. Henri répondit « que son honneur était intéressé à la sûreté des Etats, puisque cette assemblée représentait tout son royaume; qu'il s'empressait d'offrir aux députés l'assurance d'une entière liberté dans leurs délibérations; qu'il était d'ailleurs le père de tous ses sujets, et que les bruits de ressentiment et de vengeance qui avaient pris cours étaient l'œuvre de ceux qui n'aspiraient qu'à le rendre odieux au peuple (1). »

La séance d'ouverture se tint dans la grande salle du château de Blois. Six grosses colonnes à chapiteaux romans, surmontées d'arcs en ogive, la séparaient par le milieu. Toutes les murailles avaient été couvertes de tapisseries à personnages, rehaussées de riches galons, et les piliers étaient entourés de tapis de velours violet, semés de fleurs de lis d'or.

(1) *Hist. des derniers troubles de France, etc.*, 1606, liv. IV.

Digitized by Google

Entre le troisième et le quatrième pilier, on avait dressé une espèce d'estrade élevée de trois marches et couronnée par un grand dais : c'était sur cette estrade que reposait le fauteuil du roi ; à droite celui de la reine-mère, à gauche celui de la reine régnante. Tous les gentilshommes de la maison du roi, au nombre de deux à trois cents, se tenaient debout sur l'estrade, derrière le fauteuil royal.

Au bas de l'estrade, et toujours sous le grand dais, on voyait un siége à bras, sans dossier, recouvert de velours violet : c'était celui du duc de Guise, grand-maître de France, auquel, en cette qualité, avait été confié tout le cérémonial de cette solennité. Autour de la salle on avait réservé un passage défendu par de fortes barrières, derrière lesquelles quelques places étaient destinées à des bourgeois et personnes notables de la ville de Blois. Le légat, les ambassadeurs, les seigneurs et les dames de la cour occupaient des siéges placés sur les galeries supérieures.

Au côté droit du roi, sur le marche-pied qui était au dessus du grand échafaud, on voyait la reine-mère et la reine régnante ; plus bas, les princes du sang assis sur le premier banc à la droite du roi, le cardinal de Vendôme, le comte de Soissons et le duc de Montpensier, et, sur un autre banc plus reculé, les ducs de Nemours, de Nevers et de Retz. A gauche, les cardinaux de Guise, de Lénoncourt et de Gondi, et, derrière eux, les évêques de Langres et de Châlons, pairs d'église. Le duc de Guise était assis précisément devant le roi sur le grand échafaud. Le garde des sceaux siégeait à gauche, dans une chaire sans dossier, le visage tourné vers les princes du sang. Au pied de l'échafaud, on distinguait une table à laquelle étaient assis les secrétaires d'Etat. A chaque côté étaient placés des bancs pour les conseillers d'Etat. Derrière eux, à droite, les députés du clergé occupaient huit bancs ; à gauche, siégeaient ceux de la noblesse ; les bancs des

Digitized by Google

députés du tiers-état étaient disposés tout à l'entour dans l'enceinte des barrières.

Le roi fit l'ouverture des Etats par un discours grave et éloquent, dans lequel il traita du maintien de la religion, du soulagement des peuples et de la réforme des abus. Il développa cette idée que l'institution des Etats-généraux, loin de nuire à la puissance de celui qui gouverne, ne servait, au contraire, qu'à l'étendre et à la fortifier. Il déclara avoir marché toujours avec zèle et *d'un bon pied* à l'extirpation des hérétiques, « n'étant point, dit-il, de plus superbe tombeau où il pût s'ensevelir que dans la ruine de l'hérésie. »

L'attention religieuse avec laquelle le roi était écouté redoubla lorsqu'il entretint en ces termes l'assemblée des factions et des complots qui menaçaient son trône :

« Je n'ai point de remords de conscience des brigues ou menées que j'ai faites, et je vous en appelle tous à témoin pour m'en faire rougir comme le mériterait quiconque aurait usé d'une si indigne façon que d'avoir voulu violer l'entière liberté tant de me remontrer par les cayers tout ce qui sera à propos pour confirmer le salut des particulières provinces de mon royaume, qu'aussi d'y faire couler des articles plus propres à troubler cet Etat qu'à lui procurer ce qui lui est utile.

« *Aucuns grands de mon royaume ont fait telles ligues et associations* : mais, témoignant ma bonté accoutumée, je veux bien mettre sous le pied, pour ce regard, tout le passé; déclarant dès à présent et pour l'avenir *atteints et convaincus du crime de lèse-majesté ceux de mes sujets qui ne s'en départiraient ou qui y tremperaient sans mon aveu* : c'est en quoi je m'assure que vous ferez reluire votre fidélité. »

Le roi adjura, en finissant, les députés de s'unir et de se rallier à lui pour combattre les désordres et la corruption de l'Etat, en n'apportant dans cette entreprise, à son exemple, que le seul desir du salut universel.

Digitized by Google

Henri termina sa harangue en ces termes: « Je veux me lier par serment solennel sur les saints Évangiles, et tous les princes, seigneurs et gentilshommes qui m'assistent dans cet office avec tous les députés de mes Etats, participant ensemble au bienheureux mystère de notre rédemption, d'observer toutes les choses que j'y aurai arrêtées comme lois sacrées; sans me réserver à moi-même la licence de m'en départir à l'avenir, pour quelque cause, prétexte ou occasion que ce soit, selon que je l'aurai arrêté pour chaque point.... pour être fait le semblable tant par les ecclésiastiques et la noblesse que le tiers-état, avec déclaration que qui s'y opposera sera atteint et convaincu du crime de lèse-majesté.

« Que s'il semble qu'en ce faisant je me soumette trop volontairement aux lois dont je suis l'auteur, et qui me dispensent elles-mêmes de leur empire, et que, par ce moyen, je rende la dignité royale aucunement plus bornée et limitée que mes prédécesseurs, c'est en quoi la vraie générosité du bon prince se connaît, que de dresser ses pensées et ses actions selon la bonne foi et de se bander de tout à ne pas la laisser corrompre, et me suffira de répondre ce que dit ce roi à qui on remontrait qu'il laissait la royauté moindre à ses successeurs qu'il ne l'avait reçue de ses pères, qui est qu'il la leur laisserait beaucoup plus durable et plus assurée. »

La harangue de la couronne excita de longs et bruyants applaudissements. Cependant quelques passages avaient choqué les ligueurs les plus avancés, et l'on remarqua que le duc de Guise s'était trouvé près de perdre contenance en entendant les paroles par lesquelles Henri s'était exprimé d'une manière si nette et si résolue sur les associations séditieuses.

Le garde des sceaux Montholon prit la parole après le roi, et prononça un discours un peu diffus, mais sage et mesuré, sur l'institution des Etats-généraux et sur les bienfaits dont la monarchie leur était redevable. Il adressa à la no-

Digitized by Google

blesse quelques admonitions sur son penchant pour les duels, et, dans le peu de mots qu'il fit entendre touchant le nombre croissant des procès et des officiers de justice, on démêla l'intention de ne point épargner le tiers-état de l'assemblée.

L'archevêque de Bourges, Regnaud de Beaune, prélat probe et conciliant, parla au nom du clergé. Sa harangue, semée, selon le goût du temps, de nombreuses citations historiques, se fit remarquer par l'excès de ses adulations envers le roi, qu'il compara successivement à Ulysse, à Nestor, à Hercule et à Thésée. Après cette pédantesque harangue, le baron de Sennecey parla pour la noblesse; l'orateur du tiers-état fut La Chapelle-Marteau, prévôt des marchands de Paris, ligueur déterminé, et dont le dévouement aux Guises dut souffrir des protestations de fidélité que lui imposa son ministère.

Le roi s'était mis en devoir de livrer son discours à l'impression. Mais le duc de Guise, ayant rendu compte au cardinal de Bourbon, absent de la séance, du passage relatif aux ligueurs, il fut décidé entr'eux, le cardinal de Guise et d'Espinac, archevêque de Lyon, amis particuliers des Guises, qu'on demanderait au roi le sacrifice de sa harangue. Le duc de Guise, par mesure de précaution, fit défendre à l'imprimeur d'en répandre un seul exemplaire. Le cardinal de Guise et d'Espinac se rendirent chez le roi, et lui représentèrent qu'il valait mieux renoncer à ce peu de paroles, *quoique ingénieusement tissues* (1) que de renoncer à l'affection de ses sujets. Henri répondit avec modération, mais avec fermeté qu'il entendait jouir pour son compte de la même liberté qu'il avait accordée aux orateurs des Etats. Cependant, d'Espinac ayant vivement insisté pour le retranchement du passage agressif, et la reine-mère, qui survint, s'étant jointe à lui,

(1) Davila, *Hist. des guerres civiles*, tom. 3, liv. IX.

Digitized by Google

le roi céda, et fit supprimer les mots qui avaient blessé les oreilles susceptibles des ligueurs (1).

L'assemblée générale se réunit de nouveau le 18 octobre, pour jurer, sur l'invitation formelle du roi lui-même, l'observation de l'édit d'Union, comme loi fondamentale du royaume. L'archevêque de Bourges discourut avec la même prolixité que la surveille. Le roi, et, à son exemple, tous les députés prêtèrent le serment convenu, puis l'on se rendit à l'église Saint-Sauveur, où fut entonné le *Te Deum* (2). Pendant cette cérémonie, le roi renouvela au prévôt des marchands l'assurance qu'il oubliait entièrement la dernière offense des Parisiens, qu'il en immolait le souvenir à la religion catholique et aux misères de son peuple, mais il lui déclara qu'une nouvelle faute serait « mortelle et irréparable. »

Les premières opérations des Etats ne laissèrent aucun doute que le parti de la Ligue n'y réunît une forte majorité. Le cardinal de Guise fut élu président de l'ordre du clergé; le comte de Cossé-Brissac, celui-là même qui avait dirigé les barricades contre les troupes royales, et le baron de Maignan furent choisis par la noblesse. Le tiers-état appela à sa tête La Chapelle-Marteau.

Ce premier succès exalta le courage des ligueurs, et les

(1) On remarqua, dit L'Etoile, que, pendant cette rectification, il survint un violent orage, accompagné d'une obscurité telle qu'il fallut allumer de la lumière pour lire et pour écrire : ce qui fit dire que « c'était le testament du roi et de la France qu'on écrivait, et qu'on avait allumé la chandelle pour lui voir jeter le dernier soupir. « Cependant Davila (liv. IX) soutient que tout ce qui avait été dit fut imprimé.

(2) Dans cette église, consacrée aux cérémonies religieuses des Etats, les spectateurs remarquèrent non sans étonnement que les armoiries de Lorraine, suspendues à chaque pilier et à la porte d'entrée, excédaient de près du double en largeur et en hauteur le volume des armoiries de la maison de France.

Digitized by Google

propositions les plus hardies, les plus anti-monarchiques se croisèrent au sein de l'assemblée. Etienne Pasquier, qui en faisait partie, écrivait au premier président de Harlay : « Jamais je ne vis tel désordre comme est celui qu'on apporte pour donner ordre aux affaires de France... En tout ce qui se présente contre le roi, le chemin est aplani et sans épines.. » On agita d'abord si l'on procèderait par voie de résolution ou de simples remontrances. On allégua en faveur du premier parti la stérilité des précédents Etats, et l'on fit audacieusement remarquer que la royauté tenait tous ses pouvoirs de l'assemblée. « A quoi servira cette réunion d'Etats, disaient les organes de la Ligue, si les remèdes pour restaurer la France que nous présentons dans nos cahiers ne sont pas publiés tels que nous les résoudrons sans y rien changer? Ne savons-nous pas tous qu'aux Etats de 1577, la France espérait qu'il serait prononcé sur toutes les remontrances qui furent faites, et toutefois on n'en tira point le fruit que l'on en avait espéré, à cause des longueurs que le conseil du roi mit à en arrêter une partie, sans rien ordonner sur la plupart de nos plaintes? Le conseil du roi pourra en user de même dans la conjoncture actuelle, et dès lors cette assemblée d'Etats sera aussi infructueuse que celle de 1577. Il est donc très nécessaire que les remèdes que nous proposons pour la restauration du royaume ne passent point par les longues délibérations du conseil, et que ce qui sera résolu par l'assemblée des Etats soit incontinent publié. Ne sont-ce pas les Etats qui ont conféré aux rois l'autorité et le pouvoir dont ils sont revêtus? Le parlement d'Angleterre, les Etats de Suède, de Pologne, et tous ceux des royaumes voisins étant assemblés, ce qu'ils accordent et décident, les rois sont tenus de le faire observer et exécuter sans y rien changer. Pourquoi les Français ne jouiraient-ils pas de pareils priviléges? »

Le roi, qui vit clairement que ces prétentions ne tendaient

Digitized by Google

à rien moins qu'à le déposséder de l'autorité suprême pour en investir les Etats, fit publier, sur l'avis de son conseil, les délibérations des derniers Etats tenus à Tolède en 1559, et dont il résultait que les députés de cette assemblée n'exerçaient qu'un simple droit de remontrances envers le trône, sans être même appelés à l'examen de ces remontrances, lequel était entièrement dévolu au roi assisté de ses conseillers, qui y répondaient dans une indépendance absolue (1).

Mais cette démarche n'arrêta point les entreprises de l'ordre populaire. Renouvelant avec moins de réserve une proposition des Etats de 1576, il demanda que le roi fût invité à désigner des commissaires auxquels on adjoindrait un député de chaque province, pour juger de toutes les propositions générales ou particulières qui seraient faites dans l'assemblée, et que tout ce qui se déciderait dans ce conseil fût accepté comme loi générale du royaume. Le clergé, de son côté, prétendit que le roi s'engageât à ratifier tout ce qui serait arrêté d'une commune voix dans les Etats, et que dans les matières où les opinions seraient partagées, il ne pût décider que sur l'avis d'un conseil composé de la reine-mère, des princes du sang et de douze députés des Etats. Le roi écarta sans hésiter cette dernière demande, et répondit avec modération à la première qu'il ne s'expliquerait à l'égard des propositions de l'assemblée que sur l'avis de son conseil, dont il lui ferait connaître les membres.

Le duc de Guise, qui ne cherchait qu'à embarrasser le gouvernement, et qui voulait brouiller Henri avec la cour de Rome, afin de s'attirer la reconnaissance de cette cour, persuada au clergé de demander la publication des actes du concile de Trente. Il fut même sérieusement question d'ôter au roi la nomination aux évêchés et aux abbayes, et de le dé-

(1) Mémoires de Palma Cayet, 1588.

Digitized by Google

pouiller de quelques priviléges inhérents de temps immémorial à la couronne. Quoique le roi ne fût point par lui-même absolument opposé à la publication du concile de Trente, il comprit sans peine l'étendue du piége que lui tendait son adversaire, et il fit représenter aux Etats que l'importance de cette mesure et les difficultés que les parlements avaient toujours opposées à cette publication, exigeaient plus de précaution et de ménagement. Il ajoute que comme cette affaire concernait d'un côté la religion, de l'autre, les intérêts de l'Etat et de la couronne, il lui semblait convenable que l'assemblée nommât des commissaires pour en conférer avec les gens du parlement. Les Etats, déférant à cette invitation, désignèrent Louis de St-Gelais de Lansac, qui avait été ambassadeur de France au concile de Trente, et d'Espinac, archevêque de Lyon. La plupart des évêques et des conseillers d'Etat assistèrent à cette conférence, où les intérêts du roi et des libertés de l'Eglise furent défendus avec beaucoup de chaleur et d'habileté par le procureur-général de Laguesle et par Despeisses, avocat-général au parlement de Paris.

Despeisses examina d'abord en quoi consistaient les immunités de l'Eglise gallicane, et démontra qu'elles n'avaient rien d'abusif, rien d'exorbitant du droit commun dont elles offraient, au contraire, l'expression fidèle ; qu'elles se réduisaient à ces deux maximes, savoir : que les papes n'exerçaient aucune juridiction civile sur les pays soumis à la couronne de France, et que, quoiqu'on reconnût dans le royaume le Souverain Pontife pour chef de l'Eglise, on n'y avait jamais admis l'usage de cette puissance absolue qu'il exerçait ailleurs, et que les canons des anciens conciles y avaient sagement limitée. Despeisses cita l'exemple du cardinal d'Amboise, qui, revêtu, sous Louis XII, de la dignité de légat en France, s'était soumis aux modifications que le parlement de Paris, sur les remontrances de l'université, avait apportées à ses

Digitized by Google

pouvoirs. Le cardinal Pierre de Gondi lui objecta brusquement que toute cette argumentation ne reposait que sur des subtilités, et que ceux qui tenaient ce langage ne faisaient guère preuve de science en théologie. Despeisses répliqua qu'il était tout prêt à avouer son ignorance, si le prélat qui l'interrompait savait décliner son nom en latin d'après les règles de la grammaire. Gondi garda le silence; mais l'archevêque de Lyon essaya de le défendre en soutenant que les prétendues libertés de l'Eglise gallicane n'étaient « que *des fictions de quelques esprits paresseux et libertins*, des chimères uniquement forgées pour saper l'autorité du Saint-Siége, qui n'étaient plus adoptées que par des gens qui voulaient cacher leurs erreurs et des sentiments équivoques en religion sous les apparences d'un zèle spécieux pour les intérêts de l'Etat. » Le magistrat, piqué par ces paroles, répondit qu'il avait toujours fait profession ouverte de la véritable et de l'ancienne religion; qu'il n'avait jamais donné lieu de faire soupçonner le contraire, qu'il n'avait ni fréquenté les prêches des calvinistes à Toulouse, ni assisté à leurs assemblées, ni communié à leur cène : allusion fort directe à la conduite de d'Espinac qui, dans sa jeunesse, s'était montré zélé partisan du calvinisme. Ce reproche ayant également réduit le prélat au silence, Saint-Gilles Lansac éleva la voix à son tour, en faveur des actes du concile de Trente. Mais Despeisses produisit immédiatement une lettre par laquelle l'orateur s'était plaint vivement à l'ambassadeur de France à Rome des abus du concile et de ses entreprises contre l'autorité royale. Cette missive se terminait par ce trait fort piquant contre la papauté, que « le Saint-Esprit ne résidait point à Trente, mais qu'on l'apportait en poste toutes les semaines de Rome dans les actes du Concile (1). On s'échauffa de part et d'autre ; peu s'en fallut

(1) *Histoire de Henri III*, par Varillas.

Digitized by Google

que des paroles sarcastiques on n'en vînt aux injures grossières. La conférence se termina au milieu d'une inexprimable confusion. Mais ce dénouement plut au roi qu'il sauvait ainsi des dangereux artifices de son ennemi, sans le compromettre avec la cour de Rome, ni avec les parlements, qui s'étaient constamment prononcés jusqu'alors contre la publication des actes du Concile de Trente.

Cependant, le roi de Navarre, qui avait convoqué à La Rochelle une assemblée de calvinistes pour aviser aux besoins des circonstances, ne s'y trouvait guère moins embarrassé que Henri III à Blois. On l'accusait de tiédeur pour la réforme, on lui refusait les subsides indispensables à la conduite de la guerre, on censurait avec amertume la légèreté de ses mœurs, on menaçait de restreindre son autorité. Henri s'efforça de diviser ou d'apaiser cette opposition dangereuse; et, comme il avait intérêt à ce que les catholiques ne le crussent pas attaché au calvinisme par des liens indissolubles, il détermina l'assemblée de la Rochelle à députer aux États de Blois, pour demander au nom de tout le parti calviniste, la liberté de conscience qui lui avait été promise par l'édit de Janvier 1562, la main-levée des biens saisis pour cause de religion, et la convocation d'un concile national où les théologiens de l'ancienne et de la nouvelle religion pussent librement débattre tous les points controversés. Ces demandes furent repoussées par les trois ordres, qui ne se bornèrent pas à cette détermination. Persuadés que l'assemblée des calvinistes n'avait eu d'autre intention que de différer la ruine du roi de Navarre pendant la vie de Henri III, et de profiter de son avènement futur pour détruire la religion régnante, ils déléguèrent auprès du roi Guillaume d'Avanson, archevêque d'Embrun, avec six autres députés de chaque ordre, pour le supplier d'envoyer une armée en Guienne, « afin que cette province fût purgée du chef des

Digitized by Google

hérétiques, et de déclarer que son beau-frère était indigne de toutes successions, couronne, royauté et gouvernement. » Le roi fut instamment prié de publier cette déclaration sous la forme d'un édit authentique qui serait lu en pleine assemblée, afin qu'elle le reçût comme loi fondamentale de l'État. Henri invita les délégués à trouver bon qu'il adressât au roi de Navarre une dernière sommation de se réunir à l'Église catholique. Mais la chambre ecclésiastique, sans égard pour les intentions royales, décida que cette sommation serait superflue, et que, comme hérétique, il le fallait déchoir du trône. Les deux autres ordres opinèrent dans le même sens. Henri, poussé à bout, répondit qu'il aviserait. Le vœu des États fut expressément consigné, plus tard, dans leurs cahiers. On connait les évènements qui, en prévenant sa réalisation, dotèrent la France d'un des meilleurs rois qui aient jamais honoré le pouvoir suprême.

Le roi de Navarre, de son côté, comprenant l'importance d'écarter une telle résolution, sollicita instamment Henri de s'opposer à cette injustice, et adressa de La Rochelle une protestation pour la combattre. Il s'attacha surtout, dans ce document, à repousser la qualification de relaps qui lui était adressée, et déclara que, né calviniste, il n'avait embrassé le catholicisme, que pour échapper au massacre de la Saint-Barthélemy. Henri de Navarre ajouta qu'il était prêt à se faire instruire dans un concile libre, soit général, soit national, et à se rendre à la vérité dès qu'elle lui apparaîtrait avec évidence. Il adjurait, en finissant, l'Assemblée de ne pas s'exposer, par une telle précipitation, à voir taxer son zèle d'indiscret et de déréglé. Mais cet écrit fut sans effet sur les ennemis de ce prince, qui appréhendaient bien plus qu'ils ne souhaitaient sa conversion (1), et les États, consultés de nou-

(1) Daniel, *Henri III*.

Digitized by Google

veau, persistèrent dans leur résolution. Henri III, pressé de s'expliquer, se borna à promettre « qu'il pourvoirait son royaume de telle sorte, qu'il ne serait jamais gouverné par un roi hérétique » et il invita l'archevêque d'Embrun à communiquer cette déclaration aux chambres. Quelques députés proposèrent d'exclure de la couronne tous ceux qui avaient été hérétiques depuis l'âge de quatorze ans, et ceux qui depuis 1585 avaient fait acte d'attachement à la nouvelle religion. Mais cette proposition ne fut point accueillie. Tout en faisant mine de préparer l'édit sollicité par les États, le roi travaillait habilement à obtenir de Rome, par l'entremise du légat Morosini, l'absolution du prince de Conti et du comte de Soissons qui, à l'exemple du roi de Navarre, avaient, depuis la Saint-Barthélemy, embrassé la communion réformée, et s'étaient soumis ensuite à l'autorité royale. Ces démarches furent couronnées de succès, et l'absolution pontificale, en préparant ultérieurement à Henri de Bourbon les voies au trône, contribua puissamment à traverser les entreprises et les projets du duc de Guise.

L'invasion du marquisat de Saluces par le duc de Savoie, qui eut lieu à cette époque, augmenta le désordre et l'irritation des esprits. Ce prince lui donna pour prétexte la crainte que Lesdiguières ne s'en emparât pour le compte des Huguenots. Les ennemis du roi prétendirent que cette invasion était concertée avec lui pour éviter de faire la guerre aux calvinistes, et ceux du duc de Guise soutinrent, au contraire, que le duc de Savoie était d'accord avec ce prince. En homme habile, Guise vint lui-même supplier le roi de déclarer la guerre à la Savoie, et de charger son frère, le duc de Mayenne, de la conduite des opérations; mais il eut soin de faire rassurer secrètement Charles-Emmanuel (1),

(1) De Thou, liv. XCII.

Digitized by Google

et cette démarche ne dut laisser aucun doute sur leur collusion. Ces menées accrurent l'irritation du roi, et l'on put alors pressentir que ces longs démêlés recevraient tôt ou tard une solution sanglante.

Le duc de Guise n'avait pas attendu la réunion des États pour démasquer ses projets audacieux. Quelque temps avant cette assemblée, il avait circulé dans le public un écrit dans lequel la loi salique était attaquée avec adresse, et où l'on soutenait que les plus proches parents du roi par les femmes devaient être préférés à ceux qui lui appartenaient dans un degré plus éloigné par les mâles. C'était clairement désigner le duc de Guise, petit-fils de Renée, fille de Louis XII. Dans une généalogie fabriquée en 1585, on faisait descendre la maison de Lorraine de Charles, duc de la Basse-Lorraine, qui avait dû succéder à Louis V, son neveu, mais sur lequel Hugues Capet avait usurpé la couronne. « Mais on n'en pouvait, dit Mézeray, si bien rapetasser les degrés qu'elle ne passât deux ou trois fois en quenouille, et qu'on ne fût contraint d'y forger des adoptions pour suppléer au défaut de filiations naturelles. »

Malgré les objections de ses partisans, le duc de Guise n'avait pas cru devoir se refuser à l'hospitalité gracieuse que le roi lui avait offerte dans son propre château ; toutefois il s'était entouré d'une escorte nombreuse de parents, d'amis et de domestiques. Le roi avait pris, de son côté, les mêmes précautions : des querelles continuelles s'élevaient entre les familiers des deux antagonistes, désignés dans le public sous les noms de *Réalistes* et de *Guisards*, et les combattants, dans la chaleur de l'action, pénétraient jusqu'à l'antichambre du roi (1). Tout annonçait un dénouement prochain. Le 4 décembre, jour de la Sainte-Barbe, soit par

(1) Davila, liv. IX.

Digitized by Google

une odieuse dissimulation, soit par un dégoût profond de ce rang suprême d'où tant d'efforts conspiraient à le faire déchoir (1), Henri communia publiquement avec le duc. Cet incident redoubla l'audace et la sécurité du prince. Il attribua à un sentiment de faiblesse cette ostentation d'intimité, et se crut désormais en mesure de tout oser.

Cependant la famille de Guise était loin de partager entièrement les vues et les sentiments de son chef. Le duc de Mayenne supportait avec impatience son joug hautain et ses manières impérieuses, et les ducs de Nemours, d'Elbeuf, et d'Aumale formaient entr'eux une espèce de ligue, qui les portait à garder quelques ménagements envers le roi, cet ennemi commun de la maison de Lorraine. On dit que la princesse d'Elbeuf, sœur de ces deux derniers princes, dans une entrevue particulière avec Henri, exprima son improbation formelle de la conduite du duc de Guise, et exhorta le roi à se tenir en garde contre ses desseins (2). Quelques paroles outrageantes proférées par la duchesse douairière de Montpensier, sœur du duc, furent rapportées à ce prince (3), et le maréchal d'Aumale ne lui laissa pas ignorer que Guise avait fait les plus grands efforts pour l'attacher à sa cause.

Ces avis répétés prirent plus d'importance par de nouvelles entreprises qui ne laissèrent plus d'incertitude sur le projet qu'avait conçu le duc de Guise d'élever la puissance de sa maison sur les ruines de l'autorité royale.

(1) Varillas, liv. X.

(2) Daniel, *Henri III*.

(3) Cette princesse, maniant des ciseaux d'or qu'elle portait à sa ceinture, avait dit « qu'elle espérait bientôt s'en servir pour couper les cheveux à l'indigne prince qui occupait le trône de France, afin qu'après qu'on l'aurait renfermé dans un monastère, un autre plus digne que lui fût mis à sa place et réparât le tort que la lâcheté de son prédécesseur avait fait à l'Etat et à la religion. »

Digitized by Google

De tous les points de l'assemblée, des voix demandèrent la suppression des tailles nouvellement imposées pour subvenir aux frais de la guerre, et dont la perception était en effet très onéreuse au peuple. Cette demande fut secrètement mais vivement appuyée par le duc de Guise qui, non content de satisfaire aux conditions de la popularité que ses partisans lui avaient faite, y trouvait encore une occasion d'affaiblir le gouvernement royal. La noblesse sollicita spécialement l'institution d'une chambre ambulatoire composée de six membres pris dans chaque ordre, lesquels, réunis à six commissaires nommés par le roi, seraient chargés de rechercher et de poursuivre les partisans, courtiers d'offices, et autres malversateurs. Cette proposition fut adoptée avec empressement par le clergé et le tiers-état. Ce dernier ordre, poussé par le duc de Guise (1), résolut en outre que si le roi ne faisait point droit à cette demande, Sa Majesté serait priée de prononcer la dissolution immédiate des États. A cette insolente supplique était jointe l'invitation non moins étrange de ne consulter aucun des membres du Conseil que l'assemblée tenait pour suspects. On demandait de plus au roi de faire connaître à l'assemblée toutes les personnes dont ce Conseil était composé. L'archevêque de Bourges, qui porta la parole au roi en cette occasion, dépeignit avec chaleur les maux du peuple et les vexations des gens de finances et de guerre ; il exprima des craintes sérieuses de soulèvement dans le cas où une pareille situation viendrait à se prolonger. Cossé-Brissac et Lachapelle-Marteau s'exprimèrent dans les mêmes termes. Dans une conférence particulière qui s'établit entre le roi et divers députés des trois ordres, il fut fait part à ce prince du désir que l'assemblée éprouvait d'être congédiée s'il ne donnait point cours à ses demandes. Henri

(1) Déclaration du roi, février 1589.

Digitized by Google

répondit qu'on lui faisait tort, et que les députés étaient trop bons Français pour solliciter sérieusement cette séparation. Frappé, toutefois, des inconvénients qui résulteraient d'un dissolution immédiate, le monarque provoqua une nouvelle conférence, et demanda qu'il lui fût octroyé trois millions d'or pour sa maison, et deux millions pour les frais de la guerre : il consentit à ce prix à la décharge des tailles imposées depuis 1576, pour l'entretien des gens de guerre, et de celles établies à la demande des provinces et des communautés de quelques villes. Le montant de ces tailles était d'environ 630,000 écus, dont 500,000 furent remis au peuple, et le surplus retenu pour des dépenses de garnisons. Le roi accorda diverses autres réductions sur les droits qui frappaient certains objets de consommation, et la remise d'un million 66,850 écus sur le principal de la taille ordinaire. Ces degrèvements, qui s'élevaient environ à huit millions de livres, parurent insuffisants, et la promesse en fut froidement accueillie. Cependant un grand nombre de députés objectèrent que l'assemblée, en diminuant les revenus du roi, coupait ou paralysait le nerf de la guerre, et l'on s'occupa sérieusement de lui créer les ressources dont il avait besoin. L'attitude menaçante des États et les promesses qu'on venait de lui arracher avaient réduit ce prince à un tel discrédit, que le service particulier de sa maison eût été immédiatement interrompu sans les secours qui lui furent procurés. Le duc de Guise lui-même, qui avait tout à perdre à la dissolution de l'Etat, s'employa activement à prévenir la ruine du trésor royal. On parla d'abolir la vénalité des offices. Mais l'urgence des besoins ne permit pas de s'arrêter à cet expédient. Après de longues négociations, dans lesquelles on prodigua d'aigres remontrances sur la dissipation des finances et les dilapidations de la cour, le tiers-état consentit à avan-

Digitized by Google

cer au roi une somme de cent-vingt mille écus (1), et c'est ce faible subside, dans lequel il entrait moins de générosité monarchique que de haine pour les Huguenots, qui épargna au souverain d'un des plus florissants royaumes de la terre, l'affront d'une banqueroute sans exemple encore dans nos annales. Henri promit à cette occasion de ne lever aucun impôt sans l'avis de ses Etats, et proposa même d'établir, pour recevoir les deniers publics, une cassette à deux clés dont il aurait l'une et les Etats une autre. Il consentit aussi que les officiers chargés de la distribution des fonds avancés fussent nommés par l'assemblée. Les partisans du duc de Guise célébrèrent avec de grandes démonstrations d'enthousiasme ces humiliantes concessions de la couronne ; on alluma des feux de joie, on mit les cloches en branle, on chanta des *Te Deum* (2), on adressa au roi d'ironiques félicitations, et l'on eut grand soin surtout de présenter cet avantage comme un triomphe remporté par le duc en faveur du pauvre peuple, depuis si longtemps accablé d'impôts qui ne servaient qu'à entretenir le luxe et les débauches de la cour. « Les affaires s'en allèrent en de si périlleux termes pour le roi, dit un auteur contemporain, que sa majesté demeurait dépouillée de son autorité et sa personne réduite à une espèce de tutelle et peut-être de hon-

(1) *Histoire de Henri III*, par Varillas. — Journal de Bernard.

(2) On jugera de l'éloquence sacrée du temps par un trait du sermon que prononça, dans l'une de ces solennités, le théologal de Sens. Après avoir librement formulé plusieurs reproches au roi sur le désordre des finances, il ajouta que S. M. ne tenait aucun compte des Etats, et qu'elle les traitait comme des assemblées d'oiseaux, puisqu'elle leur dépêchait un *merle* pour chanter, et un *faucon* pour leur donner des coups de bec. Allusion à MM. de Merle et de Faucon, que le roi avait plusieurs fois envoyés aux Etats en qualité de commissaires. Cette mauvaise pointe excita une hilarité universelle. (Journal de Bernard).

Digitized by Google

teuse captivité (1). » Enfin, le duc de Guise mit le comble à ses provocations par l'audacieuse sommation qu'il adressa au roi d'abandonner à l'Union la ville d'Orléans que ce prince soutenait n'avoir point été comprise dans les traités, et des avis multipliés apprirent au roi qu'il avait secrètement transmis à plusieurs corps de troupes l'ordre de se réunir à proximité de Blois.

Ces circonstances réunies ébranlèrent l'irrésolution naturelle à Henri, irrésolution entretenue surtout par la crainte de déplaire au pape et de compromettre la paix du royaume par un coup hardi. Il comprit la nécessité de mettre un terme à cette situation équivoque et périlleuse, et manda auprès de lui le maréchal d'Aumont, les sieurs de Rambouillet et Beauvais-Nangis. Henri exposa à ces serviteurs dévoués les attentats directs et les intrigues cachées du duc de Guise contre son autorité; il leur rappela ses pratiques secrètes avec l'ambassadeur d'Espagne et le cardinal Morosini, ses menées avec le duc de Savoie à propos de l'invasion du marquisat de Saluces, ses intelligences criminelles avec différents gouverneurs des villes du royaume, ses entreprises contre le roi de Navarre, sa conduite ouvertement factieuse à la journée des Barricades et depuis la réunion des Etats, et exhorta ses conseillers à lui dire librement leur avis sur le parti qu'il avait à prendre pour mettre l'Etat et sa propre personne à l'abri des entreprises de son ennemi.

Ces trois seigneurs demandèrent un jour pour y réfléchir, et s'étant rendus le lendemain auprès du roi avec Louis d'Angenne, frère de Rambouillet, tous tombèrent d'accord qu'il fallait, à quelque prix que ce fût, s'assurer du duc de Guise. Mais quel parti prendre à l'égard de ce redoutable et puissant rebelle? D'Aumont inclinait à lui donner des juges;

(1) *Mémoires de Chiverny*, I, 169.

Digitized by Google

mais il fut seul de son avis. Le surplus du conseil objecta que cette détermination, sans offrir aucun résultat certain, pouvait amener les complications les plus graves. On conclut qu'il avait mérité la mort comme criminel de lèse-majesté, et que le roi était en droit de lui infliger cette peine sans observer des formes de justice dont l'accomplissement était devenu impossible dans l'état des choses. Y avait-il d'ailleurs un arrêt plus fort que le commandement du prince (1)? D'immenses conséquences, à la vérité, pouvaient surgir de cette détermination; mais la destruction de la Ligue, dans la personne de son chef, était devenue indispensable au repos de l'Etat: il fallait opter entre la perte de Guise et celle du roi. On convint, dans la même conférence, de s'emparer du cardinal de Guise, du prince de Joinville, frère du duc, des ducs d'Elbeuf et de Nemours et du cardinal de Bourbon, chef ostensible de cette formidable association.

Restait l'exécution du complot. La force ouverte paraissait impraticable envers un ennemi constamment entouré de serviteurs nombreux et dévoués. On résolut d'attirer le duc dans une antichambre située entre l'escalier du château et les appartements du roi. Le conseil siégeait souvent dans cette pièce dont les issues étaient alors occupées par les gardes du roi, tandis que la suite des conseillers se tenait sur l'escalier et dans une cour appelée le *Porche aux Bretons*. Ce plan adopté, il fallait un homme de tête pour en assurer le succès. Henri s'adressa à Crillon, mestre-de-camp du régiment des gardes, ennemi personnel de Guise; mais ce militaire, aussi loyal que fidèle, repoussa l'idée d'un assassinat et promit simplement au roi d'oublier sa proposition. Loignac, premier gentilhomme de la chambre, fut moins scrupuleux. Ce seigneur commandait une garde particulière et

(1) *Hist. de Henri III*, par Dupleix, liv. LXII

Digitized by Google

récemment formée de quarante-cinq nobles Gascons, dont Guise avait pris ombrage et qu'il travaillait sourdement à faire licencier. Etait-ce un hommage rendu à la fidélité de ces gardes, était-ce un pressentiment secret du sort qu'ils lui réservaient? Loignac promit tout au roi. Un des capitaines des gardes, Larchant, reçut ordre de s'assurer de l'escalier du château aussitôt après le passage du duc de Guise.

Le 22 décembre, veille du jour fixé pour l'exécution, Henri fit informer son cousin qu'il tiendrait conseil le lendemain, désirant, dit-il, expédier plusieurs affaires avant d'aller remplir à Notre-Dame de Cléry ses devoirs religieux, pendant les fêtes de Noël. Le même jour, Larchant recourut au crédit du prince pour faire solder à son régiment quelques arriérés, et annonça l'intention de lui présenter un placet à cet effet lorsqu'il se rendrait le lendemain au conseil. Plusieurs historiens rapportent à la même journée un entretien qui eut lieu entre le roi et le duc, et dans lequel ce dernier offrit sa démission de tous ses offices, en motivant cet abandon sur la marche périlleuse des affaires et sur les difficultés de la situation. Henri crut démêler dans le langage de Guise certaines insinuations hostiles et tortueuses, et jusqu'à la prétention de tenir des Etats eux-mêmes les charges dont il se démettait, et cet entretien ne fit qu'affermir ses sinistres résolutions (1).

Le 23 décembre, le roi manda de grand matin dans son cabinet Ornano, Bonnivet, Lagrange-Montigny. Il leur adjoignit d'Entragues, dont la défection au parti de la Ligue avait été récemment payée du gouvernement d'Orléans. Loignac se rendit secrètement à son poste avec neuf des plus résolus de sa compagnie, qu'il mit au fait du complot. Le roi parut, exhorta les conjurés, les assura de sa reconnais-

(1) *Hist. des derniers troubles de France*, liv. IV.

Digitized by Google

sance, et leur remit lui-même les poignards destinés à frapper son redoutable ennemi.

Averti, cependant, par plusieurs voies du péril qui le menaçait, Guise avait bravé ces avis avec plus de forfanterie que de sécurité réelle. Dans une dernière conférence avec le cardinal son frère, l'archevêque de Lyon et d'autres amis, pressé de se soustraire par la fuite aux complots tramés contre lui, il s'y était refusé obstinément. Le roi et lui étaient, dit-il, comme deux armées en présence : l'un en se retirant donnait la victoire à l'autre ; les bruits répandus n'avaient aucun fondement ; le roi ne cherchait qu'à l'éloigner afin de reprendre la direction des Etats, et de faire dévier cette assemblée de l'esprit de la Ligue dans lequel elle avait marché jusqu'à présent.

Quand le duc de Guise entra le 23 au matin dans la salle du conseil, il y trouva réunis le cardinal son frère, ceux de Vendôme et de Gondi, les maréchaux d'Aumont et de Retz, les sieurs d'O et de Rambouillet, le garde des sceaux et l'archevêque de Lyon. Le capitaine Larchant, accompagné de plusieurs de ses gardes, l'avait suivi au sortir de son hôtel jusqu'à l'antichambre du roi en lui présentant humblement le placet dont il l'avait entretenu la veille. Aussitôt que le duc fut entré, Larchant distribua son escorte sur l'escalier du château et fit descendre dans la cour tous les gens de la suite du duc et des autres seigneurs. On raconte qu'à ce moment Guise fut saisi de certaines appréhensions, de certaines faiblesses, sinistres présages d'un péril imminent. Les mémoires contemporains parlent d'un billet que son secrétaire essaya de lui faire tenir pour l'exhorter à une prompte fuite. Mais il n'était plus libre de suivre ce conseil. Vers huit heures, Revol, secrétaire d'Etat, vint lui dire que le roi l'attendait dans son cabinet. Le duc se leva, non sans émotion, traversa une courte galerie qui séparait l'anti-cham-

Digitized by Google

bre des appartements du roi, et dont la porte fut immédiatement refermée derrière lui. Comme il se baissait pour franchir le seuil du cabinet, il fut inopinément frappé de plusieurs coups de poignard, et n'eut que le temps de s'écrier : *Mon Dieu, ayez pitié de moi !* Aussitôt qu'il eut rendu le dernier soupir, le roi sortit de son cabinet, et fit jeter un drap sur le corps inanimé de son ennemi. Le bruit du choc ayant retenti jusque dans la salle du conseil, le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon accoururent effrayés ; mais les gardes les empêchèrent d'entrer, et tous deux furent immédiatemeut arrêtés. Henri fit alors ouvrir les portes de sa chambre et dit aux assistants « qu'il était maintenant roi et résolu à pousser plus vivement que jamais la guerre avec les hérétiques, les brouillons qui lui faisaient obstacle ayant disparu, qu'au surplus leurs partisans sauraient, par l'exemple qu'il venait de faire, qu'autant leur en pendait sur la tête, s'ils osaient désormais entreprendre sur l'autorité royale. » Puis il descendit chez la reine-mère qu'il trouva au lit en proie à des douleurs de goutte, et qui, sans improuver cette sanglante exécution, manifesta d'assez vives alarmes sur les suites qu'elle pourrait avoir. « C'est bien coupé, mon fils, lui dit-elle énergiquement, *mais il faut coudre.* Dieu veuille que vous ne soyiez pas devenu ainsi roi de néant !... Deux choses vous sont nécessaires, promptitude et résolution. » Et ayant ainsi parlé, elle rabaissa la tête sur son coussin, accablée par les souffrances qu'elle éprouvait et par l'anxiété de son esprit (1). Le roi fit arrêter, dans le château même, la plupart des parents et des familiers du duc de Guise, et envoya Revol et le cardinal de Gondi au légat du pape, pour lui expliquer les motifs de sa conduite. Le prélat ouït ce récit avec peine et ne se calma que

(1) Davila, liv. IX. — De Thou, liv. XCIII.

Digitized by Google

sur l'assurance qui lui fut donnée que Henri poursuivrait avec plus de vigueur que par le passé la guerre contre les hérétiques. Le cardinal de Guise, dont le plus grand tort avait été de s'échapper en menaces et en propos injurieux sur le compte du roi, fut mis à mort, le 24 décembre, à la porte de sa prison, par les ordres de Leguat, capitaine des gardes. D'Espinac recouvra sa liberté quelque temps après. Des mesures furent prises pour s'emparer du duc de Mayenne qui se trouvait à Lyon à la tête d'une armée; mais il fut prévenu à temps, et parvint à se réfugier dans son gouvernement de Bourgogne, d'où il se rendit plus tard à Paris.

La chambre du tiers état était réunie à l'Hôtel-de-Ville, le 23, depuis quelques instants, lorsque le bruit s'y répandit qu'une grande agitation régnait dans le château, qu'on fermait les boutiques de la ville, et que les ponts étaient levés. Bientôt après, plusieurs soldats armés de piques, d'arquebuses et de hallebardes se présentèrent à la porte de la salle, et Duplessis de Richelieu, grand prévôt de l'hôtel, entra précipitamment accompagné de gardes qui brandissaient des épées nues en poussant de grands cris. Quelques députés se récrièrent contre cette brusque irruption dont on ignorait encore les motifs. Richelieu, leur ayant imposé silence, annonça que l'intention de Sa Majesté était que la séance continuât, mais qu'on avait voulu tuer le roi dans son cabinet même (1), et que les coupables de la conspiration étaient dans la compagnie. Il tira alors de sa poche une liste sur laquelle étaient inscrits les noms de La Chapelle-Marteau (2), du président de Nully, de Compans, de Cotte-Blanche (3), de Le Roy (4),

(1) *Le Martyre des deux frères*, etc., 1589, in-12.

(2) Prévôt des marchands et député de Paris.

(3) Echevins et députés de Paris.

(4) Lieutenant-général d'Amiens.

Digitized by Google

d'Aurou, de Duvert (1), de Du Vergier (2), d'Orléans (3), et requit ces députés de le suivre auprès du roi.

Cette audacieuse offense à la dignité nationale excita dans l'assemblée une agitation inexprimable. Plusieurs députés, cédant à leur épouvante, s'enfuirent par les fenêtres de la salle. La Chapelle, Compans, Nully et Le Roy furent emmenés par la force armée, malgré les prières et les représentations de leurs collègues. Aurou et du Vergier se dérobèrent par leur absence à l'ordre d'arrestation qui les concernait. Duvert réussit à s'échapper. Un député courageux, Etienne Bernard, avocat au parlement de Dijon, proposa à l'Assemblée de s'élancer en masse sur les pas des captifs ; mais les soldats s'opposèrent à cette héroïque démonstration, et *la force se fit donner place* (4). L'émotion ne fut guère moindre dans la chambre du clergé, à la nouvelle des évènements qui venaient d'avoir lieu. Brissac, Bois-Dauphin et plusieurs autres ligueurs appartenant à l'ordre de la noblesse furent arrêtés et conduits auprès du roi qui leur montra, dit-on, le cadavre du duc de Guise avec une arrogante satisfaction. Les députés, particulièrement ceux du tiers-état, furent étroitement surveillés pendant toute la journée du 23 ; cependant, dès le 24, deux envoyés du roi vinrent promettre à la chambre une entière sécurité, mais ils ajoutèrent qu'il était superflu qu'elle fît parler à Sa Majesté en faveur du cardinal de Guise, *car il était mort*. Les Etats reprirent avec assez de calme la rédaction de leurs cahiers.

Le premier soin de Henri, après l'assassinat des Guises, fut de publier une déclaration par laquelle il imputait la mort

(1) de Troyes.

(2) Président à Tours.

(3) Avocat au parlement de Paris.

(4) Journal de Bernard.

Digitized by Google

de ces princes à leurs attentats contre l'autorité royale. Il fit proposer ensuite aux Etats d'insérer dans leurs cahiers de nouveaux articles sur le crime de lèse-majesté. Ces articles partageaient en trois catégories différentes les auteurs de ce crime. Les coupables de lèse-majesté directe étaient punissables même après leur mort; ceux de la seconde catégorie, dans laquelle figuraient les malversateurs des deniers publics, les falsificateurs du sceau royal, les fabricateurs de fausse monnaie, etc. encouraient la confiscation, sans que cette peine passât à leur postérité ; les criminels de la troisième classe étaient les fauteurs de réunions illicites, de prises d'armes non autorisées, etc. Tous ces cas divers étaient spécifiés avec soin. Despeisses et Laguesle, qui furent chargés de porter ces propositions aux États, rappelèrent que ces articles n'étaient que la reproduction fidèle des cahiers des derniers États, et la copie exacte des lois de Charlemagne sur le crime de lèse-majesté; ils insistèrent vivement sur leur adoption, et objectèrent que ceux qui rejèteraient ces dispositions *se chargeraient d'un soupçon de déloyauté envers le roi, et d'être mal affectionnés à la manutention de l'état du royaume.* Le but de cette démarche était de préparer un fondement solide aux procédures que la cour se disposait à faire instruire contre les principaux ligueurs. Mais les trois ordres, revenus de la première stupeur où les avaient jetés les exécutions du 23 et du 24 décembre, repoussèrent courageusement ces propositions, et délibérèrent qu'on s'en tiendrait aux anciennes ordonnances et aux coutumes des provinces.

Dans une conférence des membres du tiers-état avec les cardinaux de Vendôme et de Gondi, le garde des sceaux et quelques autres personnages éminents, Bernard réclama avec force la délivrance des députés captifs. Il remontra que les Etats devaient être protégés par la foi publique et par les promesses d'inviolabilité que le roi leur avait faites, qu'ils

Digitized by Google

s'étaient réunis pour vaquer à une œuvre nationale, et que la chûte même du ciel ne pourrait les rendre infidèles à leur serment (1). » Ces représentations n'amenèrent que des promesses vagues et insuffisantes. On proposa aux députés du tiers-état de s'aboucher avec les membres du conseil privé afin de rédiger en commun les ordonnances auxquelles les cahiers pourraient donner lieu ; mais Bernard répondit que les Etats ne reconnaissaient que le roi dont ils étaient le *premier conseil et le sénat* (2).

Les députés, pressés de retourner dans leurs provinces qu'agitait le fléau de la guerre civile, sollicitèrent du roi la dissolution de l'assemblée. Henri, ne voyant aucun motif plausible de prolonger leur réunion, prit le parti de céder à ces instances. Les 15 et 16 janvier furent fixés pour l'audition des harangues d'adieu. Cette solennité fut précédée de la remise des cahiers, laquelle eut lieu dans la chambre même du roi. Henri dit aux députés que « quelques choses étaient advenues ces jours passés à son regret, qu'il avait été forcé de le faire contre son naturel, et qu'aucun de ses sujets exempt de passions ne jugerait, la main sur la conscience, qu'il eût pu agir autrement ; que quant aux députés prisonniers, il ne pouvait actuellement faire droit à leur requête, mais qu'il ferait toujours paraître sa bonne clémence. » Quelques jours plus tard, Bernard crut devoir insister encore auprès du roi sur ce point : mais le monarque se borna à répondre que c'était *une affaire d'état à laquelle il voulait penser de près* (3).

Le dimanche, 15 janvier 1589, l'assemblée tout entière se réunit en présence du roi dans la grande salle du château. L'archevêque de Bourges prononça une longue et énergique

(1) Journal de Bernard.

(2) *Ibid.*

(3) Journal de Bernard.

Digitized by Google

harangue où les misères de la classe populaire furent dépeintes sous de vives couleurs. On en jugera par le trait suivant : « Votre majesté ne sait pas, et les courtisans se garderont bien de lui dire que l'on vend les tuiles et couvertures des maisons des pauvres qui n'ont d'autre moyen de payer les tailles et impositions, que les prisons en sont pleines pour la contrainte des paiements, et ne leur baille-t-on pas de pain, mais meurent de faim en la prison. Une partie des sujets de votre royaume se retirent chaque jour aux royaumes et pays voisins pour chercher une vie plus douce, et moyen de se substanter à la sueur de leur front, tellement que, si bientôt n'y est pourvu, vous serez roi d'une grande et spacieuse contrée de terres vagues, mais sans hommes et sans sujets. » Brissac, qui prit ensuite la parole, débuta par un grand et magnifique éloge de l'ordre auquel il servait d'interprète, de cet ordre « de qui la vertu, la fidélité et le courage avaient tant de fois acquis des victoires au roi, et qui s'efforçait de conserver, par ses avis, bons ménages et très humbles supplications, les temples, les hôtels, les monuments, les villes, les palais, les droits, les lois, les coutumes, les avantages et les bornes de ce royaume. Aussi, ajoutait-il, cette troupe, sire, n'est pas seulement commise en cette assemblée de la part de ses compagnons, nous regardons encore ceux dont nous sommes descendus, et les ames, et les courages, et les entreprises, et le riche honneur de tous les chevaliers qui ont mis la fin aux fondements de cet empire, et qui en diverses fortunes nous ont tracé, aux dépens de leurs vies, les vraies marques de la noblesse et le sûr chemin de la vertu. Aussi ne sont-ce pas les cahiers seulement de nos contemporains que nous apportons à votre majesté, c'est l'exemple de nos majeurs, et ce que la générosité héréditaire nous doit avoir apporté d'inclination au bien de notre patrie. » La même harangue contenait de justes et énergiques représen-

Digitized by Google

tations touchant la ruine du peuple, elle exprimait le desir que le roi modérât les charges publiques, rétablit l'ordre dans les finances, régénérât la justice, remit la discipline parmi les gens de guerre, et assurât par la fermeté de ses dispositions la défaite de l'hérésie.

Bernard qui parla le lendemain au nom du tiers-état, traça une peinture également énergique de la corruption et des malheurs de la France. « Le temps et siècle sont si misérables, dit-il, qu'on aime mieux être fils ou héritier de quelque riche usurier, que d'avoir de l'entendement. L'entendement se tire plutôt de la bourse que non pas des livres ni des cerveaux bien composés : les honneurs plutôt reconnus à la dorure de leurs états que par leur vertu, savoir et prud'hommie. Combien y en a-t-il qui se sont frayé le chemin aux états et dignités, non à la pointe de la vertu, selon qu'il se doit faire, mais comme plus offrants et derniers enchérisseurs, qui n'ont que la robe d'officiers pour couvrir leur ignorance... Quand nous parlons de la guerre, nous ne faisons pas simplement plainte des troubles suscités et nourris depuis vingt-huit ans par les hérétiques, les armées étrangères, passages des ennemis et autres émotions civiles. Nous nous plaignons justement de l'insolence de votre gendarmerie et violence des soldats, lesquels, comme furieux et vrais parricides, ont pillé, déchiré, meurtri, violé et saccagé cette France, notre mère commune, ont égaré les villageois avec une hostilité si barbare que la plupart des terres sont sans culture, les lieux fertiles déserts, les maisons vides, tout le plat pays dépeuplé, et toutes choses réduites en un désordre épouvantable. Leurs cruautés, blasphèmes et rançonnements ne se peuvent rapporter que la larme à l'œil, le soupir à la bouche, les plaintes et clameurs jusqu'au ciel.

« Le seul soulagement attendu par les villageois, de l'assemblée des Etats, le fruit qu'ils en espèrent, n'est autre que

Digitized by Google

de voir ci-après votre gendarmerie réglée et le soldat nourri avec l'ancienne forme et discipline militaire ; autrement leur simplicité et crainte se tournera en audace et vengeance, et la nécessité les portera au désespoir. »

« L'amour du peuple, ajoutait l'orateur, est le fondement du royaume et la sûreté de votre sceptre. Les bonnes volontés de vos sujets, ce sont châteaux et frontières, places fortes et citadelles imprenables contre tous ennemis, domestiques et étrangers. »

L'orateur ne s'exprimait pas avec moins de sévérité sur le peu de cas qui avait été fait des remontrances présentées par les Etats de 1576, remontrances qui ne furent examinées que trois ou quatre ans après leur remise, et dont l'adoption détermina des ordonnances à l'observation desquelles on n'a point eu d'égard. « Ce n'est point, ajoutait Bernard, la façon qu'il faut user des lois... les ordonnances, quelque bonnes qu'elles soient, se perdent de la mémoire des sujets, sont souvent à mépris, si elles ne sont conservées par les commandements des rois, autorisées de leur puissance, suivies et pratiquées d'un prompt et continuel exercice. » Enfin, il se plaignait avec la même liberté des violences faites aux magistrats des cours souveraines pour la vérification des édits, dont plusieurs n'avaient été enregistrés que sur des commandements plusieurs fois réitérés, et proclamait à cette occasion « qu'aux édits justes et bons, les commandements du prince souverain ne sont jamais nécessaires. » Bernard rappela, en finissant, les recherches exercées contre les officiers prévaricateurs sous le règne du roi Jean. Cette allusion quelque peu menaçante était adoucie par la promesse que les députés auxquels un semblable devoir était imposé se montreraient plus modérés et plus retenus que leurs pères....

Le roi accueillit bien cette harangue, déclara hautement que l'orateur « lui avait dit ses vérités sans l'offenser, et

Digitized by Google

qu'il tenait à honneur de l'estimer et de l'honorer. » Il fit ensuite donner une nouvelle lecture de l'édit d'Union, et, après avoir proclamé que cet édit était reçu comme loi fondamentale de l'Etat, il promit de nouveau d'en exécuter et d'en faire observer religieusement les dispositions (1).

Le sentiment qui dominait dans les cahiers des trois ordres était une intolérance extrême contre les calvinistes et en général envers toutes les personnes suspectes d'hérésie. Des peines sévères y étaient réclamées contre les ecclésiastiques adonnés à la simonie et au concubinage. La nécessité d'une vérification des édits royaux par les cours souveraines y était hautement exprimée. On y renouvellait les plaintes déjà tant de fois portées contre les vexations des nobles et des gens de guerre, et le roi y était supplié de réduire le nombre excessif des officiers de justice, de réformer sa propre maison et de réunir à la couronne les portions déjà aliénées du domaine royal. Enfin, on sollicitait la répartition des tailles sur les propriétés et non sur les personnes, et l'établissement de chambres de justice pour la recherche et la punition de toutes les dilapidations commises depuis la mort de Henri II.

Parmi les vœux propres au tiers-état, on remarquait ceux qui obligeaient les archevêques et évêques à visiter régulièrement et périodiquement leurs diocèses, à ne point différer leur sacre au delà de six mois, à commettre des gens capables pour la prédication, à faire admettre toute personne indifféremment dans les colléges et les monastères ; son cahier demandait qu'on prescrivît sous des peines sévères aux curés et aux vicaires de remettre annuellement aux greffes des bailliages et sénéchaussées les registres des baptêmes et

(1) Un grand nombre de députés voulaient obliger le roi à *jurer de nouveau* l'observation de l'édit d'Union, mais le monarque repoussa obstinément cette exigence, comme injurieuse pour son honneur.

Digitized by Google

sépultures, et qu'il fût interdit à tout étranger de tenir aucun bénéfice dans le royaume. Il sollicitait la réunion des revenus des petits hôpitaux à ceux du grand hôpital des villes les plus rapprochées, et le traitement des malades dans les lieux de leur résidence, et demandait que les curés et les notaires qui auraient reçu de pieuses dispositions fussent tenus de les déclarer dans la quinzaine du décès des testateurs. La réforme de l'Université, le réglement de l'exercice de l'imprimerie, la défense de pratiquer la médecine et la chirurgie sans approbation de la faculté de médecine, constituaient trois autres chefs de demande.

Le même cahier voulait que les arrêts et jugements des cours fussent signés de tous les magistrats qui les auraient rendus, qu'il fût défendu aux juges de se rendre adjudicataires des ventes passées devant eux ; que les héritiers des magistrats assassinés dans l'exercice de leurs charges eussent la faculté de présenter des successeurs au roi, que les fonds nécessaires à la poursuite des procès criminels fussent prélevés sur les recettes destinées au trésor royal dans chaque province ; que les bêtes nécessaires au labourage ne pussent être saisies pour quelque dette que ce fût, et que la légitime des enfants fût réservée en cas de confiscation, excepté pour le crime de lèse-majesté.

Le tiers-état sollicitait la suppression des gouverneurs établis dans les villes centrales et la prohibition de tout cumul de places, si ce n'est en faveur des princes. Il suppliait le roi de faire poursuivre et punir sévèrement ceux des seigneurs qui se permettaient des exactions arbitraires sur leurs sujets, et d'obliger les seigneurs à représenter leurs serviteurs en cas de prévention publique, sous peine de responsabilité personnelle. Il réclamait l'interdiction de tout anoblissement pécuniaire, et demandait que tout gentilhomme qui de vingt ans à cinquante, en temps de guerre, ne prendrait pas de

Digitized by Google

service dans les armées du roi, fût déchu de ses priviléges de noblesse.

Les propositions relatives à la gendarmerie témoignaient combien les vexations des gens de guerre étaient devenues intolérable pour la nation. On y réclamait le désarmement des seigneurs qui étaient demeurés possesseurs ou détenteurs de pièces d'artillerie, et la démolition de toutes les citadelles que le gouvernement avait fait construire depuis les Etats d'Orléans.

Le cahier s'expliquait ensuite sur les aliénations partielles du domaine royal, sur les usurpations pratiquées au préjudice des villes, sur les dégradations commises dans les forêts de la couronne, et sollicitait la répression de tous ces abus ; il réclamait avec instance l'abaissement des tailles au taux où elles étaient lors du règne de Louis XII, et la consécration formelle du principe fondamental qu'aucune imposition ne pouvait être établie sur le peuple, sans le consentement des Etats généraux. On demandait aussi que tous les citoyens fussent indistinctement tenus de contribuer aux dépenses d'entretien des villes, hôpitaux, églises, colléges et autres établissements publics, ainsi qu'aux frais de la guerre entreprise contre les hérétiques, et que les nobles fussent tenus au paiement des tailles pour les biens rôturiers dont ils étaient propriétaires.

Enfin, le cahier du tiers-état indiquait diverses mesures propres à régulariser l'administration des finances et à prévenir la distraction des deniers publics; il exprimait le vœu que les baux à ferme du domaine royal, des greniers à sel et autres subsides fussent passés sur les lieux, qu'aucune aliénation ou engagement intéressant le domaine royal ne pût avoir lieu sans l'agrément des Etats, qu'il fût permis aux gens du tiers-état de tenir fiefs et d'en acquérir sans être soumis aux contributions qui frappaient cette espèce d'immeubles, et que les étrangers fussent absolument écartés des fer-

Digitized by Google

mes de la couronne, aussi bien que du maniement des finances de l'Etat. Le cahier réclamait, en terminant, la rénovation des anciennes ordonnances somptuaires, l'établissement de bureaux de police, l'institution de poids et de mesures uniformes, et la permission pour toute personne d'établir des coches publics, sans que ces entreprises fussent baillées à ferme. Il voulait aussi qu'aucun étranger ne fût admis à résider dans une ville du royaume, sans une déclaration préalable de ses noms et qualités, de sa religion, des motifs de sa résidence, et sans un certificat de son précédent domicile.

Les troubles civils qui, durant près de dix ans, ensanglantèrent la France, ne permirent pas à l'autorité royale de donner suite à ces diverses propositions.

Les députés demeurés à Blois reçurent du roi, le 20 janvier, leur audience de congé. Henri les assura que son intention était toujours d'autoriser la religion catholique dans son royaume, exclusivement à toute autre; il les exhorta à rapporter dans leurs provinces des sentiments de paix, et à les inspirer aux autres. Les députés se séparèrent « trop satisfaits, dit le président de Thou, d'être quittes d'une assemblée tumultueuse, et de laquelle les derniers évènements avaient banni toute confiance (1). »

Cette esquisse historique des États-Généraux de 1588 serait incomplète, si nous ne faisions au moins une mention sommaire de la lettre que le roi de Navarre écrivit à cette assemblée, de Chatelleraut, le 4 mars 1589, peu de jours après sa séparation. Ce document mémorable respire le même caractère de franchise, le même esprit de patriotisme et de conciliation que nous avons vu présider à tous les rapports de Henri de Bourbon avec les Etats de 1576 et de 1588. Après avoir déploré amèrement les maux que la guerre civile a répandus

(1) Liv. XCII.

Digitized by Google

sur la France, et provoqué de toutes ses forces la tenue d'un concile national pour résoudre les dissidences religieuses, il s'exprime en ces termes sur l'intolérance de ses adversaires: « On m'a souvent sommé de changer de religion. Mais comment? la dague à la gorge. Quand je n'eusse point eu de respect à ma conscience, celui de mon honneur m'en eût empêché, par manière de dire. Qui ouît jamais parler que l'on voulût tuer un turc, un payen naturel, le tuer, dis-je, devant que d'essayer de le convertir?... que diraient de moi les plus affectionnés à la religion catholique, si, après avoir vécu jusqu'à trente ans d'une sorte, ils me voyaient subitement changer ma religion sous l'espérance d'un royaume... que diraient ceux qui m'ont vu et éprouvé courageux, si honteusement je quittais, par la peur, la façon de laquelle j'ai servi Dieu dès le jour de ma naissance ? Voilà des raisons qui touchent l'honneur du monde. Mais, au fond, quelle conscience ? avoir été nourri, instruit et élevé dans une profession de foi, et sans ouïr et sans parler, tout d'un coup se jeter de l'autre côté ! Non, Messieurs, ce ne sera jamais le roi de Navarre, y eût-il trente couronnes à gagner.... Si vous desirez mon salut simplement, je vous remercie. Si vous ne souhaitez ma conversion que par la crainte que vous avez qu'un jour je vous contraigne, vous avez tort. Mes actions résistent à cela. Il n'est pas vraisemblable qu'une poignée de gens de ma religion puisse contraindre un nombre infini de catholiques à une chose à laquelle ce nombre infini n'a pu réduire cette poignée. »

L'excellent prince gourmande avec force cette assemblée de Blois, au sein de laquelle « nul, dit-il, n'a osé prononcer ce sacré mot de paix, ce mot dans l'effet duquel consiste le bien du royaume, » et il considère « cette admirable et fatale stupidité comme un des plus grands présages que Dieu nous ait donnés de son déclin. » Mais c'est surtout quand, s'adres-

Digitized by Google

sant au peuple, il s'efforce de lui persuader qu'il n'a qu'à perdre aux divisions qui agitent l'Etat, c'est alors surtout que le langage de l'auguste correspondant, également inspiré par sa raison et par son cœur, s'élève au niveau de la plus noble éloquence : « Peuple, s'écria-t-il, le grenier du royaume, le champ fertile de cet Etat, de qui le travail nourrit les princes, la sueur les abreuve, les métiers les entretiennent, l'industrie leur donne des délices à rechange, à qui auras-tu recours quand la noblesse te foulera, quand les villes te feront contribuer ? au roi, qui ne commandera aux uns ni aux autres ? aux officiers de la justice ? où seront-ils ? à ses lieutenants ? quelle sera leur puissance ? au maire d'une ville ? quel droit aura-t-il sur la noblesse ? au chef de la noblesse ? quel ordre parmi eux ? pitié, confusion, désordre, misères partout ; et voilà le fait de la guerre ! »

Ces généreux accents se perdirent dans le tumulte des passions. Il ne fallait pas moins de dix ans de guerre civile pour en faire apprécier à la France entière la sagesse et la sincérité.

L'histoire des Etats généraux de 1588 n'est en quelque sorte que celle d'un long duel entre le faible et dernier roi de la branche des Valois, et le représentant altier de cette maison de Lorraine qui, durant tant d'années, fatigua la France entière du poids de son ambition. Partout on y retrouve sous différentes formes, cet antagonisme acharné dont l'assassinat semblait devenu en quelque sorte le seul dénoûment possible. Mais en laissant de côté cette grande catastrophe pour concentrer son attention sur l'assemblée mémorable qui servit de théâtre à ces sanglantes rivalités, il est impossible de n'être point frappé de la singularité des incidents qu'elle présente, de la variété des caractères qu'elle met en relief, et de l'importance des ques-

Digitized by Google

tions qui y sont agitées. Sous ce triple rapport, les Etats de Blois ont, pour tous les esprits observateurs, un intérêt très indépendant de la péripétie qui s'y rattache, intérêt vif, puissant, dramatique, et que n'offre au même degré, je crois, aucune des assemblées délibérantes de l'ancienne monarchie.

Les Etats de Blois présentent à certains égards une similitude frappante avec les Etats-généraux de 1355 et de 1356, et l'on peut s'étonner qu'aucun historien n'ait eu l'idée d'un parallèle qui, sous une plume habile, abonderait en aperçus instructifs et curieux. Moins corrompu, moins pervers, mais plus ambitieux que Charles de Navarre, c'est par un égal emploi de la ruse et de la violence, que le duc de Guise prépare les voies de son usurpation. Tous deux, par une tactique analogue, travaillent par dessous main à dépouiller l'autorité royale au profit des Etats et conseillent ostensiblement au trône la résistance qui doit consommer sa ruine ; tous deux ne recueillent de leurs efforts que des succès passagers qui pour l'un aboutissent à une catastrophe violente et imprévue, pour l'autre à une pacifique obscurité. L'analogie que l'on remarque entre ces deux chefs de faction se reproduit d'une manière moins tranchée dans le caractère des auxiliaires qu'ils emploient. Le Cardinal de Guise et l'archevêque d'Espinac rappellent cet astucieux évêque de Laon qui seconde si bien par l'intrigue et par la ruse les projets de l'usurpation, et peut-être ne manqua-t-il à Lachapelle-Marteau que l'imminence d'une invasion étrangère, les embarras d'une interrègne, la présence du peuple de la capitale, pour consommer le désordre des esprits, et pour déployer à la tête d'une multitude rebelle les prétentions de son farouche devancier. C'est dans un déchaînement outré ou factice contre les dilapidations des deniers publics que les meneurs de l'opposition, dans l'une et l'autre assemblée, cherchent les fondements de leur popularité. Tant il est vrai que les factieux de tous les temps procèdent par les mêmes voies, et que l'art

Digitized by Google

d'émouvoir et de soulever les masses populaires ne fait pas de progrès sensibles d'un siècle à l'autre.

Enfin, on retrouve dans la conduite de Henri III une imitation parfois très frappante des procédés de résistance de Charles de Normandie. Même disposition à gagner du temps et à escompter l'avenir au profit du présent; même habileté à égarer par d'insidieuses promesses l'impatience et les projets des factieux. Mais ici s'arrête l'assimilation. Insulté chaque jour par les clameurs d'une populace plus turbulente que décidément séditieuse, pressé par les embarras toujours croissants d'une guerre étrangère, et lieutenant général d'un roi captif, Charles n'avait de salut à attendre que du temps; faible, impuissant et prisonnier dans son propre palais, son salut dépendait des excès de ses adversaires et du retour des Etats à des sentiments monarchiques que leur inexpérience leur avait fait méconnaître bien plus qu'abandonner. Henri, poussé à bout de voie par une faction solidement organisée, habilement dirigée, et dont les desseins s'étaient manifestés avec évidence dans la fameuse journée des Barricades, Henri perdait la couronne et peut-être la vie, sans le coup de main hardi auquel il eut recours: l'attentat du 23 décembre fut la réaction de la faiblesse et le courage de la peur. Le véritable tort de ce prince fut d'avoir, par l'excès de sa mollesse et de son imprévoyance, laissé sa position s'aggraver à tel point qu'il lui fallût opter entre le crime et l'ignominie. Mais ce grand coup lui-même épuisa ses efforts. Si, marchant sur Paris immédiatement après la mort du duc de Guise, il eût profité pour réduire cette cité rebelle de la consternation profonde qu'y avait produite cet acte de vigueur, nul doute qu'il n'eût abattu la puissance de la Ligue et raffermi sur des bases inébranlables son autorité précaire et chancelante. Sa lenteur, ses tâtonnements le perdirent, et laissèrent au fanatisme déchaîné le temps d'aiguiser le poignard de Jacques Clément.

Digitized by Google

A part ces analogies historiques, il existe, pour les mœurs, les hommes et les choses, autant de dissemblance entre les Etats de 1356 et ceux de 1588, qu'entre le siècle inculte et ignorant du roi Jean et le siècle corrompu, mais spirituel et chevaleresque, de Henri III. Les progrès de l'intelligence publique se révèlent d'une manière sensible dans la conduite et l'attitude de cette dernière assemblée. Excluez-en les propositions dictées par un esprit outré de faction, quelle indépendance, mais en même temps quelle mesure, quelle dignité de langage! quelle sollicitude vigilante et éclairée pour tous les intérêt populaires! L'attentat du 23 décembre étonne les représentants du tiers-état, sans ébranler un instant leur courage. Peut-on ouïr sans admiration cette héroique sommation qui leur est adressée de suivre en masse ceux de leurs collègues qu'entraînent les satellites du monarque, et de venger par une démonstration éclatante l'outrage fait à la représentation nationale! On sait que cette noble inspiration fut réalisée quelques jours plus tard par le parlement de Paris, lorsque les Seize contraignirent ses principaux chefs à paraître devant eux. Tant de fermeté ne se dément point en présence du roi. Rien de plus austère, rien de plus énergique que les discours tenus par les orateurs des Etats à Henri III, rendu par le meurtre de son rival à la plénitude de sa puissance. Il est vrai que la sévérité de ce langage est tempérée par l'effusion de leurs hommages, et que ces harangues sont muettes sur la grande catastrophe qui vient de s'accomplir. Mais l'emploi de ces précautions oratoires ne retranche rien à la vigueur des exhortations, et l'indépendance avec laquelle les trois ordres s'accordent à repousser l'insidieuse proposition qui leur est faite touchant le crime de lèse-majesté, témoigne assez que la fermeté de leurs chefs n'a point fléchi en présence du sanglant appareil qu'a déployé le pouvoir absolu.

En résumé, les Etats-généraux de 1588, par l'importance de

Digitized by Google

la situation politique à laquelle ils répondirent, par la noblesse et l'élévation des sentiments qui s'y développèrent, figureront toujours avec éclat parmi nos anciennes assemblées délibérantes, et peut-être n'a-t-il manqué à cette réunion mémorable qu'une abnégation plus complète de l'esprit de faction, qu'un attachement plus pur et plus désintéressé au bien public et aux immunités nationales, pour prendre rang à côté des sénats les plus imposants et les plus renommés dont l'histoire fasse mention.

A. Boullée.

Digitized by Google

THÉORIE

DE

LA RAISON IMPERSONNELLE[1],

PAR M. BOUILLIER,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON.

L'ENSEIGNEMENT oral et public qui, par l'imprimerie, a perdu un peu de son importance, conservera néanmoins toujours l'avantage incontestable de mieux inspirer le goût des sciences ou des arts qui en sont l'objet. Un livre, même excellent, ne donne pas à ce degré ni aussi vite le sentiment que l'on rapporte en général d'une de ces assemblées formées dans un intérêt tout moral et intellectuel, où la parole est entre le professeur et l'auditoire un lien sympathique, où la recher-

(1) Giberton et Brun, libraires, petite rue Mercière.

Digitized by Google

che commune de la vérité établit entre eux les plus intimes rapports. Mais les leçons publiques, en répandant un amour et un zèle de la science qui ne restent pas stériles, ne communiquent pas nécessairement la science elle-même. Elles charment plutôt qu'elles n'instruisent celui dont l'indolente réceptivité néglige d'en renouveler l'impression. Si même on a reçu d'une manière tout-à-fait passive la parole du maître, bientôt il n'en reste rien que le souvenir de l'intérêt, un moment excité par des idées qu'on ne peut ressaisir. Un ouvrage permet sur ces idées les fréquents retours nécessaires pour se les approprier, et, en outre, venant moins au devant de nous, il dispense moins de tout effort l'esprit qui retient mieux ce qu'il a plus difficilement acquis. On ne peut donc savoir trop de gré au professeur qui, après une série de leçons, en complète et en fixe l'enseignement par un livre. Parcourir de nouveau la chaîne des idées, en retrouver les anneaux égarés est surtout indispensable en philosophie, où tout est tellement lié que la moindre lacune est un arrêt.

Les auditeurs assidus et nombreux de M. Bouillier n'ont pas oublié le cours qu'il a fait en 1843, sur la raison impersonnelle, à la Faculté des Lettres de Lyon. Ces brillantes leçons, leur reviennent aujourd'hui sous la forme d'un bon livre, où l'auteur en appelle, pour ainsi dire, des vives et collectives impressions d'une assemblée à la méditation solitaire de chacun de ceux qui la formaient. Plus concis sans être moins clair, il n'a pas moins d'intérêt et de vie; on y trouve cette lucidité d'exposition, cette discussion rapide et entraînante qui soutient jusqu'au bout l'attention, car la parole du professeur ne s'est pas figée sur ces feuilles qui doivent agrandir son auditoire et l'enceinte où d'abord elle s'est fait entendre.

Outre l'intérêt particulier que doit parmi nous éveiller cet ouvrage, il appelle l'attention par la grandeur et la nouveauté

Digitized by Google

du sujet. Précieuse conquête de l'école moderne, la théorie de la raison impersonnelle s'est formée par le concours et les travaux de divers philosophes, mais n'a été pour aucun d'eux le sujet d'un traité spécial. M. Bouillier qui s'en empare aujourd'hui pour lui donner l'unité, la forme systématique et complette qui lui manque, l'aborde par le côté le plus inexploré, le plus attrayant, le plus périlleux, par le côté de l'ontologie; lui même s'accuse de témérité, mais tout lui succède trop heureusement pour n'en pas être absous.

Quoique l'auteur ait à dessein isolé la théorie qu'il expose des préoccupations actuelles, on peut dire que cependant elle y répond; aurait-il pu repousser plus dignement que par cette publication les attaques dont il a été l'objet ? on calomniait sa parole, il faudra prouver contre son livre. Pendant qu'on accuse la philosophie de propager le Scepticisme, il établit à chaque page l'absoluité et la certitude des grandes idées sur lesquelles a vécu jusqu'ici le genre humain et sans lesquelles il ne peut vivre. Contre ceux qui, sous le nom de Rationalisme, poursuivent toute philosophie, est-il une meilleure défense que de placer avec éclat la raison sous la protection et dans le sein de Dieu même ? Ainsi ramenée à sa source, elle s'y abrite et s'y purifie; ce n'est plus cette déesse Raison qu'on dénonce et qu'on rappelle, elle n'est pas déesse, elle est divine. A ces feintes allarmes pour la morale en péril dont on fait étalage, est-il enfin une plus forte réponse que cette doctrine qui nous élève l'ame et nous inspire le respect de nous même ou de ce qui est divin en nous, qui nous applique à dégager de nos propres ténèbres les rayons de l'essence divine, à apaiser les tumultes intérieurs, au milieu desquels se perdent les conseils de la raison.

L'homme qui à chaque pas rencontre la borne et se heurte contre l'obstacle, les supprime par ses désirs et sa pensée et conçoit une puissance sans limites, une intelligence parfaite,

Digitized by Google

une existence libre des conditions rigoureuses où il est comme emprisonné. De la sphère finie à laquelle il appartient il s'élève, et c'est là sa grandeur, jusques à l'infini. Deux facultés le mettent en rapport avec ces deux mondes et tandis que la raison *personnelle*, par ses instruments, la perception, la mémoire, l'abstraction, la généralisation, l'induction, le raisonnement, saisit le fini, le sensible, la raison *impersonnelle* atteint le nécessaire, l'absolu, l'infini. C'est à cette dernière que M. Bouillier réserve exclusivement le nom de raison.

Cette idée d'infini, clef de voûte de tout le système, il faut avant tout en démontrer la réalité. L'auteur y réussit sans peine et récriminant avec force contre ceux qui la nient montre que c'est l'existence du fini qu'il est malaisé de concevoir et qui fait naître en philosophie toutes les difficultés sérieuses. Ce n'est pas l'infini qui est une idée négative, comme la composition du mot pourrait le faire croire, c'est au contraire le fini qui n'existe que par la limite, c'est à dire par une négation; l'idée d'infini qui nie cette négation est donc la plus haute affirmation possible d'une réalité.

A Dieu même se rapporte l'idée de l'infini et voilà pourquoi elle nous domine et nous écrase. Nous concluons de l'idée de l'infini que nous avons à l'existence de l'être infini et rien ne prouve Dieu plus clairement. Chez tous les peuples, à toutes les époques, la notion de Dieu a compris plus ou moins clairement l'infinité, l'unité. » Le progrès religieux, dit M. Bouillier, ne consiste pas à s'élever par degré à l'idée de l'infinité de Dieu; car il n'y a pas de degré par lequel on puisse s'élever du fini à l'infini Après avoir d'abord, pendant plus ou moins longtemps, conçu Dieu comme fini, l'humanité n'a pas commencé un beau jour à la concevoir comme infini. Eclaircir successessivement l'idée de l'infini, la purifier de tout ce qu'elle exclut, en déduire tout ce qu'elle renferme,

Digitized by Google

voilà seulement en quoi consiste le progrès religieux. » Une intéressante revue des religions de l'Inde, de la Perse, de l'Egypte, de la Grèce, faite d'après les données nouvelles de la science, démontre aussitôt que, dans tous les polythéismes, la hiérarchie céleste est couronnée par un Dieu maître des autres dieux, représentant plus ou moins parfait de l'idée d'infini; mieux étudié le Dualisme persan lui même y rend hommage, car les deux principes s'inclinent devant un pouvoir supérieur et unique.

Bien que par l'observation ils ne saisissent entre les phénomènes qu'un rapport de succession et non de causalité, les hommes ne doutent pas que tout effet ait sa cause; l'expérience ne leur montre qu'une étendue et une durée limitées, et pourtant ils croient que tout corps est dans l'espace et tout évenement dans le temps; avant de connaître les lois de l'univers, ils affirment qu'il est régi par des lois immuables; ils proclament une règle du beau, une règle absolue et obligatoire du bien, quand tout autour d'eux est contingent et relatif. D'où viennent donc ces idées qui s'imposent à nous indépendamment de l'expérience? — De la raison, car c'est ainsi que M. Bouillier la décompose et qu'il dresse la liste des idées que nous tenons d'elle.

Mais s'il est vrai que la raison nous mette en rapport avec l'infini, les notions qu'elle nous transmet y doivent être toutes réductibles. Faisant donc le tour de l'idée d'infini, l'auteur à chaque pas en découvre une nouvelle face qui n'est autre qu'une des idées de la raison. Cette identité démontrée, l'idée d'infini est en définitive la seule idée de la raison, comme Dieu en est le seul objet. Dieu! l'infini! tels sont les sommets d'où descendent les eaux dont l'humanité s'abreuve! c'est là qu'il faut chercher le foyer de lumière incré qui envoie jusqu'à nous de lointains reflets. L'imagination séduite accueille cette théorie pour sa grandeur avant que la raison convain-

Digitized by Google

cue l'admette pour sa vérité. Comme Dieu renferme tout ce qu'il y a de réel dans les êtres créés, la borne et les imperfections supprimées, c'est à lui qu'il faut rapporter tout ce qui dans notre intelligence est nécessaire et absolu. Ainsi l'idée de cause a pour objet l'être infini qui a dans son essence la causalité absolue; l'espace, le temps sont l'immensité et l'éternité de Dieu! l'ordre absolu, c'est l'immutabilité de sa volonté fondée sur sa sagesse infinie; le beau, c'est encore Dieu; c'est l'infini manifesté par le fini.

Dans un examen particulier de chaque idée de la raison, M. Bouillier en cherche d'abord l'idée antécédente, celle qui la précède, qui l'évoque inévitablement, car, dans l'ordre chronologique ou de la connaissance, le fini est l'antécédent de l'infini; dans l'ordre logique ou de la réalité, au contraire, le fini, qui n'existe que par l'infini, a celui-ci pour antécédent. L'antécédent de l'idée de cause infinie, par exemple, c'est la cause bornée que nous sommes puisée dans la conscience de notre activité. L'école sensualiste du dernier siècle s'est toujours arrêtée à l'antécédent, au fini où elle voyait le dernier terme de la connaissance.

L'auteur ne néglige pas de déblayer le sol où il veut construire, et, menant de front la critique et le dogmatisme, expose et discute les plus célèbres opinions sur chaque idée de la raison, sur le temps, sur l'espace, sur la liberté de Dieu, à propos de l'idée d'ordre. C'est surtout de l'idée de bien absolu, naguères méconnue et remplacée par celle de l'utile, qu'il s'attache à établir l'universalité contre les sceptiques de tous les temps qui font recueil des jugements contraires des hommes, s'emparent de toute superficielle dissidence pour conclure ensuite de là à un dissentiment essentiel et radical. Le *tot capita tot sensus* peut être vrai parfois quand il s'agit de goûts ou de couleurs, mais il ne dépend pas de nous de rejeter tel principe, lors même qu'il nous condamne, mais la

Digitized by Google

vérité que notre bouche nie, dans une discussion où l'amour propre s'égare, n'est pas ébranlée pour cela dans notre conscience. D'ailleurs il est quelque chose de plus invariable, de plus universel que les jugements portés sur le bien, c'est l'idée de bien elle-même. Pour différer sur la cause d'un fait en est-on moins d'accord que ce fait a une cause ? Les jugements contradictoires des hommes ne sont pas à déplorer, car ils témoignent de leur perfectibilité morale et procèdent d'un sentiment du bien plus éclairé et plus pur. — La morale n'est pas double, ici religieuse et fondée sur l'idée de Dieu, là philosophique et fondée sur l'idée de bien. « Dieu, dit M. Bouillier, est le sujet même, la substance du bien. Comment donc séparer Dieu, le bien et la justice?... Quiconque fait abstraction de l'idée de Dieu fait en même temps abstraction de la causalité, de l'éternité, de l'immensité, de l'immutabilité, en un mot des idées de tous les attributs et de toutes les propriétés dont Dieu est la substance. Otez Dieu, ôtez l'idée de Dieu et il n'y aurait pas plus de bien et de justice pour nos ames, qu'il n'y aurait de lumière pour nos yeux, si le soleil, foyer de la lumière, venait à être anéanti.... Il faut donc entièrement effacer la distinction d'une morale philosophique et d'une morale religieuse, d'une morale humaine et d'une morale divine. Quiconque suit cette loi éternelle, qui est la loi de Dieu même ou plutôt qui est Dieu lui-même, sert et honore Dieu précisement de la manière dont Dieu nous notifie par la raison qu'il veut être servi et honoré. »

Cette réductien des idées de la raison à l'idée d'infini, était indispensable, on le verra, avant d'étudier la raison, non plus en nous, mais en elle-même et dans sa nature, avant de justifier cette qualification d'impersonnelle qui lui a été attachée dès le principe. La raison est-elle vraiment nôtre ? Est-elle une faculté semblable à toutes les autres et qui ne s'en distingue que par son objet, une faculté destinée à percevoir

Digitized by Google

l'infini, l'absolu, comme nos sens à percevoir le fini, le contingent ? Non, dit M. Bouillier, car si la raison était l'organe d'un esprit fini, elle ne pourrait avoir avec l'infini aucune correspondance. Il aurait fallu peut-être insister davantage sur cette démonstration essentielle pour la théorie. Ce que nous savons surtout de l'infini c'est qu'il existe et la connaissance que nous en avons étant limitée et inadéquate peut ne pas sembler tout-à-fait hors de la portée d'une faculté finie. D'ailleurs, si la raison impersonnelle est finie en nous, comment connaît-elle l'infini, et si elle y est infinie, comment ne le connait-elle pas tout entier ? Sur ce point, nous le répétons, quelques développements sont à desirer.

L'impossibilité de toute relation d'un sujet fini à un objet infini devait conduire à confondre les deux termes. Dans la connaissance de l'infini, le sujet qui connaît ne fait qu'un avec l'objet qui est connu, tandis que dans celle du fini ils restent séparés; c'est le moi et le non moi. La raison, en effet, n'est pas nous, elle est Dieu qui est en nous ou plus exactement Dieu en qui nous sommes. Après avoir écarté ou pour mieux dire accepté dans le sens littéral et rigoureux les vagues métaphores qui en expriment le caractère divin, M. Bouillier définit la raison : « l'essence de Dieu même présent substantiellement en nous en raison de son infinité » et la connaissance de l'infini : « La conscience qu'il prend en nous de sa propre nature. »

Cette théorie exige de l'homme un sacrifice douloureux et son orgueil doit être plus que sa raison difficile à convaincre. Il lui faut, en effet, retrancher des facultés qui constituent sa personnalité la plus noble, celle qui l'élève au dessus de la sphère finie, et peut-être n'y consentirait-il jamais si, d'autre part, il n'avait lieu d'être fier d'une communion perpétuelle avec Dieu et du lien qui le rattache à lui, non plus seulement par son origine, mais par une continuelle participation. La

Digitized by Google

raison ainsi conçue ne peut être récusée; parfois, lampe modeste, elle ne brille que d'un demi jour, mais ce n'est jamais la lueur trompeuse d'un phanal sur un écueil.

Abordant enfin le problème de la coexistence du fini et de l'infini, ou des rapports de Dieu avec le monde, l'auteur indique les causes d'erreurs et barre, pour ainsi dire, les chemins qui ne mènent pas à la vraie solution. Il y a sur ce sujet plusieurs chapitres dont la lecture sera particulièrement utile à ces ennemis de la philosophie pour qui l'accusation de panthéisme est devenue une injure banale, mais qui ne paraissent pas toujours bien renseignés sur le fond de cette doctrine. Le panthéisme naturaliste de Lucrèce et de d'Holbach, qui absorbe Dieu dans le monde matériel, — Le panthéisme idéaliste de Spinosa, qui absorde la nature au sein de l'être infini, — Le panthéisme mystique y sont l'objet d'un examen approfondi et d'une solide réfutation. Les écarts de la pensée dans le sens opposé au panthéisme ne trouvent pas grâce pour cela et M. Bouillier combat avec la même force ceux qui par crainte de l'univers-Dieu exilent l'être infini dans un coin de l'espace et brisent tout lien entre le Créateur et son ouvrage. S'il n'y avait de choix qu'entre ces deux systèmes, dont l'un détruit l'infinité et la providence de Dieu, et l'autre qui nie la personnalité, la liberté et fait de l'homme un pur phénomène, nous solliciterions, dit l'auteur, comme une faveur insigne, le droit d'une hésitation éternelle. Heureusement la nécessité n'existe pas de sacrifier la réalité des substances finies à l'infinité de Dieu, ou l'infinité de Dieu à la réalité des substances finies. La méthode psychologique, que le panthéisme a toujours dédaignée, en aurait signalé l'erreur par une contradiction: comment nier le fini, puisque toute proposition suppose la conscience de nous-même et en conséquence une affirmation de l'existence et de la réalité du fini ?

Digitized by Google

« Dieu est distinct du monde, il n'en est pas séparé, » telle est la formule que donne M. Bouillier des rapports de Dieu et du monde et qu'il justifie en démontrant que le témoignage de notre conscience sur notre individualité et celui de notre raison sur l'existence de l'être infini ne sont pas inconciliables. Là, on ne peut le méconnaître, est le vrai, car ainsi se dénoue facilement le nœud qui paraissait insoluble. Quant au mode de notre participation avec Dieu, l'obscurité n'en peut être éclairée que dans la mesure de notre progrès vers l'infini. En attendant, l'auteur s'aide, pour concevoir et préciser ce rapport mystérieux, d'une belle et poétique figure : « on peut le comparer, dit-il, à celui qui unit la plante avec le sol dans lequel s'enfoncent ses racines. Elle est attachée à ce sol, elle n'en est pas séparée, elle y puise par ses racines, sa substance, sa séve, sa vie ; si elle en est arrachée, elle ne tarde pas à périr, et néanmoins elle ne se confond pas avec ce sol qui la nourrit, elle en est distincte, elle a sa réalité, son existence propre. De même que la plante a sa racine dans le sol, de même tous les êtres finis ont, pour ainsi dire, leur racine dans l'infini, de même constamment ils y puisent tout ce qu'ils ont en eux de substantialité et de causalité, sans se confondre avec lui. »

Aux bonnes raisons M. Bouillier fait, suivant la règle de toute libre discussion, succéder les grandes autorités et il les choisit de nature à faire impression sur ceux dont il n'en est plus à prévoir les attaques. C'est, parmi les modernes, Fénelon, Malebranche, Bossuet ; saint Jean, saint Paul, saint Clément d'Alexandrie, saint Augustin apportent un témoignage qui ne commande pas moins le respect et l'on ne peut arriver à l'auteur qu'en forçant cette double ligne derrière laquelle il s'abrite sans s'effacer. Ce n'est pas le piquant qu'il a cherché en citant le catéchisme à des prélats, en rappelant à des évêques le serment de leur sacre, mais il ne pouvait ôter à la philosophie moderne l'appui de l'antique philosophie du christianisme

Digitized by Google

dont aujourd'hui l'église semble n'avoir retenu que les formules incomprises.

Quelques grandes lignes, quelques idées principales, c'est tout ce que nous avons pu indiquer ; les détails, les développements, les preuves, c'est le livre même de M. Bouilllier.

Nous voudrions compléter par quelques citations étendues cette insuffisante analyse, mais il est difficile d'isoler aucune partie d'un ouvrage si bien lié. Le style noble et, ce qui n'est pas peu dire, toujours à la hauteur du sujet, n'a pas de ces morceaux qui, tranchant par un éclat plus vif, se détachent sur le fond un peu terne de certains livres et y ressortent par places, on pourrait dire par plaques. Nous transcrivons cependant quelques passages du dernier chapitre où l'auteur examine dans l'ordre de la science, dans l'ordre moral, esthétique, religieux, dans l'ordre social et politique, les résultats, non tous encore réalisés, mais logiquement certains de cette doctrine :

« Dans l'ordre social et politique, toutes ces conséquences peuvent se ramener au principe de la fraternité humaine qui sort de la théorie de la raison impersonnelle et qui en reçoit toute son autorité. . . . . Il s'en suit évidemment que nous sommes tous frères, non pas seulement d'une fraternité métaphorique et sentimentale, mais d'une fraternité réelle, d'une fraternité, pour ainsi dire, de chair et de sang, puisque tous nous vivons d'une même vie, tous nous pensons d'une même pensée. Nous sommes tous frères, mais en qui et par qui sommes-nous frères ? En Dieu seul et par Dieu seul. . . . . Dieu, qu'on me pardonne cette expression, est le milieu de la fraternité humaine. Fraternité des hommes en Dieu, voilà le grand dogme qui s'est développé, qui se développera encore dans le monde; voilà le dogme duquel on peut dire avec l'Evangile, c'est là la loi et les prophètes..... Parcourez l'histoire, qu'est-ce qui a été fait de mal dans la société, si non

Digitized by Google

ce qui a été fait à l'encontre? qu'est-ce qui a été fait de bien, sinon ce qui a été fait en conformité avec ce grand principe, avec cette tendance souveraine de la marche de l'espèce humaine? Je cherche en vain à concevoir un progrès moral, social ou politique quelconque, qui ne s'y rattache, qui n'en découle comme une conséquence rigoureuse. Tout progrès moral et religieux est subordonné à la diffusion et à l'empire de ce dogme dans les sociétés humaines ; quand partout son esprit aura pénétré, quand partout les conséquences seront appliquées, alors le monde aura changé de face, alors il approchera sans doute du dernier degré de perfection qu'il lui est donné d'atteindre. »

Digitized by Google

PAUL DIDIER.

HISTOIRE

DE

LA CONSPIRATION DE GRENOBLE EN 1816,

PAR AUGUSTE DUCOIN (1).

Les conspirations politiques sont aussi anciennes que les passions de l'homme, et aussi vives que cette soif d'argent et d'honneurs qui ne cessa jamais de le tourmenter. Il n'est pas d'époque dans l'histoire, pas de peuple sur la face de la terre qui n'ait eu ses drames orageux, ses péripéties sanglantes. Bien souvent la scène pouvait offrir à l'œil certaines proportions gigantesques ; les ressorts secrets n'étaient rien, ou n'étaient que peu de chose, et, pendant que la foule soupçonnait une intervention puissante, il y avait tout simplement ce *faquin* dont parle Guez de Balzac : c'était là ce qui faisait tout mouvoir. Ainsi vont le plus souvent les grandes affaires de ce monde.

On rencontre surtout, dans la vie des nations, quelques époques de trouble et d'agitation fébrile ; alors se produisent les conspirations, qui cherchent à rétablir l'équilibre dans un corps travaillé de malaise. Elles trouvent foi et créance dans l'esprit des populations,

(1) *Paris*, Dentu. / *Lyon*, Gourdon. } 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

par le même motif qui les fait naître dans l'esprit du principal meneur. Toutes à peu près sont formées sur le même dessin, et présentent les mêmes caractères. Pour deux ames loyales et désintéressées, combien vous en rencontrerez qui ne seront que des ames d'hypocrites, de myopes ou de scélérats ! Les hommes généreux payeront de leur tête ; l'enjeu sera pour les intrigants hardis et pour les lâches un peu rusés. Le point essentiel, du reste, c'est de réussir, car vous avez au bout de l'entreprise le Capitole ou la roche Tarpéienne, et ils se touchent de si près !

Le lendemain de leur triomphe, beaucoup de conspirateurs ont dû se repentir de leur œuvre, et prendre en dégoût le héros qu'ils avaient hissé sur le pavois. Combien de tristes apothéoses les siècles ont vues ! Quels monstres des nations civilisées ont triomphalement portés dans leur Panthéon, lorsqu'il les eût fallu traîner aux Gémonies ! A quels vulgaires ambitieux une admiration égarée, une reconnaissance niaisement enthousiaste n'a-t-elle pas dressé des statues et décerné des couronnes civiques ? L'inflexible histoire a déjà bien détrôné de ces faux dieux, et nous regardons avec pitié ou dédain les débris gisant par terre.

Paul Didier, à qui l'on a fait une réputation dont il faudra maintenant rabattre, fut un de ces esprits inquiets et remuants que la popularité encense quelques jours, et que les années viennent mettre à leur place. Ce qui résulte de la curieuse monographie de M. Ducoin, c'est que Didier, ambitieux et dissipateur, se croyant appelé, comme tant d'autres médiocrités, à régir l'univers, se jeta successivement au service de différents partis politiques, et n'étant satisfait d'aucun, joua le rôle de conspirateur à un âge où l'ardeur des illusions n'est plus très-vive, pour l'ordinaire. Paul Didier, que de plus adroits faisaient mouvoir, y laissa enfin sa tête, et racheta ses erreurs, autant qu'il fut en lui, par une fin chrétienne.

Il était né, en 1758, à Upie, petite ville de la Drôme, et dut sa première éducation aux soins d'un curé de campagne, chez lequel il puisa des sentiments religieux et monarchiques, dont l'empreinte ne put jamais s'effacer entièrement. Didier embrassa les principes de 89, avec une couleur de Gironde, et se trouvait à Lyon, quand cette ville soutint un siége héroïque. La tête de Didier fut mise à

Digitized by Google

prix, et il erra des montagnes de la Suisse aux cités allemandes jusqu'à des temps meilleurs. Revenu en France, il fut admis à Paris dans les principales familles d'émigrés, et s'occupa très activement d'affaires relatives à la restitution de leurs biens séquestrés ou vendus. De 1795 à 1798, il toucha, de ce côté-là seulement, la somme de six cent mille francs, qui furent bien vite engloutis dans des abîmes inconnus. N'est-ce point à ce besoin d'argent qu'il faut imputer surtout ses variations et ses malheurs ?

En 1799, Didier publiait un très médiocre opuscule, *L'Esprit et le Vœu des Français;* c'était une sorte d'appel à une restauration. En 1802, habile à saisir les circonstances, il faisait paraître un autre manifeste, *Du Retour à la Religion*, et le dédiait à Bonaparte. L'écrit n'avait de remarquable que la particularité de cette dédicace, et, en l'absence de conviction profonde, il n'y régnait pas même quelque élévation de pensée ou de langage. Cet opuscule, qui servit les intérêts présents de Didier, fut exhumé au retour des Bourbons, dans des vues absolument semblables, et l'homme de l'Empire se faisait ainsi l'homme de la Restauration, contre laquelle il devait bientôt méditer un coup de mort. Voilà le héros de ce drame de 1816. Les incidents qu'il présente et le sanglant échafaud qui vint se dresser à la fin des menées, sont l'objet d'un livre habilement disposé, et dans lequel les moindres faits sont groupés avec art, de manière à donner de la force aux documents officiels, aux preuves positives.

On remarquera sûrement les portraits de certains hommes qui ont figuré dans l'affaire de Didier, et, entre autres, celui de Decazes. C'est un des chapitres les mieux touchés du livre de M. Ducoin, et aussi l'un des plus accusateurs. Il faut mettre en regard, dans un autre genre, les pages qui concernent le duc de Richelieu. Lorsqu'on entre plus spécialement dans l'histoire de Didier et de ses affidés, le récit prend un aspect différent et dramatique; puis arrive cette vive peinture de la fuite et de l'arrestation du conspirateur. On a pu lire ces dernières pages dans les colonnes de la *Revue*.

Il est une partie accessoire qui n'est pas dénuée d'intérêt, tant s'en faut, car elle rappelle les noms et les œuvres de ceux qui ont écrit sur l'affaire Didier. Si la partie purement historique nous retrace bien des misères et des turpitudes, celle-ci nous met égale-

Digitized by Google

ment sous les yeux quelques faits affligeants et peu honorables. M. Ducoin, dans son esprit de rigide impartialité, n'a pas plus reculé devant des noms qui appartiennent au parti vers lequel il penche, que devant ceux qui lui furent ou qui lui sont hostiles. M. Joseph Rey, le député Clausel de Coussergues, M. Amédée Gabourd, la duchesse d'Abrantès, M. Gros, M. Saint-Edme, qui ont diversement parlé de la conspiration Didier, font l'objet de plusieurs chapitres, dans lesquels l'auteur rend à chacun d'eux la justice qui leur est due. Feu Alexandre Barginet, tour à tour Bonapartiste, libéral, Orléaniste et Bonapartiste, avait fait quelque bruit avec le nom de Didier; il ressort assez nettement du livre de M. Ducoin, que M. Barginet savait très peu de chose, tout en feignant d'avoir un secret qu'il voulait emporter dans sa tombe, ce qui lui eût trop coûté.

Les *Mémoires* de Peuchet sont hardis et francs, par là même très curieux à interroger. M. Jules Ollivier, parent du conspirateur, avait projeté d'écrire son histoire, et n'a laissé que des notes; les papiers qu'il confia à l'amitié, sont en lieu inconnu. Un M. Jullien, qui joua un rôle de mauvais rusé, ne fournit pas le chapitre le moins piquant. Enfin, M. Crétineau-Joly, qui longtemps menaça Decazes d'une terrible publication, et recula devant le singulier procès du général Donnadieu, s'entend dire quelques vérités peu agréables, mais qui jaillissent du simple et inévitable exposé des faits, et qui ont dû embarrasser l'auteur, mais après tout ne pouvaient rester dans l'ombre.

Si M. Auguste Ducoin n'épargne pas même les siens, il acquiert bien le droit de parler franchement de ceux qu'il rencontre dans un camp opposé. Les notes de son livre renferment quelques faits, qu'il est utile peut-être de remettre en lumière. Ainsi, pendant que Fouché dressait ses listes de proscription du 24 juillet 1815, il faisait secrètement remettre une indemnité à tous ceux qu'il bannissait. Quatre cent cinquante-neuf mille francs furent distribués à ces proscrits d'une nouvelle espèce, parmi lesquels figuraient : le maréchal Soult, les généraux Excelmans, Vandammes, Lamarque, Lobau, Dejean, Hullin, etc. ; Boulay de la Meurthe, Thibaudeau, Merlin de Douai, Arnault, Harel (plus tard directeur du théâtre de la

Digitized by Google

Porte-Saint-Martin), Cauchois-Lemaire, et Teste, ex-agent spécial de police à Lyon, en nos temps ministre des travaux publics. A l'exception de cinq, tous acceptèrent cette singulière prime, qui, pour quelques-uns, s'éleva au chiffre de 25 et 30,000 francs. Quelques-uns de ces mêmes hommes, qui rédigeaient à Bruxelles le *Nain jaune réfugié*, occupaient leurs loisirs à préparer en France une révolution en faveur du prince d'Orange. M. Ducoin emprunte à leur triste journal deux pages qui pourraient convaincre bien des esprits que l'aspect des fourgons de l'étranger inspirait bien quelque sympathie à des hommes qui en ont ensuite accusé d'autres, et se sont ainsi reproché leur propre tort.

Reste la conclusion du livre de M. Ducoin ; la voici en quelques lignes, que nous détachons de l'Epilogue :

« Louis-Philippe, duc d'Orléans, était-il la condition *sine qua non* de l'entreprise de Paul Didier ; en un mot, celui-ci n'était-il qu'un séide du duc d'Orléans? Nous ne le pensons pas.

« Louis-Philippe, duc d'Orléans, était-il le nom qui eût été proclamé après la victoire ? Oui. »

L'ouvrage de M. Ducoin est un livre grave et réfléchi, si impartialement mené que l'opinion politique de l'auteur s'y fait à peine sentir. On se tromperait, si l'on prenait cette histoire pour un écrit de calcul et de système. L'auteur a voulu s'élever au dessus de ces mesquines passions, et écrire des pages qui, selon nous, resteront comme le document le plus complet et le plus curieux qu'on puisse avoir sur l'affaire de 1816. Grenoblois et écrivain politique, exercé par plusieurs années de lutte, M. Auguste Ducoin aura ainsi attaché son nom à un volume qui est remarquable comme œuvre de style, et très important comme révélation, comme travail historique.

F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

VOLTAIRE

ET

LE P. VIONNET, JÉSUITE DE LYON.

Le *Journal de l'Ain* avait donné le premier, et quelques feuilles de Lyon répétaient ces jours-ci, comme inédites, une lettre du P. Vionnet à Voltaire, et une réponse de Voltaire au P. Vionnet. Il n'y a d'inédit que la lettre du Jésuite lyonnais, si tant est qu'elle soit véritablement inédite ; le billet de Voltaire se trouve parmi ses Œuvres, tom. LV, pag. 275, édition de Beuchot.

En reproduisant ici ces deux lettres, nous ajouterons quelques renseignements sur le P. Vionnet. Quant à Voltaire, il mit à louer et à dénigrer les Jésuites cette même mobilité qu'il apportait à toutes choses, en histoire et en morale. Quant aux brevets d'immortalité, il les donnait et les répandait avec la libéralité et la profusion de deux ou trois grands littérateurs de notre époque.

LETTRE DU P. VIONNET A M. DE VOLTAIRE, EN LUI ENVOYANT SA TRAGÉDIE DE *Xercès*.

« MONSIEUR,

« Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous ; je n'ai ni la réputation ni les talents qu'il faudrait pour l'être ; mais vous êtes connu de toute la terre pour le héros et le maître de la littérature en France. Ce titre semble m'autoriser à vous offrir l'hommage d'un de vos plus fidèles admirateurs. Une circonstance assez singulière m'a déterminé à faire imprimer une tragédie dont le sujet est le même que celui de M. de Crébillon. Je ne me flatte pas qu'elle mérite l'honneur que je lui fais de vous la présenter, mais vous m'honoreriez sensiblement moi-même, si vous daignez prendre la peine de la lire, et me témoi-

Digitized by Google

gner par là que vous agréez les sentiments du profond respect avec lequel je suis,

« Monsieur,

« Votre très humble et obéissant serviteur,

« VIONNET, jésuite. »

Lyon, le 17 novembre 1749.

RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE AU R. P. VIONNET, EN LUI ENVOYANT SA *Sémiramis.*

« J'ai l'honneur, mon révérend père, de vous marquer une tres faible reconnaissance d'un fort beau présent. Vos manufactures de Lyon valent mieux que les nôtres ; mais j'offre ce que j'ai. Il me paraît que vous êtes un plus grand ennemi de Crébillon que moi : vous avez fait plus de tort à son *Xercès,* que je n'en ai fait à sa *Sémiramis.* Vous et moi, nous combattons contre lui. Il y a longtemps que je suis sous les étendards de votre Société ; vous n'avez guère de plus mince soldat, mais aussi il n'y en a point de plus fidèle. Vous augmentez encore en moi cet attachement par les sentiments particuliers que vous m'inspirez pour vous, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être très respectueusement,

« Mon révérend P.,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« VOLTAIRE. »

Paris, le 14 décembre 1749.

George Vionnet naquit à Lyon, le 31 janvier 1712, d'une famille de négociants. Il entra chez les Jésuites, le 9 septembre 1728, et y fit tellement éclater son talent pour la poésie et pour l'éloquence, que ses supérieurs n'eurent pas à délibérer sur le choix de l'emploi qu'ils lui donnèrent. Pendant ses études de théologie à Paris, au collége de Louis-le-Grand, on le croyait digne de remplacer les La Rue et les Porée. Sa patrie le réclama; il revint à Lyon où il professa la rhétorique, pendant huit ans, avec beaucoup de succès. La difficulté qu'il avait à s'énoncer n'empêchait pas ses auditeurs de l'écouter avec plaisir, et souvent avec admiration ; mais elle lui causait tant de peine à lui-même qu'il se crut fondé à demander un autre emploi. Il se consacra donc alors à former à l'étude des belles-lettres les pensionnaires qui lui étaient confiés. « On sait, dit Per-

Digitized by Google

netti, avec quelle adresse il leur inspirait l'amour de l'étude, et avec quel goût il dirigeait leur travail (1). » Fleurieu, depuis ministre de la marine, fut un de ses élèves.

Dans les moments de loisir que lui laissaient ses occupations, Vionnet se livrait à l'étude des langues vivantes, et les apprenait avec une facilité merveilleuse. Il cultivait en même temps la poésie latine. Le *Musaeum nummarium* (le Cabinet des Médailles), petit poème didactique, dans lequel il traite de la connaissance et de l'utilité des médailles, annonce un talent bien rare pour revêtir des ornements de la poésie les sujets qui en paraissent le moins susceptibles. Ce poème néanmoins est trop purement didactique, et reçoit de cette empreinte sévère un ton de sécheresse, qui en rend la lecture moins agréable qu'elle ne l'eût été au moyen de quelques épisodes. Le *Musaeum* fut *imprimé* à Aix, dit Pernetti, pendant que le P. Vionnet y professait la rhétorique. C'est peut-être *composé* que notre auteur aurait dû écrire; car le permis d'imprimer est daté de Lyon, 5 septembre 1734, et l'ouvrage parut dans la même ville, chez Henri de Claustre, 1734, in-12, avec une dédicace en vers à Le Bret, intendant et premier président de Provence. Le *Musaeum* se trouve reproduit dans le supplément aux *Poemata didascalica* (Paris, Delalain, 1813, in-12). Outre ce poème, on a du P. Vionnet : I. *Berga ad Zomam a Gallis expugnata. Oratio habita Lugduni, III Nonas Febr. ann. M. DCC. XLVIII, in Collegio SS. Trinitatis Soc. Jesu, a Georgio Vionnet*, etc.; Lyon, Henri de Claustre, 1748, in-4° (2). Ce discours est d'une bonne latinité.

II. *Xerxès, tragédie, représentée à Lyon les 27 et 28 mai 1747;* Lyon, Ve Delaroche et fils, 1749, in-12. « Lorsque cette tragédie fut jouée en 1747, dit l'auteur, je ne songeais à rien moins qu'à

(1) Tom. II, pag. 380.

(2) Le titre de ce discours est un peu défiguré, dans la *Biographie universelle* de Michaud, par une faute d'impression; ainsi, on y lit *Bergo ad Zonam*, au lieu de *Berga ad Zomam* (Berg-op-Zoom). Voir les *Mélanges* de M. Breghot du Lut, tom. I, pag. 388, où cette erreur a été relevée.

Digitized by Google

l'imprimer; mais le *Xerxès* de M. de Crébillon, en 1749 (1), me met, comme malgré moi, dans la nécessité de le faire. Le fond des deux pièces, quoique la conduite et l'intérêt en soient bien différents, semble être à peu près le même; de sorte que si ma tragédie venait à être représentée dans la suite, ici ou ailleurs, le public aurait de la peine à se persuader qu'elle n'eût pas du moins été retouchée après celle de M. de Crébillon. Cette considération, sans parler des autres, suffisait pour me déterminer à la livrer à l'imprimeur. Je la donne donc, telle qu'elle fut jouée en 1747, ce qui ne sera pas difficile à vérifier. Il s'en répandit alors plusieurs copies, qu'on trouvera parfaitement conformes à l'imprimé (2). »

Le sujet de cette tragédie, c'est la mort de Xerxès; le poète a suivi la narration de Rollin, mais il n'a réussi, malgré tout ce qu'il croyait apercevoir de fortes émotions dans une catastrophe sanglante, qu'à faire une très médiocre pièce, passablement versifiée.

Le P. Vionnet publia encore, à Lyon, une tragédie de *Codrus*, que je ne connais pas. Il mourut dans sa ville natale, d'une fluxion de poitrine, le 31 décembre 1754, laissant plusieurs ouvrages inédits, dont l'abbé Pernetti desirait la publication.

Le P. George avait remplacé, dans la place de professeur de rhétorique au collége de Lyon, un frère aîné, qui s'était fait Jésuite le 19 juillet 1722, et était né le 3 janvier 1704. Barthélemy Vionnet mérite aussi un souvenir, comme auteur d'une tragédie d'*Amalaric*, qui fut imprimée à Paris. On trouve dans le recueil poétique d'Etienne Fabretti (3), une pièce adressée *Ad R. P. Bart. Vionnet Lugdunensem, Soc. Jesu, Rhetoricae in ea urbe classem relinquere meditantem;* Fabretti loue beaucoup le talent poétique de Barthélemy Vionnet, lui donne des consolations contre les fureurs de l'envie, qui, depuis longtemps, dit il,

Te suspicit inter olores
Praecipuos Rhodani.

(1) Le *Zerxès* de Crébillon avait été représenté *pour la première et unique fois*, le mardi 7 février 1714. *Hist. du Théâtre Français*, tom. XV, pag. 160.

(2) Avertissement.

(3) Pag. 167-170.

Digitized by Google

On trouve encore, dans le même recueil (1), une autre pièce adressée au même, *cum ei in lugdunensi Rhetoricae classe R. P. Georgius Vionnet, germanus frater, succederet.*

F.-Z. COLLOMBET.

(1) Pag. 179-181.

Digitized by Google

BULLETIN ARTISTIQUE.

—

Grand-Théatre. — Débuts : M. Dufeyte, Mlles Bouvard, Elian. — Théatre des Célestins : Achard. — Cercle Musical : Louis Lacombe.

Il existe encore au milieu de nous une classe de parias et d'ilotes, les artistes de théâtre. Nos mœurs sont, à leur égard, d'une sauvagerie, d'une brutalité qui forment un choquant contraste avec cette prétendue civilisation dont nous sommes si fiers. Chaque année, à l'époque des débuts, voit se renouveler sur l'une et l'autre de nos scènes des actes dignes d'une peuplade de barbares. En effet, l'humiliation, les injures et les sifflets forment le cortége obligé de tout malheureux débutant. Ce n'est pas assez pour lui d'échouer, il faut encore qu'il subisse toute la honte de sa défaite, défaite bien souvent anticipée. Car il est des juges pour lesquels un seul début est plus que suffisant, et chez qui l'amour-propre ne permet jamais de revenir sur un arrêt si hâtivement rendu.

Ces réflexions nous sont inspirées par les scènes affligeantes et scandaleuses qui ont eu lieu à l'occasion de quelques débuts, et surtout à propos de notre ténor M. Dufeyte. Cet artiste, d'un incontestable mérite, s'est vu, par le fait de cette précipitation de jugement dont nous parlions tout à l'heure, en butte à une opposition systématique sur les causes de laquelle nous nous abstenons de nous prononcer. M. Dufeyte est pour notre théâtre lyrique une précieuse acquisition. Sa voix est franche et naturelle, sa méthode excellente et son jeu fort convenable. La *Favorite*, la *Juive* et les *Martyrs* ont été pour lui de véritables succès. Quel est aujourd'hui le ténor complet? Duprez n'aborde *Robert* qu'à son corps défendant. N'ayons pas le vandalisme de repousser de notre scène un homme de talent, parce que sa voix ne peut suffire à tout, faisons-lui place, au contraire, et laissons arriver M. Dumouchel qui vient doubler M. Dufeyte. Notre forte chanteuse, Mlle Bouvard possède un fort bel instrument, mais elle ne sait pas encore en tirer tout le parti nécessaire. Sa voix parcourt un registre étendu, et, sans cesser d'avoir du charme, arrive aux notes graves qui sont d'une rare beauté. De sérieuses études musicales sous un maître habile, M. Jansenne, par exemple, apprendront à cette jeune et jolie personne l'art de respirer, de poser sa voix, de donner enfin à son chant le style et le caractère que réclame chacun de ses rôles. Mlle Elian nous est arrivée précédée par une réputation qui ne s'est point justifiée entièrement. C'est bien là, en effet, une habile canta-

Digitized by Google

trice, une voix merveilleusement timbrée, mais où est le charme vainqueur qui vous arrive à l'ame et vous fait rêver. Le talent de Mlle Elian n'agit pas sur les masses, et nous doutons que cette artiste rende jamais de grands services au double répertoire qu'elle est appelée à féconder. Puisse l'administration trouver en cette voix les ressources sur lesquelles elle a dû compter! On parle avec éloge de Mlle Billard, jeune chanteuse qui vient en aide à Mlle Elian.

Notre cadre lyrique ainsi renforcé présentera, avec MM. Poitevin, Boulo, Flachat et Barrielle, un ensemble de voix fort remarquable et qu'on ne rencontre pas hors de Paris.

— Achard est venu consoler le petit théâtre des Célestins des lacunes qui existent encore à son personnel. Il nous a apporté sa franche et bonne gaîté, sa verve et son esprit. *La Famille du Fumiste*, *Titi le Talocheur*, *Pascal et Chambord*, *l'Aumônier du Régiment*, *Indiana et Charlemagne*, nous ont tour à tour fait apprécier, sous différents aspects, et sa jolie voix et son jeu naturel et fin. Il excelle dans la chansonnette et c'est plaisir de lui entendre chanter les *Modistes de la rue Vivienne*, les *Jeux innocents* et la *Tombola de Perlinpinpin*. Achard sort du peuple et c'est au peuple dont il reproduit les types divers, qu'il devra toujours ses plus beaux succès. Comme à chacun de ses voyages, cet artiste a débuté ici par une bonne action; il a donné au bénéfice des incendiés des Brotteaux sa seconde représentation.

— Le piano est devenu un instrument dévoué à toutes sortes d'exercices de force et d'agilité, depuis que le public, mettant sur la même ligne le talent laborieux et le talent inspiré, prend pour le dernier terme du mérite musical les formules bizarres et tourmentées. Peu jaloux des succès que la plupart des artistes contemporains obtiennent en prodiguant les difficultés, M. Lacombe, artiste de talent et de goût, ne tente rien d'impossible; avare de prodiges, il les choisit bien. Il exécute avec une irréprochable pureté toutes les phrases d'un morceau sans y ajouter jamais un trait inutile; cette sobriété de style donne à son jeu plein d'une expression exquise toute la grâce et tout le pathétique qu'on voudrait trouver plus souvent chez les pianistes. Sous les doigts de M. Lacombe, le piano semble égaler tous les autres instruments en flexibilité et en mélodie.

Si la saison peu favorable aux concerts a privé M. Lacombe des nombreux auditeurs qu'il était en droit d'espérer, il n'en a pas moins reçu des applaudissements contre lesquels le goût le plus difficile n'aurait pas à protester. Il nous a fait ses adieux en nous laissant, avec le souvenir de son talent, le souvenir d'une bonne action. Il a joué lundi dans le concert que le *Cercle Musical* a eu l'heureuse idée de donner au bénéfice des victimes de l'incendie des Brotteaux,

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

M. J. A. Lambert nous communique les renseignements suivants sur un sceau inédit d'Henri VI, empereur d'Allemagne (1190 à 1197), sceau qu'il possède dans sa collection, et que n'avaient point trouvé ni signalé dans leur *Traité de diplomatique* Dom Toustain et Dom Tassin, savants bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Ce n'est pas seulement un sceau pendant, mais un sceau à sceller, original de grande chancellerie, de la plus belle conservation et d'une authenticité incontestable.

On a eu lieu de s'étonner de ne point trouver de sceau de cet empereur d'Occident qui a régné sept ans, d'autant mieux qu'on le dit l'inventeur du contre-scel, et qu'il est le premier qui ait ajouté sur ses sceaux le mot *semper* avant Augustus.

Goodwik a prétendu donner de lui un sceau, mais les savants Bénédictins cités plus haut en ont fait bonne justice.

Voici la description du véritable sceau d'Henri VI :

L'empereur est vêtu d'une simple robe serrée au milieu du corps, il a une couronne sur la tête ; il est assis sur un trône garni de coussins ; ses deux bras sont étendus, ses mains ouvertes, et il porte sur chaque bras une figurine drapée.

Légende : *Divina favente clementia Romanorum Imperator et semper Augustus Henricus sextus.*

Diamètre : 36 lignes.

— Voulant obvier aux dégradations que subissent quelques-uns des précieux tableaux qui décorent nos musées, M. le maire vient de nommer une commission chargée de constater la situation réelle des choses, de reconnaître les causes du mal, s'il y en a, et de rechercher les remèdes que l'on pourrait y apporter, soit en ventilant les salles pendant l'été, en la chauffant pendant l'hiver, soit en disposant les tableaux d'une manière différente.

Cette commission, qui a déjà commencé ses travaux, est composée de MM. Acher, président à la Cour royale, membre du Conseil municipal ; Bonnefond, directeur de l'Ecole de peinture ; Dardel, architecte de la ville ; Jame

Digitized by Google

et Magneval, membres de la commission de la Société des Amis-des-Arts ; Tabareau, doyen de la Faculté des sciences ; Thierriat, conservateur du Musée, et Trimolet, peintre.

— L'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon a tenu, mardi, une séance d'élection. M. Bravais, professeur d'astronomie à la Faculté des sciences, et M. Vibert, professeur de gravure à l'Ecole des beaux-arts, ont été nommés membres titulaires. L'Académie a élu membre associés Monseigneur Donnet, archevêque de Bordeaux ; Mgr Rendu, évêque d'Annecy, et M. Fulchiron, député du Rhône. M. Jacques Bresson, de Paris, auteur de plusieurs ouvrages d'économie politique et financière, a été admis au nombre des correspondants.

—Des habitants de Lyon ont conçu le projet d'élever une statue sur la place du Petit-Change, dans le quartier Saint-Paul, au chancelier Gerson, qui est mort dans cette ville en 1429. M. Fulchiron, député du Rhône, figure pour 3,000 francs sur la liste de souscription.

— Les *Annales* publiées par l'Association pour la *Propagation de la foi*, dont le siége principal est à Lyon, donnent dans le cahier du mois de mai le compte sommaire des recettes et des dépenses de cette association pendant l'année 1843. Les recettes se sont élevées à 3,562,088 fr. 66 cent. ; les dépenses, à 3,668,762 fr. 3 cent.

— Le *Moniteur Viennois* a fait connaître précédemment à ses lecteurs la découverte d'un plat d'argent dans le lit du Rhône, près de Vienne. Par l'extrait d'une lettre de M. Lucien Couturier, ils ont appris que les armoiries gravées sur le rebord sont celles du célèbre Jacques de Chabannes, seigneur de la Palisse, et celle de Marie de Melun, sa seconde femme. Nous avons ajouté que, dans notre opinion, ce plat s'était vraisemblablement perdu dans le Rhône à la suite du naufrage d'un bateau sur lequel étaient embarqués les équipages de Chabannes, lorsque ce vaillant capitaine fut envoyé en Provence contre le connétable de Bourbon, en 1524. Ce n'était alors de notre part qu'une conjecture. Aujourd'hui nous pouvons annoncer que c'est une vérité incontestable.

M. de Terrebasse, ancien député de l'arrondissement de Vienne, si honorablement connu par sa belle histoire de Bayart, et par plusieurs publications d'un grand intérêt, fait imprimer en ce moment l'histoire des Allobroges du dauphinois Aimar du Rivail, soit d'après le manuscrit de la bibliothèque de Grenoble, soit d'après une autre partie du même manuscrit qui s'était perdue et qu'il a découvert à la Bibliothèque royale. Ce savant distingué a eu l'obligeance de nous faire lire dans le manuscrit autographe de cet ouvrage inédit, écrit en latin, le passage suivant, d'où résulte la preuve de ce que nous venons

Digitized by Google

d'avancer : *Franciscus rex aciem suam Chabanei opera congregavit, et cum e Lugduno Chabaneus Viennam et Avenionem supra Rhodanum deveheretur, sub ponte Viennæ vasa ejus argentea demersa sunt cum aliquot famulis, nec reperiri potuerunt.* Nous le traduisons ainsi : « Le roi François Ier confia à Chabannes le soin de rassembler son armée. Celui-ci, pour se rendre à Avignon, naviguait sur le Rhône d'Avignon à Vienne, lorsque, sous le pont de cette dernière ville, son argenterie fut submergée dans le fleuve avec quelques-uns de ses domestiques, et il fut impossible de la retrouver. »

Ainsi plus de doute : un bateau portant les effets de Chabannes, lorsque ce preux chevalier se rendait en Provence, fit naufrage contre une pile de l'ancien pont de Vienne qui n'existe plus ; et certainement aussi le plat d'argent dont il s'agit faisait partie de l'argenterie perdue dans cette circonstance. Le reste de celle-ci est probablement encore dans le lit du fleuve, mêlé avec des richesses de tous les siècles ; et il est permis de présumer qu'un jour l'on en retrouvera quelques autres pièces.

T.-C. D.

— La Société *électro-magnétique* a déjà donné, sous la présidence de M. le docteur Grandvoinet, une séance dans la salle des cours de la Faculté des sciences. La curiosité y avait amené de nombreux spectateurs. Après un discours préparatoire, lu par le secrétaire, le sujet sur lequel on devait expérimenter a été introduit. C'était une jeune fille de seize à dix-huit ans. Une commission a été choisie à l'instant même. On y remarquait plusieurs médecins distingués et paraissant avoir peu de foi au magnétisme. La jeune fille, plongée dans le sommeil magnétique, est devenue le but de leurs expériences. Le docteur Grandvoinet avait annoncé que le résultat du sommeil était de produire une insensibilité complète. Le résultat a été obtenu de manière à convaincre les plus incrédules. La jeune fille a respiré un flacon d'alcali, pendant deux minutes, à différentes reprises, et sans témoigner aucune sensation.

Plusieurs violentes détonations parties derrière elle, l'ont laissée dans la plus parfaite immobilité. La Faculté a vainement cherché à faire naître la douleur. Des aiguilles rougies à blanc et enfoncées profondément dans les chairs du bras, des racines de dents arrachées de la manière la plus douloureuse, de l'aveu du chirurgien-dentiste opérateur, n'ont pu faire découvrir le plus léger signe de souffrance.

D'autres phénomènes ont encore été produits sur un organe en particulier. Ainsi, l'ouïe a été rendue, et une détonation a donné à la somnambule une violente commotion. Ainsi, la vue lui a été successivement rendue, puis ôtée, de manière à voir une lumière à quelques lignes de l'œil, sans aucune dilatation de la pupille.

Digitized by Google

—M. Louis Dupasquier, architecte de Lyon, vient de faire paraître la première livraison de la *Monographie de Notre-Dame de Brou*. Voici en quels termes s'exprime le *Courrier de Lyon* sur cette publication qu'il ne nous a point été donné d'apprécier par nos propres yeux :

C'est un magnifique travail, une œuvre grandiose, destinée à faire sensation dans le monde des beaux arts.

Les dessins, dns à l'immense patience de M. Dupasquier, à ses longues années de travail, à son profond amour de l'art, représentent l'église de Brou dans son aspect vivant, au sein de sa perspective. Ils reproduisent toutes les finesses de la peinture et de la sculpture avec une précision architecturale et géométrique, où l'œil peut suivre exactement la forme réelle et les dimensions de l'édifice. On devine dans l'auteur de ces dessins un peintre-architecte d'une rare habileté, s'agenouillant, pour ainsi dire, devant les œuvres des grands artistes, et s'inspirant de leur génie, de leur patience incroyable, pour rendre nettement sur le papier leurs ouvrages les plus merveilleux. C'est un homme ne calculant ni le temps ni les dépenses, afin de mettre à profit toutes les ressources de la gravure, de la peinture, et de donner à son pays un ouvrage qu'il devra considérer comme la plus pure reproduction du genre gothique à son déclin.

Le travail de M. Dupasquier est aujourd'hui terminé ; ses dessins sont au nombre de 60, et prêts pour la gravure. Ils paraîtront en douze livraisons, par cahier de cinq planches chacune, sur papier de chine fait exprès. Leur format est in-folio, grand-aigle, assez grand pour accuser dans un dessin d'ensemble une foule de détails sans gêner le regard.

La première livraison qui vient de paraître comprend :

1° La façade principale de l'église avec son luxe inouï de détails, de moulures et de statuettes. Jamais rien d'aussi fidèle n'a été reproduit par le crayon d'un artiste. Toutes les hauteurs et les dimensions sont données par une échelle métrique indiquée en marge.

2° Une crosse d'évêque dans le vitrail de la chapelle de la Vierge.

3° Détail du tombeau de Marguerite.

Ces deux dessins sont d'une exécution parfaite. Les nuances, les teintes qui transportent en quelque sorte au milieu de l'édifice, y sont sévèrement observées. Le tout avec l'indication des coupes architectoniques pour les hommes qui voudront étudier d'une manière spéciale.

4° Le pavage du sanctuaire.—On sait que rien n'était remarquable comme ce pavage usé par le temps, mais dont on retrouve encore des carreaux parfaitement conservés. C'est à l'aide de ces empreintes, que M. Dupasquier a pu nous donner une planche avec toutes les teintes si riches de la peinture

Digitized by Google

primitive et les portraits que l'on peut encore reconnaitre dans quelqnes parties du carrelage.

5° La dernière planche de cette livraison reproduit le portrait de Philibert-le-Beau, tel qu'on le voit dans le vitrail du chœur. Rien n'y manque, ni les traits exacts du prince, ni le collier, ni les médaillons ; le brillant coloris des vitraux est venu se refléter dans la chromolithographie.

Tout cela a été fait par les premiers graveurs, par les premiers artistes de Paris, aux frais et sur les dessins de M. Dupasquier qui a obtenu les encouragements du ministère et du comité des arts et monuments. Un seul travail, en France, se fait en ce moment sur le plan de celui de M. Dupasquier, c'est la *Monographie de l'église de Chartres* qui s'exécute sous les yeux du comité des arts et monuments, sous la direction du ministre de l'instruction publique et par les ordres du roi.

Ainsi donc, comme la cathédrale de Chartres, l'église de Brou aura sa monographie complète. M. Didron, secrétaire du comité des arts et monuments, est chargé du texte qui accompagne chaque livraison. La description, écrite par lui, comprendra la fondation et la pensée du monument ; architecture, sculpture, peinture et ornementation, il embrassera tout.

—L'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut avait proposé, pour 1844, un prix de 1,500 francs au meilleur mémoire sur l'histoire des Etats-Généraux de France, depuis 1302 jusqu'à 1614, époque de leur dernière convocation.

Ce prix a été décerné à M. Rathery, avocat à Paris, qui avait été mentionné honorablement dans le concours ouvert en 1843 sur l'histoire du droit de succession des femmes au moyen-âge.

Uue mention honorable a été décernée au mémoire envoyé par M. Boullée, ancien magistrat à Lyon. Ce travail, à l'importance et à l'exactitude duquel M. Naudet, président de l'Académie, s'est plu à rendre hommage, portait cette épigraphe : *Plaintes et subsides se tiennent.*

Le mémoire n° 2, « quoique très inférieur aux deux précédents pour entrer en partage des récompenses de l'Institut, a dit M. le président, a paru à l'Académie digne d'un témoignage d'estime. »

— Un de nos compatriotes, M. Alexandre Dubuisson, vient de recevoir une grande médaille d'or à la suite de l'exposition de Paris. Cet artiste distingué, dont on a pu apprécier le talent à notre dernière exposition de la Société des Amis-des-Arts, avait envoyé à Paris : 1° son grand tableau représentant un *Equipage de chevaux de rémonte sur le Rhône :* la presse parisienne a été, comme la presse lyonnaise, unanime pour faire l'éloge de cet œuvre ; 2° un *Intérieur*

Digitized by Google

d'étable ; 3° un *Intérieur d'écurie de poste* ; 4° un *Défilé dans le Bugey, traversé par un troupeau*. Cette récompense était justice.

— M. Compte-Calix, peintre lyonnais, a reçu également une médaille d'or ; c'est la seconde récompense de ce genre que reçoit cet artiste.

— M. Bonnassieux, dont on a remarqué au dernier salon une statue représentant David au moment où il va lancer la fronde contre Goliath, a obtenu la médaille d'or de première classe. Cet artiste a été chargé d'exécuter le *Baptême de Jésus par saint Jean-Baptiste*, groupe destiné à orner la fontaine de la place de Saint-Jean.

— Il vient de paraître au milieu de nous deux volumes de poésies qui révèlent, de la part de leur auteur, un véritable sentiment poétique. Dans l'un, sous le titre assez bizarre de *Mandragores*, M. J. X. Lirou-Bastide emprunte à notre Flore la plupart de ses inspirations. Dans l'autre, M. Charles Domet, disciple de Lamartine, nous abandonne ses *Impressions et Réflexions*. Nous reviendrons sur ces deux poètes.

— Mme Flora Tristan, connue dans le monde littéraire par plusieurs romans, est venue dans notre ville prêcher à la classe ouvrière des idées d'association. Elle a réuni ses vues humanitaires dans une brochure in-12, intitulée : *Union ouvrière*, et elle y jette les bases de palais destinés à loger un jour l'immense famille des travailleurs. A son arrivée, cette dame a obtenu les honneurs de la persécution, une visite domiciliaire avec saisie de lettres et papiers.

FIN DU XIXe VOLUME.

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE XIXe VOLUME.

—

Poésie.

VICTOR DE LAPRADE.	La Cigale	5
VICTOR DE LAPRADE.	Assis au bord d'un lac.	7
CASTELLAN.	Un Fils	138
MARCELINE VALMORE.	Quand j'avais quinze ans.	177
A. VINGTRINIER.	Un Souvenir	179
MÉRY.	Bouts rimés. — A Courdouan et Henry-Monnier.	323
ERNEST ERNOUL.	Sonnet.	337
ERNEST ERNOUL.	Innocence.	339
A. GENIN.	Un Souvenir. — Sonnet.	409

Lyon.—Histoire locale. — Monuments.— Institutions.— Biographie.—Arts.

***	Exposition de la Société des Amis des Arts . .	93
ALEXANDRE TOURNON.	Premiers essais d'Aérostat. — Pilastre de Rozier à Lyon.	134
	Statistique de l'état civil pendant l'année 1843.	175
MARTIN ET CAHIER.	Explication d'une verrière de l'apside de l'église de Saint-Jean.	217
***	L'abbé Perrin.	228
F.-Z. COLLOMBET.	Cl. M. Bochard, grand vicaire du diocèse de Lyon.	234
A. DUMAS.	Premiers essais des bateaux à vapeur à Lyon. .	257
F.-Z. COLLOMBET.	III. Le couvent de la Déserte.	266
***	Des nouvelles verrières de Saint-Jean. . . .	330

Digitized by Google

*** Médaille de Molière trouvée à Lyon. . . . 332
F.-Z. Collombet. IV. Le monastère de l'Antiquaille. 357
*** De la restauration de l'église Saint-Jean. . . 388
F.-Z. Collombet. V. Les Ursulines et le Verbe incarné . . . 412
— — Voltaire et le P. Vionnet. 480
*** Bulletin artistique 485

Chronique.

Roche-Cardon 104
Elections de l'Académie de Paris. 175
Sceau de Henri VI 487
Réparations aux tableaux du Musée de Lyon. . 487
Elections de l'Académie de Lyon. 488
Annales de la Propagation. 488
Plat d'argent aux armes de Chabannes de Lapalisse, trouvé dans le Rhône. 488
Société électro-magnétique. 489
Mémoires sur les Etats-généraux mentionnés à l'Institut 491
Médailles d'or obtenues par MM. Dubuisson, Bonnassieux et Compte-Calix. 492

Littérature. — Voyages. — Archéologie. — Histoire.

A. Potton. Séjour de Jean-Jacques Rousseau à Bourgoin, pendant les années 1768, 1769 et 1770. . . 9
Vital Berthin. La fontaine de Saint-Maieul, à Ternay. . . . 105
Aimé Royet. Côme, son lac et ses bords. 111
H. Leymarie. Observations sur un bas-relief et sur une inscription de l'église de St-Paul de Varax, qui se rapportent au séjour de Saint-Antoine dans la Thébaïde 125
*** Nouveaux documents sur l'église de Brou. . . 166
E. Kien. Henri Mondeux 171
Louis Roux. Louise Labé dite la Cordière. — Ses écrits . . 183
Victor de Laprade. Barthelémy Tisseur et Victor de Laprade.—Dédicace des *Odes et Poèmes*. 208
B. Boullée. La Croix de marbre. — Souvenir de Nice. . . 222
Jane Dubuisson. De la mauvaise santé et de ses avantages. . . 318

Digitized by Google

P. Beuf. Amende honorable de deux officiers du régiment de Bouillon, à la suite d'un bal donné à Villefranche, en 1757. 341
A. Ducoin. Fuite et arrestation de Paul Didier. 348
A. Boullée. Les États-généraux de 1588. 419
La vérité sur le lieu de la naissance de Boileau. 408

Philosophie. — Economie politique.

F. Bouillier. Identité du principe philosophique accusé de panthéisme avec les principes fondamentaux de la théologie chrétienne. 275
Barrillon. Nécessité de construire de suite le chemin de fer de Châlons à Lyon. 286

Bibliographie. — Critique littéraire.

Paul Rochery. Cours de littérature dramatique ou des passions dans le drame, par M. Saint-Marc Girardin. 36
A. Mollière. De la Phrénologie, d'après les deux ouvrages récemment publiés par M. Flourens, de l'Institut, et M. Lélut, médecin en chef de la Salpétrière 63
F. Bouillier. Science des droits ou Idéologie politique. . 102
Vital Berthin. Statistique générale des basiliques et du culte dans la ville de Lyon par le chevalier Joseph Bard 140
F.-Z. Collombet. Histoire de saint Irénée, second évêque de Lyon, docteur de l'Eglise et martyr, par l'abbé J. M. Prat. 147
Antoine Macé. Histoire de France.—Louis XI et Charles le Téméraire, par M. Michelet, tome VI. . . 238
*** La très curieuse et chevaleresque histoire de la conquête de Naples, par Charles VIII. . 247
*** Discours sur la réduction de la ville de Lyon, à l'obédience de Henry IV, par A. Du Verdier. 252
Le docteur Paul Brun. Statistique médicale de la province d'Alger, par M. Trolliet. 253
F.-Z. Collombet. Le ver à soie, poème latin en deux chants, de

Digitized by Google

	Marc Jérôme Vida, traduit en vers français avec le texte en regard, par MM. Mathieu Bonafous	325
***	L'annuaire départemental pour 1844.	328
***	Etudes sur les historiens du Lyonnais (2e série), par M. F.-Z. Collombet.	329
	Notice sur l'abbaye d'Ambronay, par M. Renaud.	329
	Notice sur la ville et l'abbaye de St-Rambert de Joux (Bugey).	329
	Réfutation d'une réfutation.	333
Jean Strusie.	Odes et poèmes, par Victor de Laprade.	367
Le dr Ch. Fraisse.	Loisirs médicaux et littéraires, par M. Pointe.	397
Armand.	Recherches sur l'exercice de la médecine dans les temps anciens.	403
***	Catholicisme et philosophie, ou lettres à M. Edgard Quinet à propos de son discours sur la situatiou du catholicisme en Espagne, par M. C. Chatelet	406
	Théorie de la raison impersonnelle, par M. F. Bouillier	463
F.-Z. Collombet.	Paul Didier. — Conspiration de Grenoble en 1816, par Auguste Ducoin.	475
— —	Première livraison de la monographie de l'église de Brou, par M. Dupasquier et M. Didron.	490
	Mandragores, poésies par M. J. X. Lirou-Bastide.	492
	Impressions et Réflexions, par M. Ch. Domet.	492
	Union ouvrière, per Mme Flora-Tristan.	492

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

APR 9 1937

Widener Library
3 2044 100 881 564

Digitized by Google